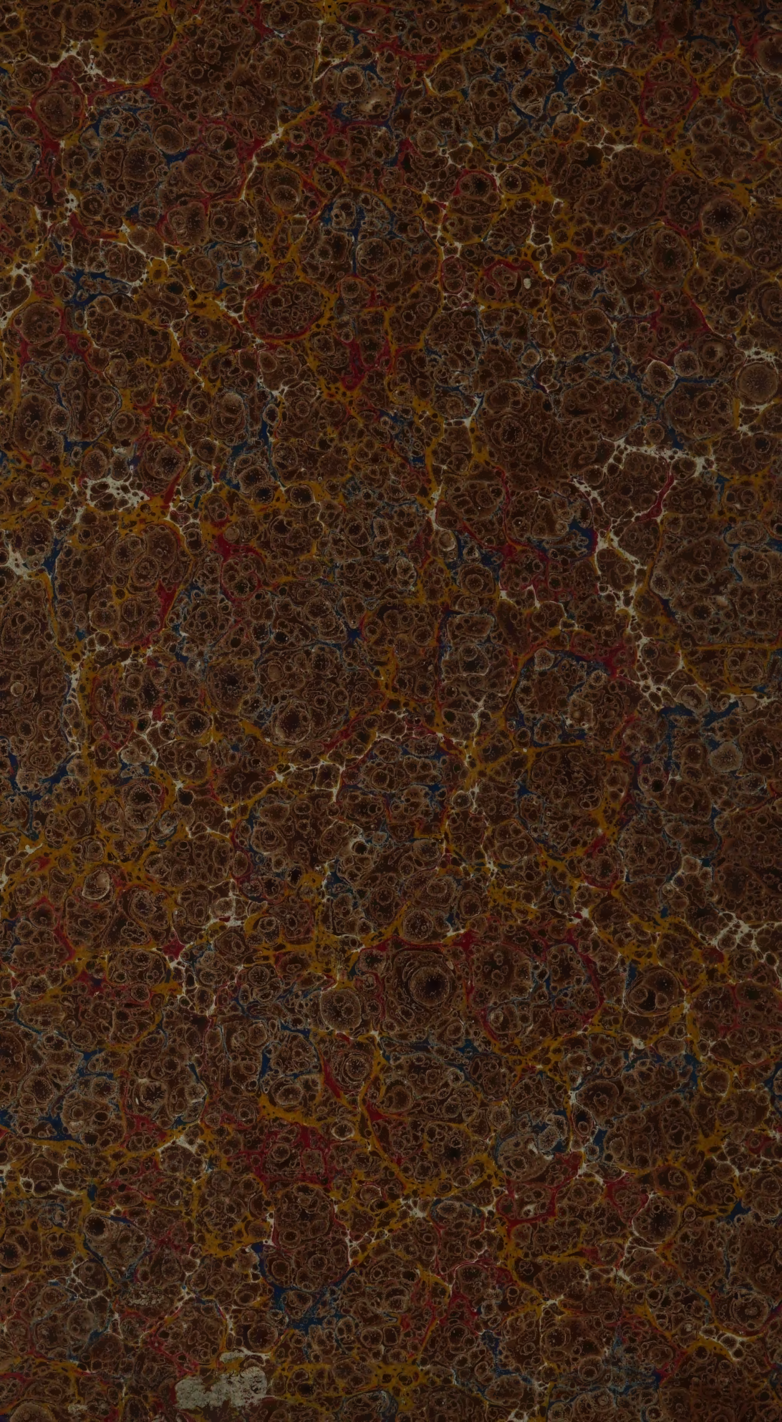
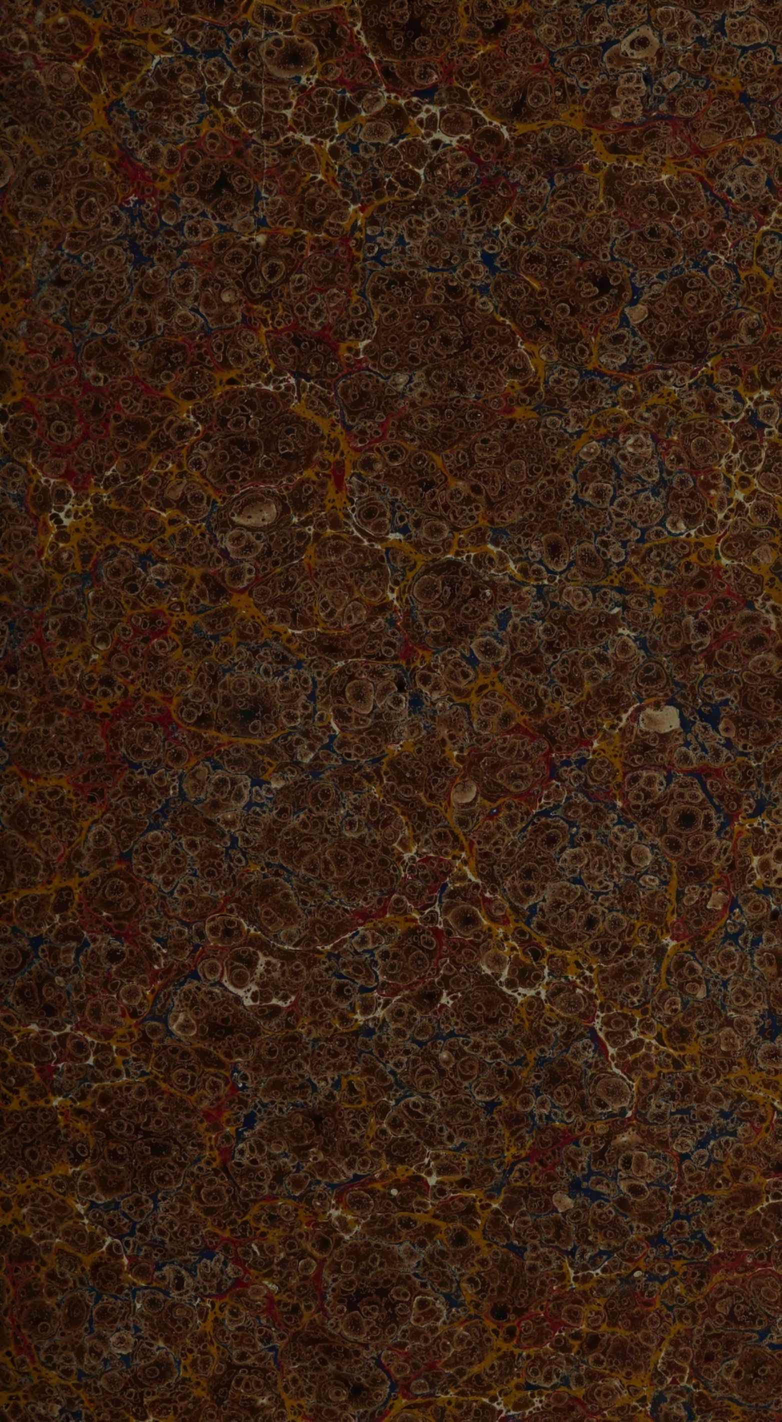




# DICTIONNAIRE

## INFERNAL.

II.

# DICTIONNAIRE

## INFERNAL.

II.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4,
PLACE DE L'ODÉON.

# DICTIONNAIRE
# INFERNAL,
## OU
# BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE,

Sur les Etres, les Personnages, les Livres, les Faits et les Choses

QUI TIENNENT AUX APPARITIONS, A LA MAGIE, AU COMMERCE DE L'ENFER, AUX DIVINATIONS, AUX SCIENCES SECRÈTES, AUX GRIMOIRES, AUX PRODIGES, AUX ERREURS ET AUX PRÉJUGÉS, AUX TRADITIONS ET AUX CONTES POPULAIRES, AUX SUPERSTITIONS DIVERSES, ET GÉNÉRALEMENT A TOUTES LES CROYANCES MERVEILLEUSES, SURPRENANTES, MYSTÉRIEUSES ET SURNATURELLES;

**PAR M. COLLIN DE PLANCY**

Deuxième édition, entièrement refondue,

ORNÉE DE FIGURES.

« Mais l'homme superstitieux craint toutes choses, la terre et la mer, l'air et le ciel, les ténèbres et la lumière, le bruit et le silence; il craint même jusqu'à un songe. »

PLUTARQUE.

## TOME SECOND.

Paris.

A LA LIBRAIRIE UNIVERSELLE
DE P. MONGIE AÎNÉ,
BOULEVART DES ITALIENS, N°. 10.

1825.

# DICTIONNAIRE

# INFERNAL.

## C

CAABA, — Maison carrée, presque toute couverte d'or, bâtie à la Mecque de temps immémorial, et révérée des Orientaux au delà de toute expression. C'est un petit édifice d'une quinzaine de pieds. Les musulmans l'appellent la maison carrée et la maison de Dieu; ils disent que c'est l'ouvrage d'Abraham, et Dieu, dans l'Alcoran, la désigne à Mahomet comme le lieu le plus saint de la terre : aussi les bons musulmans se tournent-ils toujours dans leurs prières vers la Caaba, et il faut être bien peu dévot pour n'en pas faire au moins une fois en sa vie le pèlerinage. On y baise la fameuse pierre noire qui servait d'échafaud à Abraham, lorsqu'il maçonnait la maison carrée. On conte qu'elle se haussait et se baissait d'elle-même, selon les désirs du patriarche. Elle lui avait été apportée par l'ange Gabriel; et on ajoute que cette sainte pierre, se voyant abandonnée après qu'on n'eut plus besoin d'elle, se mit à pleurer; Abraham la consola en lui promettant qu'elle serait extrêmement vénérée des musulmans; et il la plaça en effet près de la porte où elle est baisée par tous les pèlerins.

CAACRINOLAAS, — Nommé aussi Caassimolar et Glasya, grand président aux enfers. Il se présente sous la forme d'un chien avec des ailes de griffon. Il

donne la connaissance des arts libéraux, et, par un bizarre contraste, il inspire les homicides. On dit qu'il prédit très-bien l'avenir. Ce démon rend l'homme invisible et commande à trente-six légions [1].

CABADÈS. — Le très-sérieux et très-excellent historien Théophanes raconte cette véridique et miraculeuse histoire : En l'an 408 de Jésus-Christ, Cabadès, roi de Perse, apprit qu'il y avait sur les frontières de ses états un vieux château nommé Zoubdadeyer, qui était plein d'or, d'argent, de pierreries et de richesses incalculables. Il résolut de s'emparer au plus vite d'un trésor si précieux; mais tous les biens d'ici-bas sont balancés de maux : le château de Zoubdadeyer était gardé par des troupes de démons, que l'on disait terribles, et qui ne laissaient avancer aucun mortel auprès des trésors confiés à leur garde. Cabadès mit en usage, pour chasser ces démons, toute l'industrie et tous les exorcismes des mages et des sorciers juifs qui se trouvaient à sa cour. Leurs efforts n'eurent pas le moindre succès. Le roi, désolé de se trouver au milieu de l'abondance sans pouvoir en jouir, se ressouvint alors du Dieu des chrétiens. Il lui adressa des prières; il fit venir l'évêque qui dirigeait l'église de Perse. Il le pria de se donner un peu de mouvement en sa faveur, et de le mettre en possession de ces trésors si bien gardés par les démons. Le prélat offrit le saint sacrifice, et se rendit au château de Zoubdadeyer après la communion. Il exorcisa lui-même les diables qui défendaient l'entrée de cet Eldorado, les força à déloger et mit le roi Cabadès en paisible possession du château magique [2].

CABALE. — Pic de la Mirandole dit que ce mot,

[1] Wierius, *In Pseudomonarchiâ dæm.*

[2] *Theophanis chronogrophia*, *anno* 408.

qui, dans son origine hébraïque, signifie tradition, est le nom d'un hérétique endiablé qui a écrit contre Jésus-Christ, et dont les sectateurs furent nommés cabalistes.

L'ancienne cabale des Juifs est, selon quelques-uns, une sorte de maçonnerie mystérieuse; selon d'autres, ce n'est que l'explication mystique de la Bible, l'art de trouver des sens cachés dans la décomposition des mots, et la manière d'opérer des prodiges par la vertu de ces mots prononcés d'une certaine façon. Cette science merveilleuse, si l'on en croit les rabbins, affranchit ceux qui la possèdent des faiblesses de l'humanité, leur procure des biens surnaturels, leur communique le don de prophétie, le pouvoir de faire des miracles à volonté, et l'art de transmuer les métaux en or, ou la pierre philosophale. Elle leur apprend aussi que le monde sublunaire ne doit durer que sept mille ans, et que tout ce qui est supérieur à la lune en doit durer quarante-neuf mille. Les Juifs conservent la cabale par tradition orale; il croient que Dieu l'a donnée à Moïse au pied du mont Sinaï, et que le roi Salomon, auteur d'une figure mystérieuse qu'on appelle l'arbre de la cabale des Juifs, y a été très-expert, parce qu'il faisait des talismans mieux que personne. Tostat, évêque d'Avila, dit même que Moïse ne faisait ses miracles avec sa verge, que parce que le grand nom de Dieu y était gravé. Valderame remarque que les apôtres faisaient pareillement des miracles avec le nom de Jésus, et on cite plusieurs saints dont le nom ressuscita des morts.

La cabale grecque, inventée, dit-on, par Pythagore et par Platon, renouvelée par les Valentiniens, tira sa force des lettres grecques combinées, et fit des miracles avec l'alphabet : précieuse ressource qu'on n'eût jamais possédée sans l'invention de l'écriture, et qui

nous prouve que tout dans le monde est entouré de merveilles.

La grande cabale, ou la cabale dans le sens moderne proprement dite, est l'art de commercer avec les esprits élémentaires; elle tire aussi grand parti de certains mots mystérieux. Elle explique les choses les plus obscures par les nombres, par le changement de l'ordre des lettres, et par des rapports dont les cabalistes se sont formé des règles. Or, voici quels sont, selon les cabalistes, les divers esprits élémentaires.

Les quatre élémens sont habités chacun par des créatures particulières beaucoup plus parfaites que l'homme, mais soumises comme lui aux lois de la mort. L'air, cet espace immense qui est entre la terre et les cieux, a des hôtes bien plus nobles que les oiseaux et les moucherons; ces mers si vastes ont bien d'autres habitans que les dauphins et les baleines; la profondeur de la terre n'est pas pour les taupes seulement; et l'élément du feu, plus sublime encore que les trois autres, n'a pas été fait pour demeurer inutile et vide.

Les salamandres habitent la région du feu; les sylphes, le vague de l'air; les gnomes, l'intérieur de la terre; et les ondins ou nymphes, le fond des eaux. Ces êtres sont composés des plus pures parties des élémens qu'ils habitent. Adam, plus parfait qu'eux tous, était leur roi naturel; mais depuis sa faute, étant devenu impur et grossier, comme dit l'abbé de Villars dans *le Comte de Gabalis*, il n'eut plus de proportion avec ces substances, il perdit tout l'empire qu'il avait sur elles, et en ôta la connaissance à sa malheureuse postérité.

Qu'on se console pourtant, on a trouvé dans la nature les moyens de ressaisir ce pouvoir perdu. Pour recouvrer la souveraineté sur les salamandres, et les

avoir à ses ordres, qu'on attire le feu du soleil, par des miroirs concaves, dans un globe de verre; il s'y formera une poudre solaire qui se purifie d'elle-même des autres élémens, et qui, avalée, est souverainement propre à exalter le feu qui est en nous, et à nous faire devenir, pour ainsi dire, de matière ignée. Dès lors, les habitans de la sphère du feu deviennent nos inférieurs, et ont pour nous toute l'amitié qu'ils ont pour leurs semblables, tout le respect qu'ils doivent au lieutenant de leur créateur. De même, pour commander aux sylphes, aux gnomes, aux nymphes, qu'on emplisse d'air, de terre ou d'eau un globe de verre, et qu'on le laisse bien fermé, exposé au soleil pendant un mois. Chacun de ces élémens ainsi purifié est un aimant qui attire les esprits qui lui sont propres.

Si on en prend tous les jours durant quelques mois, on voit bientôt dans les airs la république volante des sylphes, les nymphes venir en foule au rivage, et les gnomes, gardiens des trésors et des mines, étaler leurs richesses. On ne risque rien d'entrer en commerce avec eux, on les trouvera fort honnêtes gens, savans, bienfaisans et craignant Dieu. Leur âme est mortelle, et ils n'ont pas l'espérance de jouir un jour de l'Être Suprême, qu'ils connaissent et qu'ils adorent. Ils vivent fort long-temps, et ne meurent qu'après plusieurs siècles. Mais qu'est-ce que le temps auprès de l'éternité?... Il n'est pourtant pas impossible de trouver du remède à ce mal; car, de même que l'homme, par l'alliance qu'il a contractée avec Dieu, a été fait participant de la Divinité, les sylphes, les gnomes, les nymphes et les salamandres deviennent participans de l'immortalité, en contractant alliance avec l'homme. Ainsi, une nymphe ou une sylphide devient immortelle, et capable de la

béatitude à laquelle nous aspirons tous, quand elle est assez heureuse pour se marier à un sage ; et un gnome ou un sylphe cesse d'être mortel, du moment qu'il épouse une fille des hommes.

Aussi ces êtres se plaisent-ils avec nous quand nous les appelons. C'est pour cela que saint Augustin a eu la modestie de ne rien décider sur les esprits qu'on appelait alors faunes ou satyres, et qui poursuivaient les Africaines de son temps, par le désir de parvenir à l'immortalité en s'alliant aux hommes. Les cabalistes assurent que les déesses de l'antiquité, et ces nymphes qui prenaient des amans parmi les mortels, et ces démons incubes et succubes, et ces fées, qui dans les temps modernes prodiguaient leurs faveurs au clair de la lune à certains bergers heureux, ne sont que des sylphes, ou des salamandres, ou des ondines. Ils ajoutent que les nièces des curés ne sont pas autre chose que des esprits élémentaires de même nature, qui veulent s'allier sans scandale avec les hommes. Il y a pourtant des gnomes qui aiment mieux mourir que risquer, en devenant immortels, d'être aussi malheureux que les démons. C'est le diable qui leur inspire ces sentimens; car il n'y a rien qu'il ne fasse pour empêcher ces pauvres créatures d'immortaliser leur âme par notre alliance.

Les cabalistes sont obligés de renoncer à tout commerce avec les femmes pour ne pas offenser les sylphides et les nymphes qu'ils ont pour amantes. Au reste, elles ne sont point jalouses l'une de l'autre ; et un sage peut en immortaliser autant qu'il le juge à propos, sans leur faire aucune peine ; mais des substances spirituelles ne veulent pas partager un cœur avec des êtres revêtus de chair et d'os. Cependant, comme le nombre des sages cabalistes est fort petit,

les nymphes et les sylphides se montrent quelquefois moins délicates, et emploient toutes sortes d'innocens artifices pour s'immortaliser avec nous.

Ainsi, tel croit être avec sa femme, qui, sans y penser, se trouve dans les bras d'une nymphe ; telle femme pense embrasser son mari, qui immortalise un salamandre ; tel s'imagine être fils d'un homme, qui est fils d'un sylphe, et telle fille jugerait à son réveil qu'elle est vierge, qui a eu, durant son sommeil, un honneur dont elle ne se doute pas.

Un jeune seigneur de Bavière était inconsolable de la mort de sa femme, qu'il aimait passionnément. Une sylphide prit la figure de la défunte, et s'alla présenter au jeune homme désolé, disant que Dieu l'avait ressuscitée pour le consoler de son extrême affliction. Ils vécurent ensemble plusieurs années, et firent de très-beaux enfans ; mais le jeune seigneur n'était pas assez homme de bien pour retenir la sage sylphide : il jurait et disait des paroles malhonnêtes ; elle l'avertit souvent, enfin, voyant que ses remontrances étaient inutiles, elle disparut un jour, et ne lui laissa que ses jupes et le repentir de n'avoir pas voulu suivre ses bons conseils.

Plusieurs hérétiques des premiers siècles mêlèrent la cabale juive aux idées du christianisme, et ils admirent entre Dieu et l'homme quatre sortes d'êtres intermédiaires dont on a fait plus tard les salamandres, les sylphes, les ondins et les gnomes. Les Chaldéens sont sans doute les premiers qui aient rêvé les êtres élémentaires ; ils disaient que ces esprits étaient les âmes des morts qui, pour se montrer aux gens d'ici-bas, allaient prendre un corps solide dans la lune. La cabale des Orientaux est encore l'art de commercer avec les génies, qu'on évoque par des mots barbares. Au reste, toutes les cabales sont dif-

férentes pour les détails; mais elles se ressemblent beaucoup dans le fond.

On conte sur ces matières une multitude d'anecdotes. Quelques rabbins affirment que la fille de Jérémie, entrant dans le bain après ce prophète, y conçut de la chaleur qu'il y avait laissée.... et enfanta, au bout de neuf mois, le grand cabaliste Bensyrach. On dit aussi qu'Homère, Virgile, Orphée furent de savans cabalistes.

Parmi les mots les plus puissans en cabale, le fameux mot *agla* est surtout révéré. Pour retrouver les choses perdues, pour apprendre par révélations les nouvelles des pays lointains, pour faire paraître les absens, qu'on se tourne vers l'Orient, et qu'on prononce à haute voix le grand nom *agla!* Il opère toutes ces merveilles, même lorsqu'il est invoqué par les ignorans et par les pécheurs; qu'on juge quels miracles il peut faire dans une bouche cabalistique!

On peut puiser sur la cabale des instructions plus étendues dans divers ouvrages qui en traitent spécialement: 1°. *Le Comte de Gabalis*, ou Entretiens sur les sciences secrètes; par l'abbé de Villars. La meilleure édition est de 1742, in-12. 2°. *Les Génies assistans*, suite du *Comte de Gabalis*, in-12, même année. 3°. *Le Gnome irréconciliable*, suite des *Génies assistans*. 4°. *Nouveaux entretiens sur les sciences secrètes*, suite nouvelle du *Comte de Gabalis*, même année. 5°. *Lettres cabalistiques*, par le marquis d'Argens. La Haye, 1741, 6 volumes in-12. Il faut lire surtout dans cet ouvrage les lettres du cabaliste Abukiback. Voyez *Gnomes*, *Ondins*, *Salamandres*, *Sylphes*, *Zédéchias*, *etc.*

CABIRES, — Dieux des morts, adorés très-anciennement en Égypte. Bochard pense qu'il faut en-

tendre sous ce nom les trois divinités infernales : Pluton, Proserpine et Mercure ; d'autres ont regardé les cabires comme des magiciens qui se mêlaient d'expier les crimes des hommes, et qui furent honorés après leur mort. On les invoquait dans les périls et dans les infortunes. Il y a de grandes disputes sur leurs noms, qu'on ne déclarait qu'aux seuls initiés [1]. Ce qui est certain, c'est que les cabires sont des démons qui présidaient autrefois à une sorte de sabbat. Ces orgies, qu'on appelait fêtes des cabires, ne se célébraient que la nuit : l'initié, après des épreuves effrayantes, était ceint d'une ceinture de pourpre, couronné de branches d'olivier, et placé sur un trône illuminé pour représenter le maître du sabbat, pendant qu'on exécutait autour de lui des danses hiéroglyphiques.

CACODÉMON, — Mauvais démon. C'est le nom que les anciens donnaient aux esprits malfaisans ; ils appelaient spécialement ainsi un monstre effrayant, un spectre horrible, qui n'était pas assez reconnaissable pour être désigné autrement. Chaque homme avait son bon et son mauvias démon, *cacodémon*. Les astrologues appelaient aussi la douzième maison du soleil, qui est la plus mauvaise de toutes, *cacodémon*, parce que Saturne y répand ses malignes influences, et qu'on n'en peut tirer que des pronostics redoutables.

CACTONITE, — Pierre merveilleuse qui, selon quelques-uns n'est autre chose que la cornaline. On lui attribue des propriétés merveilleuses. Les anciens en faisaient des talismans qui assuraient la victoire.

CACUS, — Espèce d'ogre de l'antiquité. Il était

[1] Delandine, *L'enfer des peuples anciens*, ch. 19.

fils de Vulcain et vomissait du feu par la gueule. Ce monstre, de taille gigantesque, moitié homme et moitié bouc, mangeait les passans dans sa caverne, au pied du mont Aventin, et accrochait les têtes à sa porte. Il fut étranglé par Hercule. — Caçus a été peint quelquefois avec une tête de bête sur un corps d'homme.

CADMÉE, ou CADMIE, — Qu'on appelle plus généralement calamine, fossile bitumineux qui donne une teinte jaune au cuivre rouge, et que certains alchimistes emploient pour faire de l'or.

CADIÈRE. — Voyez *Girard*.

CADUCÉE. — C'est avec cette baguette, ornée de deux serpens entrelacés, que Mercure conduisait les âmes aux enfers et qu'il les en tirait au besoin.

CADULUS. — Un soldat nommé Cadulus avait habitude de faire dévotement ses oraisons dans l'église de son village. Un jour qu'il priait, le diable, qui se trouvait en belle humeur, voulut se donner le plaisir de le distraire, s'il était possible. Il se déguisa donc en valet; et, courant à la porte de l'église, il se mit à crier : » Cadulus, les voleurs sont chez vous; ils emmènent votre cheval et pillent votre maison; accourez vite, si vous voulez sauver quelque chose... » Cadulus ne se remua point pour cela, pensant en bon chrétien qu'il valait mieux achever son oraison que sauver sa fortune [1]. Le diable, étonné d'un pareil flegme, prit la forme d'un ours, grimpa sur le toit de l'église, fit un trou à la couverture, et se laissa tomber devant le nez de Cadulus, pour le troubler au

[1] *Majus videlicet damnum deputans orationes cedere quàm sua perdere.*

moins par une bonne peur ; mais Cadulus resta immobile, et se moqua du diable à sa barbe; puis, pour lui jouer à son tour une malice, il s'alla cloîtrer dans un bon monastère. Le diable s'efforça alors de le détourner de sa résolution, en lui criant aux oreilles : « Cadulus, où vas-tu ? Que fais-tu, Cadulus ? le supérieur que tu choisis est un hypocrite : tu attends plus de beurre que de pain, tu auras plus de pain que de beurre; tu t'abuses d'une fausse espérance, tu fais là une sottise, Cadulus, etc. » Mais, peine perdue, le pieux soldat se fit moine, et mourut dans le capuchon [1].

CÆCULUS, — Petit démon né d'une étincelle qui vola de la forge de Vulcain dans le sein de Prenesta. Il fut élevé parmi les bêtes sauvages. On le reconnut à cette particularité, qu'il vivait dans le feu comme dans son élément. Ses yeux, qui étaient fort petits, étaient seulement un peu endommagés par la fumée. Les cabalistes font de lui un salamandre.

CÆNIS, — Fille qui reçut les caresses de Neptune et fut ensuite changée en homme sous le nom de Cæneus. Mais Énée le retrouva en fille dans les enfers.

CAF, — Montagne prodigieuse qui entoure l'horizon de tous côtés, à ce que disent les musulmans. La terre se trouve au milieu de cette montagne, ajoutent-ils, comme le doigt au milieu de l'anneau. Elle a pour fondement la pierre sakhrat, dont le moindre fragment opère les plus grands miracles. C'est cette pierre, faite d'une seule émeraude, qui excite les tremblemens de terre, en s'agitant selon que Dieu le lui ordonne. Pour arriver à la montagne de Caf, il

[1] Bollandi, *Acta sanctorum*, 21, *aprilis*. Eadmeri, *sanctus Anselmus*.

ſaut traverser de vastes régions ténébreuses, ce qu'on ne peut faire que sous la conduite d'un être supérieur. C'est, dit-on, la demeure des génies. Il est souvent parlé de cette montagne dans les contes orientaux.

CAFÉ. — On disait autrefois que c'était un poison, et cette erreur n'est pas encore généralement dissipée. Voltaire et Fontenelle ont prouvé que c'était un poison un peu lent.

CAGLIOSTRO. — Joseph Balsamo, célèbre aventurier du dix-huitième siècle, connu sous le nom d'Alexandre, comte de Cagliostro, naquit, dit-on, à Palerme, le 8 juin 1743, de parens obscurs, quoique quelques-uns prétendent qu'il était fils d'un grand-maître de Malte, et de la princesse de Trébisonde; d'autres assurent même que c'était un rejeton de la race de nos rois, et qu'il descendait en droite ligne de Charles Martel.

Il montra, dès ses premières années, un esprit porté au charlatanisme et à la friponnerie; car, tout jeune encore, il escroqua soixante onces d'or à un orfévre, nommé Marano, en lui promettant de lui livrer un trésor enfoui dans une grotte, sous la garde des esprits infernaux, auxquels il l'abandonna, et qui le bâtonnèrent. Cependant Cagliostro est rangé dans le nombre des favoris de l'enfer, non pas tant pour ses fourberies qui l'obligèrent de quitter l'Italie, que pour les cures miraculeuses qu'il opéra à Strasbourg; car après avoir voyagé avec un savant alchimiste, nommé Althotas, qu'il a peint comme le plus sage des hommes, en Grèce, en Égypte, en Arabie, en Perse, à Rhodes, à Malte, où ce dernier mourut, en Angleterre, en France, etc., vivant tantôt du produit de ses compositions chimiques (il donnait dans la pierre

philosophale), tantôt de jongleries et du trafic des charmes de la belle Laurenza Feliciani, son épouse, il se rendit à Strasbourg, où il fut reçu en 1780 avec une sorte de triomphe. On prétend qu'il y fit beaucoup de bien, et qu'il guérissait les malades avec une adresse miraculeuse. On lui attribue des cures sans nombre : bienfaits et miracles qui ne pouvaient être que l'ouvrage du diable, comme le prouve judicieusement l'abbé Fiard [1].

Les uns l'ont regardé comme un homme extraordinaire, un inspiré, un saint, un vrai faiseur de vrais miracles; d'autres comme un vil charlatan : quelques-uns ont vu en lui un membre voyageur de la maçonnerie templière, constamment opulent par les secours nombreux qu'il recevait des diverses loges de l'ordre ; mais le plus grand nombre s'accorde à donner au faste qu'il étalait une source moins honorable.

Il se vantait de converser avec les anges ; et on dit qu'il faisait entendre en rase campagne des voix venant du ciel. Il institua une espèce de cabale égyptienne. De jeunes garçons et de jeunes filles, qu'il appelait ses pupilles, ou colombes, se plaçaient dans l'état d'innocence devant une grande carafe de cristal, et là, abrités d'un paravent, ils obtenaient, par l'imposition des mains du grand cophte, la faculté de communiquer avec les esprits : ils voyaient dans cette carafe tout ce qu'ils voulaient voir. — Les travaux de ces pupilles ou colombes ne se bornaient pas à cette cérémonie ; Cagliostro leur enseignait encore à découvrir les choses occultes, les événemens à venir, et les matières curieuses, quelquefois contraires à la pudeur [2]. Il y a ici plus que de la vraisemblance, ajoute

[1] *La France trompée par les mag. et les démonol. du 18e. siècle.*
[2] *Vie de Cagliostro*, traduite de l'italien, p. 134.

l'abbé Fiard ; rien de plus vrai que partout où le démon travaille, il laisse des traces profondes de sa lubricité. C'est là son trait caractéristique, et celui-ci pourrait suffire [1]. « Il est constant, ajoute-t-on, qu'il a fait paraître aux grands seigneurs de Paris et de Versailles, dans des glaces, sous des cloches de verre, et dans des bocaux, des spectres animés et se mouvant, ainsi que des personnes mortes qu'on lui demandait à voir. »

Se trouvant un jour en compagnie avec plusieurs de ses amis, ils témoignèrent l'envie de connaître ce que faisait en ce moment une dame de leur société. Aussitôt Cagliostro forma sur le parquet un carré, passa les mains dessus, et l'on vit se tracer la figure de la dame, jouant aux tressettes avec trois de ses amis. On envoya au logis de cette dame, que l'on trouva effectivement dans la même attitude, la même occupation et avec les mêmes personnes.

On rapporte aussi, comme chose très-véridique, que dans des soupers qui ont fait grand bruit à Paris, il évoquait en effet les morts illustres, tel que Socrate, Platon, Corneille, d'Alembert, Voltaire, etc. Dans sa Lettre au peuple français, datée de Londres, le 20 juin 1786, il prédit que la Bastille serait détruite, et deviendrait un lieu de promenade ; nouvelle preuve qu'il était en relation avec les diables de la révolution, comme l'observe encore le révérend abbé Fiard.

Cagliostro était très-lié avec un joueur de gobelet, qui se disait assisté d'un esprit, lequel esprit, à ce qu'on prétend, était l'âme d'un Juif cabaliste, qui avait tué son père par art magique avant la venue de Jésus-Christ. Il disait intrépidement que tous les prodiges qu'il opérait étaient l'effet d'une protection spéciale de Dieu envers lui... ; que l'Être Suprême,

[1] *La France trompée par les magiciens*, etc.

pour l'encourager, avait daigné lui accorder la vision béatifique ; etc. ; qu'il venait convertir les incrédules, propager le catholicisme.... Voilà donc un saint et un missionnaire, dit encore l'abbé Fiard.

Il se vantait d'avoir assisté aux noces de Cana ; il était par conséquent contemporain de Jésus-Christ, auquel il prédit qu'il serait crucifié. « Il ne m'a point voulu croire, ajoutait-il ; il a couru les bords de la mer, il a ramassé une bande de lazaronis, de pêcheurs, et il a prêché ; mal lui est advenu. » Il est dit ailleurs que Cagliostro était né avant le déluge [1]. On croit néanmoins qu'il fut d'abord danseur à l'Opéra sous le nom de Belmonte ; mais trouvant qu'il ne pouvait s'élever au-dessus de la médiocrité, il prit le nom de Cagliostro, colonel au service de Prusse ; quand il pensait que ce titre pouvait faire un mauvais effet, il se donnait celui de docteur ; c'est ainsi qu'il parcourut l'Allemagne.

Enfin, il fut arrêté à Rome, en 1789 ; et condamné à mort comme pratiquant la franc-maçonnerie. On aurait pu prendre un autre prétexte. Sa peine fut toutefois commuée en une prison perpétuelle, où il mourut en 1795. La haute opinion qu'on avait de lui alla si loin, que l'abbé Fiard le déclare, comme nous l'avons dit, membre du ténébreux empire et démon incarné, pendant que ses prosélytes le regardaient comme un envoyé du ciel. Il a écrit, dit-on, la relation de quelques opérations prétendues magiques, ainsi que d'une transmutation de métaux vils en or, faites à Varsovie en 1780.

On met sur son compte une mauvaise brochure qui apprend aux vieilles femmes à trouver les numéros de la loterie dans leurs rêves. On vend tous les

[1] *Charlatans célèbres*, tom. 1er., pag. 245.

ans, à Paris, un grand nombre d'exemplaires de ce fatras dont voici le titre : *Le vrai Cagliostro* ou *le Régulateur des actionnaires de la loterie*, augmenté de nouvelles cabales faites par Cagliostro, etc., in-8°., avec le portrait de l'auteur au bas duquel on a mis ces treize syllabes que l'éditeur a peut-être voulu donner comme un vers : *Pour savoir ce qu'il est, il faudrait être lui-même.* — Voyez *Loterie*.

CAGNETTE (Jeanne). Voyez *Martin*.

CAIN, — Les rabbins prétendent que Caïn, le premier homme né d'une femme, était fils d'Ève et du serpent tentateur. Les musulmans disent qu'Ève ayant deux fils, Caïn et Abel, et deux filles, Aclima et Lébuda, voulut unir Caïn avec Lébuda et Aclima avec Abel. Or, Caïn était amoureux d'Aclima. Adam, pour mettre ses fils d'accord, leur proposa un sacrifice, et, comme on sait, l'offrande de Caïn fut rejetée. Il ne voulut pourtant pas céder Aclima ; il résolut, pour l'avoir plus sûrement, de tuer son frère Abel ; mais il ne savait comment s'y prendre. Le diable, qui rôdait dans le voisinage, se chargea de lui donner une leçon. Il prit un oiseau qu'il posa sur une pierre, et avec une autre pierre il lui écrasa la tête. Caïn, bien instruit alors, épia le moment où Abel dormait, et lui laissa tomber une grosse pierre sur le front.

Après ce crime, il se trouva dans un autre embarras ; car il ne savait que faire du corps. Il l'enveloppa dans une peau de bête, et l'emporta sur ses épaules pendant quarante jours. L'infection l'obligea à la fin de déposer son fardeau, qu'il enterra ; après quoi, il mena une vie errante et vagabonde, au bout de laquelle il fut tué par un de ses petits-fils, qui, ayant la vue courte, le prit pour une bête fauve.

On dit que, depuis son crime, Caïn se souilla de toutes sortes d'infamies. Dans le second siècle de l'Église, il s'éleva une abominable secte de gnostiques, qui prit le nom de *Caïnites*. Ces misérables avaient une grande vénération pour Caïn, pour les sodomites, pour Judas Iscariote, et pour d'autres scélérats. Ils avaient un livre de l'*Ascension de saint Paul*, et un *Évangile de Judas*, qui les a fait appeler quelquefois aussi *judaïtes*. Ils mettaient la perfection à commettre sans pudeur les actions les plus infâmes : c'était plutôt une bande de libertins qu'une société d'hérétiques. Leur Ascension de saint Paul contenait tout le voyage de saint Paul dans le ciel, avec le détail de ce qu'il y avait vu.

CAINAN.— On attribue à Caïnan, fils d'Arphaxad, un traité d'*Astronomie*, gravé sur deux colonnes par les enfans de Seth, et retrouvé après le déluge par ledit Caïnan, qui l'écrivit et le laissa à ses enfans [1]. On prétend aussi, car c'était sans doute un curieux, que Caïnan découvrit encore certains ouvrages écrits par les géans, lesquels ouvrages ne sont pas venus jusqu'à nous [2].

CAIUMARATH, — Le premier homme et le premier roi, selon les Persans. C'est le même qu'Adam. Ils disent qu'il vécut mille ans, et qu'il en régna cinq cent soixante. Les Orientaux pensent qu'il inventa la doctrine des mages ; et des doctes le font conséquemment magicien.

Des savans de l'Asie content que Caïumarath est fils d'Adam ; que notre premier père, s'étant endormi, crut embrasser Ève, et que cette illusion produisit

[1] Joël, au commencement de sa Chronographie.
[2] Syncelli *Chronographiæ*, p. 80.

une plante, laquelle devint un homme : ce fut Caïumarath.

CALA (Charles), — Calabrois qui écrivait au dix-septième siècle. On recherche son *Mémoire sur l'apparition des croix prodigieuses* [1], imprimé à Naples en 1661.

CALAMITÉS. — On attribuait autrefois aux démons ou à la malice des sorciers toutes les calamités publiques; et Pierre Delancre dit que les calamités des bonnes âmes sont les joies et festoiemens des démons pipeurs [2].

CALAYA, — Montagne d'argent qui est le troisième des cinq paradis indiens. C'est là que réside le dieu Ixora ou Eswara, toujours à cheval sur un bœuf. Le bonheur des élus est de servir Ixora ou Eswara; les uns le rafraîchissent avec des éventails; d'autres portent devant lui la chandelle pour l'éclairer la nuit; il en est qui lui présentent des crachoirs d'argent quant il veut expectorer. Son sérail est peuplé de belles concubines, et les plus saints élus lui servent d'eunuques; ce qui les rend bienheureux.

CALCERAND-ROCHEZ. — Pendant que Hugues de Moncade était vice-roi de Sicile pour le roi Ferdinand d'Aragon, un gentilhomme espagnol, nommé Calcerand-Rochez, eut une vision. Sa maison était située près du port de Palerme. Une nuit qu'il était couché, et qu'il ne dormait pas, il crut entendre des hommes qui cheminaient et faisaient grand bruit dans sa basse-cour; il se leva, ouvrit la fenêtre et vit, à la clarté du crépuscule, des soldats et des gens de pied

[1] *Memorie historiche dell' apparitione delle croci prodigiose da Carlo Cala*, in-4°. In Napoli, 1661.

[2] *Tableau de l'inconstance des mauvais anges*, etc., p. 25, liv. 1.

en ordre, suivis de piqueurs; et des hommes portant des rondaches; et, après eux, venaient des gens de cheval divisés en escadrons, se dirigeant vers la maison du vice-roi. Le lendemain, Calcerand conta le tout à Moncade, qui n'en tint aucun compte; cependant, peu après le roi Ferdinand mourut, et ceux de Palerme se révoltèrent. Cette sédition, dont la vision susdite donnait clair présage, ne fut apaisée que par les bons soins de Charles d'Autriche [1].

CALCHAS, — Fameux devin de l'antiquité, qui prédit aux Grecs que le siége de Troie durerait dix ans, et qui exigea le sacrifice d'Iphigénie. Apollon lui avait donné la parfaite connaissance du passé, du présent et de l'avenir. Il serait curieux de savoir s'il aurait prédit aussi la prise de la Bastille. Sa destinée était de mourir lorsqu'il aurait trouvé un devin plus sorcier que lui. Il mourut en effet de dépit, pour n'avoir pas su deviner les énigmes du devin Mopsus.

CALEGUEJERS. — C'est le nom que les Indiens donnent aux plus redoutables d'entre les génies. Ils sont tous de taille gigantesque, et habitent ordinairement le patala ou l'enfer.

CALENDRIER. — L'ancien calendrier des païens tenait pour beaucoup au culte des astres, et presque toujours il était rédigé par des astrologues. Lorsqu'on fit un calendrier pour les chrétiens, les fêtes de la Vierge furent substituées autant qu'on le put aux nouvelles lunes ou Néoménies. L'auteur du *Calendrier romain* dit, page 101, que la raison en est prise du verset des litanies : *Pulchra ut luna* (belle comme la lune); mais, par cette raison, ses fêtes devraient

[1] Leloyer, *Disc. et Hist. des spectres*, pag. 272.

arriver le dimanche, car il y a, dans le verset suivant : *Electa ut sol* (choisie comme le soleil). » Le même auteur ajoute que la Saint-Jean n'a été portée au 24 de juin que parce que les jours commencent alors à diminuer, et que saint Jean avait dit, en parlant de Jésus-Christ : « Il faut qu'il croisse et que je diminue [1]. » L'auteur du calendrier assure encore que la fête de l'Assomption est placée au 15 du mois d'Auguste, nommé par nous août, parce que le soleil est alors dans le signe de la vierge [2].

Ce serait peut-être ici l'occasion de parler du *Calendrier des bergers*, de l'*Almanach du bon laboureur*, du *Messager boiteux de Bâle en Suisse*, et de cent autres recueils où l'on voit exactement marqués les jours où il fait bon rogner ses ongles et prendre des clystères ; mais ces détails nous mèneraient trop loin. Voyez *Almanach*.

CALI, — Reine des démons et sultane de l'enfer indien. On la représente tout-à-fait noire, avec un collier de crânes d'or. On lui offrait autrefois des victimes humaines.

CALICE DU SABBAT. — On voit, dans Pierre Delancre, que lorsque les prêtres sorciers disent la messe au sabbat, ils se servent d'une hostie et d'un calice noirs, et qu'à l'élévation ils disent ces mots : *Corbeau noir ! corbeau noir !* ce qui ne peut pas faire merveilles.

CALIGULA. — On prétend qu'il fut empoisonné ou assassiné par sa femme. Suétone dit qu'il apparut plusieurs fois après sa mort, et que sa maison fut in-

[1] *Opportet illum crescere, me autem minui.*
[2] Voltaire, *Dictionn. philos.*, au mot *Almanach.*

festée de monstres et de spectres, jusqu'à ce qu'on lui eût rendu les honneurs funèbres [1].

CALMET (Dom Augustin), — Bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, l'un des savans les plus laborieux et les plus utiles de son ordre, mort en 1757, dans son abbaye de Senones. Il était aussi crédule que savant; mais il avait tant de bonhomie, que Voltaire, qui riait de lui sans fiel, mit ces quatre vers au bas de son portrait :

Des oracles sacrés que Dieu daigna nous rendre
Son travail assidu perça l'obscurité;
Il fit plus, il les crut avec simplicité,
Et fut, par ses vertus, digne de les entendre.

Tout le monde connaît son *Dictionnaire de la Bible* et ses grands Commentaires sur tous les livres sacrés. Nous le citons surtout ici pour sa *Dissertation sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenans et vampires de Hongrie, de Bohème, de Moravie et de Silésie*, in-12, Paris, 1746. La meilleure édition est de 1751, Paris, 2 vol. in-12. Ce livre est fait avec la plus grande bonne foi; mais l'auteur ne doute de rien; il reconnaît que les anges, les démons et les âmes des morts peuvent se montrer, et il admet les vampires. Il est vrai qu'il rapporte ce qui lui est contraire aussi bien que ce qui lui est favorable; mais comme il y a plus de contes de vieilles que de faits approfondis, il se décide nécessairement pour les croyances populaires. On trouvera tous les traits qu'il raconte cités à leur place dans ce dictionnaire. Voyez surtout *Vampires*.

CALUNDRONIUS, — Pierre magique dont on ne

[1] Delandine, *Enfer des peuples anciens*, chap. 11, pag. 316. Delancre, *L'inconstance des démons*, etc., liv. 6, pag. 461.

désigne ni la couleur ni la forme, mais qui a la vertu d'éloigner les esprits malins, de résister aux enchantemens, de donner à celui la porte l'avantage sur ses ennemis, et de chasser l'humeur noire.

CALVAIRE. — « Un peu au-dessous du trou de la croix, on voit une crevasse du rocher qui se fendit au tremblement de terre de la passion. C'est par cette fente, qui descend à une profondeur inconnue, que le sang de Jésus-Christ ruissela, dit-on, sur le crâne d'Adam pour le purifier. On voit au-dessous une chapelle dédiée au premier homme. La fente du rocher paraît derrière l'autel de cette chapelle; et les femmes chrétiennes qui vont y faire leurs prières arrachent leurs cheveux et les jettent dans cette fente. On ne sait pas l'origine de cette coutume superstitieuse; mais cette multitude de cheveux a empêché jusqu'ici de sonder la miraculeuse fente, qui est assez profonde, selon l'avis de quelques doctes, pour aller jusqu'aux enfers [1].

CALVIN (JEAN), — Second chef de la réforme, né à Noyon en 1509. Ce fanatique, qui fit brûler Michel Servet pour avoir attaqué le dogme de la Trinité, n'était pas seulement hérétique; on l'accusa encore d'avoir été magicien. Il faisait des miracles à l'aide du diable, qui quelquefois ne le servait pas bien, car un jour il voulut faire croire qu'il ressuscitait un homme qui n'était pas mort; et, après qu'il eut fait ses conjurations sur le compère, lorsqu'il lui ordonna de se lever, celui-ci n'en fit rien, et on trouva qu'icelui compère était mort tout de bon pour avoir voulu jouer cette mauvaise comédie [2]. Les orthodoxes ajoutent que Cal-

[1] *Dictionnaire des reliques*, au mot *Calvaire*.

[2] Boguet, *Discours des sorciers*, chap 18.

vin fut étranglé par le diable, ce qui n'est pourtant pas démontré.

CAMBIONS, — Enfans des démons. Delancre et Bodin pensent que les démons incubes peuvent s'unir aux démons succubes, et qu'il naît de leur commerce des enfans hideux qu'on nomme cambions, lesquels sont beaucoup plus pesans que les autres, avalent tout sans en être plus gras, et tariraient trois nourrices, qu'ils n'en profiteraient pas mieux [1]. Luther dit dans ses Colloques que ces enfans-là ne vivent que sept ans; il raconte qu'il en vit un qui criait dès qu'on le touchait, et qui ne riait que quand il arrivait dans la maison quelque chose de sinistre.

Maïole rapporte qu'un mendiant galicien excitait la pitié publique avec un cambion; qu'un jour un cavalier, voyant ce gueux très-embarrassé pour passer un fleuve, prit, par compassion le petit enfant sur son cheval; mais qu'il était si lourd que le cheval pliait sous le poids. Peu de temps après, le mendiant, étant pris, avoua que c'était un petit démon qu'il portait ainsi, et qu'icelui démon avait toujours agi de telle sorte depuis qu'il le traînait avec lui, que personne ne lui refusait l'aumône [2].

CAMÉLÉON. — Démocrite, au rapport de Pline, avait fait un livre spécial sur les innombrables superstitions auxquelles cet emblème du courtisan a donné lieu. Un plaideur était sûr de gagner son procès, s'il portait avec lui la langue d'un caméléon arrachée à l'animal pendant qu'il vivait. On faisait tonner et pleuvoir en brûlant sa tête et son gosier sur un feu de bois

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, liv. 3, à la fin. Bodin, *Démonomanie*, liv. 2, chap. 7.

[2] Boguet, *Discours des sorciers*, chap. 14.

de chêne, ou bien en rôtissant son foie sur une tuile rouge. Boguet n'a pas manqué de remarquer cette merveille, dans le chapitre 23 de ses discours des sorciers. L'œil droit d'un caméléon vivant, arraché et mis dans du lait de chèvre, formait un cataplasme qui faisait tomber les taies des yeux; sa queue arrêtait le cours des rivières. On se guérissait de toute frayeur en portant sur soi sa mâchoire droite; et une femme accouchait sans douleur et sans danger, si on lui liait sur le ventre la langue du Caméléon.

Des curieux assurent encore que cet animal ne se nourrit que de vent. Mais il est constant qu'il mange des insectes; et d'ailleurs, comment aurait-il un estomac et tous les organes de la digestion, s'il n'avait pas besoin de digérer? comment encore, s'il ne mange pas, produit-il les excrémens, dont les anciens se servaient comme d'un remède magique pour nuire à leurs ennemis.

On sait au reste que cette espèce de lézards était impure suivant la loi de Moïse. Il a la tête grosse et longue, quatre pieds dont chacun a trois doigts, une longue queue plate, le museau allongé en pointe obtuse, le dos aigu, la peau hérissée comme une scie depuis le dos jusqu'à la dernière jointure de la queue, avec une espèce de crête sur la tête, qui est sans oreille. A l'égard de sa couleur, elle paraît varier continuellement, selon la réflexion des rayons du soleil et la position où l'animal se trouve par rapport à ceux qui le regardent: c'est ce qui l'a fait comparer à l'homme de cour.

Delancre dit, d'un autre côté, que le caméléon est l'emblème des sorciers, et qu'on en trouve toujours dans les lieux où s'est tenu le sabbat.

CAMÉRARIUS (JOACHIM), — Savant allemand du

seizième siècle. On recherche son traité *de la nature et des affections des démons* [1], et son *Commentaire sur les divinations* [2]. Nous indiquerons aussi, de Barthelemi Camerario, Bénéventin, mort en 1564, un livre *sur le feu du Purgatoire* [3]; les centuries de Jean Rodolphe Camérarius, médecin allemand du dix-septième siècle, sur *les Horoscopes et l'Astrologie* [4]; et le fatras du même auteur sur *les Secrets merveilleux de la Nature* [5]. Enfin Élie Camérarius, autre savant de Tubingue, a écrit en faveur de la magie et des apparitions, des livres que nous ne connaissons pas.

CAMPANELLA (THOMAS), — Dominicain du seizième siècle, qu'on a mis au nombre des hommes merveilleux. Il était né dans un bourg de la Calabre en 1568. Courant le pays tout jeune encore, il rencontra un rabbin qui l'initia dans les secrets de l'alchimie, et qui lui apprit toutes les sciences en quinze jours, au moyen de l'art notoire. Avec ces connaissances, Campanella se mit à combattre la doctrine d'Aristote alors en grande faveur. Ceux qu'il attaqua se hâtèrent de l'accuser de magie; et il fut obligé de s'enfuir de Naples. On s'empara de ses cahiers; l'inquisition, y trouvant des choses qu'elle ne comprenait pas, fit jeter l'auteur dans un cachot, et il se vit con-

[1] *De Naturâ et affectionibus dæmonum libri duo*, Lypsiæ, 1576, in-8°.

[2] *Commentarius de generibus divinationum, ac græcis latinisque earum vocabulis*, Lipsiæ, 1576, in-8°.

[3] *De Purgatorio igne*, Romæ, 1557.

[4] *Horarum natalium centuriæ II pro certitudine astrologiæ*, in-4°., Francfort, 1607 et 1610.

[5] *Sylloge memorabilium medicinæ et mirabilium naturæ arcanorum centuriæ XII*, Strasbourg, in-12, 1624. L'édition in-8°. de Tubingue, 1683, est augmentée et contient XX centuries.

damné, comme sorcier, à une détentio n perpétuelle. Il n'en sortit qu'à la demande du pape, en 1626, et vint à Paris, où Richelieu le reçut avec distinction ; il mourut chez les jacobins de la rue Saint-Honoré, le 21 mai 1639. On assure qu'il avait prédit l'époque de sa mort. Nous ne citerons de ses ouvrages, que ses quatre livres *du sens des choses et de la magie* [1], et ses six livres d'*astrologie* [2], où l'auteur s'efforce d'accorder les idées astrologiques avec la doctrine de saint Thomas.

CAMPETTI, — Hydroscope, qui renouvela à la fin du dernier siècle les merveilles de la baguette divinatoire. Il était né dans le Tyrol. Mais il a fait beaucoup moins de bruit que Jacques Aymar, parce que le charlatanisme tombe un peu de jour en jour. Au lieu de baguette pour découvrir les sources, les trésors cachés, et les traces de vol ou de meurtre, il se servait d'un petit pendule formé d'un morceau de pyrite, ou de quelque autre substance métallique suspendue à un fil qu'il tenait à la main. Ses épreuves n'ont pas eu de suites convaincantes. Voyez *Baguette divinatoire*.

CAMUZ (Philippe), — Romancier espagnol du seizième siècle. On lui attribue *la vie de Robert le Diable, appelé depuis sa conversion l'homme de Dieu* [3], qui fait maintenant partie de la bibliothéque bleue. Voyez *Robert le diable*.

CANATE, — Montagne d'Espagne, fameuse dans dans les anciennes chroniques; il y avait au pied une

[1] *De sensu rerum et magiâ libri IV*, etc., Francfort, in-4°., 1620.

[2] *Astrologicorum libri VI*, in-4°., Lyon, 1629. L'édition de Francfort 1630 est plus recherchée, parce qu'elle contient un septième livre intitulé *De fato syderali vitando*.

[3] *La vida de Roberto el Diablo*, etc., Séville, in-folio, 1629.

caverne où les mauvais génies faisaient leur résidence ; et les chevaliers qui s'en approchaient étaient bien sûrs d'être enchantés, s'il ne leur arrivait pas pis.

CANCER ou L'ÉCREVISSE, — L'un des signes du zodiaque. Ceux qui naissent sous cette constellation sont en général gourmands, et courront de grands dangers sur l'eau. Voyez *Horoscopes*.

CANG-HY, — Dieu des cieux inférieurs, chez les Chinois. Il a pouvoir de vie et de mort. Trois esprits subalternes sont ses ministres : Tanquam, qui préside à l'air, dispense la pluie ; Tsuiquam, qui gouverne la mer et les eaux, envoie les vents et les orages ; Teiquam, qui préside à la terre, surveille l'agriculture et se mêle quelquefois des batailles qui se donnent en plein champ.

CANICULE, — Constellation qui domine dans le temps des grandes chaleurs. Les Romains, persuadés de la malignité de ses influences, lui sacrifiaient tous les ans un chien roux. Une vieille opinion populaire exclut tous les remèdes dans cette saison, et remet à la nature la guérison de toutes les maladies. Autrefois on croyait généralement que les médecins étaient inutiles alors. — C'est aussi une croyance encore très-répandue, mais dénuée de fondement, qu'il est dangereux de se baigner dans la canicule. — La canicule doit son nom à l'étoile Syrius, ou le *chien*.

CANIDIA, — Magicienne dont parle Horace ; elle nouait l'aiguillette ; elle enchantait avec des figures de cire. On assure même qu'elle faisait descendre la lune du ciel par ses conjurations magiques.

CANTAPRITANUS (THOMAS), — Chanoine régulier et ensuite dominicain, qui vivait au treizième

siècle. Il a écrit sur les miracles [1] un mauvais ouvrage rempli d'extravagances, qui a eu plusieurs éditions.

CANTERME, — Nom que donnaient les anciens à certains enchantemens et maléfices.

CANTWEL (André-Samuel-Michel), — Mort bibliothécaire des invalides le 9 juillet 1802. Il est auteur d'un roman intitulé : *le Château d'Albert* ou *le Squelette ambulant*, 1799, 2 vol. in-18.

CANUS ou CANO (Melchior), — Évêque des Canaries, mort à Tolède en 1560. Il s'est élevé avec assez d'acharnement contre les jésuites, qu'il présentait comme *les précurseurs de l'antéchrist*; et ils ne purent se fixer à Salamanque qu'après qu'il en fut sorti.

CAOUS. — Les Orientaux donnent ce nom à des génies malfaisans, qui habitent les cavernes du Caucase.

CAPISTRAN (Jean de), — Né dans l'Abruzze au quatorzième siècle; il est l'auteur d'un *Traité du Jugement dernier*, d'un *Traité de l'antechrist*, et de quelques autres ouvrages écrits dans le goût du temps.

CAPNOMANCIE, — Divination par la fumée. Les anciens en faisaient souvent usage : on brûlait de la verveine et d'autres plantes sacrées; on observait la fumée de ce feu, les figures et la direction qu'elle prenait, pour en tirer des présages. On distinguait deux sortes de capnomancie, l'une qui se pratiquait en jetant sur des charbons ardens des grains de jasmin ou de pavots, et en observant la fumée qui en sortait; l'autre, qui était la plus usitée, se pratiquait

[1] Thomæ Cantapritani, *Miraculorum libri duo, cum notis Georgii Colvenerii*, in-18, Duæci, 1597, 1605, 1627.

par la méthode que nous avons indiquée ; elle consistait aussi à examiner la fumée des sacrifices. Quand cette fumée était légère et peu épaisse, c'était bon augure. On respirait même cette fumée ; et l'on pensait qu'elle donnait des inspirations.

CAPPAUTAS, — Grosse pierre brute qui passait pour guérir de la frénésie ceux qui allaient s'y asseoir ; elle se trouvait à trois stades de Gytheum en Laconie.

CAPPEL (Louis), — Professeur de théologie à Saumur, au commencement du dix-septième siècle. Il a laissé un *Traité de l'état des âmes après la mort*, qu'on ne lit plus.

CAPRICORNE, — l'un des signes du zodiaque. Ceux qui naissent sous cette constellation sont généralement farouches, soupçonneux, et quelquefois dissimulés. Voyez *Horoscopes*.

CAPUCIN. — L'abbé de Voisenon redoutait la rencontre d'un capucin, comme un mauvais présage. Un jour qu'il était allé à la chasse sur un terrain très-giboyeux, il eut le malheur d'apercevoir un capucin. Dès ce moment, il ne put tirer un seul coup juste, et comme on se moquait de lui : « Vraiment, messieurs, dit-il, vous en parlez fort à votre aise ; vous n'avez pas rencontré un capucin [1]. »

CAPPERON, — Ancien doyen de Saint-Maixant. Il publia dans le Mercure de 1726 une lettre sur les fausses apparitions, que Lenglet-Dufresnoy a réimprimée dans son recueil. Capperon montre peu de crédulité ; il combat les apparitions avec d'assez bonnes raisons. Entre plusieurs traits qu'il raconte, nous

[1] M. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, etc., tom. 1, p. 509.

citerons celui-ci. Il fut consulté sur une femme » qui disait voir chaque jour, à midi, un esprit en » figure d'homme, vêtu de gris, avec des boutons » jaunes, lequel la maltraitait très-fort, lui donnant » même de grands soufflets; ce qui paraissait d'autant plus certain, qu'une de ses voisines protestait » qu'ayant mis sa main contre la joue de cette femme, » dans le temps qu'elle se disait maltraitée; elle avait » senti que quelque chose d'invisible la repoussait » fortement. Ayant appris que cette femme était » veuve et qu'elle n'avait que vingt-cinq ans, Capperon conclut qu'il fallait lui faire une saignée, avec » la précaution de lui en cacher le motif, ce qui » ayant été exécuté, l'apparition s'évanouit. »

Tous les traits qu'il rapporte, et tous ses raisonnemens, prouvent que les vapeurs ou l'imagination troublée sont la cause de toutes les visions. Cependant, il admet, en sa qualité d'ecclésiatique, les visions des livres saints; mais il repousse toutes les autres assez généralement. Il parle d'une femme à qui un esprit venait tirer toutes les nuits la couverture. Il lui donna de l'eau bénite, en lui disant d'en asperger son lit, et que cette eau, particulièrement bénite contre les revenans, la délivrerait de sa vision. Ce n'était que de l'eau ordinaire; mais l'imagination de la vieille femme se rassura par ce petit stratagème, qu'elle ne soupçonnait pas, et elle ne vit plus rien.

CAQUEUX ou CACOUX. — Les cordiers, nommés *Caqueux* ou *Cacoux*, en Bretagne, sont relégués dans certains cantons du pays comme des espèces de parias; on les évite; ils inspirent même de l'horreur, parce qu'ils font des cordes, autrefois instrumens de mort et d'esclavage. Ils ne s'alliaient jadis qu'entre eux, et l'entrée des églises leur était

interdite. Ce préjugé commence à se dissiper ; cependant ils passent encore pour sorciers. Ils profitent de ce renom : ils vendent des talismans qui rendent invulnérable, des sachets à l'aide desquels on est invincible à la lutte, ils prédisent l'avenir ; on croit aussi qu'ils jettent de mauvais vents. On les disait, au quinzième siècle, juifs d'origine, et séparés par la lèpre du reste des hommes. Le duc de Bretagne, François II, leur avait enjoint de porter une marque de drap rouge sur un endroit apparent de leur robe. On assure que le vendredi saint, tous les caqueux versent du sang par le nombril. Néanmoins on ne fuit plus devant les cordiers ; mais on ne s'allie pas encore aisément avec leurs familles [1].

CARABIA ou DÉCARABIA, — Démon peu connu, quoiqu'il jouisse d'un grand pouvoir au sombre empire ; car il est roi d'une partie de l'enfer, et comte d'une autre province considérable. Il se présente sous la figure d'une étoile. Il connaît les vertus des plantes et des pierres précieuses ; il domine sur les oiseaux, qu'il rend extrêmement familiers. Trente légions sont à ses ordres [2].

CARACALLA. — L'empereur Caracalla venait d'être tué par un soldat ; au moment où l'on n'en savait encore rien à Rome, on vit un diable en forme humaine qui menait un âne, tantôt au Capitole, tantôt au palais de l'empereur, en disant tout haut qu'il cherchait maître. On lui demanda s'il cherchait l'empereur Caracalla ; il répondit que celui-là était mort, sur quoi il fut pris pour être envoyé à l'empereur, et il dit ces mots : « Je m'en vais donc, puisqu'il le faut,

[1] Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. 3, p. 146, t. 1er., etc.
[2] Wierus, *In pseudomonarchiâ dæm.*

non à l'empereur que vous pensez, mais à un autre ; » là dessus on le conduisit de Rome à Capoue, où il disparut, sans qu'on ait jamais su ce qu'il devint [1].

CARACTÈRES. — La plupart des talismans doivent leurs vertus à des caractères sacrés que les anciens regardaient comme de sûrs préservatifs. Le fameux anneau de Salomon, qui soumit les génies à la volonté de ce roi magicien, devait toute sa force à des caractères cabalistiques. Origène condamnait chez les premiers chrétiens l'usage superstitieux des plaques de cuivre ou d'étain chargées de caractères, qu'il appelle des restes de l'idolâtrie. L'*enchiridion* du pape Léon III, le *Dragon rouge*, les *Clavicules de Salomon*, indiquent dans tous leurs secrets magiques des caractères incompréhensibles, tracés dans des triangles ou dans des cercles, comme des moyens puissans et certains pour l'évocation des esprits. Souvent aussi des sorciers se sont servis de papiers sur lesquels ils avaient écrit avec du sang des caractères indéchiffrables; et ces pièces, produites dans les procédures, ont été admises en preuves de maléfices jetés. Nous avons dit quel était le pouvoir des mots *agla*, *abracadabra*, etc. Voyez *Talismans*.

CARADOC, — Saint homme qui s'était retiré dans une petite île du nord, pour y mener la vie solitaire. Le diable vint lui offrir ses services sous une forme humaine. « Que me demandes-tu, dit Caradoc? tu n'as rien à faire ici. — Je ne viens point avec des vues intéressées, répondit le diable; vous êtes seul, vous n'avez point de serviteur, et je m'offre pour vous servir si vous le voulez bien ; observez que je le fais gratuitement, et pour le seul plaisir de vous voir et de

[1] Leloyer, *Hist. et disc. des spectres*, liv. 3, chap. 16.

profiter en votre sainte compagnie.... » — « Va-t'en, reprit Caradoc ; je n'ai besoin ni de toi, ni des tiens.... » Après cela, Caradoc se mit au travail.

Comme il s'échauffait considérablement, il ôta sa ceinture. Le diable, qui s'était caché dans un coin, la prit bien vite, et s'amusa à l'essayer. Quand Caradoc eut achevé sa besogne, il chercha sa ceinture; elle ne se trouva point ; mais, en vertu de la sainte perspicacité de ses yeux, il aperçut le diable qui riait aux éclats de se voir ceint de la courroie de Caradoc, et qui s'occupait continuellement à l'ôter, à la remettre, à singer les faiseurs de passe-passe, et à sauter par-dessus le vénérable ceinturon, comme les enfans sautent avec une corde. Caradoc réclama vigoureusement son cuir; mais il pouvait le demander sans insulte, le diable n'avait pas envie de le garder. Il le rendit au saint homme et se retira, fâché de ne trouver parmi les mortels que des injures pour des offres de services, et des esprits trop mal faits pour entendre la plaisanterie [1].

CARDAN (JÉROME), — Médecin, astrologue et visionnaire, né à Pavie en 1501, mort à Rome en 1576. Il nous a laissé une histoire de sa vie, où il avoue sans pudeur tout ce qui peut tourner à sa honte. Il se fit beaucoup d'ennemis par sa mauvaise humeur et ses mœurs; du reste, ce fut un des plus grands hommes de son temps. Il fit faire de grands pas aux mathématiques, et il paraît qu'il était assez habile médecin ; mais il avait une imagination presque toujours délirante, et on l'a souvent excusé en disant qu'il était fou.

Il rapporte, dans le livre *De vitâ propriâ*, que,

[1] Bollandi, *Acta sanctorum*, 13 *aprilis; legendæ Joannis Capgravii*, *Carradocus*.

quand la nature ne lui faisait pas sentir quelque douleur, il s'en procurait lui-même en se mordant les lèvres, ou en se tiraillant les doigts jusqu'à ce qu'il en pleurât, parce que, s'il lui arrivait d'être sans douleur, il ressentait des saillies et des impétuosités si violentes, qu'elles lui étaient plus insupportables que la douleur même. D'ailleurs, il aimait le mal physique, à cause du plaisir qu'il éprouvait ensuite quand ce mal cessait. Il dit, dans le livre 8 de la Variété des choses, qu'il tombait en extase quand il voulait, et qu'alors son âme voyageait hors de son corps, qui demeurait impassible et comme inanimé.

Il donnait dans l'alchimie, et prétendait avoir deux âmes, l'une qui le portait au bien et à la science, l'autre qui l'entraînait au mal et à l'abrutissement.

Il assure que, dans sa jeunesse, il voyait clair dans les ténèbres; que l'âge affaiblit en lui cette faculté; que cependant, quoique vieux, il voyait encore, en s'éveillant au milieu de la nuit, mais moins parfaitement que dans son âge tendre. Il avait cela de commun, disait-il, avec l'empereur Tibère.

On voit, dans ses ouvrages, qu'il croyait à la cabale et qu'il faisait grand cas des secrets cabalistiques. Il dit quelque part que, la nuit du 13 au 14 août 1491, sept démons ou esprits élémentaires de haute stature apparurent à Facio Cardan, son père (presque aussi fou que lui), ayant l'air de gens de quarante ans, vêtus de soie, avec des capes à la grecque, des chaussures rouges et des pourpoints cramoisis; qu'ils se dirent hommes aériens, assurant qu'ils naissaient et mouraient; qu'ils vivaient trois cents ans; qu'ils approchaient beaucoup plus de la nature divine que les habitans de la terre; mais qu'il y avait néanmoins entre eux et Dieu une distance infinie. Ces hommes aériens étaient sans doute des sylphes.

Il prétendait lui-même avoir, comme Socrate, un démon familier, qu'il plaçait entre les substances humaines et la nature divine, et qui se communiquait à lui par les songes. Il est évident que ce démon était encore un esprit élémentaire; car, dans le dialogue intitulé *Tetim*, et dans le traité *De libris propriis*, il dit que son démon familier tient de la nature de Mercure et de celle de Saturne. On sent bien qu'il s'agit ici des planètes. Il avoue ensuite qu'il doit tous ses talens, sa vaste érudition et ses plus heureuses idées à son démon. « Or, si Cardan était quelquefois plus simple qu'un enfant, comme dit l'historien de Thou, souvent aussi il paraissait au-dessus de l'homme. » Tous les anciens l'ont jugé avec une admiration semblable; et, en faisant son éloge, ils ont fait la part de son démon familier, ce qu'il est bon de remarquer en passant, pour l'honneur des esprits. Cardan assurait aussi que son père avait été servi trente-un ans par un esprit familier.

Comme ses connaissances en astrologie étaient fort grandes, il prédit à Édouard VI, roi d'Angleterre, plus de cinquante ans de règne, d'après les règles de l'art. Malheureusement Édouard VI mourut à seize ans.

Ces mêmes règles lui avaient fait voir clairement qu'il ne vivrait que quarante-cinq ans. Il régla sa fortune en conséquence; ce qui l'incommoda fort le reste de sa vie. Quand il se vit trompé dans ses calculs, il refit son thème, et trouva qu'au moins il ne passerait pas la soixante-quinzième année. La nature s'obstina encore à démentir l'astrologie; mais alors, pour soutenir sa réputation, et ne pas supporter davantage la honte d'un démenti (car il pensait que l'art était infaillible, et que lui seul avait pu se tromper), on assure que Cardan se laissa mourir de faim.

« De tous les événemens annoncés par les astrologues, je n'en trouve qu'un seul qui soit réellement arrivé tel qu'il avait été prévu, dit un écrivain du dernier siècle [1], c'est la mort de Cardan, qu'il avait lui-même prédite et fixée à un jour marqué. Ce grand jour arriva : Cardan se portait bien; mais il fallait mourir ou avouer l'insuffisance et la vanité de son art; Cardan ne balança pas; et, se sacrifiant à la gloire des astres, il se tua lui-même; car il n'avait pas expliqué s'il périrait par une maladie, ou par un suicide. »

Il faut rappeler aussi, parmi les extravagances astrologiques de Cardan, qu'il avait dressé l'horoscope de Jésus-Christ, qu'il publia en Italie et en France. Il trouvait dans la conjonction de Mars avec la lune au signe de la balance le genre de mort de Jésus; et le mahométisme dans la rencontre de Saturne avec le Sagittaire, à l'époque de la naissance du Sauveur.

En somme, Jérôme Cardan fut un homme superstitieux, qui avait plus d'imagination et d'esprit que de jugement. Ce qui est bizarre, c'est que, croyant à tout, on l'accusa d'être athée. On le poursuivit aussi comme magicien; mais alors on soupçonnait de magie tous ceux qui s'occupaient des mathématiques et des sciences naturelles; et Cardan était le plus habile naturaliste et le plus grand mathématicien de son siècle.

Il est vrai qu'il osa dire, malgré sa crédulité extrême, que la plupart des prestiges de la sorcellerie n'étaient que des écarts d'imagination ou du charlatanisme. « Ce qui prouve bien, ajoute Delancre, qu'il était grand magicien, sans compter qu'il avait été

[1] *Essai sur les superstitions*, par M. L. C., in-12.

bien instruit en la magie par son père, lequel avait eu trente-un ans un démon enfermé dans une cassette, et discourait avec ce démon sur toutes ses affaires[1]. »

On trouvera beaucoup de choses extravagantes ou merveilleuses dans presque tous ses ouvrages, qui ont été recueillis en 10 volumes in-folio, principalement dans les livres de *la Variété des choses*, de *la Subtilité des démons*, etc., et dans son *Traité des songes*[2]. Voyez *Métoposcopie*.

CARENUS (Alexandre), — Auteur d'un *Traité des songes*[3] publié à Padoue en 1575.

CARLOSTAD (André Bodenstein de), — Archidiacre de Wurtemberg, d'abord partisan, ensuite ennemi de Luther. Il porta l'impiété jusqu'à nier la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, après après avoir gagé avec Luther, le verre à la main, qu'il soutiendrait cette erreur. Il abolit la confession auriculaire, le précepte du jeûne, et l'abstinence des viandes. Il fut le premier prêtre qui se maria publiquement en Allemagne; il permit aux moines de sortir de leurs monastères et de renoncer à leurs vœux; il fit de mauvais ouvrages, aujourd'hui méprisés de toutes les sectes, et voici ce qui lui arriva, selon le récit de Mostrovius :

Le jour que Carlostad prononça son dernier sermon, un grand homme noir, à la figure triste et décomposée, monta après lui dans la chaire, et lui annonça qu'il irait le voir dans trois jours. D'autres disent que l'homme noir se tint devant lui, le regardant d'un œil fixe à quelques pas de la chaire. Quoi qu'il en soit,

[1] *L'Incrédulité et mécréance, etc.*, traité 1er., p. 13, etc.
[2] *Hieronymus Cardanus, De somniis*, Bâle, 1585, in-4°.
[3] Alex. Carenus, *De somniis*, in-4°. Patavii, 1575.

Carlostad se troubla; il dépêcha son sermon, et au sortir de la chaire il demanda si l'on connaissait l'homme noir qui venait de sortir du temple; mais personne que lui ne l'avait vu.

Cependant le même fantôme noir était allé à la maison de Carlostad, et avait dit au plus jeune de ses fils : « Souviens-toi d'avertir ton père que je re- » viendrai dans trois jours, et qu'il se tienne prêt.... » Quand l'archidiacre rentra chez lui, son fils lui raconta cette circonstance. Carlostad épouvanté se mit au lit, et trois jours après, le 25 décembre 1541, le diable lui tordit le cou. L'événement eut lieu dans la ville de Bâle. »

CARMENTES, — Déesses tutélaires des enfans chez les anciens. Elles ont été remplacées par nos fées; elles présidaient à la naissance, chantaient l'horoscope du nouveau né, lui faisaient un don, comme les fées en Bretagne, et recevaient de petits présens de la part des mères. Elles ne se montraient pas; cependant on leur servait à dîner dans une chambre isolée, pendant les couches. On donnait aussi, chez les Romains, le nom de carmentes aux devineresses célèbres; et l'une des plus fameuses prophétesses de l'Arcadie, s'est nommée Carmentis. On l'a mise au rang des dieux.

CARNAVAL. — Les Gaulois croyaient que Mythras présidait aux constellations; ils le représentaient avec l'un et l'autre sexe, et l'adoraient comme le principe de la chaleur, de la fécondité, et des bonnes et mauvaises influences. Les initiés à ses mystères

[1] Cette anecdote se trouve encore dans les écrits de Luther, et dans un livre du dernier siècle, intitulé : *La Babylone démasquée*, ou *Entretiens de deux dames hollandaises sur la religion catholique romaine*, etc., p. 226; édition de Pépie, rue Saint-Jacques, à Paris, 1727.

étaient partagés en plusieurs confréries, dont chacune avait pour symbole une constellation, les confrères célébraient leurs fêtes, et faisaient leurs processions et leurs festins, déguisés en lions, en béliers, en ours, en chiens, etc., c'est-à-dire sous les figures qu'on suppose à ces constellations. Ainsi, nos mascarades et nos bals, dont voilà sans doute l'origine, étaient autrefois des cérémonies de religion [1].

On demandait à un Turc revenu d'Europe ce qu'il y avait vu de remarquable. « A Venise, répondit-il, ils deviennent fous pendant un temps de l'année; ils courent déguisés par les rues, et cette extravagance augmente au point que les ecclésiastiques sont obligés de l'arrêter; de savans exorcistes font venir les malades un certain jour (le mercredi des Cendres), et, aussitôt qu'ils leur ont répandu un peu de cendres sur la tête, le bon sens leur revient, et ils retournent à leurs affaires. » Voyez *Mascarades*.

CARNUS, — Devin d'Acarnanie, qui, ayant prédit de grands malheurs sous le règne de Codrus, fut tué à coups de flèches comme magicien. Apollon envoya la la peste pour venger sa mort.

CARON. — La fable du batelier des enfers vint, dit-on, de Memphis, en Grèce. Fils de l'Érèbe et de la Nuit, il traversait le Cocyte et l'Achéron dans une barque étroite. Vieux et avare, il n'y recevait que les ombres de ceux qui avaient reçu la sépulture et qui lui payaient son passage. Nul mortel pendant sa vie ne pouvait y entrer, à moins qu'un rameau d'or consacré à Proserpine, ne lui servît de sauf-conduit; et le pieux Énée eut besoin que la sibylle lui en fît présent, lorsqu'il voulut pénétrer dans le royaume de Plu-

[1] Saint-Foix, *Essais sur Paris*, tom. 2.

ton. Long-temps avant le passage de ce prince, le nocher infernal avait été puni et exilé pendant un an, dans un lieu obscur du Tartare, pour avoir reçu dans son bateau Hercule, qui ne s'en était pas muni.

Mahomet, dans son Alcoran, chap. 28, a confondu Caron avec Coré, cet Israélite audacieux que la terre engloutit à la prière de Moïse. L'Arabe Mutardi, dans son ouvrage sur l'Égypte, a presque suivi le sentiment de son prophète : Caron, suivant lui, fut oncle du législateur juif; et, comme il soutint toujours son parti avec zèle, ce dernier lui apprit l'alchimie et le secret du grand œuvre, avec lequel il amassa des sommes immenses. Hérodote nous a indiqué l'opinion la plus sûre : Caron fut d'abord un simple prêtre de Vulcain, mais qui sut usurper en Égypte le souverain pouvoir. Parvenu au faîte de la grandeur, il voulut rendre son nom immortel par un ouvrage qui pût attester, dans tous les siècles, l'étendue de sa magnificence. Le tribut qu'il imposa sur les inhumations, lui fournit des trésors qui facilitèrent son dessein. C'est à lui que l'on doit ce labyrinthe égyptien, qui fut d'abord le palais qu'il se plut à habiter et qui passa ensuite dans l'opinion vulgaire pour faire partie des enfers [1].

*Histoire populaire de Caron, tirée du second voyage de Paul Lucas.*

« Le lac de Kern, autrefois Achérusia, en Égypte, était, dit-on, dans les temps reculés, beaucoup plus grand qu'il n'est aujourd'hui. Alors les Pharaons avaient près de là une grande ville où ils faisaient leur résidence. Une femme de cette ville, se promenant un jour sur les bords du lac, y vit une vache qui venait de mettre bas son veau ; cette femme n'a-

[1] Delandine, *Enfers des peuples anciens*, ch. 9.

vait point d'enfans : la réflexion qu'elle fit sur la stérilité dont elle était affligée, pendant que tant de brutes faisaient tous les jours des petits, l'entraîna dans une espèce de fureur; elle éclata en injures contre la vache, qui ne s'en inquiéta point, et contre les dieux, à qui elle reprochait de ne savoir pas discerner la juste valeur des choses. Aussitôt elle entendit une voix forte comme un tonnerre, qui semblait partir des nuages; cette voix lui annonçait qu'elle aurait un fils, qu'il s'appellerait Caron, et qu'il deviendrait même Pharaon d'Égypte.

» A ce prodige, l'imprudente femme rentra en elle-même, moitié désespérée d'avoir outragé les dieux, moitié consolée par l'espoir de voir un jour ses vœux exaucés. Au bout de neuf mois, elle mit au monde un fils qu'elle nomma Caron. Il croissait à vue d'œil; mais la malice de son esprit surpassait infiniment la force de son corps.

» Dès qu'il fut grand, ses mauvaises inclinations le portèrent aux crimes les plus affreux. Voyant qu'on ne fait rien dans ce monde sans argent, il s'avisa de camper sur les bords du lac, à l'endroit ou l'on passait les morts pour les ensevelir dans les grottes destinées aux momies. Là, pour chaque mort qui traversait, il exigeait, bon gré malgré, une somme assez considérable; et, afin qu'on ne lui fît point de résistance, il publiait qu'il était chargé par le roi de lever cet impôt. A mesure qu'il gagna, il prit avec lui d'autres brigands pour le soutenir dans la collecte de la taxe qu'il avait imaginée [1]. Il fit ce métier plusieurs an-

[1] C'était une taxe sur les enterremens, comme il y en a à Paris de si énormes.—Dans notre dernière révolution, on proposa d'établir un impôt sur les cercueils. L'auteur de cette motion pensait qu'au moins cet impôt ne ferait pas crier ceux qui useraient de l'objet taxé.

nées sans qu'on l'en empêchât. Mais enfin, le fils du roi étant mort, soit que Caron le prît simplement pour le fils de quelque seigneur, soit que les richesses qu'il avait acquises enflassent son audace, il arrêta le prince comme les autres, prétendit avoir son droit; et, se moquant de toutes les raisons qu'on lui put alléguer, il jura que le fils du roi ne passerait pas le lac s'il ne payait pas.

» Les officiers qui accompagnaient le corps mort, persuadés que le fils du roi devait être exempt de toutes sortes d'impôts, et d'ailleurs irrités par l'impudence d'un homme qu'ils traitaient de valet subalterne, coururent porter leurs plaintes au pharaon. Ils lui représentèrent que depuis qu'il faisait lever un tribut sur les morts, quoiqu'il semblât que leurs corps, n'étant plus de ce monde, ne devaient pas causer la misère de ceux qui y restaient, cependant aucun Égyptien n'avait refusé de payer; et qu'en cela, comme en toute autre chose, ils s'étaient toujours fait un plaisir de contribuer à la gloire et aux richesses de leur roi; mais que, dans l'occasion présente, ils seraient coupables de se taire, et qu'il n'était pas supportable qu'un officier, qui portait l'insolence jusqu'à refuser le passage au fils du souverain, et à maltraiter les premiers officiers de la couronne, demeurât impuni. Le pharaon, qui n'avait rien compris dans le discours de ses officiers, parce qu'il n'avait jamais entendu parler de Caron, fut fort surpris lorsqu'on lui expliqua quel était cet homme et de quelle nature était l'impôt exigé. Il s'écria qu'il n'avait jamais donné de pareils ordres, et il envoya aussitôt un détachement de ses gardes, pour arrêter l'insolent qui osait usurper les droits de son roi.

» Caron, qui ne se piquait pas de timidité, se présenta effrontément. Le pharaon lui demanda qui lui

avait donné la permission de piller ainsi le public. Il répondit d'un ton ferme que ce qui était permis aux grands seigneurs ne pouvait être un crime pour lui.

» Le roi allait ordonner qu'on l'empalât; mais Caron, sans se troubler, lui dit : « Écoutez-moi, sire,
» il ne faut pas traiter si lestement les choses. Ce
» n'est pas pour moi que j'ai tiré ce tribut de vos su-
» jets, c'est pour vous, dont on ne prend pas assez
» les intérêts. Qu'ai-je besoin de ces richesses ? moi
» qui sais me rendre heureux à si peu de frais ! et
» peut-on dire que c'est pour en jouir dans les déli-
» ces, lorsqu'on me voit tous les jours exposé aux in-
» sultes de ceux qui mènent les convois funèbres ?
» Vous allez, sire, approuver ma conduite : je me
» suis persuadé que, puisque vos intendans vous vo-
» laient, il fallait du moins que quelque sujet fidèle
» remît dans vos coffres ce qu'ils en ôtaient. J'ai voulu
» être ce fidèle sujet, je vous ai acquis déjà de gran-
» des richesses, et j'espère vous en donner encore de
» plus grandes. »

» Le roi envoya aussitôt au lieu où Caron déposait le produit de l'impôt qu'il levait sur les morts; on y trouva de grosses sommes, qu'il fit mettre dans ses coffres, et au lieu de faire mourir cet homme, il en fit son premier ministre, lui donna un palais somptueux, et le confirma dans son emploi, dont il fit la première dignité de l'état. Ce fut alors que l'impôt s'exigea par ordre du roi; Caron gagna des sommes énormes, et devint ensuite si puissant, qu'il fit assassiner le roi et se mit la couronne sur la tête. Ainsi la prophétie qui avait consolé sa mère fut accomplie. »

Cette histoire n'est qu'une tradition populaire rapportée à Paul Lucas par des Égyptiens, sur les bords du lac de Kern; mais ces sortes de traditions servent

quelquefois à débrouiller les faits obscurs de la vieille histoire; et l'on pourrait douter si c'est de ce que nous venons d'extraire que les poëtes ont tiré la fable de Caron, le batelier des enfers, ou si c'est des poëtes que les Égyptiens tiennent leur conte populaire.

CARPENTIER (Richard), — Bénédictin anglais du dix-septième siècle. On recherche de lui : 1°. *la Ruine de l'antechrist*, in-8°., 1648. 2°. *Preuves que l'astrologie est innocente, utile et précise*, in-4°. Londres, 1653. Il a publié une autre extravagance intitulée : « *La loi par-* » *faite de Dieu*, sermon qui n'est pas sermon, qui a » été prêché et n'a pas été prêché, 1652. »

CARPOCRATIENS, — Herésiarques du deuxième siècle, qui reconnaissaient pour chef Carpocrate, professeur de magie, comme dit saint Irénée. Ils contaient que les anges venaient de Dieu par une suite de générations infinies, que lesdits anges s'étaient avisés un jour de créer le monde et les âmes, lesquelles n'étaient unies à des corps que parce qu'elles avaient oublié Dieu. Carpocrate prétendait que tout ce que nous apprenons n'est que réminiscence. Il disait que Jésus n'était qu'un homme plus parfait que les autres; qu'il avait moins oublié Dieu, que par conséquent il avait conservé plus de force pour lutter contre les anges, et que tout homme qui se perfectionnerait comme lui, monterait comme lui au ciel, parce que les anges ne pourraient plus l'en empêcher. Ils regardaient les anges comme nous les démons; ils les disaient ennemis de l'homme, et croyaient leur plaire en se livrant à toutes leurs passions, et aux plaisirs les plus honteux. Ils cultivaient la magie, faisaient des enchantemens, et avaient des secrets merveilleux. Ils marquaient leurs sectateurs à l'oreille,

et commettaient beaucoup d'abominations. Cette secte ne subsista pas long temps.

CARRA (Jean-Louis), — Aventurier du dernier siècle, qui se fit girondin, et fut guillotiné en 1793. Il a laissé, entre autres ouvrages, un *Examen physique du magnétisme animal*, in-8°., 1785.

CARREFOURS, — Lieux où quatre chemins aboutissent. C'est aux carrefours que les sorciers se réunissent ordinairement pour faire le sabbat; on montre encore, dans plusieurs provinces, quelques-uns de ces carrefours redoutés, au milieu desquels étaient placés des poteaux que les sorciers ou les démons entouraient de lanternes pendant la fête nocturne. On fait remarquer aussi sur le sol un large rond où les démons dansaient, et l'on prétend que l'herbe ne peut y croître.

CARROUGE (Jean), — Chevalier, vassal de Pierre le Noble, comte d'Alençon. Il avait épousé une jeune et jolie personne; obligé de faire un voyage par mer, il laissa sa femme dans son château, où elle se comporta avec beaucoup de sagesse. « Or il arriva, dit Froissard, que le diable entra dans le corps de Jacques le Gris, autre vassal du comte d'Alençon, et lui inspira la tentation perverse de jouir de la femme du chevalier. » Des témoins déposèrent au procès qu'à une heure précise d'un jour fixé, il monta sur le cheval du comte, et vint trouver cette dame à Argenteuil, où elle résidait; elle le reçut comme le compagnon de son mari, et au service du même maître; elle lui fit voir sa maison. Jacques parut désirer de voir le donjon, la dame l'y mena sans se faire accompagner d'aucun domestique. Dès qu'ils y furent arrivés, Jacques le Gris ferma la porte, prit la dame dans ses bras, et, comme il était vigoureux, il vint à bout de satisfaire

ses désirs. « Jacques, lui dit la jeune dame en pleu-
» rant, vous n'avez pas bien fait, le blâme ne restera
» pas sur moi; mais il retombera sur vous, si mon
» mari revient jamais. »

Elle ne se poignarda point comme Lucrèce; elle n'assembla pas ses parens pour révéler sa honte: silencieuse et désolée, ce fut à son époux seul qu'elle réserva le secret de l'affront dont elle était couverte.

Cependant Jacques le Gris tint peu de compte de sa menace; il remonta sur son cheval et s'en retourna à toute bride. On l'avait vu à quatre heures du matin dans le château, et à neuf heures de cette même matinée il assista au lever du comte. Cette particularité est essentielle à remarquer.

Jean Carrouge revint enfin de son voyage, et sa femme le reçut avec la plus vive tendresse. Le jour passa, la nuit vint: Jean se mit au lit; mais sa femme se promena par la chambre en faisant des signes de croix, jusqu'à ce que toute la maison fût couchée; alors elle s'approcha du lit, se jeta à genoux, et conta, les larmes aux yeux, sa funeste aventure à son mari, qui ne pouvait y ajouter foi. Persuadé enfin par les larmes et les protestations de sa femme, il pensa aux moyens de tirer vengeance de l'insulte; il assembla ses parens et ceux de sa femme pour les consulter sur ce qu'il avait à faire. L'avis général fut qu'il en instruirait le comte d'Alençon et lui remettrait la décision de l'affaire.

Le comte fit venir les parties, entendit lui-même leurs raisons, et après de longs débats, il conclut que la dame avait rêvé l'histoire qu'elle contait, parce qu'il était impossible qu'un homme eût couru vingt-trois lieues, eût fait ce dont on l'accusait avec toutes les circonstances que l'on y ajoutait, dans l'espace de quatre heures et demie, ce qui était le seul intervalle

de temps pendant lequel Jacques le Gris n'avait point été aperçu dans le château. Le comte d'Alençon défendit donc qu'on lui parlât davantage de cette affaire; mais Carrouge, qui était un homme de cœur, et dont l'honneur était délicat, ne s'en tint pas à cette décision, et porta l'affaire au parlement de Paris. Ce tribunal la renvoya au jugement de Dieu, et ordonna le combat à outrance. Le roi, qui était alors à Sluys en Flandre, envoya un courrier pour qu'on différât le combat jusqu'à son retour, parce qu'il voulait en être témoin. Les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon se rendirent à Paris pour assister à cet intéressant spectacle : on avait choisi, pour cette représentation, la place de Sainte-Catherine, et l'on y avait fait dresser des échafauds pour le public.

Les combattans parurent armés de pied en cap. La dame était dans un char, vêtue de noir; son mari s'approcha d'elle, et dit : « Madame, sur votre récit et » pour votre querelle je viens exposer ma vie et » combattre Jacques le Gris; vous savez mieux que » personne si ma cause est bonne et juste. — Mon» sieur, répondit-elle, vous pouvez y compter et » combattre en toute assurance. » Alors le chevalier la prit par la main, la baisa, fit le signe de la croix, et rentra en lice. La dame resta en prière pendant le combat : sa situation était critique; car si son chevalier était vaincu il était condamné à être pendu, et elle, à être brûlée, sans miséricorde.

Le champ et le soleil furent partagés entre les deux combattans, suivant la règle; ils fournirent chacun leur carrière et s'attaquèrent d'abord avec la lance; mais ils étaient fort adroits l'un et l'autre, ils ne se firent aucun mal; ils mirent ensuite pied à terre et combattirent avec l'épée : le chevalier Jean fut blessé à la cuisse; ses amis tremblèrent pour lui, et sa pauvre

femme fut plus morte que vive ; mais il tomba sur son ennemi avec tant d'impétuosité et d'adresse, qu'il le renversa et lui plongea son épée dans le sein. Alors il se tourna vers les spectateurs, et demanda s'il avait bien fait son devoir ; on lui cria d'une voix unanime : « Oui.... » Le corps de Jacques le Gris fut traîné sur la claie jusqu'au lieu patibulaire, puis abandonné au bourreau qui le pendit, et le laissa exposé sur une montagne près de Paris.

Carrouge alla se jeter aux pieds du roi, qui le complimenta de sa bravoure, lui fit donner mille livres sur-le-champ, lui assigna une pension viagère de deux cent livres et le fit gentilhomme de sa chambre. Jean Carrouge vint ensuite vers sa femme qu'il embrassa, et avec laquelle il se rendit à la cathédrale pour y offrir ses actions de grâces et ses présens.

Froissard, qui rapporte le combat, ne fait là-dessus aucunes réflexions. Cependant, si Carrouge eût succombé, quel eût été le sort de son épouse? après avoir été violée, après en avoir fait l'aveu humiliant, après avoir causé la mort de son mari, qui se serait immolé pour venger son honneur, elle aurait subi elle-même une mort infamante, pour ajouter un nouveau lustre à l'innocence de son ravisseur. Et voilà ce que l'on appelait alors le jugement de Dieu !....

Mais ce n'est pas tout : Legris, terrassé et sous son ennemi, soutint toujours qu'il était innocent ; il n'en passa pas moins pour convaincu par l'issue du combat, dit le Laboureur ; et, soit que la femme de Carrouge se fût trompée sur la personne du coupable à la faveur des ténèbres ou de quelque ressemblance, soit par toute autre cause, Legris paya de son honneur et de son sang le crime d'un malheureux qui fut depuis exécuté à mort pour d'autres méfaits, et qui s'accusa de ce viol.......

CARTES. — On prétend que les cartes ont été inventées pour amuser la folie de Charles VI, mais Éttéilla nous assure que la cartomancie, qui est l'art de tirer les cartes, est bien plus ancienne. Il fait remonter cette divination au jeu des bâtons d'Alpha (nom d'un Grec fameux exilé en Espagne). On a depuis perfectionné cette science merveilleuse, ajoute-t-il. On s'est servi de tablettes peintes; et quand Gringoneur offrit les cartes au roi Charles le Bien-aimé, il n'avait eu que la peine de transporter sur des cartons, ce qui était connu des plus habiles devins sur des planchettes. Il est malheureux que cette assertion ne soit appuyée d'aucune preuve.

Cependant, les cartes à jouer sont plus anciennes que Charles VI. M. Boissonade a remarqué que le petit Jehan de Saintré ne fut honoré de la faveur de Charles V, que parce qu'il ne jouait ni aux cartes, ni aux dés. Il fallait bien aussi qu'elles fussent connues en Espagne lorsqu'Alphonse XI les prohiba en 1332, dans les statuts de l'ordre de la bande.

Quoi qu'il en soit, les cartes, d'abord tolérées, admises même dans les couvens, furent ensuite vivement condamnées par le clergé. Saint Bernardin de Sienne les ôta à ses moines et les brûla. D'autres saints personnages les ont frappées d'anathème; et c'est une opinion encore subsistante dans l'esprit de beaucoup de dévotes, que qui tient les cartes, tient le diable. « Quand le diable roulait sur terre, et qu'il » faisait des siennes, ajoutent les bonnes gens, il em- » porta plusieurs femmes qui tiraient les cartes, et » étouffa souvent des joueurs qui faisaient leur pi- » quet. » Boguet ajoute à ces merveilles, que nous ne voyons plus que le diable se mêle aussi des tours de cartes, et que ceux qui les font sont infailliblement sorciers. Il cite un comte italien « qui vous mettait

en main un dix de pique, et vous trouviez que c'était un roi de cœur [1]; » ce qui fait bien voir qu'il y avait pacte entre lui et le diable.

Il n'est pas besoin de dire qu'on a trouvé tout dans les cartes, histoire, sabéisme, sorcellerie. Il y a même eu des doctes qui virent toute l'alchimie dans les figures; et certains cabalistes ont prétendu y reconnaître les esprits des quatre élémens. Les carreaux sont les salamandres; les cœurs sont les sylphes; les trèfles, les ondins; et les piques, les gnomes.

CARTICEYA, — Divinité indienne, qui commande les armées des génies et des anges; il a six faces, une multitude d'yeux et un grand nombre de bras armés de massues, de sabres et de flèches. Il se prélasse à cheval sur un paon.

CARTOMANCIE, — Divination plus connue sous le nom *d'art de tirer les cartes*.

On se sert, pour la cartomancie, d'un jeu de piquet de trente-deux cartes. Les cœurs et les trèfles sont généralement bons et heureux; les carreaux et les piques généralement mauvais et malheureux. Les figures en cœur et en carreau annoncent des personnes blondes ou châtaignes-blondes; les figures en pique ou en trèfle annoncent des personnes brunes ou châtaignes-brunes. Voici ce que signifie chaque carte:

Les huit cœurs. — Le roi de cœur est un homme qui cherche à vous faire du bien; s'il est renversé, il sera arrêté dans ses bonnes intentions. La dame de cœur est une femme honnête, bienfaisante, de qui on peut attendre des services; si elle est renversée, c'est le présage d'un retard dans vos espérances. Le valet

[1] *Discours des sorciers*, chap. 53.

de cœur est un militaire qui doit entrer dans votre famille et cherche à vous être utile ; il en sera empêché s'il est renversé. L'as de cœur annonce une nouvelle agréable ; il représente un festin ou un repas d'amis quand il se trouve entouré de figures. Le dix de cœur annonce une surprise qui fera grand plaisir ; le neuf promet une réconciliation ; il resserre les nœuds d'amitié et d'amour entre des personnes qu'on veut brouiller. Le huit est le présage de beaucoup de satisfaction de la part des enfans ; il présage des succès aux célibataires. Le sept de cœur annonce un bon mariage.

Les huit carreaux. — Le roi de carreau est un homme qui cherche à vous nuire, et qui vous nuira s'il est renversé ; la dame est une méchante femme qui dit du mal de vous, et qui vous fera du tort si elle est renversée ; le valet est un militaire ou un messager qui vous apporte des nouvelles désagréables, et des nouvelles fâcheuses s'il est renversé ; l'as de carreau annonce une lettre ; le dix de carreau promet un voyage nécessaire et imprévu ; le neuf est un retard pour de l'argent ; le huit présage des démarches qui surprendront de la part d'un jeune homme ; le sept promet un gain à la loterie ; s'il se trouve avec l'as de carreau, bonnes nouvelles.

Les huit piques. — Le roi représente un commissaire ou un homme de robe avec qui on aura quelques disgrâces ; s'il est renversé, perte d'un procès. La dame est une veuve qui cherche à vous tromper ; si elle est renversée, elle vous trompera sûrement. Le valet est un jeune homme qui vous causera des désagrémens ; s'il est renversé, c'est le présage d'une trahison. L'as annonce une grande tristesse ; le dix, emprisonnement ; le neuf, retard dans les affaires ; le huit, mauvaise nouvelle ; s'il est suivi du sept de

carreau, pleurs et discorde. Le sept de pique annonce des querelles et des tourmens, à moins qu'il ne soit accompagné de quelques cœurs.

Les huit trèfles. — Le roi est un homme juste, qui vous rendra de grands services; s'il est renversé, ses bonnes intentions éprouveront du retard. La dame est une femme qui vous aime; c'est une femme jalouse si elle est renversée. Le valet promet un mariage, qui ne se fera pas sans quelques embarras préliminaires, s'il est renversé. L'as, gain, profit, argent à recevoir; le dix, succès dans les affaires; s'il est suivi du neuf de carreau, il annonce un retard d'argent; il présage une perte s'il se trouve à côté du neuf de pique. Le neuf de trèfle, réussite en amour; le huit, grandes espérances bien fondées; le sept, faiblesses d'amour; et s'il est suivi du neuf, héritage.

Quatre rois de suite annoncent des honneurs; trois rois de suite, des succès dans le commerce; deux rois de suite, de bons conseils.

Quatre dames de suite, grands caquets; trois dames de suite, tromperies de femme; deux dames de suite, amitié.

Quatre valets de suite annoncent une maladie contagieuse; trois valets de suite, paresse; deux valets de suite, dispute.

Quatre as de suite annoncent une mort; trois as de suite, libertinage; deux as de suite, inimitié.

Quatre dix de suite, événemens désagréables; trois dix de suite, changement d'état; deux dix de suite, perte.

Quatre neuf de suite, bonnes actions; trois neuf de suite, imprudence; deux neuf de suite, argent.

Quatre huit de suite, revers; trois huit de suite, mariage; deux huit de suite, désagrémens.

Quatre sept de suite, intrigues; trois sept de suite,

divertissemens; deux sept de suite, amourettes et petites nouvelles.

Il y a plusieurs manières de tirer les cartes; on les tire généralement par sept, par trois et par quinze.

Pour tirer les cartes par sept, on compte le jeu de cartes de sept en sept, mettant de côté la septième de chaque paquet. En répétant trois fois cette opération, on produira douze cartes; vous étendez ces douze cartes sur la table, les unes à côté des autres, selon l'ordre dans lequel elles sont venues, ensuite vous cherchez ce qu'elles signifient, d'après la valeur de chaque carte, telle qu'on l'a expliquée. Il ne faut pas oublier, avant de lire les cartes, de voir si la personne pour laquelle on les tire est sortie du jeu. On prend ordinairement le roi de cœur pour un homme blond marié, le roi de trèfle pour un homme brun marié, la dame de cœur pour une dame ou une demoiselle blonde, la dame de trèfle pour une dame ou une demoiselle brune, le valet de cœur pour un jeune homme blond, le valet de trèfle pour un jeune homme brun. Si la carte qui représente la personne pour qui on opère ne se trouve pas dans les douze cartes, on recommence l'opération jusqu'à ce qu'elle sorte.

Ainsi, on suppose qu'il faille tirer les cartes pour une demoiselle brune : la dame de trèfle la représentera; on mêle les cartes, on les tire sept par sept, et quand on a complété le nombre douze, on regarde ce qu'il porte : 1°. dame de cœur, 2°. huit de trèfle, 3°. dame de carreau, 4°. roi de cœur, 5°. dame de pique renversée, 6°. as de trèfle, 7°. dix de pique, 8°. *dame de trèfle*, 9°. sept de cœur, 10°. as de pique, 11°. valet de trèfle renversé, 12°. huit de cœur.

On explique de la sorte : (1°.) « Une dame blonde cherche à vous rendre service (2°.) en réalisant des espérances qui vous sont chères; (3°.) mais elle en

est empêchée par une méchante femme, aussi blonde, qui dit du mal de vous, et cherche à vous nuire ; cependant elle ne vous nuira point : espérez. (4°.) Vous avez encore un ami bienfaisant, qui vous veut du bien ; (5°.) mais il cessera de vous aimer si vous n'y prenez garde, parce qu'il y a auprès de lui une femme brune qui le trompe sur votre compte, et qui vous trompe pareillement. (6°.) Vous recevrez de l'argent, (7°.) mais un peu tard, parce que quelqu'un qui devait vous le remettre sera emprisonné ou arrêté par la justice. (8°.) Vous (9°.) serez bien mariée ; (10°.) mais auparavant vous aurez une grande tristesse, (11°.) parce que le jeune homme qui doit vous épouser éprouvera du retard et des embarras ; (12°.) cependant la dernière carte vous promet une heureuse réussite et beaucoup de satisfaction pour vous comme pour vos parens. »

Cela fait, on mêle les douze cartes, on fait couper, après quoi on les divise en quatre paquets de trois cartes, de cette manière : Pour la personne, trois cartes ; pour sa maison, trois cartes ; pour ce qui arrivera, trois carte ; pour la surprise, trois cartes. On lèvera les trois cartes de la personne ; elles se trouvent être : 1°. dame de pique renversée, 2°. as de trèfle, 3°. roi de cœur, et vous dites : (1°.) « La dame brune cherche toujours à vous faire du tort ; (2°.) mais vous n'en réussirez pas moins, et une affaire d'argent (3°.) vous remettra en bonne intelligence avec l'homme blond qui vous veut du bien, et qui cessera sans doute de se laisser abuser par la méchante femme. »

On lève ensuite les trois cartes de la maison, qui sont : 1°. huit de cœur, 2°. huit de trèfle, 3°. dame de carreau, et vous dites : (1°.) « Concorde dans votre maison ; (2°.) vos espérances sont bien fondées et se réaliseront, (3°.) quoiqu'une méchante femme blonde

dise beaucoup de mal de vous, et cherche à contrecarrer vos projets. »

Puis on lève les trois cartes qui doivent apprendre ce qui arrivera ; 1°. sept de cœur, 2°. valet de trèfle renversé, 3°. dame de cœur, et on dit : (1°.) « Votre mariage est assuré, ainsi que votre bonheur, (2°.) avec le jeune homme brun dont les embarras (3°.) seront levés par la femme blonde qui vous veut du bien. »

On lève enfin les trois cartes de la surprise, où l'on trouve, 1°. dix de pique, 2°. as de pique, 3°. dame de trèfle, et on dit : (1°.) « Quelqu'un qui vous intéresse éprouvera des désagrémens en justice ; (2°.) cette nouvelle vous attristera, (3°.) mais vous en serez consolée, et vous mettrez vous-même un terme à ce qui vous chagrine. » C'est fini.

Pour tirer les cartes par quinze on mêle le jeu ; puis on en fait tirer deux tas de seize cartes. On demande à la personne pour qui on opère quel tas elle juge à propos de choisir ; quand elle l'a indiqué, on le prend à la main, on en ôte la première carte, que l'on met de côté pour la surprise, de manière qu'il se trouve quatre cartes pour la personne, quatre pour la maison, quatre pour ce qui arrivera et quatre pour la surprise ; on laisse à la personne la liberté de choisir dans les trois premiers tas celui qu'elle veut pour elle, celui qu'elle veut pour sa maison ; le troisième, restant seul, ne souffre plus de choix, et annonce ce qui doit arriver. Quant au tas de la surprise, il est immuable. On expliquera enfin selon la valeur des cartes.

Pour tirer les cartes par trois, et c'est la méthode italienne, prenez un jeu de trente-deux cartes ; mêlez le jeu ; faites couper de la main gauche par la personne pour qui vous opérez ; après cela tirez les cartes trois par trois, ayant soin de mettre de

côté tous les paquets qui se trouveront être de la même espèce. Par exemple, s'il se trouve trois trèfles, vous les prenez pour l'opération; de plus, si dans le paquet de trois cartes il s'en trouve deux de la même espèce, comme deux trèfles, deux cœurs ou deux carreaux, vous mettez de côté la plus forte de ces deux cartes, ou, selon d'autres, la plus voisine du pouce.

Après avoir tenu tout le jeu en trillant de la sorte, vous mêlerez les cartes qui resteront et vous recommencerez jusqu'à trois fois la même opération. Vous compterez ensuite les cartes mises à part; il faut qu'elles soient au nombre de treize au moins et de dix-neuf au plus; si le nombre est pair, vous ferez tirer une carte, à jeu ouvert, par la personne pour qui vous opérez, afin de le rendre impair; alors vous expliquerez de cette sorte et suivant la valeur des cartes ci-après désignées. Vous commencerez par la carte qui réprésente la personne; vous verrez ce qui l'entoure, vous partirez ensuite de là, en comptant vers la droite, un, deux, trois, quatre, cinq, vous arrêtant à chaque cinquième carte; vous ferez ainsi le tour du jeu au moins trois fois, et au plus, autant de fois qu'il le faudra pour revenir juste à la carte qui représente la personne.

Vous ramassez ensuite les cartes opérantes; vous les mêlez; vous posez sur la table une carte pour la personne, une pour la maison, une pour ce qu'on attend, une pour ce qu'on n'attend pas, une pour la surprise, une pour la consolation; vous distribuez le reste des cartes sur les cinq premiers tas, en commençant par le premier; vous les levez ensuite, et vous finissez l'opération en les expliquant. La carte de la consolation qu'on laisse seule se lève la dernière.

Voici la valeur des cartes selon la méthode italienne.

S'il se trouve beaucoup de figures dans le jeu, réunions et festins; quatre rois dans le jeu, grande réussite; trois rois dans le jeu, bons avis; deux rois dans le jeu, amitié. Quatre dames, assemblées et causeries de femmes; trois dames, caquets et méchancetés de femmes; deux dames, commérages. Quatre valets, réunions de jeunes gens; trois valets, disputes; deux valets, mauvaise société. Quatre as, succès, quatre as à la suite l'un de l'autre, mort imprévue; trois as, nouvelle; deux as, espérances.

Les huit cœurs. — Le roi est un ami blond; la dame, une bonne femme blonde; le valet, un jeune homme blond qui ne cherche qu'à vous faire du bien; l'as annonce un festin, de la joie ou un cadeau; le dix représente la maison pour qui on opère; le neuf, surprise agréable; le huit, jalousie d'hommes; le sept, jalousie de femmes.

Les huit carreaux. — Le roi est un méchant homme blond; la dame, une méchante coquine blonde; le valet, un militaire blond, qui n'est pas des meilleurs et des plus bienveillans; l'as, une lettre; le dix, une affaire de commerce, un marché; le neuf, succès d'un projet; le huit, argent; le sept, petite somme d'argent.

Les huit piques. — Le roi, homme brun, mal intentionné; la dame, veuve chagrine, brune; le valet, jeune homme brun, triste; l'as, désagrément, ou bien, en amour, ce qu'on nomme la bagatelle; le dix, obscurité, secret, événement nocturne; le neuf, grand retard; le huit, pleurs; le sept, inquiétude.

Les huit trèfles. — Le roi est un homme brun qui est votre ami; la dame est une femme brune qui est votre amie; le valet est un amant; l'as, victoire; le dix, partie de campagne, promenade; le neuf, voyage; le huit, démarches d'un ami; le sept, petit cadeau.

Pour faire ce qu'on appelle la réussite, faites huit paquets de quatre cartes chacun; retournez la première carte de chaque paquet; prenez les cartes qui se ressemblent, deux par deux, comme deux dix, deux rois, deux as, etc., en retournant toujours à découvert la seconde carte du paquet dont vous enlevez la première. Pour que la réussite soit assurée, il faut que vous retiriez de la sorte toutes les cartes du jeu, deux par deux, jusqu'aux deux dernières. On fait ces réussites pour savoir si un projet ou une affaire de cœur, ou une affaire d'intérêt aura du succès.

Ce qu'on a dit jusqu'ici sur la cartomancie est généralement extrait d'Ettéilla, ou des livres publiés sous son nom. Voici venir un autre traité qui offre quelques nuances, dont on fera profit : l'*Oracle parfait*, ou nouvelle manière de tirer les cartes, au moyen de laquelle chacun peut faire son horoscope. In-12. Paris, 1802. Ce petit livre, de 92 pages, est dédié au beau sexe, par Albert d'Alby. L'éditeur est M. Devalembert, qui fait observer que l'Oracle parfait devait paraître en 1788; que la censure l'arrêta, et qu'on n'a pu qu'en 1802, en gratifier le public. La méthode de ce livre est assez embrouillée et ne mérite peut-être pas toute la confiance qu'inspire Ettéilla. Cependant on y trouve des choses curieuses, principalement la valeur des cartes que nous allons rapporter tout à l'heure. Nous observerons d'abord que l'auteur veut qu'on emploie vingt cartes disposées par cinq, de cette manière : une au milieu, une au-dessus, une au-dessous, et une de chaque côté, ce qui fait une croix. On explique ensuite, d'après les principes suivans :

On devra considérer les piques comme des cartes de mauvaise augure. Le roi et la dame, comme des des ennemis; et s'ils sont touchés de côté, dessus ou

dessous par le sept de carreau, c'est signe qu'ils ont intention de faire du mal à la personne, ou qu'ils lui en feront. Le valet est un ennemi très-dangereux, surtout s'il est touché de son neuf, de son sept, ou du sept de carreau. L'as de pique signifie avoir envie, ou n'avoir pas pouvoir de jouir des plaisirs sensuels de l'amour, ou bien, qu'on en jouit ou qu'on en jouira; par exemple : supposons la dame de cœur touchée de tous côtés par l'as de pique. Or, l'as de pique au-dessus d'une figure signifie qu'elle jouira; au-dessous, qu'elle a joui; à droite, qu'elle a envie de jouir, à gauche, qu'elle ne peut actuellement obtenir jouissance. A l'égard d'une dame qui aura auprès d'elle le huit et l'as de pique, qui signifient grossesse, il faudra considérer si l'as se trouve en haut, car alors la dame est grosse; s'il est placé à droite, il annonce qu'elle a envie de l'être; s'il est placé au-dessous, c'est signe qu'elle a été grosse; et s'il est placé à gauche c'est l'indice qu'elle ne peut actuellement être grosse, mais qu'elle s'en occupe. Il faudra donc, pour bien expliquer ce qu'on vient de dire, observer attentivement la situation de l'as de pique auprès de la dame. Le dix de pique signifie deuil, quand il est devant le neuf ou après le sept de pique; il signifie du chagrin pour la *personne*, s'il n'est touché par aucune figure; s'il touche de front, c'est-à-dire au-dessus ou au-dessous, à une figure en trèfle ou en cœur, quoiqu'il ait à ses côtés une figure en pique ou en carreau, cela signifiera peines qui se changeront en plaisirs; il signifiera séparation s'il se trouve entre deux figures qui se tournent le dos. Le neuf de pique signifie mort; le huit signifie dispute quand il se trouve entre deux figures du même sexe qui se regardent, et si les deux figures se tournent le dos, il signifie procès. Si le huit et l'as de pique touchent à une dame, cela signifie que la dame n'est pas

grosse, mais qu'elle pourra le devenir ; s'il est touché du neuf de cœur, il signifie heureux accouchement, si on tire pour une dame ou pour une fille, en quelque endroit du jeu que ces deux cartes soient placées ; mais si on tire pour homme, il signifie heureuse naissance. Le sept de pique signifie maladie, ou fille voleuse ; s'il est touché de son huit, en quelque endroit du jeu que ce puisse être, il signifie, pour la *personne*, maladie causée par l'amour.

On devra considérer le roi, la dame et le valet de carreau, comme jaloux, flatteurs et ingrats ; et si leur sept les touche, ils feront du mal à la personne en extorquant biens, honneurs et prétentions ; si le sept de carreau touche aux figures en cœur ou en trèfle, encore qu'il touche aussi en même temps aux figures en pique ou en carreau, il signifie peines qui se changeront en plaisirs. L'as de carreau signifie lettre arrivée, reçue ou à recevoir ; les quatre cartes qui l'environnent en annonceront le sujet, en les considérant toutes les quatre comme les causes momentanées qui ont occasioné ou qui donneront occasion à l'envoi de ladite lettre. Le dix de carreau signifie mer, ou voyage par mer : dans le cas de voyage, il sera heureux si cette carte est touchée par le neuf de cœur, pénible s'il est touché par le dix de pique, fortuné s'il est touché par le dix ou par le neuf de trèfle ; il signifie maladie dans son cours s'il est touché par le sept de pique, mortelle, s'il est touché par le neuf de pique. Le neuf de carreau signifie nouvelle : les cartes qui l'environnent en annonceront le sujet Le huit de carreau signifie voyage par terre ; pour en savoir la réussite on suivra la règle du dix de cette couleur. Le sept de carreau signifie mauvaise réussite pour chose promise ou qu'on espère avoir, s'il se trouve en même temps avec l'as de cœur, et qu'il soit plus près de la treizième carte

que ledit as; il signifie parens fâchés contre la *personne* lorsqu'il les touche; il signifie ivrognerie quand il est touché en même temps par le huit de de cœur et par une figure; il signifie instrument destructif quand il est touché par une figure de la couleur en piques; il signifie fille flatteuse, espionne, recéleuse et extorqueuse à la *personne*, quand il est joint aux figures de carreau; il signifie batterie quand il se trouve entre la *personne* et une figure, toutes les trois cartes étant de front ou en ligne perpendiculaire.

On devra considérer le roi, la dame et le valet de cœur comme des personnes bienfaisantes. L'as de cœur signifie la maison de la personne pour qui on tire; les quatre cartes qui sont autour annoncent que le bien ou le mal est prêt à arriver à cette maison : en conséquence de quoi il ne faudra pas négliger d'observer l'avenir à la maison, dans chaque jeu qu'on tirera. Le dix de cœur signifie naissance; le neuf de cœur signifie victoire heureuse aux figures qui le touchent; le huit de cœur signifie satisfaction, joie et boisson; quand il est auprès d'un personnage, ou entre deux, il signifie réjouissance ou bonne amitié; s'il se trouve placé entre quatre figures, il signifie noces, bal ou festin. Le sept de cœur doit être considéré comme une fille bienfaisante et de sincère amitié.

On considérera le roi et la dame de trèfle comme des amis sincères et prêts à rendre de bons offices; et en général on regardera tous les trèfles comme des objets qui annoncent la prospérité. Le valet, qui est un bon ami pour hommes, et un amant sincère pour filles ou pour une dame, annonce un mariage fortuné. L'as de trèfle signifie un peu d'argent qui reviendra à la personne, quand il n'est point touché par aucun pique; s'il est touché d'un pique seule-

ment il signifie succession; mais s'il est touché de plusieurs piques, c'est autant de successions à venir à la personne. Quand cet as est touché par le huit de carreau il signifie héritage; quand il est touché d'un pique et du dix de carreau en même temps, c'est que ladite succession vient des pays éloignés.

Si cet as est touché en même temps par un pique et par le sept de trèfle il signifie que la succession viendra promptement et sans difficulté; le dix de trèfle signifie beaucoup d'argent à venir. Le neuf de trèfle signifie présent reçu ou à recevoir, et s'il touche aux figures de carreau il signifie rivalité de maîtresses pour les hommes, et rivalité d'amans pour les filles ou pour les dames. Si ledit neuf touche à quelque figure de pique il signifie rivalité de places. Le huit de trèfle signifie ouvrage à venir à une personne qui vit de son travail ou de son industrie, lorsqu'il est touché par un cœur; si on tire pour une personne riche et à son aise, il signifie bien à venir qu'elle n'attend pas. Sans que cette carte soit touchée par aucun cœur elle signifie encore argent à venir, ou que l'on vient de recevoir : sa place décidera de l'événement. Le sept de trèfle signifie fille de sincère amitié et bienfaisante.

Répétons bien que la disposition des cartes par cinq est très-importante. La carte d'en haut signifie ce qui doit arriver bientôt, la carte de droite arrivera dans un temps plus éloigné, la carte du bas est pour le passé, la carte de gauche éprouvera des obstacles.

Mais c'en est assez sur la cartomancie. Nous n'avons voulu rien laisser ignorer de cette science sublime aux belles dames qui consultent leurs cartes et qui doutent de Dieu. Cependant nous les prierons d'observer que ce grand moyen de lever le rideau qui nous cache l'avenir s'est trouvé quelquefois en défaut. Une de nos plus fameuses tireuses de cartes fit le jeu pour

un jeune homme tout nouvellement marié; elle lui prédit, d'après les pronostics infaillibles de son art, qu'il vivrait long-temps heureux avec sa tendre moitié; qu'il en aurait trois filles; que le fils qu'elle venait tout récemment de lui donner serait la consolation de ses vieux jours, etc. Malheureusement pour la cartomancie la jeune femme mourut peu après sans laisser de filles, et le fils ne survécut que trois mois à sa mère. — Un élève de l'école de médecine, qui ne portait pas encore de barbe, se déguisa en fille et se fit tirer les cartes. On lui promit un amant riche et bien fait, trois garçons et une fille, et des couches laborieuses, mais sans danger. — Une dame, qui commençait à douter de ses cartes, se fit un jour une réussite pour savoir si elle avait déjeuné. C'était tenter le diable, car la dame était encore à table devant les plats vides, et avait l'estomac plein; cependant les cartes lui apprirent qu'elle était à jeun, car la réussite ne put avoir lieu. (Voyez *Tarots.*)

CASAUBON (Médéric), — Fils d'Isaac, né à Genève en 1599. On a de lui un *Traité de l'enthousiasme*, publié en 1655; in-8°., traduit de l'anglais en latin, par J.-F. Mayer. Cet ouvrage est dirigé contre ceux qui attribuent l'enthousiasme à une inspiration du ciel ou à une inspiration du diable. On lui doit aussi un *Traité de la crédulité et de l'incrédulité* dans les choses spirituelles, in-8°., Londres, 1670. Il y établit la réalité des esprits, des merveilles surnaturelles et des sorciers [1]. Il donne dans les mêmes chimères dans sa *Véritable et fidèle relation de ce qui s'est passé entre Jean Dée et certains esprits*, 1659, in-fol.

[1] Cet ouvrage est connu aussi sous le titre de *Traité des esprits, des sorciers et des opérations surnaturelles,* en anglais. Londres, 1672, in-8°.

CASI, — C'est le nom d'une pagode fameuse sur les bords du Gange. Les Indiens recherchent le privilége d'y mourir; car le dieu Eswara ne manque pas de venir leur souffler dans l'oreille droite au dernier instant, pour les expurger de tous leurs péchés; aussi ont-ils grand soin de mourir couchés sur le côté gauche.

CASMANN (OTHON) — Savant Allemand du seizième siècle, auteur d'un livre sur les anges, intitulé : *Angélographie* [1]. Il a laissé un autre ouvrage que quelques personnes recherchent, sur les mystères de la nature [2].

CASSANDRE, — Fille de Priam, à qui Apollon donna le don de prophétie pour prix de sa virginité; mais quand elle eut le don, elle ne voulut pas le payer, et le dieu discrédita ses pronostics. Aussi, quoique grande magicienne et sorcière, comme dit Delancre [3], elle ne put pas empêcher la ruine de Troie, ni se garantir elle-même de la violence d'Ajax, qui l'outragea dans le temple de Pallas.

CASSIEN. — Saint Germain d'Auxerre, allant en Italie, visita le tombeau de saint Cassien, qui était alors à Autun (d'où on le délogea lors des invasions des Normands pour le transporter à saint-Quentin). Germain demanda au défunt *ce qu'il faisait là* [4]. Cassien répondit, du fond de son cerceuil, qu'il jouissait de la félicité. « Je suis bien aise de vous savoir si heureux, répliqua saint Germain, et je me recommande à vos prières. »

[1] *Angelographia*, 2 vol. in-8°., Francfort, 1597 et 1605.

[2] *Nucleus mysteriorum naturæ enucleatus*, 1605, in-8°.

[3] *Tableau de l'inconstance des mauvais anges*, etc., livre 1er., disc. 3.

[4] Ribadénéira, 5 août.

Grégoire de Tours rapporte que, de son temps, les malades grattaient la terre du sépulcre de saint Cassien, et l'avalaient dans un verre de tisane, comme un spécifique miraculeux contre toute espèce de maladie. Ce remède n'a plus d'effet depuis que la foi est moins vive[1].

CASSIUS DE PARME. — Antoine venait de perdre la bataille d'Actium; Cassius de Parme, qui avait suivi son parti, se retira dans Athènes : là, au milieu de la nuit, pendant que son esprit s'abandonnait aux inquiétudes, il vit paraître devant lui un grand homme noir qui lui parla avec beaucoup d'agitation. Cassius lui demanda qui il était. « Je suis ton démon[2], » répondit le fantôme. A cette parole, le timide Cassius s'effraya et appela ses esclaves; mais le démon disparut sans se laisser voir à d'autres yeux. Cassius, persuadé qu'il rêvait, se recoucha, et chercha à se rendormir; aussitôt qu'il fut seul, le démon reparut avec les mêmes circonstances que la première fois. Le faible Romain n'eut pas plus de force que d'abord; il se fit apporter des lumières, passa le reste de la nuit au milieu de ses esclaves, et n'osa plus rester seul. Cependant il fut tué peu de jours après par l'or-

[1] *Dictionnaire des reliques*, au mot *Cassien*.

[2] L'original porte *cacodaimon;* mais chez les Grecs *daimon* simplement signifiait *un bon génie*, *un esprit bienfaisant*, *une bonne intelligence*, comme le démon de Socrate et quelques autres, de sorte qu'ils étaient obligés d'allonger le mot en parlant d'un démon infernal. Pour nous, qui donnons le nom d'anges aux intelligences célestes, nous devons traduire *cacodaimon* comme on l'a fait ici, puisque démon chez nous signifie mauvais ange. Au reste, si l'on s'obstine à traduire *cacodaimon*, mauvais démon, on nous appuie dans la très-juste idée qu'il y en a de bons; et on nous prouve encore, par l'histoire de Cassius, que les mauvais démons ne font jamais grand mal aux hommes.

dre du vainqueur d'Actium [1]. Un homme plus clairvoyant eût bientôt pris la fuite, comme le conseillait ou semblait le conseiller ce démon ; et, en fuyant devant la mort, on eût pu, sans se compromettre, remercier l'esprit d'avoir bien voulu se mettre deux fois en campagne pour une bonne œuvre.

CASSO, ou ALOUETTE. — On assure que celui qui portera sur soi les pieds de cet oiseau ne sera jamais persécuté; au contraire, il aura toujours l'avantage sur ses ennemis. Si on enveloppe l'œil droit de l'alouette dans un morceau de la peau d'un loup, l'homme qui le portera sera doux, agréable et plaisant; et si on le met dans du vin, on se fera aimer de la personne qui le boira [2].

CASSOTIDE, — Fontaine de Delphes, dont la vertu prophétique inspirait des femmes qui y rendaient des oracles.

CASTAIGNE (Gabriel de), — Aumônier de Louis XIII, cordelier et alchimiste. On lui doit *l'or potable, qui guérit de tous maux*, in-8°. rare, Paris, 1611; *le Paradis terrestre*, où l'on trouve la guérison de toute maladie, in-8°., Paris, 1615; « *le grand miracle de nature métallique*, que, en » imitant icelle, sans sophistiqueries, tous les mé» taux imparfaits se rendront en or fin, et les mala» dies incurables guériront, » in-8°., Paris, 1615. Voyez *Alchimie*, *Baume*, *Or potable*, etc.

CASTALIE, — Fontaine d'Antioche, au faubourg de Daphné : ses eaux étaient prophétiques; et il y avait auprès un oracle célèbre qui prédit l'empire à Adrien. Quand cet oracle fut accompli, Adrien fit

[1] Valère-Maxime, et d'autres anciens.
[2] *Albert le Grand*, pag. 106.

boucher la fontaine avec de grosses pierres, de peur qu'un autre n'y allât chercher la même faveur qu'il avait obtenue.

CASTALIN (Diégo), — *Discours prodigieux et épouvantable* de trois Espagnols et une Espagnole, magiciens et sorciers, qui se faisaient porter par les diables de ville en ville, avec leurs déclarations d'avoir fait mourir plusieurs personnes et bétail par leurs sortiléges, et aussi d'avoir fait plusieurs dégâts aux biens de la terre. Ensemble l'arrêt prononcé contre eux par la cour de parlement de Bordeaux, in-8°. rare, Paris, 1626.

« Trois Espagnols, accompagnés d'une femme espagnole aussi sorcière et magicienne, se sont promenés par l'Italie, Piémont, Provence, Franche-Comté, Flandre, et ont par plusieurs fois traversé la France; et, tout aussitôt qu'ils avaient reçu quelque déplaisir de quelques-uns, en quelques villes, ils ne manquaient, par le moyen de leurs pernicieux charmes, de faire sécher les blés et les vignes; et pour le regard du bétail, il languissait quelques trois semaines, puis demeurait mort, tellement qu'une partie du Piémont a senti ce que c'étaient que leurs maudites façons de faire. Quand ils avaient fait jouer leurs charmes en quelques lieux par leurs arts pernicieux, ils se faisaient porter par les diables dans les nuées, de ville en ville, et quelquefois faisaient cent lieues le jour. Mais comme la justice divine ne veut pas longuement souffrir les malfaiteurs, Dieu permit qu'un curé, nommé messire Benoît la Fave, passant près de Dôle, rencontrât ces Espagnols avec leur servante, lesquels se mirent en compagnie avec lui, et lui demandèrent où il allait. Après leur avoir déclaré et conté une partie de son ennui, et se fâchant

de la longueur du chemin, un de ces Espagnols, nommé Diégo Castalin, lui dit : Ne vous déconfortez nullement, il est près de midi ; mais je veux que nous allions aujourd'hui coucher à Bordeaux.

» Le curé ne répliqua rien, croyant qu'il le disait par risée, vu qu'il y avait près de cent lieues. Néanmoins, après s'être assis tous ensemble, ils se mirent à sommeiller. Au réveil du curé, il se trouve aux portes de Bordeaux avec ces Espagnols. Un conseiller de Bordeaux fut averti de cette merveille ; il voulut savoir comment cela s'était passé ; il dénonce les trois Espagnols et la femme. On fouille leurs bagages, où se trouvent plusieurs livres, caractères, billets, cires, couteaux, parchemins et autres denrées servant à la magie. Ils sont examinés ; ils confessent le tout, disant, entre autres choses, d'avoir fait, par leurs œuvres, périr les fruits de la terre aux endroits qu'il leur plaisait, d'avoir fait mourir plusieurs personnes et bestiaux, et qu'ils étaient résolus de faire plusieurs maux du côté de Bordeaux. La cour leur fit leur procès extraordinaire, qui leur fut prononcé le 1er. mars 1610, et condamna Diégo Castalin, Francisco Ferdillo, Vincentio Torrados et Catalina Fiosela, à être pris et menés par l'exécuteur de la haute justice en la place du marché aux porcs, et être conduits sur un bûcher, pour là être brûlés tout vifs, et leurs corps être mis en cendres, avec leurs livres, caractères, couteaux, parchemins, billets et autres choses propres servant à la magie.

» L'Espagnole qui les servait, nommée Catalina Fiosela, confessa une infinité de méchancetés par elle exercées, entre autres que par ses sortiléges elle avait fait avorter une infinité de femmes enceintes, et avait infecté, avec certains poisons, plusieurs fontaines, puits et ruisseaux, et aussi qu'elle avait fait mourir

plusieurs bétails, et fait, par ses charmes, tomber pierres et grêles sur les biens et fruits de la terre.

» Voilà qui doit servir d'exemple à plusieurs personnes qui s'étudient à la magie; d'autres, sitôt qu'ils ont perdu quelque chose, s'en vont au devin et sorcier, et ne considèrent pas qu'allant vers eux, ils vont vers le diable, et quittent leur Dieu et Créateur pour suivre l'ennemi et le prince des ténèbres. Reconnaissons donc notre Dieu, et craignons ses jugemens, puisqu'il permet ainsi que ceux qui l'oublient trébuchent en des horreurs si étranges; et, le priant de confondre cette engeance perverse, retournons donc à lui par pénitence et supplions-le qu'il lui plaise nous remettre au droit chemin; ainsi soit-il. »

CASTELLINI (Luc), — Frère prêcheur et savant canoniste du dix-septième siècle. On trouve des prodiges infernaux dans son *Traité des miracles* [1] qu'il a écrit pour en prouver la nécessité, et pour démontrer qu'on ne peut pas être saint sans en faire.

CASTOR. — C'est une opinion très-ancienne et très-commune que le castor s'arrache les testicules pour se dérober à la poursuite des chasseurs. On la trouve dans les hiéroglyphes des Égyptiens, dans les fables d'Ésope, dans Pline, dans Aristote, dans Élien; mais cette opinion n'en est pas moins une erreur aujourd'hui reconnue [2].

CASTOR ET POLLUX, — Fils de Jupiter et de Léda, femme de Tyndare. Apollodore dit que Jupiter, transformé en cygne, avait changé en cane la mère de Castor et Pollux. Quoi qu'il en soit, on en fit des dieux marins; et, dans l'antiquité, les matelots appelaient

[1] *Tractatus de miraculis*, Rome, 1629.

[2] Voyez Brown, *Des Erreurs populaires*, liv. 3, ch. 4.

feux de Castor et Pollux ce que nos marins appellent feux Saint-Elme et Saint-Nicolas. Les histoires grecques et romaines sont remplies d'apparitions miraculeuses de Castor et Pollux. Pendant que Paul-Émile faisait la guerre en Macédoine, Publius Vatinius, revenant à Rome, vit subitement devant lui deux jeunes gens beaux et bien faits, montés sur des chevaux blancs, qui lui annoncèrent que le roi Persée avait été fait prisonnier la veille. Vatinius se hâta de porter au sénat cette heureuse nouvelle; mais les sénateurs, croyant déroger à la majesté de leur caractère en s'arrêtant à des puérilités, firent mettre cet homme en prison. Cependant, après qu'on eut reconnu par les lettres du consul que le roi de Macédoine avait été effectivement pris ce jour-là, on tira Vatinius de sa prison, on le gratifia de plusieurs arpens de terre, et le sénat reconnut que Castor et Pollux étaient les protecteurs de la république romaine. Pierre Leloyer [1] dit que ces apparitions étaient l'ouvrage des diables, qui savaient bien ce qu'ils faisaient, puisqu'on leur élevait des temples. Pausanias les explique d'une manière plus naturelle : « c'étaient, dit-il, des jeunes gens revêtus du costume des Tyndarides, et apostés pour frapper les esprits crédules. » — On sait que Castor et Pollux sont devenus la constellation des gémeaux.

CASTRO (Alphonse de), — Célèbre prédicateur né au Pérou, et l'un des plus doctes théologiens du seizième siècle, auteur d'un livre sur les magiciens [2], où il veut absolument qu'on brûle les sorciers et gens adonnés à la magie.

CATABOLIQUES. — « Ceux qui ont lu les an-

[1] *Discours des spectres*, liv. 3, chap. 17.

[2] *De sortilegis ac maleficis, eorumque punitione*, Lyon, 1568.

ciens savent que les démons *cataboliques* sont des démons qui emportent les hommes, les tuent, brisent et fracassent, ayant cette puissance sur eux. De ces démons cataboliques, Fulgence raconte qu'un certain Campester avait écrit un livre particulier qui nous servirait bien si nous l'avions, pour apprendre au juste comment ces diables (dont on ne parle plus) traitaient leurs suppôts les magiciens et sorciers [1]. »

CATALDE, — Saint évêque de Tarente, au sixième siècle. Mille ans après sa mort, il se montra une nuit, en vision, à un jeune Tarentin du siècle seizième, qui était consacré à Dieu, et le chargea de creuser en un lieu qu'il lui désigna, où il avait caché et enterré un livre écrit de sa main pendant qu'il était au monde, et lui dit qu'incontinent qu'il aurait recouvré ce livre, il ne manquât point de le faire tenir à Ferdinand, roi d'Aragon et de Naples, qui régnait alors. Le jeune enfant n'ajouta point de foi d'abord à cette vision, quoique Catalde lui apparût presque tous les jours pour l'exhorter à faire ce qu'il lui avait ordonné. Enfin, un matin avant le jour, comme il faisait sa prière à l'église, il aperçut Catalde en habit épiscopal, lequel lui dit avec une contenance sévère : « Tu n'as pas tenu » compte de chercher le livre que je t'avais enseigné, » et de l'envoyer au roi Ferdinand; sois assuré, cette » fois pour toutes, que si tu n'exécutes ce que je t'ai » commandé, il t'en adviendra mal. »

L'enfant, intimidé de ces menaces, publia dès le matin sa vision à tout le monde; le peuple ému s'assembla pour accompagner l'enfant au lieu marqué. On y arriva, on creusa la terre; ils trouvèrent un petit coffre de plomb si bien clos et cimenté que l'air n'y pouvait pénétrer, et au fond du coffre se vit le livre où toutes

[1] Leloyer, *Hist. et Disc. des spectres*, liv. 7, ch. 4.

les misères et malédictions qui devaient arriver au royaume de Naples, au roi Ferdinand et à ses enfans, étaient décrites en forme de prophétie, lesquelles ont eu lieu; car Ferdinand fut tellement pressé par la colère de Dieu, qu'il fut tué au premier conflit; son fils Alphonse, à peine maître du trône, fut mis en déroute par ses ennemis, et mourut en exil. Ferdinand le puiné pérît misérablement à la fleur de son âge, accablé de guerres, et Frédéric, petit-fils du défunt Ferdinand, vit brûler, saccager et ruiner son pays [1].

CATALONOS ou BABAILANAS, — Prêtresses des Indiens des îles Philippines. Elles lisent dans l'avenir et prédisent tout ce qui doit arriver. Quand elles ont annoncé le bien ou le mal à ceux qui les consultent, elles offrent un sacrifice : c'est un cochon qu'elles tuent d'un coup de lance et qu'elles offrent en dansant aux mauvais génies et aux âmes des ancêtres, qui, dans l'opinion des Indiens, fixent leurs demeures sous de grands arbres sacrés.

CATANANCÉE,—Plante que les anciens croyaient propre à faire naître l'amour, et que les femmes de Thessalie employaient dans leurs philtres. On en trouve la description dans Dioscoride.

CATELAN (Laurent), — Pharmacien de Montpellier au dix-septième siècle. Il a laissé une *Histoire de la nature, chasse, vertus, propriétés et usages de la licorne*, Montpellier, in-8°., 1624, et un *rare et curieux discours de la plante appelée Mandragore*, Paris, in-12, 1639.

CATHARIN (Ambroise), — Dominicain de Florence, mort à Rome en 1553. Auteur d'une réfutation

[1] *Histoires prodigieuses de Boistuaux*, tom. 1er.

des prophéties de Savonarole [1], et d'un *Traité de la mort et de la résurrection*, dans lequel il dépeint le jugement dernier comme si Dieu lui avait révélé tout ce qui s'y passera.

CATHERINE (SAINTE). — Il y avait jadis, en Espagne, des gens qui se disaient incombustibles, qui se vantaient de manier le feu impunément, d'avaler de l'huile bouillante, de marcher sur des charbons ardens, et de guérir toutes les maladies avec leur salive. Ils avaient, disaient-ils, ces priviléges parce qu'ils descendaient de sainte Catherine, martyre d'Alexandrie au quatrième siècle, patronne des jeunes filles et des philosophes. Ils montraient, comme preuve de leur origine, l'empreinte d'une roue de supplice sur leur poitrine. mais sainte Catherine mourut vierge; et, pour l'ordinaire, les vierges ne laissent pas de postérité. Voyez *Incombustibles*.

CATHERINE. — On conte qu'une jeune fille, du pays des Ititans, au Pérou, mourut à seize ans, sans avoir voulu recevoir les derniers sacremens, et coupable de plusieurs sacrilèges. Son corps, immédiatement après sa mort, se trouva si infect, qu'il fallut le mettre hors du logis, pour se délivrer de la mauvaise odeur qu'il exhalait. On entendit en même temps tous les chiens hurler; et un cheval, auparavant fort doux, commença à ruer, à s'agiter, à frapper des pieds, à rompre ses liens. Un jeune homme qui était couché fut tiré par le bras et jeté hors de son lit; une servante reçut un coup de pied

[1] *Discorso contra la dottrina e le profetie di Girolamo Savonarola, da Ambrosio Catarino polito*, in-8°., Venise, 1548. Thomas Neri combattit cet ouvrage dans un livre intitulé : *Apologia di Tomaso Neri in difesa della dottrina di Girolamo Savonarola*, in-8°., Florence, 1564.

sur l'épaule, sans voir qui le lui donnait; elle en porta les marques plusieurs semaines. Tout ceci arriva avant que le corps de Catherine fût inhumé.

Quelque temps après son enterrement, plusieurs habitans du lieu virent une grande quantité de briques et de tuiles renversées avec grand fracas, dans la maison où elle était décédée. La servante du logis fut traînée par le pied, sans qu'il parût personne qui la touchât, et cela en présence de sa maîtresse et de dix ou douze autres femmes. La même servante, qui semblait être le souffre-douleur du revenant, entrant le lendemain dans une chambre pour prendre quelques habits, aperçut la défunte Catherine qui s'élevait sur la pointe du pied, pour saisir un vase de terre posé sur une corniche; elle était toute en feu, et jetait des flammes par la bouche et par toutes les jointures du corps. Elle lui confessa qu'elle était damnée et lui en dit la cause; elle pria la servante de jeter par terre et d'éteindre un cierge béni, qu'elle tenait à la main, disant qu'il augmentait son mal. La fille se sauva aussitôt; mais le spectre prit le vase, la poursuivit et le lui jeta avec force. La maîtresse, ayant entendu le coup, accourut, vit la servante toute tremblante, le vase en mille pièces, et reçut pour sa part un coup de brique qui ne lui fit heureusement aucun mal. Le lendemain, une image du crucifix, collée contre le mur, fut tout d'un coup arrachée en présence de tout le monde, et brisée en trois pièces. On reconnut là que l'esprit était réellement damné: et, au lieu de l'éloigner par des messes, on le chassa par des exorcismes [1].

CATHERINE DE BOLOGNE, — Sainte qui eût été un vampire, si elle n'eût été une sainte. Son

[1] *Annales societatis Jesu*, fol. 766, cité dans Calmet.

corps qu'on exhuma était frais et jetait du sang vermeil. On honora ce saint corps, dont on coupait de temps en temps les cheveux et les ongles, qui croissaient visiblement, dans le dernier siècle même, c'est-à-dire trois cents ans après sa mort. Voyez *Vampires*.

CATHERINE DE GÊNES, — Sainte du quinzième siècle, qui a laissé un *Dialogue entre l'âme et le corps*, qui n'est pas à la portée de tout le monde, et un *Traité du purgatoire*, qui prouve que cette sainte l'a parcouru avec attention.

CATHERINE DE MÉDICIS, — Fameuse reine de France, née à Florence en 1519, morte en 1589. Les méchantes femmes, dit Saint-Foix, sont presque toujours faibles et superstitieuses. Catherine de Médicis croyait non-seulement à l'astrologie judiciaire, mais encore à la magie. Elle portait sur l'estomac une peau de vélin, d'autres disent d'un enfant égorgé, semée de figures, de lettres et de caractères de différentes couleurs. Elle était persuadée que cette peau avait la vertu de la garantir de toute entreprise contre sa personne. Elle fit faire la colonne de l'hôtel de Soissons [1], dans le fût de laquelle, il y avait un escalier à vis, pour monter à la sphère armillaire qui était au haut, et où elle allait consulter les astres avec ses astrologues, dont elle s'entoura jusqu'à sa mort.

Quelques-uns regardent cette princesse, comme ayant été très-versée dans l'art d'évoquer les esprits; ils ajoutent que sur la peau d'enfant qu'elle portait au cou, étaient représentées plusieurs divinités païennes. Étant tombée gravement malade, cette femme superstitieuse remit, dit-on, à M. de Mesmes,

[1] Cette colonne existe encore à la halle au blé.

une boîte hermétiquement fermée, en lui faisant promettre de ne jamais l'ouvrir, et de la lui rendre si elle revenait à la vie. Long-temps après, les enfans du dépositaire ayant ouvert la boîte, dans l'espoir d'y trouver des pierreries ou un trésor, n'y découvrirent, dit-on, qu'une médaille de forme antique, large et ovale, où Catherine de Médicis était représentée à genoux, adorant les furies et leur présentant une offrande. Les ennemis de cette reine paraissent avoir imaginé cette anecdote, avec d'autant plus de vraisemblance, qu'elle survécut à M. de Mesmes, et qu'elle n'aurait pas manqué de retirer la cassette.

Elle avait attaché à sa personne plusieurs astrologues, parmi lesquels il ne faut pas oublier l'illustre Luc Gauric. Ils lui prédirent que St.-Germain la verrait mourir. Dès lors elle ne voulut plus demeurer à Saint-Germain-en-Laye; et on dit qu'elle n'y coucha jamais depuis. Mais Nicolas de Saint-Germain, évêque de Nazareth, *in partibus infidelium*, l'ayant assistée à l'heure de sa mort, on regarda la prédiction comme accomplie.

CATHERINE DE SIENNE, — Illustre sainte du quatorzième siècle, dont la vie est pleine de merveilles. On assure que comme elle priait en un coin de sa chambre, son père vit sur elle un pigeon blanc, lequel ne pouvait être qu'un bon ange [1]. Cette sainte a écrit en italien très-pur des révélations et des visions qu'on peut lire dans ses lettres. Les pieux ne négligeront pas non plus le dialogue entre le Père éternel et sainte Catherine, qu'elle dicta à ses disciples en 1378, pendant qu'elle était ravie en extase.

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges, etc.*, liv. 5.

On trouve dans ses ouvrages [1] des détails curieux et instructifs sur le purgatoire et l'enfer. On montre à Sienne une image de cette sainte, qui met les démons en fuite, dès qu'on la présente à quelque démoniaque [2].

CATHO (Angelo), — Grand astrologue qui prédit à Charles le Téméraire sa mort funeste, et lui conseilla trois jours avant la bataille de Morat, de ne pas s'y montrer. Le duc de Bourgogne n'en tint compte et perdit tout, comme on sait. Louis XI estimait tant Angelo Catho, à cause de sa science en astrologie, qu'il lui donna l'archevêché de Vienne, en Dauphiné.

CATILLE, — Nécromancien suédois. Voyez *Gilbert*.

CATOBLEPAS, — Serpent qui, au rapport de Pline, donne la mort à ceux qu'il regarde. La nature lui a fait la tête fort basse, de manière qu'il lui est difficile de fixer quelqu'un. Cet animal habite près de la fontaine Nigris, en Éthiopie, que l'on prétend être la source du Nil.

CATON LE CENSEUR. — Dans son livre *de Re rusticâ*, il enseigne parmi divers remèdes, la manière de remettre les membres démis, et donne même les paroles enchantées dont il faut se servir.

CATOPTROMANCIE, — Divination par le moyen d'un miroir. On trouve encore dans beaucoup de villages des devins qui emploient cette divination,

[1] La meilleure édition de ses ouvrages a été donnée par Jérome Gigli : *Opere della serafica santa Catarina*, 4 vol. in-4°., Sienne et Lucques, 1707 à 1713.

[2] Misson, *Voyage d'Italie*, tom. 2.

autrefois fort répandue. Quand on a fait une perte, ou essuyé un vol, ou reçu quelques coups clandestins dont on veut connaître l'auteur, on va trouver le sorcier ou devin, qui introduit le consultant dans une chambre obscure, à demi éclairée par quelques flambeaux. On n'y peut entrer qu'avec un bandeau sur les yeux. Alors le devin fait les évocations, et le diable montre dans un grand miroir le passé, le présent et le futur. Malgré le bandeau, les crédules villageois, dans de telles occasions, ont la tête tellement montée, qu'ils ne manquent pas de voir quelque chose.

On se servait autrefois, pour cette divination, d'un miroir que l'on présentait non devant, mais derrière la tête d'un enfant à qui l'on avait bandé les yeux.

Pausanias parle d'un autre effet de la Catoptromancie. « Il y avait à Patras, dit-il, devant le temple de Cérès, une fontaine séparée du temple par une muraille; là on consultait un oracle, non pour tous les événemens, mais seulement pour les maladies. Le malade descendait dans la fontaine un miroir suspendu à un fil, en sorte qu'il ne touchât la surface de l'eau que par sa base. Après avoir prié la déesse et brûlé des parfums, il se regardait dans ce miroir; et, selon qu'il se trouvait le visage hâve et défiguré, ou gras et vermeil, il en concluait très-certainement que la maladie était mortelle ou qu'il en réchapperait. » — Il suffisait que cet oracle eût une fois rencontré juste pour être en grand crédit.

CATTANI (François), — Évêque de Fiésole, mort en 1595, auteur d'un livre assez recherché sur les superstitions de la magie [1].

CAUCHEMAR. — On appelle ainsi un embarras

[1] *Sopra la superstitione dell' arte magica*, Florence, 1562.

dans la poitrine, une oppression et une difficulté de respirer qui surviennent pendant le sommeil, causent des rêves fatigans, et ne cessent que quand on se réveille. On ne savait pas trop, au quinzième siècle, ce que c'était que le cauchemar, qu'on appelait aussi alors *Chauche-poulet*. On en fit un monstre; c'était un moyen prompt de résoudre la difficulté. Les uns voyaient dans cet accident une sorcière ou un spectre qui pressait le ventre des gens endormis, leur dérobait la parole et la respiration, et les empêchait de crier et de s'éveiller, pour demander du secours; les autres, un démon incube qui étouffait les gens en leur faisant l'amour. Les médecins n'y voyaient guère plus clair; on ne savait d'autre remède pour se garantir du cauchemar, que de suspendre une pierre creuse dans l'écurie de la maison; et Delrio, embarrassé, crut décider la question en disant que *cauchemar* était un suppôt de Belzébuth; il l'appelle ailleurs *incubus morbus*, et dit que c'est un démon dépuceleur.

M. Berbiguier, assure au tome II, chapitre 18 de ses *Farfadets*, que le cauchemar est l'ouvrage des farfadets et lutins. On conte, que pendant les dernières guerres d'Italie, on caserna dans une église abandonnée tout un régiment français; les paysans avaient averti nos soldats que la nuit on se sentait presque suffoqué dans ces lieux-là; et que l'on voyait passer un gros chien sur sa poitrine; les soldats en riaient. Ils se couchèrent après mille plaisanteries. Minuit arrive, tous se sentent oppressés, ne respirent plus et voient chacun sur son estomac un chien noir, qui disparut enfin, et leur laissa reprendre leurs sens. Ils rapportèrent le fait à leurs officiers, qui vinrent y coucher eux-mêmes la nuit suivante, et furent tourmentés du même fantôme. Si ce fait n'est

pas un conte, on ne peut l'attribuer qu'à l'imagination [1]. « Mangez peu, tenez le ventre libre, ne couchez point sur le dos, et votre incube vous quittera sans grimoire et sans eau bénite [2]. » Il est certain que depuis qu'on ne soupe plus, on a moins de cauchemars.

Bodin conte [3] qu'au pays de Valois, en Picardie, il y avait de son temps une sorte de sorciers et de sorcières qu'on appelait Cauchemares, qui venaient la nuit se coucher avec les honnêtes gens, y faire des lubricités, et qu'on ne pouvait chasser qu'à force de prières. Voyez *Incubes* et *Succubes*.

CAUCHON (Pierre), — Évêque de Beauvais, au quinzième siècle. Il reçut des Anglais le prix du sang de Jeanne d'Arc, qu'il poursuivit comme hérétique, excommuniée et sorcière, et qu'il fit brûler à Rouen. Il mourut subitement en 1443. Le pape Calixte IV, excommunia après sa mort ce prélat infâme, dont le corps fut déterré et jeté à la voirie.

CAUSATHAN, — Démon ou mauvais génie que le philosophe Porphyre se vantait d'avoir chassé d'un bain public.

CAUSIMOMANCIE, — Divination par le feu, employée par les anciens mages. C'était un heureux présage quand les objets combustibles jetés dans le feu venaient à n'y pas brûler.

CAUTZER, — Fleuve du huitième ciel dans le paradis de Mahomet. Son cours est d'un mois de che-

[1] Voyez, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, l'article *Cauchemar*.

[2] M. Salgues, *des Erreurs et des Préjugés*, tom. 1er., p. 332.

[3] *Démonomanie des sorciers*, liv. 2, chap. 7.

min ; ses rivages d'or pur ; les cailloux qu'il roule sont des rubis et des perles ; son sable est odoriférant comme le musc, son eau douce et blanche comme le lait, son écume brillante comme les étoiles. Celui qui boit une seule fois de l'eau de ce fleuve, n'est jamais plus altéré.

CAYET (Pierre-Victor-Palma), — Savant écrivain tourangeau du seizième siècle. Outre la *Chronologie novennaire* et la *Chronologie septenaire*, il a laissé un grand nombre d'ouvrages presque tous recherchés. Nous ne citerons que son *Histoire prodigieuse et lamentable du docteur Fauste, grand magicien*, traduite de l'allemand en français, Paris 1603, in-12, et l'*Histoire véritable comment l'âme de l'empereur Trajan a été délivrée des tourmens de l'enfer, par les prières de saint Grégoire le Grand*, traduit du latin d'Alphonse Ciaconius (Chacon), in-8°. rare, Paris 1607.

Cayet rechercha toute sa vie la pierre philosophale, qu'il n'eut pas le talent de trouver ; on débita aussi qu'il était magicien ; mais on peut voir qu'il ne pensait guère à se mêler de magie, dans l'épître dédicatoire qu'il a mise en tête de l'histoire de Fauste. Les huguenots, dont il avait abandonné le parti, l'accusaient d'avoir fait pacte avec le diable, pour qu'il lui apprît les langues ; c'était alors une grande injure ; Cayet s'en vengea très-vivement, dans un livre où il défendit contre eux la doctrine du purgatoire [1].

[1] « La fournaise ardente et le four du réverbère pour évaporer les prétendues eaux de Siloé, et pour corroborer le purgatoire contre les hérésies, calomnies, faussetés et cavillations ineptes du prétendu ministre Dumoulin ; Paris, 1603, in-8°. » Dumoulin, venait de publier *les Eaux de Siloé*, pour éteindre le feu du pur-

CAYM, — Démon de classe supérieure, grand président aux enfers; il se montre communément sous la figure d'un merle. Lorsqu'il paraît en forme humaine, il répond du milieu d'un brasier ardent; il porte à la main un grand sabre très-effilé. C'est dit-on, le plus habile sophiste de l'enfer; et il peut par la force de ses argumens, désespérer le logicien le plus aguerri. C'est avec lui que Luther eut cette fameuse dispute, dont il nous a précieusement conservé les circonstances. Caym donne l'intelligence du chant de tous les oiseaux, du mugissement des bœufs, de l'aboiement des chiens et du bruit des ondes. Il connaît l'avenir. Ce démon, qui fut autrefois de l'ordre des anges, commande à présent trente légions aux enfers [1].

CAYOL, — Propriétaire à Marseille, mort depuis peu. Un de ses fermiers de la campagne lui apporta un jour douze cents francs, dont il promit la quittance pour le lendemain, parce qu'il était occupé. Le paysan, sans inquiétude, ne revient qu'au bout de quelques jours. M. Cayol venait de mourir d'apoplexie. Son fils prend possession de ses biens; il demande au fermier les douze cents francs déjà payés, refuse de croire au fait que celui-ci raconte, et le poursuit en justice. Le paysan fut condamné à payer une seconde fois; mais la nuit qui suivit cette sentence, M. Cayol apparut à son fils bien éveillé, et lui reprocha sa conduite : « J'ai été payé, ajouta-t-il; regarde derrière le miroir qui est sur la cheminée de ma chambre, tu y trouveras mon reçu. » Le jeune homme se lève tout tremblant, trouve la quittance de

gatoire contre les raisons et allégations d'un cordelier portugais; in-8°., 1603.

[1] Wierus, *In Pseudomonarchiâ dæm.*

son père, et se hâte de payer tous les frais qu'il avait faits au pauvre fermier, en avouant ses torts [1].

CAZOTTE (Jacques), — Né à Dijon en 1720, guillotiné en 1792, auteur du poëme d'*Olivier*, où beaucoup d'épisodes roulent sur les merveilles magiques. Le succès qu'obtint cette production singulière le décida à faire paraître *le diable amoureux*. Comme il y a dans cet ouvrage quelques conjurations et propos de grimoire, un étranger alla un jour le prier de lui apprendre à conjurer le diable, science que Cazotte ne possédait pas.

Ce qui lui obtient surtout place dans ce recueil, c'est sa conversation prophétique rapportée par La Harpe, où l'on a cru long-temps qu'il avait pronostiqué la révolution dans la plupart de ses détails. Mais on n'avait imprimé qu'un fragment de cette prétendue prophétie. Le savant M. Beuchot, dont on connaît le zèle et l'exactitude, a découvert enfin la pièce entière, écrite de la main de La Harpe, et en a publié la fin, dans laquelle on convient que la *prophétie est supposée*, sans doute comme beaucoup d'autres.

CÉBUS ou CÉPHUS, — Monstre adoré des Égyptiens. C'était une espèce de satyre ou singe qui avait, selon Pline, les pieds et les mains semblables à ceux de l'homme. Diodore lui donne une tête de lion, le corps d'une panthère et la taille d'une chèvre. On ajoute que Pompée en fit venir un à Rome, et qu'on n'en a jamais vu que cette fois-là.

CECCO. — Dans le treizième siècle, le comte de Belmonte (dans le Montferrat) conçut un amour violent pour la fille d'un de ses serfs; elle se nommait

[1] *Infernaliana*, p. 226.

Abélina. Il devait jouir sur elle du droit de cuissage; mais on ne se pressait point de la marier, et la flamme impatiente du bon seigneur s'offensait de ces retards. Un jour, il rencontra à la chasse la jeune Abélina, qui gardait les troupeaux de son père; il lui demanda pourquoi on ne lui donnait pas un époux? « Vous en » êtes la cause, monseigneur, dit-elle, les jeunes » gens ne peuvent plus souffrir le déshonneur et la » honte du droit que vous avez de passer avec leurs » femmes la première nuit des noces; et nos parens » ne veulent pas non plus nous marier, jusqu'à ce que » le droit de cuissage soit aboli. » Le seigneur de Belmonte cacha son dépit et fit dire au père de la jeune fille qu'il demandait à le voir. Le vieux Cecco (c'est le nom du père d'Abélina) se hâta de se rendre au château. La nuit arrive, et contre son usage, Cecco ne rentre pas à la maison. Minuit sonne, Cecco n'est pas revenu. Serait-il mort?... Au moment où sa femme et sa fille commençaient à perdre toute espérance, une ombre d'une grandeur démesurée apparaît au milieu de la chambre. Les deux femmes osent à peine lever les yeux, le fantôme s'approche et leur dit: « Je suis l'âme de votre père Cecco. — O mon père! s'écria Abélina, quel barbare vous a ôté la vie? — Le tyran de Belmonte vient de m'assassiner, répondit le fantôme, et tu es la cause innocente de ma mort. J'allai, comme tu m'en apportais l'ordre, au château du monstre; plût au ciel que je n'en eusse jamais trouvé l'entrée! mais je ne pouvais échapper à ses mains cruelles. Aussitôt qu'on m'eut introduit dans une chambre un peu sombre, je mis le pied sur une bascule qui s'enfonça; je tombai dans un puits profond, garni de fers tranchans; j'y laissai bientôt la vie, et j'ai franchi les portes de la redoutable éternité. J'attends ma sentence; je vais être jugé sur mes

œuvres ; mais je compte sur la bonté ineffable de mon Dieu, et ma conscience est pure. Si tu chéris ton père, si tu pleures sa mort, ô ma fille! songe à me venger, et à délivrer ton pays. Les jours sereins s'avancent, la tyrannie va tomber... » Alors l'ombre devint éclatante de lumière, et disparut au milieu d'un nuage, ne laisant de traces de son apparition que l'empreinte de la main qu'elle avait posée sur le dos d'une chaise. La prophétie du spectre s'accomplit; car, peu de temps après, les paysans de Belmonte, s'étant révoltés, tuèrent leur seigneur, détruisirent ce village, et fondèrent librement la petite ville de Nice de la Paille [1].

CECCO D'ASCOLI (FRANÇOIS STABILI, dit), — Professeur d'astrologie, né dans la marche d'Ancône au treizième siècle. Il se mêlait sans doute aussi de magie et d'hérésie ; car l'inquisition le fit brûler en 1327, avec son livre d'astrologie, qui est, à ce qu'on croit, le commentaire sur la sphère de Sacrobosco [2]. Il disait qu'il se formait dans les cieux des esprits malins qu'on obligeait, par le moyen des constellations, à faire des choses merveilleuses. Il assurait que l'influence des astres était absolue, et reconnaissait le fatalisme. Selon sa doctrine, Jésus-Christ n'avait été pauvre et n'avait souffert une mort honteuse, que parce qu'il était né sous une constellation qui causait nécessairement cet effet; au contraire l'antechrist

[1] *Le droit du seigneur*, ou *la Fondation de Nice*, etc., trad. du Fodero de J. Colomb, in-12.

[2] *Commentarii in sphæram Joannis de Sacrobosco*, in-fol., Bâle, 1485. — « Une preuve que Cecco était fou, disent Naudé et Delrio, c'est, 1°. qu'il interprète le livre de Sacrobosco dans le sens des astrologues, nécromanciens et chiroscopistes; 2°. qu'il cite grand nombre d'auteurs falsifiés, comme *les Ombres des idées*, de Salomon, *le Livre des esprits*, d'Hipparchus, *les Aspects des étoiles*, d'Hippocrate, etc. »

sera riche et puissant, parce qu'il naîtra sous une constellation favorable.

On demandait un jour à Cecco ce que c'était que la lune; il répondit: « C'est une terre comme la nôtre, *ut terra terra est*, » ce qui était alors une hérésie ou au moins un mot soufflé par le diable. On a beaucoup disputé sur cet astrologue, connu aussi sous le nom de Cécus Asculan, et plus généralement sous celui de *Chicus Æsculanus*. Delrio ne voit en lui qu'un homme superstitieux, qui avait la tête mal timbrée; Naudé le regarde comme un fou savant. Quelques auteurs, qui le mettent au nombre des nécromanciens, lui donnent un esprit familier, nommé Floron, de l'ordre des chérubins, lequel Floron l'aidait dans ses travaux, et lui donnait de bons conseils; ce qui ne l'empêcha pas de faire des livres ridicules.

CÉCILE. — On conte que, vers le milieu du seizième siècle, une femme, nommée Cécile, se montrait en spectacle à Lisbonne; elle possédait l'art de si bien varier sa voix, qu'elle la faisait partir tantôt de son coude, tantôt de son pied, tantôt d'un lieu que la décence ne permet pas de nommer. Elle liait conversation avec un être invisible qu'elle nommait Pierre-Jean, et qui répondait à toutes ses questions. Cette femme fut réputée sorcière et possédée du démon; cependant, par une faveur particulière, au lieu d'être brûlée à petit feu, elle fut seulement bannie à perpétuité dans l'île Saint-Thomas, où elle mourut en paix [1].

CEINTURES MERVEILLEUSES. — Plusieurs livres de secrets vous apprendront qu'on guérit toutes

[1] M. Salgues, *Des Erreurs*, *etc.*, tom. 2, p. 227.

sortes de maladies intérieures, en faisant porter au malade une ceinture de fougère cueillie la veille de la Saint-Jean, à midi, et tressée de manière à former le caractère magique HVTY. Mais le synode tenu à Bordeaux en 1600 a condamné ce remède, et la raison le condamne tous les jours.

Il y a d'autres ceintures à miracles, qui ne sont sans doute pas prohibées : telle est la ceinture de sainte Marguerite, qui procurait des accouchemens faciles. On attribue la même vertu à la ceinture de saint Oyan. Boguet cite une certaine Perrette Girod, du pays de Gex, qui n'accoucha que par la grâce de la ceinture de saint Oyan, et, d'hérétique qu'elle était, se fit catholique [1].

CELSIUS (André), — Savant suédois, mort en 1744. On fait cas de sa *Lettre sur les comètes*, publiée en suédois, à Upsal, l'année de sa mort.

CENCHROBOLES, — Nation imaginaire, dont parle Lucien. Il dit que les Cenchroboles allaient au combat, montés sur de grands oiseaux couverts d'herbes vivaces au lieu de plumes.

CENDRES. — On soutenait, dans le dix-septième siècle, qu'il y avait des semences de reproduction dans les cadavres, dans les cendres des animaux et même des plantes brûlées ; qu'une grenouille, par exemple, en se pourissant, engendrait des grenouilles, et que les cendres des roses avaient produit d'autres roses. Voyez *Palingénésie*.

Il y a, dans les campagnes, une croyance assez bizarre qu'on ôterait difficilement aux bonnes femmes, c'est que le chrétien qui a mangé dans sa vie sept

[1] *Discours des sorciers*, ch. 61.

boisseaux de cendres, est bien sûr d'aller droit en paradis.

Le Grand Albert rapporte bien d'autres secrets sur les cendres. Il dit que les cendres de bois astringent resserrent, et qu'on se relâche avec des cendres de bois contraire. « Et je m'étonne, ajoute-t-il, que les » femmes estiment tant la cendre de sarment, puis- » que, comme dit Dioscoride, elle fait écarter par- » tout où on l'applique. Le même Dioscoride assure » que la lessive de cendres de sarment, bue avec du » sel, est un remède souverain contre la suffocation de » poitrine; et quant à moi, continue l'auteur des ad- » mirables secrets d'Albert le Grand, j'ai guéri plu- » sieurs personnes de la peste, en leur faisant boire » quantité d'eau où j'avais fait amortir de la cendre » chaude, et leur ordonnant de suer après l'avoir » bue [1]. »

CÉNÉTHUS, — Second roi d'Écosse. Désirant venger la mort de son père, il exhortait souvent les seigneurs du pays à reprendre les armes et à attaquer les Pictes; mais, parce qu'ils avaient été malheureux aux précédentes batailles, Cénéthus, voyant qu'il ne pouvait les porter à le venger, eut recours à l'artifice; et, feignant de les vouloir consulter sur les affaires du pays, il manda les plus braves chefs à un conseil : les ayant retenus quelques jours avec lui, il les fit tous loger dans son château, puis s'avisa de gagner quatre ou cinq soldats auxquels il se confiait le plus, et les fit mettre en un lieu secret. Il les accoutra de vêtemens horribles, faits de grandes peaux de loups marins, qui sont très-fréquens dans leur pays, à cause de la mer. Ils avaient encore à la main gauche un bâton de ce vieux bois qui luit la nuit, et dans

[1] *Les admirables secrets d'Albert le Grand*, liv. 3, chap. 1.

la droite une grande corne de bœuf percée par le bout. Ils se tinrent ainsi reclus jusqu'à ce que les seigneurs fussent ensevelis dans leur premier sommeil : alors ils commencèrent à se montrer avec leurs bois qui éclairaient, et firent résonner une voix horrible par leurs cornes de bœufs, disant qu'ils étaient envoyés de Dieu pour leur annoncer la guerre contre les Pictes, et que leur victoire était écrite dans le ciel. Ces fantômes jouèrent si bien leur rôle, qu'ils s'évadèrent aisément sans être découverts. Les chefs, intimidés, passèrent le reste de la nuit en prière, puis le matin vinrent trouver le roi, auquel chacun communiqua sa vision ; et ils se portèrent si ardemment à la guerre, et assaillirent les Pictes si vivement, qu'ils ne les défirent pas seulement en bataille, mais qu'ils en exterminèrent si bien la mémoire, que depuis on n'en ouït parler [1].

CÉPHALÉONOMANCIE. — Voyez *Képhaléonomancie*.

CÉRAM, — L'une des îles Moluques. On y remarque, sur la côte méridionale, une montagne où résident, dit-on, les mauvais génies. Les chrétiens de l'île d'Amboine, qui sont très-superstitieux, ne passent guère à la vue de cette montagne sans faire une offrande à leur mauvais génie, qu'ils empêchent ainsi de leur susciter des tempêtes. Le jour, ils mettent des fleurs et une petite pièce de monnaie dans une coque de coco ; la nuit, ils y mettent de l'huile avec de petites mèches allumées, et ils laissent flotter cette coque au gré des vagues.

CÉRAUNOSCOPIE, — Divination qui se prati-

[1] Boistuaux, *Histoires prodigieuses*, tom. I.

quait, chez les anciens, par l'observation de la foudre et des éclairs, et par l'examen des phénomènes de l'air. Voyez *Augures*.

CERBÈRE. — Cerberus ou Naberus est chez nous un démon. Wiérus le met au nombre des marquis de l'empire infernal. Il est fort et puissant; il se montre sous la forme d'un corbeau; sa voix est rauque : néanmoins il donne l'éloquence et l'amabilité; il enseigne parfaitement les beaux-arts; il obtient à ses amis les dignités et les prélatures. Dix-neuf légions lui obéissent.

On voit que ce n'est plus le Cerbère des anciens, ce redoutable chien à trois têtes, portier incorruptible des enfers, appelé aussi la bête aux cent têtes, *centiceps bellua*, à cause de la multitude de serpens dont ses trois chevelures étaient ornées. Hésiode lui donne cinquante têtes de chien; mais on s'accorde généralement à ne lui en reconnaître que trois. Ses dents étaient noires et tranchantes, et sa morsure donnait une prompte mort. On croit que la fable de Cerbère remonte aux Égyptiens, qui faisaient garder les tombeaux par des dogues.

Quoi qu'il en soit, c'est principalement du démon Cerberus qu'il a fallu nous occuper. Nous ajouterons qu'en 1586, il fit pacte d'alliance avec une Picarde nommée Marie Martin, qui en faisait très-grand cas. Voyez *Martin*.

CERCLES MAGIQUES. — On ne peut guère évoquer les démons avec sûreté, sans s'être placé dans un cercle qui garantisse de leur atteinte, parce que leur premier mouvement serait d'empoigner, si l'on n'y mettait ordre. Voici ce qu'on lit à ce propos dans le *Grimoire du pape Honorius* :

« Les cercles se doivent faire avec du charbon, de

l'eau bénite aspergée, ou avec du bois de la croix bénite. Quand ils seront faits de la sorte, et les paroles (*Jesus autem transiens in medium illorum ibat, et verbum caro factum est*) écrites autour du cercle, on jettera de l'eau bénite, en disant la prière suivante :

« Seigneur, on a recours à votre vertu ; Seigneur, confirmez cet ouvrage. Que ce qui est opéré en nous devienne comme la poussière à la rencontre du vent ; et l'ange du Seigneur arrêtant, que les ténèbres disparaissent ; et l'ange du Seigneur poursuivant toujours, Alpha, Oméga, Ély, Élohe, Élohim, Zébahot, Élion, Saday. Voilà le lion qui est vainqueur de la tribu de Juda, racine de David. J'ouvrirai le livre et ses sept signes. J'ai vu Satan comme une lumière tombant du ciel. C'est vous qui nous avez donné la puissance de réduire sous vos pieds les dragons, les scorpions et vos ennemis : rien ne nous nuira, pas même Éloy, Éloym, Élohe, Zebahot, Élion, Ésarchie, Adonay, Jah, Tétragrammaton, Saday.

» La terre et tous ceux qui l'habitent sont à Dieu, parce qu'il l'a fondée sur les mers ; et il l'a préparée sur les fleuves. Qui est celui qui montera sur la montagne du Seigneur ? ou qui est celui qu'il n'a pas reçu dans son saint lieu ? L'innocent d'une main et d'un cœur pur, qui n'a pas reçu son âme inutilement, et n'a pas juré fourberie à son prochain, celui-là sera béni de Dieu, et recevra la miséricorde de Dieu pour son salut. C'est de la génération de ceux qui le cherchent.

» Princes, ouvrez vos portes ; ouvrez les portes éternelles, et le roi de gloire entrera. Qui est ce roi de gloire ? le Seigneur tout-puissant, Seigneur vainqueur dans le combat. Princes ouvrez vos portes ; élevez les portes éternelles. Qui est ce roi de gloire ? le Seigneur tout-puissant ; ce Seigneur est le roi de gloire. *Gloria patri, et filio, et spiritui sancto.* »

On récite ensuite une autre formule de conjuration, et les esprits paraissent.

Le *Grand grimoire* ajoute, qu'en entrant dans le cercle il faut n'avoir sur soi aucun métal impur, mais seulement de l'or ou de l'argent pour jeter la pièce à l'esprit. On plie cette pièce dans un papier blanc, sur lequel on n'a rien écrit, on l'envoie à l'esprit pour l'empêcher de nuire; et pendant qu'il se baisse pour la ramasser devant le cercle, on prononce la conjuration. Le *Dragon rouge* recommande les mêmes précautions.

Il nous reste à parler des cercles que les sorciers font au sabbat pour leurs danses. On en montre encore dans les campagnes; on les appelle cercles du sabbat ou cercles des fées, parce qu'on croyait que les fées traçaient de ces cercles magiques dans leurs danses au clair de la lune. Ils ont quelquefois sept ou huit toises de diamètre, et contiennent un gazon pelé à la ronde de la largeur d'un pied, avec un gazon vert au milieu. Quelquefois aussi tout le milieu est aride et desséché, et la bordure tapissée d'un gazon vert. Jessorp et Walker, dans les Transactions philosophiques, attribuent ce phénomène au tonnerre; ils en donnent pour raison que c'est le plus souvent après des orages qu'on aperçoit ces cercles.

D'autres savans ont prétendu que ces cercles magiques étaient l'ouvrage des fourmis, parce qu'on trouve souvent ces insectes qui y travaillent en foule; mais quelle qu'en soit la cause, il est certain qu'elle est naturelle et non magique, comme le peuple se l'imagine.

On regarde encore aujourd'hui dans la Champagne les places arides comme le rond du sabbat; dans la Lorraine, les traces que forment sur le gazon les tourbillons des vents et les sillons de la foudre, pas-

sent toujours pour les vestiges de la danse des fées ; et les paysans ne s'en approchent qu'avec terreur[1].

CERCUEIL. — L'épreuve ou le jugement de Dieu par le cercueil a été long-temps en usage, en Allemagne surtout. Lorsqu'un assassin, malgré les informations, restait inconnu, on dépouillait entièrement le corps de la victime ; on le mettait sur un cercueil, et tous ceux qui étaient soupçonnés d'avoir eu part au meurtre, étaient obligés de le toucher. Si l'on remarquait quelque mouvement, quelque changement dans les yeux, dans la bouche ou dans toute autre partie du corps, si la plaie saignait, celui qui touchait le cadavre dans ce mouvement extraordinaire était regardé et poursuivi comme coupable. Richard Cœur de Lion s'était révolté contre Henri II son père, à qui il succéda. On rapporte qu'après la mort de Henri, Richard s'étant rendu à Fontevrault, où le feu roi avait ordonné sa sépulture, à l'approche du fils rebelle, le corps du malheureux père jeta du sang par la bouche et par le nez, et que ce sang jaillit sur le nouveau souverain. On cite beaucoup d'exemples semblables, qui sont sans doute controuvés, mais dont l'affreuse morale n'était pas trop forte dans les temps barbares.

CERDA (Jean-Louis de la), — Jésuite espagnol, mort en 1643. On lui doit un traité de l'excellence des esprits célestes et du ministère de l'ange gardien[2], qu'il occupe à lutter continuellement avec le diable.

CÉRÈS. — « Qu'étaient-ce que les mystères de Cérès à Éleusine, sinon les symboles de la sorcellerie

[1] Madame Élise Voyart, Notes au livre 1er. de la *Vierge d'Arduène.*

[2] *De excellentiâ cœlestium spirituum, præsertìm de angeli custodis ministerio,* in-8°., Paris, 1631.

et de la magie, le signe voilé de la secrète accointance des sorcières avec le démon au sabbat, duquel Proserpine enfanta le père Denis ou Bacchus. Ce Denis est le chef et père des sorciers, comme Cérès en était la mère. On portait le membre viril à ses orgies, et on y dansait au son du clairon comme au sabbat des sorcières, et il s'y passait des choses très-obscènes qu'il était bien défendu aux profès de révéler [1]. » On voit, dans Pausanias, que les Arcadiens représentaient Cérès avec un corps de femme et une tête de cheval.

On a donné le nom de *Cérès* à une planète, découverte par Piazzi, en 1801. Cette planète n'a encore aucune influence sur les horoscopes. — Voyez *Astrologie.*

CERF. — L'opinion qui donne une très-longue vie à certains animaux, et principalement aux cerfs, est fort ancienne. Hésiode dit : « que la vie de l'homme finit à quatre-vingt-seize ans; que celle de la corneille est neuf fois plus longue, et que la vie du cerf est quatre fois plus longue que celle de la corneille.» Suivant ce calcul, la vie du cerf est de trois mille quatre cent cinquante-six ans. Pline rapporte que, cent ans après la mort d'Alexandre, on prit dans les forêts plusieurs cerfs auxquels ce prince avait attaché lui-même des colliers. On trouva en 1037, dans la forêt de Senlis, un cerf avec un collier portant ces mots : *Cæsar hoc me donavit.* « C'est César qui me l'a » donné. » Toutes ces circonstances ont fortifié le préjugé soutenu par le conte d'Hésiode. Mais Brown, Buffon et tous les naturalistes, ont fort bien remarqué que, chez les animaux vivipares, ceux-là ont une plus longue vie, qui restent plus long-temps dans le sein de leur mère et qui croissent plus lentement.

[1] Leloyer, *Disc. et hist. des spectres*, p. 689, 768.

Le cheval, qui vit trente ans, a pris tout son accroissement vers la sixième année et demeure dix mois dans le ventre de sa mère. Le chameau, dont la vie s'étend jusqu'à la cinquantième année, porte six mois ses petits, qui ne cessent de croître qu'à sept ans. L'éléphant, qui vit près de cent ans, porte une année entière et croît encore à vingt ans. Au contraire, la brebis et la chèvre, qui ne vivent que huit ou dix ans, ne portent que cinq mois, et leurs petits ont pris leur croissance à deux ans. « Le cerf, qui est cinq à six ans à croître, vit trente-cinq ou quarante ans. Ce que l'on a débité de leur longue vie, ajoute Buffon, n'est appuyé sur aucun fondement; ce n'est qu'un préjugé populaire, dont Aristote lui-même, a relevé l'absurdité. Le collier du cerf de la forêt de Senlis ne peut présenter une énigme qu'aux personnes qui ignorent que tous les empereurs d'Allemagne ont été désignés par le nom de César. »

Une autre tradition touchant le cerf, c'est que la partie destinée à la génération, lui tombe chaque année. Après l'avoir ainsi observé, par rapport à son bois, on s'est persuadé que la même chose arrivait à la partie en question, c'est-à-dire qu'elle se pourissait et se renouvelait tous les ans. Mais l'expérience et la raison détruisent également une opinion si absurde. Outre que l'on n'a jamais vu de cerf qui n'eût cette partie entière, les organes spermatiques ne se régénèrent point; et la réparation de ces organes, serait au-dessus des forces de la nature [1].

CÉRINTHE, — Hérétique du temps des apôtres. Il disait que Dieu avait créé des génies chargés de

[1] Brown, *Essais sur les erreurs*, etc., tom. 1er., liv. 3, ch. 10, M. Salgues, *des Erreurs et des Préjugés*, t. 2, pag. 215. Buffon, *Hist. nat.*, etc.

gouverner le monde; qu'un de ces génies avait fait tous les miracles de l'histoire des Juifs; que les enfans de ces esprits étaient devenus des démons, et que le fils de Dieu n'était venu sur la terre que pour ruiner le pouvoir des mauvais anges. Il avait écrit des révélations qu'il prétendait lui avoir été faites par un ange, avec qui il se vantait de converser familièrement. « Mais cet ange, comme dit Leloyer [1], était un vrai démon. » Cérinthe disait encore, qu'après la résurrection, les élus jouiraient pendant mille ans de tous les plaisirs sensuels sur la terre rajeunie. — Ce serait quelque chose.

CERNE, — Mot vieilli. C'était autrefois le nom qu'on donnait au cercle que les magiciens traçaient avec leur baguette pour évoquer les démons.

CÉROMANCIE ou CIROMANCIE, — Divination par le moyen de la cire qu'on faisait fondre, et qu'on versait goutte à goutte dans un vase d'eau, pour en tirer, selon les figures que formaient ces gouttes, des présages heureux ou malheureux. Les Turcs cherchaient surtout à découvrir les crimes et les larcins par ce moyen; ils faisaient fondre un morceau de cire à petit feu, en marmottant quelques paroles; puis ôtaient cette cire fondue de dessus le brasier, et y trouvaient des figures qui indiquaient le voleur, sa maison et sa retraite. Dans l'Alsace, au seizième siècle, et peut-être encore aujourd'hui, lorsque quelqu'un est malade, et que les bonnes femmes veulent découvrir quel saint lui a envoyé sa maladie, elles prennent autant de cierges d'un poids égal qu'elles soupçonnent de saints, les allument en leur honneur, et celui dont le cierge est le premier

[1] *Disc. et hist. des spectres*, liv. 4, chap. 5.

consumé passe dans leur esprit pour l'auteur du mal [1].

CERVELLE. — On fait merveille avec la cervelle de certaines bêtes. L'auteur des Admirables secrets d'Albert le Grand dit, au livre 3, que la cervelle de lièvre fait sortir les dents aux enfans, lorsqu'on leur en frotte les gencives. Il ajoute que les personnes qui ont peur des revenans, se guérissent de leurs terreurs paniques, si elles mangent souvent de la cervelle de lièvre. Il se vante d'avoir guéri plus de trente personnes, tant garçons que filles, de pertes d'urine, en leur faisant boire de la susdite cervelle détrempée dans du vin clairet. Enfin la cervelle de chat ou de chatte, si on s'en frotte les dehors du gosier, guérit en moins de deux jours les inflammations qui s'y font sentir, mais après une crise de fièvre violente et continue.

Les premiers hommes ne mangeaient la cervelle d'aucun animal, par respect pour la tête qu'ils regardaient comme le siége de l'âme.

CÉSAIRE ou CÉSARIUS (Pierre), — Moine de Citeaux, mort en 1240. On lui doit un livre singulier et assez rare, qui est une compilation de miracles curieux où les anges, les saints et les démons jouent les principaux roles [2]. Ce recueil bizarre a été mis à l'index en Espagne. Tout ce qui dans ce livre tient

[1] Delancre, *Incrédulité et mécréance du sortilége pleinement convaincue*, traité 5. Delrio, liv. 4.

[2] Voici le titre de l'ouvrage de Césaire de Citeaux : *Illustrium miraculorum et historiarum memorabilium libri XII, à Cæsario Heisterbachcensi, ordinis cisterciensis*, etc., in-8°., Antverpiæ, 1605. Les autres éditions sont de Nuremberg, 1481, in-fol., Cologne, 1599, in-8°., Douay, 1604.

aux choses de l'enfer, est rapporté aux divers articles de ce Dictionnaire.

CÉSAIRE (Prophétie de St.). — Voyez *Mirabilis liber*.

CÉSALPIN (André), — Médecin du seizième siècle, né à Arezzo en Toscane. Nous le plaçons ici pour son ouvrage intitulé : Recherches sur les Démons, où l'on explique le passage d'Hippocrate, relatif aux causes surnaturelles de certaines maladies [1]. Ce traité, composé à la demande de l'archevèque de Pise, parut au moment où les religieuses d'un couvent de cette ville étaient possédées de plusieurs démons. L'archevêque demandait à tous les savans, si les contorsions de ces nonnes avaient une cause naturelle où surnaturelle. Césalpin, particulièrement consulté, répondit par le livre que nous citons. Il commence par exposer une immense multitude de faits attribués aux démons et à la magie ; il cite même les contes populaires de son temps, sans paraître douter de rien. Ensuite il discute tous ces faits ; il avoue qu'il peut y avoir des démons, mais qu'ils ne peuvent communiquer avec l'homme ; et, ce qui est très-curieux, il termine en se soumettant à la croyance de l'église ; il déclare que la possession des religieuses de Pise est surnaturelle ; que les secours de la médecine y sont insuffisans, et qu'il faut recourir au pouvoir des exorcistes. Il est probable que cette conclusion lui fut dictée par la prudence ; mais rien ne l'indique.

CÉSAR (Caïus Julius). — On a raconté de ce grand homme, quelques merveilles surprenantes.

[1] *Dæmonum investigatio peripatetica, in quâ explicatur locus Hippocratis si quid divinum in morbis habeatur*, in-4°., Florence, 1580.

Suétone rapporte que, César étant avec son armée sur les bords du Rubicon que ses soldats hésitaient à traverser, il apparut un homme d'une taille extraordinaire, qui s'avança en sifflant vers le général. Les soldats accourent pour le voir; aussitôt le fantôme saisit la trompette de l'un d'eux, sonne la charge, passe le fleuve ; et César s'écrie, sans délibérer davantage: « Allons où les présages des Dieux et l'injustice de nos ennemis nous appellent ». L'armée le suivit avec ardeur. — On sait au reste que la politique a employé quelquefois les prodiges, pour mener la multitude à son gré ; et ce moyen est toujours sûr.

Les devins, les prédictions, les présages jouent un rôle assez important dans l'histoire de Jules César. Il rêva un jour qu'il couchait avec sa mère; et les devins lui promirent, en vertu de ce songe, qu'il soumettrait toute la terre. Lorsqu'il débarqua en Afrique pour faire la guerre à Juba, il tomba à terre. Les Romains se troublèrent de ce présage; mais César rassura les esprits, en embrassant le sol et en s'écriant, comme si sa chute eût été volontaire : « Afrique, tu es à moi, car je te tiens dans mes bras ».

On a beaucoup vanté l'étonnante force de ses regards ; on a dit que, sans quitter les Gaules, il voyait d'un port de mer ce qui se passait dans l'Armorique. Roger Bacon, qui ne doute pas de ce fait, dit que Jules César n'examinait ainsi tout ce qui se faisait dans les camps et dans les villes des Bretons, qu'au moyen de grands miroirs distinés à cet usage.

On assure que plusieurs astrologues prédirent à César sa mort funeste ; que sa femme Calpurnie lui conseilla de se défier des ides de mars ; et que le devin Artemidore tâcha également de l'effrayer par de sinistres présages, lorsqu'il se rendait au sénat, où il devait être assassiné. On ajoute qu'une comète parut

à l'instant de sa mort; et Virgile, dans ses Georgiques, n'a pas manqué d'attribuer à la mort du dictateur l'apparition de cette comète. On dit encore qu'un spectre poursuivit Brutus, son meurtrier, à la bataille de Philippes; et que, dans la même journée, Cassius crut voir au fort de la mêlée César accourir à lui à toute bride, avec un regard foudroyant. C'est, dit-on, effrayé de cette vision terrible qu'il se perça de son épée. Quoi qu'il en soit, Jules César fut mis au rang des Dieux par ordre d'Auguste, qui prétendit que Vénus avait emporté son âme au ciel. On le réprésentait dans ses temples avec une étoile sur la tête, à cause de la comète qui parut au moment de sa mort, et qu'on regardait comme sa résidence là haut.

CÉSAR, — Charlatan qui vivait à Paris, sous Henri IV. Il se disait astrologue, nécromancien, chiromancien, physicien, devin, faiseur de tours magiques, etc. Il disait la bonne aventure par l'inspection des lignes de la main; il guérissait en prononçant des paroles, et par des attouchemens. Il arrachait les dents sans douleur, vendait assez cher aux amateurs de petits joncs d'or émaillés de noir, comme des talismans qui avaient des propriétés merveilleuses contre toutes les maladies. Il escamotait admirablement, savait émouvoir le cœur d'une belle en faveur d'un amant dédaigné, et faisait voir le diable avec ses cornes. Quant à cette dernière opération, il semble qu'il voulait punir les curieux d'y avoir cru; car ils en revenaient toujours si bien rossés par les sujets de Belzébuth, que le magicien lui-même était obligé de leur avouer qu'il était fort imprudent de chercher à les connaître. Le bruit courut à Paris, en 1611, que l'enchanteur César, et un autre sorcier de ses amis avaient été étranglés par le

diable. On publia même, dans un petit imprimé, les détails de cette aventure infernale; mais on sait que de tels hommes n'ont rien à redouter des démons. Ce qu'il y a de certain, c'est que César cessa tout à coup de se montrer; il n'était cependant point mort; il n'avait même pas quitté Paris. Mais il était devenu invisible, comme quelques autres que l'état se charge de loger [1].

CÉSAR DE BUS, — Instituteur des pères de la doctrine chrétienne. « On montre encore à Avignon, la chambre qu'il habitait. On conte que, pendant la nuit, le diable le prenait et le portait tout nu sur le toit de la maison; on fait même voir les tuiles que César de Bus cassa en se débattant avec l'esprit malin [2] ».

CÉSARA. — Les Irlandais croient remonter à Césara, petite-fille de Noé, qui se réfugia dans leur île, où, par grâce spéciale, elle fut à l'abri des eaux du déluge.

CÉSONIE, — Femme de Caligula. Suétone conte que, pour se faire aimer de son auguste époux, elle lui fit boire un philtre, qui ne lui donna point d'amour, mais qui acheva de lui faire perdre l'esprit. On prétend qu'il y avait dans ce philtre de l'hippomane, qui est un morceau de chair qu'on trouve quelquefois, dit-on, au front du poulain nouveau-né. Voyez *Hippomane*.

CEURAWATS, — Sectaires indiens, qui ont si grande peur de détruire des animaux, qu'ils se couvrent la bouche d'un linge pour ne pas avaler d'insectes. Ils admettent un bon et un mauvais principe, et ne croient ni au paradis ni à l'enfer, mais à des trans-

[1] *Charlatans célèbres*, tom. 1er., pag. 202.

[2] *Dictionnaire des reliques*, au mot *César de Bus*.

migrations perpétuelles dans différens corps d'hommes ou de bêtes. Ils sont, pour les Banians, qui les méprisent, des espèces de parias.

CEYLAN. — Les habitans croient que cette île fut le paradis terrestre, ou tout au moins le lieu qu'Adam et Ève habitèrent, après avoir été chassés du jardin de délices.

CHACON (Alphonse), — En latin *Ciaconius*, savant dominicain espagnol du seizième siècle, auteur du traité : Comment l'âme de Trajan fut délivrée de l'enfer, par les prières du pape saint Grégoire [1], et d'un livre sur les croix miraculeuses qui ont apparu dans les airs [2]. Ce livre fut fait surtout à l'occasion d'une croix de lumière que des pieux assuraient avoir vue la nuit dans le ciel en Angleterre et en France, dans l'année 1591.

CHACRAN, — Tonnerre de Wishnou. Les Indiens le représentent sous la figure d'un cercle qui vomit du feu de tous côtés, comme nos soleils d'artifice.

CHAINE DU DIABLE, — C'est une tradition parmi les vieilles femmes de la Suisse, que saint Bernard tient le diable enchaîné dans quelqu'une des montagnes qui environnent l'abbaye de Clairvaux ; et c'est sur cette tradition qu'est fondée la coutume des maréchaux du pays, de frapper tous les lundis, avant de se mettre en besogne, trois coups de marteau sur

[1] *Tractatus de liberatione animæ Trajani imperatoris à pœnis inferni, precibus sancti Gregorii, P. M.* In-fol., Rome, 1576; in-4°. Reggio, 1585.; traduit en français par Cayet, 1607, rare.

[2] *De signis sanctæ crucis quæ in diversis olim regionibus, novissimeque anno* 1591, *in Angliâ et Galliâ divinitùs apparuerunt*, in-8°. Rome, 1592.

l'enclume, comme pour resserrer la chaîne du diable, afin qu'il ne puisse s'échapper.

CHAIS (Pierre), — Ministre protestant, né à Genève en 1701. Dans son livre, intitulé *Le sens littéral de l'Écriture Sainte* etc., traduit de l'anglais, de Stackhouse, 3 volumes in-8°., 1738, il a mis une dissertation dont il est l'auteur, sur les démoniaques, laquelle n'est pas indigne d'être lue.

CHALCÉDOINE. — On conte qu'après que les Perses eurent ruiné Chalcédoine, sur le Bosphore, Constantin le Grand voulut la rebâtir, parce qu'il en aimait le séjour; mais des aigles vinrent, qui, avec leurs serres, enlevèrent les pierres des mains des ouvriers; ce prodige se répéta tant de fois, qu'il fallut renoncer à reconstruire la ville, si bien que l'empereur alla bâtir Constantinople.

CHALDÉENS. — On prétend qu'ils trouvèrent l'astrologie ou du moins qu'ils la perfectionnèrent. Ils étaient aussi habiles magiciens.

CHAM, — Troisième fils de Noé, inventeur ou conservateur de la magie noire; car elle existait avant le déluge, au sentiment des théologiens. Il perfectionna les divinations et les sciences superstitieuses. Chicus-Esculanus ou Cecco d'Ascoli dit, dans le chapitre 4 de son Commentaire sur la Sphère de Sacrobosco, avoir vu un livre de magie composé par Cham, et contenant *les Elémens et la pratique de la nécromancie*. Il enseigna cette science redoutable à son fils Mesraïm, qui, pour les merveilles qu'il faisait, fut appelé Zoroastre, et composa, sur cet art diabolique, cent mille vers, selon Suidas, et trois cent mille, selon le commissaire Delamarre, en son *Traité de la police*, titre 7, chap. 1er.

On sait que Noé, après être sorti de l'arche, planta la vigne, et qu'ayant bu de la liqueur de cette plante, dont il ne connaissait pas la force, il se trouva ivre, et s'endormit dans une posture indécente. Cham, l'ayant vu ainsi, alla chercher ses autres frères, Sem et Japhet, qui vinrent couvrir la nudité de leur père. On ajoute que Noé, à son réveil, remarqua que tout l'extérieur de Cham était changé; que ses yeux étaient devenus rouges; que sa barbe et ses cheveux étaient brûlés, d'où il conclut qu'il avait vu sa nudité, et il le maudit lui et toute sa race, comme disent la plupart des écrivains; mais on voit, dans la Sainte Ecriture, que Noé maudit seulement Chanaan, fils de Cham, suivant les sages coutumes antiques de punir les enfans pour les fautes des pères.

Ce fait, raconté dans toute sa simplicité par l'Écriture Sainte, a donné lieu à plusieurs interprétations singulières et curieuses. On prétend que Cham, malgré la défense qui avait été faite par Noé à ses enfans, de voir leurs femmes pendant le temps qu'ils seraient dans l'arche, ne put se contenir, et que sa femme devint mère de Chanaan, dans l'arche même; ce qui attira sur cet enfant la malédiction divine, et a procuré, à tous les peuples qui habitent la zone torride, le teint d'ébène qui les distingue des autres nations. D'autres disent, et Bérose est de ce nombre, que Cham n'aimait pas son père Noé, parce qu'il s'en voyait moins aimé que ses autres frères, ou parce qu'il craignait que son père ne lui donnât encore un frère pour partager l'héritage; et qu'un jour, ayant trouvé le vieux patriarche plein de vin, il s'en approcha doucement, toucha du doigt ses parties sexuelles, et les fit tomber par une force magique. Noé s'aperçut, à son réveil, qu'il était eunuque, qu'il ne pouvait plus voir de femmes; et il maudit Chanaan.

Quelques-uns enfin accusent Cham d'avoir déshonoré la couche nuptiale de son père, et, pour justifier leur opinion, ces auteurs prétendent que cette expression, qu'il avait vu la nudité de son père, est une façon de parler un peu obscure, pour dire qu'il avait couché avec la femme de Noé. On ajoute que Cham enseignait aux hommes cette doctrine abominable, qu'on pouvait se joindre charnellement avec sa mère, sa sœur, sa fille; qu'on ne devait pas même s'embarrasser de la différence des sexes, et que les animaux pouvaient servir en cas de besoin [1]. Ces monstruosités, qu'il mettait en pratique, lui attirèrent un châtiment terrible; il fut emporté par le diable à la vue de ses disciples. — Bérose prétend aussi que Cham est le même que Zoroastre; et le moine Annius de Viterbe, dans ses Notes au texte supposé de cet écrivain, pense que cet impudique jeune homme pourrait bien être le Pan des anciens [2]. Kircher dit que c'est leur Saturne et leur Osiris, d'autres prétendent que c'est lui qui fut adoré sous le nom de Jupiter Ammon. — On dit encore que Cham a inventé l'alchimie, et qu'il avait laissé une prophétie dont l'hérétique Isidore se servait pour faire des prosélytes. Nous ne la connaissons pas autrement que par un passage de Sand, qui dit que Cham, dans cette prophétie, annonçait l'immortalité de l'âme [3].

CHAMBRES INFESTÉES. — *La Chambre grise et la Chambre noire*, anecdotes allemandes du dix-neuvième siècle [4].

[1] *Berosi sacerdotis Chaldaïci Antiquitatum* lib. 3.

[2] *Comment. ad Berosi* lib. 3. Wierus, *De præstigiis*, dit que Pan est le prince des démons incubes.

[3] *Christoph. Sandii, lib. de Origine animæ*, p. 99.

[4] Insérées dans le journal *le Sincère*, 9 avril 1810; *Fantasmagoriana*, tom. 2.

Blendau, partant pour l'Italie, s'arrêta dans une ville du nord de l'Allemagne, chez Rebman, son ami, régisseur d'un domaine royal, qu'il avait visité souvent. « Mon cher Blendau, lui dit Rebman, nous n'avons de disponible pour l'instant que la chambre grise ; mais tu ne voudras pas y coucher. — Pourquoi donc ? — As-tu oublié la dame châtelaine ? — Bah, je n'y pense plus. J'ai vécu cinq ans dans la capitale ; actuellement les esprits ne me font plus peur ; laissez-moi coucher dans cette fameuse chambre. » Brigitte conduisit M. Blendau dans la chambre grise.

Un instant après, la femme et les enfans de Rebman arrivèrent de la foire ; il ne leur dit rien de Blendau, voulant les surprendre le lendemain à déjeûner de cette visite agréable. La chambre grise était au second étage, à l'extrémité d'une des ailes du château. Brigitte posa ses deux flambeaux sur une table, au-dessous d'un vieux miroir, et se hâta de se retirer. Le jeune voyageur se mit à considérer cet appartement antique : l'énorme poêle de fer portait la date 1616 ; une porte vitrée, à petits carreaux arrondis, enchâssés dans du plomb, donnait sur un long passage sombre qui conduisait à la tour des cachots ; le lit était orné d'un grand baldaquin et de rideaux de soie épais, brochés en or ; les meubles n'avaient pas changé de place depuis plus de cent ans. Mais la dame châtelaine remontait bien plus loin : Gertrude, c'était son nom, avait promis, en son vivant, de consacrer à Dieu sa virginité ; elle allait s'ensevelir dans un monastère, lorsque le comte Hugues le Noir lui ravit l'honneur dans cette chambre grise. On lui refusa alors l'entrée dans le sanctuaire des vierges ; elle s'empoisonna à dix-neuf ans, dans cette même chambre, et son confesseur la condamna à souffrir trois cents ans les tourmens du purgatoire. Cette pénitence

rigoureuse ne sera terminée qu'en 1850; jusque-là elle doit apparaître toutes les nuits dans la chambre grise.

Blendau avait cent fois entendu les récits de ces apparitions : la dame châtelaine, disait-on, se montrait avec un crucifix dans une main et un poignard dans l'autre. Blendau n'était pas si rassuré qu'il le disait; cependant il s'endormit après avoir fermé les portes aux verroux et avoir soufflé ses bougies. Deux heures après, le son de minuit l'éveille; il voit la chambre éclairée; il se soulève avec effroi, jette les yeux sur le vieux miroir, et aperçoit le spectre de Gertrude, vêtu d'un linceul, tenant un crucifix dans la main gauche, un poignard dans la droite. Une couronne de romarin et de cliquant est entrelacée dans ses cheveux. Il voit dans le miroir, à la clarté des deux bougies, l'éclat fixe des yeux de Gertrude, la pâleur de ses lèvres; elle prie à voix basse. Le jeune homme épouvanté veut sortir du lit; l'effroi l'a paralysé.

Cependant, la châtelaine s'avance vers lui le poignard levé, avec un regard terrible. Elle lui applique le poignard sur la poitrine, et sa main laisse tomber des gouttes de poison. Blendau saute hors du lit et court à la fenêtre pour appeler du secours; mais le spectre le prévient; il pose une main sur la fenêtre; de l'autre il embrasse Blendau, qui sent sur son dos l'impression glaciale de la sueur froide de la mort. Elle n'a plus ni crucifix ni poignard; mais elle semble vouloir prodiguer et recevoir des témoignages d'amour. Le jeune homme s'arrache de ses bras et se précipite vers la petite porte. Un squelette, celui du comte Hugues qui vient d'entrer, tient la serrure de la main gauche. Sa tête décharnée est épouvantable. Gertrude à sa vue tombe à terre; les lumières s'éteignent; Blendau se réfugie dans son lit, s'enfonce sous la couverture,

et tout rentre dans le silence. L'extrême fatigue finit par lui faire retrouver un peu de sommeil.

Il s'éveille au point du jour, tout en nage ; ses draps étaient trempés.... Il ne sut que penser de son horrible aventure : les bougies consumées, le dérangement de certains meubles, tout lui prouvait que sa vision n'était pas un rêve ; mais, n'osant en parler à Rebman, il remonta à cheval et partit sur-le-champ....

Quand cette aventure fut publiée, en 1810, dans le journal *le Sincère*, avec une apostille où M. Blendau attestait, au nom de l'honneur et au péril de sa vie, la vérité de cette histoire, elle fit sensation et occupa toutes les conversations de Berlin. Un médecin publia alors une aventure du même genre, qui lui était arrivée dans une chambre noire.

« J'allai un jour, dit-il, dans le château du lieutenant-colonel Silberstein, dont la fille était gravement malade; on me fit rester pour la soigner, et on me prépara une chambre où je me retirai de bonne heure. Elle avait une apparence assez lugubre : des peintures noires en couvraient les portes antiques, le plafond et le lambris. Un domestique vint me demander si je ne me trouvais pas trop seul dans cette chambre, et si je voulais qu'il restât avec moi. Je me moquai de lui et de toutes les histoires de revenans qu'il me conta sur cette chambre noire, qui jouissait d'un mauvais renom. Je m'endormis, après avoir tout visité et tout bien fermé. J'étais dans mon premier sommeil lorsque j'entendis prononcer mon nom tout bas. J'ouvre les yeux à demi : ma chambre est éclairée d'une lumière extraordinaire; une main froide vient me toucher; et je vois à côté de moi, dans mon lit, une figure pâle comme la mort, et revêtue d'un drap mortuaire, qui étend vers moi ses bras glacés. Dans le premier

mouvement de terreur je poussai un grand cri, et je fis un saut en arrière. A l'instant j'entendis frapper un coup violent. L'image disparut, et je me retrouvai dans l'obscurité. L'horloge sonna : c'était minuit....

» Je me levai sur-le-champ; j'allumai deux bougies, je visitai de nouveau; tout était bien fermé; j'allais attribuer tout ce qui s'était passé à un songe, lorsque, m'étant approché de mon lit avec une lumière, j'y découvris une boucle de cheveux bruns posée sur mon oreiller. Elle ne pouvait pas y être venue par un rêve ni par une illusion. Je la pris, et je l'ai conservée. Mais au moment où j'étais interdit de cette circonstance, j'entends marcher à pas précipités; on frappe à ma porte : « Levez-vous, me crie-t-on, mademoiselle se meurt. »

» Je vole à la chambre de la malade que je trouve sans vie : on me dit qu'un peu avant minuit elle s'était réveillée, et qu'après avoir respiré fortement, elle avait rendu le dernier soupir. Sa mère, inconsolable, voulut au moins, avant de quitter le corps inanimé de la jeune fille, emporter une boucle de ses cheveux. Qu'on juge de mon effroi, quand je m'aperçus qu'il manquait une boucle à ses longs cheveux bruns; celle précisément que j'avais reçue dans la chambre noire.... Le lendemain je fus atteint d'une maladie dangereuse, qui fut la même que celle dont la jeune personne était morte.... »

Au moment où le médecin rendit cette aventure publique, un avocat ayant couché dans la même chambre noire, et vu à peu près les mêmes choses, la justice visita les lieux. On découvrit un ressort secret qui ouvrait un lambris dans le lit de la chambre fatale; elle communiquait ainsi à un cabinet qu'habitait la femme de chambre; et le domestique, qui était venu détourner le médecin de coucher dans la cham-

bre noire, profitait de la communication pour ses amours avec la soubrette. C'était une jolie friponne de dix-sept ans, que le docteur et l'avocat avaient pris successivement pour un spectre. Elle était venue se mettre dans le lit du médecin, qu'elle prenait pour son bon ami Auguste, et qui, par hasard, portait le même nom; et c'est lorsque l'enfant d'Esculape se fut fait reconnaître par son effroi, que la femme de chambre s'enfuit et ferma tout, laissant une boucle de cheveux sur l'oreiller, et lepauvre homme à demi mort.

Après que cette histoire fut débrouillée, le journal *le Sincère* publia l'éclaircissement des aventures de la chambre grise. Tout était l'ouvrage des enfans du châtelain, auxquels Brigitte avait conté l'arrivée de Blendau : la jeune Charlotte faisait le rôle de Gertrude; un squelette, dont leur gouverneur s'était servi pour leur donner quelques leçons, représentait le comte Hugues; les deux frères de Charlotte avaient ouvert le verrou de la petite porte, en passant une main par un carreau cassé. Quand tout ceci fut dépouillé du merveilleux, on dit que le médecin de la chambre noire s'écria : « Nous vivons dans un siècle pervers et détestable; tout ce qui est ancien s'anéantit, et un pauvre revenant ne peut même plus loyalement se maintenir.... » Voyez *Maisons infestées*.

CHAMEAU. — Les musulmans ont pour cet animal une espèce de vénération, et croient que c'est un péché de le trop charger où de le faire travailler plus qu'un cheval; la raison de ce respect qu'il ont pour le chameau, c'est qu'il est surtout commun dans les lieux sacrés de l'Arabie, et que c'est lui qui porte l'Alcoran, quand on va en pèlerinage à la Mecque. Les conducteurs de ces animaux, après les avoir fait boire dans un bassin, prennent

l'écume qui découle de leur bouche et s'en frottent dévotement la barbe, en disant : « O père pèlerin ! ô père pèlerin ! » Ils croient que cette cérémonie les préserve de méchef dans leur voyage.

On voit dans les admirables secrets d'Albert le Grand, livre II chap. 3, que « si le sang du chameau est mis dans la peau d'un taureau, pendant que les étoiles brillent, la fumée qui en sortira fera qu'on croira voir un géant, dont la tête semblera toucher le ciel. Hermès assure l'avoir éprouvé lui-même. Si quelqu'un mange de ce sang, il deviendra bientôt fou ; et si l'on allume une lampe, qui aura été frottée de ce même sang, on s'imaginera que tous ceux qui seront présens, auront des têtes de chameau, pourvu cependant qu'il n'y ait point d'autre lampe qui éclaire la chambre. »

CHAMELLE. — La chamelle de Mahomet, connue sous le nom d'Alborack, est un des dix animaux qu'on place dans le paradis des musulmans.

CHAMMADAÏ, — Le même qu'*Asmodée*.

CHAMOS, — Démon de la flatterie, membre du conseil infernal. Les Ammonites et les Moabites adoraient le soleil, sous le nom de Chamos ; mais son culte ressemblait un peu à celui de Priape ; et Milton l'appelle, l'*obscène terreur des enfans de Moab*. D'autres le confondent avec Jupiter Ammon. Salomon lui éleva un temple sur le mont des Oliviers. Vossius a cru que c'était le Comus des Grecs et des Romains, qui était le dieu des jeux, des danses et des bals. Ceux qui dérivent ce mot de l'hébreu Camos, prétendent qu'il signifie le dieu caché, c'est-à-dire Pluton, dont la demeure est aux enfers.

CHAMOUILLARD, — Noueur d'aiguillette qui

ſut condamné, par arrêt du Parlement de Paris, en 1597, à être pendu et brûlé, pour avoir maléficié et lié une demoiselle de la Barrière, qui s'apprêtait à jouir des plaisirs de l'hyménée, et qui en fut longtemps dépourvue. Voyez *Aiguillette*.

CHAMP DU RIRE. — Annibal, lorsqu'il faisait le le siége de Rome, se retira, dit-on, de devant cette ville, épouvanté de vaines terreurs et de fantômes qui troublèrent ses esprits. Les Romains, lui voyant lever le siége, poussèrent de tels cris de joie et firent de si grands éclats de rire, que le lieu d'où il décampa s'appela le Champ du Rire.

CHAMPIER (SYMPHORIEN), — Lyonnais célèbre du quinzième siècle. Il a publié, en 1503, *la Nef des Dames Vertueuses*, en quatre livre mêlés de prose et de vers, dont le troisième contient les prophéties des Sibylles. On l'a soupçonné, peut-être à tort, d'être l'auteur du livre des *Trois Imposteurs*; mais il a laissé un petit livre très-curieux intitulé: *De Triplici disciplinâ*, in-8°., Lyon 1508. On lui doit aussi des Dialogues sur la nécessité de poursuivre les magiciens [1].

CHANDELLE. — Cardan prétend que, pour savoir si un trésor est enfoui dans un souterrain où l'on creuse pour cela, il faut avoir une grosse chandelle, faite de suif humain, et qu'elle soit enclavée dans un morceau de bois de coudrier, en forme de croissant, de manière à figurer avec les deux branches une fourche à trois rameaux. Si la chandelle, étant allumée dans le lieu souterrain y fait beaucoup de bruit en pétillant avec éclat, c'est une marque qu'il y a un trésor; plus on approchera du trésor,

[1] *Dialogus in magicarum artium destructionem*, in-4°., Lyon, Balsarin, sans date (vers 1507).

plus la chandelle petillera ; et enfin elle s'éteindra quand elle en sera tout-à-fait voisine. Ainsi il faut avoir d'autres chandelles dans des lanternes, afin de ne pas demeurer sans lumière. Quand on a des raisons solides pour croire que ce sont les esprits des hommes défunts qui gardent les trésors, il est bon d'avoir des cierges bénits au lieu de chandelles communes ; et on les conjure de la part de Dieu, de déclarer si l'on peut faire quelque chose pour les mettre en lieu de repos ; il ne faudra jamais manquer d'exécuter ce qu'ils auront demandé [1].

Les chandelles servent à plus d'un usage. On voit dans tous les démonographes que les sorcières, au sabbat, vont baiser le cul du diable avec une chandelle noire à la main. Boguet dit qu'elles vont allumer ces chandelles à un flambeau qui est sur la tête de bouc du diable, entre ses deux cornes, et qu'elles s'éteignent et s'évanouissent dès qu'on les lui a offertes [2].

N'oublions pas que trois chandelles ou trois bougies sur une table, sont du plus mauvais augure ; et que quand de petits charbons se détachent de la lumière d'une chandelle, ils annoncent, selon quelques-uns, une visite [3] ; mais, selon le sentiment plus général, une nouvelle, agréable s'ils augmentent la lumière, fâcheuse s'ils l'affaiblissent.

CHANT DU COQ. — Il dissipe le sabbat. Voyez *Coq*.

CHAOMANCIE, — Art de prédire les choses futures par le moyen des observations qu'on fait sur

[1] *Le Solide trésor du Petit Albert.*

[2] *Discours des sorciers*, chap. 22.

[3] Brown, liv. 5, chap. 23. Pour la chandelle d'Arras, voyez le *Dictionnaire des reliques*.

l'air. Cette divination est employée par quelques alchimistes qui ne nous en ont pas donné le secret.

CHAPEAU VENTEUX. — Voyez *Éric*.

CHAPELET. — On a remarqué pertinemment que tous les chapelets de sorcières avaient une croix cassée ou endommagée : c'était même un indice de sorcellerie, qu'une croix de chapelet qui n'était pas entière. On ne fait plus attention aujourd'hui à cette circonstance ; mais on pratique encore, dans beaucoup de villages, relativement aux chapelets, une superstition conseillée dans des livres de mysticité ; elle consiste à réciter le chapelet une fois par jour, pendant six mois, avec les quinze oraisons de sainte Brigitte, pour savoir par révélation le jour précis où l'on doit mourir.

Les chrétiens ne font pas seuls usage du chapelet ; il est également connu des musulmans et de tous les peuples de l'Asie. Les bonzes japonais recommandent aux dévots de réciter tous les jours, cent huit fois, une certaine prière, parce que l'homme fait par jour cent huit péchés. Leur chapelet, qui a cent huit grains, leur sert à compter ces oraisons. Quand ils veulent obtenir la guérison d'un malade, ils récitent le grand chapelet, qui a cent quatre-vingts grains.

CHAPELLE DU DAMNÉ. — Raymond Diocres, chanoine de Notre-Dame de Paris, mourut en odeur de sainteté, vers l'an 1084. Son corps ayant été porté dans le chœur de la cathédrale, il leva la tête hors du cercueil, à ces mots de l'office des morts : *Responde mihi quantas habes iniquitates*, etc., et dit : *Justo judicio Dei accusatus sum*. (J'ai été cité devant le juste jugement de Dieu.) Les assistans effrayés suspendirent le service et le remirent au lendemain. En attendant, le corps du chanoine fut déposé dans une chapelle de

Notre-Dame, qu'on appelle depuis la chapelle du damné.

Le lendemain, on recommença l'office, et lorsqu'on fut au même verset, le mort parla de nouveau, et dit : *Justo Dei judicio judicatus sum.* (J'ai été jugé au juste jugement de Dieu.) On remit encore l'office au jour suivant ; et au même verset, le mort dit : *Justo Dei judicio condemnatus sum.* (J'ai été condamné au juste jugement de Dieu.) Là-dessus, dit la chronique, on jeta le corps à la voirie ; et ce miracle fut cause, selon quelques-uns, de la retraite de saint Bruno, qui s'y trouvait présent. Quoique cette anecdote ne soit pas authentique, elle est consacrée par des monumens. La peinture s'en est emparée, et on peut la voir dans les tableaux qui représentent la vie de saint Bruno [1].

CHAPUIS (Gabriel), — Né à Amboise en 1546. Nous citerons de ses ouvrages, celui qui porte ce titre : *Les mondes célestes, terrestres et infernaux*, etc., augmenté du Monde des cornus et de l'Enfer des ingrats, tirés des Mondes de Doni, in-8°., Lyon, 1583. C'est un ouvrage satirique.

CHAR DE LA MORT. — Voyez *Brouette*.

CHARADRIUS, — Oiseau immonde, selon le chap. 14 du *Deutéronome*. Nous ne le connaissons pas ; mais les rabbins disent que c'est un oiseau merveilleux, dont le regard guérit la jaunisse. Il faut, pour cela, que le malade et l'oiseau se regardent fixement ; car si l'oiseau détournait la vue, le malade mourrait aussitôt.

CHARBON D'IMPURETÉ, — Démon de l'ordre

[1] *Histoire des fantômes*, etc., p. 67.

des anges, l'un de ceux qui possédèrent Élisabeth Blanchard, dans la possession de Loudun.

CHARLATANS. — « Le sieur Pilférer, natif de la Bohème, docteur en pyrotechnie, professeur de chiromancie, connu dans les colonies anglaises sous le nom de *Croock-Fingerd-Jack*, venu dans ce pays à la prière de plusieurs personnes du premier rang, donne avis au public qu'après avoir visité toutes les académies de l'Europe, pour se perfectionner dans les sciences vulgaires, qui sont l'algèbre, la minéralogie, la trigonométrie, l'hydrodynamique et l'astronomie, il a voyagé dans tout le monde savant, et même chez les peuples demi-sauvages, pour se faire initier dans les sciences occultes, mystiques et transcendantes, telles que la cabalistique, l'alchimie, la nécromancie, l'astrologie judiciaire, la divination, la superstition, l'interprétation des songes et le magnétisme animal.

» C'était peu pour lui d'avoir étudié dans trente-deux universités, et d'avoir voyagé dans soixante-quinze royaumes, où il a consulté les sorciers du Mogol et les magiciens samoïèdes; il a fait d'autres voyages autour du monde, pour feuilleter le grand livre de la nature, depuis les glaces du nord et du pôle austral, jusqu'aux déserts brûlans de la zone torride; il a parcouru les deux hémisphères, et a séjourné dix ans en Asie, avec des saltimbanques indiens qui lui ont appris l'art d'apaiser la tempête et de se sauver après un naufrage, en glissant sur la surface de la mer avec des sabots élastiques.

» Il apporte, du Tonquin et de la Cochinchine, des talismans et des miroirs constellés, pour reconnaître les voleurs et prévoir l'avenir. Il peut endormir le loup-garou, commander aux lutins, arrêter

les farfadets et conjurer tous les spectres nocturnes.

» Il a appris, chez les Tartares du Thibet, le secret du grand *Dalaï-Lama*, qui s'est rendu immortel, non comme Voltaire et Mongolfier, par les productions du génie, mais en achetant, en Suède, l'élixir de longue vie, à Strasbourg, la poudre de Cagliostro, à Hambourg, l'or potable du grand adelphe Saint-Germain, et à Stuttgard, la béquille du P. Barnaba, et le bâton du Juif-Errant, lorsqu'on vit passer ces deux vieillards dans la capitale de Wurtemberg, le 11 mai 1684.

» En faisant usage de l'onguent qu'employait la magicienne Canidia pour aller au sabbat, il prouve, par des expériences multipliées, qu'un homme peut entrer dans le goulot d'une bouteille, si elle est assez grande.

» Il avertit, au reste, qu'il continue de guérir le mal de dents, non comme les empiriques, en arrachant la mâchoire, mais par un moyen aussi certain qu'il est inoui, qui consiste à couper la tête; et, pour prouver que cette opération n'est point dangereuse, et qu'on peut la faire selon les règles de l'art, *citò, tutò et jucundè*, il décapitera plusieurs animaux, qu'il ressuscitera un instant après, selon les principes du P. Kirker, par la palingénésie.

» Il est si persuadé de l'efficacité de ses remèdes sur l'odontalgie, et sur toutes les maladies curables ou incurables, qu'il ne craint point de promettre une somme extraordinaire à tous les malades qui, trois mois après le traitement, seront en état de se plaindre.

» Il vend, pour dix louis, des yeux de belette proprement enchâssés dans des anneaux de similor. On sait, d'après Galien, Pline et Paracelse, que c'est un remède souverain contre l'impuissance :

» Si tu veux promptement dénouer l'aiguillette,
» Porte à ton petit doigt l'œil droit d'une belette. »

Telle est l'affiche que Decremps, dans sa Magie blanche, dit avoir vue placardée au Cap de Bonne-Espérance; elle nous semble digne d'être conservée comme modèle.

On attribuait généralement autrefois aux sorciers ou au diable ce qui n'était que l'ouvrage des charlatans. Si nous pensions comme au seizième siècle, tous nos escamoteurs seraient sorciers.

Voici ce qu'on lit dans le *Voyage de Schouten aux Indes orientales*: « Il y avait au Bengale un charlatan qui, en faisant plusieurs tours de souplesse, prit une canne longue de vingt pieds, au bout de laquelle était une petite planche large de trois ou quatre pouces; il mit cette canne à sa ceinture, après quoi une fille de vingt-deux ans lui vint sauter légèrement par derrière, sur les épaules, et grimpant au haut de la canne, s'assit dessus, les jambes croisées et les bras étendus. Après cela, l'homme, ayant les deux bras balancés, commença à marcher à grands pas, portant toujours cette fille sur le bout de la canne, tendant le ventre pour s'appuyer, et regardant sans cesse en haut pour tenir la machine en équilibre. La fille descendit adroitement, remonta ensuite et se pencha le ventre sur le bâton, en frappant des mains et des pieds les uns contre les autres. Le charlatan ayant mis alors le bâton sur sa tête, sans le tenir ni des mains ni des bras, cette même fille et une autre petite Moresque de quinze ans montèrent dessus, l'une après l'autre, l'homme les porta ainsi autour de la place, en courant et se penchant de côté et d'autre, sans qu'il leur arrivât le moindre mal. Ces deux mêmes filles marchèrent sur la corde la tête en bas, et firent une multitude d'autres tours de force très-merveilleux. Mais, quoique plusieurs d'entre nous crussent que tous ces tours de souplesse fussent faits par art

diabolique, il me semble qu'ils pouvaient se faire naturellement; car ces filles, qui étaient très-adroites, subtiles, et dont les membres était grandement agiles, faisaient tout cela à force de s'y être accoutumées et exercées. »

Il y a eu des charlatans de toutes les espèces : en 1728, du temps de Law, le plus fameux des charlatans, un autre, nommé Villars, confia à quelques amis que son oncle, qui avait vécu près de cent ans, et qui n'était mort que par accident, lui avait laissé le secret d'une eau qui pouvait aisément prolonger la vie jusqu'à cent cinquante années, pourvu qu'on fût sobre. Lorsqu'il voyait passer un enterrement, il levait les épaules de pitié. « Si le défunt, disait-il, avait bu de mon eau, il ne serait pas où il est. » Ses amis, auxquels il en donna généreusement, et qui observèrent un peu le régime prescrit, s'en trouvèrent bien et le prônèrent; alors il vendit la bouteille six francs; le débit en fut prodigieux. C'était de l'eau de Seine avec un peu de nitre. Ceux qui en prirent et qui s'astreignirent au régime, surtout s'ils étaient nés avec un bon tempérament, recouvrèrent en peu de jours une santé parfaite. Il disait aux autres : « C'est votre faute si vous n'êtes pas entièrement guéris. » On sut enfin que l'eau de Villars n'était que de l'eau de rivière; on n'en voulut plus et on alla à d'autres charlatans.

Dans les temps barbares, la plupart des grands hommes ont été un peu charlatans. Scipion l'Africain se disait inspiré par les dieux; Numa consultait Égérie; Mahomet passa pour l'intime ami de l'ange Gabriel. Si quelqu'un venait aujourd'hui annoncer dans Constantinople qu'il est le favori de l'ange Raphaël, très-supérieur à Gabriel en dignité, et que c'est à lui seul qu'il faut croire, il serait empalé en place publique. C'est aux

charlatans à bien prendre leur temps [1]. Voyez *Ane*, *Chèvre*, *Alexandre de Paphlagonie*, *Mahomet*, etc.

CHARLES MARTEL. — Abdérame, lieutenant du calife de Damas, vainqueur de l'Espagne et des Pyrénées, fondit sur la France à la tête quatre cent mille Sarrasins, dans l'année 732. Charles Martel s'avança à leur rencontre, les attaqua entre Tours et Poitiers et les mit en déroute. A peine s'en échappa-t-il vingt-cinq mille. Mais, dans une disette d'argent, il avait payé ses soldats avec l'or de quelques monastères; il avait même donné de riches abbayes à ceux de ses capitaines qui avaient contribué davantage au salut de la patrie; il fut donc traité d'ami du diable, de sorcier, de mécréant, qui ne devait ses succès et son mérite qu'à l'esprit malin; et, après sa mort, qui arriva en 741, il fut honteusement damné.

Saint Eucher, évêque d'Orléans, étant en oraison, fut ravi en esprit et mené par un ange en enfer; il vit Charles Martel, et il apprit de l'ange que les saints dont ce prince avait dépouillé les églises l'avaient condamné à brûler éternellement *en corps et en âme*. Saint Eucher écrivit cette révélation à Boniface, évêque de Mayence, et à Fulrad, archichapelain de Pepin le Bref, en les priant d'ouvrir le tombeau de Charles Martel, et de voir si son corps y était. Le tombeau fut ouvert; le fond en était tout brûlé, et on n'y trouva qu'un gros serpent qui en sortit avec une fumée puante, et qui n'était qu'un vrai démon, comme dit Denis le Chartreux. Boniface eut l'attention d'écrire à Pepin le Bref et à Carloman toutes ces preuves et circonstances de la damnation de leur père, en les invitant à respecter plus que lui les choses saintes et à redouter la griffe de Satan [2].

1 Voltaire, *Dictionn. philos.*, au mot *Charlatans*.

2 M. Jules Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 30.

CHARLEMAGNE. — On trouve la fameuse histoire de la naissance de Charlemagne dans des chroniques allemandes du treizième siècle. Pepin, devenu roi des Français, envoya chercher Berthe, fille du roi de Souabe et de Bavière, qu'il devait épouser. L'intendant chargé de ce message, trouvant que la princesse ressemblait un peu à sa fille, résolut de la mettre à sa place. Il chargea donc des assassins de tuer Berthe dans une forêt. Ils furent touchés de sa beauté, rapportèrent à l'intendant la langue d'un chien et la chemise de la princesse après l'avoir ensanglantée; et ce coquin présenta alors sa propre fille au roi, qui l'épousa, la croyant fille du roi de Souabe.

Cependant Berthe, abandonnée dans la forêt, se réfugia chez un meunier, qui la traita comme sa fille. Sept ans après, Pépin, chassant dans cette même forêt, entra chez le meunier et y passa la nuit. Il n'était accompagné que de son astrologue, qui lui apprit qu'il y avait dans cette maison une fille destinée à quelque chose de grand. Pépin coucha avec Berthe et avec les deux filles du meunier, Berthe seule conçut; et au bout de neuf mois, elle fut mère de Charlemagne.

Un jour, qu'il était déjà grand, voyant que sa mère pleurait toujours, il la pria si vivement de lui dire la cause de ses chagrins, que Berthe enfin lui conta son histoire. Le jeune Charles s'en alla aussitôt à la cour de Théodoric et dit à la reine : « Hâtez-vous de vous rendre auprès du roi Pepin; car votre fille est malade. » La reine se mit en chemin, et quand la fille de l'intendant, qui jouissait des droits de reine, vint la recevoir, la mère de Berthe, ne reconnaissant point sa fille, tomba à la renverse. Charles, qui avait amené Berthe, la fit approcher, et dit à la vieille reine : « N'est-ce pas là ce que vous cherchez? » La vieille reine reconnut sa fille; la fausse Berthe fut chassée,

l'intendant puni, et Charles déclaré héritier de la couronne. L'un des fils de la fausse reine devint pape; ce fut lui qui sacra Charlemagne.

Il serait très-long de rapporter ici tous les prodiges qu'on raconte de Charlemagne. Son règne est l'époque chérie de nos romans chevaleresques. On voit toujours auprès de lui des enchanteurs, des géans, des fées et des miracles. On assure qu'il ne porta la guerre en Espagne que parce que saint Jacques lui apparut, pour l'avertir qu'il retirât son corps des mains des Sarrasins. Le saint, ajoute-t-on, combattit presque toujours à ses côtés. Ses guerres de Saxe, où il établit le tribunal secret, ne sont pas moins fécondes en merveilles; et les circonstances de sa vie privée sont rapportées également d'une manière extraordinaire par les chroniqueurs.

On dit qu'il devint si éperdument amoureux d'une Allemande, qu'il en négligea, non-seulement les affaires de son royaume, mais même le soin de sa propre personne. Cette femme étant morte, sa passion ne s'éteignit pas, de sorte qu'il continua d'aimer son cadavre, de l'entretenir, de le caresser, comme il avait fait auparavant. L'archevêque Turpin, ayant appris la durée de cette effroyable passion, alla un jour, pendant l'absence du prince, dans la chambre où était le cadavre, afin de voir s'il n'y trouverait pas quelque sort ou maléfice qui fût la cause de ce dérèglement. Il visita exactement le corps mort, et trouva en effet, sous la langue, un anneau qu'il emporta. Le même jour Charlemagne, étant rentré dans son palais, fut fort étonné d'y trouver une carcasse si puante; et, se réveillant comme d'un profond sommeil, il la fit ensevelir promptement.

Mais la passion qu'il avait eue pour le cadavre, il l'eut alors pour l'archevêque Turpin, qui portait l'an-

neau : il le suivait partout, et ne pouvait se séparer de lui. Le prélat, effrayé de cette nouvelle folie, et craignant que l'anneau ne tombât en des mains qui en pussent abuser, le jeta dans un lac, afin que personne n'en pût faire usage à l'avenir. Dès lors, Charlemagne devint si passionné pour ce lieu, qu'il ne le quitta plus. Il y bâtit un palais et un monastère, et fonda la ville d'Aix-la-Chapelle, où il voulut être enseveli.

Cet empereur fut canonisé par le pape Pascal III ; mais, ce souverain pontife n'étant pas regardé comme pontife légitime, Alexandre III revisa cette canonisation, et la confirma. Ainsi, Charlemagne est incontestablement saint. Tous les ans, à Metz, cependant, jusqu'à la révolution, on faisait un service où l'on priait pour le repos de son âme, et il est vrai que, dans quelques églises, on ne le regarde comme sauvé que grâce à l'intercession de deux saints, ainsi qu'il appert par la vision de Turpin, que voici :

« Moi, Turpin, archevêque de Reims, étant à Vienne (en Dauphiné), après avoir chanté la messe dans ma chapelle, et y avoir célébré les saints mystères, comme j'étais resté seul pour réciter quelques psaumes, et que j'avais commencé le *Deus in adjutorium meum intende*, j'ouïs passer une grande troupe d'esprits malins, qui marchaient avec beaucoup de bruit et de clameurs. Sur-le-champ je mis la tête à la fenêtre pour voir ce que c'était, et je remarquai une multitude de démons, mais si grande qu'il n'était pas possible de les compter ; et, comme ils marchaient tous à grands pas, j'en remarquai un moins grand que les autres, dont néanmoins la figure faisait horreur. Il était suivi d'une troupe, qui venait après lui à quelque distance. Je le conjurai, au nom du Créateur, et par la foi chrétienne, de me déclarer au plus tôt où ils allaient. — « Nous allons,

dit-il, nous saisir de l'âme de Charlemagne, qui vient de sortir de ce monde. — Allez, lui répondis-je, et, par le même ordre que j'ai déjà employé, je vous conjure de repasser ici pour me rapporter ce que vous aurez fait. »

« Il s'en alla donc, et suivit sa troupe, qui marchait à grands pas. Dès qu'il fut parti, je me mis à réciter le premier psaume; à peine l'avais-je fini que j'entendis tous ces démons qui revenaient : le vacarme m'obligea de regarder par la même croisée, et je les trouvai tristes, inquiets et chagrins. Alors je demandai à celui qui m'avait déjà parlé, de me déclarer ce qu'ils avaient fait et quel avait été le succès de leur entreprise. — Très-mauvais, me répondit-il : à peine fûmes-nous arrivés à notre rendez-vous, que l'archange Michel vint, avec la légion qui est sous ses ordres, pour s'opposer à notre dessein; et, comme nous voulions nous saisir de l'âme du roi, il se présenta deux hommes sans tête, saint Jacques de Galice et saint Denis de France. Ils mirent dans une balance toutes les bonnes œuvres de ce prince. Ils y firent entrer tous le bois et les pierres employés aux bâtimens et ornemens des églises construites par lui, et généralement tout ce qui sert au culte de la religion; et nous ne pûmes rassembler assez de maux et de péchés pour l'emporter sur eux. A l'instant, ravis de nous voir honteux et confus, pleins de joie d'ailleurs de nous avoir enlevé l'âme du roi, ils nous ont fustigés si fort, qu'ils nous ont causé la tristesse et le chagrin où vous nous voyez, autant pour la perte que nous venons de faire que pour le mal que nous avons reçu. »

« Par là, moi, Turpin, je fus assuré que l'âme du roi, mon maître, avait été enlevée au ciel par les mains des anges bienheureux, par les mérites de ses

bonnes œuvres, et par la protection des saints qu'il a révérés et servis pendant sa vie. Aussitôt je fis venir mes clercs ; j'ordonnai de faire sonner toutes les cloches de la ville, je fis dire des messes, je distribuai des aumônes aux pauvres ; enfin je fis prier pour l'âme du prince. Alors même je témoignai à tous ceux que je voyais que j'étais assuré de la mort de l'empereur. Au bout de dix jours, je reçus un courrier par lequel on m'en marquait tout le détail, et son corps fut inhumé dans l'église que lui-même avait fait bâtir à Aix [1]. » Voyez *Vetin*.

Nous nous contenterons de remarquer que l'archevêque Turpin était mort en 794, et que Charlemagne mourut en 814.

CHARLES LE CHAUVE, — Deuxième du nom de Charles, roi de France. Il eut la vision suivante, dont il a écrit lui-même le détail. La nuit d'un dimanche, au retour des matines, comme il allait se reposer, une voix terrible vint frapper ses oreilles : « Charles, lui dit cette voix, ton esprit va sortir de ton corps ; tu viendras et verras les jugemens de Dieu, qui te serviront ou de préservatif ou de présage. Ton esprit, néanmoins, te sera rendu quelque temps après. » A l'instant il fut ravi en esprit ; et celui qui l'enleva était d'une blancheur éclatante. Il lui mit dans la main un peloton de fil qui jetait une lumière extraordinaire, telle a peu près que celle d'une comète. Il le dévida et lui dit : « Prenez ce fil et l'attachez fortement au pouce de votre main droite, et par ce moyen, je vous conduirai dans les labyrinthes in-

[1] *Visio Turpini Remensis archiepiscopi qualiter animam Karoli Magni dæmonibus abstulerunt duo acephali beatus scilicet Jacobus apostolus et Macharius areopagita Dionysius. Manuscr. bibl. reg.* n°. 2447, p. 134.

fernaux, séjour de peines et de souffrances. » Aussitôt il marcha devant lui avec une extrême vitesse; mais toujours en dévidant ce peloton de fil lumineux ; il le conduisit dans des vallées profondes remplies de feux, et pleines de puits enflammés, où l'on voyait bouillir de la poix, du soufre, du plomb, de la cire et d'autres matières onctueuses. « Je remarquai, dit le monarque, les prélats qui avaient servi mon père et mes aïeux. Quoique tremblant, je ne laissai pas de les interroger pour apprendre d'eux quelle était la cause de leurs tourmens; ils me répondirent : Nous avons été les évêques de votre père et de vos aïeux ; et, au lieu de les porter eux et leurs peuples à la paix et à l'union, nous avons semé parmi eux la discorde et le trouble : c'est pourquoi nous sommes brûlés dans ces souterrains infernaux, avec les homicides et les voleurs. C'est ici que viendront vos évêques et tout ce grand nombre d'officiers qui vous environnent et nous imitent dans ce mal. »

Dans le temps que tout tremblant le roi considérait ces choses, il vit fondre sur lui de noirs et d'affreux démons, lesquels, avec des crochets de fer enflammé, voulaient se saisir de son peloton de fil, et le lui enlever des mains; mais l'extrême lumière qu'il jetait les empêchait de le happer. Ces mêmes démons voulurent prendre le roi par derrière et le précipiter dans les puits de soufre; mais le conducteur débarrassa le prince des embûches qu'on lui tendait, et le conduisit sur de hautes montagnes d'où sortaient des torrens de feux qui faisaient fondre et bouillir toutes sortes de métaux. « Là, dit le roi, je trouvai les âmes des seigneurs qui avaient servi mon père et mes frères : les uns y étaient plongés jusqu'au menton, et d'autres à mi-corps. Ils s'écrièrent, en s'adressant à à moi : Hélas! Charles, vous voyez comme nous

sommes punis dans ces torrens de flammes, pour avoir malicieusement semé le trouble et la division entre votre père, vos frères et vous... Je ne pouvais m'empêcher de gémir de leurs peines. Dans le même temps, je vis venir à moi des dragons dont la gueule enflammée cherchait à m'engloutir, mais mon conducteur me fortifia par le fil du peloton lumineux, dont il m'entoura, et cette clarté extraordinaire offusqua si bien ces dangereux animaux, qu'ils ne purent m'atteindre.

» Nous descendîmes aussitôt dans une vallée dont un côté était obscur et ténébreux, mais cependant rempli de fournaises ardentes. Je trouvai le côté opposé, très-éclairé et fort agréable. Je m'attachai particulièrement à examiner le côté obscur : là, je vis des rois de ma race tourmentés par d'étranges supplices. Le cœur serré d'ennui et de tristesse, je croyais à tout moment me voir précipité dans les mêmes gouffres, par de noirs géans qui mettaient toute cette vallée en feu. La frayeur ne m'abandonna pas. Cependant, au moyen du peloton, j'aperçus que l'autre côté du vallon commençait à s'éclaircir et j'y remarquai deux fontaines, dont l'une était d'une eau très-chaude, et l'autre plus douce et plus tempérée. Au moyen du peloton je remarquai deux tonneaux remplis l'un et l'autre de ces eaux ; dans l'un je vis mon père, Louis le Débonnaire, qui y était plongé jusqu'aux cuisses. Quoique accablé de chagrins et de tristesse il ne laissa pas de me rassurer, et me dit : Mon fils Charles, ne craignez rien, je sais que votre esprit retournera dans votre corps, et Dieu a permis que vous vinssiez ici pour voir les peines que je souffre pour mes péchés : de ce tonneau plein d'eau bouillante, je suis transporté de temps en temps dans celui-là qui est d'une chaleur douce et modérée. C'est un soulagement que

je dois à l'intercession de saint Pierre, de saint Denis et de saint Remi, qui sont les protecteurs de notre maison; mais si par des prières, des offrandes, des aumônes, vous me secourez, vous, mes fidèles évêques et abbés, et même tout l'ordre ecclésiastique, je ne tarderai guère à être délivré de ce tonneau bouillant. Mon frère Lothaire, et Louis son fils, ont été exemptés de ces peines par l'intercession de saint Pierre, de saint Denis et de saint Remi; et ils jouissent à présent de toutes les joies du paradis.

» Regardez à votre gauche, ajouta mon père. A l'instant je tournai la tête, et je remarquai deux grands et vastes tonneaux d'eau bouillante. Voilà ce qui vous est destiné, continua-t-il, si vous ne vous corrigez et ne faites pénitence de tous vos crimes. La frayeur me saisit aussitôt, et mon guide, qui s'en aperçut, me dit : Suivez-moi dans la partie qui est à droite de ce vallon, où se trouve toute la gloire du paradis. Je ne marchai pas long-temps sans voir au milieu des plus illustres rois mon oncle Lothaire, assis sur une topaze d'une grandeur extraordinaire, et couronné d'un riche diadème; son fils, Louis, était dans un éclat aussi brillant. A peine m'eut-il aperçu que, d'une voix fort douce, il m'appela et me parla en ces termes : « Charles, qui êtes mon troisième successeur dans l'empire romain, approchez. Je sais, continua-t-il, que vous êtes venu voir les lieux de supplices et de peines où votre père et mon frère gémissent encore pour quelque temps. Mais, par la miséricorde de Dieu, ils seront bientôt délivrés de leurs souffrances, comme nous-mêmes en avons été retirés, à la prière de saint Pierre, de saint Denis et de saint Remi, que Dieu a établis les patrons des rois et du peuple français; et s'ils n'avaient pas été nos protecteurs, notre famille ne serait plus sur le trône. Sachez donc que

vous ne tarderez pas à être détrôné, après quoi vous vivrez peu. Et Louis, se tournant vers moi : L'empire romain, dit-il, que vous avez possédé jusqu'ici, doit passer incessamment entre les mains de Louis, fils de ma fille.

» A l'instant j'aperçus ce jeune enfant. Remettez-lui donc l'autorité souveraine, continua Louis, et lui en donnez les marques en lui confiant ce peloton que vous tenez. Sur-le-champ je le détachai de ma main pour le lui donner. Par-là il se trouva revêtu de l'empire, et tout le peloton passa dans sa main. A peine en fut-il maître, qu'il devint tout brillant de lumière et, ce qu'on ne croirait pas, mon esprit rentra dans mon corps. Ainsi, tout le monde doit savoir que, quoi qu'on fasse, il possédera tout l'empire romain, que Dieu lui a destiné, et quand je serai passé à une autre vie, c'est ce qu'exécutera le Seigneur, dont la puissance s'étend dans tous les siècles sur les vivans et les morts. *Amen* [1]. »

Cette pièce suffit à prouver la dévotion du roi Charles le Chauve. Cependant les évêques l'excommunièrent; il s'en plaignit doucement, en disant qu'on aurait bien dû l'en prévenir, et qu'il était prêt à se soumettre aux pénitences que ces prélats daigneraient lui infliger.

CHARLES LE SIMPLE. — Après son avénement au trône, Louis III convoqua les états du royaume. Au milieu de cette réunion politique, le démon s'empara de son frère Charles le Simple, à la grande frayeur des assistans, et tourmenta si horriblement ce jeune prince, que six hommes robustes ne pouvaient le

[1] *Visio Caroli Calvi de locis pœnarum et felicitate justorum. Manuscripta bibl. reg.*, n° 2247, p. 188.

contenir. Les exorcismes et l'eau bénite lui rendirent enfin le repos, et, ajoute-t-on, le bon sens [1].

CHARLES VI, — Roi de France. Ce prince, chez qui on avait déjà remarqué une raison affaiblie, allant faire la guerre en Bretagne, dont le duc avait donné asile à Pierre de Craon, assassin du connétable de Clisson, fut saisi en chemin d'une frayeur qui acheva de lui déranger entièrement le cerveau. Il vit sortir d'un buisson, dans la forêt du Mans, un inconnu d'une figure hideuse, vêtu d'une robe blanche, ayant la tête et les pieds nus, qui saisit la bride de son cheval, et lui cria d'une voix rauque : « Roi, ne chevauche pas plus avant; retourne, tu es trahi ! » Le monarque, hors de lui-même, tira son épée et ôta la vie aux quatre premières personnes qu'il rencontra, en criant : « En avant sur les traîtres ! » Son épée s'étant rompue et ses forces épuisées, on le plaça sur un chariot et on le ramena au Mans.

Le fantôme de la forêt est encore aujourd'hui un problème difficile à résoudre. Était-ce un insensé qui se trouvait là par hasard ? était-ce un émissaire du duc de Bretagne contre lequel Charles marchait? Tous les raisonnemens du temps aboutissaient au merveilleux ou au sortilége. Quoi qu'il en soit, le roi devint alors tout-à-fait fou. Il serait difficile de dépeindre la consternation du peuple, à la nouvelle de cet événement; chacun en parlait suivant qu'il en était affecté. Le pape de Rome disait que « Dieu avait tollu son sens au roi » pour avoir soutenu cet anti-pape d'Avignon. » Celui d'Avignon disait : « Le roi de France avait juré sur sa foi qu'il détruirait l'anti-pape de Rome; il n'en a rien fait, dont Dieu est courroucé. » Un médecin de Laon, Guillaume de Harsely, fut appelé au château de Greil,

[1] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 58.

et, après six mois de soins et de ménagemens, la santé du roi se trouva rétablie.

Mais, en 1393, son état devint désespéré, à la suite d'une autre imprudence. La reine, à l'occasion du mariage d'une demoiselle de sa cour, donnait un grand festin et un bal masqué. Le roi y vint déguisé en sauvage, conduisant avec lui cinq jeunes seigneurs dans le même costume, attachés par une chaîne de fer. Leur vêtement était fait d'une toile enduite de poix-résine, sur laquelle on avait appliqué des étoupes. Le duc d'Orléans, voulant connaître les masques, approcha un flambeau, la flamme se communiqua avec rapidité, les cinq seigneurs furent brûlés, mais un cri s'étant fait entendre, « Sauvez le roi, » Charles dut la vie à la présence d'esprit de la duchesse de Berri, qui le couvrit de son manteau et arrêta la flamme.

L'état du roi empirait tous les jours; le duc d'Orléans fut soupçonné de l'avoir ensorcelé. Jordan de Mejer, *de Divin.*, *cap.* 43, écrit que le duc d'Orléans, voulant exterminer toute la race royale par le plus grand des forfaits, confia ses armes et son anneau à un moine apostat, pour les consacrer au diable et les enchanter par des prestiges. A ce sujet, une matrone évoqua le démon dans la tour de Montjoie, près Ligny, ensuite le duc se servit de ces armes pour ôter la raison au roi Charles, son frère, si subtilement, qu'on ne s'en aperçut pas d'abord. Le premier enchantement se fit près de Beauvais; il fut si violent, que les ongles et les cheveux en tombèrent au roi. Le second, qui eut lieu dans le Maine, fut plus violent encore; personne ne pouvait assurer si le roi vivait ou non. Il ne donnait aucun signe de vie ni de respiration. Aussitôt qu'il revint à lui: « Je vous supplie, dit-il, enlevez-moi cette épée qui me

perce le corps, par le pouvoir de mon frère d'Orléans. » Le médecin qui avait guéri le roi n'existait plus ; on fit venir du fond de la Guyenne un charlatan qui se disait sorcier, et qui s'était vanté de guérir le roi d'une seule parole ; il apportait avec lui un grimoire qu'il appelait *Simagorad*, par le moyen duquel il était maître de la nature. Les courtisans lui demandèrent de qui il tenait ce livre, il répondit effrontément que « Dieu, pour consoler Adam de la mort d'Abel, le lui avait donné, et que ce livre, par succession, était venu jusqu'à lui. » Il traita le roi pendant six mois et ne fit qu'irriter la maladie.

Ce malheureux prince, dans ses intervalles lucides, gémissait sur les maux des peuples ; quand il sentait les approches de son mal, il commandait qu'on enlevât tous les instrumens dont il pourrait frapper. « J'aime mieux mourir, disait-il, que de faire du » mal. Hélas ! si quelques-uns de la compagnie sont » coupables de mes souffrances, je les conjure, au » nom de Jésus-Christ, de ne me pas tourmenter da» vantage ; que je ne languisse plus et qu'ils achèvent » bientôt de me faire mourir. » Ces paroles font voir que Charles se croyait de bonne foi ensorcelé. Elles furent aussi dites à l'occasion des tourmens que lui firent souffrir deux moines empiriques, à qui on eut l'imprudence de l'abandonner. Ils lui donnèrent des breuvages désagréables, lui firent des scarifications magiques. Ils publièrent partout que le roi était ensorcelé et que le duc d'Orléans était coupable de ces maléfices. Ce prince pouvait avoir l'intention de faire périr le roi ; et dès lors ce soupçon de magie était bien accueilli, d'autant plus que son palais était le repaire de tous les charlatans qui se donnaient pour sorciers. Ce qui est singulier, c'est que les deux moines furent pendus, comme ils s'y étaient obligés en cas que la

santé du roi ne fût point rétablie au bout de six mois de traitemens. Au reste, la mode de ce temps-là était d'avoir près de soi des sorciers ou des charlatans, comme depuis les grands eurent des fous, des nains et des guenons [1].

CHARLES IX, — Roi de France, « sous lequel se passa la journée de la Saint-Barthélemi, tant remarquable [2]. » Croirait-on qu'un des médecins astrologues de Charles IX lui ayant assuré qu'il vivrait autant de jours qu'il pourrait tourner de fois sur son talon dans l'espace d'une heure, il se livrait tous les matins à cet exercice solennel pendant cet intervalle de temps, et que les principaux officiers de l'état, les généraux, le chancelier, les vieux juges pirouettaient tous sur un seul pied pour imiter le prince et lui faire leur cour [3].

On assure qu'après le massacre *tant remarquable* de la Saint-Barthélemi, Charles IX vit des corbeaux sanglans, eut des visions effroyables, et reçut par d'affreux tourmens le présage de sa mort prématurée. On ajoute qu'il mourut au moyen d'images de cire faites à sa ressemblance, et maudites par art magique, que ses ennemis, les sorciers protestans, faisaient fondre tous le jours par les cérémonies de l'envoûtement, et qui éteignaient la vie du roi à mesure qu'elles se consumaient [4]. En ces temps-là, quand quelqu'un mourait de phthisie, ou de toute autre maladie de consomption, on publiait aussitôt que les sorciers l'avaient envoûté. Les médecins rendaient

[1] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 87.
[2] Boguet, *Discours des sorciers*, chap 31.
[3] *Curiosités de la littérature*, trad. de l'anglais, par Bertin, t. I[er]., p. 249.
[4] Delrio, *Disquisit. mag.*, lib. 3, cap. 1, quæst. 3.

les sorciers responsables des malades qu'ils expédiaient, et le refrain de l'ignorance était qu'il y avait du sortilége.

CHARLES II, — Duc de Lorraine. *Le souper des démons*, conte populaire.

Charles II, voyageant incognito dans ses états, arriva un soir dans une ferme où il se décida à passer la nuit. Il fut surpris de voir qu'après son souper on préparait un second repas plus délicat que le sien, et servi avec un soin et une propreté admirables. Il demanda au fermier s'il attendait de la compagnie. « Non, monsieur, répondit le paysan, mais c'est aujourd'hui jeudi; et toutes les semaines, à pareille heure, les démons se rassemblent dans la forêt voisine avec les sorciers des environs, pour y faire leur sabbat. Après qu'on a dansé le branle du diable, ils se divisent en quatre bandes. La première vient souper ici; les autres se rendent dans des fermes peu éloignées. — Et paient-ils ce qu'ils prennent? demanda Charles. — Loin de payer, répondit le fermier, ils emportent encore ce qui leur convient, et s'ils ne se trouvent pas bien reçus, nous en passons de dures; mais que voulez-vous qu'on fasse contre des sorciers et des démons? »

Le prince étonné voulut approfondir ce mystère; il dit quelques mots à l'oreille d'un de ses écuyers, et celui-ci partit au grand galop pour la ville de Toul, qui n'était qu'à trois lieues. Vers deux heures du matin, une trentaine de sorciers et de démons entra; les uns ressemblaient à des ours, les autres avaient des cornes et des griffes. A peine étaient-ils à table, que l'écuyer de Charles II reparut, suivi d'une troupe de gens d'armes; et le prince escorté, entrant dans la salle du souper: « Des diables ne

mangent pas, dit-il ; ainsi vous voudrez bien permettre que mes gens d'armes se mettent à table à votre place.... » Les sorciers voulurent répliquer, et les démons proférèrent des menaces. « Vous n'êtes point des démons, leur cria Charles : les habitans de l'enfer agissent plus qu'ils ne parlent, et si vous en sortiez, nous serions déjà tous fascinés par vos prestiges.... »

Voyant ensuite que la bande infernale ne s'évanouissait pas, il ordonna à ses gens de faire main-basse sur les sorciers et leurs patrons ; on arrêta pareillement les autres membres du sabbat, et le matin, Charles II se vit maître de plus de cent vingt personnes. On les dépouilla, et on trouva des paysans, des paysannes et des moines, qui, sous ces accoutremens, se rassemblaient de nuit dans la forêt pour y faire des orgies abominables, et piller ensuite les riches fermiers. Le duc de Lorraine (qui avait généreusement payé son souper avant de quitter la ferme) fit punir ces prétendus démons et sorciers comme des coquins et des misérables. Le voisinage fut délivré pour le moment de ces craintes ; mais la foi aux sorciers ne s'affaiblit pas pour cela dans la Lorraine [1].

Saint Germain eut, dit-on, une aventure toute semblable ; il se trouva qu'avec lui ce furent de vrais sorciers et de vrais démons qu'il exorcisa.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE, — Duc de Bourgogne. Il disparut après la bataille de Morat ; et, parmi les chroniqueurs, il en est qui disent qu'il fut emporté par le diable, comme Rodrigue ; d'autres croient qu'il se réfugia en une solitude et se fit er-

[1] Madame Gabrielle de P***., *Histoire des Fantômes*, p. 191.

mite. C'est cette dernière tradition qui fait le sujet du *Solitaire* de M. d'Arlincourt.

CHARLES Ier., — Roi d'Angleterre. L'astrologie, sous le règne de ce prince, était en grande faveur chez les Anglais. Dans les guerres civiles qui amenèrent sa mort, les royalistes et les rebelles avaient leurs astrologues comme leurs soldats, et les prédictions des premiers influaient sur la conduite des autres. Charles II, quoique fort instruit, était comme son père, plein de confiance en l'astrologie judiciaire. Il recherchait aussi la pierre philosophale; et, après sa restauration, il donna patente à des épiciers et à des moines, pour s'occuper des moyens de faire de l'or et d'achever le grand œuvre. Ce qui est assez remarquable, c'est que cette patente fut accordée *authoritate parliamenti* [1].

CHARMES, — Enchantement, sortilége, certain arrangement de paroles, en vers ou en prose, dont on se sert pour produire des effets merveilleux. Une femme de je ne sais quel pays, ayant très-grand mal aux yeux, s'en alla à une école publique, et demanda à un écolier quelques mots magiques qui pussent charmer son mal et le guérir, lui promettant un habit neuf en récompense de sa peine. L'écolier lui donna un billet enveloppé dans un chiffon, et lui défendit de l'ouvrir. Elle le porta et guérit. Une des voisines ayant eu la même maladie porta le billet, et guérit pareillement. Ce double miracle excita leur curiosité; elles développent le chiffon, et lisent: « Que le » diable t'arrache les deux yeux et te les bouche avec » de la boue. » Sur quoi elles coururent se confesser et firent pénitence.

1 *Curiosités de la littérature*, tom. 1er., p. 259.

Il n'y a rien qu'on ne puisse faire avec un charme puissant. Une certaine femme, qui faisait des tours d'adresse, étant morte, un magicien de la bande lui mit sous les aisselles un charme qui lui rendit le mouvement. Mais un autre magicien, qui s'y connaissait, l'ayant envisagée, s'écria que ce n'était qu'une charogne, et aussitôt elle retomba morte.

Delrio cite un sorcier qui, en allumant une certaine lampe charmée, excitait toutes les femmes qui étaient dans la chambre à se dépouiller de leurs vêtemens, et à danser nues devant lui. Ces sortes de charmes s'opèrent ordinairement par des paroles qui font agir le diable. Ainsi toute l'antiquité a remarqué que les sorciers charmaient les serpens, qui quelquefois aussi tuent l'enchanteur. C'est pourquoi Salomon dit « que personne n'aura pitié du sorcier tué par les serpens. » Et de fait, un sorcier de Salzbourg, devant tout le peuple, fit assembler en une fosse tous les serpens d'une lieue à la ronde, et là les fit tous mourir, hormis le dernier, qui était grand, lequel sautant furieusement contre le sorcier, le tua. En quoi, il appert que ce n'est pas le mot *hipokindo*, comme dit Paracelse, ni autres mots semblables du psaume 91, ni la vertu des paroles, qui fait seule ces prodiges ; car comment les serpens eussent-ils ouï la voix d'un homme d'une lieue à la ronde, si le diable ne s'en fût mêlé [1] ? Nicétas indique à ce propos un charme qui s'opère sans le secours des paroles : « On tue un serpent, une vipère, et tout animal portant aiguillon, dit-il, en crachant dessus avant déjeuner.... » Figuier prétend qu'il a tué diverses fois des serpens de cette manière, mouillant de sa salive un bâton ou une pierre, et en donnant un petit coup sur la tête du serpent.

[1] Bodin, *Démonomanie, etc.*, liv. 2, chap. 2.

On cite un grand nombre d'autres charmes dont les effets sont étonnans. Dans quelques villages du Finistère, on emploie encore celui-ci : on place sur l'autel quatre pièces de six liards, qu'on pulvérise après la messe; et cette poussière, avalée dans un verre de vin, de cidre ou d'eau-de-vie, rend invulnérable à la course et à la lutte [1]. Nos sorcières composaient un onguent qui avait la même vertu. Le grand grimoire donne ce moyen de charmer les armes à feu de manière à en rendre l'effet infaillible; il faut dire en les chargeant : « Dieu y ait part, et le diable la sortie; » et, lorsqu'on met en joue, il faut dire en croisant la jambe gauche sur la droite : *Non tradas Dominum nostrum Jesum Christum, Mathon. Amen.*

La plupart des charmes se font ainsi par des paroles dites ou tracées. Quand les Turcs ont perdu un esclave qui s'est enfui, ils écrivent une conjuration sur un papier qu'ils attachent à la porte de la hutte ou cellule de cet esclave, et il est forcé de revenir au plus vite devant une main invisible qui le poursuit à grands coups de bâton [2]. Pline dit que, de son temps, par le moyen de certains charmes, on éteignait les incendies, on arrêtait le sang des plaies, on remettait les membres disloqués, on guérissait le mal de goutte, on empêchait un char de verser, etc. Tous les anciens croyaient fermement aux charmes, dont la formule consistait ordinairement en quelques vers grecs ou latins.

Bodin rapporte au chapitre 5 du livre 3 de la *Démonomanie*, qu'en Allemagne les sorcières tarissent par charmes le lait des vaches, et qu'on s'en venge par un contre-charme qui est tel : on met bouillir

[1] Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. 3, p. 195.
[2] Leloyer, *Hist. et disc. des spectres*, liv. 4, chap. 21.

dans un pot, du lait de la vache tarie, en récitant certaines paroles, et frappant sur le pot avec un bâton. En même temps le diable frappe la sorcière d'autant de coups, jusqu'à ce qu'elle ait ôté le charme.

On dit encore que si le lendemain du jour où l'on est mis en prison, on avale à jeun une croûte de pain sur laquelle on aura écrit : *Senozam*, *Gozoza*, *Gober*, *Dom*, et qu'on dorme ensuite sur le côté droit, on sortira avant trois jours. On arrête les voitures en mettant au milieu du chemin un bâton, sur lequel soient écrits ces mots : *Jerusalem*, *omnipotens Deus; convertis-toi*, *arrête-toi là*. Il faut ensuite traverser le chemin par où l'on voit arriver les chevaux. On donne à un pistolet la portée de cent pas, en enveloppant la balle dans un papier où l'on a inscrit le nom des trois rois. On aura soin, en ajustant, de retirer son haleine, et de dire : « Je te conjure d'aller droit où je veux tirer. » Un soldat peut se garantir de l'atteinte des armes à feu, avec un morceau de peau de loup ou de bouc, sur lequel on écrira, quand le soleil entre dans le signe du belier : « Arquebuse, pistolet, canon ou autre arme à feu, je te » commande que tu ne puisses tirer, de par l'homme » qui souffrit mort et passion, à l'arbre de la croix, » pour nous pauvres pécheurs. » On se préserve d'un coup d'épée, ou de toute autre attaque de son ennemi, en disant : *Sanguis Christi* + *sit inter* + *te* + *et me* +. On guérit un cheval encloué en mettant trois fois les pouces en croix sur son pied, en prononçant le nom du dernier assassin mis à mort, en récitant trois fois le *Pater* et l'*Ave*. Il y a une infinité d'autres charmes. Voyez *Maléfices*, *Talismans*, *Paroles*, *Philactères*, *Aiguillette*, *Philtres*, etc.

CHARTIER (Alain), — Poëte du commencement

du quinzième siècle. On lui attribue un traité *sur la nature du feu de l'enfer*, et un autre *sur les ailes de Chérubin*. Nous ne connaissons pas ces ouvrages.

CHARTUMINS, — Sorciers chaldéens, qui étaient en grand crédit du temps de Daniel.

CHASDINS, — Astrologues de la Chaldée. Ils tiraient l'horoscope, expliquaient les songes et les oracles, et prédisaient l'avenir par divers moyens.

CHASSANION (JEAN DE), — Écrivain protestant du seizième siècle. On lui doit le livre « *Des grands et » redoutables jugemens et punitions de Dieu* advenus au » monde, principalement sur les grands, à cause de » leurs méfaits; in-8°.; Morges, 1581. » Dieu, dans cet ouvrage, fait des miracles en faveur des protestans, comme il en fait dans nos légendes en faveur des catholiques. Chassanion a écrit aussi un volume assez recherché sur les géans[1].

CHASSE. — *Secrets merveilleux pour la chasse*. Mêlez le suc de jusquiame avec le sang et la peau d'un jeune lièvre; cette composition attirera tous les lièvres des environs. Pendez le gui de chêne avec une aile d'hirondelle à un arbre, tous les oiseaux s'y rassembleront de deux lieues et demie. On dit aussi qu'un crâne d'homme, caché dans un colombier, y attire tous les pigeons d'alentour.

Albert le Grand dit : «Faites tremper telle graine que vous voudrez dans de la lie de vin, puis jetez-la aux oiseaux : ceux qui en tâteront s'enivreront, et se laisseront prendre à la main; » et le Petit Albert ajoute : « Ayez un hibou que vous attacherez à un arbre; allu-

[1] *De gigantibus eorumque reliquiis atque iis quæ ante annos aliquot nostrâ ætate in Galliâ reperta sunt.* In-8°., Bâle, 1580.

mez tout près un gros flambeau, et faites du bruit avec un tambour, tous les oiseaux viendront en foule pour faire la guerre au hibou, et on en tuera tant qu'on voudra avec du menu plomb. » — Pour les chasseurs merveilleux, voyez *Veneur*, *Herne*, *Monsieur de Laforêt*, *Arthus*, etc.

CHASSEN (Nicolas), — Petit sorcier de Franeker, au dix-septième siècle, qui se distingua dès l'âge de seize ans. Ce jeune homme, étant à l'école, faisait des grimaces étranges, tournait les yeux et se contournait tout le corps; il montrait à ses camarades des cerises mûres au milieu de l'hiver; puis, quand il les leur avait offertes, il les reprenait et les mangeait. Dans l'église, où tous les écoliers avaient une place à part, il faisait sortir de l'argent du banc où il était assis. Il disait qu'il faisait tous ces tours par le moyen d'un esprit malin qu'il appelait Serug. On le voyait quelquefois sortir par la fenêtre, après des contorsions.

Baltazar Bekker dit, dans le *Monde enchanté* [1], qu'étant allé à cette école, il vit, sur le plancher, un cercle fait de craie, dans lequel il y avait quelques caractères dont l'un ressemblait à la tête d'un coq, et quelques chiffres au milieu; il y remarqua aussi une ligne courbe comme la poignée d'un moulin à bras: tout cela était à demi effacé. Les écoliers lui avaient vu faire ces caractères magiques. Il y avait aussi dans le mur qui séparait cette classe d'une autre, un trou estimé de tout le monde trop petit pour y passer la main, ce qu'il avait pourtant fait, et n'ayant pu l'en retirer, il avait arraché une pierre de la muraille. Lorsqu'on demanda à Chassen ce que signifiaient les caractères, il se tut d'abord; il dit ensuite qu'il les

[1] Tome 4, p. 154.

avait faits pour jouer. On lui demanda comment il faisait pour avoir des cerises et de l'argent; il répondit que l'esprit les lui donnait. « Qui est cet esprit ? » lui dit-on; il répondit, en clignotant des yeux et regardant devant soi, comme s'il eût été honteux, *Beelzébut*. Il ajouta que le diable lui apparaissait souvent sous la forme d'une femme, quand il avait envie de lui faire du bien, quelquefois sous la forme hideuse d'un bouc ou d'un veau, et quelquefois aussi sous celle d'un homme; mais qu'il avait toujours un pied contrefait; que, comme il aimait à jouer et qu'il n'avait pas d'argent, il lui était échappé un jour des paroles indécentes, sur quoi il entendit une voix qui lui dit : « Je te donnerai assez d'argent; » qu'ensuite cette voix lui était devenue visible, et que l'esprit continuait de se montrer à lui. — On reconnut enfin que tout cela n'était qu'un jeu que Chassen avait essayé pour se rendre considérable parmi les enfans de son âge; on s'étonne seulement qu'il ait pu le soutenir devant tant de personnes d'esprit pendant plus d'une année.

CHASSI, — Démon auquel les habitans des îles Marianes attribuent le pouvoir de tourmenter ceux qui tombent dans ses mains. Ainsi l'enfer est pour eux *la maison de Chassi*.

CHASTENET (Léonarde), — Vieille femme de l'âge de quatre-vingts ans, mendiante en Poitou, vers 1591, et sorcière. Confrontée avec Mathurin Bonnevault, qui soutenait l'avoir vue au sabbat, elle confessa qu'elle y était allée avec son mari; qu'elle a vu souvent le diable en forme de bouc, que tous allaient adorer et baiser au cul avec une chandelle ardente; et qu'elle y a été avec les autres; que le diable, en cette forme, était une bête fort puante. Elle nie qu'elle ait pris des poudres et fait aucun ma-

léfice. — Cependant il se présenta une femme malade, se plaignant qu'elle l'avait ensorcelée. Elle fut convaincue, par dix-neuf témoins, d'avoir fait avorter trois femmes grosses, fait mourir cinq laboureurs et plusieurs bestiaux.

Quand elle se vit condamnée, elle confessa qu'elle avait fait pacte avec le diable, et lui avait donné de ses cheveux et promis de faire tout le mal qu'elle pourrait; que le diable lui avait ordonné de jeter des poudres sur les blés, ce qu'elle avait fait au village de Chastenet; que le diable l'avait connue charnellement plusieurs et diverses fois; que sa semence était froide comme la glace; qu'il avait habitude et connaissance charnelle avec les autres femmes qui allaient au sabbat ainsi qu'avec elle; elle ajouta que la nuit, dans sa prison, le diable était venu à elle en forme de chat, lui disant qu'elle fît grande chère, auquel ayant répliqué qu'elle voudrait être morte, le diable lui avait présenté deux petits morceaux de cire, lui disant qu'elle en mangeât et qu'elle mourrait; ce qu'elle n'avait voulu faire. Elle avait mis en sa bourse lesdits morceaux de cire. On les visita, et on ne put juger de quelle matière ils étaient composés. Cette sorcière fut condamnée, et ses morceaux de cire brûlés avec elle [1].

CHASTETÉ. — Pour connaître si une fille est chaste, vous prendrez du jais que vous réduirez en poudre très-fine; vous en ferez prendre le poids d'une demi-once à la demoiselle; et si elle a été corrompue, il lui sera impossible de retenir son urine : si au contraire elle est chaste, elle la retiendra plus qu'à l'or-

[1] *Discours sommaire des sortiléges et vénéfices*, *tirés des procès criminels jugés au siége royal de Montmorillon*, *en Poitou*, en l'année 1599, p. 19.

dinaire. L'ambre jaune ou blanc produit la même épreuve, si l'on s'en sert de la même manière. La semence de porcelaine, la feuille et la racine de glouteron, réduites en poudre et données dans un bouillon ou autre liqueur, servent encore fort bien à la même expérience [1].

On dit que, pour savoir si une fille est chaste, il faut recourir à l'urine, parce que celle des vierges est claire, luisante, quelquefois blanche, d'autres fois verte ou couleur d'azur; que, si elle est couleur d'or et pesante, elle marque un tempérament porté aux plaisirs de l'amour. L'urine de celles qui ont perdu leur virginité est trouble et chargée [2].

CHAT. — Le chat est un de ces animaux privilégiés que la superstition a souvent pris sous son égide. Un soldat romain ayant tué, par mégarde, un chat en Égypte, toute la ville se souleva; ce fut en vain que le roi intercéda pour lui, il ne put le sauver de la fureur du peuple. Observons que les rois d'Égypte avaient rassemblé, dans Alexandrie, une bibliothéque immense, et qu'elle était publique; les Égyptiens cultivaient les sciences et n'en adoraient pas moins les chats [3]. Mahomet avait beaucoup d'égards pour son chat. Ce vénérable animal s'était un jour couché sur la manche pendante de la veste du prophète, et semblait y méditer si profondément, que Mahomet, pressé de se rendre à la prière, et n'osant le tirer de son extase, coupa la manche de sa veste. A son retour, il trouva son chat qui revenait de son assoupissement extatique, et qui, s'apercevant de l'attention de son maître, à la vue de la manche coupée,

[1] *Secrets du Petit Albert*, p. 20.
[2] *Secrets du Grand Albert*, p. 55.
[3] Saint-Foix, *Essais sur Paris*, tom. 2, p. 300.

se leva pour lui faire la révérence, dressa la queue, et plia le dos en arc, pour lui témoigner plus de respect. Mahomet, qui comprit à merveille ce que cela signifiait, assura au saint homme de chat une place dans son paradis. Ensuite, lui passant trois fois la main sur le dos, il lui imprima, par cet attouchement, la vertu de ne jamais tomber que sur ses pates. Il serait dangereux de tourner ce conte en ridicule devant un Turc.

On sait que les chats assistent au sabbat, qu'ils y dansent avec les sorcières, et que le diable prend souvent la forme de cet animal. Voici une anecdote où il joue un mauvais rôle :

Un aide de camp du maréchal de Luxembourg était allé coucher dans une auberge dont la réputation n'était rien moins que rassurante. Le diable, disait-on, venait toutes les nuits dans la plus belle chambre de cette maison, tordait le cou à tous ceux qui osaient s'y loger, et les laissait bien étranglés dans leur lit. Un grand nombre de voyageurs remplissant l'auberge quand l'aide de camp y arriva, on lui dit qu'il n'y avait de vide que la chambre fréquentée par le diable, où personne ne voulait prendre gîte. « Oh! bien, moi, répondit-il, je ne serai pas fâché de lier connaissance avec Satan; qu'on fasse mon lit dans la chambre en question, je me charge du reste. » Vers minuit, le jeune brave vit descendre le diable par la cheminée sous la figure d'une bête furieuse, contre laquelle il fallut se défendre. Il y eut un combat acharné, à coups de sabre de la part du militaire, à coups de griffes et de dents de la part de la bête; cette bataille dura une bonne heure; mais le diable finit par rester mort sur la place; l'aide de camp appela du monde, on reconnut un énorme chat sauvage qui descendait par la cheminée de cette chambre et qui, selon le

rapport de l'hôte, avait déjà étranglé quinze personnes [1].

On lit dans la Démonomanie de Bodin [2], que des sorciers de Vernon, auxquels on fit le procès en 1566, fréquentaient et s'assemblaient ordinairement dans un vieux château sous la forme d'un nombre infini de chats. Quatre hommes, qui avaient résolu d'y coucher, se trouvèrent assaillis par cette multitude de chats; l'un de ces hommes y fut tué, les autres blessés; néanmoins ils blessèrent aussi plusieurs chattes, qui se trouvèrent après en formes de femmes, mais bien blessées.

On lit dans Boguet, qu'un laboureur près de Strasbourg fut assailli par trois gros chats, et qu'en se défendant il les blessa sérieusement. Une heure après, le juge fit demander le laboureur et le mit en prison pour avoir maltraité trois dames de la ville. Le laboureur étonné assura qu'il n'avait maltraité que des chats, et en donna les preuves les plus évidentes : il avait gardé des poils. On le relâcha, parce qu'on vit que le diable était coupable en cette affaire.

On ne finirait pas, si on rappelait tout ce que les démonomanes ont rêvé sur les chats. Boguet dit encore que la chatte, étant frottée d'une herbe appelée népeta, conçoit sur-le-champ, cette herbe suppléant au défaut du mâle [3]. Les sorciers se servent aussi de la cervelle des chats pour donner la mort; car c'est un poison, selon Bodin et quelques autres [4]. Voyez *Blokula*, *Abel de la Rue*, *Chastenet*, *Beurre des sorcières*, etc.

[1] Madame Gabrielle de P***, *Hist. des Fantômes et des démons*, etc., p. 203.

[2] Chap. IV, liv. 2, p. 257.

[3] *Discours des sorciers*, chap. 14, p. 81.

[4] Bodin, *Démonomanie des sorciers*, liv. 3, chap. 2, p. 326.

CHATEAU DU DIABLE, — Conte populaire. Non loin de la ville d'Utrecht, le peuple montre, dit-on, avec effroi, le château du diable. C'est un édifice hideux et bizarre, bâti de rocailles et décoré de peintures effrayantes, de monstres, de démons à longues queues, de bas-reliefs représentant des damnés, des flammes et tout ce que l'imagination a placé de plus horrible aux enfers. Depuis longues années, nul ne voulait habiter ce lugubre manoir. Le diable, disait-on, l'avait pris pour son séjour; il y venait faire son sabbat, le treize de tous les mois; il y célébrait ses orgies, et, de mémoire d'homme, on citait vingt personnes qui avaient eu le cou cassé, en cherchant à passer impunément dans un lieu si dangereux.

Cependant un jeune seigneur hollandais, indocile aux leçons de l'expérience, fut assez hardi pour visiter le château du diable. Il fit plus, il se décida à y passer quelques nuits; mais il se fit accompagner de deux valets robustes et d'un enchanteur habile, devant qui les puissances de l'enfer n'avaient aucun pouvoir. Ils se rendirent donc, le 13 de novembre, au château du diable. Le silence qui régnait dans les cours et les galeries ne les effraya point, et ils se disposaient à entrer dans la première salle, quand il se présenta une vieille femme qui leur défendit d'approcher. Le jeune seigneur se sentit frappé d'une main invisible qui le tenait immobile. Il se retourna vers l'enchanteur et réclama son secours. Celui-ci conjura la vieille femme, qui s'enleva sous la forme d'un griffon; mais, voulant se venger du tour qu'on lui jouait, elle prit les deux valets par le nez et les emporta malgré leurs cris. Le magicien promit au jeune homme de les lui faire rendre le lendemain; après quoi ils avancèrent dans les premières salles, où

ils ne trouvèrent que le désert, le silence et quelques os à moitié réduits en poussière. Ils pénétrèrent enfin à la porte du salon principal. Le bruit qu'on y entendait saisit de crainte le jeune homme. « Rassurez-vous, lui dit l'enchanteur, vous n'avez rien à redouter près de moi. »

En disant ces mots, il lui mit au cou une amulette enchantée et ouvrit la porte. Un ours énorme étendu au milieu de la chambre se leva brusquement et vint à lui. Le Hollandais stupéfait tira son épée, qui se brisa en touchant le monstre.... Cet accident le fit tomber à la renverse; il ne revint que lorsque l'enchanteur eut forcé l'ours à fuir. L'animal ne fut pas plus tôt sorti qu'on vit tomber du plancher des gouttes de sang, qui se succédaient, trois par trois, de seconde en seconde; et des quatre coins de la salle on entendait des gémissemens plaintifs. « Où sommes-nous, grand Dieu! » s'écria le jeune homme. Il s'avança vers l'un des coins du salon et vit, sur un lit ensanglanté, un squelette chargé de chaînes, dont le cœur battait encore au milieu des ossemens desséchés, ses yeux se roulaient avec une rapidité horrible dans leurs orbites décharnés. Le magicien, craignant qu'un plus long examen troublât la raison du jeune seigneur, brûla une branche de myrte vert, qu'il se fit apporter par une conjuration, et aussitôt ce repaire de morts devint un appartement bien paré; un souper délicat fut servi par des mains invisibles sur une table de marbre, et ils se restaurèrent avec la cuisine du diable.

Comme on était au dessert, il se fit un grand bruit à l'extérieur; la nuit vint subitement, la foudre gronda, l'éclair sillonna l'obscurité de l'air, et jamais le fracas d'un artillerie complète n'égala le bruit qui se fit entendre dans tous les environs du château du diable. La foudre tomba sur la table et

l'engloutit, la salle parut enflammée, le plafond s'entr'ouvrit, et il en tomba une légion de monstres vomis par l'enfer, qui commencèrent à danser de la façon la plus grotesque ; la troupe grossissait de minute en minute, des démons ailés, des démons cornus, des démons ardens, des sorciers à cheval sur des boucs, des sorcières à califourchon sur des manches à balai, descendaient par le trou du plafond. Le magicien s'était rendu invisible à toute la bande et avait fait partager cette prérogative à celui qu'il protégeait. Une vieille sorcière parut bientôt, apportant un nouveau-né qu'on égorgea dans un coin ; on le fit rôtir pour le banquet. Enfin, il tomba d'en haut une grande cruche noire, devant laquelle tout le monde se prosterna respectueusement ; le diable en sortit et les danses recommencèrent.

Mais si les deux étrangers avaient échappé aux regards de la bande infernale, ils ne trompèrent point les yeux clairvoyans du grand maître des sabbats. Il poussa un cri ; le voile magique qui couvrait le jeune homme et le magicien s'évanouit pour tout le monde, et la troupe entière s'envola en hurlant. Le plafond se referma, l'obscurité revint, et le silence avec elle. « Allons nous coucher, dit le magi-» cien.... — Quoi !... ici ?... — Pourquoi non ?... — » Mais le diable peut venir nous tirer par les pieds ?... » — N'ayez pas peur, je suis là. » En même temps il se jeta sur le lit du spectre qui avait causé tant d'effroi au jeune homme, et lui conseilla d'en faire autant. Celui-ci ne le fit qu'en tremblant, et pour ne pas démentir tout-à-fait sa réputation de courage. Il est inutile de dire qu'il ne dormit point ; d'ailleurs il n'en eut pas le temps, car le spectre, dont ils occupaient la place, parut devant eux et s'écria : « Malheur à qui trouble ceux qui reposent dans le

» sein de la mort ! » et comme on ne lui répondait pas, il s'avança vers les deux étrangers pour leur tordre le cou.

« Arrête! dit d'une voix forte le magicien; je t'ordonne de me dire qui tu es, ce que tu veux, d'où tu viens?.... » Le spectre étonné trembla devant son maître, et dit : « Pourquoi me forces-tu à rompre le silence que je garde depuis cent ans? Je me nomme Lenderbonn; celui qui fonda ce château me prit à son service dans mes jeunes années : il n'était point marié. Un soir qu'il se baignait au clair de la lune, il vit une jeune personne qui se noyait, il la sauva, et, comme elle était belle, il l'épousa. Il vint avec elle habiter ce séjour. Son épouse lui donna un fils; mais à peine fut-il venu au monde, qu'il disparut avec elle. Les sages, consultés là-dessus, répondirent que mon maître avait épousé un démon succube, et ils devinèrent juste. Un jour que je parcourais avec lui la forêt voisine, il m'aperçut derrière un arbre touffu, me prit pour un loup, et m'envoya dans l'autre monde. J'y trouvai sa femme : « Lenderbonn, me dit-elle, retourne sur la terre, j'y ai laissé un époux qni me fut infidèle, ainsi que mon art me l'a appris; donne-lui la mort.... » Je fus forcé d'obéir; et depuis j'ai étouffé tous les mortels qui ont osé pénétrer jusqu'ici; mais, quoique je ne sois coupable que par force, je subis pourtant la punition de mes meurtres, et le sacrifice d'une poule noire par une main innocente peut seul mettre un terme à mes supplices.... » Le magicien satisfait promit au spectre de le délivrer de ses peines, s'il voulait lui ramener les deux valets que la vieille avait emportés. La chose fut faite en un instant; les quatre compagnons sortirent du château et le désensorcelèrent le lendemain, en sacrifiant la poule noire.

CHATELAIN (George), — Membre du conseil privé de Philippe le Bon, mort, à Valenciennes, en 1474. On a de lui un poëme intitulé : *Ré[illegible]llection des merveilles advenues en notre temps.* C[illegible]vrage, continué par Jean Molinet, son disciple, [illegible]imprimé avec les faits et dits de ce dernier, Paris, 1531, in-fol., et plusieurs fois depuis.

CHAT-HUANT. — Voyez *Hibou*, *Chouette*, *Chasse*, etc.

CHAUDIÈRE. — C'est ordinairement dans une chaudière que, de temps immémorial, les sorcières composent leurs maléfices, qu'elles font bouillir sur un feu de verveine et d'autres plantes magiques.

CHAUDRON (Magdelaine Michelle), — « Jeune personne de Genève, accusée d'être sorcière, en 1652. On dit qu'ayant rencontré le diable en sortant de la ville, le diable lui donna un baiser, reçut son hommage et imprima, sur sa lèvre supérieure et à son téton droit, la marque qu'il a coutume d'appliquer à toutes les personnes qu'il reconnaît pour ses favorites. Ce sceau du diable est un petit seing qui rend la peau insensible, comme l'affirment tous les jurisconsultes démonographes.

» Le diable ordonna à Michelle Chaudron d'ensorceler deux filles ; elle obéit à son seigneur ; les parens des filles l'accusèrent juridiquement de diablerie, les filles furent interrogées et confrontées avec la coupable. Elles attestèrent qu'elles sentaient une fourmilière dans certaines parties de leur corps, et qu'elles étaient possédées. On appela ceux qui passaient alors pour médecins ; ils visitèrent les filles, cherchèrent sur Michelle Chaudron le sceau du diable, que le procès verbal appelle les *marques sataniques* ; ils y

enfoncèrent une longue aiguille, ce qui était déjà une torture douloureuse. Il en sortit du sang, et Michelle fit connaître, par ses cris, que les marques sataniques ne rendent point insensible.

» Les juges, ne voyant pas de preuve complète que Michelle Chaudron fût sorcière, lui firent donner la question qui produisit infailliblement ces preuves. Cette malheureuse, cédant à la violence des tourmens, confessa enfin tout ce qu'on voulut. Les médecins cherchèrent encore la marque satanique. Ils la trouvèrent à un petit seing noir sur une de ses cuisses. Ils y enfoncèrent l'aiguille : les tourmens de la question avaient été si horribles que cette pauvre créature expirante sentit à peine l'aiguille. Elle ne cria point : ainsi le crime fut avéré ; mais comme les mœurs commençaient à s'adoucir, elle ne fut brûlée qu'après avoir été pendue et étranglée [1]. »

CHAUDRON DU DIABLE, — Gouffre qui se trouve au sommet de la montagne de Téide, nommée communément le pic de Ténériffe, du nom de l'île où elle se trouve, à douze lieues au nord-ouest de l'île de Canarie. Les Espagnols ont donné le nom de Chaudron du diable à ce gouffre, à cause du bruit que l'on entend lorsqu'on y jette une pierre ; elle y retentit comme un vaisseau creux de cuivre contre lequel on frapperait avec un marteau d'une prodigieuse grosseur. Les naturels de l'île sont persuadés que c'est l'enfer, et que les âmes des méchans y font leur séjour pour être tourmentées sans cesse [2].

CHAUVE-SOURIS. — Les Caraïbes regardent les chauves-souris comme de bons anges qui veillent à la sûreté des maisons durant la nuit ; les tuer, chez eux,

[1] Voltaire, *Dict. philosoph.*, au mot *Bekker*.

[2] La Harpe, *Abrégé de l'Histoire générale des Voyages*, tom. 1er.

est un sacrilége : chez nous, c'est un des animaux qui figurent au sabbat.

CHAUVIGNY (Jean-Aimé de), — Astrologue, disciple de Nostradamus, qui mourut en 1604. Il a composé un assez grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *La Première face du Janus français, contenant les troubles de France depuis 1534 jusqu'en 1589*; *Fin de la maison Valésienne, extraite et colligée des centuries et commentaires de Michel Nostradamus* (en latin et en français), Lyon, 1594, in-8°.; et nouvelle édition, augmentée sous le titre de *Commentaires sur les centuries et pronostications de Nostradamus*, Paris, in-8°., rare; *les Pléiades, divisées en sept livres, prises des anciennes prophéties, et conférées avec les oracles de Nostradamus*, Lyon, 1603; la plus ample édition est de 1606. C'est un recueil de prédictions, dans lesquelles l'auteur promet à Henri IV l'empire de l'univers.

CHAX ou SCOX, — Démon. Voyez *Scox*.

CHEKE, — Professeur de grec à Cambridge, mort en 1557. Il a écrit un livre sur les superstitions [1], adressé au roi Henri VIII, qu'il plaça à la tête de sa traduction latine du Traité de Plutarque *de la Superstition*. Il avait des connaissances en astrologie, et croyait très-fermement à l'influence des astres, quoiqu'ils lui promissent du bonheur, tout juste dans les occasions où il était le plus malheureux.

CHEMENS, — Génies ou esprits que les Caraïbes supposent chargés de veiller sur les hommes. Chaque Caraïbe croit en avoir un qui s'occupe spécialement de lui. Ils offrent aux chemens les premiers fruits,

[1] *De superstitione ad regem Henricum.*

et placent ces offrandes dans un coin de leur hutte, sur une table faite de nattes, où ils prétendent que les génies se rassemblent pour boire et manger; et ils en donnent pour preuve le mouvement des vases et le bruit qu'ils se persuadent que font ces divinités en mangeant.

CHEMISE DE NÉCESSITÉ. — Les sorcières allemandes portaient autrefois une chemise faite d'une façon détestable, et chargée de croix et de caractères diaboliques, par la vertu de laquelle elles se croyaient garanties de tous maux [1]. On l'appelait la *chemise de nécessité*. Madeleine Bavan porta une chemise de nécessité, qui l'excitait aux actions impudiques.

Les habitans du Finistère conservent encore quelques idées superstitieuses sur les chemises des jeunes enfans. Ils croient que si elles enfoncent dans l'eau de certaines fontaines, l'enfant meurt dans l'année; il vit long-temps, au contraire, si ce vêtement surnage. Ailleurs on met la chemise toute humide d'eau bénite sur le corps de ces petites créatures, pour les préserver de toute malencontre.

CHEREM, — Excommunication chez les Juifs, anathème qui excluait l'excommunié de la synagogue, comme chez nous l'excommunication le prive de l'entrée de l'église et de ses droits au paradis.

CHÉRIOUR, — Ange terrible, chargé de punir le crime et de poursuivre les criminels, selon la doctrine des Guèbres.

CHESNAYE DES BOIS (François-Alexandre-Aubert de la), — Capucin, mort en 1784. On a de lui, l'*Astrologue dans le puits*, 1740, in-12; et

[1] Bodin, *Démonomanie*, liv. 1er., chap. 3.

*Lettres critiques*, avec des songes moraux, sur les songes philosophiques, de l'auteur des *Lettres juives* (le marquis d'Argens), in-12, 1745.

CHEVAL. — Cet animal était, chez les anciens, un instrument à présages pour la guerre. Les Suèves, qui habitaient la Germanie, nourrissaient à frais communs, dans des bois sacrés, des chevaux dont ils tiraient des augures. Le prêtre et le chef de la nation étaient les seuls qui pouvaient les toucher : ils les attachaient aux chariots sacrés, et observaient avec attention leurs hennissemens et leurs frémissemens. Il n'y avait pas de présages auxquels les prêtres et les principaux de la nation ajoutassent plus de foi.

On voit encore que chez certains peuples on se rendait les divinités favorables en précipitant des chevaux dans les fleuves. Quelquefois on se contentait de les laisser vivre en liberté dans les prairies voisines, après les avoir dévoués. Jules César, avant de passer le Rubicon, voua à ce fleuve un grand nombre de chevaux, qu'il abandonna dans les pâturages des environs.

Une tradition superstitieuse portait qu'une espèce de chevaux, qu'on nommait *Arzels*, et qui ont une marque blanche au pied de derrière du côté droit, était malheureuse et funeste dans les combats. Anciennement on croyait aussi que les chevaux n'avaient pas de fiel ; mais c'est une erreur aujourd'hui presque généralement reconnue. Voyez *Drapé*, *Bayard*, etc.

CHEVALIERS DE L'ENFER. — Ce sont des démons plus puissans que ceux qui n'ont aucun titre, mais moins puissans que les comtes, les marquis et les ducs. On peut les évoquer depuis le lever de l'au-

rore jusqu'au lever du soleil, et depuis le coucher du soleil jusqu'à la nuit [1].

CHEVALLIER (GUILLAUME), — Gentilhomme béarnais, auteur d'un recueil de quatrains moraux, intitulé : *Le Décès ou Fin du monde, divisé en trois visions*, in-4., 1584.

CHEVANES (JACQUES), — Capucin plus connu sous le nom de *P. Jacques d'Autun*, du lieu de sa naissance, mort à Dijon en 1678. On a de lui l'*Incrédulité savante et la crédulité ignorante, au sujet des magiciens et des sorciers*. Lyon, 1671, in-4. Ce fatras d'extravagances curieuses, dont nous rapportons en leur lieu les passages remarquables, est une réponse à l'apologie de Naudé pour tous les grands personnages soupçonnés de magie. Heureusement pour le capucin, dit l'abbé Papillon, l'irascible Naudé était mort depuis long-temps.

CHEVESCHE, — Espèce de chouette, que Torquemada définit un oiseau nocturne fort bruyant, lequel tâche d'entrer où sont les enfans; et, quand il y est, il leur suce le sang du corps et le boit. Les démonographes ont donné le nom de *chevesche* aux sorcières, parce que, semblables à cet oiseau, elles sucent le sang de ceux qu'elles peuvent, et principalement des petits enfans [2]. C'est sans doute là l'idée mère des vampires. Les sorcières qui sucent le sang ont aussi quelque analogie avec les gholes des Arabes.

CHEVEUX. — Prenez des cheveux d'une femme dans ses jours critiques; mettez-les sous une terre engraissée de fumier, au commencement du prin-

[1] Wierus, *In Pseudomonarchiâ dæmon. ad finem.*
[2] Torquemada, *Hexaméron*, troisième journée.

temps, et, lorsqu'ils seront échauffés par la chaleur du soleil, il s'en formera des serpens [1].

Quelques théologiens assurent que les mauvais anges étaient amoureux des cheveux des femmes, et que les démons incubes s'attachent plutôt aux femmes qui ont de beaux cheveux. Les sorcières donnent de leurs eheveux au diable, comme arrhes du contrat qu'elles font avec lui ; le démon les coupe très-menu, puis les mêle avec certaines poudres : il les donne aux sorciers, qui s'en servent pour faire tomber la grêle ; d'où vient qu'on trouve ordinairement dans la grêle de petits poils, qui n'ont pas une autre origine. On fait encore, avec ces mêmes cheveux, divers maléfices [2].

On croit en Bretagne qu'en soufflant des cheveux en l'air on les métamorphose en animaux ; les petits garçons de Plongasnou, qui font des échanges entre eux, confirment la cession en soufflant au vent un cheveu, parce que ce cheveu était autrefois l'emblème de la propriété. Des cheveux, dans les temps modernes, ont même été trouvés sous des sceaux : ils tenaient lieu de signature [3].

Enfin il y a des personnes qui croient qu'il faut observer les temps pour se couper les cheveux et se rogner les ongles. Cette superstition est une des causes qui ont rendu le roi Manassé abominable, comme on le voit au second livre des Rois. Enfin autrefois on vénérait le toupet par lequel les Romains juraient, et qu'on offrait aux dieux. Il paraît qu'ils étaient sensibles à ces présens, puisque quand Bérénice eut offert sa chevelure, ils en firent une constellation. On sait l'histoire de la chevelure de Samson, qui faisait sa

[1] *Secrets d'Albert le Grand*, p. 27.

[2] Boguet, *Discours des sorciers*, chap. 25, p. 156.

[3] M. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. 1er., p. 174 et 195.

force, du cheveu d'or de Térélas et du cheveu de pourpre de Nisus, auxquels était attachée la vie de ces deux princes.

CHEVILLEMENT. — Sorte de maléfice employé par les sorciers et surtout par les bergers. Il empêche d'uriner en fermant le conduit de l'urètre.

Le nom de ce maléfice lui vient de ce que pour le faire on se sert d'une cheville de bois ou de fer qu'on plante dans la muraille, en disant, après maintes conjurations : Que ceci que je bouche soit bouché en mon ennemi. « J'ai connu une personne, dit Wecker, qui mourut du chevillement : il est vrai qu'elle avait la pierre. » Et le diable, qui parfois aime à se divertir, chevilla un jour la seringue d'un apothicaire, si l'on en croit la Légende dorée, en fourrant invisiblement sa queue dans le piston. On s'en aperçut à ce que l'eau ne voulut pas sortir pour le soulagement du malade, qui était un grand pécheur.

Pour empêcher l'effet de ce charme, il faut cracher sur l'urine qu'on vient de rendre, ou bien sur le soulier du pied droit avant que de s'en chausser. Ce qui approche de ce qu'on lit dans Tibulle, que les anciens crachaient dans leur sein par trois fois, pour se désensorceler ou empêcher le sortilége. On voit dans un livre, intitulé l'Urotopégnie ou chevillement, que les tonneaux, les fers, les fours, les lessives, les moulins à vent et ceux qui sont sur les ruisseaux et rivières, peuvent être pareillement liés et maléficiés [1]. Voyez *Aiguillette*.

CHÈVRES. — Ces animaux étaient fort révérés à Mendès en Égypte. Il était défendu d'en tuer, parce

[1] Delancre, *Incrédulité et mécréance du sortilége pleinement convaincues*, traité 6, p. 348.

qu'on croyait que Pan, la grande divinité de cette ville, s'était caché sous la figure d'une chèvre; aussi le représentait-on avec une face de chèvre, et on lui immolait des brebis.

Souvent des démons ou des sorciers ont pris la forme de chèvre. Claude Chappuis de Saint-Amour, qui suivit l'ambassadeur de Henri III, près la sublime porte, conte qu'il vit sur une place publique de Constantinople des bateleurs qui faisaient faire à des chèvres plusieurs tours d'agilité et de passe-passe tout-à-fait admirables; après quoi, leur mettant une écuelle à la bouche, ils leur commandaient d'aller demander, pour leur entretien, tantôt au plus beau ou au plus laid, tantôt au plus riche ou au plus vieux de la compagnie: ce qu'elles faisaient dextrement, entre quatre à cinq mille personnes, et avec une façon telle qu'il semblait qu'elles voulussent parler. Or qui ne voit clairement que ces chèvres étaient hommes ou femmes ainsi transmués, ou démons déguisés? C'est d'autant plus croyable, ajoute Claude Chappuis, qu'on en remarquait une dont les fesses ressemblaient à celles d'un homme; et d'ailleurs, il faut considérer que les Turcs et mahométans sont fort adonnés à la sorcellerie et à la magie. Voyez *Bouc*.

CHIBADOS, — Secte de sorciers qui sont presque toujours habillés en femmes, et qui font merveille au royaume d'Angola.

CHICOTA, — Oiseau des îles Tonga qui a l'habitude de descendre du haut des airs en poussant de grands cris. Les naturels sont persuadés qu'il a le don de prédire l'avenir; et quand il s'abaisse près d'un passant, on croit que c'est pour lui annoncer quelque malheur.

CHICUS ÆSCULANUS. — Voyez *Cecco d'Ascoli*.

CHIEN. — Les chiens étaient ordinairement les compagnons fidèles des magiciens ; c'était le diable qui les suivait sous cette forme, pour donner moins à soupçonner ; mais on le reconnaissait toujours bien malgré ses déguisemens. Léon, évêque de Chypre, écrit que le diable sortit un jour d'un possédé, sous la figure d'un chien noir ; il ne dit pas par où il sortit. Si l'on en croit Bodin, il y avait dans un couvent un chien qui levait les robes des religieuses pour en abuser : les pères directeurs finirent par découvrir que c'était un démon, avec lequel les nonnes commettaient ce qu'elles appelaient le péché muet [1].

C'est surtout la couleur noire qui dénote le diable sous une peau de chien. Des bonnes gens se noient assez fréquemment à Quimper, et les vieilles et les enfans assurent que c'est le diable, en forme de gros chien noir, qui précipite les passans dans la rivière [2]. Il y a beaucoup de superstitions qui tiennent au chien, dans le Finistère, où les idées druidiques ne sont pas toutes éteintes. On croit encore, dans le canton sauvage de Saint-Ronal, que l'âme des scélérats passe dans le corps d'un chien noir : le curé, qui est presque toujours un peu magicien, confie ce chien noir à son valet, qui le conduit dans un lieu écarté ; là le chien disparaît et s'engloutit, la terre tremble au loin et le ciel fond en grêle [3].

Les anciens mages croyaient aussi que les démons se montraient en forme de chiens ; et Plutarque, dans la vie de Cimon, raconte qu'un démon, travesti en chien noir, vint annoncer à Cimon qu'il mourrait bien-

[1] *Démonomanie des sorciers*, liv. 3, chap. 6. — Wiérus conte qu'un autre démon tenait la même conduite, à Hensberg, sous la figure d'un chat. *De Prestig.*, lib. 4, cap. 10.

[2] Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. 3, p. 22.

[3] *Idem*, *ibid.*, tom. 2, p. 241.

tôt. C'est la même croyance ridicule qui fait que chez les chrétiens on chasse les chiens des églises, et qu'à la porte des maisons du Seigneur, dans les Pays-Bas, on ne manque pas de placer l'inscription : « Les chiens hors du temple de Dieu. »

Un charlatan, du temps de Justinien, avait un chien si habile, que, quand toutes les personnes d'une assemblée avaient mis à terre leurs anneaux, il les rendait sans se tromper, l'un après l'autre, à qui ils appartenaient. Ce chien distinguait aussi très-bien, dans la foule, lorsque son maître le lui ordonnait, les riches et les pauvres, les gens honnêtes, les fripons, les femmes de mauvaises mœurs : « Ce qui fait voir, comme dit Leloyer, qu'il y avait là de la magie, et que ce chien était un démon [1]. »

Une demoiselle du dix-septième siècle avait un chien qu'elle faisait manger à table auprès d'elle. On assura que c'était un démon familier; elle fut bientôt poursuivie comme magicienne, et obligée de changer de pays. « Si elle fût morte en voyage, dit Saint-André, on eût affirmé sur-le-champ que son démon lui avait tordu le cou, ou l'avait emportée toute vivante en l'autre monde [2]. »

On conte qu'en 1530 le démon découvrit, à un prêtre de Nuremberg, des trésors cachés dans une caverne près de la ville, et enfermés dans des vases de cristal : le prêtre prit avec lui un de ses amis pour lui servir de compagnon. Ils se mirent à fouiller dans le lieu désigné, et découvrirent, dans un souterrain, une espèce de coffre auprès duquel était couché un énorme chien noir. Le prêtre s'avança avec empressement pour se saisir du trésor; mais à peine fut-il en-

[1] Leloyer, *Hist. et Disc. des spectres*, liv. 1er., chap. 8.

[2] *Lettres sur la magie*, p. 306.

tré dans la caverne, qu'elle s'enfonça sous ses pieds, l'engloutit et se trouva remplie de terre comme auparavant[1]. On voit par tous ces traits quelle idée avaient des chiens les peuples non-civilisés. Chez les anciens, on appelait les furies les chiennes de l'enfer; on sacrifiait des chiens noirs aux divinités infernales. Mais quelques peuples pensaient autrement; on a même honoré le chien d'une manière distinguée. Élien parle d'un pays d'Éthiopie dont les habitans avaient pour roi un chien; ils prenaient ses caresses et ses aboiemens pour des marques de sa bienveillance ou de sa colère.

Les Guèbres ont une grande vénération pour les chiens. On lit, dans Tavernier, que lorsqu'un Guèbre est à l'agonie, les parens prennent un chien dont ils appliquent la gueule sur la bouche du mourant, afin qu'il reçoive son âme avec son dernier soupir. Le chien leur sert encore à faire connaître si le défunt est parmi les élus. Avant d'ensevelir le corps, on le pose à terre: on amène un chien qui n'ait pas connu le mort; et, au moyen d'un morceau de pain, on l'attire le plus près du corps qu'il est possible. Plus le chien en approche, plus le défunt est heureux. S'il vient jusqu'à monter sur lui et à lui arracher de la bouche un morceau de pain qu'on y a mis, c'est une marque assurée que le défunt est dans le ciel; mais l'éloignement du chien est un préjugé qui fait désespérer du bonheur du mort.

Il y a aussi des gens qui tiennent à honneur de descendre d'un chien. Les royaumes de Pégu et de Siam reconnaissent un chien pour chef de leur race; ils content que ce pays était autrefois désert, plein de bêtes sauvages, et inhabité : un navire venant de la

[1] Madame Gabrielle de P***., *Histoire des Fantômes*, p. 27.

Chine échoua sur la côte; il ne s'échappa qu'une femme et un grand chien, qui la défendit contre les bêtes féroces. Ensuite, « venant à avoir affaire à la femme, elle devint enceinte et accoucha d'un fils; et, comme elle était fort jeune, elle attendit que ce fils fût devenu grand, lequel eut pareillement accès à elle, et engendra d'autres enfans, qui multiplièrent tellement, qu'ils peuplèrent les deux royaumes : aussi, à Pégu et à Siam on a grand respect pour les chiens, si maltraités ailleurs [1]. »

On a toutefois honoré quelques individus de cette race : tel est le dogue espagnol Berecillo, qui dévorait les Indiens à Saint-Domingue, et qui avait, par jour, la paie de trois soldats...

Il y aurait encore bien des choses à dire sur les chiens. En Bretagne surtout, les hurlemens d'un chien égaré annoncent la mort. Il faut ici que le chien de la mort soit noir; et s'il aboie tristement à minuit, c'est une mort inévitable, qu'il annonce à quelqu'un de la famille, pour la personne qui l'entend.

Wiérus dit qu'on chasse à jamais les démons, en frottant les murs de la chambre qu'ils infestent avec le fiel ou le sang d'un chien noir [2].

Nous ne dirons rien de la rage, qui tient plus à la médecine qu'à ces matières; seulement nous ferons observer, avec Olivier Goldsmith [3], que, pour un chien enragé, on en tue mille qui sont très-innocens, et qu'on pourrait être un peu plus avare du sang d'un serviteur fidèle et dévoué qui, après nous (pour ne pas vous offenser), est le plus parfait animal de la

[1] *Hexaméron* de Torquémada, traduit par G. Chappuis, première journée.

[2] *De præst. dæm.*, lib. 5, cap. 21.

[3] Dans les *Essais sur les hommes et sur les mœurs.*

création. — Voyez *Agrippa*, *Bragadini*, etc. [1].

*La petite chienne blanche*, conte populaire. — On remarquait au dix-septième siècle, dans la forêt de Bondi, deux grands chênes que l'on disait enchantés. Dans le creux de l'un de ces chênes on voyait toujours une petite chienne d'une éblouissante blancheur. Elle paraissait endormie, et ne s'éveillait que lorsqu'un passant s'approchait pour la caresser; mais elle était si agile, qu'on ne pouvait la surprendre. Si on voulait la saisir, elle s'éloignait de quelques pas en remuant la queue, et revenait à sa place avec opiniâtreté. Les pierres et les balles la frappaient sans la blesser; enfin, on croyait généralement dans le pays que c'était un petit démon. Les uns disaient aussi que c'était un des chiens du grand veneur, ou du roi Arthus; d'autres assuraient que c'était la chienne favorite de saint Hubert; quelques-uns voyaient, dans la chienne blanche, l'âme du chien de Montargis qui, présent à l'assassinat de son maître dans la forêt de Bondi, révéla le meurtrier et vengea l'homicide. On disait aussi que des sorciers faisaient le sabbat sous les deux chênes.

Un jeune garçon de dix ans, dont les parens habitaient la lisière de la forêt, faisait ordinairement de petits fagots à quelque distance des deux chênes. Un soir qu'il ne revint pas, son père, ayant pris une lanterne et son fusil, s'en alla avec son fils aîné battre le bois. La nuit était très-sombre. Malgré la lanterne, les deux bûcherons se heurtaient à chaque instant contre les arbres, s'embarrassaient dans les ronces, revenaient sur leurs pas et s'égaraient toujours davantage. « Voilà qui est bien singulier, dit enfin le

[1] Pour le chien des sept dormans, voyez *Dormans*; pour le saint chien de l'abbaye de Corbie, le chien de saint Roch, etc., voyez le *Dictionnaire des reliques*, au mot *Animaux*.

père ; il ne faut qu'une heure pour traverser le bois, et nous marchons depuis deux longues heures sans avoir trouvé les chênes ; il faut que nous les ayons passés. » En ce moment, un tourbillon épouvantable ébranla la forêt. Ils levèrent les yeux, et virent, à vingt pas, les deux chênes. Ils marchèrent vers les deux arbres ; mais à mesure qu'ils avancent, il semble que les chênes s'éloignent : la forêt paraît ne plus finir ; on entend de toutes parts des sifflemens, comme si le bois était rempli de serpens ; ils sentent rouler à leurs pieds des corps inconnus ; des griffes entourent leurs jambes et les effleurent ; une odeur infecte les environne ; ils croient sentir des êtres impalpables errer autour d'eux....

Le bûcheron, exténué de fatigue, conseille à son fils de s'asseoir un instant ; mais son fils n'y est plus. Il voit à quelques pas, dans les buissons, la lumière vacillante de la lanterne ; il remarque le bas de la jambe de son fils, qui l'appelle ; mais il ne reconnaît pas la voix. Il se lève ; alors la lanterne disparaît tout-à-fait ; il ne sait plus où il est ; une sueur froide découle de tous ses membres, un air glacé frappe d'instant en instant son visage, comme si deux grandes ailes s'agitaient au-dessus de lui. Il s'appuie contre un arbre avec désespoir ; il laisse tomber son fusil, recommande son âme à Dieu, et tire de son sein un crucifix ; il se jette à genoux et perd connaissance.

Le soleil était levé lorsqu'il se réveilla ; il vit son fusil brisé et macéré, comme si on l'eût mâché avec les dents ; les arbres étaient teints de sang ; les feuilles noircies ; l'herbe desséchée ; le sol couvert de lambeaux ; le bûcheron reconnut les débris des vêtemens de ses deux fils. Le même sort lui était réservé sans doute, s'il n'eût tenu le crucifix. Il rentra chez lui épouvanté, et raconta tout ce qu'il avait vu. On visita

ces lieux terribles; on y reconnut toutes les traces du sabbat; on y revit la petite chienne blanche insaisissable. On purifia la place avec de l'eau bénite; on abattit les deux chênes, à la place desquels on planta deux croix, qui se voyaient encore il y a peu de temps; et, depuis, cette partie de la forêt cessa d'être infestée par les démons [1].

CHIFFLET (JEAN), — Chanoine de Tournay, né à Besançon vers 1611. Il a publié : *Joannis Macarii Abraxas seu apistopistus, quæ est antiquaria de gemmis basilidianis disquisitio commentariis illust.*, Anvers, 1657, in-4°. Cette dissertation traite des pierres gravées, portant le nom cabalistique Abraxas, par lequel Basilide, hérétique du deuxième siècle, désignait le Dieu créateur et conservateur. Elle est fort curieuse, et le commentaire que Chifflet y a joint est estimé. Jean-Jacques Chifflet, son père, a laissé un *Traité contre la sainte ampoule*, Anvers, 1651, qui est très-recherché. Il est écrit en latin.

CHIJA ou CHAJA (ABRAHAM BEN), — Rabbin espagnol du onzième siècle. Il a écrit, en hébreu, le *Volume du révélateur*, où il traite de l'époque où viendra le Messie, et de celle ou se fera la résurrection générale. Pic de la Mirandole cite cet ouvrage dans son traité contre les astrologues.

CHILDÉRIC III, — Fils de Chilpéric II, et dernier des rois de la première race. Il publia, en 742, un édit contre les sorciers, où il ordonne, en conformité des saints canons, que chaque évêque, aidé du magistrat, défenseur des églises, mette tous ses soins à empêcher le peuple de son diocèse de tomber dans

[1] *Infernaliana*, p. 152.

les superstitions païennes. Il défend les sacrifices aux mânes, les sortiléges, les philtres amoureux, les augures, les enchantemens, les divinations et les feux de joie en l'honneur des saints; ce qui n'a pas empêché les superstitions de subsister, parce que c'est par des raisonnemens, et non par des lois que l'on commande à la conscience.

CHILPÉRIC Ier., — Roi de France, fils de Lothaire Ier. Saint Grégoire de Tours rapporte, sur le témoignage de Gontrand, frère de Chilpéric, cette vision merveilleuse. Gontrand vit l'âme de son frère liée et chargée de chaînes, qui lui fut présentée par trois évêques. L'un était Tétricus, l'autre Agricola, le troisième Nicétius de Lyon. Agricola et Nicétius, plus humains que l'autre, disaient : « Nous vous » prions de le détacher, et, après l'avoir puni, de » permettre qu'il s'en aille. » L'évêque Tétricus répondit avec amertume de cœur : « Il ne sera pas » ainsi; mais il sera brûlé à cause de ses crimes. » Enfin, après bien des altercations entre eux, dit Gontrand, le résultat fut de précipiter cette pauvre âme dans une grande chaudière bouillante que j'aperçus de loin. Je ne pus retenir mes larmes, lorsque je vis le misérable état de Chilpéric, auquel on brisa tous les membres pour le jeter dans la chaudière, où tout à coup il fut tellement dissout et fondu par l'ardeur des bouillons ondoyans, qu'il n'en demeura pas un petit reste [1]. »

On devine aisément l'intention de cette imposture; mais elle laisse à réfléchir. Chilpéric, consumé *sans qu'il en demeure un petit reste*, ne brûle donc pas

[1] Grég. Turon., *Hist.*, *Franc.*, lib. 8, cap. 5. — Lenglet Dufresnoy, *Recueil de dissertations sur les apparitions*, p. 72 de la préface.

éternellement; et saint Grégoire de Tours n'est pas un saint orthodoxe.

CHIMÈRE, — Monstre imaginaire, né en Lycie, que les poëtes disent avoir été vaincu par Bellérophon; il avait la tête et l'estomac d'un lion, le ventre d'une chèvre, et la queue d'un dragon. Sa gueule béante vomissait des tourbillons de flammes et de feux. Nos démonographes n'hésitent pas à décider que c'était un démon, qui s'est montré quelquefois dans ces derniers temps.

L'auteur du *Diabotanus* assigne aux chimères une place dans l'empire infernal. « Sous un ciel nébuleux et toujours couverts de brouillards, entre le » Tartare et les Champs-Elysées, dit-il, on voit le lieu » qu'habitent, sous des formes aériennes, tous ces » êtres fantastiques et frivoles, qu'enfantent l'erreur » et la folie des hommes. Là, sont les sciences dou- » teuses ou absurdes : l'astrologie judiciaire, l'alchi- » mie ou la philosophie hermétique; là, sont tou- » tes les folles opinions des génies élémentaires, des » revenans, des lutins, des lémures et des farfadets; » la foi aux songes et aux augures, la vertu des an- » neaux constellés, des talismans et des amulettes; » là, sont enfin toutes les rêveries, les qualités oc- » cultes de l'attraction, le projet de faire fortune ra- » pide avec la loterie, etc., etc. » Voyez *Songes*.

CHIMIE. — On la confondait autrefois avec l'alchimie. La chimie, selon les Persans, est une science superstitieuse, qui tire ce qu'il y a de plus subtil dans les corps terrestres, pour s'en servir aux usages magiques. Ils font Caron (le Coré du Pentateuque) inventeur de cette noire science, qu'il apprit, disent-ils, de Moïse.

CHION, — Philosophe d'Héraclée, disciple de Platon. Il fut averti en songe de tuer Cléarque, tyran d'Héraclée, qui était son ami. Il lui sembla voir une belle femme qui lui mit devant les yeux l'honneur et la bonne renommée qu'il acquerrait par le meurtre du tyran, et, poussé par cette vision, il le tua. Mais ce qui prouve que c'était une vision diabolique, c'est que Cléarque, tyran tolérable, ayant été tué, fut remplacé par Satyre son frère, bien plus cruel que lui, et que rien ne pouvait adoucir [1].

CHIRIDIRELLÈS, — Démon qui secourt les voyageurs dans leurs besoins, et qui leur enseigne leur chemin lorsqu'ils sont égarés. On dit qu'il se montre à ceux qui l'invoquent, sous la forme d'un voyageur à cheval [2].

CHIROMANCIE, — Art de dire la bonne aventure par l'inspection des lignes de la main. Cette science, que les Bohémiens ont rendue célèbre, est, dit-on, très-ancienne. Voici quels en sont les principes :

Il y a dans la main plusieurs parties qu'il est important de distinguer d'abord : la paume ou dedans de la main ; le poing ou dehors de la main, lorsqu'elle est fermée ; les doigts, les ongles, les jointures, les lignes et les montagnes.

Il y a cinq doigts, le pouce, l'index, le doigt du milieu, l'annulaire, l'auriculaire ou petit doigt. Il y a quinze jointures : trois au petit doigt, trois à l'annulaire, trois au doigt du milieu, trois à l'index, deux au pouce et une entre la main et le bras.

Il y a quatre lignes principales. La ligne de la vie,

[1] Leloyer, *Histoire des spectres et apparitions des esprits*, liv. 3, chap. 22, p. 438.

[2] Wierus, *de præstig. dæm.*, lib. 1, cap. 6.

qui est la plus importante, commence au haut de la main, entre le pouce et l'index et se prolonge au bas de la racine du pouce, jusqu'au milieu de la jointure qui sépare la main du bras; la ligne de la santé et de l'esprit, qui a la même origine que la ligne de vie, entre le pouce et l'index, coupe la main en deux et finit au milieu de la base de la main, entre la jointure du poignet et l'origine du petit doigt; la ligne de la fortune ou du bonheur, qui commence à l'origine de l'index, finit sous la base de la main, en de çà de la racine du petit doigt; enfin la ligne de la jointure, qui est la moins importante de ces lignes, se trouve sous le bras, dans le passage du bras à la main; c'est plutôt un pli qu'une ligne.

On compte encore une cinquième ligne qui ne se trouve pas dans toutes les mains; elle se nomme ligne du triangle, parce que, commençant au milieu de la jointure, sous la racine du pouce, elle finit sous la racine du petit doigt.

Il y a aussi sept tubérosités ou montagnes, qui portent le nom des sept planètes. Nous les désignerons tout à l'heure. Pour la chiromancie, on se sert toujours de la main gauche, parce que la droite, étant plus fatiguée, présente quelquefois dans les lignes des irrégularités qui ne sont point naturelles. On la prend lorsqu'elle est reposée, un peu fraîche et sans aucune agitation, pour voir au juste la couleur des lignes et la forme des traits qui s'y trouvent. La figure de la main peut déjà donner une idée, sinon du sort futur des personnes, au moins de leur naturel et de leur esprit. En général, une grosse main annonce un esprit bouché, à moins que les doigts ne soient longs et osseux. Une main potelée, avec des doigts qui se terminent en fuseaux, comme on se plaît à en souhaiter aux femmes, n'annonce pas un esprit très-

étendu. Des doigts qui rentrent dans la main sont le signe non équivoque d'un esprit lent, quelquefois d'un naturel enclin à la fourberie. Des doigts qui se relèvent au-dessus de la main annoncent des qualités contraires. Des doigts aussi gros à l'extrémité qu'à la racine n'annoncent rien de mauvais. Des doigts plus gros à la jointure du milieu qu'à la racine n'annoncent rien que de bon.

Une main large vaut mieux qu'une main trop étroite. Pour qu'une main soit belle, il faut qu'elle porte en largeur la longueur du doigt du milieu.

Si la *ligne de la jointure*, qui est quelquefois double, est vive et colorée, elle annonce un heureux tempérament. Si elle est droite, également marquée dans toute sa longueur, elle promet des richesses et du bonheur. Si la jointure présentait quatre lignes visibles, égales et droites, on peut s'attendre à des honneurs, à des dignités et à de riches successions. Si elle est traversée de trois petites lignes perpendiculaires, ou marquée de quelques points bien visibles, c'est pour un homme le signe certain qu'il sera trahi par les femmes, et pour une dame, c'est le présage de quelque outrage qu'elle recevra d'un amant.

S'il sort de la jointure des petites lignes qui se perdent sous la racine du pouce, c'est l'assurance qu'on sera trahi par ses proches. S'il en sort une ligne qui se rende à la racine du doigt du milieu, c'est le gage du bonheur et des succès ; cette ligne n'annonce que des malheurs lorsqu'elle va se perdre sous la racine du petit doigt. Des lignes qui partent de la jointure et se perdent le long du bras annoncent qu'on sera exilé de sa patrie. Si ces mêmes lignes se perdent dans la paume de la main, elles présagent de longs voyages sur terre et sur mer, et une vie continuellement agitée.

Si dans la jointure de la main d'une demoiselle il se trouve trois lignes, dont l'une se perde sous la racine du petit doigt, l'autre sous la racine du doigt du milieu, et la troisième vers la racine du pouce, cette fille se livrera aux plus honteux excès dès l'âge le plus tendre.

Une femme qui porte la figure d'une croix sur la ligne de la jointure est chaste, douce, remplie d'honneur et de sagesse; elle fera le bonheur de son époux.

Si la *ligne de vie*, qui se nomme aussi ligne du cœur, est longue, marquée, égale, vivement colorée, elle présage une vie exempte de maux et une verte vieillesse. Si cette ligne est sans couleur, tortueuse, courte, peu apparente, séparée par de petites lignes transversales, elle annonce une vie courte, une mauvaise santé et un caractère nul. Si cette ligne est étroite, mais longue et bien colorée, elle désigne la sagesse, l'esprit ingénieux, la générosité du cœur. Si elle est large et pâle, c'est le signe de la grossièreté, quelquefois de la sottise. Si elle est profonde et d'une couleur inégale, c'est-à-dire marquée de taches rouges et livides, elle dénote la malice, la duplicité, le babil, la jalousie, la présomption.

Si la *ligne de vie* est profonde, large et rouge, elle indique un tempérament lascif, le naturel d'un ivrogne et le goût de la fourberie. Si la couleur de cette ligne est d'un bout à l'autre entremêlée de livide et de rouge foncé, elle annonce la colère, les emportemens, un naturel porté à des accès de fureur. Lorsqu'à son origine, entre le pouce et l'index, la ligne de vie se sépare en deux de manière à former la fourche, c'est le signe de l'inconstance. Une croix sur la ligne de vie, dans la main d'une femme, annonce l'impudeur et l'amour du vice.

Si cette ligne est coupée vers le milieu par deux petites lignes transversales et bien apparentes, c'est le signe d'une mort prochaine. Si la ligne de vie est entourée de petites rides qui lui donnent la forme d'une branche chargée de rameaux, pourvu que ces rides s'élèvent vers le haut de la main, c'est le présage des richesses et des honneurs; selon quelques chiromanciens, c'est le plus heureux de tous les signes. Mais si ces rides sont tournées vers le bas de la main, elles annoncent la pauvreté et une ruine peu éloignée.

Si ces rides sont étroites, et divisent transversalement la ligne de vie, elles promettent un mélange de bien et de mal. Toutes les fois que la ligne de vie est interrompue, brisée, c'est autant de maladies. Si la ligne de vie est chargée de points ou de petits trous, c'est la marque d'un tempérament impudique; et, si ces points sont rouges, ils annoncent un grand péril dans une aventure galante. Si l'on trouve sur la ligne de vie un point entouré d'un petit cercle, on sera borgne, parce que cette figure annonce la perte d'un œil. Si ce signe est double, on doit craindre de devenir aveugle. Une croix placée au haut de la ligne de vie, entre le pouce et l'index, annonce dans un homme, comme dans une femme, un penchant déterminé à la luxure et aux débauches. Si cette croix est au contraire à la fin de la ligne de vie, près de la jointure, elle présage la mort sur l'échafaud.

La *ligne de la santé et de l'esprit* est aussi appelée ligne du milieu. Lorsqu'elle est droite, bien marquée, d'une couleur naturelle, elle donne la santé et l'esprit, le jugement sain, une heureuse mémoire et une conception vive. Si elle est longue, on jouira d'une santé parfaite jusque dans l'extrême vieillesse. Si elle est tellement courte qu'elle n'occupe que la moitié de la main, elle dénote la timidité, la fai-

blesse, l'opiniâtreté, l'avarice; et, si elle est livide, la perfidie.

Si elle est recourbée vers le petit doigt, elle présage une vieillesse pauvre. Si cette courbure forme une espèce de crochet, c'est le signe de la méchanceté.

Si la ligne de santé et de l'esprit se recourbe vers la jointure du poignet, elle dénote la sottise et la grossièreté. Lorsqu'elle est tortueuse, elle donne le goût du vol; droite, au contraire, et d'une couleur brillante, c'est la marque d'une conscience pure et d'un cœur juste. Large, profonde et d'un rouge épais, cette ligne annonce la rudesse et l'impudence. Chargée de petits ronds, c'est autant de meurtres que l'on commettra, si l'on n'y prend garde. Si cette ligne s'interrompt vers le milieu pour former une espèce de demi-cercle, c'est le présage qu'on sera exposé à de grands périls avec les bêtes féroces.

S'il s'élève une petite croix au milieu de la ligne de santé, on peut s'attendre à mourir dans l'année. Si la ligne de l'esprit et de la santé est fourchue vers son origine, elle annonce un esprit précoce, mais qui s'affaiblira avec l'âge.

Si elle est fourchue à son extrémité, ou qu'elle se divise en plusieurs rameaux descendant vers la base de la main, elle annonce un esprit tardif, mais qui se fortifiera avec l'âge. Ce trait promet encore une longue vie, et souvent une vieillesse pauvre.

La *ligne de la fortune ou du bonheur* commence, comme nous l'avons dit, sous la racine de l'index, et se termine à la base de la main, en de çà de la racine du petit doigt : elle est presque parallèle à la ligne de santé. Si la ligne de la fortune est égale, droite, assez longue et bien marquée, elle annonce un excellent naturel, la force, la modestie et la constance dans le bien. Si, au lieu de commencer sous la racine

de l'index, entre l'index et le doigt du milieu, elle commence presqu'au haut de la main, c'est le signe de l'orgueil et de la cruauté. Si elle est très-rouge dans sa partie supérieure, elle dénote l'envie, elle annonce un délateur, prompt à nuire et heureux du mal d'autrui.

Si la ligne de la fortune est chargée de petites lignes, formant des rameaux qui s'élèvent vers le haut de la main, elle présage les dignités, le bonheur, la puissance et les richesses; mais si cette ligne est absolument nue, unie, sans rameaux, elle prépare la misère et l'infortune. Si les rameaux dont elle est ordinairement chargée sont au nombre de trois, qu'ils se dirigent vers le haut de la main, du côté de la santé, c'est l'indice d'un esprit enjoué, d'un cœur généreux : c'est le signe de la modestie et de l'amabilité. Il est rare qu'avec ces trois rameaux on ne plaise point aux dames; et, avec ces trois rameaux, aucune dame ne doit craindre de manquer d'amans.

S'il se trouve une petite croix sur la ligne de la fortune, c'est la marque d'un cœur libéral, ami de la véracité, bon, affable, orné de toutes les vertus.

Si la ligne du bonheur ou de la fortune, au lieu de naître où nous l'avons dit, prend racine entre le pouce et l'index, au même lieu que la ligne de santé, de façon que les deux lignes forment ensemble un angle aigu, on doit s'attendre à de grands périls, à des chagrins, à l'ennui de la vie. Si la ligne de santé ne se trouvait pas au milieu de la main, et qu'il n'y eût que la ligne de vie et la ligne de la fortune ou du bonheur, réunies à leur origine, de manière à former un angle, c'est le présage qu'on perdra la tête à la bataille, où qu'on sera blessé mortellement dans quelque affaire. En tous cas on ne doit pas s'attendre avec ce signe à une mort naturelle.

Si la ligne de la fortune est droite et déliée dans sa partie supérieure, elle donne le talent de gouverner sa maison, et de faire une face honnête à ses affaires. Si cette ligne est interrompue vers le milieu par de petites lignes transversales, elle indique l'adulation et la duplicité; qualités qui finissent par amener la haine générale.

Si la ligne de la fortune est pâle dans toute sa longueur, elle promet la pudeur, la chasteté, un tempérament froid, mais une grande faiblesse de corps et d'esprit. Si elle manque totalement dans la main, c'est un mauvais pronostic : la personne privée de cette ligne n'a aucun caractère; déguisée, on aurait peine à reconnaître son sexe, parce qu'elle tient de l'homme et de la femme; elle a plus de dispositions pour le mal que pour le bien, peu de constance, et du penchant à se fâcher pour la moindre chose. Si, dans la partie inférieure, la ligne de la fortune est occupée par de petites lignes transversales, c'est autant de nouveaux mariages qu'on fera ou qu'on a déjà faits.

La ligne du triangle manque dans beaucoup de mains, sans qu'on en soit plus malheureux. Si la ligne du triangle est droite, apparente (car ordinairement elle paraît peu), et qu'elle s'avance jusqu'à la ligne de la santé, elle promet de grandes richesses. Si elle se prolonge jusque vers la racine du doigt du milieu, elle donne les plus heureux succès. Mais si elle se perd au-dessous de la racine du petit doigt, vers le bas de la main, elle amène des malheurs, des rivalités, des haines. Si elle est tortueuse, inégale, de quelque côté qu'elle se dirige, elle annonce que l'on ne sortira pas de la pauvreté.

L'éminence qui se trouve à la racine du pouce et s'étend jusqu'à la ligne de la vie, se nomme *la mon-*

*tagne de Vénus*. Quand cette tubérosité est douce, unie, sans rides, agréablement colorée, c'est l'indice d'un heureux tempérament, et de grandes dispositions pour les aventures amoureuses. Si cette montagne est ornée d'une petite ligne parallèle à la ligne de vie, et voisine de cette dernière ligne, c'est le signe d'un goût insatiable pour les plaisirs de Vénus; C'est aussi le présage des richesses. Si l'éminence qui se trouve au-dessous du pouce est chargée de plusieurs petites lignes parallèles à la ligne de vie, on sera riche dans sa jeunesse et pauvre dans l'âge avancé. Si les lignes qui couvrent l'éminence du pouce se dirigent dans un autre sens, c'est-à-dire si elles viennent de la jointure du pouce à la ligne de vie, on sera pauvre dans ses jeunes ans et riche dans sa vieillesse. Si cette éminence est à la fois chargée de lignes qui se croisent en longueur et en largeur, on sera riche toute sa vie, ou du moins on jouira d'une douce aisance. Si le pouce est traversé dans sa longueur de petites lignes qui se rendent de l'ongle à la jointure, ces lignes promettent un grand héritage. Mais si le pouce est coupé de lignes transversales, comme le pli des jointures, c'est le signe qu'on fera des voyages longs et périlleux. Si le pouce, ou la racine du pouce, présentent des points ou des étoiles, c'est la gaieté.

La figure d'un petit cercle sur le pouce annonce encore un tempérament très-amoureux. Les figures d'une ou de plusieurs petites croix dénotent la piété, la dévotion et l'amour de la retraite.

L'éminence qui se trouve à la racine de l'index se nomme *la montagne de Jupiter*. Quand cette tubérosité est unie et agréablement colorée, c'est le signe d'un heureux naturel et d'un cœur porté à la vertu. Si elle est chargée de petites lignes, doucement marquées, on recevra des honneurs et des dignités im-

portantes. Si ces lignes sont nombreuses et serrées, et que l'on embrasse l'état ecclésiatique, on peut s'attendre à devenir peut-être cardinal. Si les plis que forme la seconde jointure de l'index sont larges et d'un rouge foncé ; ils annoncent un homme impuissant en amour ; dans une femme, c'est le signe de quelque couche périlleuse. Si le dessous de l'index est traversé d'une ligne dans toute sa longueur, on mourra de mort violente. Si la jointure qui avoisine l'ongle de l'index est doucement plissée et naturellement colorée, elle dénote une humeur affable, une voix sonore ; la même personne aura les deux premières dents de la mâchoire supérieure un peu fortes, sans en paraître plus laide. Plusieurs petites lignes entre la seconde jointure et la racine de l'index, présagent de riches successions de la part de parens éloignés dont on n'attend rien.

La tubérosité qui s'élève dans la paume de la main à la racine du doigt du milieu se nomme *la montagne de Saturne*. Si cette éminence est unie et naturellement colorée, elle marque la simplicité et l'amour du travail ; mais si elle est chargée de petites rides, c'est le signe de l'inquiétude, c'est l'indice d'un esprit prompt à se chagriner.

Si la jointure qui sépare la main du doigt du milieu présente des plis tortueux, elle désigne un jugement lent, un esprit paresseux, une conception dure. Une petite ligne dans la main d'une femme, de chaque côté de la racine du doigt du milieu, annonce de bonnes dispositions pour être mère. On peut même assurer que si ces lignes sont bien marquées, cette femme mettra au monde des garçons. Une femme qui aurait sous le doigt du milieu, entre la seconde jointure et la jointure voisine de l'ongle, la figure d'une petite croix, porterait là un signe heureux pour l'a-

venir. Chez un homme, ce signe change de nature; car il présage des malheurs. La femme qui aura, entre ces deux jointures, cinq ou six petites lignes disposées en long, accouchera d'un fils qui sera prêtre. Ce fils sera tué s'il se trouve au milieu de ces lignes un point ou la figure d'une étoile.

La tubérosité qui se trouve à la racine du doigt annulaire se nomme *la montagne du Soleil*. Si cette montagne est chargée de petites lignes naturellement marquées, elle annonce un esprit vif et heureux, de l'éloquence, des talens pour les emplois politiques et ecclésiastiques, peut-être un peu d'orgueil. Si ces lignes ne sont qu'au nombre de deux, elles donnent moins d'éloquence, mais aussi plus de modestie et plus de probité. Si la racine du doigt annulaire est chargée de lignes croisées les unes sur les autres, celui qui porte ce signe sera victorieux sur ses ennemis et l'emportera sur ses rivaux. Si ces lignes sont déliées et d'une couleur un peu vive, elles donnent la gaieté et les talens agréables. Si elles sont tortueuses et d'un rouge épais, elles décèlent un tempérament vicieux et présagent des maladies. Si elles forment la croix de saint André, c'est le signe de la modération et de la prévoyance. Une femme qui aura sous le doigt annulaire, auprès de la seconde jointure, de petites lignes disposées en long, sera enrichie par son mari, qui acquerra une immense fortune pour la lui donner. Si ces lignes sont auprès de la jointure voisine de l'ongle, cette femme sera dévote et peut-être s'enfermera dans un cloître.

L'éminence qui s'élève dans la main à la racine du petit doigt, se nomme *la montagne de Mercure*. Si cette éminence est unie, sans rides, également colorée, on aura un heureux tempérament, de la constance dans l'esprit et dans le cœur; les hommes, de

la modestie, les femmes de la pudeur et une vertu inaltérable. Si cette éminence est traversée par deux petites lignes qui se dirigent vers le petit doigt, c'est la marque de la libéralité. Si les lignes sont d'un rouge obscur, interrompu de taches livides, en quelque nombre qu'elles se trouvent, elles dénotent l'esprit de mensonge et l'instinct du vol. Si la jointure qui unit le petit doigt à la main est chargée de lignes tortueuses, elle donne de grandes espérances et promet au moins les faveurs de la fortune. Une femme qui a au bout du petit doigt la figure d'une croix plus ou moins formée, est insolente et babillarde. Deux lignes, formant un angle au-dessous de la seconde jointure du petit doigt, indiquent l'amour de l'étude, l'esprit hardi, le cœur superbe. Entre la seconde jointure et la jointure qui avoisine l'ongle, une croix décèle des passions tumultueuses, un sommeil pénible et une conscience agitée. La figure d'un cercle sur le petit doigt promet des dignités et de la puissance.

L'espace qui se trouve sur le bord inférieur de la main, au-dessous de la montagne de Mercure, depuis la ligne du bonheur jusqu'à l'extrémité de la ligne de l'esprit, se nomme *la montagne de la Lune.*

Quand cet espace est uni, doux, net, il indique la paix de l'âme et un esprit naturellement tranquille. lorsqu'il est fort coloré, c'est le signe de la tristesse, d'un esprit chagrin et morose, et d'un tempérament mélancolique. Si cet espace est chargé de rides, il annonce des voyages et des dangers sur mer.

L'espace qui se trouve sur le bord inférieur de la main, en deça de la montagne de la Lune, depuis l'extrémité de la ligne de l'esprit jusqu'à l'extrémité inférieure de la ligne de la jointure, se nomme *la montagne de Mars.* Quand cet espace est uni, doux,

et net, il est le caractère du vrai courage et de cette bravoure que la prudence accompagne toujours. S'il est fortement coloré, il désigne l'audace, la témérité. Lorsque la montagne de Mars est chargée de grosses rides, ces rides sont autant de dangers plus ou moins grands, suivant la profondeur et la longueur des rides; c'est aussi le présage d'une mort possible entre les mains des brigands, si les lignes sont livides; elles sont l'indice d'un trépas funeste, si elles sont fort rouges; d'une mort glorieuse au champ de bataille, si elles sont droites; d'une mort honteuse, si elles sont tortues. Des croix sur la montagne de Mars promettent des dignités et des commandemens.

D'autres prétendent, pour les jointures, que quand la jointure qui sépare le pouce de la main, forme une ligne profonde, simple et bien tracée, elle annonce un tempérament solide et une constitution bien organisée; si elle est inégale, brisée ou doublée par d'autres lignes, elle indique plus de faiblesse. Quand on trouve, dans la jointure qui sépare le pouce en deux, trois lignes inférieures plus ou moins jointes, plus ou moins marquées, c'est le signe d'un bonheur certain.

Quand la première jointure de l'index est chargée de petits rameaux, c'est le caractère de la probité et d'un heureux naturel. Si la ligne de la seconde jointure de l'index est brisée au milieu et qu'elle soit doublée, dans sa rupture, de deux autres petites lignes droites, courtes et bien marquées, on peut s'attendre à des honneurs. Lorsque la ligne de la plus haute jointure de l'index est simple, unie et bien marquée, elle promet une santé toujours florissante.

Quand la première jointure du doigt du milieu est chargée de traits et de lignes, elle dénote un esprit crédule, une personne un peu simple et de bonnes

mœurs. Quand la seconde jointure du doigt du milieu porte plusieurs lignes, elle indique un cœur ambitieux et un esprit inquiet. Quand la troisième jointure est composée de trois lignes plus ou moins prononcées, elle annonce une âme sans détours et un grand éloignement pour toute espèce de fraude.

Si la première jointure du doigt annulaire est chargée de lignes et de rameaux, c'est le signe d'une grande imagination. Si la seconde jointure porte trois lignes, dont celle du milieu soit brisée, c'est le caractère d'un esprit enjoué. Si la jointure du bout du doigt n'est composée que d'une ligne unie, simple et bien marquée, elle annonce un bon cœur.

Quand les trois jointures du petit doigt sont chargées de lignes, de rameaux et de traits, elles indiquent de l'esprit, des talens et de l'éloquence. — N'oublions pas les signes des ongles.

De petits signes blanchâtres sur les ongles présagent des craintes; s'ils sont noirs, ils annoncent des frayeurs et des dangers; s'ils sont rouges, ce qui est plus rare, des malheurs et des injustices; s'ils sont d'un blanc pur, des espérances et du bonheur.

Quand ces signes se trouvent à la racine de l'ongle, l'accomplissement de ce qu'ils présagent est éloigné. Ils se rapprochent avec le temps et se trouvent à la sommité de l'ongle, quand les craintes et les espérances se justifient par l'événement.

Pour qu'une main soit parfaitement heureuse, il faut qu'elle ne soit pas trop potelée, qu'elle soit un peu longue; que les doigts ne soient pas trop arrondis; que l'on distingue les nœuds des jointures. La couleur en sera fraîche et douce, les ongles plus longs que larges; la ligne de la vie bien marquée, égale, fraîche, ne sera point interrompue et s'éteindra dans la ligne de la jointure. La ligne de la santé

occupera les trois quarts de l'étendue de la main. La ligne de la fortune sera chargée de rameaux et vivement colorée. Heureux qui, avec ces lignes, avec une main ainsi conformée, portera aussi quelques-uns des signes bienfaisans que nous avons indiqués! le caractère de cette personne fera son bonheur, le destin fera sa fortune, et son étoile lui amènera le génie qui donne la gloire.

On voit dans tous les livres qui traitent de la chiromancie, que les doctes en cette matière reconnaissaient deux sortes de divinations par le moyen de la main : la *chiromancie physique*, qui, par la simple inspection de la main, devine le caractère et les destinées des personnes ; et la *chiromancie astrologique*, qui examine les influences des planètes sur les lignes de la main, et croit pouvoir déterminer le caractère et prédire ce qui doit arriver, en calculant ces influences. Nous nous sommes plus appesantis sur les principes de la chiromancie physique, parce que c'est la seule qui soit encore en usage. C'est aussi la plus claire et la plus ancienne. Job dit que le ciel met dans la main de chacun le secret de sa destinée [1]. Salomon dit qu'on trouve dans la main droite des hommes les marques de la longueur de leur vie, et, dans la main gauche, les indices d'honneur et de fortune [2]. Nous cherchons tout à présent dans la main gauche seule. Aristote regarde la chiromancie comme une science certaine ; Auguste disait lui-même la bonne aventure dans la main ; mais Torquemada assure qu'on ne peut pas être chiromancien sans avoir aussi un peu de nécromancie, et que ceux qui devinent juste, en vertu de cette science, sont inspirés par le

[1] *Qui in manu omnium signat ut noverint singuli opera sua.*

[2] *Longitudo dierum in dexterâ ejus et in sinistrâ ejus divitiæ et gloria.*

diable [1]. Nous terminerons cependant par quelques mots sur la chiromancie astrologique, que nous tirerons de l'ouvrage de M. Salgues [2].

« Les principes de cette chiromancie ont beaucoup de rapport avec ceux de l'astrologie judiciaire. On partage la main en plusieurs régions, qui sont chacune sous l'influence d'une planète. Le pouce appartient à Vénus, l'index à Jupiter, le doigt du milieu à Saturne, l'annulaire au soleil, et l'auriculaire à Mercure; le centre de la main à Mars, et le reste à la lune... Le grand triangle situé au milieu de la main est consacré à Mars; Vénus a choisi le pouce et sa racine, pour indiquer les marques de sa faveur. Si les lignes y sont nombreuses, si elles s'y croisent à angle droit, si elles forment des étoiles, des ellipses ou des demi-cercles redoublés, vous serez chéri des dames, et vos succès auprès d'elles sont assurés; mais gardez-vous des lignes circulaires qui embrasseraient la totalité du pouce, les cabalistes les nomment l'anneau de Gygès, et Adrien Sicler nous prévient que ceux qui les portent courent risque qu'un jour un lacet fatal ne leur serre la jugulaire; et, pour le prouver, il cite Jacquin Caumont, enseigne de vaisseau, qui fut pendu pour ne s'être pas assez méfié de cette funeste figure.

» Ce serait bien pis si ce cercle était double en dehors et simple en dedans : alors nul doute que votre triste carrière ne se terminât sur une roue. Le même Adrien Sicler a connu à Nîmes un fameux impie, qui fut roué en 1559, et qui portait ce signe mortel à la première phalange. Il n'est pas possible de vous tracer toutes les lignes décrites et indiquées par les plus illustres

[1] *Hexameron*, quatrième journée.

[2] *Des Erreurs et des préjugés, etc.*, tom. 2, p. 49 et suiv.

chiromanciens pour découvrir la destinée, et fixer l'horoscope de chaque individu; mais il est bon que vous sachiez qu'Isaac Kim-Ker a donné soixante-dix figures de mains au public; le docte Melampus, douze; le profond Compotus, huit; le sage Indagine, trente-sept; le subtil Romphilius, six; l'érudit Corvœus, cent cinquante; Jean Cirus, vingt; Patrice Tricassus, quatre-vingts; le curé Jean Belot, quatre; Traisnerus, quarante, et Perrucho, six; ce qui fait de bon compte quatre cent vingt-trois mains sur lesquelles votre sagacité peut s'exercer.

» Mais, dites-vous, l'expérience et les faits parlent en faveur de la chiromancie. Un Grec prédit à Alexandre de Médicis, duc de Toscane, sur l'inspection de sa main, qu'il mourrait d'une mort violente; et il fut en effet assassiné par Laurent de Médicis, son cousin. De tels faits ne prouvent rien; car si un chiromancien rencontra juste une fois ou deux, il se trompa mille fois. A quel homme raisonnable persuadera-t-on en effet que le soleil se mêle de régler le mouvement de son index? que Vénus a soin de son pouce, et Mercure de son petit doigt? Quoi! Jupiter est éloigné de vous d'environ cent cinquante millions de lieues, dans sa moindre distance; il est quatorze cents fois plus gros que le petit globe que vous habitez, et décrit dans son orbite des années de douze ans, et vous voulez qu'il s'occupe de votre doigt médius!...

» Le docteur Bruhier, dans son ouvrage des *Caprices de l'imagination*, rapporte qu'un homme de quarante ans, d'une humeur vive et enjouée, rencontra en société, une femme qu'on avait fait venir pour tirer des horoscopes. Il présente sa main, la vieille le regarde en soupirant: « Quel dommage, qu'un homme si aimable n'ait plus qu'un mois à vivre! » Quelques

temps après, il s'échauffe à la chasse, la fièvre le saisit, son imagination s'allume, et la prédiction de la Bohémienne s'accomplît à la lettre. » Voyez *Guimond de Latouche*, *Coclès*, *Bohémiens*, etc.

CHODAR, — Démon que les nécromanciens nomment aussi Bélial; il a l'Orient pour district, et commande aux démons des prestiges. Voyez *Bélial*.

CHOQUET (Louis), — Auteur d'un mystère très-rare, intitulé : *L'Apocalypse saint Jean Zébédée*, où sont comprises les visions et révélations qu'icelui saint Jean eut en l'île de Patmos ; in-fol., Paris, 1541.

CHORROPIQUE (Marie), — Sorcière bordelaise du temps de Henri IV, qui confessa s'être donnée au diable par le moyen d'un nommé Augerot d'Armore, qui la séduisit d'amour et la mena dans une lande où elle trouva un grand seigneur vêtu de noir, dont la figure était voilée. Il était entouré d'une infinité de gens richement habillés. Marie Chorropique ayant prononcé le nom de Jésus, tout disparut incontinent. Son guide ne vint la reprendre que trois heures après, la tança d'avoir prononcé le nom de Jésus, et la conduisit au sabbat, près d'un moulin, où elle retrouva le même seigneur noir, avec un nommé Menjoin, qui portait un pot de terre où il y avait de grosses araignées enflées d'une drogue blanche, et deux crapauds qu'on tua à coups de gaule, et qu'on chargea Marie d'écorcher. Ensuite, Augerot pila ces araignées dans un mortier avec les crapauds. Ils jetèrent cette composition sur quelques pâturages, pour faire mourir les bestiaux. Après quoi ils s'en allèrent au bourg d'Irauris, où ils prirent un enfant au berceau : Augerot et Menjoin l'étranglèrent et le remirent

dans le lit, entre le père et la mère, afin que le père crût que sa femme l'avait étouffé. Ils en empoisonnèrent d'autres; et, à toutes ces exécutions, Marie Chorropique les attendait à la porte des maisons.

Elle dit encore que, dans un autre sabbat, elle vit deux sorcières qui apportèrent le cœur d'un enfant dont la mère s'était fait avorter, et qu'elles le gardèrent pour en faire un sacrifice au diable. Cette sorcière fut pendue et brûlée le 2 octobre 1576 [1].

CHOUETTE, — Espèce de hibou de la grosseur d'un pigeon, qui ne paraît qu'au point du jour ou à l'approche de la nuit. Chez les Athéniens et les Siciliens, cet oiseau était d'un bon augure; partout ailleurs la rencontre d'une chouette était d'un mauvais présage. Cette superstition vit encore dans plusieurs pays. Voyez *Hibou*.

CHOUN, — Divinité qui a été adorée chez les Péruviens. Il vint, disent-ils, des parties septentrionales du monde, un homme qui avait un corps sans os et sans muscles, qu'ils nommaient *Choun;* il abaissait les montagnes, comblait les vallées, et se frayait un chemin dans les lieux inaccessibles. Ce Choun créa les premiers habitans du Pérou, et leur apprit à se nourrir des herbes et des fruits sauvages. Mais un jour, offensé par quelques Péruviens, il convertit en sables arides une partie de la terre, auparavant très-fertile: il arrêta la pluie, desséchа les plantes; et ensuite, ému de compassion, il ouvrit les fontaines et fit couler les rivières, pour réparer le mal qu'il avait fait.

CHOUX. — C'est une croyance qui n'est pas ex-

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., p. 107.

trêmement rare, qu'on ne doit pas manger de choux, le jour de Saint-Étienne, parce qu'il s'était caché dans un carré de choux pour éviter le martyre [1].

CHRISTOPHE. — Les chrétiens des siècles barbares étaient persuadés que Dieu ne pouvait leur envoyer qu'une mort naturelle s'ils avaient vu par hasard une image de saint Christophe, comme l'indique ce vers :

*Christophorum videas, posteà tutus eas.*

On assurait que celui qui avait vu saint Christophe le matin était en sûreté toute la journée, quoi qu'il fît. Tout le monde sait qu'on donnait le nom de saint Christophe à une statue gigantesque, chargée de l'enfant Jésus; et saint Christophe passe en effet pour avoir été un beau géant. Torquemada rapporte que, dans l'église d'Astorga, on voit une partie de la mâchoire de ce saint; il ajoute qu'on peut juger par cette relique qu'il était aussi grand qu'une tour très-élevée; et une de ses dents, que l'on dit être en l'église de Coria, est plus grosse que le poing fermé d'un puissant homme [2].

CHRYSOPÉE, — OEuvre d'or. C'est le nom grec que les alchimistes donnent à la pierre philosophale, ou à l'art de transmuer tous les métaux en or pur.

CHRYSOLITHE, — Pierre précieuse qu'Albert le Grand donne comme un préservatif contre la folie. Elle a encore la vertu de mettre le repentir dans le cœur de l'homme qui a fait des fautes.

CHRYSOMALLON. — C'est le nom du fameux

[1] Thiers, *Traité des superstitions*, t. 1er.
[2] Torquemada, *Hexameron*, première journée.

bélier qui portait la toison d'or. On dit qu'il volait dans les airs, qu'il nageait en perfection, qu'il courait avec la légèreté d'un cerf, et que Neptune, dont il était fils, l'avait couvert de soie d'or au lieu de laine. Il avait aussi l'usage de la parole, et donnait de bons avis. C'est le premier signe du zodiaque.

CHRYSOPRASE, — Pierre précieuse à laquelle la superstition attachait la propriété de fortifier la vue, de réjouir l'esprit, et de rendre l'homme libéral et joyeux.

CIACONIUS. — Voyez *Chacon*.

CICÉRON (MARCUS-TULLIUS). — Leloyer dit qu'il avait une maîtresse de cinquante ans, qui l'avait fasciné par des philtres, et à qui il écrivait des lettres pleines de folâtréries, comme si c'eût été une pucelle. Il dit ensuite qu'un spectre apparut à la nourrice de Cicéron : c'était un démon de ceux qu'on appelle *génies familiers*. Il lui prédit qu'elle allaitait un enfant qui, un jour à venir, ferait grand bien à l'état. « Mais d'où tenait-il tout cela, me dira-t-on ? Je répondrai : C'est la coutume du diable de bégayer dans les choses futures. » Cicéron devint en effet ce qu'on sait ; mais, comme païen, il n'en fut pas moins adonné aux superstitions diaboliques [1].

Cependant c'est lui qui disait qu'il ne concevait pas que deux augures pussent se regarder sans rire. Il a combattu les idées superstitieuses dans plusieurs de ses ouvrages, surtout dans les trois livres *de la Nature des dieux*, dans les *Tusculanes*, et dans les deux livres *de la Divination*. Il est possible toutefois qu'il ait conservé quelques préjugés.

Valère Maxime conte que Cicéron, ayant été pro-

[1] Leloyer, *Hist. et Disc. des spectres*, liv. 2, ch. 5, liv. 3, ch. 17.

scrit par les triumvirs, se retira dans sa maison de Formies, où les satellites des tyrans ne tardèrent pas à le poursuivre. Dans ces momens de trouble, il vit un corbeau arracher l'aiguille d'un cadran : c'était lui annoncer que sa carrière était finie. Le corbeau s'approcha ensuite de lui, comme pour lui faire sentir qu'il allait bientôt être sa proie, et le prit par le bas de sa robe, qu'il ne cessa de tirer que quand un esclave vint dire à l'orateur romain que des soldats arrivaient pour lui donner la mort. Au reste, les corbeaux d'aujourd'hui sont plus sauvages.

CIERGES. — On allume deux cierges à Scaer au moment du mariage ; on en place un devant le mari, l'autre devant la femme : la lumière la moins brillante indique celui des deux qui doit mourir le premier. L'eau et le feu, comme chez les anciens, jouent un grand rôle dans la Bretagne : du côté de Guingamp, quand on ne peut trouver le corps d'un noyé, on met un cierge allumé sur un pain, qu'on abandonne au cours de l'eau ; on trouve le cadavre dans l'endroit où le pain s'arrête [1].

CIEL. — Les musulmans admettent neuf cieux ; les premiers chrétiens en reconnurent sept. Il y eut des hérétiques qui en annonçaient trois cent soixante-cinq, avec des anges spécialement maîtres de chaque ciel. Bodin assure qu'il y a dix cieux, qui sont marqués par les dix courtines du tabernacle, et par ces mots : « Les cieux sont les œuvres de tes doigts, » qui sont au nombre de dix [2].

Les rabbins prétendent que le ciel tourne sans cesse, et qu'il y a au bout du monde un lieu où le

[1] *Voyage de Cambry dans le Finistère*, t. 3, p. 159.
[2] Préface de la *Démonomanie des sorciers*.

ciel touche la terre. On lit dans le *Talmud*, que le rabbin Bar-Chana, s'étant arrêté en cet endroit pour se reposer, mit son chapeau sur une des fenêtres du ciel, et que, l'ayant voulu reprendre un moment après, il ne le retrouva plus, les cieux l'ayant emporté dans leur course; de sorte qu'il fallut qu'il attendît la révolution des mondes pour le rattraper. — Mais c'en est assez sur un article qui ne devait pas entrer dans ce Dictionnaire.

CIGOGNE. — On croit qu'elle préserve des incendies les maisons où elle se retire; cette erreur n'est plus très-répandue. On a dit aussi que les cigognes ne s'établissaient que dans les états libres; mais les Égyptiens, qui eurent toujours des rois, lui rendaient un culte; et c'était un crime capital en Thessalie, qui était monarchique, de tuer une cigogne, parce que le pays est plein de serpens, et que les cigognes les détruisent. Elles sont enfin très-communes en Turquie et en Perse, où l'on ne songe guère aux idées républicaines.

CILANO (Georges-Chrétien-Maternus de), — Savant hongrois du dix-huitième siècle. Il a écrit un livre de l'origine et de la célébration des saturnales chez les Romains [1], et sous le nom d'Antoine Signatelli, des Recherches sur les géans, qui méritent d'être lues [2].

CIMERIÈS, — Grand et puissant démon, marquis de l'empire infernal. Il commande aux parties africaines; il enseigne parfaitement la grammaire, la logique et la rhétorique. Il découvre les trésors et révèle les choses cachées; il rend l'homme extrêmement

[1] *De Saturnalium origine et celebrandi ritu apud Romanos.* 1759.
[2] *De gigantibus nova disquisitio historica et critica*; 1756.

léger à la course, et donne aux bourgeois la tournure distinguée des militaires. Le marquis Cimeriès, capitaine de vingt légions, est toujours à cheval sur un grand palefroi noir [1].

CIMETIÈRE. — Le concile d'Elvire, tenu vers l'an 300, défend d'allumer des cierges en plein jour dans les cimetières, *de peur d'inquiéter les esprits des saints.* On croyait donc que les âmes des saints trépassés fréquentaient les cimetières où leurs corps étaient enterrés [2].

On croit encore aujourd'hui dans presque toutes les campagnes que les âmes du purgatoire reviennent dans les cimetières; on dit même que les démons aiment à s'y montrer, et que c'est pour les écarter qu'on y plante des croix. On conte là-dessus une multitude d'anecdotes effrayantes, et peu de villageois traverseraient le cimetière à minuit. Ils ont toujours l'histoire horrible de l'un d'entre eux qui a été rossé de la façon la plus cruelle, par une âme qui lui a reproché de troubler sa pénitence.

La plus originale de toutes ces aventures est rapportée par Henri Étienne, dans son Apologie pour Hérodote. Un curé reprochait à ses paroissiens le peu de zèle qu'ils avaient à faire dire des messes pour leurs parens défunts; il leur annonça que les âmes se plaignaient; et pendant la nuit de la Toussaint, on entendit dans le cimetière des gémissemens; on vit des lumières pâlissantes errer autour des tombes : c'était le lendemain matin une terreur générale, lorsqu'on découvrit dans un coin du cimetière quelques écrevisses, sur le dos desquelles on avait fixé de petites bougies, et qui portaient encore les débris des

[1] Wierus, *In Pseudomonarchiâ dæm.*

[2] Don Calmet, *Traité sur les apparitions*, etc., chap. 13.

flammes que le bon curé avait voulu faire passer pour des âmes du purgatoire.

On a vu quelquefois, dans les grandes chaleurs, des exhalaisons enflammées sortir des cimetières ; mais on sait aujourd'hui qu'elles ont une cause naturelle.

CIMMÉRIENS, — Peuples qui habitaient autour des Palus-Méotides, et dont les Cimbres étaient les descendans. Beaucoup de théologiens de l'antiquité ont placé dans ce pays l'antre par lequel on allait aux enfers. Leloyer dit que les Cimmériens étaient de grands sorciers, et qu'Ulysse ne les alla trouver que pour interroger, par leur moyen, les esprits de l'enfer.

CIMON, — Jeune Athénien qui ravit les prémices d'une fille de Troie, où il était arrivé depuis quelques jours. Voici comment la chose se fit : suivant la coutume du pays, cette jeune fille était allée, le jour de ses noces, se laver dans le fleuve Scamandre et lui offrir ses faveurs. Cimon, qui se baignait, se cacha derrière un buisson, se couvrit la tête de roseaux; et, après que la jeune épousée, s'étant mise nue, fut entrée dans le fleuve, en prononçant ces mots solennels : « Scamandre, reçois mon pucelage ! » il sortit de sa cachette, dit à la fille qu'il était le Scamandre, qu'il acceptait son présent, et en jouit à son aise.

La jeune fille, qui le croyait véritablement le dieu du fleuve, s'en retourna toute contente ; et, le voyant quelques jours après dans la rue, elle le montra à sa nourrice en lui disant : « Voilà le Scamandre, à qui j'ai donné mes prémices. » La vieille s'écria à ces mots contre l'imposteur, qui s'esquiva prudemment [1]. — La Fontaine a mis ce conte en vers.

CIMON, — Général athénien, fils de Miltiade.

[1] L'orateur Eschine, lett. 20, cité dans Leloyer, p. 77.

Ayant vu en songe une chienne irritée qui aboyait contre lui, et lui disait d'une voix humaine : « Viens, tu me feras plaisir, à moi et à mes petits, » il alla consulter un devin nommé Astyphile, qui interpréta sa vision de cette manière : « Le chien est ennemi de celui contre lequel il aboie; or, on ne pourrait faire à son ennemi un plus grand plaisir que de mourir, et ce mélange de la voix humaine avec l'aboi dénote un Mède qui vous tuera. » Les Grecs étaient alors en guerre avec les Perses et les Mèdes. Malheureusement le songe ne s'accomplit pas; et Cimon mourut de maladie.

CINCINNATULUS ou CINCINNATUS (*le petit frisé*). — Esprit qui, au rapport de Rhodiginus, parlait par la bouche d'une femme nommée Jocaba, laquelle était ventriloque.

CINQ. — Les Grecs modernes se demandent excuse en prononçant le nombre cinq, qui est du plus mauvais augure, parce qu'il exprime un nombre indéfini, réprouvé par les cabalistes.

CIONES ou KIONES, — Idoles communes en Grèce, qui ne consistaient qu'en pierres oblongues en forme de colonnes, d'où vient leur nom.

CIPPUS VENELIUS, — Chef d'une partie de l'Italie, qui, pour avoir assisté, dit-on, à un combat de taureaux et avoir eu toute la nuit l'imagination occupée de cornes, se trouva un front cornu le lendemain. D'autres disent que ce prince, entrant victorieux à Rome, s'aperçut en regardant dans le Tibre qu'il avait des cornes sur la tête; il consulta les devins pour savoir ce que lui présageait une chose si extraordinaire. On pouvait expliquer ce prodige de plusieurs façons; on lui dit seulement que c'était une

marque qu'il régnerait dans Rome ; mais il n'y voulut plus entrer. Cette modération est plus merveilleuse que les cornes.

CIRCÉ, — Fameuse magicienne qui changea les compagnons d'Ulysse en pourceaux. Elle savait très-bien composer des poisons magiques, et des enchantemens par lesquels, au moyen du diable, elle troublait l'air, excitait les grêles et les tempêtes, et donnait aux hommes des maladies de corps et d'esprit ; néanmoins, malgré la crédulité de nos démonomanes, saint Jean Chrysostome assure que la métamorphose des compagnons d'Ulysse n'est qu'une allégorie.

CIRE. — C'est avec de la cire que les sorcières composaient les petites figures magiques qu'elles faisaient fondre pour envoûter, et faire périr ceux qu'elles avaient pour ennemis. On décapita à Paris, en 1574, un gentilhomme chez qui l'on trouva une petite image de cire ayant la place du cœur percée d'un poignard [1]. Bodin prétend que, pour faire de telles choses, il faut absolument s'être voué au diable, et avoir renoncé à Dieu [2]. Voyez *Envoûtement*.

CIRUELO (PIERRE), — Savant aragonais du quinzième siècle, à qui l'on doit un livre d'astrologie [3], où il défend les astrologues et leur science contre les raisonnemens de Pic de la Mirandole.

CITATION, — Formule employée pour appeler les esprits et les forcer à paraître. Voyez *Évocation*.

*L'Esprit cité en justice*, anecdote anglaise. — En

[1] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 131.

[2] *Démonomanie des sorciers*, liv. 2, chap. 8.

[3] *Apotolesmata astrologiæ humanæ, hoc est de mutationibus temporum*, Alcala, 1521.

1761, un fermier de Southams, dans le comté de Warwick, en Angleterre, fut assassiné en revenant chez lui : le lendemain, un voisin vint trouver la femme de ce fermier et lui demanda si son mari était rentré; elle répondit que non, et qu'elle en était dans de grandes inquiétudes. « Vos inquiétudes, répliqua cet homme, ne peuvent égaler les miennes; car, comme j'étais couché cette nuit, sans être encore endormi, votre mari m'est apparu couvert de blessures, et m'a dit qu'il avait été assassiné par son ami John Dick, et que son cadavre avait été jeté dans une marnière. »

La fermière, alarmée, fit des perquisitions. On découvrit la marnière, et l'on y trouva le corps, blessé aux endroits que cet homme avait désignés. Celui que le revenant avait accusé fut saisi, et mis entre les mains des juges, comme violemment soupçonné du meurtre. Son procès fut instruit à Warwick, et les jurés l'auraient condamné aussi témérairement que le juge de paix l'avait arrêté, si lord Raymond, le principal juge, n'avait suspendu l'arrêt. « Messieurs, dit-il aux jurés, je crois que vous donnez plus de poids au témoignage d'un revenant qu'il n'en mérite. Quelque cas qu'on fasse de ces sortes d'histoires, nous n'avons aucun droit de suivre nos inclinations particulières sur ce point. Nous formons un tribunal de justice, et nous devons nous régler sur la loi; or, je ne connais aucune loi existante qui admette le témoignage d'un revenant; et quand il y en aurait une qui l'admettrait, le revenant ne paraît pas pour faire sa déposition. Huissiers, ajouta-t-il, appelez le revenant : » ce que l'huissier fit par trois fois, sans que le revenant parût.

« Messieurs, continua lord Raymond, le prisonnier qui est à la barre est, suivant le témoignage de gens irréprochables, d'une réputation sans tache, et il n'a point paru, dans le cours des informations, qu'il y ait

eu aucune espèce de querelle entre lui et le mort. Je le crois absolument innocent, et, comme il n'y a nulle preuve contre lui, ni directe ni indirecte, il doit être renvoyé. Mais par plusieurs circonstances qui m'ont frappé dans le procès, je soupçonne fortement la personne qui a vu le revenant d'être le meurtrier; auquel cas, il n'est pas difficile de concevoir qu'il ait pu désigner la place, les blessures, la marnière et le reste, sans aucun secours surnaturel; en conséquence de ces soupçons, je me crois en droit de le faire arrêter, jusqu'à ce que l'on fasse de plus amples informations. »

Cet homme fut effectivement arrêté, on fit des perquisitions dans sa maison; on trouva les preuves de son crime, qu'il avoua lui-même à la fin, et il fut exécuté aux assises suivantes.

CITU, — Fête au Pérou, dans laquelle tous les habitans se frottaient d'une pâte où ils avaient mêlé un peu de sang tiré de l'entre-deux des sourcils de leurs enfans. Ils pensaient par-là se préserver, pour tout le mois, de tout malaise. Des prêtres faisaient ensuite des conjurations publiques, afin d'éloigner les maladies, et les Péruviens croyaient que par le moyen de ces cérémonies, toutes les fièvres étaient chassées à cinq ou six lieues de leurs habitations.

CIVILE (François de), — Gentilhomme normand, né en 1536, dont la vie fut remplie des catastrophes les plus remarquables. Sa mère étant morte enceinte, pendant l'absence de son mari, avait été enterrée sans qu'on songeât à tirer l'enfant par l'opération césarienne. Un peu après l'enterrement, le mari arrive; il apprend avec surprise la mort de sa femme, et le peu d'attention qu'on a eu pour le fruit qu'elle por-

tait; il la fait exhumer; on lui ouvre les entrailles, d'où l'on tira François de Civile encore vivant.

Cet homme, si miraculeusement entré dans la vie, se trouvant, en 1562, capitaine de cent hommes de pied, dans la ville de Rouen, que Charles IX assiégeait, reçut dans la joue une balle qui lui traversa le cou, et tomba du haut du rempart dans le fossé. Des pionniers, qui le crurent mort, le mirent dans une fosse, avec un autre corps qu'ils jetèrent sur lui, et le couvrirent d'un peu de terre. Il resta ainsi toute la journée. Son valet vint le soir chercher son corps pour lui donner une sépulture plus honorable. Il le déterra, et ne le reconnut pas, tant il était défiguré. Cependant, un diamant qu'il avait au doigt ayant frappé les yeux de ce domestique, il le reconnut pour appartenir à son maître, et enleva le corps.

Après l'avoir lavé, il l'embrassa en pleurant; il crut sentir encore quelque chaleur, et le porta bien vite aux chirurgiens de l'armée qui, le regardant comme mort, ne voulurent pas en prendre soin. Civile fut ainsi cinq jours et cinq nuits abandonné, sans parler ni donner aucun signe de mouvement; mais ardent de fièvre. Un médecin consentit, alors enfin, à lui faire prendre un peu de bouillon; le lendemain, le malade entr'ouvrit les yeux. Mais sur ces entrefaites, la ville ayant été prise d'assaut, le bruit qui se fit lui ôta de nouveau toute connaissance. Dans le pillage, on le jeta par la fenêtre; il tomba sur un fumier, où il resta trois jours en chemise, sans être secouru de personne. Enfin un de ses parens vint le voir, et fut très-étonné de le trouver encore vivant. Civile demanda à boire par signes; on lui donna de la bière, qu'il avala très-avidement; on l'emporta dans un château où il fut soigné, et au bout de six semaines, il se trouva bien portant.

Il fut proscrit comme protestant, sous Henri III, et se réfugia en Angleterre, où la reine Élisabeth lui fit conter son histoire, et lui fit présent de son portrait. Le règne de Henri le Grand lui permit de rentrer en France. D'Aubigné dit qu'il l'a vu souvent « aux assemblées nationales, député de Normandie, à l'âge de soixante-six ans, et qu'il signait toujours : François de Civile, trois fois mort, trois fois enterré, et trois fois, par la grâce de Dieu, ressuscité. » Il était octogénaire, lorsqu'il mourut d'une fluxion de poitrine, qu'il avait gagnée en passant la nuit sous les fenêtres d'une dame dont il était épris. — Nous avons tiré la plupart de ces détails de l'histoire du capitaine François de Civile, extraite de ses Mémoires manuscrits, et publiée par Misson, à la suite de son voyage d'Italie.

CLAIRON (Claire-Josèphe-Leyris de Latude, Connue sous le nom d'Hippolyte), — l'une des plus grandes tragédiennes de la scène française, morte en 1803. Dans ses *Mémoires*, publiés par mademoiselle Raucourt en 1799, elle raconte l'histoire d'un revenant qu'elle croit être l'âme d'un de ses amans nommé M. de S...., fils d'un négociant de Bretagne, dont elle avait rejeté les vœux à cause de son humeur haineuse et mélancolique, quoiqu'elle lui eût accordé son amitié. Cette passion malheureuse le conduisit enfin au tombeau. Il souhaita de la voir dans ses derniers momens; mais on dissuada mademoiselle Clairon de faire cette démarche. Quand ce pauvre jeune homme apprit qu'elle ne viendrait pas, il s'écria avec désespoir : « La barbare!... elle n'y gagnera rien, je la poursuivrai autant après ma mort que je l'ai poursuivie pendant ma vie!... »

Depuis lors, mademoiselle Clairon entendit, vers

les onze heures du soir, pendant plusieurs mois, un cri aigu; ses gens, ses amis, ses voisins, la police même, entendirent ce bruit toujours à la même heure, toujours partant sous ses fenêtres, et ne paraissant sortir que du vague de l'air. Ces cris cessèrent pendant quelque temps; mais bientôt ils furent remplacés, toujours à onze heures du soir, d'un coup de fusil tiré dans ses fenêtres, sans qu'il en résultât aucun dommage. La rue fut remplie d'espions, et ce bruit fut entendu, frappant toujours à la même heure, dans le même carreau de vitre, sans que jamais personne ait pu voir de quel endroit il partait. A ces explosions succéda un claquement de mains, puis des sons mélodieux. Enfin, tout cessa après un peu plus de deux ans et demi [1]. On a prétendu que c'était une mystification; mais à coup sûr ce n'était pas un revenant.

CLARUS. — Saint Augustin rapporte qu'un jeune homme de grande condition, nommé Clarus, s'étant donné à Dieu dans un monastère d'Hippone, se persuada qu'il avait commerce avec les anges; il en parla dans le couvent; et, comme les frères refusaient de le croire, il prédit que la nuit suivante Dieu lui enverrait une robe blanche avec laquelle il paraîtrait au milieu d'eux. En effet, vers minuit tout le monastère fut ébranlé, la cellule du jeune homme parut brillante de lumière, et on entendit le bruit de plusieurs personnes qui allaient, venaient et parlaient entre elles, sans qu'on pût les voir. Alors Clarus sortit de sa cellule et montra aux frères la tunique dont il était vêtu : c'était une étoffe d'une blancheur admirable, et d'une finesse si extraordinaire, qu'on n'avait ja-

[1] *Mémoires d'Hippolyte Clairon*, édit. de Buisson, p. 167.

mais rien vu de semblable, et que personne n'en connaissait le tissu. On passa le reste de la nuit à chanter des psaumes en actions de grâces; ensuite on voulut conduire le jeune homme à saint Augustin; mais Clarus s'y opposa, disant que les anges le lui avaient expressément défendu. Cependant on ne l'écouta point; et, comme on l'y conduisait malgré sa résistance, la tunique disparut aux yeux des assistans; ce qui fit juger que tout cela n'était qu'une illusion de l'esprit de ténèbres [1].

CLASSYALABOLAS, — Démon d'un ordre inférieur, espèce de sergent indiqué dans le *Grand Grimoire*, page 55. Il vient ordinairement à la suite de Nébiros, maréchal de camp aux enfers, à qui même il sert quelquefois de monture.

CLAUDER (GABRIEL), — Savant saxon, mort en 1691, membre de l'académie des curieux de la nature. Il a laissé, dans les Mémoires de cette société, divers opuscules singuliers : tels sont l'histoire de l'image qui a sué, le remède diabolique du délire, et les vingt-cinq ans de fréquentation d'un démon et d'une femme [2]. Son neveu, Frédéric-Guillaume Clauder, a donné, dans les Éphémérides de la même académie, un petit traité sur les nains [3].

CLAUNECK, — Démon soumis au duc Syrach. Il a puissance sur les biens, sur les richesses; il fait trouver des trésors à celui qu'il sert en vertu d'un pacte. Il est très-aimé de Lucifer, qui le laisse maître

[1] Madame Gabrielle de P***., *Histoire des Fantômes*, p. 72.

[2] *De effigie sudante. — De diabolico delirii remedio. — De coïtu diaboli per viginti quinque annos frequenti cum muliere nullâ veneficii operâ.*

[3] *De nanorum generatione.*

de prodiguer l'argent. Il rend complaisance pour complaisance à qui l'appelle [1].

CLAUZETTE. — Sur la fin de 1681, une fille insensée, Marie Clauzette, se mit à courir les champs aux environs de Toulouse, en se réclamant du nom de Robert, qu'elle disait être le maître de tous les diables. On la crut possédée, et tout le monde voulut la voir. Quatre jeunes filles, qui assistèrent aux premiers exorcismes, se crurent possédées pareillement. Les moines arrivèrent pour lutter avec les démons; mais le vicaire-général de Toulouse, voulant éprouver si la possession était vraie, fit employer d'abord des exorcismes feints; et l'eau commune, la lecture d'un livre profane, le ministère d'un laïc habillé en prêtre, agitèrent aussi violemment les prétendues possédées, qui n'étaient pas prévenues, que si un prêtre eût lu le rituel avec des aspersions d'eau bénite. Les médecins déclarèrent que le diable n'était pour rien dans cette affaire. Les possédées vomissaient des épingles crochues; mais on remarqua qu'elles les cachaient dans leur bouche pour les rejeter devant les spectateurs. Le parlement de Toulouse proclama la fraude, et dissipa cette ridicule intrigue. Les moines furent baffoués; mais ils s'en consolèrent chez les bonnes âmes, en disant que les conseillers étaient dévoyés de la religion catholique, et qu'ils devenaient libertins et athéistes [2].

CLAVICULES DE SALOMON.—Voyez *Salomon*.

CLAY (JEAN), — Littérateur allemand, mort en 1592. On recherche son *Alkumistica*, petit poëme

[1] *Obedias illi et obediet*, *Clavicules de Salomon*, p. 14.
[2] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, pag. 252.

en vers allemands contre la folie des alchimistes et faiseurs d'or. Cet ouvrage, plein de gaieté, est du reste un des plus précieux monumens de la poésie allemande du seizième siècle.

CLÉDONISMANTIE, — Divination tirée de certaines paroles qui, entendues ou prononcées en diverses rencontres, étaient regardées comme bon ou mauvais présage. Cette divination était surtout en usage à Smyrne; il y avait un temple où c'était ainsi qu'on rendait les oracles. Un nom seul offrait quelquefois l'augure d'un bon succès. Léotychide, pressé par un Samien d'entreprendre la guerre contre les Perses, demanda son nom; et, apprenant que c'était Hégésistrate, mot qui signifie conducteur d'armée, il répondit : « J'accepte l'augure d'Hégésistrate. » Ce qu'il y avait au reste de commode en tout ceci, c'est que l'on était libre d'accepter ou de refuser le mot à présage. S'il était saisi par celui qui l'entendait, et qu'il frappât son imagination, il avait toute son influence; mais si l'auditeur le laissait tomber ou n'y faisait pas une prompte attention, l'augure était sans force. Cicéron nous apprend que les pythagoriciens étaient dans l'usage de prêter une attention sérieuse aux paroles des hommes, et qu'au besoin ils y trouvaient quelque chose de divin.

CLEF DU PARADIS. — *La Clef du paradis et le chemin du ciel*, tel est le titre d'un petit ouvrage réimprimé en 1816, à Paris, chez Montaudon, et mis entre les mains de tous les enfans pauvres. Voici ce qu'il contient de curieux : « Révélations faites par la bouche de Jésus-Christ à sainte Élisabeth, sainte Brigitte et sainte Melchide, qui avaient désiré savoir le nombre de coups qu'il avait reçus en sa passion.

« Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, ayant

écouté les prières de ces saintes âmes, leur apparut et leur dit : « Considérez, mes sœurs, que j'ai versé pour vous 62,200 larmes, et des gouttes de sang, dans le jardin des Olives, 97,307 ; j'ai reçu, sur mon sacré corps, 1,667 coups ; des soufflets, sur mes délicates joues, 110 ; des coups au cou, 120 ; sur le dos, 380 ; sur ma poitrine, 43 ; sur la tête, 85 ; aux flancs, 38 ; sur les épaules, 62 ; sur les bras, 40 ; aux cuisses et aux jambes, 32.

» Ils m'ont frappé à la bouche 30 fois ; on m'a jeté sur ma précieuse face de vilains et infâmes crachats, 32 fois ; on m'a traité à coups de pieds, comme un séditieux, 370 fois ; on m'a poussé et renversé par terre 13 fois ; on m'a tiré les cheveux 30 fois. On m'a attaché et traîné par la barbe 38 fois. Au couronnement d'épines on m'a fait à la tête 303 trous. J'ai gémi et soupiré pour votre salut et conversion 900 fois. Des tourmens capables de me faire mourir, j'en ai souffert 162 ; d'extrêmes agonies, comme si j'eusse été mort, 19 fois. Du Prétoire jusqu'au Calvaire, portant ma croix, j'ai fait trois cent-vingt-un pas.

» Pour tout cela, je n'ai reçu qu'un acte de charité de sainte Véronique, qui m'a essuyé le visage d'un mouchoir où ma face est demeurée empreinte de mon sang précieux.

» Ceux qui réciteront la Clef du paradis pendant quarante jours, ou qui, ne sachant pas lire, diront cinq *pater* et cinq *ave*, je leur donnerai cinq grâces de ma passion : la première, indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés ; la seconde, je les ferai exempts des peines du purgatoire ; la troisième, mourant auparavant que le temps soit fini, je leur concède comme s'ils avaient accompli tout le temps ; la quatrième, je leur concède comme si c'était un martyr qui eût répandu son sang pour la

foi; la cinquième, je viendrai du ciel en terre recevoir les âmes de leurs parens jusqu'au quatrième degré, lesquels seront aux peines du purgatoire, et les ferai jouir de la gloire du paradis.... » — Et voilà les lumières que les hommes du temps passé veulent bien offrir au peuple.

CLEF D'OR. — On a publié, sous le titre de *la Clef d'or*, plusieurs petits volumes qui enseignent les moyens infaillibles de faire fortune avec la loterie, et qui ne font que des dupes. Voici l'analyse de *la Clef d'or* ou *le Véritable trésor de la fortune*, qui se réimprime de temps en temps à Lille, chez Castiaux. Cette analyse ne sera pas longue; car la clef d'or n'est pas autre chose que la découverte des nombres sympathiques, que l'auteur se vante d'avoir trouvés, ce qui lui a valu trois cent mille francs en deux ans et demi. Il est mal de mentir de la sorte pour engager les pauvres gens à se ruiner dans les loteries. Or les cinq nombres sympathiques ne manquent pas de sortir dans les cinq tirages qui suivent la sortie du numéro indicateur. Il faut donc les suivre pendant cinq tirages seulement pour faire fortune. Par exemple, les nombres sympathiques de 4 sont 30, 40, 50, 70, 76. Ces cinq numéros sortiront dans les cinq tirages qui suivront la sortie de 4, non pas tous à la fois, peut-être, mais au moins deux ou trois ensemble. Voici le tableau des quatre-vingt-dix numéros, avec les nombres sympathiques de chacun :

| Nos. | Nombres sympathiques. | Nos. | Nombres sympathiques. |
|---|---|---|---|
| 1 — | 17 32 36 73 76 | 7 — | 17 21 30 63 82 |
| 2 — | 37 52 64 82 90 | 8 — | 36 42 75 82 86 |
| 3 — | 17 22 42 64 74 | 9 — | 17 32 39 73 87 |
| 4 — | 30 40 50 70 76 | 10 — | 20 22 27 52 82 |
| 5 — | 21 22 36 37 82 | 11 — | 17 30 42 71 75 |
| 6 — | 32 36 37 71 87 | 12 — | 30 35 52 63 74 |

| Nos. | | Nombres sympathiques. | | | | | Nos. | | Nombres sympathiques. | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 13 | — | 17 | 20 | 29 | 36 | 82 | 52 | — | 3 | 21 | 74 | 78 | 82 |
| 14 | — | 22 | 36 | 48 | 64 | 82 | 53 | — | 21 | 27 | 44 | 51 | 62 |
| 15 | — | 22 | 36 | 38 | 52 | 71 | 54 | — | 35 | 37 | 44 | 50 | 82 |
| 16 | — | 17 | 30 | 36 | 53 | 76 | 55 | — | 21 | 22 | 28 | 35 | 61 |
| 17 | — | 30 | 32 | 62 | 82 | 86 | 56 | — | 17 | 22 | 30 | 84 | 78 |
| 18 | — | 22 | 36 | 76 | 78 | 82 | 57 | — | 22 | 50 | 52 | 71 | 74 |
| 19 | — | 27 | 40 | 51 | 61 | 75 | 58 | — | 30 | 32 | 35 | 37 | 47 |
| 20 | — | 21 | 30 | 35 | 82 | 86 | 59 | — | 21 | 22 | 35 | 53 | 64 |
| 21 | — | 17 | 33 | 52 | 75 | 82 | 60 | — | 22 | 52 | 57 | 73 | 88 |
| 22 | — | 15 | 17 | 37 | 73 | 75 | 61 | — | 40 | 50 | 75 | 82 | 88 |
| 23 | — | 17 | 27 | 30 | 53 | 76 | 62 | — | 20 | 35 | 37 | 53 | 73 |
| 24 | — | 17 | 21 | 62 | 78 | 88 | 63 | — | 17 | 21 | 68 | 74 | 88 |
| 25 | — | 1 | 37 | 76 | 82 | 85 | 64 | — | 17 | 30 | 70 | 82 | 88 |
| 26 | — | 42 | 53 | 62 | 71 | 90 | 65 | — | 11 | 17 | 21 | 64 | 88 |
| 27 | — | 52 | 61 | 73 | 84 | 88 | 66 | — | 17 | 22 | 30 | 36 | 64 |
| 28 | — | 27 | 36 | 49 | 57 | 90 | 67 | — | 27 | 36 | 73 | 74 | 82 |
| 29 | — | 17 | 21 | 36 | 84 | 88 | 68 | — | 1 | 30 | 32 | 35 | 36 |
| 30 | — | 11 | 17 | 52 | 63 | 82 | 69 | — | 51 | 63 | 73 | 78 | 86 |
| 31 | — | 22 | 30 | 35 | 36 | 71 | 70 | — | 21 | 32 | 53 | 67 | 83 |
| 32 | — | 21 | 22 | 30 | 44 | 62 | 71 | — | 20 | 21 | 22 | 38 | 61 |
| 33 | — | 27 | 28 | 32 | 76 | 82 | 72 | — | 22 | 27 | 28 | 30 | 62 |
| 34 | — | 21 | 30 | 71 | 76 | 90 | 73 | — | 20 | 22 | 62 | 63 | 78 |
| 35 | — | 17 | 32 | 80 | 82 | 88 | 74 | — | 37 | 61 | 71 | 75 | 82 |
| 36 | — | 27 | 30 | 64 | 75 | 88 | 75 | — | 17 | 22 | 50 | 67 | 71 |
| 37 | — | 21 | 48 | 53 | 64 | 74 | 76 | — | 21 | 22 | 36 | 37 | 88 |
| 38 | — | 20 | 37 | 39 | 50 | 84 | 77 | — | 30 | 36 | 37 | 76 | 88 |
| 39 | — | 21 | 22 | 29 | 71 | 88 | 78 | — | 17 | 22 | 32 | 50 | 52 |
| 40 | — | 22 | 27 | 51 | 53 | 82 | 79 | — | 21 | 22 | 30 | 37 | 74 |
| 41 | — | 1 | 30 | 61 | 82 | 84 | 80 | — | 20 | 37 | 38 | 50 | 71 |
| 42 | — | 19 | 51 | 53 | 70 | 76 | 81 | — | 37 | 39 | 53 | 76 | 86 |
| 43 | — | 1 | 22 | 30 | 58 | 75 | 82 | — | 3 | 22 | 36 | 40 | 48 |
| 44 | — | 22 | 30 | 36 | 70 | 71 | 83 | — | 21 | 30 | 38 | 40 | 76 |
| 45 | — | 6 | 15 | 27 | 36 | 37 | 84 | — | 22 | 62 | 44 | 53 | 82 |
| 46 | — | 7 | 21 | 30 | 37 | 71 | 85 | — | 3 | 35 | 37 | 52 | 63 |
| 47 | — | 22 | 32 | 73 | 82 | 84 | 86 | — | 17 | 36 | 40 | 52 | 62 |
| 48 | — | 21 | 22 | 53 | 74 | 84 | 87 | — | 7 | 15 | 22 | 37 | 86 |
| 49 | — | 1 | 38 | 47 | 52 | 84 | 88 | — | 17 | 36 | 75 | 76 | 84 |
| 50 | — | 20 | 22 | 39 | 44 | 52 | 89 | — | 36 | 52 | 73 | 82 | 86 |
| 51 | — | 27 | 50 | 71 | 76 | 82 | 90 | — | 36 | 37 | 52 | 73 | 82 |

CLEIDOMANCIE ou CLEIDONOMANCIE, — Divination par le moyen d'une clef. On voit, dans

Delrio et dans Delancre, qu'on employait cette divination pour découvrir l'auteur d'un vol ou d'un meurtre. On tortillait autour d'une clef un billet contenant le nom de celui qu'on soupçonnait; puis on attachait cette clef à une Bible, qu'une fille vierge soutenait de ses mains. Le devin marmottait ensuite tout bas le nom des personnes soupçonnées, et on voyait le papier tourner et se mouvoir sensiblement.

On devine encore d'une autre manière, par la cleidomancie. On attache étroitement une clef sur la première page de l'évangile de saint Jean, *Au commencement était le Verbe ;* on ferme le livre avec une corde, de façon que l'anneau de la clef soit dehors; la personne qui a quelque secret à découvrir par ce moyen pose le doigt dans l'anneau de la clef, en prononçant tout bas le nom qu'elle soupçonne. S'il est innocent, la clef reste immobile; s'il est coupable, elle tourne avec une telle violence, qu'elle rompt la corde qui attache le livre [1]. Les Cosaques et les Russes emploient souvent cette divination; ils en font usage surtout, pour découvrir les trésors; Il sont persuadés que la clef tourne dans les maisons où un trésor est caché. On les a vus plusieurs fois en France recourir à cet oracle de la clef sur l'évangile de saint Jean, durant les brigandages de l'invasion de 1814.

CLÉMENT VI, — Deux-centième pape, élu en 1342. Ayant excommunié l'archevêque de Milan, un jour qu'il tenait une assemblée de cardinaux, l'un d'eux laissa tomber adroitement une lettre qui fut portée au pape. Elle était écrite d'un style ridicule,

[1] Delancre, *Incrédulité et mécréance du sortilége pleinement convaincue,* traité 5.

au nom du prince des ténèbres, et adressée à Clément VI. Elle se terminait ainsi : « Votre mère, la » Superbe, et votre sœur, l'Avarice, vous saluent. » Donné au centre de l'enfer, en présence d'une » troupe de démons. » Clément VI méprisa cette lettre infernale, et ne se réconcilia avec l'archevêque de Milan, que moyennant douze mille florins d'or par année, que le prélat fut obligé de payer.

CLÉMENT (Jacques),—Dominicain fanatique qui tua Henri III, en 1589. Les uns ont prétendu que c'était un démon incarné, comme s'il n'y avait pas de coquins dans l'espèce humaine; d'autres en ont fait un saint; les dominicains l'avaient même placé dans leur martyrologe.

CLÉONICE. — Pausanias, général lacédémonien, ayant tué à Vicence une jeune fille nommée Cléonice dont il ne pouvait obtenir les faveurs, vécut dans un effroi continuel, et ne cessa de voir, jusqu'à sa mort, le spectre de cette jeune fille à ses côtés. Si l'on connaissait ce qui a précédé les visions et les fantômes, on en trouverait bientôt la source dans les remords, dans l'imagination troublée, et dans les faiblesses de l'esprit.

CLÉOPATRE. — C'est, dit-on, une erreur que l'opinion où nous sommes que Cléopâtre se fit mourir avec deux aspics. Plutarque dit, dans la vie de Marc-Antoine, que personne n'a jamais su comment elle était morte. Quelques-uns assurent qu'elle prit du poison dont elle avait coutume de porter dans ses cheveux. On ne trouva point d'aspic dans le lieu où elle mourut; on dit seulement qu'on lui remarqua au bras deux piqûres imperceptibles; c'est là-dessus, qu'Auguste hasarda l'idée, qui est devenue populaire,

sur le genre de sa mort. Il est probable qu'elle se piqua avec une aiguille empoisonnée [1].

CLÉROMANCIE, — Art de dire la bonne aventure par le sort jeté, c'est-à-dire, avec des dés, des osselets, des fèves noires ou blanches. On les agitait dans un vase, et après avoir prié les dieux, on les renversait sur une table, et l'on prédisait l'avenir d'après la disposition des objets. Il y avait à Bura, en Achaïe, un oracle d'Hercule qui se rendait sur un tablier, avec des dés. Le pèlerin, après avoir prié, jetait quatre dés, dont le prêtre considérait les points; et il en tirait la conjecture de ce qui devait arriver. Il fallait que ces dés fussent faits d'os de bêtes sacrifiées [2]. Le plus souvent on écrivait sur les osselets ou sur de petites tablettes qu'on mêlait dans une urne; ensuite on faisait tirer un lot par le premier jeune garçon qui se rencontrait; et si l'inscription qui sortait avait du rapport avec ce qu'on voulait savoir, c'était une prophétie certaine. Cette divination était commune en Égypte et chez les Romains; et l'on trouvait fréquemment des cléromanciens dans les rues et sur les places publiques, comme on trouve dans nos fêtes des cartomanciens. Voyez *Astragalomancie*.

CLÈVES. — On dit que le diable est chef de cette noble maison et père des comtes de Clèves. Les cabalistes prétendent que ce fut un sylphe qui vint à Clèves par les airs, sur un navire miraculeux traîné par des cygnes. Après avoir eu plusieurs enfans de l'héritière de Clèves, le sylphe repartit un jour, en plein midi, à la vue de tout le monde, sur son navire aé-

[1] Voyez Brown, *Des Erreurs populaires*, liv. 5, ch. 12.

[2] Delancre, l'*Incrédulité et mécréance*, *etc.*, tr. 5e.

rien. « Qu'a-t-il fait aux docteurs qui les oblige à l'ériger en démon [1] ?... »

CLIMATÉRIQUE. — Voyez *Année*.

CLISTHERET, — Démon qui fait paraître la nuit au milieu du jour et le jour au milieu de la nuit, quand c'est son caprice, si vous en croyez les *Clavicules de Salomon*, en la page quatorzième.

CLOCHES. — Les anciens connaissaient les cloches, dont on attribue l'invention aux Égyptiens. C'est, dit-on, au son des cloches qu'ils annonçaient les fêtes d'Osiris. Elles étaient en usage à Athènes, dans les mystères. Chez les Romains, la clochette était un des attributs de Priape. Les Musulmans n'ont point de cloches dans leurs minarets ; ils croient que le son des cloches effraierait les âmes des bienheureux dans le paradis.

Il paraît que les cloches ne furent généralement en usage, dans les églises chrétiennes, que vers le septième siècle ; et dès lors on attacha à ces lourds objets de singulières idées, puisqu'on les baptisa formellement avec un parrain et une marraine. Nous sommes tous coupables, avant de naître, du péché inconnu que commit, il y a six mille ans, notre premier père : le baptême nous en purifie. Mais on ne voit pas que les cloches aient à se purger d'un péché originel ; cependant il ne leur est pas permis de sonner avant d'être devenues, par le baptême, enfans de l'Église. On voit, dans Alcuin, que cette cérémonie, dont il n'est pas donné à tout le monde de concevoir le motif, était déjà en usage du temps de Charlemagne.

C'est, dit-on, parce qu'elles sont baptisées que les cloches sont odieuses à Satan. On assure que quand

[1] L'abbé de Villars dans le *Comte de Cabalis*.

le diable porte ses suppôts au sabbat, il est forcé de les laisser tomber s'il entend le son des cloches. Torquémada raconte, dans son *Hexaméron*, qu'une femme revenant du sabbat, portée dans les airs par l'esprit malin, entendit la cloche qui sonnait l'*Angelus*. Aussitôt le diable la quitta; elle tomba dans une haie d'épines au bord d'une rivière. Elle était à peu près nue. Elle aperçut un jeune homme à qui elle demanda secours, et qui, à force de prières, se décida à la reconduire en sa maison. Il la pressa tellement de lui avouer les circonstances de son aventure, qu'elle la lui apprit; elle lui fit ensuite de petits présens, pour l'engager à ne rien dire; mais la chose ne manqua pas de se répandre, et il y a apparence que cette femme fut brûlée.

On dit aussi que le diable excite les tempêtes, et que, par ainsi, les cloches conjurent les orages; c'est du moins l'opinion de presque tous les paysans qui ne manquent pas de les sonner dès qu'ils entendent le tonnerre; et quand l'agitation que les cloches causent dans l'air attire le tonnerre sur l'église, si l'édifice n'est pas entièrement brûlé, on attribue la conservation de ce qui reste à ces masses bénites.

Depuis trente ans, on défend de sonner les cloches pendant les orages. On cite à ce sujet un fait consigné dans les Mémoires de l'académie des sciences : « En 1718, le 15 août, un vaste orage s'étendit sur la Basse-Bretagne; le tonnerre tomba sur vingt-quatre églises situées entre Landernau et Saint-Pol de Léon; c'était précisément celles où l'on sonnait pour écarter la foudre; celles où l'on ne sonna pas furent épargnées. » M. Salgues pense cependant que le son des cloches n'attire pas le tonnerre, parce que leur mouvement a peu d'intensité; mais le bruit seul agite l'air avec violence, et le son du tambour sur un lieu

élevé ferait peut-être le même effet d'attirer la foudre.

Au reste, les paysans n'attribuent aux cloches la vertu de conjurer les orages que par une qualité miraculeuse. C'est une croyance autorisée par le rituel. Voici une des oraisons qu'on récite en baptisant la cloche : « Faites, Seigneur, que le son de cette » cloche appelle les fidèles au sein de l'église notre » mère, et aux récompenses éternelles ; qu'il » repousse au loin les embûches de notre ennemi, » les ravages de la grêle et l'impétuosité des tem- » pêtes ; que votre main puissante impose silence aux » ouragans ; qu'ils tremblent au son de cette cloche » et qu'ils fuient à la vue de cette croix gravée sur » ses contours. » Beaucoup de superstitions sont nées de là. On a même cru, dans certains pays, qu'on se mettait à l'abri de toute atteinte des orages, en portant sur soi un morceau de la corde attachée à la cloche au moment de son baptême. Wiérus dit que tout cela n'est qu'idolâtrie, aussi bien que le baptême de la cloche qu'il n'approuve pas du tout [1].

Il nous reste à dire un mot de la cloche du diable. Dusaulx, visitant les Pyrénées à pied, son guide, qui était un franc montagnard, le conduisit dans un marécage, comme pour lui montrer quelque chose de curieux. Il prétendit qu'une cloche avait jadis été enfoncée dans cet endroit ; que cent ans après, le diable, à qui appartenaient alors tous les métaux souterrains, s'était emparé de cette cloche ; et qu'un pâtre depuis peu de temps l'avait entendue sonner pendant la nuit de Noël, dans l'intérieur de la montagne. « Fort bien, dit Dusaulx ; ce qu'on a pris pour le son d'une cloche ne viendrait-il pas plutôt des eaux souterraines qui s'engouffrent dans quelque

[1] *In libro apologetico.*

cavité? — Oh! que non, répliqua le guide en secouant la tête, demandez à notre curé [1]... »

Il y a pourtant encore des cloches célèbres. On respecte beaucoup, dans les Pyrénées, la cloche de la vallée; on lui donne toutes sortes d'origines merveilleuses: la plus commune, c'est qu'elle a été fondue par les anges. On l'entend, ou peut-être on croit l'entendre quelquefois; mais on ne sait pas où elle est suspendue. C'est cette cloche qui doit, à ce que disent les montagnards, réveiller leurs patriarches endormis dans les creux des rochers, et appeler les hommes au dernier jugement.

Lorsque Ferdinand le Catholique, restaurateur de la sainte inquisition, fut attaqué de la maladie dont il mourut, la fameuse cloche de la Villela (qui a dix brasses de tour) sonna, dit-on, d'elle-même; ce qui arrive quand l'Espagne est menacée de quelque malheur. On publia aussitôt qu'elle annonçait la mort du roi, qui mourut effectivement peu après. Cette cloche est appelée ordinairement la cloche des miracles. Elle sonne d'elle-même pendant quelques jours lorsque les chrétiens sont à la veille d'être travaillés par les hérétiques ou tourmentés par leurs ennemis [2]. Mais aujourd'hui, malgré tous les motifs qui pourraient engager la cloche de Villela à sonner en bourdon, elle ne sonne plus que quand on la pousse.

Saint Éloi avait mis une église en interdit: le curé fit le rebelle et voulut y dire la messe. La cloche fut plus docile que lui, car elle refusa de sonner. Nous dirions quel cas on a fait de cette cloche, si nous savions dans quel village du diocèse de Noyon elle a tenu cette conduite édifiante. — Nous n'indiquerons

[1] Dusaulx, *Voyage à Barèges*, chap. 9 et chap. 13.

[2] Duvair, cité dans Taillepied; et *Anecdotes espagnoles*, t. 2 p. 50.

plus que le clocher de Quimpercorentin, qu'on allait voir comme une curiosité redoutable, parce qu'un jour le diable y avait mis le feu pendant qu'on sonnait les cloches pour dissiper un orage [1].

CLOFYE, — Oiseau d'Afrique, noir, et gros comme un Étourneau. C'est pour les nègres un oiseau de présage. Il prédit les bons événemens lorsqu'en chantant il s'élève dans les airs; il en pronostique de mauvais s'il s'abaisse. Pour annoncer à quelqu'un une mort funeste, ils lui disent que le Clofye a chanté sur lui.

CLOPINEL. Voyez *Mehun*.

CLOTHO. — L'une des trois parques et la plus jeune. C'est elle qui file les destinées; on lui donne une quenouille d'une hauteur prodigieuse. La plupart des mythologues la placent avec ses sœurs à la porte du repaire de Pluton. Lucien la met dans la barque à Caron; mais Plutarque dit qu'elle est dans la lune dont elle dirige les mouvemens.

CLOU. — Il y a, sur les clous, quelques petites superstitions dont on fera son profit. Les Grecs modernes sont persuadés qu'en fichant le clou d'un cercueil à la porte d'une maison infestée, on en écarte à jamais les revenans et les fantômes.

Boguet parle d'une sorcière qui, pour un cheval blessé, disait certains mots en forme d'oraison, et plantait en terre un clou, qu'elle ne retirait jamais. Les Romains, pour chasser la peste, fichaient un clou dans une pierre, qui était au côté droit du temple de Jupiter; ils en faisaient autant contre les charmes et sortiléges, et pour apaiser les discordes qui surve-

[1] *Dictionnaire des reliques*, au mot *Cloches*.

naient entre les citoyens. » Il y en a pareillement qui, se voulant prévaloir contre leurs ennemis, plantent un clou dans un arbre. Or, quelle force peut avoir ce clou ainsi planté [1]? »

CLOVIS Ier. — Hincmar rapporte sérieusement que saint Remi donna, au roi Clovis, un flacon d'un vin pur et généreux, qui ne tarissait jamais, et qui montait ou baissait, suivant que le roi devait perdre ou gagner la bataille. Clovis qui le portait partout, en régalait toute sa cour et son armée; et le flacon était toujours plein. Il ne manquait au prince, pour faire un repas complet, que le fameux sanglier d'Odin, qu'on coupait sans cesse, et qui se reproduisait toujours [2].

CLOVIS, — Fils de Chilpéric Ier. Il ne restait à Chilpéric, que ce fils de sa première femme : le jeune Clovis fut assez indiscret pour s'expliquer sans ménagement sur Frédégonde, qu'il regardait comme son ennemie. Elle résolut de s'en débarrasser. Clovis aimait une jeune fille de basse extraction : un émissaire de Frédégonde vint dire au roi que c'était la fille d'une magicienne; que Clovis, avait employé les artifices de cette femme, pour se défaire de ses deux frères (empoisonnés, à ce qu'on croit, par Frédégonde), et qu'il tramait la mort de la reine. La vieille femme, mise à la question, fut bien forcée d'avouer qu'elle était sorcière. Clovis, convaincu, fut dépouillé de ses riches vêtemens et conduit dans une prison où des assassins le poignardèrent. On fit accroire au mo-

[1] Boguet, *Discours des sorciers*, chap. 40.

[2] M. Salgues, *des Erreurs et des Préjugés*, t. 1er., pag. 284. — Pour la sainte ampoule, Voyez le *Dictionnaire des Reliques*, au mot *Ampoule*.

narque qu'il s'était tué lui-même. La prétendue magicienne, dont la fille venait aussi d'être mise à mort, fut épouvantée de ses aveux qu'elle rétracta ; mais on se hâta de lui imposer silence, en la conduisant au bûcher, où elle fut brûlée vive [1]. C'étaient des temps, que ceux-là !

COBALES, — Génies malins et trompeurs de la suite de Bacchus, dont ils étaient à la fois les gardes et les bouffons. Selon Leloyer, les cobales, connus des Grecs, étaient des démons doux et paisibles, nommés par quelques-uns bonhomets, ou petits bons hommes des montagnes, parce qu'ils se montrent en vieux nains de basse stature ; ils sont vêtus de court, demi-nus, la manche retroussée sur l'épaule, et portent un tablier de cuir sur les reins. « Cette sorte de démons est assez plaisante, car tantôt vous les verrez rire, tantôt se gaudir, tantôt sauter de joie et faire mille tours de singe ; ils contreferont et imiteront les singes, et feront tant et plus les embesognés, combien qu'ils ne fassent rien du tout. A cette heure, vous les verrez bêcher dans des veines d'or ou d'argent, amasser ce qu'il auront bêché, et le mettre en des corbeilles et autres vaisseaux pour cet effet préparés, tourner la corde et la poulie afin d'avertir ceux d'en haut de tirer le métal, et fort rarement voit-on qu'ils offensent les ouvriers, s'ils ne sont grandement provoqués de brocards, injures et risées, dont ils sont impatiens. Alors ils jetteront premièrement de la terre et des petits cailloux aux yeux des pionniers, et quelque fois les blesseront [2]. »

COBOLI, — Génies ou démons révérés par les

[1] M. Jules Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 19.

[2] Leloyer, *Hist. et Disc. des spectres*, etc., p. 345, post Wierum, *De præst.*, lib. 1, cap. 22.

anciens Sarmates. Ils croyaient que ces esprits habitaient les parties les plus secrètes des maisons, et même les fentes du bois. On leur offrait les mets les plus délicats. Lorsqu'ils avaient l'intention de se fixer dans une habitation, ils en prévenaient ainsi le père de famille : la nuit, ils assemblaient des tas de copeaux et répandaient de la fiente de divers animaux dans des vases de lait. Si le lendemain le maître de la maison laissait ces copeaux en un tas, et faisait boire à sa famille le lait ainsi souillé, alors les cobolis se rendaient visibles et habitaient désormais avec lui; mais s'il dispersait les copeaux et jetait le lait, ils allaient chercher un autre gîte.

COCCONAS, — Imposteur du deuxième siècle, né à Byzance. Voyez *Alexandre de Paphlagonie.*

COCHON. — Est-il vrai, comme le croit le peuple, que de tous les animaux le cochon soit celui dont l'organisation ait le plus de ressemblance avec celle de l'homme? « Sur ce point, dit M. Salgues, on ne saurait mieux faire que de s'en rapporter à M. Cuvier. Or, voici ce que lui ont révélé ses recherches. L'estomac de l'homme et celui du cochon n'ont aucune ressemblance : dans l'homme, ce viscère a la forme d'une cornemuse, dans le cochon, il est globuleux; dans l'homme, le foie est divisé en trois lobes, dans le cochon, il est divisé en quatre; dans l'homme, la rate est courte et ramassée, dans le cochon, elle est longue et plate; dans l'homme, le canal intestinal égale sept à huit fois la longueur du corps, dans le cochon, il égale quinze à dix-huit fois la même longueur. Son cœur présente des différences notables avec celui de l'homme; et j'ajouterai, pour la satisfaction des savans et des beaux esprits, que le volume de son cerveau est aussi beaucoup moins consi-

dérable, ce qui prouve que ses facultés intellectuelles sont fort inférieures à celles de nos académiciens [1]. »

Il y aurait bien des choses à dire sur le cochon, qui n'est pas toujours si grossier qu'on le fait. Saint Antoine, et quelques autres personnages de légende, en ont fait leur compagnie; mais aussi le diable s'est quelquefois montré sous la figure du cochon. On conte, à Naples, que le diable autrefois apparaissait souvent avec cette forme dans le lieu où l'église de Sainte-Marie-Majeure a depuis été bâtie; ce qui épouvantait tellement les Napolitains, que l'on craignait de trouver bientôt la ville déserte; mais la sainte vierge apparut à l'évêque, et ordonna de lui bâtir une église à l'endroit où l'on voyait ordinairement le pourceau infernal. Aussitôt que l'église fut commencée, le diable ne se montra plus. En mémoire de cet événement, l'évêque Pomponius fit faire un pourceau de bronze qui est encore dans l'église [2].

Un frère convers, dans le douzième siècle, vit le diable sous les traits d'un cochon, et un instant après, il l'aperçut encore sous la figure du prieur de son couvent [3].

Les cochons ont eu quelquefois des priviléges. Le jeune Philippe, fils de Louis le Gros, passant, en 1131, près de Saint-Gervais, un cochon s'embarrassa dans les jambes de son cheval, qui s'abattit, et le prince mourut de la chute, de sorte qu'on rendit une ordonnance qui défendit de laisser vaguer à l'avenir des pourceaux dans les rues de Paris. Peu après, ceux qui dépendaient de l'abbaye saint-Antoine furent privilégiés, l'abbesse et ses religieuses ayant représenté

[1] M. Salgues, *Des Erreurs, etc.*, tom. 3, p. 33.

[2] Misson, *Voyage d'Italie*, tom. 2.

[3] *Cesarii miracul.*, lib. 5, cap. 48.

que ce serait manquer à leur patron, que de ne pas exempter ses cochons de la règle générale.

On lit dans Camérarius, que, dans une ville d'Allemagne, un Juif malade étant venu chez une vieille femme, et lui ayant demandé du lait de femme, qu'il croyait propre à le guérir, la sorcière s'avisa de traire une truie qui allaitait, et en porta le lait au Juif qui le but. Ce lait commençant à opérer, le Juif s'aperçut qu'il grognait, et devina la ruse de la sorcière, qui voulait sans doute lui faire subir la métamorphose des compagnons d'Ulysse. Il jeta le reste du lait sans le boire, et incontinent tous les cochons du voisinage moururent [1].

Saint Odon, abbé de Cluni, raconte que quelques gentilshommes, rencontrant des marchands de cochons auprès de l'église de saint Aventin d'Auvergne, enlevèrent par violence quelques-uns de ces animaux; car les seigneurs faisaient, au dixième siècle, le métier de brigands sur les grandes routes. Mais saint Aventin, qui est, comme on sait, le patron des porcs et des jaloux, vengea l'injure : des deux gentilshommes qui avaient fait le vol, l'un fut tué par son cheval, qui se cabra, l'autre eut la hanche rompue [2].

Sauval raconte, dans ses *Antiquités de Paris*, que, dans les quatorzième et quinzième siècles, nos rois prenaient le plus grand plaisir à faire battre deux aveugles des Quinze-Vingts, contre un cochon qui devait appartenir à celui des deux qui pouvait tuer la bête. Maisceci n'a peut-être rien d'infernal.

COCLÈS (Barthélemy), — Le plus fameux chiromancien du seizième siècle. Il avait aussi des connaissances en astrologie et physiognomonie. Il prédit à Luc

[1] Camerarius, *de nat. et affect. dæmon. in proemio.*
[2] Dulaure, *Description de l'Auvergne*, p. 459.

Gauric, célèbre astrologue du même temps, qu'il subirait injustement une peine douloureuse et infamante, et Luc Gauric fut en effet condamné au supplice de l'estrapade, par Jean Bentivoglio, tyran de Bologne, dont il avait pronostiqué l'expulsion prochaine. Coclès prophétisa qu'il serait lui-même assassiné, et périrait d'un coup sur la tête; son horoscope s'accomplit ponctuellement, car Hermès de Bentivoglio, fils du tyran, ayant appris qu'il se mêlait aussi de prédire sa chute, le fit assassiner par un brigand nommé Caponi, le 24 septembre 1504 [1]. On assure même que, connaissant le sort qui le menaçait, il portait depuis quelque temps une calotte de fer, et qu'il ne sortait qu'armé d'une épée à deux mains. On dit encore que celui qui devait l'assassiner étant venu le consulter peu auparavant, il lui prédit qu'avant vingt-quatre heures, il se rendrait coupable d'un meurtre.

Coclès a écrit sur la physiognomonie et la chiromancie; mais son livre a subi quelques modifications. L'édition originale est : *Physiognomiæ ac chiromanciæ Anastasis, sive compendium ex pluribus et penè infinitis autoribus, cum approbatione Alexandri Achillini*, Bologne, 1504, in-fol. La préface est d'Achillini.

COCOTO, — Idole adorée aux Indes occidentales. Les habitans assurent que cette divinité, que l'on prétend être un démon, couche avec leurs femmes [2].

COCYTE, — L'un des fleuves de l'enfer des anciens. Il entourait le Tartare, et n'était formé que des larmes des méchans.

CODE DES SORCIERS. — Boguet, plein de zèle pour l'extinction des magiciens, a mis à la fin de

[1] M. Salgues, *des Erreurs et des Préjugés*, tom. 2, p. 54.
[2] Bodin, liv. 2, chap. 7, p. 277.

son *Discours des sorciers* une *instruction pour un juge en fait de sorcellerie*. Cette pièce curieuse est divisée en quatre-vingt onze articles. On la connaît plus généralement sous le titre de *Code des sorciers*; en voici le précis [1] :

Le juge du ressort instruit l'affaire et la juge; on ne doit point suivre là-dessus les formes ordinaires. La présomption de sorcellerie suffit pour faire arrêter les personnes; l'interrogatoire doit suivre l'arrestation, parce que le diable assiste les sorciers en prison.

Le juge doit demander à l'accusé s'il a des enfans. Il doit bien aviser à la contenance des sorciers, voir si le prévenu ne jette point de larmes; s'il regarde à terre, s'il barbotte à part, s'il blasphème, cela est indice.

Souvent la honte empêche le sorcier d'avouer, c'est pourquoi il est bon que le juge soit seul, et que le greffier soit caché pour écrire les réponses.

Si le sorcier a devant lui un compagnon du sabbat, il se trouble. — On doit raser le sorcier pour mettre à découvert le sort de taciturnité. — On ne doit pas mettre au bain le sorcier, le suffragant de Trèves dit que c'est un péché.

Il faut visiter le prévenu avec un chirurgien, pour chercher les marques. — Si l'accusé n'avoue pas, il faut le mettre dans une dure prison, et avoir des gens affidés pour tirer la vérité du patient.

Il y a des juges qui veulent qu'on promette le pardon, et qui ne laissent pas de passer à l'exécution; mais cette coutume, autorisée par bon nombre de docteurs, me paraît barbare.

1 Rédigé par M. Jules Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 320.

Le juge doit éviter la torture pour le prévenu, puisqu'elle ne fait rien sur le sorcier; néanmoins il est permis d'en faire usage, même un jour de fête.

Si l'accusé se trouve saisi de graisses, si le bruit public l'accuse de sorcellerie, il est sorcier. Les indices légers sont les variations dans les réponses, les yeux fixés en terre, le regard hagard. Les indices graves sont la naissance : comme si, par exemple, le prévenu était enfant de sorcier, s'il est marqué, s'il blasphème.

Le fils est admis à déposer contre son père. Les témoins reprochables doivent être entendus comme les autres. On doit aussi entendre les enfans. Les variations dans les réponses du témoin ne peuvent faire présumer en faveur de l'innocence de l'accusé, si tous l'accusent d'être sorcier.

La peine est le supplice du feu, on doit étrangler les sorciers et les brûler après. Les loups-garous doivent être brûlés vifs.

On condamne justement sur des conjectures et présomptions; alors on ne brûle pas, mais on peut pendre.

Le juge doit assister aux exécutions, suivi de son greffier, pour recueillir les dépositions......

Ce chef-d'œuvre de jurisprudence et d'humanité, ajoute M. Garinet, reçut dans le temps les suffrages universels. Boguet dédia ce code à Daniel Romanez, avocat à Salins. Son ouvrage est revêtu de l'approbation suivante : « Je soussigné, docteur en sainte théologie, confesse avoir lu le livre intitulé : *Discours sur les sorciers*, auquel je n'ai rien trouvé de contraire à la religion catholique, apostolique et romaine, ni aux bonnes mœurs; mais plutôt rempli de plusieurs belles doctrines. Dôle, 13 août 1601.

*Signé* DE LA BARRE. »

CODRONCHI (Baptiste), — Médecin d'Imola, au seizième siècle. Il a laissé un traité des années climatériques, de la manière d'en éviter le danger, et des moyens d'allonger sa vie [1].

COELICOLES, — Secte juive qui adorait les astres, et les anges gardiens des astres.

COEUR. — Il est dit, dans l'*Ecclésiaste*, que le cœur du sage est au côté droit, et celui de l'insensé au côté gauche. Mais il faut entendre cette maxime comme le mot de Jonas, à propos de ceux des Ninivites qui ne savaient pas faire la différence de leur main droite à leur main gauche, c'est-à-dire du bien au mal.

Que le cœur de l'homme soit situé au côté gauche de la poitrine, c'est un sentiment qui, à la rigueur, peut être réfuté par l'inspection seule, dit le docteur Brown; car il est évident que la base et le centre du cœur sont exactement placés au milieu. La pointe à la vérité incline du côté gauche. Mais on dit de l'aiguille d'un cadran, qu'elle est située au centre, quoique la pointe s'étende vers la circonférence du cadran. — Ne nous moquons donc plus tant de Sganarelle, parce qu'il place le cœur à droite.

Nous ajouterons qu'au sabbat, les sorciers offrent au diable, comme grand régal, le cœur de petits enfans non baptisés. Nous rappellerons encore que quelques hommes ont eu le cœur velu. Voyez *Aristomène*.

COIFFE. — On s'est formé différentes idées sur la membrane appelée coiffe, qui couvre quelquefois

[1] *De annis climatericis, nec non de ratione vitandi eorum pericula, itemque de modis vitam producendi commentarius.* In-8°., Bologne, 1620.

la tête des enfans lorsqu'ils sortent du sein de leur mère. On la conserve avec soin, comme un moyen de bonheur, et on dit d'un homme heureux, qu'il est né coiffé. On dit aussi que cette coiffe étend ses effets favorables jusque sur ceux qui la portent avec eux. Spartien parle de cette superstition dans la vie d'Antonin; il dit que les sages-femmes vendaient ordinairement ces membranes ou coiffes naturelles à des jurisconsultes crédules, qui en attendaient les plus heureux résultats pour leurs affaires. Ils étaient persuadés que ce talisman leur ferait gagner toutes les causes [1]. Au reste, les sages-femmes prédisaient autrefois le sort de l'enfant qui apportait cette coiffe sur la tête. Voyez *Amniomancie* [2].

Avant que l'empereur Macrin montât sur le trône, sa femme lui donna un fils qui naquit coiffé. On prédit qu'il s'élèverait au rang suprême, et on le surnomma *Diadematus*. Mais quand Macrin fut tué, il arriva de Diadematus qu'il fut proscrit et tué comme son père.

Plus tard, on eut d'autres idées. Quand l'enfant venait au monde avec ses coiffes, nos pères étaient persuadés que c'était un signe visible de la Providence, qui l'appelait à la vie religieuse, et l'on ne manquait guère, sans autre preuve de vocation, de l'enfermer dans un couvent [3].

On recherche encore, dans quelques villages, la coiffe des enfans nouveaux-nés. Au seizième siècle, on se la disputait vivement. L'Étoile conte [4] qu'il vit deux prêtres, l'un *putier*, l'autre sorcier, se battre à

[1] Brown, *Des Erreurs popul.*, t. 2, p. 88.

[2] Ainsi nommée de cette coiffe ou membrane que les médecins appellent *amnios*.

[3] M. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, tom. 2, p. 117.

[4] Journal de Henri IV, 21 septembre 1596.

coup de poing dans l'église du Saint-Esprit pour une de ces coiffes, et que le putier se trouva le plus fort, si bien que la coiffe lui resta.

COIRIÈRES (Claude), — Sorcière du seizième siècle. Pendant qu'elle était détenue en prison, elle donna une certaine graisse à François Gaillard, pareillement prisonnier, qui s'en étant frotté les mains, fut enlevé de la prison comme miraculeusement, par l'assistance du diable, qui le laissa reprendre [1].

COLARBASSE, — Hérétique valentinien qui prêchait la cabale et l'astrologie comme des sciences religieuses.

COLAS (Antide), — Sorcière du seizième siècle qui, véhémentement soupçonnée de commerce charnel avec Satan, fut visitée par Nicolas Millière de Régnancourt, chirurgien, lequel sonda un trou qu'elle avait au-dessous du nombril, et lui fit confesser que le diable (qu'elle nommait Lizabet,) la connaissait charnellement par ce trou; laissant à son mari le naturel. Mais depuis quelque temps ce trou était resserré; il n'y restait plus qu'une cicatrice. Elle confessa en outre, qu'étant retenue en prison à Betoncourt, le diable s'apparut à elle en forme d'un grand homme noir, et la sollicita à se jeter par une fenêtre, ou bien à se pendre; mais une autre voix l'en dissuada. Le démon se coucha auprès d'elle, à ce qu'elle ajouta; et comme elle ne voulait rien faire de ce qu'il lui conseillait, il la faisait trembler et frémir, et la piquait au côté gauche. Enfin, convaincue d'être sorcière, cette bonne femme fut brûlée à Dôle, en 1599 [1]; et c'est ainsi que se terminent ordinairement les intéressantes histoires racontées par Boguet.

[1] Boguet, *Discours des sorciers*, chap. 52, p. 327.
[2] *Idem, ibid.*, chap. 13, p. 325.

COLEY (Henry), — Astrologue anglais, mort en 1690. On a de lui, *La Clef des élémens de l'astrologie*, Londres, 1675, in-8°. C'est un traité complet de cette science fantastique. On y trouve l'art de dresser toutes sortes de thèmes d'horoscopes, avec des exemples de nativités calculées.

COLLANGES (Gabriel de), — Habile mathématicien né en Auvergne, en 1524, et victime de la Saint-Barthelemy. Il n'employa ses connaissances qu'à la recherche des ridicules secrets de la cabale et des nombres. Il est traducteur de la *Polygraphie et universelle Écriture cabalistique de Trithème*, Paris, 1561, in-4°. On cite plusieurs ouvrages de lui, dont aucun n'a été imprimé, non plus que sa version de la *Philosophie occulte d'Agrippa*. Il a encore laissé manuscrit un *Traité de l'heur et malheur du mariage*.

COLLEHITES, — Pierre que l'on assure être propre à chasser les démons et à prévenir les charmes [1]. Mais on aurait dû la désigner.

COLLEMAN (Jean), — astrologue né à Orléans; le roi Charles VII en faisait grand cas. Louis XI lui donna des pensions, parce qu'il lui apprit à supputer des almanachs. Il a laissé un traité sur le premier mobile, *super primum mobile*, qui commence par ces mots : pour avoir intelligence des cercles, etc. (1463). On dit que Colleman étudiait si assidûment le cours de la lune, qu'à force d'application il en devint lépreux.... [2].

COLLIN DE PLANCY (Jacques), — Auteur de

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 4, pag. 297.

[2] Ancien manuscrit de la Bibliothèque royale. Voyez Joly, *Remarques sur Bayle*; à la fin.

ce dictionnaire, dont la première édition, en deux volumes, est de 1818. Il a publié aussi, *Le diable peint par lui-même*, in-8°., 1819, seconde édition 1825, *L'histoire des vampires*, in-12, 1820, et plusieurs autres ouvrages pseudonymes sur les matières traitées ici. Tous ces ouvrages sont fondus dans cette seconde édition du *Dictionnaire infernal*.

COLLYRE. — On voit dans la *Lycanthropie* de Nynauld, p. 72, qu'un sorcier faisait un certain collyre avec le fiel d'un homme, les yeux d'un chat noir, et quelques autres choses qu'il ne nomme pas; « lequel faisait voir et apparaître en l'air ou ailleurs les ombres des démons. »

COLOKYNTHO-PIRATES, — Pirates fabuleux, qui, dans l'histoire véritable de Lucien, naviguaient sur de grandes citrouilles, ou coloquintes, longues de six coudées. Lorsqu'elles étaient sèches, ils les creusaient; les grains leur servaient de pierres dans les combats et les feuilles de voiles, qu'ils attachaient à un mât de roseau.

COLOMBES. — Il y avait dans le temple de Jupiter à Dodone, deux colombes que l'on gardait soigneusement; elles répondaient d'une voix humaine lorsqu'elles étaient consultées. Ces oiseaux étaient consacrés, parmi les Assyriens, parce qu'ils croyaient que l'âme de Sémiramis s'était envolée au ciel sous cette forme. On lit, dans les Arcadiques de Pausanias, que les démons, en leurs oracles, rendaient la plupart de leurs réponses, par des prêtresses ou sorcières nommées colombes dodoniennes.

On immolait aussi des colombes sur les sépulcres des morts. Les Perses, persuadés que le soleil avait en horreur les colombes blanches, les regardaient

comme des oiseaux de mauvais augure, et n'en souffraient point dans leur pays.

COLONNE DU DIABLE. — On conserve, dans une église de Prague, trois pierres d'une colonne que le diable apporta de Rome pour écraser un prêtre avec lequel il avait fait pacte, pendant qu'il disait la messe. Mais saint Pierre étant survenu, jeta trois fois de suite le diable et sa colonne dans la mer, et cette diversion donna au prêtre le temps de se mettre en mesure. Le diable en fut si désolé, qu'il rompit la colonne, et se sauva le plus vite qu'il put. Le docteur Patin, à qui on montrait ces pierres merveilleuses, dit qu'il n'avait jamais rien vu de semblable, quoiqu'il fut passablement instruit des miracles de saint Pierre; et il demanda en même temps quand cela était arrivé. On lui répondit par plusieurs milliers d'années. « Mais, ajouta-t-il, il n'y a pas deux mille ans que le christianisme est établi. — Oh! reprirent les moines, le miracle dont on vous parle, est plus vieux que cela! » Et il se vit presque obligé de croire que saint Pierre, les messes, les prêtres, et les églises catholiques étaient bien plus vieilles que Jésus-Christ [1].

COMBADAXUS, — Divinité dormante des Japonais. C'était un bonze dont ils racontent l'anecdote suivante : A huit ans, il fit construire un temple magnifique; et, prétendant être las de la vie, annonça qu'il voulait se retirer dans une caverne, et y dormir dix mille millions d'années, en conséquence, il y entra; l'issue fut scellée sur-le-champ : les Japonais le croient encore vivant, et l'invoquent comme un dieu. Voyez *Dormans*.

COMÉDIENS. — « Il serait bon, comme dit Bo-

[1] *Voyages du docteur Patin.*

guet, de chasser nos comédiens et nos jongleurs, attendu qu'ils sont pour la plupart sorciers et magiciens, n'ayant d'autre but que de vider nos bourses et de nous débaucher. » Un autre réformateur à peu près aussi spirituel a écrit fort savamment, « Que la sorcellerie et magie exécrable des comédiens était pleinement prouvée aux mécréans : premièrement, parce qu'ils soufflent notre argent pour des gaudisseries et belles paroles; secondement, parce qu'ils prennent toutes les formes et métamorphoses qui leur plaisent; tiercement, parce qu'ils nous font gais ou tristes à leur volonté, ce qui ne se pourrait sans l'aide et assistance du diable. » — C'est sans doute par ces beaux raisonnemens qu'on excommunie en France les comédiens, qui ne sont pas excommuniés dans les états du pape.

COMENIUS (Jean Amos), — Philologue du dix-septième siècle. On remarque, parmi un grand nombre de ses ouvrages, celui qui est intitulé : *la Lumière dans les ténèbres*, Hollande, 1657, in-4°., idem *augmentée de nouveaux rayons*, Hollande, 1665, 2 vol. in-4°., fig. C'est une traduction latine des prétendues prophéties et visions de Kotter, de Dabricius et de Christine Poniatowska.

COMÈTES. — Les uns ont pensé que les comètes étaient allumées de la main de Dieu pour annoncer de grandes catastrophes; les autres qu'elles se composent d'exhalaisons séches et de matières inflammables amassées dans l'air; ceux-ci les regardent comme des globes visqueux qui s'allument aux rayons du soleil; ceux-là comme des astres errans.

On a toujours vu dans les comètes les signes avant-coureurs des plus tristes calamités. Une comète parut quand Xerxès vint en Europe avec dix-huit cent mille hommes; elle prédisait la défaite de Salamine. Il en

parut une, avant la guerre du Péloponèse; une, avant la défaite des Athéniens en Sicile; une, avant la victoire que les Thébains remportèrent sur les Lacédémoniens; une, quand Philippe vainquit les Athéniens; une, avant la prise de Carthage par Scipion; une, avant la guerre civile de César et de Pompée; une, à la mort de César; une, à la prise de Jérusalem par Titus; une, avant la dispersion de l'empire romain par les Goths; une, avant l'invasion de Mahomet, etc.; une enfin, avant la chute de Napoléon.

Tous les peuples regardent également les comètes comme un mauvais présage; cependant, si le présage est funeste pour les uns, il est heureux pour les autres, puisqu'en accablant ceux-ci d'une grande défaite, il donne à ceux-là une grande victoire.

Cardan explique à peu près les causes de l'influence des comètes sur l'économie du globe : elles rendent l'air plus subtil et moins dense, en l'échauffant plus qu'à l'ordinaire : les personnes qui vivent au sein de la mollesse, qui ne donnent aucun exercice à leur corps, qui se nourissent trop délicatement, qui se livrent sans mesure aux plaisirs de l'amour, qui sont d'une santé faible, d'un âge avancé et d'un sommeil peu tranquille, souffrent dans un air moins animé, et meurent souvent par excès de faiblesse. Cela arrive plutôt aux princes qu'à d'autres, à cause du genre de vie qu'ils mènent; et il suffit que la superstition ou l'ignorance aient attaché aux comètes un pouvoir funeste, pour qu'on remarque, quand elles paraissent, des accidens qui eussent été fort naturels en tout autre temps.

On ne devrait pas non plus s'étonner de voir à leur suite la sécheresse et la peste, puisqu'elles dessèchent l'air, et ne lui laissent pas la force d'empêcher les exhalaisons pestiférées. Enfin les comètes produisent

les séditions et les guerres en échauffant le cœur de l'homme, et en changeant les humeurs en bile noire.

On a dit de Cardan qu'il avait deux âmes, l'une qui disait de belles choses, l'autre qui ne savait que déraisonner. Après avoir parlé si sagement, l'astrologue retombe dans ses visions. Quand une comète paraît auprès de Saturne, dit-il gravement, elle présage la peste, la stérilité et les trahisons; auprès de Jupiter, la mort des souverains pontifes et les révolutions dans les gouvernemens; auprès de Mars, les guerres; auprès du soleil, de grandes calamités sur tout le globe; auprès de la lune, des inondations et quelquefois des sécheresses; auprès de Vénus, la mort des princes et des nobles; auprès de Mercure, divers malheurs en fort grand nombre.

Le savant Wiston a découvert, par des solutions algébriques, que le monde fut autrefois noyé par une comète : ce qui produisit le déluge universel; et que la terre sera un jour brûlée par une comète : ce qui produira la fin du monde.

Les Indiens de Cumana et de Paria, dans l'Amérique méridionale, sont saisis de crainte à l'aspect d'une comète, météore qu'ils regardent comme un présage assuré des plus grands malheurs. Pour les écarter, ils ont recours à des conjurations et à des enchantemens qu'ils accompagnent de hurlemens et du son d'une espèce de tambour.

COMIERS (Claude), — Docteur en théologie, mort en 1693. Il est auteur d'*un Traité des prophéties, vaticinations prédictions et prognostications.* Il a écrit aussi sur la baguette divinatoire et sur les sibylles.

COMPITALES, — Fêtes qu'on célébrait dans les carrefours de Rome en l'honneur des dieux lares ou

pénates, et de Mania, ou la Folie, mère des lares. Du temps des rois de Rome, on y sacrifiait des enfans, parce que l'oracle avait ordonné qu'on sacrifiât tête pour tête, c'est-à-dire, pour la santé et la prospérité des personnes de chaque famille. Mais Brutus abolit cet usage auquel il substitua des têtes d'ail et de pavot.

COMTES DE L'ENFER, — Démons d'un ordre supérieur dans la hiérarchie infernale, et qui commandent de nombreuses légions. On les évoque à toute heure du jour, pourvu que ce soit dans un lieu sauvage, où les hommes n'aient pas coutume de fréquenter[1].

CONCEPTION. — On voit dans les *Admirables secrets d'Albert le Grand*, chapitre 7, livre 1er., que, pour savoir si une femme a conçu, le premier signe est que, pendant l'action, la femme doit sentir un frissonnement un peu douloureux dans les cuisses. « On connaît encore si les femmes ont conçu, ajoute-t-il, lorsqu'elles ont le visage changé; car elles l'ont ordinairement rouge, à cause de la chaleur de leur sang; ou bien lorsqu'elles ont grande fantaisie de quelque chose particulière, comme de la terre, du charbon, des pommes, des mûres, des cerises, etc. »

Les docteurs persans expliquent la conception par un miracle perpétuel. « Un ange est chargé, disent-ils, de former la créature humaine; ce qu'il fait en jetant un peu de terre dans l'ovaire, au moment de la conception. »

CONCLAMATION, — Cérémonie romaine, du temps du paganisme. Elle consistait à appeler à grands cris l'individu qui venait de mourir, afin d'arrêter

[1] Wierus, *In Pseudomonarchiâ dæm.*

l'âme fugititive, ou de la réveiller si elle était encore attachée au corps.

CONDÉ. — On lit dans une lettre de madame de Sévigné, datée de Paris 1686, et adressée au président de Mouceau, que trois semaines avant la mort du grand Condé, pendant qu'on l'attendait à Fontainebleau, un de ses gentilshommes, M. de Vernillon, revenant de la chasse sur les trois heures, et approchant du château de Chantilly (séjour ordinaire du prince), vit, à une fenêtre de son cabinet, un fantôme revêtu d'une armure, qui semblait garder un homme enseveli; il descendit de cheval, et s'approcha, le voyant toujours; son valet vit la même chose et l'en avertit. Ils demandèrent la clef du cabinet au concierge; mais ils en trouvèrent les fenêtres fermées, et un silence qui n'avait pas été troublé depuis six mois. On conta cela au prince, qui en fut un peu frappé, qui s'en moqua cependant, ou parut s'en moquer; mais tout le monde sut cette histoire et trembla pour ce prince, qui mourut trois semaines après.

CONFÉRENTES, — Dieux des anciens, et démons des mordernes, dont parle Arnobe. Ils apparaissaient en forme de phallus; c'étaient, dit Leloyer, des démons incubes. Un de ces génies ou démons engrossa, en la maison de Tanaquille, femme de Tarquin, une esclave nommée Ocrisia, et engendra en elle Servius Tullius, qui fut depuis roi des Romains [1]. Les cabalistes font Servius Tullius, fils d'un de leurs esprits élémentaires.

CONFESSION. — Cette pratique de religion est usitée dans toutes les parties du monde; mais quelques

[1] Leloyer, *Disc. et hist. des spectres*, liv. 3, chap. 5.

peuples y ajoutent plus ou moins de superstitions. Les Péruviens avaient des ministres établis pour entendre les pénitens, et pour leur infliger des peines proportionnées aux fautes. On prétend que les femmes se confessaient les unes aux autres. On se servait de plusieurs sortiléges pour connaître si les aveux étaient sincères; et si, par ce moyen, on découvrait quelque crime caché, les coupables étaient sévèrement punis. Lorsque l'Inca était attaqué d'une maladie dangereuse, alors tous les Péruviens se confessaient. L'Inca seul n'avait d'autre confesseur que le soleil. Après s'être accusé de ses péchés en présence de cet astre, il se baignait dans quelque rivière, et y déposait ses iniquités, que le courant de l'eau ne manquait pas sans doute d'emporter dans la mer. Delancre, *traité septième de l'incrédulité et mescréance du sortilége pleinement convaincue*, appelle ces confessions hétérodoxes, confessions du diable, parce que le diable les enseignait aux peuples, pour singer Dieu à son bénéfice.

CONFUCIUS. — On sait que ce philosophe est révéré comme un dieu à la Chine. On lui offre surtout en sacrifice de la soie, dont les restes sont distribués aux jeunes filles, dans la persuasion où l'on est que, tant qu'elles conservent ces précieuses reliques, elles sont à l'abri de tous dangers.

CONJURATEURS, — Magiciens qui s'attribuent le pouvoir de conjurer les démons et les tempêtes.

CONJURATION, — Paroles et cérémonies magiques employées par les sorciers pour évoquer les démons. (Voyez *Apone.*) On commence par se placer dans le cercle magique (Voyez *Cercle*); puis on récite les oraisons suivantes. Elles sont extraites du *Gri-*

*moire du pape Honorius*, Rome, 1670. Vous pouvez les essayer.

*Conjuration universelle pour les esprits.* — « Moi (on se nomme), je te conjure, esprit (on nomme l'esprit qu'on veut évoquer), au nom du grand Dieu vivant qui a fait le ciel et la terre, et tout ce qui est contenu en iceux, et en vertu du saint nom de Jésus-Christ, son très-cher fils, qui a souffert mort et passion pour nous à l'arbre de la croix, et par le précieux amour du Saint-Esprit, trinité parfaite, que tu aies à m'apparaître sous une humaine et belle forme, sans me faire peur, ni bruit, ni frayeur quelconque; je t'en conjure au nom du grand Dieu vivant, Adonay, Tétragammaton, Jehova, Tétragammaton, Adonay, Jehova, Othéos (*sic*), Athanatos, Adonay, Jehova, Othéos, Athanatos, Ischyros, Agla, Pentagrammaton, Jehova, Ischyros, Athanatos, Adonay, Jehova, Othéos, Saday, Saday, Saday, Jehova, Othéos, Athanatos, Tétragammaton à Luciat, Adonay, Ischyros, Athanatos, Ischyros, Athanatos, Saday, Saday, Saday, Adonay, Saday, Tétragammaton, Saday, Jehova, Adonay, Ély, Éloy, Agla, Éloy, Agla, Ély, Agla, Agla, Agla, Adonay, Adonay, Adonay! *veni* (on nomme l'esprit); *veni* (on nomme l'esprit); *veni* (on nomme l'esprit).

» Je te conjure derechef de m'apparaître, comme dessus dit, en vertu des puissans et sacrés nom de Dieu que je viens de réciter présentement, pour accomplir mes désirs et volontés, sans fourbe ni mensonge; sinon, saint Michel archange, invisible, te foudroyera dans le plus profond des enfers; viens donc (on nomme l'esprit), pour faire ma volonté. »

*Conjuration d'un livre magique.* — « Je te conjure et ordonne, esprits, tous et autant que vous êtes, de recevoir ce livre en bonne part, afin que toutes fois que nous lirons ledit livre, ou qu'on le lira étant approuvé

et reconnu être en forme et en valeur, vous ayez à paraître en belle forme humaine lorsqu'on vous appellera, selon que le lecteur le jugera, dans toutes circonstances. Vous n'aurez aucunes atteintes sur le corps, l'âme et l'esprit du lecteur, ni ferez aucunes peines à ceux qui l'accompagneront, soit par murmure, par tempêtes, bruit, tonnerres, scandales, ni par lésion, privation d'exécution des commandemens dudit livre; je vous conjure de venir aussitôt la conjuration faite, afin d'exécuter, sans retardement, tout ce qui est écrit et mentionné en son lieu, dans ce dit livre: vous obéirez, vous servirez, enseignerez, donnerez, ferez tout ce qui est en votre puissance, en utilité de ceux qui vous ordonneront, le tout sans illusion.

» Et si par hasard quelqu'un des esprits appelés ne pouvait venir ou paraître lorsqu'il serait requis, il sera tenu d'en envoyer d'autres revêtus de son pouvoir, qui jureront solennellement d'exécuter tout ce que le lecteur pourra demander; en vous conjurant tous, par les très-saints noms du tout-puissant Dieu vivant, Éloym, Jah, El, Éloy, Tétragammaton, de faire tout ce qui est ci-dessus. Si vous n'obéissez, je vous contraindrai d'aller pour mille ans dans les peines, ou si quelqu'un de vous ne reçoit ce livre avec une entière résignation à la volonté du lecteur. »

*Conjuration des démons.*— « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit: Alerte, venez tous, esprits. Par la vertu et le pouvoir de votre roi, et par les sept couronnes et chaînes de vos rois, tous esprits des enfers sont obligés d'apparaître à moi devant ce cercle, quand je les appellerai. Venez tous à mes ordres, pour faire tout ce qui est à votre pouvoir, étant recommandés; venez donc de l'orient, midi, occident et septentrion; je vous conjure et ordonne, par la vertu et

puissance de celui qui est trois, éternel, égal, qui est Dieu invisible, consubstantiel, en un mot, qui a créé le ciel, la mer, et tout ce qui est sous les cieux. »

*Conjurations pour chaque jour de la semaine.* — Pour le lundi, à Lucifer. Cette expérience se fait souvent depuis onze heures jusquà douze, et depuis trois heures jusqu'à quatre. Il faudra du charbon, de la craie bénite, pour faire le cercle, autour duquel on écrira ce qui suit : « Je te défends, Lucifer, au nom de » la très-sainte Trinité, d'entrer dans ce cercle. » Il faut avoir une souris pour la lui donner. Le conjurateur doit porter une étole et de l'eau bénite, avec une aube et un surplis, pour commencer la conjuration alégrement, et commander âprement et vivement, comme doit faire le maître à son serviteur, avec toutes sortes de menaces ; « Satan, Rautam, Pallantre, Lutais, Cricacœur, Scircigreur, je te requiers très-humblement de me donner. » Ensuite on récite l'oraison suivante :

« Je te conjure, Lucifer, par le Dieu vivant, par le Dieu vrai, par le Dieu saint, par le Dieu qui a dit, et tout a été fait, qui a commandé, et toutes choses ont été faites et créées. Je te conjure par les noms ineffables de Dieu, On, Alpha et Omega, Éloy, Éloym, Ya, Saday, Lux, les Mugiens, Rex, Salus, Adonay, Emmanuel, Messias, et je t'adjure, conjure et exorcise par les noms Jehova, Sol, Agla, Rissasoris, Oriston, Orphitue, Phaton, Ipreto, Ogia Spératon, Imagnon, Amul, Pénaton, Sother, Tétragammaton, Éloy, Premoton, Sirmon, Périgaron, Irataton, Plégaton, On, Perchiram, Tiros, Rubiphaton, Simulaton, Perpi, Klarimum, Trémendum, Méraye, et par les très-hauts noms ineffables de Dieu, Gali, Enga, El, Habdanum, Ingodum, Obu, Englabis, que tu aies à venir ou que tu m'envoies (on nomme l'esprit), en

belle et humaine forme, sans aucune laideur, pour répondre à la réelle vérité de tout ce que je lui demanderai, sans avoir pouvoir de me nuire tant au corps qu'à l'âme, ni à qui que ce soit. »

Pour le mardi, à Nambroth. Cette expérience se fait la nuit, depuis neuf heures jusqu'à dix; on lui doit donner la première pierre que l'on trouve, c'est pour être reçu en dignité et honneur. On y procédera de la façon du lundi, on fera un cercle autour duquel on écrira : « Obéis-moi, Nambroth, obéis-moi, Nambroth, obéis-moi, Nambroth. » On récite, à la suite, cette oraison :

« Je te conjure, Nambroth, et te commande par tous les noms par lesquels tu peux être contraint et lié; je t'exorcise, Nambroth, par ton nom, par la vertu de tous les esprits, par tous les caractères, par le *Pentacle* de Salomon, par les conjurations judaïques, grecques et chaldaïques, par ta confusion et ta malédiction, et redoublerai tes peines et tourmens de jour en jour à jamais, si tu ne viens maintenant pour accomplir ma volonté, et être soumis à tout ce que je te commanderai, sans avoir pouvoir de me nuire tant au corps qu'à l'âme, et à ceux de ma compagnie. »

Pour le mercredi, à Astaroth. Cette expérience se fait la nuit, depuis dix heures jusqu'à onze; c'est pour avoir les bonnes grâces du roi et des autres. On écrira dans le cercle : « Viens, Astaroth, viens, Astaroth, viens, Astaroth; » ensuite on récitera cette oraison :

« Je te conjure, Astaroth, méchant esprit, par les paroles et vertus de Dieu, et par le Dieu puissant, et par Jésus-Christ de Nazareth, auquel tous les démons sont soumis, qui a été conçu de la Vierge Marie, par le mystère de l'ange Gabriel; je te conjure derechef, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-

Esprit, au nom de la glorieuse Vierge Marie, et de la très-sainte Trinité, en l'honneur de laquelle tous les archanges, les trônes, les dominations, les puissances, les patriarches, les prophètes, les apôtres, et les évangélistes chantent sans cesse : saint, saint, saint, le Seigneur, Dieu des armées, qui a été, qui est, et qui viendra comme fleuve de feu ardent, que tu ne négliges pas mes commandemens, et que tu ne refuses de venir ; je te commande, par celui qui viendra tout en feu juger les vivans et les morts, auquel est dû tout honneur, louange et gloire, viens donc promptement, obéis à ma volonté, viens donc rendre louange au Dieu vrai, au Dieu vivant et à tous ses ouvrages, et ne manque pas de m'obéir et rendre honneur au Saint-Esprit ; c'est en son nom que je te commande. »

Pour le jeudi, à Acham. Cette expérience se fait la nuit, depuis trois heures jusqu'à quatre, en laquelle on l'appelle, et paraît en forme de roi. Il faut lui donner un peu de pain, afin qu'il parte : c'est pour rendre l'homme heureux, et aussi pour les trésors. On écrira autour du cercle : « par le Dieu saint, par le Dieu » saint, par le Dieu saint, » ou un autre cercle dans le premier où sera écrit ; Adonay, Nasim, Pin 7. 7. H, M, A ; » ensuite on récite l'oraison qui suit :

« Je te conjure, Acham, par l'image et ressemblance de Jésus-Christ, notre Seigneur, qui, par sa mort et passion, a racheté le genre humain, qui veut que, par sa providence, tu sois ici présent tout maintenant ; je te commande par tous les royaumes de Dieu ; agis, je t'adjure et te contrains, par son saint nom, par celui qui a marché sur l'aspic, qui a écrasé le lion et le dragon, que tu aies à m'obéir et faire mes commandemens, sans avoir pouvoir de me nuire ni au corps, ni à l'âme, ni à qui que ce soit. »

Pour le vendredi, à Béchet. Cette expérience se fait la nuit, depuis onze heures jusqu'à douze, il lui faut donner une noix. On écrira dans le cercle : « viens Béchet, viens, Béchet, viens, Béçhet, » et ensuite on dira cette conjuration :

« Je te conjure, Béchet, et te contrains de venir à moi; je te conjure derechef, par le très-saint nom de Dieu, Éloy, Adonay, Éloy, Agla, Samalabactany, qui sont écrits en hébreux, grec et latin, par tous les sacremens, par tous les noms écrits en ce livre, et par celui qui t'a chassé du haut du ciel; je te conjure et commande, par la vertu de la très-sainte eucharistie, qui a racheté les hommes de leurs péchés, que sans aucun délai tu viennes pour faire et parfaire tous mes commandemens, sans aucune lésion de mon corps ni de mon âme, ni sans faire tort à mon livre, ni à ceux qui sont ici avec moi. »

Pour le samedi, à Nabam. Cette expérience se fait de nuit, depuis onze heures jusqu'à douze, et sitôt qu'il paraît, il lui faut donner du pain brûlé, et lui demander ce qui lui fait plaisir, il obéira sur-le-champ. On écrira dans son cercle : « n'entre pas, Nabam, » n'entre pas, Nabam, n'entre pas, Nabam, » et puis on récitera la conjuration suivante :

« Je te conjure, Nabam, au nom de Satan, au nom de Béelzébuth, au nom d'Astaroth et au nom de tous les autres esprits, que tu aies à venir vers moi; viens donc à moi, au nom de Satan et de tous les autres démons; viens donc à moi, lorsque je te commande au nom de la très-sainte Trinité; viens sans me faire aucun mal, sans lésion, tant de mon corps que de mon âme, sans me faire tort de mes livres, ni d'aucune chose dont je me sers. Je te commande de venir sans délai, ou que tu aies à m'envoyer un autre esprit qui ait la même puissance que toi, qui accomplisse mes com-

mandemens et qui soit soumis à ma volonté; et que celui que tu m'enverras, si tu ne viens pas toi-même, ne s'en aille point sans mon consentement et sans qu'il ait accompli ma volonté. »

Pour le dimanche, à Aquiel. Cette expérience se fait la nuit, depuis douze heures jusqu'à une; il demandera un poil de votre tête; il lui faut donner un poil de renard; il le prendra; c'est pour trouver et lever tous les trésors et ce que vous voudrez; on écrira dans le cercle : « Tétragammaton, Ismaël, » Adonay, Ilma, » et dans un second cercle : « viens, » Aquiel; viens, Aquiel; viens, Aquiel. » Ensuite on récitera la conjuration qui suit :

« Je te conjure, Aquiel, par tous les noms écrits dans ce livre, que sans délai tu sois ici tout prêt à m'obéir, ou que tu m'envoies un esprit qui m'apporte une pierre avec laquelle, lorsque je la porterai, je ne sois vu de personne, quelle qu'elle soit; et je te conjure que tu te trouves soumis, ou celui que tu m'enverras, ou ceux que tu m'auras envoyés, à faire et accomplir ma volonté et tout ce que je commanderai, sans nuire ni à moi ni à qui que ce soit, afin que tu saches ce que je veux. »

*Conjuration très-forte*, pour tous les jours et à toute heure, tant du jour que de la nuit, pour les trésors cachés tant par les hommes que par les esprits, pour les avoir ou les faire apporter. — « Je vous commande, démons qui résidez en ces lieux, ou en quelque partie du monde que vous soyez, et quelque puissance qui vous ait été donnée de Dieu et des saints anges sur ce lieu même, et de puissante principauté des abîmes d'enfer, et de tous vos confrères tant en général que spécial, démons de quelque ordre que vous soyez, demeurans tant d'orient, occident, midi et septentrion, et dans tous les cô-

tés de la terre, par la puissance de Dieu le père, par la sagesse de Dieu le fils, par la vertu du Saint-Esprit, et par l'autorité qui m'est donnée de N. S. J.-C., l'unique fils du Tout-Puissant et créateur, qui nous a créés de rien, et toutes les créatures, qui fait que vous n'avez pas la puissance de garder, d'habiter et de demeurer en ce lieu, par qui je vous contrains et commande que bon gré malgré, sans nulle fallace ni tromperie, vous me déclariez vos noms, et que vous me laissiez la paisible puissance de cette place; et de quelque légion que vous soyez, et de quelque partie du monde que vous habitiez, de la part de la très-sainte Trinité, et par les mérites de la très-sainte heureuse Vierge, et de tous les saints, je vous déchaîne, tous esprits qui habitez ce lieu, et je vous envoie au plus profond des abîmes infernaux. Ainsi, allez tous, maudits esprits et damnés au feu éternel qui vous est préparé et à tous vos compagnons; si vous m'êtes rebelles et désobéissans, je vous conjure par la même autorité, je vous exhorte et appelle, je vous contrains et commande par toutes les puissances de vos supérieurs démons, de venir, obéir et répondre positivement à ce que je vous ordonnerai au nom de J.-C.; que si eux ou vous n'obéissez pas et sans délai, j'augmenterai en bref vos peines en enfer pour mille ans; je vous contrains donc de paraître ici, en belle forme humaine, par les très-saints noms de Dieu, Haïn, Lon, Hilay, Sabaoth, Hélim, Radiaha, Ledicha, Adonay, Jehova, Ya, Tétragammaton, Saday, Massias, Agios, Ischyros, Emmanuel, Agla, Jésus qui est Alpha et Omega, le commencement et la fin, que vous fussiez dans le plus profond des abîmes, dans le feu justement établi, afin que derechef vous n'ayez aucune puissance de résider, d'habiter ni demeurer en ce lieu, et vous demande ce que vous ferez par vertu

des susdits noms, et que saint Michel ange vous envoie au plus profond du gouffre infernal, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. Je te conjure, Achan, ou qui que tu sois, par les très-saints noms de Dieu, par Malhame, Jac, May, Mabron, Jacob, Dasmedias, Éloy, Aterestin, Janastardy, Finis, Agios, Ischyros, Othéos, Athanatos, Agla, Jehova, Homansion, Aja, Messies, Sother, *Christus vincit*, *Christus regnat*, *Christus imperat*, *increatur spiritus sanctus*.

« Je te conjure, Cassiel, ou qui que tu sois, par tous les noms susdits du très-grand Créateur, qui te sont communiqués et qui le seront encore ci-après, afin que tu écoutes tout incontinent, et dès à présent, mes paroles, et que tu les observes inviolablement comme des sentences du dernier jour, tremblant du jugement, auquel il faut que tu m'obéisses et ne penses pas à me rebuter, à cause que je suis un grand pécheur; mais sache que tu redoutes les commandemens du très-haut Dieu. Ne sais-tu pas que tu perds tes forces devant ton Créateur et le nôtre? c'est pourquoi, pense à ce que tu refuses, d'autant que me promettant et jurant que ce dernier jour, tremblant du jugement, et par celui qui a créé tout d'une seule parole, auquel toutes créatures obéissent, P. *Per sedem Baldacy et per gratiam et diligentem tuam habuisti ab eo hac nalatimanamilam*, afin que je te commande. » — Voyez *Évocations*, *Exorcismes*, etc.

CONSTANTIN, — Empereur romain, qui se convertit à l'occasion de la vision suivante : Les Romains, poussés aux dernières extrémités par les cruautés et les actes tyranniques que Maxence exerçait sur eux, envoyèrent secrètement, en 311, à Constantin, qui depuis cinq ans avait succédé à l'empereur Constant,

son père. Il avait, dans son partage, les Gaules, l'Espagne, la Germanie et les Iles britanniques. Ce prince, animé par la confiance que les Romains avaient en lui, partit à la tête d'une armée pour se rendre à Rome; mais quel fut son étonnement lorsque, dans la route, il vit, lui et son armée, vers le midi, une croix aussi éclatante que le soleil, surmontée d'une légende où on lisait ces mots : « Tu vaincras par ce signe, *hoc signo vinces.* » Constantin ne comprit pas d'abord ce phénomène miraculeux; mais Jésus-Christ lui-même lui apparut en songe, et lui commanda de faire faire une enseigne militaire de la forme de la croix qu'il avait vue le jour précédent, pour être portée dans toutes les batailles qu'il donnerait, et il l'assura qu'il le rendrait victorieux de ses ennemis. Constantin obéit; l'étendard sacré, qu'on appela le Labarum, lui donna en effet la victoire. Il vainquit Maxence, et se convertit bientôt. Ce fait attesté par Eusèbe de Césarée, par Lactance, et rapporté par tant d'autres écrivains, est regardé comme une fable par Jacques Godefroi, dans ses notes sur Philostorge, et comme un ingénieux stratagème par Jacques Tollius [1].

J.-B. Duvoisin, évêque de Nantes, a publié une *Dissertation sur la vision de Constantin*; il y en a une autre de l'abbé de l'Estocq, docteur de Sorbonne et grand-vicaire d'Amiens. On a beaucoup écrit sur cette matière; mais aucun monument contemporain ne témoigne en faveur de ce miracle.

CONSTANTIN COPRONYME, — Empereur iconoclaste de Constantinople. Il était, dit-on, ennemi des catholiques, impie et magicien. Il conjurait habilement les démons, évoquait les morts, et faisait des sacrifices détestables et invocations de diable, comme

[1] Lenglet-Dufresnoy, *Traité des Visions et des App.*, t. 1er., p. 43.

dit Leloyer. Il fut puni ainsi qu'il méritait, car il mourut d'un feu, accompagné d'une fièvre brûlante, qui le saisit par tout le corps, et dont la violence était telle, qu'il ne faisait que crier. La douleur lui arracha, en expirant, cette confession : « qu'il mourait ainsi pour avoir mal parlé de la sainte Vierge [1]. » — Quoi qu'il en soit, c'était, à ce qu'il paraît, un infâme coquin.

CONSTELLATIONS. — Il y en a douze, qui sont les douze signes du Zodiaque, et que les astrologues appellent les douze maisons du soleil; savoir : le bélier, le taureau, les gémeaux, l'écrevisse, le lion, la vierge, la balance, le scorpion, le sagittaire, le capricorne, le verseau et les poissons. On les désigne très-bien dans ces deux vers techniques, que tout le monde connaît :

*Sunt aries, taurus, gemini, cancer, leo, virgo,*
*Libraque, scorpius, arcitenens, caper, amphora, pisces.*

On dit la bonne aventure par le moyen de ces constellations. Voyez *Horoscopes* et *Astrologie*.

CONTES POPULAIRES. — Voyez la plupart des articles de ce recueil. Nous avons rassemblé ici beaucoup de contes populaires qui aux lecteurs frivoles sembleront des inutilités, mais qui offriront des sujets de méditation aux savans et aux philosophes.

CONTRE-CHARMES, — Charmes qu'on emploie pour détruire l'effet des premiers. Ainsi, pour déposséder, on se sert d'eau bénite dont on fait des aspersions en forme de croix sur l'énergumène, avec une branche de buis bénit; on signe aussi au front le maléfi-

[1] Leloyer, *Hist. des spectres et des apparitions des esprits*, liv. 4, chap. 6, p. 302.

cié avec le pouce trempé dans la même eau. Quand on opère sur les animaux déraisonnables, au lieu d'eau bénite, on fait des jets de sel préparé dans une écuelle, qu'on exorcise avec du sang tiré d'un des animaux maléficiés; on remue le tout en disant : *Beati, tornitis omnes Joannes baptizantes et agentes.* Ensuite on fait une neuvaine où l'on récite pendant neuf jours certaines oraisons. Voyez *Garde.*

Pour rompre et détruire tous maléfices, prenez une tasse de sel, plus ou moins, selon la quantité des animaux maléficiés; prononcez ce qui suit : *Herego gomet hunc gueridans sesserant deliberant amei;* Faites trois tours autour des animaux, du côté du soleil, et, faisant vos jets sur iceux par pincée, récitez encore les mêmes paroles.

On ôte beaucoup de charmes et sortiléges divers en récitant ce contre-charme : « Voici la croix du Seigneur, fuyez, parties adverses; le lion de la tribu de Juda, race de David, a vaincu. » Et pour ôter les maléfices jetés sur les animaux, on dit : « *Hostia sacra vera corrum*, en dépoussant le grand diable d'enfer, toutes paroles, enchantemens et caractères, qui ont été dites, lues et célébrées sur le corps de mes vifs chevaux (ou autres bêtes qu'on nomme), qu'ils soient cassés et brisés en arrière de moi [1]. » — Voyez *Sort*, *Maléfices*, *Aiguillette.*

CONVULSIONS. — Dans le neuvième siècle, des moines errans et suspects déposèrent dans une église de Dijon des reliques qu'ils avaient, disaient-ils, apportées de Rome, et qui étaient d'un saint dont ils avaient oublié le nom. L'évêque Théobald refusa de recevoir ces reliques sur une allégation aussi vague. Néanmoins, elles faisaient des miracles;

[1] *Grimoire du pape Honorius*, etc., p. 118.

ces miracles étaient des convulsions dans ceux qui venaient les révérer. L'opposition de l'évêque fit bientôt de cette dévotion une fureur, et de ces convulsions une épidémie; les femmes surtout s'empressaient de donner de la vogue au parti. Théobald consulta Amolon, archevêque de Lyon, dont il était suffragant. « Proscrivez, lui répondit l'évêque, ces fictions infernales, ces hideuses merveilles, qui ne peuvent être que des prestiges ou des impostures. Vit-on jamais, aux tombeaux des martyrs, ces funestes prodiges qui, loin de guérir les malades, font souffrir les corps et troublent les esprits?....

Cette espèce de manie fanatique se renouvela quelquefois; elle fit grand bruit au commencement du dix-huitième siècle, et on prit encore pour des miracles les convulsions et les grimaces d'une foule d'insensés. Les gens mélancoliques et atrabilaires ont beaucoup de dispositions à ces pieuses jongleries; surtout si dans le temps que leur esprit est dérangé par les jeûnes, les fatigues et les veilles, ils s'appliquent à rêver fortement sur les miracles et les prophéties les plus frappantes, ils finissent toujours par tomber en extase, et se persuadent qu'ils peuvent aussi faire des miracles et prophétiser. Cette maladie se communique aux esprits faibles, et le corps s'en ressent. De là vient, ajoute Brueys [1], que dans le fort de leurs accès, les convulsionnaires se jettent par terre, où ils demeurent quelquefois assoupis. D'autres fois, ils s'agitent extraordinairement; et c'est en ces différens états qu'on les entend parler d'une voix étouffée, et débiter toutes les extravagances dont leur folle imagination est remplie.

Tout le monde a entendu parler des convulsions

[1] Préface de l'*Histoire du Fanatisme.*

et des prétendus miracles qui eurent lieu sur le tombeau du diacre Pâris, homme inconnu pendant sa vie, et trop célèbre après sa mort [1]. La frénésie fanatique alla si loin, que le gouvernement fut obligé, en 1732, de fermer le cimetière Saint-Médard. Sur quoi un janséniste fit ces deux vers :

De par le roi, défense à Dieu,
D'opérer miracle en ce lieu.

Dès lors les convulsionnaires tinrent leurs séances dans des lieux particuliers, et se donnèrent en spectacle certains jours du mois. Tout le monde accourait pour les voir, et leur réputation surpassa bientôt celle des Bohémiens; ils ajoutaient les miracles aux prophéties, et beaucoup de personnes s'en retournaient frappées de leurs cérémonies extraordinaires et de leurs prédictions, hasardées à la vérité, mais prononcées d'un ton effrayant.

Un brave militaire alla les voir par curiosité. Il prit place, avec la multitude des spectateurs, et fut si étonné du silence qui régnait autour de lui, et de la vénération qu'on témoignait aux pieux imbéciles, qu'il ne put s'empêcher d'en rire. Un des convulsionnaires, tournant alors vers lui ses yeux égarés, lui cria d'une voix rauque : « Tu ris, impie!.... Songe que tu mourras dans sept jours. » Le militaire pâlit, et sortit un moment après. Il regagna son logis

[1] Carré de Montgeron a recueilli ces merveilles en trois gros volumes in-4°, avec figures. Voici un de ces miracles rapporté dans une chanson de madame la duchesse du Maine :

Un décrotteur à la royale,
Du talon gauche estropié,
Obtint, pour grâce spéciale,
D'être boiteux de l'autre pié.

Voyez l'article *Pâris* dans le *Dictionnaire des reliques*.

l'imagination frappée d'une menace ridicule qu'il aurait dû mépriser ; il mit ordre à ses affaires, fit son testament, et mourut le septième jour, de folie ou de frayeur.

Mais ce qu'il y a de plaisant, c'est que des songe-creux ont vu dans ces convulsions l'ouvrage de l'enfer. « En 1728, dit l'abbé Fiard, sur le cimetière » Saint-Médard, on fit, à l'aide des diables, des pro- » diges très-réels qui, presque jusqu'à nos jours, ont » été continués dans certaines maisons, sous le nom » de convulsions. Des hommes très-instruits furent » convaincus que les magiciens y avaient la plus » grande part.... Les théologiens n'eurent pas grande » peine à prouver que le diacre Pâris n'était pas un » homme à miracle ; et nous, nous ajoutons que ceux » du bienheureux diacre ont été opérés par des ma- » giciens et démonolâtres.... Il est certain, au reste, » que ces miracles existèrent ; on resta persuadé de » leur réalité ; mais c'est ici que le diable trou- » vait son compte.... Il y eut aussi des gens qui ne » crurent ni à Dieu, ni au diable, ni par conséquent » aux miracles ; mais c'est ici encore que le diable fai- » sait ses affaires, qu'il aiguisait ses traits pour nous » crever les yeux, pour tuer ensemble nos âmes et » nos corps[1]. »

COPERNIC (Nicolas), — Le plus grand astronome de son siècle et des siècles précédens, mort en 1543. Il a publié un *Système du monde* qui est le mieux raisonné de tous ceux qui ont paru sur l'ordonnance de ce vaste univers. « Le soleil, immobile et ne tournant que sur lui-même, est au centre du

[1] L'abbé Fiard, *La France trompée par les magiciens et démonolâtres du dix-huitième siècle*, ouvrage écrit au commencement du dix-neuvième, pages 171, 174, 175, 176.

monde, et les sept planètes tournant autour de lui décrivent des cercles plus ou moins grands suivant la distance où elles sont de cet astre. La terre décrit le sien en 365 jours et environ six heures, etc. » Ce beau système, que tous les peuples instruits ont adopté, fut condamné, quand il parut, par l'inquisition de Rome, comme impiété, magie et œuvre du diable; et l'auteur expia son génie dans les cachots.

COPULATION, — Mot infâme qui exprime l'union des sexes. Les démonomanes l'emploient souvent; ils disent que les sorciers et les sorcières s'accouplent au sabbat avec le diable, qui prend une forme d'homme pour les femmes, et une forme de femme pour les hommes. Quelquefois aussi il agit sous la figure d'un oison, d'une poule, d'un chat, ou de tout autre animal.

Les enfans qui naissent de ces accouplemens sont petits et maigres, tarissent trois nourrices sans profiter, crient dès qu'on les touche, et rient quand il arrive quelque malheur dans la maison; ils ne vivent pas plus de sept ans. Voyez *Cambions*, *Incubes* et *Succubes*.

Le juif Philon prétend, à ce propos, que le serpent qui tenta la femme signifie allégoriquement la volupté qui se traîne sur le ventre. Agrippa et d'autres curieux ont dit plus précisément la même chose. Ce ne fut jamais la volonté du Seigneur, disent les cabalistes, que l'homme et la femme eussent des enfans comme ils en ont; son dessein était bien plus noble. L'arbre défendu n'était autre chose qu'Ève; Adam devait se contenter de tout le reste des fruits du jardin de volupté, c'est-à-dire de toutes les beautés des sylphides, des nymphes et des autres filles des élémens, et laisser Ève à l'amour des salamandres, des syl-

phes et des gnômes, qui auraient su s'en faire aimer. Alors il n'eût vu naître que des héros, et l'univers serait peuplé de gens tout merveilleux, remplis de force et de sagesse.

Noé, rendu sage par l'exemple d'Adam, consentit que sa femme se donnât au salamandre Oromasis, prince des substances ignées, et conseilla à ses trois fils de céder pareillement leurs femmes aux princes des trois autres élémens. Mais Cham, rebelle aux conseils de son père, fut aussi faible qu'Adam, et ne put résister aux attraits de sa femme. Le peu de complaisance qu'il eut pour les sylphes marqua toute sa noire postérité : de là vient le teint horrible des Éthiopiens, à qui il est commandé d'habiter sous la zone torride, en punition de l'ardeur profane de leur père [1]. Voyez *Amour*, *Incubes*, *Succubes*, *Abrahel*, etc., etc., etc.

COQ. — Le coq a le pouvoir de mettre en fuite les puissances infernales, depuis son aventure avec saint Pierre, suivant la doctrine des démonolâtres; et comme on a remarqué que le démon, qu'on appelle le lion d'enfer, disparaît dès qu'il voit ou entend le coq, on a répandu aussi cette opinion, que le chant ou la vue du coq épouvante et fait fuir le lion. C'est du moins le sentiment de Pierre Delancre. « Mais il faut répondre à ces savans, dit M. Salgues [2], que nous avons des lions dans nos ménageries; qu'on leur a présenté des coqs; que ces coqs ont chanté, et qu'au lieu d'en avoir peur, les lions n'ont témoigné que le désir de croquer l'oiseau chanteur; que toutes les fois qu'on a mis un coq dans la cage d'un lion, loin que le coq ait tué le lion, c'est au contraire le lion qui a mangé le coq. »

[1] L'abbé de Villars, dans le *Comte de Gabalis.*

[2] *Des Erreurs et des préjugés*, etc., t. 1[er]., p. viij de la préface.

On sait encore que tout disparaît au sabbat aussitôt que le coq chante. On cite plusieurs exemples d'assemblées de démons et de sorcières que le premier chant du coq a mises en pleine déroute; on dit même que ce son qui est pour nous, par une sorte de miracle perpétuel, une horloge vivante, force les démons, dans les airs, à laisser tomber ce qu'ils portent : c'est à peu près la vertu qu'on attribue au son des cloches; mais il y a remède à tout : pour empêcher le coq de chanter pendant leurs assemblées nocturnes, les sorciers, bien instruits par le diable, ont soin de lui frotter la tête et le front d'huile d'olive, ou de lui mettre au cou un collier de sarment.

Beaucoup d'idées superstitieuses se rattachent à cet oiseau respectable, symbole du courage et de la vigilance, emblème des Gaulois, et l'honneur des drapeaux de notre république passagère. On dit qu'un jour Vitellius rendant la justice à Vienne, un coq vint se percher sur son épaule; ses devins décidèrent aussitôt que l'empereur tomberait sûrement sous un Gaulois; et, en effet, il fut vaincu par un Gaulois de Toulouse.

On devinait les choses futures par le moyen du coq. (Voyez *Alectryomancie* et *mariage*.) On dit aussi qu'il se forme dans l'estomac des coqs une pierre qu'on nomme pierre alectorienne, du nom grec de l'animal. Les anciens lui accordaient la propriété de donner le courage et la force : c'est à la vertu de cette pierre qu'ils attribuaient la force prodigieuse de Milon de Crotone. On lui supposait encore le don d'enrichir; et quelques-uns la regardaient comme un philtre qui modérait la soif.

On pensait autrefois qu'il y avait dans le coq des vertus propres à la sorcellerie. On disait qu'avant d'exécuter ses maléfices, Léonora Galigaï ne man-

geait que des crêtes de coq et des rognons de belier qu'elle avait fait bénir. On voit, dans les accusations portées contre elle, qu'elle sacrifiait des coqs aux démons [1]. Les Juifs autrefois, la veille du chipur ou jour du pardon, chargeaient de leurs péchés un coq blanc qu'ils étranglaient ensuite, qu'ils faisaient rôtir, que personne ne voulait manger, et dont ils exposaient les entrailles sur le toit de leur maison. Il n'y a pas long-temps qu'on sacrifiait un coq à saint Christophe, pour en obtenir certaines guérisons.

On croyait enfin que les coqs pondaient des œufs, et que ces œufs étant maudits, il en sortait un serpent ou un basilic. « Cette superstition fut très-répandue en Suisse; et dans une petite chronique de Bâle, Gross raconte sérieusement qu'au mois d'août 1474, un coq de cette ville ayant été accusé et convaincu de ce crime, fut condamné à mort. Le bourreau le brûla publiquement avec son œuf, dans un endroit nommmé Kablenberg, à la vue d'une grande multitude de personnes [2]. »

Il y a beaucoup de coqs merveilleux, dont il ne sera pas nécessaire de parler après celui que Mahomet vit au premier ciel. Ce coq est d'une blancheur plus éclatante que la neige, et d'une si surprenante grandeur, que sa tête touche au second ciel, éloigné du premier de cinq cents années de chemin : c'est l'ange des coqs. Sa fonction principale est d'égayer Dieu tous les matins par ses chants et par ses hymnes.

Terminons avec un autre coq qui a aussi quelque droit à notre admiration. « Il y avait, à Bologne en Italie, deux amis et compères, lesquels voulant un jour banqueter ensemble, se firent apporter un coq.

[1] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 100.

[2] *Dictionnaire d'anecdotes suisses*, p. 114.

Un d'eux le mit en pièces comme on ferait un bon chapon, et y fit une bonne sauce. Son compagnon, le voyant ainsi bien tranché, se mit à dire par risée : « Sans doute, mon cher compère, vous avez arrangé ce coq de telle manière que saint Pierre lui-même ne saurait le ressusciter, quand même il le voudrait ; » à quoi l'autre répondit aussitôt : « Non-seulement saint Pierre, mais Jésus-Christ lui-même l'ordonnerait, que ce coq ne ressuciterait jamais. » A peine avait-il dit cela, que les pièces se rejoignirent, et le coq, couvert de ses plumes, sauta, frappa l'air de ses ailes, chanta, secoua ses plumes dans le plat, et fit jaillir la sauce au visage des convives. Et pour peine d'un si grand blasphème, par l'aspersion de la sauce, ils furent atteints tous deux d'une lèpre si forte, que toute leur postérité s'en sentit aussi bien qu'eux, tellement qu'ils furent contraints d'aller servir un monastère portant le nom de Saint-Pierre, en la même ville de Bologne. Ce qui se fit, dit Delancre, afin que dorénavant personne ne soit si téméraire de parler mal à propos de la toute-puissance de Dieu [1]. »

CORAIL. — Quelques auteurs ont écrit que le corail a la vertu d'arrêter le sang et d'écarter les mauvais génies. Marsile Ficin prétend que le corail éloigne les terreurs paniques et préserve de la foudre et de la grêle. Liceti en donne cette raison, que le corail exhale une vapeur chaude qui, s'élevant en l'air, dissipe tout ce qui peut causer la grêle ou le tonnerre. Brown, dans ses *Essais sur les erreurs populaires*, liv. 5., chap. 23, dit qu'il est tenté de croire que l'usage de mettre des colliers de corail au cou des enfans, dans l'espérance de leur faire sortir

[1] Delancre, *De l'inconstance des démons, etc.*, liv. 2, disc. 5, p. 160.

les dents, a une origine superstitieuse, et que l'on se servait autrefois du corail comme d'une amulette ou préservatif contre les sortiléges.

CORBEAU, — Oiseau de mauvais augure, qui annonce des malheurs et quelquefois la mort. Il a pourtant des qualités merveilleuses. Le livre des *Admirables secrets d'Albert le Grand* dit que si l'on fait cuire ses œufs, et qu'ensuite on les remette dans le nid où on les aura pris, aussitôt le corbeau s'en ira dans une île où Alogricus a été enseveli, et en apportera une pierre avec laquelle, touchant ses œufs, il les fera revenir dans leur premier état; « ce qui est tout-à-fait surprenant. » Cette pierre se nomme pierre *indienne*, parce qu'elle se trouve ordinairement aux Indes. Voyez *Pierres*.

On a deviné par le chant du corbeau. On l'interprète en Islande pour la connaissance des affaires d'état. Le peuple le regarde comme instruit de tout ce qui se passe au loin, et annonçant très-bien l'avenir. Il prévoit surtout lorsqu'il doit mourir quelqu'un dans une famille, et vient se percher sur le toit de la maison, d'où il part pour faire le tour du cimetière, avec un cri continu et des inflexions de voix singulièrement variées. Les Islandais disent même qu'un de leurs savans avait le don d'entendre le langage du corbeau, et qu'il était, par ce moyen, instruit des choses les plus cachées.

Hésiode dit que la corneille vit huit cent soixante-quatre ans, tandis que l'homme ne doit vivre que quatre-vingt-seize ans, et il assure que le corbeau vit trois fois plus que la corneille : ce qui fait deux mille cinq cent quatre-vingt-douze

On croit dans la Bretagne que deux corbeaux président à chaque maison, et qu'ils annoncent la vie et

la mort. Les habitans du Finistère assurent encore que l'on voit, sur un rocher éloigné du rivage, les âmes de leur roi Gralon et de sa fille Dahut, qui leur apparaissent sous la forme de deux corbeaux ; elles disparaissent à l'œil de ceux qui s'en approchent [1]. Voyez *Dahut*, *Cicéron*, *Augures*, etc.

CORDE DE PENDU. — Les gens crédules prétendaient autrefois qu'avec de la corde de pendu on échappait à tous les dangers, et qu'on était heureux au jeu. On n'avait qu'à se serrer les tempes avec une corde de pendu pour se guérir de la migraine. On portait un morceau de cette corde dans sa poche pour se garantir du mal de dents. Enfin, on se sert de cette expression proverbiale, *avoir de la corde de pendu*, pour indiquer un bonheur constant et inaltérable ; et les Anglais du menu peuple courent encore après la corde de pendu [2].

CORDELIERS D'ORLÉANS. — « Ignorez-vous l'aventure des cordeliers d'Orléans qui furent condamnés à l'amende honorable, et exposés sur la place publique, pour avoir fait cacher un jeune novice dans les voûtes de leur église, et lui avoir fait jouer le rôle d'un revenant ? Voici l'histoire.

« Le prevôt d'Orléans, qui n'aimait pas les moines, avait perdu sa femme ; madame la prevôte, qui n'aimait pas les folles dépenses, avait demandé que son enterrement fût extrêmement simple. Point de cierges, point de flambeaux, point d'offrandes : six écus d'or pour toute largesse. Ses intentions furent ponctuellement suivies. La femme d'un prevôt ne meurt pas tous les jours ; réduire à six écus tous les frais d'un

[1] Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. 2, p. 264.
[2] Salgues, *Des Erreurs et des préjugés*, t. 1, p. 433.

convoi, c'est faire un tort notable au couvent. Les cordeliers résolurent de se venger : le gardien et le custode se chargèrent de l'affaire; on fit cacher dans les voûtes un petit novice, avec ordre de faire un grand bruit à l'heure de matines; on lui recommanda surtout de ne pas parler et de ne répondre qu'en frappant trois coups. Le petit moine s'acquitta de sa commission à merveille. A l'heure convenue il fit un tapage horrible dans les voûtes; les moines consternés suspendirent l'office; l'exorciste prit le rituel et son étole, et adjura l'esprit de dire qui il était : — point de réponse. —S'il était muet? — Il frappa trois coups. Trois jours de suite, le prodige se renouvela.

« Les moines se répandirent chez leurs voisins, pour leur conter ce qui venait d'arriver : les voisins accoururent. A l'heure de l'office, le vacarme recommence, l'exorciste reprend son étole. — Fantôme ou esprit, es-tu l'âme d'un tel? — Point de réponse. — D'un tel? — Point de réponse. On nomme de suite tous ceux qui sont enterrés dans l'église; mais au nom de Louise de Mareau, femme de François de Saint-Mesmin, prevôt d'Orléans, l'esprit frappe trois coups. — Es-tu damnée? — Trois grands coups. — Es-tu damnée pour avoir partagé l'erreur de Luther? — Trois grands coups. (Les erreurs de Luther faisaient alors grand bruit.) — Que demandes-tu? — Point de réponse.— Veux-tu être exhumée et que ton corps soit jeté hors de l'église? — Trois grands coups. Tous les témoins étaient glacés d'effroi. Il fut délibéré qu'on cesserait l'office et qu'on transférerait ailleurs les vases sacrés et le saint-sacrement. On signifia au prevôt qu'il eût à reprendre sa damnée de luthérienne; mais le prevôt n'était pas homme à se déconcerter; il se rendit à Paris, et obtint du chancelier Duprat une commission pour examiner l'affaire; on arrêta le pe-

tit moine, il avoua tout, et les deux pères cordeliers, pris en flagrant délit, furent condamnés à l'amende honorable, à l'exposition et au bannissement [1]. »

Tel est le résumé de cette singulière affaire, conservée et amplement détaillée dans l'*Arrest des commissaires du conseil d'état du roi, contre plusieurs cordeliers de la ville d'Orléans qui avaient supposé de fausses apparitions en* 1534 [2]. Cet arrêt condamne les frères Colimant, Darras, Bressin, Brossier, Multrois, Queronnier, Falleau et Legay à requérir pardon à Dieu, au roi, à la justice, et au dit seigneur de Saint-Mesmin, tenant une torche ardente au poing, nu-tête et nu-pieds, en l'auditoire royal d'Orléans, disant, par chacun d'eux, que faussement et contre vérité ils ont dit et publié que l'esprit de ladite Louise de Mareau était damné et revenu, etc., « et les avons bannis et bannissons de ce royaume, lesquels n'en ont appelé ni réclamé. »

CORÉ, — Compagnon de Dathan et d'Abiron. Les Mahométans, qui le confondent avec le batelier Caron, le font cousin-germain de Moïse, qui, le voyant pauvre, lui enseigna l'alchimie, par le moyen de laquelle il acquit de si grandes richesses, qu'il lui fallait quarante chameaux pour porter son or et son argent. Il y en a d'autres qui prétendent même que plusieurs chameaux étaient chargés seulement des clefs de ses coffres-forts. Moïse ayant ordonné aux Israélites de payer la dîme de tous leurs biens, Coré refusa d'obéir, se souleva même contre son bienfaiteur, jusqu'à répandre sur lui des calomnies qui allaient lui faire perdre son autorité parmi le peuple, si Moïse ne s'en fût plaint à Dieu, qui lui permit de

[1] M. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, tom. 1$^{er}$., p. 309.
[2] Manuscrit in-4°., latin, n°. 7170 A. de la Bibliothéque royale.

punir l'ingrat; alors Moïse lui donna sa malédiction, et ordonna à la terre de l'engloutir; ce qui s'exécuta sur-le-champ. Les Mahométans ajoutent que Coré, voyant abîmer sous terre ses trésors, sa famille, et se voyant lui-même enfoncé jusqu'aux genoux, demanda quatre fois pardon à Moïse, qui ne se laissa point fléchir; Dieu apparut ensuite à ce prophète, et lui dit: « Vous n'avez pas voulu accorder à Coré le pardon » qu'il vous a demandé quatre fois; s'il se fût adressé » à moi une seule fois, je ne le lui aurais pas refusé. »

CORNEILLE. — Le chant de la corneille était regardé des anciens comme un très-mauvais présage pour celui qui commençait une entreprise; ils l'invoquaient avant le mariage, parce qu'ils croyaient, dit-on, que les corneilles, après la mort de l'un ou de l'autre couple, observaient une sorte de veuvage. On sait que, selon le calcul d'Hésiode, la corneille doit vivre huit cent soixante-quatre ans, c'est-à-dire, neuf fois plus que l'homme, dont il termine la vie à quatre-vingt-seize ans.

Voici une vieille chronique qui doit tenir place dans les fastes de l'histoire des corneilles. « Vers le onzième siècle, dans une ville d'Angleterre, une femme adonnée à la magie étant un jour à dîner, une corneille qu'elle aimait beaucoup lui croassa je ne sais quoi de plus clair qu'à l'ordinaire. A ce bruit, la dame pâlit, poussa de profonds soupirs, et éclata en ces termes: « J'apprendrai aujourd'hui les plus grands malheurs. »

» A peine achevait-elle ces mots, qu'on vint lui annoncer que son fils et toute sa famille étaient morts de mort subite. Pénétrée de la plus vive douleur, elle assembla ses enfans, parmi lesquels étaient un

moine et une religieuse, et leur dit en gémissant : « Jusqu'à ce jour, je me suis livrée au démon par des arts magiques ; je n'ai d'autre espoir que dans votre religion ; je sais que les démons doivent me posséder pour me punir de mes crimes ; je vous prie, au nom des entrailles d'une mère, d'essayer de soulager les tourmens que j'endure ; car ma perte me paraît assurée. Renfermez mon corps, enveloppé d'une peau de cerf, dans une bière de pierre recouverte de plomb que vous lierez par trois tours de chaînes, si pendant trois nuits je reste tranquille, vous m'ensevelirez la quatrième ; quoique je craigne que la terre ne veuille point recevoir mon corps ; que pendant cinquante nuits on chante des psaumes pour moi, et que pendant cinquante jours on dise des messes. »

» Ses enfans exécutèrent ses ordres, mais sans succès ; car les deux premières nuits, tandis que les clercs chantaient des psaumes, les démons enlevèrent, comme si elles eussent été de paille, les portes immenses du temple, et emportèrent les deux chaînes qui enveloppaient la caisse : la troisième nuit, vers le chant du coq, tout le monastère semblait être ébranlé par les démons qui entouraient l'édifice. L'un d'entre eux, le plus terrible et d'une taille colossale, mit en poudre toutes les portes, et réclama la bière. Il appela la morte par son nom, et lui ordonna de sortir. « Je ne le puis, répondit le cadavre, je suis liée. — Tu vas être déliée, lui dit Satan ; » et aussitôt il brisa comme une ficelle la chaîne de fer qui restait autour de sa bière, découvrit d'un coup de pied le couvercle, et, la prenant par la main, il l'entraîna vers les portes du temple, en présence de tous les assistans. Là se trouvait un cheval noir, hennissant fièrement, couvert de crochets de fer; on plaça la malheureuse sur son dos, et il disparut aux yeux des assistans ; on enten-

dit, seulement dans le lointain, ses derniers cris [1]. »

Cette belle histoire est le sujet d'une ballade écossaise, intitulée : *La vieille sorcière de Berkeley*. Voyez *Augures*.

CORNELIUS, — Prêtre païen, de Padoue, dont parle Aulu-Gelle. Il avait des extases, et son âme voyageait hors de son corps, ou plutôt le diable l'inspirait; car le jour de la bataille de Pharsale, qui se livra entre César et Pompée, il dit en présence de plusieurs assistans qu'il voyait une forte bataille, désignant avec précision les vainqueurs et les fuyards; et, après avoir raconté toutes les circonstances du combat, il s'écria tout à coup que César avait vaincu [2].

CORNES. — Tous les habitans du ténébreux empire portent des cornes; c'est une partie essentielle de l'uniforme infernal, et les diables y attachent la plus grande importance. On les leur ôte pour les dégrader. Il faut que l'adultère soit un bien grand péché, puisque la femme qui se trouve dans ce cas fâcheux fait porter à son mari les armes des démons. Ce proverbe : *Porter les cornes* (si l'on en croit Risorius), vient de notre mère Ève, qui, ayant obtenu de Satan, pour prix de ses complaisances, la paire de cornes qu'il portait en lui faisant l'amour, en fit présent à son mari.— On a vu des enfans avec des cornes, et Bertholin cite un religieux du monastère de Saint-Justin qui en avait deux à la tête. Le maréchal de Lavardin amena au roi un homme sauvage qui portait des cornes. On montrait à Paris, en 1699, un

[1] Vincent de Guillerin, *Spect. hist.*, lib. 26.

[2] Leloyer, *Histoire des spectres*, ou *Appar. des esprits*, liv. 4, chap. 25, p. 456.

Français nommé Trouillon, dont le front était armé d'une corne de belier [1].

CORNET D'OLDENBOURG. — « Je ne puis m'empêcher, dit Balthasar Bekker, dans le tome 4, chapitre 17, du *Monde enchanté*, de rapporter une fable dont j'ai recherché aussi exactement les détails qu'il m'a été possible ; c'est celle du fameux cornet d'Oldenbourg. On dit que le comte Otton d'Oldenbourg étant allé un jour à la chasse sur la montagne d'Ossenberg, fut atteint d'une soif qu'il ne pouvait étancher ; il se mit à jurer d'une manière indigne, en disant qu'il ne se souciait pas de ce qui pourrait lui arriver, pourvu que quelqu'un lui donnât à boire. Le diable lui apparut aussitôt sous la forme d'une belle fille, qui lui présenta à boire dans un cornet fort riche, d'une matière inconnue, et qui ressemblait au vermeil. Le comte, se doutant de quelque chose, ne voulut pas boire, et jeta ce qui était dans le cornet. Quelques gouttes étant tombées sur son cheval en firent tomber le poil sur-le-champ. Il frémit ; mais il garda le cornet qui subsiste encore, dit-on, et que plusieurs se sont vantés d'avoir vu. On le trouve représenté dans plusieurs hôtelleries : c'est un grand cornet recourbé, comme un cornet à bouquin, et chargé d'ornemens bizarres. »

CORPS SAINTS. — La manière dont on reconnaît les corps saints est assez singulière : il faut que le poil et les ongles poussent au cadavre, que le sang soit fluide, et la peau fraîche et vermeille, toutes qualités qui dénotent également le vampirisme ; mais on ne s'y trompe pourtant point, parce que les vampires puent, et que les corps saints jettent une odeur suave.

[1] M. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, tom. 3, p. 128.

CORRESPONDANCE INFERNALE. — Parmi les personnes qui ont entretenu correspondance suivie avec l'enfer, nous nous contenterons de citer M. Berbiguier de Terre-Neuve du Thym, auteur d'un ouvrage intitulé : *Les Farfadets, ou tous les démons ne sont pas de l'autre monde*, trois volumes in-8°., *ornés de huit superbes dessins lithographiés*; Paris, 1821. (Voyez *Berbiguier*.) La première lettre qui brille à la fin de son recueil, lui est adressée par le devin Moreau et la sorcière Vandeval, et datée du comité infernal et invisible. Elle commence en ces termes :

Farfaredico Parapharapines,

« Tremble! Berbiguier, tremble! infatigable persécuteur de nos infernales orgies, perturbateur éternel de nos moindres plaisirs, c'est nous, Moreau, la Vandeval, qui t'écrivons; nous que tu as lacérés hier avec sept mortissimelles épingles; nous que tu as dénoncés au curé; et tu ne crains pas, vil mortel, d'exciter le courroux de notre puissance infinie! Tu as cassé la troisième côte du côté gauche de notre tendre nièce Félicia Doïsca, en la serrant contre un mur il y a quelques jours...., etc. »

Cette lettre finit ainsi : « Si tu veux entrer dans notre société, tu n'as qu'à dire *oui* à haute voix, le 16 février, à trois heures treize minutes du soir, alors tu seras bien reçu : tu seras enlevé dans une gondole zéphirine qui te transportera dans un lieu de délices où tu jouiras, *ad libitum*. »

La seconde lettre est signée de Lucifer; et écrite par les ordres de Belzébuth. M. Berbiguier répond à toutes ces lettres. Nous croyons devoir finir par les deux dernières, qui sont assez piquantes.

A M. Berbiguier.

« Abomination de la détestation, tremblement de terre, déluge, tempête, vent, comète, planète, Océan, flux, reflux, génie, sylphe, faune, satyre, sylvain, adriade et amadriade.

» Le mandataire du grand génie du bien et du mal, allié de Belzébuth et de l'enfer, compagnon d'armes d'Astaroth, triomphateur et séducteur d'Ève, auteur du péché originel, et ministre du Zodiaque, a droit de posséder, de tourmenter, de piquer, de purger, d'exciter la nature impuissante, de rôtir, empoisonner, poignarder et litifier le très-humble et très-patient vassal Berbiguier, pour avoir séduit la Mançot, avoir convoité la Vandeval, outragé la nature, et avoir maudit la très-honorable et indissoluble société magique; en foi de quoi, nous avons fait apposer les armes de la société.

» Fait au soleil, en face de la lune, le grand officier, ministre plénipotentiaire, le 5818[e]. jour et la 5819[e]. heure de nuit, grand'croix et tribun de la société magique. Le présent pouvoir aura son effet sur son ami Coco. » (C'est l'écureuil de M. Berbiguier.)

Thésaurochrysonicochrysides.

Par son excellence le secrétaire,

Pinchichi-Pinchi.

30 mars, 1818.

*P. S.* Dans huit jours tu seras en ma puissance; malheur à toi si tu fais paraître ton ouvrage! —

*L'ambassadeur de tous les esprits malins, Rhotomago, le cinquième jour de la lune, à M. Berbiguier, exterminateur de la cohorte infernale.*

« Berbiguier, finiras-tu de me tourmenter, moi et tous mes collègues? Misérable que tu es! tu viens de

me faire périr quatorze cents de mes sujets, et moi-même, j'ai failli être victime le jour de tes travaux, lorsque j'étais dans le tuyau de ton poële. Si tu voulais être plus indulgent pour nous, nous te nommerions notre souverain. Regarde quelle place éminente tu posséderais : tu serais le chef de tous les esprits; tu jouirais non-seulement de ce grand avantage, mais encore de celui de posséder toutes les belles qui seraient dans ton palais; car tu dois savoir que nous avons ici toutes les reines, les princesses, enfin toutes les plus belles femmes, qui, depuis 4800 ans, ont fait les délices de tous les grands héros de ce monde. Enfin je t'explique assez clairement mes intentions et celles de tous mes collègues; vois et consens, tu seras le plus heureux de tous les mortels; sinon crois que si tu ne cesses de me tourmenter, nous serons forcés de nous armer contre toi pour arrêter tes persécutions, et nous viendrons en masse te livrer combat avec des torches foudroyantes, t'exterminer dans le courant de l'été.

» Le grand Lucifer vient de convoquer et faire appel de tous les généraux et soldats infernaux pour te soumettre à nous par la voie de la douceur, ou sinon par la force; ainsi, consens, il est temps.

» Le chef et tous les esprits ont signé avec moi pour te demander la paix.

» L'ambassadeur extraordinaire,

» Rhotomago. »

CORRIONGE (Euphémie de), — Grande dame Milanaise, qui était possédée depuis sept années. Elle fut conduite au sépulcre d'un saint homme, connu dans les légendes sous le nom de Pierre le Neuf, dont le tombeau faisait des miracles. Là on commanda aux

démons de vider la place ; ils plaidèrent leur cause de leur mieux, mais il fallut détaler, et ils le firent en criant, on ne sait pourquoi : « Ah ! Mariette !.... Mariette !.... Ah ! Pierrot !.... Pierrot [1] !....

CORSI, — Nom que les Mahométans donnent au second trône de Dieu. C'est proprement son tribunal où il prend connaissance des choses d'ici-bas, et d'où il doit juger tous les hommes.

CORSNED, — Sorte d'épreuve chez les Anglo-Saxons, qui consistait à faire manger à l'accusé à jeun une once de pain ou de fromage consacré, avec beaucoup de cérémonies. Si la personne était coupable, cette nourriture devait l'étouffer en s'arrêtant dans le gosier ; mais si elle passait aisément, la personne était déclarée innocente.

CORYBANTIASME, — Espèce de frénésie. Ceux qui en étaient attaqués s'imaginaient voir des fantômes devant leurs yeux, et entendaient continuellement des sifflemens ; ils ouvraient les yeux lorsqu'ils dormaient ; et ce délire est jugé possession du diable par nos démonomanes.

COSINGAS, — Prince des Cerrhéniens, peuples de Thrace, et prêtre de Junon. Il s'avisa d'un singulier expédient pour réduire ses sujets rebelles. Il ordonna d'attacher plusieurs longues échelles les unes aux autres, et fit courir le bruit qu'il allait monter au ciel, vers Junon, pour lui demander raison de la désobéissance de son peuple. Alors les Thraces, superstitieux et grossiers, se soumirent à Cosingas, et s'engagèrent par serment à lui rester fidèles.

[1] *Mariola ! Mariola ! Petrine ! Petrine !* — *Legenda aurea*, *Jac. de Voragine*, leg. 61.

COSQUINOMANCIE, — Sorte de divination qui se pratique au moyen d'un crible, d'un sas, ou d'un tamis. On mettait un crible sur des tenailles, qu'on prenait avec deux doigts, ensuite on nommait les personnes soupçonnées de larcin ou de quelque crime secret, et on jugeait coupable celle au nom de qui le crible tournait ou tremblait, comme si celui qui tenait les tenailles ne pouvait pas remuer le crible à sa volonté!

Au lieu du crible, on met aussi (car ces divinations se pratiquent encore) un tamis sur un pivot, pour connaître l'auteur d'un vol; on nomme de même les personnes soupçonnées, et le tamis tourne au nom du voleur. C'est ce qu'on appelle, dans les campagnes, *tourner le sas*. Cette superstition est surtout très-répandue dans la Bretagne [1].

COTE. — L'erreur populaire, qui attribue à l'homme une côte de moins qu'à la femme, tire son origine des livres de Moïse, où il est dit qu'Ève fut formée d'une des côtes d'Adam; d'où l'on infère que cette côte manque à ses descendans en ligne masculine. On lit [2] dans les rêveries de je ne sais quel rabbin que Dieu ayant enlevé une côte à Adam, pour en faire une femme, et l'ayant posée un instant à côté de lui, un singe adroit et malin enleva furtivement la côte, et se mit à fuir à toutes jambes; qu'un ange courut après lui et le saisit par la queue; mais que la queue lui étant restée dans la main, il la rapporta au lieu de la côte, et que, par suite de cette méprise, ce fut de la queue du singe que la femme fut formée, d'où vient qu'elle a toujours conservé quelque chose

[1] M. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. 3, p. 48.

[2] M. Salgues *Des erreurs et des préjugés*, t. 3, p. 4.

de sa première origine. D'autres font le même conte avec un chat, au lieu d'un singe.

COU. — On regardait chez les anciens, comme un augure favorable une palpitation dans la partie gauche du cou, et comme funeste celle qui avait lieu dans la partie droite.

COUBEREN, — Dieu des richesses, selon les Indiens. C'est le septième des dieux protecteurs des huit coins du monde. Il gouverne la partie du nord. On le représente monté sur un cheval blanc orné de panaches.

COUCHES. — On prétendait, en certains pays, faire accoucher aisément les femmes en liant leur ceinture à la cloche de l'église, et en sonnant trois coups. Ailleurs on mettait à la femme en couches la culotte de son mari; on se servait aussi de la ceinture de sainte Marguerite qui, appliquée au ventre de la femme, lui ôtait toute douleur pendant l'enfantement. Voyez *Accouchemens*.

COUCOU. — On croit, en Bretagne, qu'en comptant le chant du coucou, on y trouve l'annonce de l'année précise où l'on doit se marier [1]. S'il chante trois fois, on se mariera dans trois ans, etc.

On croit aussi, dans la plupart de nos provinces, que si on a de l'argent avec soi la première fois qu'on entend le chant du coucou, on en aura toute l'année.

N'oublions pas que le respectable coucou de Belkis, dont nous ne savons guère que le nom, est un des dix animaux que Mahomet place dans son paradis.

[1] Cambry, *Voyage dans le Finistère*, t. 1er., p. 175.

COUCOULAMPONS, — Anges du deuxième ordre, qui, quoique matériels, selon les habitans de Madagascar, sont invisibles, et ne se découvrent qu'à ceux qu'ils honorent d'une protection spéciale. Il y en a des deux sexes; ils contractent le mariage entre eux, et sont sujets à la mort; mais leur vie est bien plus longue que celle des hommes, et leur santé n'est jamais troublée par les maladies. Leur corps est à l'épreuve du poison et de tous les accidens.

COUDRIER. — Les branches de cet arbre ont servi à quelques divinations. Voyez *Baguette divinatoire*.

COULEURS. — Pline le naturaliste nous apprend que les anciens tiraient des augures et des présages de la couleur des rayons du soleil, de la lune, des planètes, de l'air, etc. Le noir est le signe du deuil, dit Rabelais, parce que c'est la couleur des ténèbres qui sont tristes, et l'opposé du blanc, qui est la couleur de la lumière, de la joie et du bonheur.

COUPS. — « En 1582, dit Pierre Delancre [1], il arriva qu'à Constantinople, à Rome et à Paris, certains démons et mauvais esprits frappaient des coups aux portes des maisons, et c'était un indice de la mort d'autant de personnes qu'il y avait de coups. »

COUR INFERNALE. — Wierus et plusieurs autres démonomanes, versés dans l'intime connaissance des enfers, ont découvert que tout s'y gouvernait comme ici-bas, qu'il y avait là des princes, des nobles, de la canaille, etc. Ils ont même eu l'avantage de

[1] *Incrédulité et mécréance du sortilége*, etc., traité 7, p. 37.

pouvoir compter le nombre des démons, supputer leur âge, et distinguer leurs emplois, leurs dignités et leur puissance.

Suivant ce qu'ils ont écrit, Satan n'est plus le souverain de l'enfer; Belzébuth règne à sa place, et doit y régner jusqu'à la fin des siècles. Voici l'état actuel du gouvernement infernal.

*Princes et grands dignitaires.* — Belzébuth, chef suprême de l'empire infernal, fondateur de l'ordre de la mouche. Satan, prince détrôné, chef du parti de l'opposition. Eurynome, prince de la mort, grand'-croix de l'ordre de la mouche. Moloch, prince du pays des larmes, grand'croix de l'ordre. Pluton, prince du feu, gouverneur général des pays enflammés, grand'croix de l'ordre. Pan, prince des incubes. Lilith, prince des succubes. Léonard, grand-maître des sabbats, chevalier de la mouche. Baal-berith, grand-pontife, maître des alliances. Proserpine, archidiablesse, souveraine princesse des esprits malins.

*Ministères.* — Adrameleck, grand chancelier, grand'croix de l'ordre de la mouche. Astaroth, grand trésorier, chevalier de la mouche. Nergal, chef de la-police secrète. Baal, général en chef des armées infernales, grand'croix de l'ordre de la mouche. Leviathan, grand-amiral, chevalier de la mouche.

*Ambassadeurs.* — Belphégor, ambassadeur en France. Mammon, ambassadeur en Angleterre. Belial, ambassadeur en Italie. Rimmon, ambassadeur en Russie. Thamuz, ambassadeur en Espagne. Hutgin, ambassadeur en Turquie. Martinet, ambassadeur en Suisse.

*Justice.* — Lucifer, grand-justicier, chevalier de la mouche. Alastor, exécuteur des hautes œuvres.

*Maison des princes.* — Verdelet, maître des céré-

monies. Succor Benoth, chef des eunuques du sérail. Chamoos, grand-chambellan, chevalier de la mouche. Melchom, trésorier payeur. Nisroch, chef de la cuisine. Béhemoth, grand-échanson. Dagon, grand-pannetier. Mullin, premier valet de chambre.

*Menus-plaisirs.* — Kobal, directeur des spectacles. Asmodée, surintendant des maisons de jeu. Nybbas, grand-paradiste. Antechrist, escamoteur et nécromancien. Boguet l'appelle le *singe de Dieu*. Voyez *Monarhie infernale* et les divers articles.

Ce qu'il y a de mieux en tout ceci, c'est que M. Berbiguier a écrit en 1821, après avoir transcrit dans ce livre la liste des princes de la cour infernale. « Cette cour a aussi ses représentans sur la terre, » qui sont ceux qui, en son nom, persécutent les » malheureux humains. Ses mandataires sont innom- » brables; mais chacun d'eux a la mission particu- » lière de s'attacher aux pas de la victime qui lui est » désignée. Je dois, continue-t-il, faire connaître » à *l'univers* ceux qui me tourmentent sans pitié, » (dans diverses occasions où il s'était fait dire la bonne aventure, et dans divers procès qu'il avait eus). « J'en donnerai la nomenclature d'après le degré » de leur puissance; la voici :

» Moreau, magicien et sorcier à Paris, représen- » tant de Belzébuth. — Pinel père, médecin à la » Salpêtrière, représentant de Satan. — Bonnet, em- » ployé à Versailles, représentant d'Eurynome. » — Bouge, associé de Nicolas, représentant de » Pluton. — Nicolas, médecin à Avignon, représen- » tant de Moloch. — Baptiste Prieur, de Moulins, » représentant de Pan. — Prieur aîné, son frère, » marchand - droguiste, représentant de Lilith. » — Étienne Prieur, de Moulins, représentant de » Léonard. — Papon Lominy, cousin des Prieur,

» représentant de Baalberith. — Jeanneton Lavalette, » la Mansotte et la Vaudeval, représentant l'archi- » diablesse Proserpine, qui a voulu mettre trois » diablesses à mes trousses ; etc.[1] » Voyez l'article *Berbiguier*.

COURILS, — Petits démons ou sorciers malins, corrompus et danseurs, dont M. Cambry a trouvé la croyance établie sur les côtes du Finistère. On les rencontre au clair de la lune, sautant autour des pierres consacrées ou des monumens druidiques ; s'ils vous saisissent par la main, il faut suivre leurs mouvemens ; ils vous laissent exténués sur la place quand ils la quittent. Aussi les Bretons, dans la nuit, évitent avec soin les lieux habités par cette espèce de démons, qui, si l'on en croit certains récits, attentent quelquefois à la pudeur des filles. On ajoute que les Courils perdirent une grande partie de leur puissance à l'arrivé des apôtres du catholicisme dans le pays. Ils en ont cependant conservé beaucoup.

COURMA-VATARAM. — Les Indiens adorent sous ce nom Wichnou dans sa seconde incarnation qui est celle d'une tortue.

COURONNE NUPTIALE. — Chez les habitans de l'Entlebuch, en Suisse, le jour des noces, après le festin et les danses, une femme vêtue de jaune demande à la jeune épousée la couronne virginale qu'elle brûle en cérémonie. Le pétillement du feu est, dit-on, de mauvais augure pour les nouveaux mariés[2].

COURROIE DE SOULIER. — C'était un mauvais

[1] *Les Farfadets*, etc., tome 1[er]., p. 4 et 5.

[2] *Dictionnaire d'anecdotes suisses*, au mot *Noces*.

présage, chez les Romains, de rompre la courroie de son soulier en sortant de chez soi. Celui qui avait ce malheur croyait ne pouvoir terminer une affaire commencée, et ajournait celles qu'il s'était proposé d'entreprendre.

COURTINIÈRE. — Un gentilhomme breton, nommé M. de la Courtinière, ayant reçu un jour dans son château plusieurs seigneurs ses voisins ou ses parens, les traita fort bien pendant quelques jours. Après leur départ, il se plaignit à sa femme de ce qu'elle ne leur avait pas fait assez bon visage; et, quoiqu'il lui fit ces remontrances avec des paroles douces et honnêtes, cette femme, d'une humeur hautaine, ne répondit mot, mais résolut intérieurement de s'en venger.

M. de la Courtinière s'étant couché et dormant profondément, la dame pensa que le moment était favorable pour sa vengeance; et, après avoir corrompu, à force d'argent, deux de ses domestiques, elle leur fit égorger son mari, dont ils portèrent le corps dans un cellier du château. Ils y firent une fosse, l'enterrèrent, et, pour éviter qu'on ne pût tirer indices de la terre nouvellement remuée, ils placèrent sur la fosse un tonneau plein de chair de porc salée.

La dame, le lendemain, annonça que son mari était allé faire un voyage, et peu après elle dit qu'il avait été tué dans un bois, en porta le deuil, montra un grand chagrin, et fit faire des services dans les paroisses voisines.

Mais le ciel ne permit pas que ce crime restât impuni; car le frère du défunt, qui venait consoler sa belle-sœur et veiller à ses affaires et aux intérêts de quatre enfans mineurs, se promenant un jour dans le jardin du château, et contemplant un parterre

de fleurs en songeant à son frère, il lui prit un saignement de nez qui l'étonna fort, n'ayant jamais éprouvé cet accident. Au même instant il lui sembla voir l'ombre de M. de la Courtinière qui lui faisait signe de le suivre. Il suivit le spectre jusqu'au cellier, où il le vit disparaître. Ce prodige lui ayant donné quelques soupçons sur le crime, il en parla à la veuve qui fut d'abord épouvantée. Les soupçons du frère se fortifiant de ce trouble, il demanda qu'on fît creuser dans le lieu où il avait vu disparaître le fantôme. La veuve prit un air d'assurance, et essaya d'en dissuader son beau-frère, qui, malgré ses discours, fit creuser dans le cellier. On découvrit le cadavre qui fut levé et reconnu par le juge de Quimper-Corentin. Les coupables, arrêtés, furent condamnés, la veuve (Marie de Sornin), à avoir la tête tranchée et tous les membres de son corps dispersés, pour être ensuite brûlés, et les cendres jetées au vent, et tous les biens confisqués; les deux domestiques, à avoir la main droite coupée, et après, être pendus et étranglés, leurs corps aussi brûlés, et leurs cendres jetées au vent [1].

Cet événement eut lieu vers la fin du seizième siècle. On en explique le merveilleux par la probabilité d'une révélation faite au frère par un domestique.

COURTISANES. — Les chrétiens sont bien étonnés de voir des courtisanes servir de prêtresses dans les Indes. Ces filles sont privilégiées, et on les regarde comme chéries des dieux, depuis l'aventure arrivée à l'une d'elles. Devendiren, dieu du pays, alla trouver un jour une courtisane, sous la figure d'un bel homme, et lui promit une grande récompense si elle voulait lui être fidèle; il en fut fort bien traité. Le

[1] Arrêt du parlement de Bretagne, tome 2 des *Dissertations* de Lenglet-Dufrénoy; et Leloyer, liv. 3, chap. 4.

dieu fit le mort ; et la courtisane, le croyant véritablement mort, se résolut à mourir aussi dans les flammes qui allaient consumer le cadavre, malgré les représentations qu'on lui faisait de ce qu'elle n'était pas mariée. Elle allait se mettre sur le bûcher déjà enflammé, lorsque Devendiren se réveilla, avoua sa supercherie, la prit pour femme et l'emmena dans son paradis.

CRACA. — Magicienne qui, au rapport de Saxon le grammairien, changeait les viandes en pierres ou autres objets, aussitôt qu'elle les voyait posées sur une table [1].

CRACHAT. — Lorsque les sorciers renoncent au diable, ils crachent trois fois à terre ; ils assurent que le diable n'a plus alors aucun pouvoir sur eux ; ils crachent encore lorsqu'ils guérissent des écrouelles, et lorsqu'on élève l'hostie consacrée à la messe.

Les anciens avaient l'habitude de cracher trois fois dans leur sein pour se préserver de tous charmes et fascinations [2]. Cracher sur soi : mauvais présage.

CRACHAT DE LA LUNE. — Les alchimistes appellent ainsi la matière de la pierre philosophale avant sa préparation. C'est une espèce d'eau congelée, sans odeur et sans saveur, de couleur verte, qui sort de terre pendant la nuit ou après un orage. Sa matière aqueuse est très-volatile, et s'évapore à la moindre chaleur à travers une peau extrêmement mince qui la contient. Elle ne se dissout, ni dans le vinaigre, ni dans l'eau, ni dans l'esprit-de-vin ; mais si on la renferme dans un vase bien scellé, elle s'y dissout

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 1, disc. 3, p. 56.

[2] Boguet, *Discours des sorciers*, chap. 48, p. 305.

d'elle-même en une eau extrêmement puante. Les philosophes hermétiques la recueillent avant le lever du soleil, avec du verre ou du bois, et en tirent une espèce de poudre blanche semblable à l'amidon qui produit ensuite ou ne produit pas la pierre philosophale.

CRANOLOGIE. — Art de juger les hommes par les protubérances du crâne. On a soutenu jusqu'à présent que l'âme a son siége dans le cerveau ; et toutes les observations confirment l'exactitude de cette assertion. Dans toute l'échelle de la création, la masse du cerveau et des nerfs augmente en raison de la capacité pour une éducation plus relevée. La gradation a lieu jusqu'à l'homme qui, parmi tous les êtres créés, est susceptible du plus haut degré d'ennoblissement, et à qui la nature a accordé le cerveau le plus parfait et proportionnellement le plus grand.

Il y a dans l'homme comme dans les animaux des dispositions innées. L'histoire nous offre plusieurs grands hommes qui, dès leur plus tendre jeunesse, ont eu un penchant décidé pour tel art ou telle science. La plupart des grands peintres et des poëtes les plus distingués se sont livrés aux beaux-arts par cette inclination indomptable que la nature donne à ses favoris, et sont devenus fameux, malgré leurs parens. Il est certain que ces dispositions peuvent être développées et perfectionnées par l'éducation ; mais elle ne les donne point, car les premières traces de ces talens distingués commencent à se développer quand les enfans ne sont pas encore susceptibles d'une éducation proprement dite. Il faut conclure de là que des talens aussi déterminés doivent être innés. Les choses ne sont point autrement dans le règne animal : toutes les espèces d'animaux ont des incli-

nations qui leur sont propres ; et la cruauté du tigre, l'industrie du castor, l'adresse de l'éléphant, sont dans chaque individu de ces espèces, sauf quelques variations accidentelles. C'est pourquoi, de même qu'il y a dans les hommes et dans les animaux des dispositions innées, de même il existe autant d'organes rassemblés et placés, les uns près des autres, dans le cerveau qui est le mobile des fonctions supérieures de la vie animale ; et ces organes s'expriment sur la surface du cerveau par des protubérances.

Plus ces protubérances sont grandes, plus on doit s'attendre à de grandes dispositions. Ces organes, exprimés à la surface du cerveau, produisent aussi certaines protubérances sur la surface extérieure du crâne. Cette assertion est fondée sur ce que le crâne qui renferme le cerveau est construit et formé du cerveau depuis sa première existence dans le sein maternel, jusqu'à l'âge le plus avancé ; et que par conséquent les impressions sur la surface intérieure doivent également se manifester à la table extérieure du crâne.

Au reste, cette thèse n'est applicable qu'aux cerveaux sains, en général, les maladies pouvant faire des exceptions.

*L'instinct de la propagation* se manifeste par deux éminences placées derrière l'oreille, immédiatement au-dessus du cou. Cet organe est plus fortement développé chez les mâles que chez les femelles.

*L'amour des enfans* est dans la plus étroite union avec le désir d'en avoir ; aussi l'organe qui le donne est-il placé auprès de celui qui annonce l'instinct de la propagation. Il se manifeste par deux éminences sensibles placées derrière la tête, au-dessus de la nuque, à l'endroit où se termine la fosse du cou. Cet organe est plus fort chez les femelles que chez les

mâles ; et si on compare les crânes des animaux, on le trouvera plus prononcé dans celui du singe que dans tout autre.

*L'organe de l'amitié et de la fidélité* est placé dans la proximité de celui des enfans, et se manifeste, des deux côtés, par deux protubérances arrondies, dirigées vers l'oreille. On le trouve dans les chiens, surtout dans le barbet et le basset.

*L'organe de l'humeur querelleuse* se manifeste, de chaque côté, par une protubérance demi-globulaire, derrière et au-dessus de l'oreille. On le trouve bien prononcé chez les bretteurs.

*L'organe du meurtre* se manifeste, de chaque côté, par une protubérance placée au-dessus de l'organe de l'humeur querelleuse, en se rapprochant vers les tempes. On le trouve dans les animaux carnivores, et dans les assassins.

*L'organe de la ruse* se manifeste, de chaque côté, par une protubérance placée au-dessus du conduit extérieur de l'ouïe, entre les tempes et l'organe du meurtre. On le trouve chez les fripons, chez les hypocrites, chez les gens dissimulés, et de plus chez de sages généraux, chez de prudens ministres, et chez des auteurs de romans ou de comédies, qui conduisent finement les intrigues de leurs fictions.

*L'organe du vol* se manifeste, de chaque côté, par une protubérance placée au haut de la tempe, de manière à former un triangle avec le coin de l'œil et le bas de l'oreille. On le trouve dans les voleurs et dans quelques animaux : il est bien prononcé au crâne de la pie.

*L'organe des arts* forme une voûte arrondie à côté de l'os frontal, au-dessous de l'organe du vol. Il se manifeste particulièrement au crâne de Raphaël.

*L'organe des tons et de la musique* s'exprime par

une protubérance, à chaque angle du front, au-dessous de l'organe des arts. On trouve ces deux protubérances aux crânes du perroquet, de la pivoine, du corbeau, et de tous les oiseaux mâles chantans; tandis qu'on ne les rencontre ni chez les oiseaux et les animaux à qui ce sens manque, ni même chez les hommes qui entendent la musique avec répugnance. Cet organe est d'une grandeur très-sensible chez les grands musiciens, tels que Mozart, Gluck, Haydn, Viotti, Boyeldieu, etc.

*L'organe de l'éducation* se manifeste par une protubérance au bas du front, sur la racine du nez, entre les deux sourcils. Les animaux qui ont le crâne droit, depuis l'occiput jusqu'aux yeux, comme le blaireau, sont incapables d'aucune éducation; et cet organe se développe de plus en plus dans le renard, le levrier, le caniche, l'éléphant, et l'orang-outang, dont le crâne approche le plus des têtes humaines mal organisées. Le rang suprême est occupé par le crâne de l'homme bien et noblement constitué.

*L'organe du sens des lieux* se manifeste extérieurement par deux protubérances placées au-dessus de la racine du nez, à l'os intérieur des sourcils. Il indique en général la capacité de concevoir les distances, le penchant pour toutes les sciences et arts où il faut observer, mesurer, et établir des rapports d'espace : par exemple, le goût pour la géographie. Tous les voyageurs distingués ont cet organe au plus haut degré, comme le prouvent les bustes de Cook, de Colomb, et d'autres. On le trouve aussi chez les animaux errans. Tous les oiseaux de passage l'ont plus ou moins, selon le terme plus ou moins éloigné de leur émigration. Il est très-sensible au crâne de la cigogne. C'est par la disposition de cet organe, que la cigogne retrouve l'endroit où elle s'est arrêtée l'année précé-

dente; et que, comme l'hirondelle, elle bâtit tous les ans son nid sur la même cheminée.

*L'organe du sens des couleurs* forme, de chaque côté, une protubérance au milieu de l'arc des sourcils, immédiatement à côté du sens des lieux. Lorsqu'il est porté à un haut degré, il forme une voûte particulière. C'est pour cela que les peintres ont toujours le visage plus jovial, plus réjoui, que les autres hommes, parce que leurs sourcils sont plus arqués vers le haut. Cet organe donne la manie des fleurs, et le penchant à réjouir l'œil par la diversité des couleurs qu'elles offrent. S'il est lié avec l'organe du sens des lieux, il forme le paysagiste. Il paraît que ce sens manque totalement aux animaux, et que leur sensibilité à l'égard de certaines couleurs ne provient que de l'irritation des yeux.

*L'organe du sens des nombres* est également placé au-dessus de la cavité des yeux, à côté du sens des couleurs, dans l'angle extérieur de l'os des yeux. Quand il existe dans un haut degré, il s'élève vers les tempes un gonflement qui donne à la tête une apparence carrée. Cet organe est fortement exprimé sur un buste de Newton, et en général il est très-visible chez les grands mathématiciens. Il est ordinairement lié, aux têtes des astronomes, avec l'organe du sens des lieux.

*L'organe de la mémoire* a son siége au-dessus de la partie supérieure et postérieure de la cavité des yeux. Il presse les yeux en bas et en avant. Beaucoup de comédiens célèbres ont les yeux saillans, par la disposition de cet organe.

*Le sens de la méditation* se manifeste par un renflement du crâne, environ un demi-pouce sous le bord supérieur du front. On le trouve au buste de Socrate, et à plusieurs penseurs profonds.

*L'organe de la sagacité* se manifeste par un renflement oblong, au milieu du front.

*L'organe de la force de l'esprit* se manifeste par deux protubérances demi-circulaires, placées au-dessous du renflement de la méditation, et séparées par l'organe de la sagacité. On le trouve dans Voltaire, Cervantes, Wiéland, etc.

*L'organe de la bonhomie* se manifeste par une élévation oblongue, partant de la courbure du front, vers le sommet de la tête, au-dessus de l'organe de la sagacité. On le trouve au mouton, au chevreuil, et à plusieurs races de chiens.

*L'organe de la piété, vraie ou fausse*, se manifeste par un gonflement, au-dessus de l'organe de la bonhomie. On le trouve très-marqué chez les gens superstitieux.

*L'organe de l'orgueil et de la fierté* se manifeste par une protubérance ovale, au haut de l'occiput.

*L'organe de l'ambition et de la vanité* se manifeste par deux protubérances placées au sommet de la tête, et séparées par l'organe de la fierté.

*L'organe de la prudence* se manifeste par deux protubérances placées à côté des protubérances de l'ambition, sur les angles postérieurs du crâne.

Enfin, *l'organe de la constance et de la fermeté* se manifeste par une protubérance placée derrière la tête, au-dessous de l'organe de la fierté.

Ce système séduisant du docteur Gall a eu de nombreux partisans; mais il n'a guère eu moins d'ennemis. Quelques-uns l'ont comparé aux rêveries de certains physionomistes, quoiqu'il mérite véritablement plus d'égards, comme ayant un fondement moins chimérique. On a vu cent fois le grand homme et l'homme ordinaire se ressembler par les traits du visage, et jamais le crâne du génie ne ressemble à celui

de l'idiot. Peut-être le docteur Gall a-t-il voulu pousser trop loin sa doctrine ; et on peut s'abuser en donnant des règles invariables sur des choses qui ne sont pas toujours constantes.

Un savant a soutenu, contre le sentiment du docteur Gall, que les inclinations innées n'existaient point dans les protubérances du crâne, puisqu'il dépendrait alors du bon plaisir des sages-femmes de déformer les enfans, et de les modeler, dès leur naissance, en idiots ou en génies ; mais le docteur Gall trouve cette objection risible, parce que, quand même on enfoncerait le crâne, par exemple à un endroit où se trouve un organe précieux, cet organe comprimé se rétablirait peu à peu de lui-même ; et parce que le cerveau résiste à toute pression extérieure, par l'élasticité des tendres filets, et qu'aussi long-temps qu'il n'a pas été écrasé, ou totalement détruit, il fait une répression suffisante.

Cependant, Blumenbach écrit que les Caraïbes pressent le crâne de leurs enfans avec une certaine machine, et donnent à la tête la forme propre à ce peuple. Les naturalistes placent aussi les qualités de l'esprit, non dans les protubérances, mais dans la conformation du crâne ; et plusieurs prétendent qu'un soufflet ou une pression au crâne de Corneille venant de naître, en eût pu faire un imbécile. On voit d'ailleurs des gens qui perdent la raison ou la mémoire, par un coup reçu à la tête ; et les enfans des malheureux ne sont peut-être pour la plupart d'un esprit si borné, qu'à cause des coups qu'ils reçoivent dès leur plus tendre enfance ; puisque ceux qui sont élevés plus doucement ont ordinairement plus d'esprit naturel.

Au surplus le docteur Fodéré parle, dans sa *Médecine légale*, de voleurs et de fous, sur le crâne des-

quels on n'a point remarqué les protubérances du vol, ni celles de la folie.

CRAPAUD. — Les crapauds tiennent une place distinguée dans la sorcellerie. Les sorcières les aiment tendrement, et les choyent comme leurs mignons. Elles ont toujours soin d'en avoir quelques-uns, qu'elles habituent à les servir, et qu'elles accoutrent de livrées de velours vert.

Pierre Delancre dit que les grandes sorcières sont ordinairement assistées de quelque démon, qui est toujours sur leur épaule gauche, en forme de crapaud, ayant deux petites cornes sur la tête; mais il ne peut être vu que de ceux qui sont ou qui ont été sorciers.

On baptise ces crapauds au sabbat. Jeanne Abadie, et d'autres illustres, ont même révélé qu'elles avaient vu baptiser des crapauds dans les cimetières de Saint-Jean-de-Lus et de Siboro, parce que le diable, très-audacieux ce jour-là, n'avait pas osé entreprendre cette cérémonie dans l'église. Ces crapauds étaient habillés de velours rouge, et quelques-uns de velours noir, ayant une sonnette au cou, et une autre aux pieds, avec un parrain qui leur tenait la tête, et une marraine qui tenait les pieds. Jeanne ajouta qu'elle vit cette marraine danser au sabbat avec quatre crapauds, l'un vêtu de velours noir, avec des sonnettes aux pieds, et les autres sans habillemens; elle portait sur l'épaule gauche celui qui était vêtu, l'un des trois autres était sur l'épaule droite, et les deux qui restaient sur chaque poing, en guise d'oiseau.

Au mois de septembre 1610, un homme, se promenant dans la campagne, près de la ville de Bazas, vit un chien qui se tourmentait près d'un trou, sans jamais se calmer; cet homme ayant fait creuser, trouva deux grands pots renversés l'un sur l'autre, liés en-

semble à leur ouverture, et garnis de toile; le chien ne se mitigeant pas, on ouvrit les pots qui se trouvèrent pleins de son, au dedans duquel reposait un gros crapaud vêtu de taffetas vert [1].

Il s'est trouvé des femmes qui ont accouché de crapauds, une entr'autres, près de la ville de Laon, au rapport de Bodin; le même auteur parle aussi d'un curé, à Soissons, qui, pour se venger de son ennemi, s'adressa à une sorcière qui lui dit qu'il fallait baptiser un crapaud et le nommer, et puis lui faire manger une hostie consacrée, ce qu'il fit; ce curé fut depuis brûlé tout vif.

Le peuple est persuadé, dit M. Salgues [2], que le crapaud a la faculté de faire évanouir ceux qu'il regarde fixement, et cette assertion est accréditée par un abbé Rousseau, qui a publié, dans le cours du dernier siècle, quelques observations d'histoire naturelle; il prétend que la vue seule du crapaud provoque des spasmes, des convulsions, la mort même. Il rapporte qu'un gros crapaud, qu'il tenait renfermé sous un bocal, l'ayant regardé fixement, il se sentit aussitôt saisi de palpitations, d'angoisses, de mouvemens convulsifs, et qu'il serait mort infailliblement si l'on n'était venu promptement à son secours.....

Élien, Dioscoride, Nicandre, Ætius, Gesner, ont écrit que l'haleine du crapaud était mortelle, et qu'elle infectait les lieux où il respire. On a cité l'exemple de deux amans qui, ayant pris de la sauge sur laquelle un crapaud s'était promené moururent aussitôt; mais c'est un conte démenti, comme tant d'autres, par les expériences.

Sur les bords de l'Orénoque, sans doute pour con-

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 2, disc. 4, p. 133.

[2] *Des Erreurs et des préjugés*, etc., tom. 1, p. 423.

soler le crapaud de nos mépris, des Indiens lui rendaient les honneurs de la divinité ; ils gardaient soigneusement les crapauds sous des vases pour en obtenir de la pluie ou du beau temps, selon leurs besoins ; et ils étaient tellement persuadés qu'il dépendait de ces animaux de l'accorder, qu'on les fouettait chaque fois que la prière n'était pas promptement exaucée [1].

CRAPAUDINE, — Pierre qui se trouve dans la tête des crapauds ; les sorcières la recherchent pour leurs maléfices. Plusieurs écrivains assurent que c'est un objet très-rare ; quelques-uns même nient l'existence de cette pierre. Cependant Thomas Brown ne croit pas le fait impossible, puisque, dit-il, tous les jours on trouve des substances pierreuses dans la tête des morues, des carpes, des gros limaçons sans coquilles ; quelques-uns pensent que ces crapaudines sont des concrétions minérales qui se trouvent dans les champs, et que les crapauds rejettent après les avoir avalées, pour nuire à l'homme [2]. Mais ce ne sont là que des contes auxquels on croit pourtant encore dans les campagnes.

CRAPOULET. — Voyez *Zozo*.

CRATÉIS, — Déesse des sorciers et des enchanteurs, mère de la fameuse Scylla.

CRÉATION. — Voyez *Origine*.

CRESCENCE, — Cardinal légat du pape au concile de Trente, mort en 1552. Il fut étranglé par le

[1] Pons, *Voyage à la partie orientale de la terre ferme de l'Amérique méridionale*, tom. 1.

[2] Thomas Brown, *Essai sur les erreurs populaires*, tom. 1er., liv. 3, chap. 13, p. 312.

diable, qui vint le prendre sous la figure d'un chien noir, parce qu'il persécutait les protestans [1].

CRESPET (PIERRE), — Religieux célestin, mort en 1594. Il est auteur d'un traité contre la magie, intitulé : *Deux livres de la haine de Satan et des malins esprits contre l'homme*, etc. Paris 1590, in-8°. Cet ouvrage est rare et curieux.

CRIBLE. — Parler au crible est un ancien proverbe qui signifiait faire danser un tamis par le moyen de paroles mystérieuses. Théocrite nommait les gens qui avaient ce pouvoir, crible-sorciers ou sorciers du crible.

Je me suis trouvé, dit Bodin [2], il y a vingt ans, dans une maison à Paris, où un jeune homme fit mouvoir un tamis sans y toucher, par la vertu de certaines paroles françaises, et cela devant une société; et la preuve, dit-il, que c'était par le pouvoir de l'esprit malin, c'est qu'en l'absence de ce jeune homme on essaya en vain d'opérer en prononçant les mêmes paroles. Voyez *Cosquinomancie*.

CRIÉRIENS, — Fantômes des naufragés, que les habitans de l'île de Sain en Bretagne croient entendre demander la sépulture pendant ce bruit sourd qui précède les orages. Les anciens Bretons disaient : « Fermons les portes, on entend les criériens, le tourbillon les suit. »

CRISTALOMANCIE, — Divination par le moyen du cristal. On tirait des présages des miroirs ou vases obliques ou cylindriques, ou de quelques autres figures formées de cristal, dans lesquelles le démon

[1] Jean de Chassanion, huguenot, *Des grands et redoutables jugemens de Dieu advenus au monde*, p. 66.

[2] *Démonomanie des sorciers*, liv. 2, p. 155.

faisait, dit-on, sa demeure. On dit qu'à Nuremberg, en 1530, un prêtre vit dans un cristal des trésors cachés qu'un démon lui enseignait; il les rechercha, et parvint à les trouver gardés par un chien noir; mais étant descendu dans la fosse qu'il avait creusée, au moment où il allait ouvrir le coffre, il fut englouti à jamais [1]. Son miroir ne lui avait pas prédit cela. — Les devins actuels prédisent encore par le miroir. L'anecdote suivante fera connaître leur méthode.

A Sezanne en Brie, un pauvre laboureur, à qui on avait volé six cents francs, alla consulter le devin en 1807. D'abord le devin lui demanda douze francs; ensuite il lui mit trois mouchoirs pliés sur les yeux, un blanc, un noir et un bleu; il lui dit après cela de regarder dans un grand miroir où il faisait venir le diable et tous ceux qu'il voulait évoquer. Le devin lui demanda alors ce qu'il voyait. — Rien, répondit le paysan. » Là dessus le sorcier parla fort et longtemps; il recommanda au bon homme de bien songer à celui qu'il soupçonnait capable de l'avoir volé, de bien se représenter les choses et les personnes. Le paysan se monta la tête en effet, et, à travers les trois mouchoirs qui lui serraient les yeux, il crut voir passer dans le grand miroir un homme qui avait un sarreau bleu, un chapeau à grands bords et des sabots avec une culotte de toile grise. Un moment après il crut le reconnaître, et s'écria qu'il voyait son voleur. « Eh bien! dit le devin, vous prendrez un cœur de bœuf et soixante clous à lattes que vous planterez en croix dans ledit cœur; vous le ferez bouillir dans un pot neuf avec un crapaud et une feuille d'oseille : trois jours après, le voleur, s'il n'est pas

[1] Delancre, *Incrédulité et mécréance du sortilége pleinement convaincue*, traité 5, p. 259.

mort, viendra vous rapporter votre argent, ou bien il sera ensorcelé. » Le paysan fit tout ce qui lui était recommandé, mais son argent ne revint pas.

CRISTOVAL DE LA GARRADE, — Jeune homme de quinze ou seize ans qui fut enlevé, quoique sans graisse ni onguent, par Marissane de Tartras, sorcière, laquelle le porta si loin et si haut à travers les airs, qu'il ne put reconnaître le lieu du sabbat; mais il avoua qu'il avait été bien étrillé pour n'avoir pas voulu y prendre part [1]. Sa déposition fut une des preuves qui firent brûler la sorcière; car autrefois les rêves mêmes faisaient merveille.

CRITOMANCIE, — Divination qui se pratiquait par le moyen des viandes et des gâteaux. On considérait la pâte des gâteaux qu'on offrait en sacrifice, et la farine d'orge qu'on répandait sur les victimes, pour en tirer des présages.

CROCODILES. — Les Égyptiens modernes assurent que jadis les crocodiles étaient des animaux doux, et ils racontent de la manière suivante l'origine de leur férocité. Humeth, gouverneur d'Égypte, sous Gisare Almutacil, grand calife de Bagdad, ayant fait mettre en pièces la statue de plomb d'un grand crocodile que l'on avait trouvée en creusant les fondemens d'un ancien temple de païens, à l'heure même de cette exécution les crocodiles sortirent du Nil, et ne cessèrent, depuis ce temps, de nuire par leur voracité [2].

Pline et Plutarque témoignent que les Égyptiens connaissent, par l'endroit où les crocodiles pondent

[1] Delancre, *Tableau de l'Inconstance des démons*, etc., liv. 2, disc. 3, p. 115.

[2] Leloyer, *Hist. et Disc. des spectres*, etc., liv. 4, chap. 21, p. 417.

leurs œufs, jusqu'où ira le débordement du Nil; mais il serait difficile, dit Thomas Brown [1], de comprendre comment ces animaux ont pu deviner un effet qui, dans ses circonstances, dépend de causes extrêmement éloignées, c'est-à-dire de la mesure des rivages dans l'Éthiopie; sur quoi Saint-Athanase dit, dans la vie de Saint-Antoine, que le démon même n'y réussirait pas.

Les habitans de Thèbes et du lac Mœris rendaient un culte particulier aux crocodiles; ils leur mettaient aux oreilles des pierres précieuses et d'autres ornemens d'or, et les nourrissaient de viandes consacrées. Après leur mort, ils les embaumaient et les déposaient en des urnes que l'on portait dans le labyrinthe qui servait de sépulture aux rois. Les Ombites poussaient même la superstition jusqu'à se réjouir de voir leurs enfans enlevés par les crocodiles; mais ces animaux étaient en horreur dans le reste de l'Égypte. Ceux qui les adoraient disaient que, pendant les sept jours consacrés aux fêtes de la naissance d'Apis, ils oubliaient leur férocité naturelle, et ne faisaient aucun mal; mais que le huitième jour, après midi, ils redevenaient furieux.

CROIX. — Les croix que les sorcières portent au cou et à leurs chapelets, et celles qui se trouvent aux lieux où se fait le sabbat, ne sont jamais entières, comme on le voit par celles que l'on trouve dans les cimetières infectés de sorciers, et dans lesquels les sabbats se tiennent communément. Dans la maison du prêtre d'Arguibel, en la paroisse d'Ascain, il y avait une croix plus grosse que les deux bras qui avait une branche rompue, laquelle ne le pouvait

[1] *Essai sur les erreurs, etc.*, liv. 3, p. 293.

être, attendu sa grosseur, sans le secours de Satan, comme dit Delancre.[1]

Au reste, ce qui prouve combien le secours des croix est puissant contre les démons, dit le même auteur, c'est la déposition suivante que fit Bertomine de Gert, insigne sorcière de Prechat, en 1611 : quand quelque sorcière, dit-elle, revient du sabbat et est tuée en chemin, le diable l'emporte chez elle pour la maintenir en bonne réputation ; mais si celui qui l'a tuée a fait une croix de cire et l'a mise sur le corps, le diable alors ne peut plus même s'en approcher.

CROIX (ÉPREUVE DE LA). — Cette sorte de jugement de Dieu consistait dans les affaires douteuses à conduire à l'église l'accusateur et l'accusé ; là ils se tenaient debout, les bras élevés en croix, pendant la célébration de l'office divin, et gain de cause était donné à celui des deux qui était resté le plus long-temps immobile dans cette attitude. On pouvait se faire remplacer par des champions. Voyez *jugement de Dieu*.

CROIX (MADELAINE DE LA), — Abbesse de Cordoue et insigne sorcière du seizième siècle. Elle eut pour amant un démon incube, avec qui elle avoua que son commerce intime avait commencé dès l'âge de douze ans. Ce démon lui faisait faire plusieurs merveilles qu'on prit d'abord pour des miracles ; mais, dès qu'on cessa de la croire sainte, ses prodiges devinrent des sortiléges. François de la Tour-Blanche conte par exemple qu'elle avait à volonté des roses en hiver, de la neige au mois d'août, et qu'elle passait à travers les murs qui s'ouvraient devant elle. Après avoir joui trente ans de ses plaisirs avec l'incube, et de l'admiration publique comme béate,

[1] *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 6, disc. 3, p. 455.

puis comme sorcière, elle fut arrêtée par l'inquisition; mais ayant tout confessé elle fut admise à pénitence[1].

CROMÉRUACH, — Idole principale des Irlandais avant l'arrivée de Saint-Patrice en leur pays. L'approche du saint la fit tomber, tandis que les divinités inférieures s'enfoncèrent dans la terre jusqu'au menton. Suivant certains légendaires, en mémoire de ce miracle, on voit encore leurs têtes à fleur de terre dans une plaine; mais cette plaine ne se trouve pas.

CROMNYOMANCIE, — Divination par les ognons. Ceux qui la pratiquaient mettaient la veille de Noël des ognons sur un autel, et écrivaient au-dessus le nom des personnes dont on voulait avoir nouvelle. L'ognon qui germait le plus vite annonçait que la personne dont il portait le nom se portait bien.

Cette divination est aussi en usage dans plusieurs cantons l'Allemagne, parmi les jeunes filles, qui cherchent à savoir ainsi qui elles auront pour époux[2].

CROQUE-MITAINE, — Espèce d'ogre ou homme monstrueux dont on épouvante à Paris les petits enfans indociles; mais aujourd'hui que ses dents sont tombées, il se contente de les mettre au cachot et de leur donner le fouet, malgré les lumières du siècle. Voyez *Babau*.

CRUSEMBOURG (Guy de), — Célèbre alchimiste à qui le gouvernement français donna, en 1616, 20,000 écus pour travailler, dans la Bastille, à faire de l'or; mais il s'évada au bout de trois semaines avec les 20,000 écus, et ne reparut plus en France. Voyez *Alchimie*.

[1] François de la Tour-Blanche, *Epit. delict.*, etc., p. 185 et 146.

[2] Delancre, *Incrédulité et mécréance, etc.*, tr. 5e., p. 261.

CUBOMANCIE, — Divination par le moyen des dés. Auguste et Tibère avaient grande confiance en cette manière de consulter le sort. Les Grecs s'en servaient aussi. C'est à peu près la même chose que l'astragalomancie. Voyez ce mot.

CUIVRE. — Théocrite assure que le cuivre pur a naturellement la vertu de chasser les spectres et fantômes; c'est pourquoi les Lacédémoniens frappaient sur un chaudron toutes les fois qu'un de leurs rois venait à mourir.

CULTE. — Tout le monde sait que les démons recevaient un culte partout l'univers, avant le christianisme. Jupiter et les autres dieux étaient des démons; mais le diable a reçu quelquefois un culte plus spécial, de gens qui savaient bien qu'ils s'adressaient à lui et non à un dieu. Ainsi, les sorciers au sabbat adorent le diable par son nom. Le culte qu'ils lui rendent consiste principalement à lui baiser le derrière, humblement à genoux, avec une chandelle à la main. Certains peuples de l'Afrique ne rendent aucun culte à Dieu, qu'ils croient trop bon pour avoir besoin d'être prié; mais ils font des sacrifices au diable pour la raison contraire.

Les Giagues croient qu'il y a des dieux bienfaisans et des dieux malfaisans, que les uns sont réjouis par les plaisirs des hommes, au lieu que les autres se plaisent à les voir se haïr, se persécuter, se déchirer et s'égorger. Les Giagues sont ordinairement gouvernés par une reine. Lorsqu'elle est obligée de faire la guerre, et qu'elle est prête à livrer une bataille, pour mettre les dieux malfaisans dans son parti, elle fait jurer à ses soldats qu'ils seront sans pitié, qu'ils n'auront égard ni à l'âge, ni au sexe, et qu'ils répandront le plus de sang qu'ils pourront. A peine la cérémonie de ce serment

est-elle achevée, qu'on entend une musique tendre et voluptueuse; elle annonce le spectacle qu'on va présenter pour réjouir les dieux bienfaisans et se les rendre favorables. Cent jeunes filles choisies parmi les plus belles du royaume, et cent guerriers s'avancent en chantant et en dansant : l'impatience de leurs désirs est peinte dans leurs yeux. La reine frappe des mains; c'est le signal. Ils se livrent à leurs transports, à la vue de toute l'armée.

Ces cérémonies religieuses des Giagues ne doivent point nous paraître bien extraordinaires. Nos moines, du temps de la ligue, ne prêchaient-ils pas qu'en assassinant le roi et tous ceux qui lui étaient attachés, on ferait une action méritoire et agréable à Dieu? Ne faisaient-ils pas en même temps, le jour et la nuit, des processions *où hommes et femmes, filles et garçons étaient tout nus, marchant pêle-mêle, si bien qu'on en vit des fruits*[1]? Le journaliste, par l'expression de *tout nus*, veut dire n'ayant que la chemise, voile léger et plus attrayant que l'entière nudité[2].

CUNÉGONDE, — Femme de Henri II, empereur d'Allemagne. Elle fut soupçonnée d'adultère; et Leloyer dit qu'effectivement il y avait de quoi, car on vit plusieurs jours de suite un démon, sous forme humaine, sortir de grand matin de la chambre de l'impératrice. Ce démon était accoutré comme un courtisan et de belle figure ainsi que de belle stature. Malgré cela, on reconnut l'innocence de la princesse par le jugement de Dieu; car elle se purgea de l'accusation en marchant pieds nus sur des socs de charrue rougis au feu, sans se faire le moindre mal[3].

[1] L'Étoile, *Journal de Henri III.*

[2] Saint-Foix, *Essais sur Paris*, tom. 1er.

[3] Leloyer, *Histoire des spectres ou apparitions des esprits*, liv. 3, chap. 15, p. 369.

CUPAI. — Esprit malfaisant qui, selon les Floridiens, est président des lieux où les crimes des méchans sont punis après leur mort. Ces lieux sont ce que nous appelons l'enfer.

CUREAU DE LA CHAMBRE, — Académicien aussi connu qu'habile médecin, mort en 1669 ; on a de lui un *discours sur les principes de la chiromancie et de la métoposcopie*. Paris, 1653, in-8. On l'a aussi imprimé sous le titre de l'Art de connaître les hommes.

CURMA. — Saint Augustin raconte qu'un paysan des environs d'Hippone, nommé *Curma*, mourut un matin et demeura deux ou trois jours sans sentiment. Comme on allait l'enterrer, il rouvrit les yeux et demanda ce qui se passait chez un autre paysan du voisinage qui, comme lui, se nommait Curma : on lui répondit que ce dernier venait de mourir à l'instant où lui-même était ressuscité. « Cela ne me surprend pas, dit-il ; on s'était trompé sur les noms ; on vient de me dire que ce n'était pas Curma le marguillier, mais Curma le maréchal, qui devait mourir. » Il raconta en même temps qu'il avait vu les enfers ; et il se fit baptiser.

CURTIUS, — Fils d'un gladiateur romain. On dit qu'un spectre lui annonça ainsi sa mort : Il accompagnait un lieutenant du gouverneur de l'Afrique, n'ayant aucun garde auprès de lui ; il vit un jour, dans une galerie, le spectre d'une femme de haute stature, extrêmement belle, qui lui dit qu'elle était l'Afrique, et qu'elle venait lui annoncer le bonheur. Elle l'assura qu'il aurait de grands honneurs à Rome, et qu'il reviendrait en Afrique, non comme valet, mais en qualité de commandant en chef, et qu'il y mourrait. Cette prédiction s'accomplit entièrement ;

car Curtius fut questeur, puis prêteur; il eut les privilèges du consulat, et fut envoyé comme gouverneur en Afrique; mais en débarquant il se sentit frappé d'une maladie dont il mourut [1]. Il est probable que ce conte a été fait après coup.

CYLINDRES, — Sortes d'amulettes circulaires que les Perses et les Égyptiens portaient au cou, et qui étaient ornées de figures et d'hiéroglyphes.

CYMBALE, — C'est le nom que les sorciers donnent au chaudron dans lequel ils mangent leur soupe au lard, dans les assemblées du sabbat.

CYNANTROPIE, — Espèce de frénésie dont ceux qui en sont attaqués se persuadent qu'ils sont changés en chiens. C'est, comme la bousantropie, une nuance du doux état de loup-garou. Voyez *Lycantropie*.

CYNOBALANES, — Nation imaginaire que Lucien représente avec des museaux de chien, et montés sur des glands ailés.

CYNOCÉPHALE, — Singe que les Égyptiens nourrissaient dans leurs temples pour connaître le temps de la conjonction du soleil et de la lune. On était persuadé que, dans cette circonstance, l'animal, devenu aveugle, refusait toute nourriture. Son image, placée sur les clepsydres, était purement hiéroglyphique. On prétendait qu'à chaque heure du jour le cynocéphale criait et lâchait son urine très-exactement.

CYPRIEN. — Il y avait à Antioche, dans le troisième siècle, une jeune vierge nommée Justine, qui

[1] Leloyer, *Histoire des spectres ou apparitions des esprits*, liv 3, chap. 16, p. 268.

était fille d'un prêtre des faux dieux ; dans la maison voisine demeurait un diacre de l'église romaine, qui forma le pieux dessein de convertir Justine. Tous les soirs donc le diacre et la jeune fille se mettaient à leur fenêtre ; et là, à force d'entendre la lecture du saint Évangile, Justine se décida à embrasser le christianisme. Sa mère, l'ayant appris, courut au lit de son époux, lui annonça le changement qui s'opérait dans leur fille, et se coucha avec lui pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire.

Pendant que le prêtre des idoles dormait paisiblement avec sa femme, un crucifix leur apparut environné de plusieurs anges, et leur dit : « Venez à moi, je vous donnerai le royaume des cieux. » Les époux, s'éveillant alors, reçurent le baptême aussi-bien que leur fille.

Cependant Justine était molestée depuis quelque temps par un certain Cyprien, magicien insigne, qu'il est important de faire connaître. Ce jeune homme avait été consacré au diable, dans sa septième année, par ses parens qui étaient idolâtres. Il avait été élevé dans la connaissance intime des secrets de la magie, et il opérait une foule de prodiges par les forces toutes-puissantes de cet art infernal. On l'avait vu plusieurs fois changer les dames en jumens, et faire une foule de miracles pareils par ses charmes et ses prestiges.

La beauté de Justine l'enflamma, comme bien d'autres, du plus ardent amour. Il eut recours à la magie, qui lui promettait une jouissance sûre et prompte. Un démon fut évoqué. « Que me veux-tu ? dit l'habitant du sombre royaume, en paraissant aussitôt ; me voici prêt à te servir. — J'aime une jeune vierge d'Antioche, répondit Cyprien ; ne peux-tu pas me l'amener, et faire en sorte qu'elle s'abandonne

à mon amour. — On prétend que j'ai perdu les hommes, répliqua le démon, et que rien ne m'est impossible quand il s'agit de nuire ; néanmoins je n'ai pas assez de pouvoir pour obliger une jeune fille à te donner des marques d'amour, si tu n'en es pas aimé[1]. Prends toutefois cette liqueur, répands-la autour de la maison de Justine ; j'y pénétrerai pendant la nuit, et je ferai tous mes efforts pour la rendre amoureuse. »

La nuit suivante le démon entra dans la chambre de Justine, et s'efforça d'allumer dans son cœur l'amour libidineux. La jeune fille, sentant dans son intérieur des mouvemens impurs, soupçonna la présence de l'ennemi, et signa tout son corps du signe de la croix. Le démon terrassé prit la fuite ; et Cyprien lui dit : « Pourquoi reviens-tu sans la jeune fille que je veux posséder ? — Elle a fait un signe, répondit le démon, et ce signe redoutable m'a ôté toutes mes forces. — Va-t'en, répliqua le magicien, et envoie-moi un démon plus puissant que toi. »

Le second démon parut aussitôt, et dit : « Je sais ce que tu demandes ; c'est presqu'une chose impossible ; j'essaierai cependant de te satisfaire. Je cours trouver Justine et la remplir de désirs d'amour. » Le démon entra en même temps auprès du lit de Justine, et employa toute son adresse pour corrompre son cœur ; mais elle fit bien vite le signe de la croix, et souffla sur le démon qui s'enfuit tout honteux. « Eh bien ! lui dit Cyprien, qu'as-tu fait de Justine ? — Je suis vaincu, répondit le démon. Un signe terrible que je crains de nommer m'a forcé de battre en retraite. — Va-t'en donc aussi, dit Cyprien furieux. » En même temps il évoqua le prince des démons lui-

[1] Ces propres paroles du diable démentent un peu ce qu'on dit de certains philtres magiques qui font aimer à l'extravagance un objet naturellement haï.

même. « Que me veux-tu, dit-il en paraissant ; me voici prêt à t'obéir. — Il faut convenir que votre pouvoir est bien borné, répliqua Cyprien, puisqu'une jeune fille peut vous vaincre si facilement ! — Attends quelques instans, interrompit le roi de l'enfer, je vais moi-même attaquer celle que tu veux séduire. Je troublerai ses esprits par la fièvre et par toutes les ardeurs d'un amour frénétique ; je la séduirai par des illusions et des songes ; j'allumerai dans tous ses sens une flamme impudique et te l'amènerai au milieu de la nuit. »

Le diable prit alors la figure et le corps d'une jeune fille ; il alla trouver Justine, et lui dit : « Je viens à vous, ma sœur, attirée par votre bonne réputation ; je veux pendant quelques jours profiter de vos saints avis, et garder, comme vous, ma virginité... Cependant dites-moi, je vous prie, ma sœur, quelle sera notre récompense pour avoir constamment résisté aux tentations de la chair ? — Je ne puis pas vous le dire précisément, répondit Justine ; tout ce que je sais, c'est que la récompense sera bien au-dessus des peines que nous aurons eues. — Mais, reprit le diable, que pensez-vous de ce commandement de Dieu : *Croissez et multipliez afin de peupler la terre*[1] ?... Je crains bien, ma bonne amie, qu'en gardant notre virginité, nous ne devenions rebelles au commandement de Dieu, et qu'il ne nous punisse un jour de notre désobéissance, au lieu de nous récompenser d'une conduite qu'il n'a point approuvée.

Tout en parlant de la sorte, le diable agissait invisiblement. Justine réfléchissait et sentait naître dans son âme les plus violentes ardeurs de la concupiscence ; elle en était si fort tourmentée qu'elle se leva

[1] *Crescite et multiplicamini, et replete terram.* Genèse, chap. I.

pour sortir ; mais, revenant bientôt en elle-même, elle pensa qu'elle pouvait bien être en face du diable. Elle s'arma en conséquence du signe de la croix, et souffla sur l'ange des ténèbres qu'elle avait pris d'abord pour une jeune fille. La fausse vierge s'évanouit à l'instant, et la tentation se dissipa.

Mais le prince des démons ne se tint pas pour vaincu ; tandis que Justine était couchée dans son lit, il rentra sous la figure d'un beau jeune homme, se jeta effrontément sur le lit de la jeune vierge, et s'efforça de l'embrasser. Un nouveau signe de croix le força à disparaître ; il ne se retira pourtant pas encore ; et, avec la permission de Dieu, il accabla Justine de maladies, et répandit la mortalité dans toute la ville d'Antioche. Il fit prédire en même temps, par les possédés, que cette mortalité ne cesserait que quand Justine consentirait au mariage. C'est pourquoi on voyait tous les jours une multitude de malades expirans se traîner à la porte de Justine, en la suppliant de prendre un époux et de sauver le peuple d'Antioche. Mais Justine ne voulut jamais y consentir, et la mortalité continua ses ravages pendant sept ans. Alors, comme la ville était entièrement dépeuplée, et que le reste des habitans d'Antioche menaçait de tuer la vierge opiniâtre, Justine pria pour le peuple, et la peste cessa [1].

Le diable, voyant qu'il ne gagnait rien, et qu'il ne pouvait séduire Justine, résolut de ternir au moins sa réputation. Il prit donc la figure de cette fille et se présenta à Cyprien avec des regards amoureux. Le magicien, persuadé qu'il voyait celle qu'il aimait, s'écria : « Soyez la bienvenue, charmante Justine. »

[1] *Sed cùm Justina nullatenùs consentiret, et ex hoc mortem eidem omnes minarentur,* septimo anno *mortalitatis, ipsa pro eis oravit et omnem pestilentiam propulsavit, etc.*

Mais à ce nom le diable, comme s'il eût été frappé de la foudre, s'évanouit en fumée. Cyprien, stupéfait, ne perdit pas pour cela son amour ; il se déguisa lui-même, tantôt en jeune fille, tantôt en petit oiseau, et alla faire sa cour, en personne, pendant plusieurs jours ; mais il ne fut pas plus heureux que ses émissaires. Cette faiblesse de la puissance infernale contre les chrétiens l'étonna enfin ; il renonça à la magie et au commerce de l'enfer. Il embrassa le christianisme, et mena une conduite si exemplaire qu'il devint par la suite évêque d'Antioche. L'amour qu'il avait eu pour Justine se changea en estime et en amitié pures. Il établit un couvent de filles dont Justine fut abbesse : il put dès lors la voir sans crime[1] ; elle devint sainte ; et c'est lui qui est saint Cyprien.

CYRANO-BERGERAC, — Écrivain remarquable du commencement du dix-septième siècle. On trouve, dans ses œuvres, deux lettres sur les sorciers. Nous n'avons pas besoin d'indiquer ses histoires des empires du soleil et de la lune. Il a fait aussi un petit voyage aux enfers que nous donnerons ici.

« Je me suis trouvé cette nuit aux enfers, dit-il ; mais ces enfers-là m'ont paru bien différens des nôtres. J'y trouvai les gens fort sociables ; c'est pourquoi je me mêlai à leur compagnie. On était occupé alors à changer de maison tous les morts qui s'étaient plaints d'être mal associés ; l'un d'eux, voyant que j'étais étranger, me prit par la main et me conduisit à la salle des jugemens. Nous nous plaçâmes tout proche de la chaire du juge, pour bien entendre les querelles de toutes les parties.

» D'abord j'aperçus Pythagore qui, très-ennuyé

[1] *Legenda opus aureum Jac. de Voragine, éditio Claudii à Rotâ, Rothomagi*, 1544, leg. 137.

d'une compagnie de comédiens, représentait que leurs caquets continuels le détournaient de ses hautes spéculations. Le juge qui présidait lui dit que, l'estimant homme de grande mémoire, puisque après quinze cents ans il s'était souvenu d'avoir été au siége de Troie, on l'avait appareillé avec des personnages qui n'en sont pas dépourvus. On entendit toutefois ses raisons [1], et on le fit marcher ailleurs.

» Aristote, Pline, OElian, et beaucoup d'autres naturalistes, furent mis avec les Maures, parce qu'ils ont connu les bêtes : le médecin Dioscoride avec les Lorrains, parce qu'il connaissait parfaitement les simples. Ésope et Apulée ne firent qu'un ménage, à cause de la conformité de leurs miracles; car Ésope, d'un âne a fait un homme, en le faisant parler, et Apulée d'un homme a fait un âne, en le faisant braire.

» Caligula voulut être mis dans un appartement plus magnifique que celui de Darius, comme ayant couru des aventures incomparablement plus glorieuses; car, dit-il, moi, Caligula, j'ai fait mon cheval consul, et Darius a été fait empereur par le sien. Dédale eut pour confrères les sergens, les huissiers, les procureurs, personnes qui comme lui volaient pour se sauver. Jocaste et Sémiramis furent logées ensemble, comme ayant toutes deux été mères et femmes de leurs fils. Thésée suivit quelques tisserands, se promettant de leur apprendre à conduire le fil. Néron choisit Érostrate, ce fameux insensé qui brûla le temple de Diane, aimant comme lui à se chauffer de gros bois. Achille prit la main d'Eurydice : « Marchons, lui dit-

[1] Il observa qu'on pouvait le mettre indifféremment avec tous les mortels, aussi-bien qu'avec les comédiens; car il n'y en a presque pas un, dit-il au juge, qui ne soit *d'heureuse mémoire*, si vous en voulez croire son épitaphe.

il, marchons; aussi bien ne saurait-on mieux nous assortir, puisque nous avons tous deux l'âme au talon. » Le fameux Curtius, qui se précipita dans un gouffre pour sauver Rome, fut placé avec un brutal qui s'était fait tuer en protégeant une femme débauchée, sous prétexte qu'ils étaient tous deux morts pour la chose publique.

Il ne fut jamais possible de séparer les Furies des épiciers, tant elles avaient peur de manquer de flambeaux. Les tireurs d'armes furent logés avec les cordonniers, d'autant que la perfection du métier consiste à bien faire une botte; les bourreaux, avec les médecins, parce qu'ils sont payés pour tuer; Écho avec nos auteurs modernes, d'autant qu'ils ne disent, comme elle, que ce que les autres on dit; Orphée avec les chantres du Pont-Neuf, parce qu'ils avaient su attirer les bêtes.

On en mit quelques-uns à part, entre lesquels fut Midas, le seul homme qui se soit plaint d'avoir été trop riche; Phocion, qui donna de l'argent pour mourir; et Pygmalion, pareillement, n'eut point de compagnon, à cause qu'il n'y a jamais eu que lui qui ait épousé une femme muette.

# D

DABAIDA. — Les naturels de Panama ont une idole de ce nom, qui était née de race mortelle, et qu'on déifia après sa mort. Quand il tonne ou qu'il fait des éclairs, c'est Dabaïda qui est fâchée; alors on brûle des esclaves en son honneur.

DACTYLOMANCIE, — Divination qui se pratiquait au moyen des bagues ou anneaux fondus sous l'aspect de certaines constellations, et auxquels étaient attachés des charmes et caractères magiques. C'est,

dit-on, avec un de ces anneaux, que Gigès se rendait invisible, en tournant le chaton dans sa main. Par ce moyen, il corrompit et suborna la reine, fit mourir le roi Candaule et s'empara du trône de Lydie; c'est du moins ce que dit Hérodote.

Clément d'Alexandrie parle encore de deux anneaux que possédaient les tyrans de la Phocide, qui les avertissaient par un son, du temps propre à certaines affaires; ce qui ne les empêcha pas de tomber par la suite dans les griffes du démon, qui leur tendait un un piége par ces artifices [1].

Ammien Marcellin, parlant du successeur de Valens, de qui l'on cherchait le nom, dit qu'on pratiqua pour cela la dactylomancie, mais d'une manière différente : elle consistait à tenir un anneau suspendu par un fil au-dessus d'une table ronde, sur laquelle étaient différens caractères, avec les vingt-quatre lettres de l'alphabet; l'anneau, en sautant, se transportait sur quelques-unes de ces lettres, et s'y arrêtait. Ces lettres, jointes ensemble, composaient la réponse qu'on demandait. Le sort fit sortir celles-ci : TH, E, O, D, qui commencent le nom de Théodose, successeur de Valens. Avant l'opération, l'anneau était consacré : celui qui le tenait n'était vêtu que de toile, avait la tête rasée en couronne, et portait à la main de la verveine.

DAGOBERT I^er^., — Roi de France. La mémorable histoire qu'on va lire prouve qu'il est bon d'avoir des amis. Le roi Dagobert mourut en 638, à l'âge de trente-six ans, consumé de débauches. Ce prince n'avait su vivre que dans le désordre; mais il avait bâti des églises et enrichi des monastères. Aussitôt

[1] Delancre, *Incrédulité et mécréance du sortilége pleinement convaincues*, traité 5, p. 261.

qu'il fut mort, un saint ermite, nommé Jean, qui s'était retiré dans une petite île voisine des côtes de la Sicile, fut averti en songe de prier Dieu pour l'âme de Dagobert. S'étant donc mis en oraison, il vit sur la mer l'âme du roi de France enchaînée dans une barque, et des diables qui la rouaient de coups, en la conduisant vers la Sicile, où ils devaient la précipiter dans les gouffres de l'Etna. On ne sait pas si l'âme est comme le corps sensible au bâton et aux coups de poing; quoi qu'il en soit, le saint hermite Jean s'apitoya, parce que l'âme du roi Dagobert poussait des cris lamentables, appelant à son secours saint Denis, saint Maurice et saint Martin. Tout à coup le ciel tonna; les trois saints descendirent revêtus d'habits lumineux, assis sur un nuage brillant, précédés des éclairs et de la foudre; ils se jetèrent sur les malins esprits, leur enlevèrent cette pauvre âme; et, l'ayant placée sur un drap triangulaire qu'ils tenaient par les coins, ils l'emportèrent au ciel et chantant des psaumes [1].

On trouve un monument curieux de ces circonstances merveilleuses dans le tombeau de Dagobert, sculpté vers le temps de saint Louis. La principale façade est divisée en trois bandes. Dans la première on voit quatre diables sans sexe (deux ont des oreilles d'ânes) qui emmènent l'âme du roi dans une barque; la seconde représente saint Denis, saint Maurice et saint Martin, accompagnés de deux anges qui portent un bénitier et un goupillon pour exorciser les diables, comme si trois saints et deux anges ne pouvaient pas chasser quatre démons sans eau bénite; sur la troisième bande on remarque le drap où voyage

[1] *Gesta Dagoberti regis*, et M. Garinet, *Histoire de la magie en France*.

l'âme de Dagobert, et la main du Père Éternel est étendue pour la saisir, pendant qu'un ange lui donne des coups d'encensoir. Ce monument, qui était aux Petits-Augustins, a été reporté à Saint-Denis, où M. Debray, architecte, l'a fait scier en deux.

DAGON, — Démon du second ordre, boulanger et grand panetier de la cour infernale. Les Philistins l'adoraient sous la forme d'un monstre réunissant le buste de l'homme à la queue du poisson. Ils lui attribuaient l'invention de l'agriculture qu'on a attribuée à tant d'autres, et qui ne doit l'être qu'au besoin et au hasard.

DAHUT. — Gralon, roi de la superbe ville d'Is, dont on voit encore les ruines à la pointe de la Chèvre [1], dans le Finistère, fut averti un jour par saint Guénolé, qu'attendu les désordres de son peuple, sa ville allait disparaître, et qu'il eût à la quitter. Gralon, docile à la voix du saint homme, monta à cheval et s'éloigna à toute bride. Sa fille Dahut, qui avait donné l'exemple de la dépravation, le suivait en croupe. Aussitôt qu'il fut dehors, les tours de la ville furent englouties, et les flots pressèrent le coursier du saint roi, qui ne put s'en dégager; une voix terrible se fit alors entendre : « Prince, si tu veux te sauver, secoue le diable qui te suit en croupe. » Si le prince obéit et s'il noya sa fille; si la princesse, en se précipitant se sacrifia pour son père; si Lucifer saisit Dahut pour épargner au prince le désagrément de la noyer : on l'ignore. Quoi qu'il en soit, la belle Dahut perdit la vie, et se noya près du lieu qu'on nomme Poul-Dahut. La tempête cessa, le ciel devint serein; mais depuis ce moment, le vaste bassin sur

[1] Cambry, *Voyage dans le Finistère*, tom. 2, p. 285.

lequel s'étendait une partie de la ville d'Is, fut couvert d'eau; c'est la baie de Douarnenez. On m'a fait voir, dit Cambry, sur le rivage, près de Ris, un monument irréfutable de ce terrible événement. C'est un rocher surnommé Garrec, sur lequel est empreint le pied du cheval de Gralon. Les habitans disent encore qu'on voit presque toujours sur ce rocher les âmes de ce saint roi et de la malheureuse princesse, sous la forme de corbeaux qui disparaissent à l'œil de ceux qui s'en approchent.

DAMASONE, — Plante dont les feuilles ressemblent à celles du plantain aquatique. On lui attribue la vertu de faire perdre le lait des femmes, lorsque ses feuilles sont appliquées sur le sein [1].

DAMNATION ÉTERNELLE, — Sentence qui condamne les pécheurs à passer l'éternité en enfer avec les démons.

DAMNETUS, ou DAMACHUS, — Loup-garou de l'antiquité. On conte qu'ayant mangé le ventre d'un petit enfant sacrifié à Jupiter Lycien, en Arcadie [1], il fut changé en loup; mais il reprit sa première forme au bout de dix ans; il remporta même le prix de la lutte aux jeux olympiques [2].

DANIEL, — Prophète des Hébreux. On lui attribue un traité de l'art des songes. Les Orientaux le regardent aussi comme l'inventeur de la géomancie.

DANIS, — Sorcier du dernier siècle, comme on verra. — Le vendredi, 1er. mai 1705, à cinq heures du soir, Denis Milanges de la Richardière, fils d'un

[1] Pline, *Hist. nat.*, liv. 8, chap. 22.

[2] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 4, disc. 3, p. 267.

avocat au parlement de Paris, fut attaqué, à dix-huit ans, de léthargies et de démences si singulières, que les médecins ne surent qu'en dire. On lui donna de l'émétique; et ses parens l'emmenèrent à leur maison de campagne de Noisy-le-Grand, où son mal devint de plus en plus inconcevable; si bien qu'on déclara qu'il était ensorcelé, à cause des cris et hurlemens qu'il faisait de temps en temps. On lui demanda s'il n'avait pas eu de démêlés avec quelque berger ou autre personne soupçonnée de sortilége et de maléfice; il conta que le 18 avril précédent, comme il traversait à cheval le village de Noisy, son cheval s'était arrêté tout court dans la rue Feret, vis-à-vis la chapelle, sans qu'il pût le faire avancer, quoiqu'il lui donnât cent coups d'éperons; il vit, sur ces entrefaites, ajouta-t-il, un berger qu'il ne connaissait pas, appuyé contre le mur de la chapelle, lequel berger lui dit : « Monsieur, retournez chez vous; car votre cheval n'avancera point. » Cet homme, qui lui parut âgé d'une cinquantaine d'années, était de haute taille, d'une mauvaise physionomie, la barbe et les cheveux noirs, ayant la houlette à la main, et deux chiens noirs à courtes oreilles auprès de lui.

Le jeune homme se moqua du propos du berger; cependant il ne put faire avancer son cheval, et fut obligé de le ramener par la bride à la maison, où il tomba malade; car le sorcier lui avait jeté un sort.

M. de la Richardière le père fit dire des messes et des neuvaines pour la guérison de son fils, qui n'en alla pas mieux. Le jeune homme fit lui-même ses dévotions à Saint-Maur et conçut bon espoir. Comme il en revenait, et qu'il rentrait seul dans sa chambre, il y trouva son vieux berger assis dans un fauteuil, avec sa houlette et ses deux chiens noirs. Cette vision l'épouvanta; il appela du monde; mais

personne que lui ne voyait le sorcier. Cependant il soutint qu'il le voyait très-bien, et il ajouta même que ce berger s'appelait *Danis*, bien qu'il ignorât qui pouvait lui avoir révélé son nom. Il continua de voir tout seul son vieux coquin. Sur les six heures du soir, il tomba à terre, en disant que le berger était sur lui et l'écrasait; et, en présence de tous les assistans qui ne voyaient rien, il tira de sa poche un couteau pointu, dont il donna cinq ou six coups dans le visage du malheureux par qui il se croyait assailli.

Enfin, au bout de huit semaines de souffrances, il alla à la messe à Saint-Maur, avec pleine confiance qu'il guérirait ce jour-là. Il se trouva mal trois fois; mais, après la messe, le prêtre lui ayant mis l'étole sur la tête, et récitant sur lui l'évangile de saint Jean, le malade vit saint Maur debout, en habit de bénédictin, et le berger à sa gauche, le visage ensanglanté de cinq coups de couteau, sa houlette à la main, et ses deux chiens à ses côtés. Il s'écria qu'il était guéri; et il le fut en effet dès ce moment.

Quelques jours après, chassant dans les environs de Noisy, il vit effectivement son berger dans une vigne; cet aspect lui fit horreur; il donna au sorcier un coup de crosse de fusil sur la tête: « Ah! monsieur, vous me tuez! » s'écria le berger en fuyant; mais le lendemain il vint trouver M. de la Richardière, se jeta à ses genoux, lui avoua qu'il s'appelait Danis, qu'il était sorcier depuis vingt ans, qu'il lui avait en effet donné le sort dont il avait été affligé, que ce sort devait durer un an; qu'il n'en avait été guéri au bout de huit semaines qu'à la faveur des prières et neuvaines qu'on avait faites; que le maléfice était retombé sur lui Danis, et qu'il se recommandait à sa miséricorde. Puis, comme les archers le poursuivaient, le berger tua ses chiens, jeta sa houlette, changea d'ha-

bits, se réfugia à Torcy, fit pénitence, et mourut au bout de quelques jours.

Le père Lebrun, qui rapporte [1] longuement cette aventure prodigieuse, ne doute pas qu'il n'y ait là sortilége; cependant il n'y faut voir que les extravagantes visions d'un fou épileptique.

DANSE DES ESPRITS. — Olaüs Magnus, au troisième livre de son Histoire des peuples septentrionaux, chapitre 2, écrit qu'on voyait encore de son temps, en beaucoup de ces pays-là, des esprits et fantômes dansant et sautant, principalement de nuit, au son de toutes sortes d'instrumens de musique. Cette danse est appelée, par les gens du pays, *chorea elvarum*. Saxon le grammairien fait mention de ces danses macabres dans son Histoire de Danemarck; ce qui est encore confirmé par ce qu'écrit Pomponius Mela, en sa description de l'Éthiopie; qu'on a vu au delà du mont Atlas des flambeaux, et entendu des flûtes et clochettes, et que le jour venu on n'y trouvait plus rien [2]. On ajoutait que les fantômes faisaient danser ceux qu'ils rencontraient sur leur chemin; lesquels ne manquaient pas de se tenir pour avertis qu'ils mourraient bientôt. C'est sans doute cette opinion qui nous a amené les danses des morts.

DANSE DES FÉES. — On prétendait chez nos pères que les fées habitaient les forêts désertes, et qu'elles venaient danser sur le gazon au clair de la lune. Voyez *Fées*.

DANSE DES GÉANS. — Merlin, voulant faire

[1] *Histoire des pratiques superstitieuses*, t. 1er., p. 281.
[2] Taillepied, *Psychologie*, p. 175.

une galanterie de courtisan, fit venir, dit-on, d'Irlande en Angleterre, des rochers qui prirent des figures de géans et s'en allèrent en dansant former un trophée pour le roi Ambrosius. C'est ce qu'on appelle la danse des géans. Des écrivains soutenaient, il n'y a pas long-temps, que ces rochers dansaient encore à l'avénement des rois d'Angleterre.

DANSE DES MORTS. — L'origine des danses des morts, dont on fit le sujet de tant de peintures en Suisse, date du moyen âge; elles ont été long-temps en vogue. D'abord on voyait fréquemment, pendant le temps du carnaval, des masques qui représentaient la mort; ils avaient le privilége de danser avec tous ceux qu'ils rencontraient, en les prenant par la main, et l'effroi des personnes qu'ils forçaient de danser avec eux amusait beaucoup le public. Bientôt ces masques eurent l'idée d'aller dans les cimetières exécuter leurs danses en l'honneur des trépassés. Les moines recommandaient cette singerie comme très-propre à produire des réflexions salutaires, et l'on vit des clercs représenter sans scrupule le personnage de la mort. Ces danses ainsi sanctifiées, devinrent un exercice de dévotion; elles étaient accompagnées de sentences pieuses, et ce fut alors qu'elles prirent le nom de *danses macabres*, ou danses infernales. Bientôt on fit des images de ces danses, qui furent révérées par le peuple avec une crédulité respectueuse. Des prêtres imaginèrent que celui qui ferait le vœu de faire exécuter en peinture une danse des morts, pourrait, par l'accomplissement de ce vœu, se délivrer des plus terribles fléaux. On crut à cette absurdité, et l'on eut bientôt recours à ce moyen dans les pestes très-fréquentes en ce temps-là.

La fameuse danse des morts, connue sous le nom

de Holbein, fut exécutée à Bâle, en 1435, par l'ordre du concile assemblé dans cette ville. Il la fit faire à l'occasion de la peste qui régnait alors dans le pays : ce qui n'empêcha pas plusieurs pères du concile d'en être victimes. Cette peinture, faite sur les murs d'un cimetière, se voyait encore à Bâle il y a peu d'années, et les amateurs ne manquaient pas d'aller la visiter. Le nom du fameux peintre Bâlois, qui devint artiste sans avoir jamais eu de maître, donna une grande réputation à cette fresque, qui cependant n'était pas de lui, puisqu'il naquit en 1498, soixante-trois ans après son exécution.

Dès lors les danses macabres se multiplièrent à l'infini ; les artistes les plus habiles furent employés à les peindre dans les vestibules des couvens et sur les murs des cimetières.

Ces peintures, qui coûtaient fort cher, attiraient une foule de curieux qui en payaient les frais par l'offrande qu'ils déposaient dans un tronc déposé à l'entrée. Ces dons volontaires, devenus très-abondans, furent consacrés à faire dire des messes pour le repós des âmes du purgatoire. Les moines applaudissaient à la charité des fidèles ; et pour les encourager, Olivier Maillard, fameux prédicateur du seizième siècle, disait dans un de ses sermons : « Les âmes du purgatoire entendent le son de l'argent que vous donnez pour elles ; lorsqu'en tombant dans le bassin il fait tin, tin, tin, ces âmes se mettent à rire, et font : ha, ha, ha, hi, hi, hi. » Et l'on redoublait les aumônes pour mettre les âmes en bonne humeur [1].

DANSE DU SABBAT. — Pierre Delancre assure que les danses du sabbat rendent les hommes furieux, et font avorter les femmes. Les filles persanes,

[1] *Dictionnaire d'anecdotes suisses.*

ajoute-t-il, dansent encore dans leurs sacrifices comme on danse au sabbat; c'est-à-dire qu'elles dansent nues au son de quelque instrument; car les sorcières qui dansent en ces maudites assemblées sont, ou entièrement nues, ou en chemise, un gros chat attaché au derrière, comme l'ont avoué plusieurs d'entr'elles. La danse appelée *volte* est la plus commune et la plus indécente [1].

Le diable passait encore pour apprendre différentes sortes de danses aux sorciers de Genève; et ces danses étaient fort rudes, puisqu'il se servait de verges et de bâtons, comme ceux qui font danser les animaux. Il y avait dans ce pays une jeune femme à qui le diable avait donné une verge de fer, qui avait la vertu de faire danser les personnes qu'elle touchait; elle se moquait des juges durant son procès, et leur protestait qu'ils ne pourraient la faire mourir; mais elle déchanta [2].

Les démons dansent avec les plus jolies sorcières, soit en forme de bouc ou de tout autre animal; ils s'accouplent ainsi avec elles : aussi dit-on qu'aucune femme ni fille ne revient de ces danses aussi chaste qu'elle y était allée.

On danse généralement en rond dos à dos, rarement seul ou à deux. Il y a trois branles; le premier se nomme le branle à la bohémienne; le second s'exécute comme celui de nos artisans dans les campagnes, c'est-à-dire en sautant toujours, le dos tourné comme dans le troisième branle où l'on se place tout en long, se tenant par les mains, et avec certaine cadence se choquant homme et femme cul contre cul. On exécute ces danses au son d'un petit tambourin,

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 3, disc. 4, p. 204.

[2] Bodin, *Démonomanie*, liv. 1er., chap. 4.

d'une flûte, d'un violon et d'un autre instrument que l'on frappe avec un bâton ; c'est la seule musique du sabbat ; et cependant des sorciers ont assuré qu'il n'y avait pas de concerts au monde mieux exécutés.

DANSE DU SOLEIL. — C'est une croyance encore répandue dans beaucoup de villages, que le soleil danse le jour de Pâques en mémoire de la résurrection. Mais ce conte n'a pas plus de fondement que les trois soleils qui se lèvent sur l'horizon le matin de la Trinité.

DAPHNÉPHAGES, — Devins qui, avant de répondre aux questions qu'on leur fait, mangeaient des feuilles de laurier, parce que cet arbre, étant consacré à Apollon, les faisait croire inspirés de ce dieu.

DAPHNOMANCIE, — Divination par le laurier. On en jetait une branche dans le feu; si elle pétillait en brûlant, c'était un heureux présage; mais si elle brûlait sans faire de bruit, le pronostic était des plus fâcheux.

DARDS MAGIQUES.—Les Lapons, qui passaient autrefois pour de grands sorciers, et qui le sont pourtant bien peu, lançaient, dit-on, des dards de plomb, longs d'un doigt, contre leurs ennemis absens, et croient leur envoyer, avec ces dards enchantés, des maladies et des douleurs violentes.

DAROUDJI. — C'est le nom que les Persans donnent à la troisième classe de leurs mauvais génies.

DAUGIS, — Auteur peu connu d'un livre contre les sorciers, intitulé : *Traité sur la magie, le sortilége, les possessions, obsessions et maléfices*, où l'on en démontre la vérité et la réalité, avec une méthode

sûre et facile pour les discerner, et les règlemens contre les devins, sorciers, magiciens, etc.; ouvrage très-utile aux ecclésiastiques, aux médecins et aux juges. Paris, in-12, 1732.

DAUPHIN. — On ne sait trop sur quoi est fondée cette vieille croyance populaire, que le dauphin est ami de l'homme. Les anciens le connaissaient si imparfaitement, qu'on l'a presque toujours représenté avec le dos courbé en arc, tandis qu'il a le dos plat comme les autres poissons. On trouve, dans Élien et dans d'autres naturalistes, des enfans qui se promènent en mer à cheval sur des dauphins apprivoisés; ce sont de ces merveilles qui ne sont plus faites pour nous. On sait que le dauphin est le symbole de la rapidité; et c'est dans un sens emblématique, pour rappeler qu'il faut se hâter avec prudence, qu'on a peint le dauphin entortillé à une ancre; car il est faux que par affection pour l'homme il la conduise au fond de la mer, comme le contaient nos pères [1].

DAVID, — Prophète d'Israël, qui, selon les Orientaux, se faisait obéir des poissons, des oiseaux et des pierres; ils ajoutent que le fer qu'il tenait dans ses mains s'amollissait, et que les larmes qu'il versa pendant les quarante jours qu'il pleura son péché, faisaient naître des plantes. Adam, disent les Musulmans, donna soixante ans de la durée de sa vie pour prolonger celle de David, à qui Dieu révéla que les grandes prospérités, dont plusieurs rois de Perse devaient jouir, leur seraient accordées en récompense de la justice qu'ils rendraient à leurs sujets.

DAVID (George). — L'an 1543, il sortit du pays

[1] Brown, *Des Erreurs popul.*, liv. 5, chap. 2.

de Frise un homme qui faisait le prophète [1]; il changeait souvent de nom pour mieux se mettre à couvert des poursuites; et l'on croyait qu'il avait intelligence avec les oiseaux; car il parlait avec eux en différentes langues, et ces oiseaux lui portaient parfois de la proie pour ses alimens. A Bâle, il se fit appeler George David, se disant neveu de Dieu, et natif de Hollande; il voulait aussi se faire passer pour le prophète Daniel, que Dieu envoyait en ce monde afin de rétablir le royaume d'Israël et le tabernacle de Jacob. Il ensorcelait les esprits, tandis que les autres sorciers ensorcelaient les corps. Au bout de treize ans qu'il séjourna à Bâle, il mourut, ayant abusé tellement le peuple, qu'on lui fit de magnifiques obsèques, et qu'il fut enterré en l'église de Saint-Léonard. Ses disciples furent étonnés de sa mort; car ils le croyaient immortel; il avait prédit qu'il ressusciterait trois ans après son trépas; comme on vit que cette prophétie ne s'accomplissait point, on le reconnut pour imposteur; on le tira donc de son cercueil, et on le porta sur un échafaud, où il fut brûlé avec les livres qu'il avait composés, le 26 août, 1559.

DAVID-JONES. — Les matelots anglais appellent de ce nom le démon qui préside à tous les esprits malfaisans de la mer. Il est dans tous les ouragans; et on l'a vu quelquefois, d'une taille gigantesque, montrant trois rangs de dents aigües dans sa bouche énorme, ouvrant de grands yeux effrayans, et de larges narines, d'où sortent des flammes bleues.

DEBER. — Salomon, théologien hébreu, dit que Deber signifie le démon qui offense la nuit, et Cheteb ou Chereb, celui qui nuit en plein midi.

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 5, page 337.

DECARABIA ou CARABIA, — Comte de l'enfer, avec titre de roi; il se montre sous la forme d'une étoile à cinq rayons. Il connaît les vertus des herbes et des pierres précieuses; il donne le talent d'apprivoiser les oiseaux et de s'en faire servir. Trente légions sont sous ses ordres [1].

DÉCIUS (Publius). — Pendant la guerre des Romains contre les Latins, les consuls Publius Décius et Manlius Torquatus, qui étaient campés assez près du Vésuve, eurent tous deux le même songe dans la même nuit : ils virent en dormant un homme d'une figure haute et majestueuse, qui leur dit que l'une des deux armées devait descendre chez les ombres, et et que celle-là serait victorieuse, dont le général se dévouerait aux puissances de la mort. Le lendemain, les consuls, s'étant raconté mutuellement leurs songes, firent un sacrifice pour s'assurer encore de la volonté des dieux; et les entrailles des victimes eurent un parfait rapport avec ce qu'ils avaient vu. Ils convinrent donc entre eux que le premier qui verrait plier ses bataillons, s'immolerait au salut de la patrie. Quand le combat fut engagé, Décius, qui vit fléchir l'aile qu'il commandait, se dévoua, et avec lui toute l'armée ennemie, aux dieux infernaux, et se précipita dans les rangs des Latins, où il reçut la mort en assurant à Rome une victoire éclatante [2].

Si ce double songe des consuls et les présages des victimes publiés dans les deux armées n'étaient qu'un coup de politique, le dévouement de Décius était un acte de patriotisme bien admirable, même chez les Romains.

DÉJECTIONS. — Le médecin de Haën, dans le

[1] Wierus, *In Pseudomonarchiâ dæm.*

[2] Tite-Live et Valère-Maxime.

dernier chapitre de son *Traité de la magie*, dit que si l'on voit sortir de quelques parties que ce soit du corps humain, sans lésion considérable, des choses qui naturellement ne puissent y entrer, comme des couteaux, des morceaux de verre, de fer, de poix, des touffes de crin, des os, des insectes, de grosses épingles tordues, des charbons, etc., on doit attribuer tout cela au démon et à la magie. Voyez *Excrémens*.

DELANCRE (Pierre), — Fameux démonographe, né à Bordeaux dans le seizième siècle. Il fut chargé d'instruire le procès de quantité de malheureux accusés de sortiléges ; son esprit crédule en demeura convaincu de la réalité du sabbat et de l'existence des sorciers; il mourut à Paris, vers 1630. On a de lui deux ouvrages recherchés sur ces matières :

1°. *L'incrédulité et mécréance du sortilége pleinement convaincues*, où il est amplement et curieusement traité de la vérité ou illusion du sortilége, de la fascination, de l'attouchement, du scopélisme, de la divination, de la ligature ou liaison magique, des apparitions, et d'une infinité d'autres rares et nouveaux sujets, par P. Delancre, conseiller du roi en son conseil d'état. Paris, Nicolas Buon, 1612, in-4°. de près de 900 pages, assez rare. Cet ouvrage, que l'auteur appelle dans son avertissement l'anti-démon et l'anti-sabbat, est dédié au roi Louis XIII. Il est divisé en dix traités. Dans le premier, l'auteur prouve que tout ce qu'on dit des sorciers est véritable. Le second, intitulé *De la fascination*, démontre que les sorcières ne fascinent, en ensorcelant, qu'au moyen du diable ; on sait qu'elles fascinaient de leurs regards. Par le troisième traité, consacré à l'*Attou-*

*chement*, on voit ce que peuvent faire les sorciers par le toucher, bien plus puissant que le regard. L'auteur n'oublie pas le privilége qu'avaient nos rois, sans être sorciers, de guérir les écrouelles en les touchant. Le traité quatrième, où il s'agit du *Scopélisme*, nous apprend que, par cette science secrète, on maléficie les gens en jetant simplement des pierres charmées dans leur jardin. Le traité suivant détaille toutes les divinations. Au sixième traité, on s'instruit de tout ce qui tient au nouement de l'aiguillette et autres ligatures. Le septième roule sur les apparitions. L'auteur, qui ne doute de rien, en rapporte beaucoup. Il tombe, dans le huitième traité, sur les juifs, apostats et athées. Dans le neuvième, il s'élève contre les hérétiques; et il se récrie, dans le dernier, contre l'incrédulité et mécréance des juges, en fait de sorcellerie. Le tout est suivi d'un recueil d'*Arrêts notables* contre les sorciers.

2°. *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, où il est amplement traité de la sorcellerie et des sorciers; livre très-curieux et très-utile, non-seulement aux juges, mais à tous ceux qui vivent sous les lois chrétiennes; avec un discours contenant la procédure faite par les inquisiteurs d'Espagne et de Navarre à cinquante-trois magiciens, apostats, juifs et sorciers, en la ville de Logrogne en Castille, le 9 novembre 1610; en laquelle on voit combien l'exercice de la justice en France est plus juridiquement traité et avec de plus belles formes qu'en tous autres empires, royaumes, républiques et états, par P. Delancre, conseiller du roi au Parlement de Bordeaux, Paris, Nicolas Buon, 1612, in-4°. d'environ 800 pages, très-recherché, surtout lorsqu'il est accompagné de l'estampe qui représente les cérémonies du sabbat. Cet ouvrage est divisé en six livres : Le pre-

mier contient trois discours sur l'inconstance des démons, le grand nombre des sorciers et le penchant des femmes du pays de Labour pour la sorcellerie. Le second livre traite du sabbat, en cinq discours. Le troisième livre roule sur la même matière et sur les pactes des sorciers avec le diable, pareillement en cinq discours. Le quatrième livre, qui contient quatre discours, est consacré aux loups-garoux. Le livre cinquième, en trois discours, aux superstitions et apparitions; et le sixième aux prêtres sorciers, en cinq discours. — Tout ce que ces ouvrages présentent de curieux, se retrouvera dans ce Dictionnaire.

DELANGLE (Louis), — Médecin espagnol, et grand astrologue, qui prédit à notre roi Charles VII la journée de Frémigny, en 1450; il prédit aussi l'emprisonnement du petit prince de Piémont, ainsi que la peste de Lyon, l'année suivante. Plusieurs ignorans, émus d'envie, élevèrent des accusations atroces contre lui, auprès dudit roi Charles, auquel on présenta un livre intitulé *Vade mecum*, ouvrage que ces ignorans ont condamné, parce qu'il passait les limites de leurs esprits. On l'accusa même de superstition, quoiqu'il ne se dît qu'astrologue. Le roi le retint à quatre cents livres de pension, et l'envoya pratiquer sa science à Lyon. Il fit plusieurs livres, et traduisit, d'espagnol en latin, le livre des *Nativités*, fait par Jean de Séville. On ajoute qu'il prévit le jour de sa mort. Il fit faire, dit-on, quinze jours d'avance, son service, que l'on continua jusqu'au jour et heure marqués, où en effet il mourut[1].

DELRIO (Martin-Antoine), — Né à Anvers, en

[1] Ancien manuscrit de la Bibliothéque du roi, rapporté à la fin des remarques de Joly sur Bayle.

1551, savant jésuite, auteur d'un livre intitulé : *Recherches magiques* [1], en six livres, où il est traité soigneusement des arts curieux et des vaines superstitions; in-4°., Louvain, 1599, souvent réimprimé. Ce livre célèbre, qui eut dans son temps beaucoup de vogue, a été abrégé et traduit en français par André Duchesne, Paris, in-4°., et in-8°., 2 vol., 1611, très-recherché. L'auteur se montre généralement assez crédule, cependant moins sot que la plupart des écrivains de son siècle. Son ouvrage est divisé en six livres : le premier traite de la magie en général, naturelle et artificielle, et des prestiges; le second, de la magie infernale; le troisième, des maléfices; le quatrième, des divinations et prédictions; le cinquième, des devoirs du juge et de la manière de procéder en fait de sorcellerie; le sixième, des devoirs du confesseur et des remèdes permis ou prohibés contre la sorcellerie. En général, ces disquisitions magiques sont un amas de faits bizarres, mêlés de raisonnemens, et farcis de citations savantes. Nous en avons extrait tout ce qui peut piquer la curiosité des lecteurs actuels.

DÉLUGE. — Voyez *Dahut*, *Is*, *Noé*, etc.

DÉMOCRITE, — Philosophe célèbre, qui florissait en Grèce environ trois cents ans après la fondation de Rome. Les écrivains du quinzième et du seizième siècles, l'ont accusé de magie, comme tous les hommes extraordinaires, et quelques-uns lui attribuèrent un traité d'alchimie. Psellus prétend, pour soutenir ce qu'ils avancent avec tant d'ignorance, qu'il ne s'était crevé les yeux qu'après avoir *soufflé* tout son bien à la recherche de la pierre philosophale. La cécité de Dé-

[1] *Disquisitionum magicarum, libri sex, etc., auctore Martino Delrio, etc.*

mocrite a embarrassé bien des personnes. Tertullien dit qu'il se priva de la vue parce qu'il ne pouvait regarder les femmes sans un désir violent de les approcher de plus près. Plutarque pense que c'était pour philosopher plus à son aise, et c'est le sentiment le plus répandu, quoiqu'il soit aussi dénué de fondement que les autres.

Démocrite ne fut point aveugle, si l'on en croit Hippocrate, qui raconte qu'appelé par les Abdéritains pour guérir la folie prétendue de ce philosophe, il le trouva occupé à la lecture de certains livres et à la dissection de quelques animaux; ce qu'il n'eût point fait s'il eût été aveugle. De jeunes Abdéritains, sachant que Démocrite s'était enfermé dans un sépulcre écarté de la ville pour philosopher, s'habillèrent un jour en diables avec de longues robes noires, et portant des masques hideux, puis l'allèrent trouver, et se mirent à danser autour de lui; mais Démocrite n'en parut point effrayé, il ne leva pas même les yeux de dessus son livre et continua d'écrire [1]. Il riait de tout, nous dit-on, mais son rire était moral, et il voyait autrement que les hommes dont il se moquait. Croyons donc, avec Scaliger, qu'il était aveugle moralement, *quòd aliorum more oculis non uteretur.*

On a dit qu'il entendait le chant des oiseaux, et qu'il s'était procuré cette faculté merveilleuse en mangeant un serpent engendré du sang mélangé de certains oisillons; mais que n'a-t-on pas dit? On a dit aussi qu'il commerçait avec le diable, parce qu'il vivait solitaire. Si la solitude était une preuve de sorcellerie, tous les pères de la Thébaïde seraient de grands sorciers, et nous savons tous qu'ils ne l'étaient pas le moins du monde.

[1] Leloyer, *Histoire des spectres ou apparitions des esprits*, liv. 1er., chap. 9, p. 80.

DÉMONIAQUES. — Les démoniaques ou possédés sont les gens chez qui le diable choisit son domicile. Ils en sont plus ou moins tourmentés, suivant le cours de la lune. L'historien Joseph dit que ce ne sont pas les démons, mais les âmes des méchans, qui entrent dans les corps des possédés, et les tourmentent.

Les juifs chassaient les diables du corps des possédés avec la racine barath et des paroles. On sait que Notre-Seigneur les chassait par la vertu divine; qu'il communiqua cette vertu aux apôtres et à leurs successeurs, mais que cette vertu s'est fort affaiblie.

On a vu des démoniaques à qui les diables arrachaient les ongles des pieds sans leur faire de mal. On en a vu marcher à quatre pates, se traîner sur le dos, ramper sur le ventre. On a vu encore des femmes marcher sur la tête; d'autres courir les rues, échevelées, presque nues, et jetant des cris horribles. Il y en avait qui se sentaient chatouiller les pieds sans savoir par qui; d'autres parlaient des langues qu'ils n'avaient jamais apprises, etc.

On a remarqué, qu'il y avait dans les démoniaques, beaucoup plus de femmes que d'hommes : c'est qu'elles sont plus crédules, plus légères, plus surprenantes par leurs grimaces, leurs contorsions et leurs mots inintelligibles. On croit que tout cela passe leur pouvoir. Si l'imposture est découverte, on les justifie par leurs faiblesses, par des suffocations de matrice, etc. On a observé encore que, quoique le diable soit fort médisant, les démoniaques ne médisaient point les uns des autres, et qu'ils se ménageaient pour ne pas découvrir le mystère.

Saint Paulin vit un jour à la voûte d'une église un pauvre démoniaque qui marchait sous cette voûte, la tête en bas et les pieds en haut, comme font les

mouches. Ce saint, qui s'aperçut bien que cet homme était possédé, envoya chercher aussitôt les reliques de saint Félix de Nole; on les appliqua au patient comme des vésicatoires. Le démon qui soutenait cet homme contre la voûte, s'enfuit aussitôt et le démoniaque tomba sur le pavé [1].

Une dame, que le prieur d'un couvent de Londres avait placée dans un cloître, reçut assez long-temps des attentions suivies; mais cette ponctuelle exactitude diminua par degrés, et finit par un entier délaissement. Sans société, sans ressource, elle chercha, selon l'usage, des consolations près des fanatiques, qui lui renplirent la tête de leurs chimères. Elle fut bientôt possédée. L'embarras était de déterminer si l'esprit était infernal ou céleste (car les anges se mêlent aussi quelquefois de posséder). Les doutes ne tardèrent pas à se décider : un vomissement d'épingles tordues, et les paumes des mains tournées en dehors, firent reconnaître le diable en personne. L'usage de la parole fut enlevé à cette malheureuse, de sorte que lorsque sa bouche laissait échapper des mots, les témoins reconnaissaient soudain la voix du démon. Elle fut déclarée démoniaque dans toutes les formes.

Mais qui l'avait réduite à ce fâcheux état? Les moines et les religieuses vinrent, à la suite les uns des autres, demander le nom du coupable. Peine perdue; pas l'ombre d'une réponse; tous ces gens-là n'avaient pas le droit de faire des questions. Lorsque, par une puissance magique, quelque esprit infernal prend possession d'une personne, il est souvent le maître de ne pas répondre, à moins qu'un évêque ne l'interroge; car alors il est contraint de dire la vérité.

[1] Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, t. 3, p. 260.

En conséquence, l'évêque le plus voisin arrive; aussitôt le secret paraît au grand jour. Le diable confesse avec répugnance qu'il est soumis au prieur, par l'ordre de qui il se trouve dans sa demeure présente, et fermement résolu d'y tenir poste. Le prélat, très-habile exorciste, se sert avec succès des armes mystiques. Le prieur est publiquement accusé de sorcellerie. Des témoins puissans et nombreux le chargent de graves accusations; quatorze personnes de poids assurent qu'elles ont entendu le diable parler latin. Quelle défense opposer à de pareilles autorités? Aussi le coupable, juridiquement condamné, périt-il du genre de mort que tant d'hérétiques avaient éprouvé par ses ordres : on le jeta dans un bûcher.

C'étaient des temps que ceux-là! Les gens d'alors ne se montraient pas, comme ceux d'aujourd'hui, des incrédules, mais bien de pieux et véritables fidèles [1].

En l'an 1556, il se trouva, à Amsterdam, trente enfans démoniaques, que tous les exorcismes ne purent délivrer; mais on reconnut bien qu'ils n'étaient en cet état affligeant que par maléfices et sortiléges, d'autant plus qu'ils vomissaient des ferremens, des lopins de verre, des cheveux, des aiguilles, et autres choses semblables que les ensorcelés rendent ordinairement, comme l'assure Bodin. On conte qu'à Rome, dans un hôpital, soixante-dix filles devinrent folles ou démoniaques en une seule nuit; deux ans se passèrent sans qu'on les pût guérir. Cela peut être arrivé, dit Cardan, ou par le mauvais air du lieu, ou par la mauvaise eau, ou par la fourberie. Quelle impiété! quelle ineptie! ajoute Delancre [2]. Il aime mieux attri-

[1] Goldsmith, *Essai sur les hommes et sur les mœurs.*

[2] *L'Incrédulité et mécréance du sortilége pleinement convaincues*, traité 6.

buer cela au mauvais air du lieu, à la mauvaise eau ou à la fourberie, qu'au sortilége et maléfice de quelque sorcier, qui avait fait ce malheureux coup par le moyen de Satan!....

On a publié à Wittemberg, il y a quelques années, une dissertation sous ce titre : *De Polyphago et alio triophago Wittenbergensi dissertatio*, in-4°. C'est l'histoire d'un des plus grands mangeurs qui aient jamais existé; c'eût été un démoniaque dans un autre siècle. Cet homme, si distingué dans son espèce, dévorait quand il voulait (ce qu'il ne faisait cependant que pour de l'argent), un mouton entier, ou un cochon, ou deux boisseaux de cerises avec leurs noyaux; il brisait avec les dents, mâchait et avalait des vases de terre et de verre, et même des pierres très-dures; il engloutissait comme un ogre des animaux vivans, oiseaux, souris, chenilles, etc. Enfin, ce qui surpasse toute croyance, on présenta un jour à cet *avale-tout*, une écritoire couverte de plaque de fer; il la mangea avec les plumes, le canif, l'encre et le sable. Ce fait si singulier a été attesté par sept témoins oculaires, devant le sénat de Wittemberg.

Quoi qu'il en soit, ce terrible mangeur jouissait d'une santé vigoureuse, et termina ses prouesses à l'âge de soixante ans. Alors il commença à mener une vie sobre et réglée, et vécut jusqu'à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Son cadavre fut ouvert, et on le trouva rempli de choses extraordinaires, dont l'auteur donne la description [1]. La seconde partie de la dissertation renferme l'histoire de quelques hommes de cette trempe, et l'explication de ces singularités.

Du temps de Henri III, une Picarde se disait possédée du diable, apparemment pour se rendre formida-

[1] *Extrait de l'Almanach historique* de l'an XI.

ble, car elle ne pouvait guère espérer par-là de se rendre intéressante. Mais, par malheur, l'évêque d'Amiens, qui soupçonnait quelque imposture, la fit exorciser par un laïc déguisé en prêtre, et lisant les épîtres de Cicéron. La jeune démoniaque, qui savait son rôle par cœur, se tourmenta, fit des grimaces effroyables, des cabrioles et des cris, absolument comme si le diable, qu'elle disait chez elle, eût été en face d'un prêtre lisant le livre sacré [1].

On conte que sous le règne de Louis II, dit *le Bègue*, fils et successeur de Charles le Chauve, l'esprit malin prit son poste dans une ferme sur le Rhin. On l'entendait parler sans le voir. Il s'attacha de préférence à un pauvre homme des environs qui travaillait dans cette ferme, et brûla la maison qu'il habitait. Le pauvre homme possédé se retira chez ses amis avec sa famille; mais le diable l'accompagnait partout, et causait mille dégâts, de façon que personne ne voulut bientôt plus recevoir un homme qui traînait avec lui un démon si méchant. Il fut donc obligé de coucher en plein air. Il avait réuni ses récoltes en un monceau : le diable les incendia. Les voisins, effrayés, voulurent tuer le pauvre homme; mais il protesta de son innocence avec tant de vérité, qu'on se contenta d'aller chercher à Mayence des prêtres et des exorcistes, avec des reliques, pour chasser l'esprit.

Ils arrivèrent au moment où il exerçait de grands ravages, et se mirent à chanter les litanies. A l'aspect des reliques, au bruit des prières de l'église, le diable fut obligé de prendre la fuite; mais auparavant il tua quelques personnes qui s'étaient réunies pour le voir sortir. Les exorcistes se disposaient à regagner

[1] Pigray, *Traité de chirurgie*.

Mayence, quand le diable se mit à pousser des sons lugubres et à appeler un prêtre par son nom : on lui demanda ce qu'il voulait ; il déclara qu'il avait pris place sous la chasuble de ce prêtre pendant qu'il avait jeté de l'eau bénite, et que, puisqu'on l'avait chassé hors du corps du pauvre homme, il s'emparait du corps de l'exorciste. Les autres se mirent à faire des signes de croix ; le prêtre possédé voulut réclamer ; mais le diable s'écria : « Oui, oui, tu es mon esclave ; car celui qui obéit est l'esclave de celui qui commande ; tu l'es devenu depuis le jour où tu couchas avec la fille du fermier de céans, à mon instigation.... [1]. »

En 1603, dans une petite ville de la Franche-Comté, une femme de qualité faisait lire les vies des saints à sa belle-fille devant ses parens : cette jeune personne, un peu trop instruite, mais ne sachant pas l'orthographe, substitua le mot d'*histoires* à celui de *vies*. Sa marâtre, qui la haïssait, lui dit aigrement : « Pourquoi ne lisez-vous pas comme il y a ? » La petite fille rougit, trembla, n'osa répondre ; elle ne voulut pas déceler celle de ses compagnes qui lui avait appris le mot propre mal orthographié, qu'elle avait eu la pudeur de ne pas prononcer. Un moine, confesseur de la maison, prétendit que c'était le diable qui lui avait enseigné ce mot. La fille aima mieux se taire que de se justifier. Son silence fut regardé comme un aveu. L'inquisition la convainquit d'avoir fait un pacte avec le diable. Elle fut condamnée à être brûlée, parce qu'elle avait beaucoup de biens de sa mère, et que la confiscation appartenait de droit aux inquisiteurs [2].

[1] M. Jules Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 57.
[2] Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*.

Un bon homme de la ville de Sienne avait une fille nommée Laurence, que le diable eut l'audace d'appréhender au corps et de posséder. On la conduisit au tombeau de saint Ambroise; mais, quoiqu'il jouît de toute la gloire et de la puissance des saints, saint Ambroise ne voulut pas délivrer la possédée, parce qu'il fallait faire la réputation de sainte Catherine de Sienne, et prouver aux fidèles qu'elle était sainte avant sa mort. On conduisit donc la possédée à Catherine, qui la garda une nuit dans sa cellule, et chassa le démon; mais il eut l'impertinence de revenir: « Ah! dragon infernal, s'écria Catherine, tu oses entrer une seconde fois dans cette *virguncula!* je te chasse au nom de Jésus-Christ, mon sauveur et mon époux, et j'espère que tu ne reviendras plus; » ce qui fut vrai.

Anciennement il y avait en France, et dans toute l'Europe, des multitudes effroyables de possédés; et les moines ne pouvaient suffire à la besogne. On n'en voit plus aujourd'hui.

On reconnaissait qu'une personne était démoniaque, à plusieurs signes alors non équivoques, et dont on ne pouvait, sans crime, rechercher la cause naturelle; telles étaient 1°. les contorsions; 2°. l'enflure du visage; 3°. l'insensibilité et la ladrerie; 4°. l'immobilité; 5°. les clameurs du ventre; 6°. le regard fixe; 7°. des réponses en français à des mots latins; 8°. les piqûres de lancette sans effusion de sang, etc.

Mais les saltimbanques et les grimaciers font des contorsions, sans pour cela être possédés du diable. L'enflure du visage, de la gorge, de la langue, est souvent causée par des vapeurs ou par la respiration retenue. L'insensibilité peut bien être la suite de quelque maladie, ou n'être que factice, si la personne insensible a beaucoup de force. Un jeune Lacédémonien se laissa ronger le foie par un renard, qu'il

venait de voler, sans donner le moindre signe de douleur ; un enfant se laissa brûler la main dans un sacrifice que faisait Alexandre, sans faire aucun mouvement ; ceux qui se faisaient fouetter devant l'autel de Diane ne fronçaient pas le sourcil ; et plusieurs de nos martyrs ont souffert les maux les plus horribles, sans seulement pousser un soupir.

L'immobilité est volontaire, aussi-bien dans les gestes que dans les regards. On est libre de se mouvoir ou de ne se mouvoir pas, pour peu qu'on ait de fermeté dans les nerfs. Les *clameurs et jappemens* que les possédés faisaient entendre dans leur ventre sont expliqués par nos ventriloques. Quant aux réponses françaises à des mots latins, ceux qui se disaient possédés savaient au moins jouer leur rôle, s'ils ne savaient rien de plus, et la formule des exorcismes était à peu près la même partout.

On attribuait aussi à la présence du diable les piqûres d'aiguilles ou de lancettes, sans effusion de sang ; mais dans les mélancoliques, le sang, qui est épais et grossier, ne peut souvent sortir par une petite ouverture, et les médecins nous disent que certaines personnes piquées de la lancette ne saignent point.

On regardait encore comme possédés les gens d'un estomac faible, qui, ne digérant point, rendaient les choses telles qu'elles les avaient avalées. Les fous et les maniaques avaient la même réputation, et les symptômes de la manie sont si affreux [1], que nos ancêtres sont en quelque sorte excusables de l'avoir mise sur

[1] La manie universelle est le spectacle le plus hideux et le plus terrible qu'on puisse voir. Le maniaque a les yeux fixes, sanglans, tantôt hors de l'orbite, tantôt enfoncés, le visage rouge, les vaisseaux engorgés, les traits altérés, tout le corps en contraction ; il ne reconnaît plus ni amis, ni parens, ni enfans, ni épouse. Sombre, furieux, rêveur, cherchant la terre nue et l'obscurité,

le compte des esprits malins ; mais la fourberie et le charlatanisme étaient ordinairement les véritables causes de ce délire infernal. On demandera qui pouvait engager les hommes à ces folies monstrueuses? Ces folies étaient intéressées ; il fallait effrayer la populace superstitieuse, et lui montrer le diable toujours prêt à saisir le pécheur. Dans le neuvième siècle, on publia cette menace épouvantable : « Si vous ne payez pas les dîmes, des serpens ailés, sortis de l'enfer, viendront bientôt ronger le sein de vos femmes. »

On trouve un traité sur les démoniaques, intitulé : *Recherches sur ce qu'il faut entendre par les démoniaques dont il est parlé dans le Nouveau Testament*, par T. P. A. P. O. A. B. J. T. C. O. S., in-12, 1738.

DÉMONOCRATIE, — Gouvernement des démons, influence immédiate des esprits malfaisans, religion de quelques peuplades américaines, africaines, asiatiques, sibériennes, kamtchadales, etc., qui révèrent le diable avant tout.

DÉMONOGRAPHIE, — Histoire et description de ce qui regarde les démons. On appelle démonographes les auteurs qui écrivent sur ce sujet, comme Delrio, Wiérus, etc.

DÉMONOLATRIE, — Culte des démons. On a publié à Lyon, chez Rusand, vers 1816, un volume in-12, intitulé : *Superstitions et Démonolâtrie des*

il s'irrite du contact de ses vêtemens, qu'il déchire avec les ongles et avec les dents, même de celui de l'air et de la lumière, contre lesquels il s'épuise en sputations et en vociférations. La faim, la soif, le chaud, le froid, deviennent souvent, pour le maniaque, des sensations inconnues, d'autrefois exaltées. (*Le docteur Fodéré*, *Médecine légale*.)

*philosophes*. Ce livre a pour objet d'apprendre aux fidèles à se défier des philosophes et athées de notre siècle, lesquels adorent le diable et vont au sabbat avec les sorcières.

DÉMONOLOGIE, — Discours et traité sur les démons. Nous parlerons ailleurs de la démonologie du roi Jacques. Voyez ce mot.

DÉMONOMANCIE, — Divination par le moyen des démons. Cette divination a lieu par les oracles qu'ils rendent, ou par les réponses qu'ils font à ceux qui les évoquent.

DÉMONOMANIE, — Manie de ceux qui croient à tout ce qu'on raconte de plus saugrenu sur les démons et les sorciers, comme Bodin, Leloyer, Delancre, etc. Le fameux ouvrage de Bodin porte le titre de *Démonomanie des sorciers*; mais là ce mot signifie diablerie. Voyez *Bodin*.

DÉMONS. — L'existence des démons n'est constatée que dans les livres de théologie. Chez les anciens, on parlait des pygmées, des sphynx, du phénix, etc., et personne ne les avait vùs. Parmi nous on entend sans cesse raconter les faits et gestes du diable, décrire ses formes variées, vanter son adresse; cependant on ne doit toutes ses aventures qu'aux rêves si souvent insipides de quelques imaginations égarées. Nos connaissances sont trop bornées pour conclure de là qu'il n'existe pas de démons. Mais puisqu'il n'a été donné à aucun œil humain de les voir, tout ce qu'on en conte doit être considéré comme une série de paradoxes, de suppositions et de fables.

Les anciens admettaient trois sortes de démons, les bons, les mauvais et les neutres [1]. Les premiers chrétiens n'en reconnaissaient que deux classes, les bons et les mauvais. Les démonomanes ont tout confondu, et devant eux tout démon est devenu un esprit malin. Les théologiens de l'antiquité jugeaient différemment : les dieux et Jupiter même sont appelés démons dans Homère.

L'origine des démons est des plus anciennes, puisque tous les peuples la font remonter plus loin que le monde. Aben-Esra prétend qu'on la doit fixer au second jour de la création. Ménassé Ben-Israel, qui a suivi la même opinion, ajoute qu'après avoir créé l'enfer et les démons, Dieu les plaça dans les nuages, et leur donna le soin de tourmenter les méchans [2]. Cependant l'homme n'était pas créé le second jour; il n'y avait point de méchans à punir; et les démons ne sont pas sortis tout noirs de la main du Créateur, puisqu'ils ne sont que des anges de lumière, devenus anges de ténèbres par leur chute.

Origène et quelques philosophes soutiennent que les bons et les mauvais esprits sont plus vieux que notre monde, parce qu'il n'est pas probable que Dieu se soit avisé tout d'un coup, il y a seulement sept ou huit mille ans [3], de tout créer pour la première fois. La Bible ne parle point de la création des anges et des démons, parce, dit Origène, qu'ils étaient restés immortels après la ruine des mondes qui ont précédé le nôtre. Apulée pense que les démons sont

[1] *Eudæmon, cacodæmon, dæmon.*

[2] *De resurrectione mortuorum*, lib. III, cap. 6.

[3] La version des Septante donne au monde quinze ou dix-huit cents ans de plus que nous. Les Grecs modernes ont suivi ce calcul, et le P. Pezron l'a un peu réveillé parmi nous, dans *l'Antiquité rétablie.*

éternels comme les dieux [1]. Manès, ceux qu'il a copiés, et ceux qui ont adopté son système, font aussi le diable éternel et le regardent comme le principe du mal, ainsi que Dieu est le principe du bien. Saint Jean dit *que le diable est menteur aussi-bien que son père* [2]. Il n'y a que deux moyens d'être père, ajoutait Manès, la voie de la génération et la voie de la création. Si Dieu est le père du diable par la voie de la génération, le diable sera consubstantiel à Dieu; cette conséquence est impie. Si Dieu est le père du diable par la voie de la création, Dieu est un menteur, ce qui est un autre blasphème. Ainsi le diable n'est point l'ouvrage de Dieu; et dans ces cas-là, personne ne l'a fait, il est éternel, etc.

Les découvertes des autres théologiens et des plus habiles philosophes sont aussi peu satisfaisantes. C'est pourquoi il faut s'en tenir là-dessus au sentiment général. Dieu avait créé neuf chœurs d'anges, les Séraphins, les Chérubins, les trônes, les dominations, les principautés, les vertus des cieux, les puissances, les archanges, et les anges proprement dits. Du moins c'est ainsi que l'ont décidé les saints pères, il y a bien douze cents ans. Toute cette milice céleste était pure et non portée au mal. Cependant quelques-uns se laissèrent tenter par l'esprit d'orgueil [3]; ils osèrent se croire aussi grands que leur Créateur, et entraînèrent dans leur crime les deux tiers de l'ar-

[1] *Lib. de Deo Socratis.*

[2] *Evang. sec. Joann.*, cap. 8, vers. 44.

[3] Voilà ce qui embarrassait encore les manichéens, et ce qui arrêteles chrétiens de bonne foi: *Quel était cet esprit d'orgueil, et qui l'avait créé?* On doit croire que Dieu donna à toutes les créatures douées d'une âme raisonnable la liberté de bien ou mal faire, autrement la vertu serait sans mérite; mais puisque Dieu est juste, et que le libre arbitre existe, on doit rejeter le dogme des tentations.

mée des anges [1]. Satan, le premier des Séraphins et le plus grand de tous les êtres créés [2], s'était mis à la tête des rebelles. Depuis long temps [3] il jouissait dans le ciel d'une gloire inaltérable et ne reconnaissait d'autre maître que l'Éternel. Une folle ambition causa sa perte; il voulut régner sur la moitié du ciel, et siéger sur un trône aussi élevé que celui du Créateur. Dieu envoya contre lui l'archange Michel, avec les anges restés dans le devoir; alors il se donna une grande bataille dans le ciel. Satan fut vaincu et précipité dans l'abîme avec tous ceux de son parti [4]. De ce moment, la beauté des séditieux s'évanouit, leurs traits s'obscurcirent et se ridèrent, leurs fronts se chargèrent de cornes, une queue sortit de leur croupe, leurs doigts s'armèrent de griffes [5], la difformité et la tristesse remplacèrent sur leurs visages les grâces et l'empreinte du bonheur; enfin, comme disent les théologiens de bon sens, leurs ailes d'azur devinrent des ailes de chauve-souris; car tout esprit, bon ou mauvais, est nécessairement ailé [6].

Dieu exila les anges déchus loin du ciel, dans un monde que nous ne connaissons point et que nous

[1] Cæsarius d'Heisterbach dit qu'il n'y eut de rebelles parmi les anges que dans la proportion d'un sur dix et que leur nombre était néanmoins si grand, qu'ils remplirent, dans leur chute, tout le vide de l'air (*De dæmonibus,* cap. 1.) On a suivi le calcul de Milton et des démonomanes qui doivent s'y connaître.

[2] *Quique creaturæ præfulsit in ordine primus....* Alc. Aviti poem., lib. 2.

[3] *Angelus hic dudùm fuerat.....* Idem.

[4] *Apocalypse*, chap. 5, vers. 7 et 9. Il est bon de remarquer que l'Écriture ne fait point connaître la faute des démons, et que les casuistes ont eu l'adresse de la deviner.

[5] Le diable en parle un peu différemment, dans *le Diable peint par lui-même.*

[6] *Omnis spiritus ales est.* Tertull., apologet., cap. 22.

nommons *l'enfer*, ou *l'abîme*, ou *le sombre royaume*. L'opinion commune place ce pays au centre de notre petit globe. Saint Athanase dit avec plusieurs autres pères, et avec les plus fameux rabbins, que les démons habitent l'air qu'ils remplissent. Saint Prosper les place dans les brouillards de la mer. Swinden a voulu démontrer qu'ils logeaient dans le soleil; d'autres les ont séquestrés dans la lune; saint Patrice les a vus dans une caverne d'Irlande; Jérémie Drexelius conserve l'enfer souterrain, et prétend que c'est un grand trou, large de deux bonnes lieues; Bartholomé Tortoletti dit qu'il y a, vers le milieu du globe terrestre, un antre profond, horrible, où le soleil ne pénètre jamais, et que c'est la bouche de l'abîme infernal [1]. Milton, à qui il faudrait peut-être s'en rapporter, met les enfers bien loin du soleil et de nous.

Quoi qu'il en soit, pour consoler les anges fidèles et repeupler les cieux, selon l'expression de saint Bonaventure, Dieu fit l'homme, créature moins parfaite, mais qui pouvait aussi faire le bien et connaître son créateur; il suivrait de là que nous devons au diable le plaisir de naître, ce qui nous obligerait à un petit grain de reconnaissance, si la conduite postérieure des démons ne nous forçait à les haïr. Satan et les siens, ennemis désormais de Dieu et de ses œuvres, résolurent de perdre l'homme si rien ne s'y opposait. Adam et Ève, nos premiers parens, commençaient à jouir de la vie dans un jardin de délices, où tout leur était permis, hors le plaisir de toucher au fruit défendu. Les Saintes Écritures disaient que ce fruit poussait sur un arbre. Plusieurs

[1] *Quest' è la bocca de l'infernal arca.*

Giuditta vittoriosa, canto 3.

savans, et après eux l'abbé de Villars, soutiennent que le fruit défendu était la jouissance des plaisirs charnels; que l'homme ne devait point voir sa femme, ni la femme son mari, etc. [1]. Satan, muni du pouvoir de tenter l'homme, se détacha du séjour où il était exilé : d'où l'on a souvent conclu que le châtiment de l'ange superbe n'était pas effroyable comme le disent des théologiens exagérés, et que Satan n'était pas continuellement sur le gril. Il prit la figure du serpent, celui de tous les animaux qui avait le plus de finesse [2]. Déguisé de la sorte, l'ange, maintenant démon, se présenta devant la femme, et l'engagea à désobéir à Dieu. Ève fut séduite en un instant; elle succomba et fit succomber son mari. Après cela, l'esprit malin s'en retourna triomphant. Nos premiers pères, coupables, furent chassés du jardin, abandonnés aux souffrances et condamnés à la mort. Il suit de là que nous devons au diable et à son humeur envieuse le déplaisir de mourir, ce qui nous permet à son égard une petite dose de reproches. De plus, le diable eut le pouvoir de venir tenter le premier homme et la première femme, eux et leurs descendans à perpétuité, quand bon lui semblerait; il peut même, en cas de besoin, détacher à la piste des humains autant de démons qu'il le juge convenable; et l'homme devient la proie de l'enfer, toutes les fois qu'il cède aux suggestions de l'ennemi : on sait d'ailleurs que l'enfer, en quelque lieu qu'il soit, est un pays enflammé.

Telles furent, selon les casuistes, les conséquences de la faute de nos premiers parens, faute qui rejail-

[1] *Le comte de Gabalis*, ou *Entretiens sur les sciences secrètes*, quatrième entretien.

[2] *Cunctis animantibus altior astu.* Alc. Aviti poem., lib. 2.

lit sur nous tous, et qui se nomme le *péché originel.* Depuis cette mémorable époque, les démons arrivèrent de toutes parts sur notre pauvre terre. Wiérus, qui les a comptés, dit qu'ils se divisent en six mille six cent soixante-six légions, composées chacune de six mille six cent soixante-six anges ténébreux; il en élève ainsi le nombre à quarante-cinq millions, ou à peu près, et leur donne soixante-douze princes, ducs, marquis, prélats ou comtes. Georges Bloock a prouvé la fausseté de ce calcul, en démontrant que, sans compter les démons qui n'ont point d'emploi particulier, tels que ceux de l'air, et les gardiens permanens du sombre empire, chaque mortel a le sien ici-bas. Si les hommes seuls ont ce privilége, il y a sur la terre plus de quatre cents millions de faces humaines,.... et le nombre des démons est effroyable. C'est pourquoi nous ne devons plus nous étonner de voir les fourberies, les guerres, le désordre, les abominations, répandus sous les pas des mortels. Tout le mal qui se fait ici-bas nous est inspiré par les démons; et leur histoire s'est tellement liée à celle de tous les peuples, qu'il serait impossible de l'écrire ici toute entière. Ils ont inspiré le meurtre d'Abel; ils ont soufflé tous les forfaits qui causèrent le déluge; ils perdirent Sodome et Gomorrhe; ils se firent élever des autels chez toutes les nations, à l'exception du petit peuple juif; et quelquefois même ils escamotèrent l'encens d'Israël. Ils trompèrent les hommes par les oracles et par mille prestiges imposteurs, jusqu'à l'avénement du Messie. Alors leur puissance devait s'anéantir tout-à-fait; et cependant on les retrouve depuis, plus puissans que jamais; on voit des choses, auparavant inouïes: les légions infernales se montrent à de pieux anachorètes; les tentations deviennent épouvantables; les surpercheries

du diable sont multipliées ; il excite les tempêtes ; il tord le cou aux impies, il couche avec les femmes ; il prédit l'avenir par la bouche des sorcières et des devineresses ; il triomphe au milieu des bûchers.... Et dans ces siècles de lumières, il envoie Mesmer, Cagliostro, plusieurs charlatans, une foule d'escamoteurs, pour nous séduire encore par les charmes de l'enfer.... C'est du moins ce que dit l'abbé Fiard ; c'est ce que prétendent avec lui dix mille graves théologiens.

Que penser de tout cela ?... Malheureusement pour leurs systèmes les démonomanes se contredisent à chaque pas. Tertullien dit, dans un endroit, que les démons ont conservé toute leur puissance ; qu'ils peuvent être partout en un instant, parce qu'ils volent d'un bout de l'univers à l'autre aussi vite que nous faisons un pas [1] ; qu'ils connaissent l'avenir ; enfin, qu'ils prédisent la pluie et le beau temps, parce qu'ils vivent en l'air et qu'ils peuvent *examiner les nuages*. La sainte inquisition n'a donc pas tort de condamner les faiseurs d'almanachs, comme gens en plein commerce avec le diable... Mais ailleurs, le même Tertullien décide que le diable a perdu tous ses moyens, et qu'il serait ridicule de le craindre, etc.

En rapportant les innombrables contradictions des autres théologiens, on ne ferait que répéter les mêmes dogmes, et ce serait fatiguer inutilement le lecteur. Bodin, que l'on connaît assez pour le triste ouvrage qu'il a fait contre les sorciers et le diable, le même Bodin qui, dans sa *Démonomanie*, dépeint Satan et ses anges sous les couleurs les plus noires, dit aussi, dans cette même *Démonomanie*, liv. 1er., chap. 1er. : « Que les démons peuvent faire le bien tout ainsi » que les anges peuvent faillir ; que le démon de So-

[1] *Totus orbis illis locus unus est. Apologet.*, cap. 22.

» crate le détournait toujours de mal faire et le tirait » du danger; que les malins esprits servent à la » gloire du Tout-Puissant, comme exécuteurs de sa » haute justice, et qu'ils ne font rien qu'avec la per-» mission de Dieu.... »

Enfin, il faut remarquer encore que, selon Michel Psellus, les démons, bons ou mauvais, se divisent en six grandes sections. Les premiers sont les démons du feu, qui en habitent les régions éloignées; les seconds sont les démons de l'air qui volent autour de nous, et ont le pouvoir d'exciter les orages; les troisièmes sont les démons de la terre, qui se mêlent avec les hommes et s'occupent de les tenter [1]; les quatrièmes sont les démons des eaux, qui habitent la mer et les rivières, pour y élever des tempêtes et causer des naufrages; les cinquièmes sont les démons souterrains, qui préparent les tremblemens de terre, soufflent les volcans, font écrouler les puits, et tourmentent les mineurs; les sixièmes sont les démons ténébreux, ainsi nommés parce qu'ils vivent loin du soleil et ne se montrent pas sur la terre. Saint Augustin comprenait toute la masse des démons dans cette dernière cathégorie. On ne sait pas précisément où Michel Psellus a trouvé tant de belles choses; mais c'est peut-être dans ce système que les cabalistes ont imaginé les salamandres, qu'ils placent dans les régions du feu, les sylphes, qui remplissent l'air, les ondins, ou nymphes, qui vivent dans l'eau, et les gnomes, qui sont logés dans l'intérieur de la terre.

[1] Albert le Grand, que les partisans de la superstition prennent quelquefois pour leur appui, dit formellement : « Tous ces contes de démons qui remplissent les airs, qui rôdent autour des hommes, et qui dévoilent les choses futures, sont des absurdités que la saine raison n'admettra jamais. *De somn. et vig.*, lib. 3, tract. 1, cap. 8.

Les curieux, instruits de ce qui concerne les choses de l'enfer, assurent que les démons, qui ont été anciennement séraphins ou chérubins, peuvent seuls porter le nom de *princes* et de *seigneurs*. Les dignités, les honneurs, les gouvernemens leur appartiennent de plein droit. Ceux qui ont été archanges remplissent les emplois publics. Il n'y a rien à prétendre pour ceux qui n'étaient que des anges. Le rabbin Élias, dans son *Thisbi*, raconte qu'Adam s'abstint du commerce de sa femme, pendant cent trente ans pour faire sa cour aux diablesses, qui en devinrent grosses et accouchèrent de diables, d'esprits, de fantômes et de spectres : cette dernière classe est très-méprisée.

Grégoire de Nice prétend que les démons multiplient entre eux comme les hommes ; ainsi, leur nombre doit s'accroître considérablement de jour en jour, surtout si l'on considère la durée de leur vie, que quelques savans ont bien voulu supputer ; car il en est, qui ne les font pas immortels. Une corneille, dit Hésiode, vit neuf fois autant qu'un homme ; un cerf, quatre fois autant qu'une corneille ; un corbeau, trois fois autant qu'un cerf ; le phénix, neuf fois autant qu'un corbeau ; et les démons, dix fois autant que le phénix. En supposant la vie de l'homme de soixante et dix ans, ce qui en est la durée ordinaire, les démons devraient vivre six cent quatre-vingt mille quatre cents ans. Plutarque, qui ne conçoit pas bien qu'on ait pu faire l'expérience d'une si longue vie dans les démons, aime mieux croire qu'Hésiode, par le mot d'âge d'homme, n'a entendu qu'une année ; et il accorde aux démons neuf mille sept cent vingt ans de vie.

On accorde aux démons une fort grande puissance : et celle des anges ne peut pas toujours la balancer. Ils peuvent même donner la mort ; c'est un démon qui

tua les sept premiers maris de Sara, femme du jeune Tobie. Aussi superstitieux que les païens, qui se croyaient gouvernés par un bon et un mauvais génie, les chrétiens s'imaginent avoir sans cesse à leurs côtés, un démon et un ange, et quand ils font le mal, c'est que le démon est plus puissant que l'ange. Au lieu de laisser aux enfers les esprits rebelles, il paraît que ce dieu, qu'on nous dit si sévère, leur donne la liberté de courir où bon leur semble, et le pouvoir de faire tout ce qui leur plaît. Qui doute, s'écrie Wecker, que le méchant esprit ne puisse tuer l'homme et lui ravir ses trésors les plus cachés? Qui doute qu'il ne voie clair dans les ténèbres, qu'il ne soit porté en un moment où il souhaite, qu'il ne parle dans le ventre des possédés, qu'il ne passe à travers les murs?.... Mais il ne fait pas tout le mal qu'il veut, parce que sa puissance est *quelquefois* réprimée.

Ainsi Dieu se plaît à tourmenter les mortels; et l'homme si faible, obligé de lutter contre des êtres si puissans, est coupable et damné, s'il succombe!.... Mais ceux qui ont inventé ces maximes absurdes se sont confondus eux-mêmes. Si le diable a tant de forces, pourquoi des légions de démons n'ont-elles pu vaincre saint Antoine, dont les tentations sont si fameuses? Est-ce parce que Dieu le soutenait et l'empêchait d'être vaincu? Dieu prenait-il plaisir à le voir souffrir?.... Quelle épreuve! Un père frappe-t-il son fils pour le plaisir de connaître s'il recevra un châtiment comme une récompense? Et depuis quand Dieu n'est-il plus un père?....

On lit dans les légendes que saint Hilarion, non une mais plusieurs fois, se trouva aux prises avec les démons. Une nuit qu'il faisait clair de lune, il sembla à Hilarion qu'un char attelé de quatre chevaux venait à lui avec une raideur incroyable. Que fait Hilarion?

Il soupçonne quelque diablerie, a recours à ses prières, et à l'instant le char s'engloutit. Quand Hilarion se couchait, des femmes nues se présentaient à lui; quand Hilarion priait Dieu, il entendait des bêlemens de brebis, des rugissemens de lions, et des plaintes de femmes. Comme un jour il était distrait dans ses prières, il sentit un homme qui lui grimpait sur le dos, et poignait ses flancs avec des éperons; il lui battait la tête avec un fouet qu'il avait en main, disant : Eh quoi! tu choppes ?.... Et puis, riant à gorge déployée, lui demandait s'il voulait de l'orge. c'était pour se moquer de saint Hilarion, qui menaçait un jour son corps regimbant, de ne plus le nourrir d'orge, mais de paille.

Les démons sont dans l'imagination, et les passions sont les démons qui nous tentent, a dit un père du désert; résistez-leur, ils s'enfuiront.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur les démons et sur les diverses opinions qu'on s'est faites d'eux. Les Moluquois s'imaginent que les démons s'introduisent dans leurs maisons par l'ouverture du toit, et apportent un air infect qui donne la petite vérole. Pous prévenir ce malheur, ils placent à l'endroit par où passent ces démons certaines petites statues de bois pour épouvanter les malins esprits, comme nous hissons des hommes de paille sur nos cerisiers pour écarter les oiseaux. Lorsque ces insulaires sortent le soir ou la nuit, temps destiné aux excursions des esprits malfaisans, ils portent toujours sur eux un ognon ou une gousse d'ail, avec un couteau et quelques morceaux de bois, et quand les mères mettent leurs enfans au lit, elles ne manquent pas de mettre ce préservatif sous leur tête.

Les Siamois ne connaissent point d'autres démons que les âmes des méchans qui, sortant des enfers où

elles étaient détenues, errent un certain temps dans ce monde et font aux hommes tout le mal qu'elles peuvent. De ce nombre sont les criminels exécutés, les enfans morts-nés, les femmes mortes en couches, et ceux qui ont été tués en duel.

Les Chingulais regardent les orages fréquens de leur île comme une preuve certaine qu'elle est abandonnée à la fureur des démons. Pour empêcher que les fruits ne soient volés, les gens du peuple les abandonnent au démon, et après ces précautions, aucun naturel de l'île n'ose y toucher; le propriétaire même ne se hasarde pas à les cueillir, à moins qu'en en portant quelques-uns à une pagode, les prêtres qui les reçoivent ne détruisent l'enchantement. — Voyez *Diable*.

DÉMON BARBU. — Voyez *Barbu*.

DÉMONS BLANCS. — Voyez *Femmes blanches*.

DÉMONS FAMILIERS, — Démons qui s'apprivoisent et se plaisent à vivre avec les hommes, qu'ils aiment assez à obliger. Voyez *Berith*.

Un historien suisse rapporte qu'un baron de Regensberg s'était retiré dans une tour de son château de Bâle pour s'y adonner avec plus de soin à l'étude de l'Écriture Sainte et aux belles-lettres. Le peuple était d'autant plus surpris du choix de cette retraite, que la tour était habitée par un démon, qui jusqu'alors n'en avait permis l'entrée à personne; mais le baron était au-dessus d'une telle crainte. Au milieu de ses travaux, le démon lui apparaissait, dit-on, fort souvent en habit séculier, s'asseyait à ses côtés, lui faisait des questions sur ses recherches, et s'entretenait avec lui sur divers objets, sans jamais lui faire aucun mal. L'historien crédule ajoute que, si

le baron eût voulu faire des questions au démon, il en eût tiré beaucoup d'éclaircissemens utiles [1]. Voyez *Esprits familiers*, *Lutins*, *Farfadets*, etc.

DÉMONS DE MIDI. — On parlait beaucoup chez les anciens de certains démons qui se montraient particulièrement sur le midi à ceux avec lesquels ils avaient contracté familiarité. On en voyait très-fréquemment dans le seizième siècle. Le démon Agathion qui conférait avec le philosophe Hérodes, natif d'Athènes, dans le temple de Canobas, était un démon de midi, car Philostrate écrit qu'Hérodes ne pouvait le voir pour avoir sa conférence que sur l'heure de midi seulement. Ce démon était de ceux que les Grecs appellaient *Paredroï*, familiers, assesseurs; et cette sorte de démons suit et visite ceux à qui ils s'attachent, en forme d'homme ou de bête, en se laissant attacher et enclore en un caractère, chiffre, fiole, ou bien en un anneau vide et creux au dedans. Ces démons, ajoute Leloyer, sont connus des magiciens qui s'en servent, et, à mon grand regret, je suis contraint de dire que l'usage n'en est que trop commun en la chrétienté [2]. Voyez *Empuse*.

DENTS. — Il y a aussi quelques histoires merveilleuses sur les dents; et d'abord on a vu des enfans naître avec des dents; Louis XIV en avait deux lorsqu'il vint au monde. Pyrrhus, roi des Épirotes, avait au lieu de dents un os continu en haut de la mâchoire et un pareil en bas. Il y avait même en Perse une race d'hommes qui apportaient ces os-là en naissant [3]; la république des Gorgones devait

[1] *Dictionnaire d'anecdotes suisses*, pag. 82.
[2] *Histoire des spectres*, liv. 3, chap. 4, p. 198.
[3] Torquemada, *Hexaméron*, p. 29.

être bien laide, comme dit M. Salgues, s'il est vrai que toutes ces femmes n'avaient pour elles qu'un œil et qu'une dent, qu'elles se prêtaient l'une à l'autre.

En 1591, le bruit courut en Silésie que les dents étant tombées à un enfant de sept ans, il lui en était venu une d'or. On prétendait qu'elle était en partie naturelle et en partie merveilleuse, et qu'elle avait été envoyée de la part de Dieu, à cet enfant, pour consoler les Chrétiens affligés par les Turcs, quoiqu'il n'y eût pas grand rapport entre cette dent et les Turcs, et qu'on ne voie pas quelle consolation les Chrétiens en pouvaient tirer. Cette nouvelle occupa plusieurs savans et éleva plus d'une dispute entre les grands hommes du temps, jusqu'à ce qu'un orfévre ayant examiné cette dent, il se trouva que c'était une dent ordinaire, à laquelle on avait appliqué une feuille d'or avec beaucoup d'adresse : mais on commença par disputer et faire des livres, puis on consulta l'orfévre.

Nous ajouterons encore que dans le village de Senlices il y a une fontaine publique dont on dit que l'eau fait tomber les dents sans fluxion et sans douleur. D'abord elles branlent dans la bouche comme le battant d'une cloche, ensuite elles tombent naturellement. Il y a dans ce village plus de la moitié des habitans qui manquent de dents [1].

Enfin on voit dans les admirables secrets d'Albert le Grand qu'on calme le mal de dents en demandant l'aumône en l'honneur de saint Laurent. Les racines d'asperges sont encore un très-bon spécifique : séchées et appliquées sur les dents malades, elles les arrachent sans douleur.

**DENYS-ANJORRAND**, — Docteur de Paris, ex-

[1] Saint-Foix, *Essais*, etc., tom. 1er.

cellent médecin et astrologue au quatorzième siècle. Ce fut lui qui prédit la venue du prince de Galles, et qui configura d'avance par astrologie, la prise du roi Jean à Poitiers; mais on n'en tint pas compte. Néanmoins après que la chose fut advenue, il fut grandement estimé à la cour [1].

DENYS LE CHARTREUX, — Écrivain mystique du quinzième siècle, né dans le pays de Liège. Nous ne citerons que son ouvrage des quatre dernières fins de l'homme [2], farci de contes et d'absurdités sur le purgatoire, l'enfer et les joies du paradis.

DENYS LE TYRAN. — Ce prince, s'en retournant à Syracuse avec un vent favorable, après avoir pillé le temple de Proserpine, dit en riant à ses amis : « Voyez quelle heureuse navigation les dieux » accordent aux sacriléges..... Si Pyrrhus a fait nau- » frage par un effet de la vengeance des dieux, pour- » quoi suis-je plus épargné que lui?..... » Il dépouilla Jupiter d'une robe d'or de grand prix que lui avait donné le roi Hiéron; et l'ayant couvert d'une robe de laine, il dit qu'un vêtement d'or était trop chaud en été et trop froid en hiver, mais qu'un habit de laine convenait à toutes les saisons.

Il fit enlever, à Epidaure, la barbe d'or d'Esculape, disant que ce dieu ne devait point avoir de barbe, puisqu'Apollon son père n'en avait pas.

Il s'emparait des richesses de tous les dieux bienfaisans, publiant qu'il voulait se sentir de leur bienfaisance. Néanmoins ce prince fut heureux, pendant sa vie; mais il fut puni après sa mort, dit Valère-

[1] Ancien manuscrit de la Bibliothéque royale. Voyez Joly, *Remarques sur Bayle*.

[2] *Dionysii Carthus. De quatuor hominis novissimis liber utilissimus*, Paris, 1551, in-16.

Maxime, dans la personne de son fils, qui fut chassé honteusement du trône. Dites plutôt que le fils fut chassé du trône, par la haine qu'on portait au père, et par les vieux ressentimens qu'il n'avait pas pris soin d'éteindre; mais ne dites pas que les dieux soient assez lâches pour punir un fils innocent des forfaits de son père.

DENYS DE VINCENNES, — Médecin de Montpellier, et grand astrologue. Appelé au service du duc Louis d'Anjou, il fut fort expert en ses jugemens particuliers, entre lesquels il en fit un audit duc, qui était gouverneur du petit roi Charles VI; au moyen duquel il trouva le trésor du roi Charles V, qui était seulement à la connaissance d'un nommé Errart de Serreuze, homme vertueux, discret et sage. Il y avait dans ce trésor, que Denys de Vincennes découvrit par son art, dix-huit millions d'or. Aucuns (attendu que ce roi avait toujours eu la guerre) disent que Jean de Méhung lui avait amassé ce trésor, par la vertu de la pierre philosophale [1].

DÉRODON (David), — Fameux dialecticien du dix-septième siècle. On conte qu'un professeur pressé par un argumentateur inconnu, lui dit sur le point de se rendre, « Tu es le diable, ou tu es Dérodon, » ce qui prouve le cas qu'on fait du diable; mais c'était en effet à Dérodon que le professeur avait affaire. Ce savant a laissé un *Discours contre l'astrologie judiciaire*, in-8°., 1663, qui n'est pas sans mérite.

DERSAIL, — Sorcier du pays de Labour, qui portait le bassin au sabbat vers l'an 1610; plusieurs sorcières ont avoué l'y avoir vu recevant les offrandes,

[1] Manuscrit de la Bibliothéque, cité par Joly dans ses *Remarques sur Bayle*.

à la messe du sabbat, et assurèrent qu'il employait cet argent pour les affaires des sorciers et pour les siennes. Parmi les sorcières qui ont fait la déposition ci-dessus, se trouvait la bonne femme Nécato, qui ajouta avoir été battue par lui [1].

DESBORDES, — Valet de chambre du duc de Lorraine, Charles IV. Ce valet fut accusé, en 1628, d'avoir avancé la mort de la princesse Christine, mère du duc, et causé diverses maladies que les médecins attribuaient à des maléfices. Charles IV avait conçu de violens soupçons contre Desbordes depuis une partie de chasse où il avait servi un grand dîner au duc, sans autres préparatifs qu'une petite boîte à trois étages, dans laquelle se trouvait un repas exquis à trois services. Dans une autre occasion, il s'était permis de ressusciter trois pendus (car il faisait toujours tout par trois) qui, depuis trois jours, étaient attachés au gibet, et leur avait ordonné de rendre hommage au duc, après quoi il les avait renvoyés à la potence. On vérifia encore qu'il avait ordonné aux personnages d'une tapisserie de s'en détacher et de venir danser dans le salon. Charles IV, effrayé de ces prodiges, voulut qu'on informât contre Desbordes. On lui fit son procès, et il fut condamné au feu et exécuté [2].

DESCARTES (Réné), — L'un des hommes les plus célèbres du dix-septième siècle. Il fut horriblement persécuté en Hollande, lorsqu'il publia pour la première fois ses opinions. Voëtius, bigot qui jouissait de beaucoup de crédit à Utrecht, l'accusa d'athéisme; il conçut même le dessein de provoquer sa

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., p. 90.

[2] M. Salgues, *des Erreurs et des Préjugés*, et M. Jules Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 204.

condamnation sans lui permettre de se défendre, et de le faire brûler à Utrecht, sur un bûcher placé sur une hauteur très-élevée, et dont la flamme serait aperçue de toutes les Provinces-Unies [1].

DÉSERTS. — C'est surtout dans les lieux déserts et abandonnés que les sorciers font leur sabbat et les démons leurs orgies. C'est dans de tels lieux que le diable se montre à ceux qu'il veut acheter ou servir. C'est là aussi qu'on a peur et qu'on voit des fantômes.

DESFONTAINES. — En 1695, un certain M. Bezuel, qui depuis fut curé de la ville de Valogne, étant alors écolier et de l'âge d'environ quinze ans, fit connaissance des enfans d'un procureur nommé d'Abaquène, écoliers comme lui. L'aîné était de son âge, le cadet avait dix-huit mois de moins; il s'appelait Desfontaines; et soit qu'il fût plus complaisant que son frère, Bezuel l'aimait aussi davantage. Se promenant tous deux en 1696, ils s'entretenaient d'une lecture qu'ils avaient faite de l'histoire de deux amis, qui s'étaient promis que celui qui mourrait le premier viendrait dire des nouvelles de son état au survivant. Le mort revint, disait-on, et conta à son ami des choses surprenantes. Le jeune Desfontaines proposa à Bezuel de se faire mutuellement une pareille promesse. Bezuel ne le voulut pas d'abord; mais, quelques mois après, il y consentit, au moment où son ami allait partir pour Caen. Alors Desfontaines tira de sa poche deux petits papiers qu'il avait écrits tout prêts, l'un signé de son sang, où il promettait, en cas de mort, de venir dire à Bezuel des nouvelles de son état; l'autre où la même promesse était écrite. Bezuel la signa de sa main et de son sang. Desfontaines, ravi d'a-

[1] *Curiosites de la littérature*, trad. de l'anglais, par Bertin, t. 1er., p. 52.

voir son billet, partit avec son frère ; et les deux amis entretinrent correspondance.

Il y avait six semaines que Bezuel n'avait reçu de lettres, lorsque le 31 juillet 1697, se trouvant dans une prairie vers deux heures après midi, il se sentit tout d'un coup étourdi et pris d'une faiblesse qui néanmoins se dissipa ; le lendemain, à pareille heure, il éprouva la même chose, le surlendemain de même ; mais ce jour-là, il vit pendant son affaiblissement, son ami Desfontaines qui lui faisait signe de venir à lui. Comme il était assis, il se recula sur son siége pour lui faire place. Les assistans remarquèrent ce mouvement, et comme Desfontaines n'avançait pas, Bezuel se leva pour aller à lui ; le spectre s'approcha alors, prit son ami par le bras gauche, et le conduisit à trente pas de là, dans une rue écartée. « Je vous ai promis, lui dit-il, que si je mourais avant vous, je viendrais vous le dire : je me suis noyé avant-hier dans la rivière, à Caen, vers cette heure-ci. J'étais à la promenade ; il faisait si chaud, qu'il nous prit envie de nous baigner. Il me vint une faiblesse dans la rivière, et je coulai au fond. L'abbé de Ménil-Jean, mon camarade, plongea ; je saisis son pied, mais soit qu'il crût que ce fût un saumon, soit qu'il voulût promptement remonter sur l'eau, il secoua si rudement le jarret, qu'il me donna un grand coup dans la poitrine, et me jeta au fond de la rivière, qui est là très-profonde. » Desfontaines raconta ensuite à son ami beaucoup d'autres choses. Bezuel voulut l'embrasser, mais il ne trouva qu'une ombre ; cependant, son bras était si fortement tenu, qu'il en conserva une douleur. Il voyait continuellement le fantôme, un peu plus grand que de son vivant, à demi nu ; il portait, entortillé dans ses cheveux blonds, un écriteau où

Bezuel ne put lire que le mot *In*. Il avait le même son de voix : il ne paraissait ni gai ni triste, mais dans une tranquillité parfaite ; il pria son ami, quand son frère serait revenu, de le charger de dire certaines choses à son père et à sa mère ; il lui demanda de dire pour lui les sept psaumes qu'il avait eus en pénitence le dimanche précédent, et qu'il n'avait pas encore récités ; ensuite il s'éloigna en disant, *Jusque*, *jusque*, qui était le terme ordinaire dont il se servait quand il quittait ses camarades. Cette apparition se renouvela plusieurs fois. On l'expliquerait peut-être par les pressentimens, la sympathie, etc. L'abbé Bezuel en raconta les détails dans un dîner, en 1708, devant l'abbé de Saint-Pierre, qui en fait une longue mention dans le tome 4 de ses œuvres politiques.

DESFORGES (PIERRE-JEAN-BAPTISTE-CHOUDARD), — Né à Paris le 15 septembre 1746, auteur de plusieurs drames estimés. On lui attribue les *Mille et un Souvenirs* ou *les Veillées conjugales*, cinq vol. in-12. Cet ouvrage est généralement écrit d'un style insipide ; mais il contient quelques morceaux singuliers. On peut lire dans le quatrième volume cinq ou six contes de spectres, dont le plus remarquable est celui d'un revenant qui paraît en corps et en âme devant la justice pour témoigner contre ses assassins. On en a fait le mélodrame des *Inséparables*.

DESHOULIÈRES. — Madame Deshoulières étant allée passer quelques mois dans une terre, à quatre lieues de Paris, on lui permit de choisir la plus belle chambre du château, à l'exception d'une seule, qu'un revenant visitait toutes les nuits. Depuis long-temps, madame Deshoulières désirait voir des revenans ; et, malgré toutes les représentations qu'on lui fit, elle se logea précisément dans la chambre infestée. La nuit

venue, elle se mit au lit, prit un livre, selon sa coutume; et, sa lecture finie, elle éteignit sa lumière et s'endormit. Elle fut bientôt éveillée par un bruit qui se fit à la porte; elle se fermait mal, on l'ouvrit, quelqu'un entra, qui marchait assez fort. Elle parla d'un ton très-décidé, car elle n'avait pas peur. On ne lui répondit point. L'esprit fit tomber un vieux paravent, qui tira les rideaux du lit avec un bruit épouvantable; elle harangua encore l'âme, qui s'avançait toujours très-lentement et sans mot dire. On passa dans la ruelle du lit, on renversa le guéridon, et on s'appuya sur la couverture. Ce fut là, que madame Deshoulières fit paraître toute sa fermeté. « Ah! dit-elle, je saurai qui vous êtes!..... » Alors, étendant ses deux mains vers l'endroit où elle entendait le spectre, elle saisit deux oreilles velues, qu'elle eut la constance de tenir jusqu'au matin. Aussitôt qu'il fut jour, les gens du château vinrent voir si elle n'était pas morte; et il se trouva que le prétendu revenant était un gros chien, qui trouvait plus commode de coucher dans cette chambre déserte que dans la basse-cour.

DESPILLIERS. — Le comte Despilliers le père, qui mourut avec le grade de maréchal de camp de l'empereur Charles VI, n'était encore que capitaine des cuirassiers, lorsque se trouvant en quartier d'hiver en Flandre, un de ses cavaliers vint un jour le prier de le changer de logement, disant que toutes les nuits il revenait dans sa chambre un esprit qui ne le laissait pas dormir. Le comte Despilliers se moqua de sa simplicité, et le renvoya; mais le militaire revint au bout de quelques jours, et répéta la même prière; il fut encore moqué; enfin il revint une troisième fois, et assura à son capitaine qu'il serait obligé

de déserter, si on ne le changeait de logis. Despilliers, qui connaissait cet homme pour bon soldat, lui dit en jurant : « Je veux aller cette nuit coucher avec toi, et voir ce qui en est. » Sur les dix heures du soir, le capitaine se rend au logis de son cavalier, et ayant mis ses pistolets armés sur la table, il se couche tout vêtu, son épée à côté de lui. Vers minuit, il entend quelqu'un qui entre dans la chambre, qui, en un instant, met le lit sens dessus dessous, et enferme le capitaine et le soldat, sous le matelas et la paillasse. Après s'être dégagé de son mieux, le comte Despilliers, qui était cependant très-brave, s'en retourna tout confus, et fit déloger le cavalier. Il raconta depuis son aventure, pensant bien qu'il avait eu affaire avec quelque démon. Néanmoins il se trouva que le lutin n'était qu'un singe.

DESRUES, — Empoisonneur, rompu et brûlé à Paris, en 1777, à l'âge de trente-deux ans. Ce scélérat avait été exécuté depuis quinze jours, lorsque tout à coup le bruit se répandit qu'il revenait toutes les nuits sur la place de Grève. En effet, on voyait toutes les nuits un homme en robe de chambre, tenant un crucifix à la main, se promenant lentement autour de l'espace qu'avaient occupé son échafaud et son bûcher, en s'écriant d'une voix lugubre : *Je viens chercher ma chair et mes os*. Quelques nuits se passèrent ainsi, sans que personne osât s'approcher d'assez près pour savoir quel pouvait être l'auteur de cette farce. Plusieurs soldats de patrouille et de garde en avaient été épouvantés ; mais enfin la terreur cessa ; un de ces derniers eut le courage de s'avancer sur la place ; il empoigna le spectre et le conduisit au corps de garde, où l'on reconnut que ce revenant était le frère de Des-

rues, riche aubergiste de Senlis, qui était devenu fou de désespoir [1].

DESTINÉE. — L'homme est né libre; mais les devins et les astrologues, en se vantant de connaître l'avenir, ont été forcés, pour établir leur système, de proclamer une destinée inévitable; car on ne peut prévoir que ce qui est infaillible.

Cette opinion a séduit les hommes, qui ont rejeté sur le sort leurs malheurs et leurs fautes, et se sont faits, pour ainsi dire, d'impuissans esclaves, entraînés au mal comme au bien par un pouvoir indomptable. On a vu des gens de lettres malheureux; on a dit que leur destinée était la misère; mais ils sont malheureux parce que leur ambition les porte ailleurs qu'à la fortune, qui ne recherche pas ceux qui la négligent.

Tel homme échoue dans quelques entreprises, et crie contre la destinée, qui ne doit se plaindre que de lui-même. L'infortune se prolonge dans les âmes faibles, à qui le premier malheur ôte le courage et la force de prévenir le second. Voyez *Fatalisme*.

DESVIGNES, — Parisienne qui, à l'âge de vingt-cinq ans, voulut tout de bon se faire passer pour sainte, au commencement du dernier siècle. Elle était bossue, sans esprit et sans beauté, et habitait la rue du Four, au faubourg Saint-Germain. Les médecins lui donnaient trois maladies, la catalepsie, le tétanos et les affections hypocondriaques. Pierre Lebrun, qui parle d'elle dans son *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, tom. 1, p. 337, fut témoin d'un des accès de cette prétendue malade; et il est de l'opinion que ce n'était que fourberie, comme on dit qu'elle

[1] Madame Gabrielle de P***., *Démoniana*, p. 58.

l'avoua dans la suite : « Elle était, dit-il, sans aucune marque de sentiment, couchée dans son lit ; mais elle avait la respiration libre, les dents néanmoins serrées les unes contre les autres, les yeux ouverts, la prunelle élevée et fixe, n'entendant ni ne voyant, à ce qu'on assurait ; et en effet, lorsqu'on approchait tout à coup les mains sur ses yeux, on ne lui voyait pas remuer le moins du monde les paupières ; on assurait qu'elle était insensible aux piqûres d'épingles ; du reste, ses membres étaient flexibles. « Dans d'autres accès, elle faisait d'autres grimaces ; mais en un siècle plus reculé on l'eût déclarée sainte ou sorcière.

DEUIL. — Les premiers poëtes disaient que les âmes après la mort allaient dans le sombre et ténébreux empire : c'est peut-être conformément à ces idées, dit Saint-Foix, qu'ils crurent que le noir était la couleur du deuil. Les Chinois et les Siamois choisissent le blanc, croyant que les morts deviennent des génies bienfaisans. En Turquie, on porte le deuil en bleu ou en violet ; en gris, chez les Éthiopiens ; on le portait en gris de souris au Pérou, quand les Espagnols y entrèrent ; le blanc, chez les Japonais, est la marque du deuil, et le noir celle de la joie ; en Castille, les vêtemens de deuil étaient autrefois de serge blanche. Les Perses s'habillaient de brun, et se rasaient avec toute leur famille et tous leurs animaux. Dans la Lycie, les hommes portaient des habits de femme, pendant tout le temps du deuil. Chez nous, Anne de Bretagne, femme de Louis XII, changea en noir le deuil qui jusque-là avait été porté en blanc, à la cour.

A Argos, on s'habillait de blanc, et on faisait de grands festins. A Délos, on se coupait les cheveux, qu'on mettait sur la sépulture du mort. Les Égyptiens

se meurtrissaient la poitrine, et se couvraient le visage de boue. Ils portaient des vêtemens jaunes ou feuille-morte. Chez les Romains, les femmes étaient obligées de pleurer la mort de leurs maris, et les enfans celle de leur père, pendant une année entière. Les maris ne pouvaient pleurer leurs femmes, ni les pères leurs enfans, s'ils n'avaient pas trois ans.

Le grand deuil des Juifs dure un an : il a lieu à la mort des parens. Les enfans ne s'habillent pas de noir; mais ils sont obligés de porter toute l'année les habits qu'ils avaient à la mort de leur père, sans qu'il leur soit permis d'en changer, quelque déchirés qu'ils soient. Ils jeûnent tous les ans à pareil jour. Le deuil moyen dure un mois; il a lieu à la mort des enfans, des oncles et des tantes. Ils n'osent, pendant ce temps, ni se laver, ni se parfumer, ni se raser la barbe, ni même se couper les ongles; ils ne mangent point en famille, et il n'est pas permis au mari de fréquenter son épouse, ni à l'épouse de fréquenter son mari. Le petit deuil dure une semaine : il a lieu à la mort du mari ou de la femme. En rentrant des funérailles, l'époux en deuil se lave les mains, déchausse ses souliers, et s'assied à terre, se tenant toujours en cette posture, et ne faisant que gémir et pleurer, sans travailler à quoi que ce soit jusqu'au septième jour.

Les Chinois en deuil s'habillent de grosse toile blanche, et pleurent pendant trois mois. Le magistrat n'exerce pas ses fonctions; le plaideur suspend ses procès; les époux n'ont point de commerce ensemble : il y a des peines contre la grossesse, dans un temps de deuil. Les jeunes gens vivent dans la retraite, et ne peuvent se marier qu'après trois années.

Le deuil des Caraïbes consiste à se couper les che-

veux et à jeûner rigoureusement jusqu'à ce que le corps soit pouri ; après quoi, ils font la débauche, pour chasser toute tristesse de leur esprit. Chez certains peuples de l'Amérique, le deuil était conforme à l'âge du mort. On était inconsolable à la mort des enfans, et on ne pleurait presque pas les vieillards. Le deuil des enfans, outre sa durée, était commun, et ils étaient regrettés de toute la ville où ils étaient nés. Le jour de leur mort, on n'osait point approcher des parens, qui faisaient un bruit effroyable dans leur maison, se livraient à des accès de fureur, hurlaient comme des désespérés, s'arrachaient les cheveux, se mordaient et s'égratignaient tout le corps. Le lendemain, ils se renversaient sur un lit qu'ils trempaient de leurs larmes. Le troisième jour, ils commençaient les gémissemens, qui duraient toute l'année, pendant laquelle le père et la mère ne se lavaient jamais. Le reste de la ville, pour compatir à leur affliction, pleurait trois fois le jour, jusqu'à ce qu'on eût porté le corps à la sépulture [1]. Voyez *Funérailles*.

DEUMUS ou DEUMO, — Divinité des habitans de Calicut, au Malabar. Cette divinité, qui n'est qu'un diable adoré sous le nom de Deumus, a une thiare ou triple couronne, quatre cornes à la tête et quatre dents crochues à la bouche, qu'il a fort grande ; il a le nez pointu et crochu, les pieds en pates de coq, et tient entr'elles une âme qu'il semble prêt à dévorer [2].

DEVAUX, — Sorcier du seizième siècle, à qui l'on trouva une marque sur le dos, de la forme d'un

[1] Muret, *Des cérémonies funèbres*, etc.

[2] Leloyer, *Histoire des spectres ou apparitions des esprits*, liv. 3, chap. 4, p. 207.

chien noir. Lorsqu'on lui enfonçait une épingle dedans, il n'en éprouvait aucune douleur; mais lorsqu'on se disposait à y planter l'aiguille, il se plaignait beaucoup, quoiqu'il ne vît pas celui qui portait les doigts au-dessus de la marque [1].

DEVINS, — Gens qui devinent et prédisent les choses futures. Dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, il est encore des personnes qui croient aux devins aussi-bien qu'aux revenans; souvent même ces personnes si crédules ont reçu une éducation qui devrait les élever au-dessus des préjugés vulgaires.

Deux dames d'un rang distingué entendirent parler d'une devineresse pour qui l'avenir n'était point caché; elles résolurent de la consulter, et se rendirent chez elle en allant au spectacle, c'est-à-dire dans toute leur parure. Les bijoux qu'elles étalaient frappèrent la sorcière : « Mesdames, leur dit-elle, si vous voulez lire dans l'avenir, il faut vous armer de courage. Apprenez que nous avons tous, dans ce monde, un esprit qui nous accompagne sans cesse, mais qui ne se communique qu'autant qu'il y est forcé par une puissance supérieure. Il ne tient qu'à moi de vous procurer un entretien particulier avec le vôtre; mais il ne cédera point à mes conjurations, si vous ne consentez à certaines conditions absolument nécessaires. » Les dames demandèrent avec empressement quelles étaient ces conditions : « Les voici, poursuivit la vieille; il s'agit de dépouiller les vêtemens qui vous couvrent, et de déposer un instant ces ouvrages de luxe, qui prouvent combien le genre humain s'est perverti. Adam était nu, quand il conversait avec les esprits. »

Les deux dames hésitent; elles sont d'abord tentées

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons, etc.*, liv. 3, p. 185.

de se retirer ; mais elles s'encouragent, et la curiosité l'emporte. Les robes et les bijoux sont déposés dans une chambre, et chacune des dames passe dans un cabinet séparé. Elles y restèrent près de deux heures, dans une impatience difficile à exprimer....... Enfin, ne voyant point paraître l'esprit, elles commencent à croire qu'elles ont été trompées. La frayeur les saisit, elles poussent des cris ; leurs gens, les voisins accourent, et on les tire de leur prison. La prétendue sorcière, après les avoir enfermées, avait déménagé avec leurs hardes et les siennes [1].

Un plat d'argent ayant été dérobé dans la maison d'un grand seigneur, celui qui avait la charge de la vaisselle s'en alla avec un de ses compagnons trouver une vieille qui gagnait sa vie à deviner. Croyant déjà avoir découvert le voleur et recouvré le plat, ils arrivèrent de bon matin à la maison de la devineresse qui, remarquant en ouvrant sa porte, qu'on l'avait salie de boue et d'ordure, s'écria tout en colère : « Si je connaissais le gredin qui a mis ceci à ma porte pendant la nuit, je lui rejetterais tout au nez. » Celui qui la venait consulter regardant son compagnon : « Pourquoi, lui dit-il, allons-nous perdre de l'argent? cette vieille nous pourra-t-elle dire qui nous a volés, quand elle ne sait pas les choses qui la touchent [2]? » Voyez *Cristallomancie*, *Astrologie*, *Prophètes*, *Prédictions*, etc.

DÉVOUEMENT, — Mouvement de ceux qui se dévouent ou qu'on dévoue. Les histoires grecque et romaine fournissent beaucoup de traits de ce genre. Nous ne rappellerons pas ici le dévouement de Décius. (Voyez ce nom.) Il y avait aussi des villes où

[1] Madame Gabrielle de P***., *Démoniana*, p. 24.
[2] Barclai, dans l'*Argenis*.

l'on donnait des malédictions à un homme pour lui faire porter tous les maux publics que le peuple avait mérités. Valère Maxime rapporte l'exemple d'un chevalier romain nommé Curtius, qui voulut attirer sur lui-même tous les malheurs dont Rome était menacée. La terre s'était épouvantablement entr'ouverte au milieu du marché; on crut qu'elle ne reprendrait son premier état que lorsqu'on verrait quelque action de valeur extraordinaire. Le jeune chevalier monte à cheval, fait le tour de la ville à toute bride, et se jette dans le précipice que l'ouverture de la terre avait produit, et qu'on vit se fermer ensuite presqu'en un moment.

On voit dans Servius sur Virgile, qu'à Marseille, dès qu'on apercevait quelque commencement de peste, on nourrissait un pauvre homme des meilleurs alimens durant une année; qu'on le faisait promener par toute la ville, en le chargeant hautement de malédictions, et qu'on le chassait ensuite, afin que la peste et tous les maux sortissent avec lui [1].

Les juifs dévouaient un bouc pour la rémission de leurs péchés. Voyez *Azazel*.

Nous citerions aussi beaucoup de traits plus modernes : Un inquisiteur, ayant visité un village devenu presque désert par une mortalité d'hommes, apprit qu'on attribuait ce fléau au pouvoir d'une femme ensevelie, qui avalait peu à peu le drap mortuaire dont elle était enveloppée. On lui dit encore que le fléau de la mortalité ne cesserait que lorsque la morte, qui avait dévoué le village, aurait avalé tout son drap. L'inquisiteur, ayant assemblé le conseil, fit creuser la tombe. On trouva que le suaire était déjà avalé et digéré. A ce spectacle, un archer tira son sabre,

[1] Lebrun, *Histoire des superstitions*, t. 1er., chap. 4, p. 413.

coupa la tête au cadavre, la jeta hors de la tombe, et la peste cessa. Après une enquête exacte, on découvrit que cette femme avait été adonnée, pendant une grande partie de sa vie, à la magie et aux sortiléges [1]. Au reste, cette anecdote conviendrait assez aux fastes du vampirisme.

On lit ce qui suit dans *Les grands et redoutables jugemens de Dieu*, de Chassanion. « Un soldat qui passait par l'Allemagne, se sentant malade, demeura dans une hôtellerie, et donna son argent à garder à son hôtesse ; quelques jours après qu'il fut guéri, il le redemanda à cette femme, laquelle avait déjà délibéré avec son mari de le retenir ; par quoi elle le lui nia et l'accusa comme s'il lui eût fait injure. Le soldat au contraire se courrouça, et accusa son hôtesse d'infidélité ; ce que l'hôte ayant entendu, il jeta le soldat hors de sa maison ; lequel tira son épée, et en donna de la pointe contre la porte. L'hôte commença à crier au larron, disant qu'il voulait forcer sa maison, ce qui fut cause que le soldat fut mis en prison, et son procès fait par le magistrat qui le voulut condamner à mort. Le jour étant venu que la sentence devait être prononcée et exécutée, le diable entra en la prison, et annonça au prisonnier qu'il était condamné à mourir ; toutefois, que s'il se voulait donner à lui, il lui promettait qu'il n'aurait aucun mal. Le prisonnier répondit qu'il aimerait mieux mourir innocent, que d'être délivré par ce moyen. Le diable derechef lui ayant mis au devant le danger où il était, et voyant qu'il perdait sa peine, lui promit de l'aider pour rien, et qu'il ferait tant qu'il le vengerait de ses ennemis. C'était un bon diable. Il lui conseilla, lorsqu'il serait appelé au jugement, de remontrer son innocence, en décla-

[1] Sprenger, *Malleus malefic.*, part. 1, quæst. 15.

rant le tort qui lui était fait; et que, pour cette cause, il priait le juge de lui bailler pour avocat celui qu'il verrait là présent avec un bonnet bleu. C'est à savoir lui, démon, qui l'assisterait. Le prisonnier accepta cette offre. Étant donc au jugement, après qu'il eut entendu l'accusation qui lui était faite, il ne faillit point à demander l'avocat qui s'était présenté à lui : ce qui lui fut accordé. Alors ce fin docteur ès lois commença à plaider et à défendre subtilement sa partie, disant qu'elle était faussement accusée, et par conséquent mal jugée; que l'hôte lui retenait son argent et l'avait forcé; et il conta comme le tout s'était passé. Qui plus est, il déclara le lieu où l'argent avait été mis. L'hôte, étonné, ne s'en défendait pas moins fort et ferme, et niait impudemment en se donnant au diable; et alors ce gentil docteur et habile maître au bonnet bleu, qui ne demandait pas mieux, laissa la cause et empoigna l'hôte qui se donnait à lui, l'emporta hors du parquet, et l'éleva si haut en l'air, que jamais depuis on n'a pu savoir ce qu'il est devenu. Ainsi le soldat fut délivré de peine, et mis hors de procès par un moyen étrange, au grand étonnement de tous les assistans, témoins de tout ce qui était advenu à l'hôte à cause de son péché [1]. »

*Discours miraculeux, inouï et épouvantable* advenu à Anvers, ville capitale du duché de Brabant, d'une jeune fille flamande qui, par la vanité et trop grande curiosité de ses habits et collets à fraise, goudronnés à la nouvelle mode, fut étranglée du diable, et son corps, après telle punition divine, étant au cercueil, transformé en un chat noir, en présence de tout le peuple assemblé, en 1582; traduit de la langue flamande en notre langue française; avec une remon-

[1] Chassanion, liv. 1er., p. 170, après Wierus, liv. 3, chap. 17.

trance aux dames et filles. A Paris, par Benoist Chaudet, avec permission.

« Le vingt-septième jour de mai, 1582, en la ville d'Anvers, dite en langue flamande, *Opdemer*, se trouva une jeune et belle au possible et fort aimable fille, au demeurant riche et d'une maison opulente, ce qui la rendait d'autant fière et orgueilleuse à ses désirs charnels, ne cherchant tous les jours que les moyens, par le fard et les habits somptueux, de complaire à une infinité de mignons qui lui faisaient la cour. Cette fille fut invitée, selon la coutume, à certaines noces, d'un des amis de son père qui se mariait. N'y voulant manquer, et bien aise de se trouver à tel festin, pour paraître en beauté et bonne grâce par-dessus toutes les dames et filles, elle se décora et accommoda de ses meilleurs et plus somptueux vêtemens, n'oubliant, sur toutes choses, de se farder de vermillon et d'autres diverses drogues tirées de l'exercice et attrayance accoutumée des courtisanes italiennes, même de joindre à ses cheveux une frise et grande ratepenage, attachée d'épingles d'argent. Et pour élucider cette somptuosité de bravade, comme il est vraisemblable que les Flamandes surtout aiment le beau linge, ayant les toiles fines à commandement, elle fit faire quatre ou cinq collets, dont l'aune de toile coûtait neuf écus. Ces collets achevés, elle manda une empeseuse de la ville, laquelle elle pria de lui en empeser deux magnifiquement, afin de lui servir pour le jour et le lendemain des noces, lui promettant pour sa peine la valeur de vingt-quatre sous.

» L'empeseuse, au mieux qu'il fut possible, empèse lesdits collets, mais ils ne se trouvèrent au gré de ladite fille, qui, à l'instant envoya quérir une autre empeseuse, à laquelle elle bailla lesdits collets et sa coif-

fure pour l'empeser, moyennant un écu qu'elle lui promit bailler, pourvu que le tout fût accommodé mignonnement. Cette seconde empeseuse mit toutes ses forces à bien accommoder lesdites fraises et coiffures, mais elle ne put si bien faire que cela fût au gré de la jeune fille, qui, dépitée, et comme enragée, reprend et jette par la chambre ses coiffures et collets, jurant et blasphémant le nom de Dieu, qu'elle aimerait mieux que le diable l'emportât, que de se transporter aux noces, revêtue d'une telle sorte.

» La pauvre et forcenée fille n'eut sitôt achevé ce propos, que le diable, qui était aux aguets, ayant pris l'apparence d'un des plus favorisés amoureux de ladite fille, se présente à elle, ayant des fraises à son col, bien dressées et accommodées; la fille abusée, le voyant, et estimant celui-ci être l'un de ses principaux mignons, lui commence à dire doucement : Mon grand ami, qui est-ce qui vous a si bien dressé vos fraises? elles sont ainsi que je le demande. L'esprit malin à l'instant répond que lui-même les avait ainsi dressées, et ce disant, les ôta de son col, et les mit joyeusement à celui de la fille, au grand contentement et appétit désordonné d'icelle; puis, pour la perfection de ce stratagème, ce maudit satan, qui ne prétendait autre chose qu'à perdre l'âme, embrasse la pauvrette par le milieu du corps, feignant de la vouloir baiser, et avec un horrible et épouvantable cri, lui tord et rompt misérablement le cou, et la laisse morte et désanimée sur le plancher de ladite chambre.

» Ce cri fut si haut, qu'étant entendu par le père de la fille et ceux de la maison, il leur donna incontinent présage de quelque malheur advenu, et sur ces entrefaites, montent en la chambre où ils trouvent cette fille gisante en terre raide morte, ayant le cou

et le visage noirs et meurtris, et la bouche bleuâtre et toute défigurée, tellement que tous ceux qui regardaient cette aventure étrange demeuraient si épouvantés, que les cheveux leur hérissaient et dressaient d'horreur sur leur tête. Le père et la mère criaient très-piteusement, et avec un monde de sanglots et de soupirs, lamentaient le désastre de leur fille. Après avoir consulté ce qu'ils avaient à faire, ils firent ensevelir la fille, la mirent au cercueil, et, pour n'encourir le déshonneur et note d'infamie, donnèrent à entendre aux voisins que d'une apoplexie ou autre mal ladite fille était décédée subitement.

« Mais Dieu, qui ne permet rien sans grande cause, ne voulut telle chose être cachée et ensevelie au tombeau d'oubli; ainsi permit-il qu'elle fût manifestée à chacun, afin de servir d'exemple à nous et à la postérité, pour ne plus user de telles voies. Car, comme le père eut mis ordre à l'enterrement de sa fille, et préparé les plus visibles pompes funèbres dont il se put aviser, il se trouva que, quatre hommes forts et puissans ne purent jamais enlever, ni même mouvoir la bière où était ce malheureux corps. Le père, voyant ceci, ne voulut épargner ni or ni argent pour honorer le corps de sa fille, et fit, outre les premiers hommes, venir encore deux qui faisaient le nombre de six : mais ce fut vainement; car la bière tant était lourde et pesante, qu'elle demeurait comme clouée et attachée à jamais. Ce que voyant le peuple tout épouvanté, d'un commun accord, conclut que la bière serait ouverte; ce qui est fait à l'instant. Mais à l'ouverture, il se trouva un chat noir qui sortit dehors incontinent, et disparut sans que l'on pût savoir ce qu'il devint, tellement que la bière demeura vide et sans corps; et le pauvre père, frustré de son attente, contraint de déclarer comme tout s'était passé à la

honte de leur maison, et à la confusion et condamnation de leur fille dissolue.

» Par cet exemple véritable et nouvellement advenu, vous devez, mesdames, prendre garde à vous, et croire que Dieu vous manifeste, afin que vous ayez non-seulement à corriger vos vices, mais aussi à modérer vos habits effrénés et voluptueux, pour enfin avoir une mort et un trépassement honorable, qui vous conduise au ciel en la droite de Dieu, avec les heureuses vierges et saintes, ce que je prie Notre-Seigneur de vous accorder. »

DIABLE, — Nom qu'on donne aux démons en général. Il vient d'un mot grec qui désigne Satan *précipité* du ciel. On dit *le diable*, lorsqu'on parle en général de tout esprit malin. Certains démonographes prétendent qu'il ne faut pas confondre les démons avec les diables. Il y a entre eux, disent-ils, cette différence, que les démons sont des esprits familiers, et les diables des anges des ténèbres; et selon d'autres, que les démons sont la populace de l'enfer, tandis que les diables en sont les princes et grands seigneurs. Mais cette distinction n'a pas été adoptée.

Il y a beaucoup de diables qui valent mieux que leur renommée. Un chartreux, étant en prières dans sa chambre, sentit tout à coup une faim non accoutumée, et aussitôt il voit entrer une femme assez belle de forme. Cette femme, qui n'était qu'un diable, s'approche de la cheminée, allume le feu, et, trouvant des pois qu'on avait donnés au religieux pour son dîner, les fricasse, les met en l'écuelle et disparaît. Le chartreux multiplie ses prières, dompte sa faim, et demande au supérieur s'il peut manger les pois que le diable a préparés. Celui-ci répond qu'il ne faut jeter aucune chose créée de Dieu, pourvu

qu'on la reçoive avec action de grâces. Le religieux mangea les pois, et assura qu'il n'avait jamais rien mangé qui fût mieux préparé [1]. Voyez *Démons*.

Voici quelques anecdotes qui prouvent qu'on a pris souvent pour le diable des gens qui n'étaient pas de l'autre monde.

Un marchand breton s'embarqua pour le commerce des Indes, et laissa à sa femme le soin de sa maison. Cette femme était aussi sage que belle; le mari, qui pouvait se reposer sur sa vertu, ne craignit pas de prolonger le cours de son voyage, et d'être absent plusieurs années. Or, un jour de carnaval, cette dame voulant s'égayer donna à ses parens et à ses amis un bal qui devait être suivi d'une magnifique collation. Lorsqu'on se mit au jeu, un masque habillé en procureur, ayant des sacs de procès à la main, entra brusquement, et proposa à la dame de jouer quelques pistoles avec lui; elle accepta le défi et gagna : le masque présenta encore plusieurs pièces d'or, qu'il perdit sans dire mot. Quelques personnes ayant voulu jouer contre lui perdirent; il ne se laissait gagner que lorsque la dame jouait.

On ne douta plus bientôt que l'amour ne fût la cause qui l'engageait à perdre. On le disait tout bas, et, selon le sort de toutes ces sortes de secrets, on vint à le dire tout haut. « Je suis le dieu des richesses, dit alors le masque, en sortant de ses poches plusieurs bourses pleines de louis, je joue tout cela contre tout ce que vous avez. » La dame trembla à cette proposition et refusa le défi en femme prudente. Le masque lui offrit cet or sans le jouer; mais elle ne voulut pas l'accepter. Cette aventure commençait à devenir extraordinaire : une femme âgée, qui se trou-

[1] Le cardinal Jacques de Vitry.

vait présente, vint à s'imaginer que ce masque pouvait bien être le diable. Cette idée se communiqua dans l'assemblée, et comme on disait à demi-voix ce qu'on pensait, le masque qui l'entendit se mit à parler plusieurs langues pour les confirmer dans cette opinion; puis il s'écria tout à coup qu'il était sorti de l'enfer pour venir prendre une dame qui s'était donnée à lui; et qu'il ne quitterait point la place qu'il ne se fût emparé d'elle, quelque obstacle qu'on voulût y apporter....

Tous les yeux se fixèrent sur la dame du logis. Les gens crédules étaient saisis de frayeur, les autres étaient à demi épouvantés; les gens sensés attendaient tranquillement le dénoûment de l'aventure; la maîtresse du logis était de ce nombre; elle se mit à rire aux éclats, en entendant quelques personnes demander qu'on allàt chercher un prêtre pour exorciser le diable... Enfin le faux diable, après avoir laissé quelque temps les esprits agités de divers sentimens, leva tout à coup son masque, et se fit reconnaître pour le mari de la dame, qui jeta un cri de joie en le reconnaissant. « Je viens te revoir avec empressement, lui dit-il, et j'apporte avec moi l'opulence que j'ai su acquérir par le commerce et l'industrie. » Puis, se tournant vers les joueurs: « Vous êtes des dupes, leur dit-il, apprenez à jouer; je ne veux point de votre argent. » Il le leur rendit malgré eux et railla les dames crédules. Le bal continua et on abandonna au diable la dame qu'il était venu chercher [1].

Un vieux négociant des États-Unis, retiré du commerce, vivait paisiblement de quelques rentes qu'il avait acquises par le travail et l'économie. Il sortit un soir de sa maison pour toucher douze cents francs qui

[1] Madame Gabrielle de P***, *Démoniana*, p. 48.

lui étaient dus. Mais son débiteur, n'ayant pas davantage pour le moment, ne put lui payer que les deux tiers de la somme. En rentrant chez lui, le marchand se mit à compter l'argent qu'il venait de recevoir. Pendant qu'il s'occupait de ce soin, il entend quelque bruit, lève les yeux, et voit descendre de sa cheminée dans sa chambre le diable en propre personne. Il était ce soir-là en costume effrayant : tout son corps, couvert de poils rudes et noirs, avait au moins six pieds de haut. De grandes cornes surmontaient son front, accompagnées de larges oreilles pendantes ; il avait des pieds fourchus, des griffes au lieu de mains, une longue queue, un museau comme on n'en voit point, et des yeux dont les regards paraissaient terribles.

A la vue de ce personnage, qu'il n'avait jamais souhaité de connaître, le bon marchand commença à ressentir le frisson de la fièvre. Il eut pourtant la force de se munir d'un signe de croix ; mais le diable ne s'en intimida point. Il s'approcha du marchand et lui dit : « Il faut que tu me donnes sur l'heure douze » cents francs, si tu ne veux pas que je t'emporte en » enfer. »

« — Hélas ! répondit le négociant, vous vous adres- » sez mal ; je n'ai pas ce que vous me demandez. — » Tu ments, interrompit brusquement le diable ; je » sais que tu viens de le recevoir à l'instant. — Dites » que je devais le recevoir, répliqua le marchand ; » mais on ne m'a pu donner que huit cents francs. » Cependant, si vous voulez avoir la bonté de me » laisser jusqu'à demain, je promets de vous compter » la somme.... — Eh bien ! ajouta le diable après un » moment de réflexion, j'y consens ; mais que de- » main, à dix heures du soir, je trouve ici les douze » cents francs bien comptés, ou je t'entraîne sans mi-

» séricorde. Surtout que personne ne soit instruit de » notre entrevue, si tu tiens encore à la vie. »

Après avoir dit ces mots d'une voix rauque, il sortit par la porte. Le lendemain matin, le négociant alla trouver un vieil ami, et le pria de lui prêter quatre cents francs. Son ami lui demanda s'il en était bien pressé? « Oh! oui, très-pressé, répondit le marchand, » il me les faut avant la nuit. Il y va de ma parole et » peut-être d'autre chose. — Mais n'avez-vous pas » reçu hier une certaine somme? — J'en ai disposé. — » Cependant je ne vous connais aucune affaire qui né- » cessite absolument de l'argent. — Je vous dis qu'il » y va de ma vie... » Le vieil ami, étonné, demande l'éclaircissement d'un pareil mystère. On lui répond que le secret ne peut se trahir. « Considérez, dit-il » au négociant, que personne ne nous écoute; dites- » moi votre affaire, je pourrai peut-être vous être » utile : d'abord je vous prêterai les quatre cents » francs; ce que je ne ferai sûrement pas si vous » gardez un silence obstiné. — Eh bien! sachez » donc que le diable est venu me voir; qu'il faut » que je lui donne douze cents francs ce soir, sans » que personne le sache, si je ne veux pas déloger » de ce monde-ci... Voyez maintenant si vous voulez » m'obliger; j'ai besoin de vous plus que jamais. »

L'ami du négociant ne répliqua plus; il savait combien l'imagination de ce pauvre homme était facile à effrayer. Il tira de son coffre-fort la somme qu'on lui demandait, et la prêta de bonne grâce; mais, à huit heures du soir, il se rendit chez le vieux marchand. « Je viens vous faire société, lui dit-il, et attendre » avec vous le diable, que je ne serai pas fâché de » voir. » Le négociant répondit que c'était impossible, ou qu'ils s'exposeraient à être emportés tous les deux. Cependant, après bien des débats, il permit

que son ami attendît l'événement dans un cabinet voisin de la salle où le diable devait se montrer, pour porter quelque secours en cas de besoin.

A dix heures précises, un bruit se fait entendre dans la cheminée; le diable paraît dans son costume de la veille. Le vieillard se mit, en tremblant, à compter les écus. En même temps, l'homme du cabinet entra. « Es-tu bien le diable? » dit-il à celui qui demandait de l'argent... Puis, voyant qu'il ne se pressait pas de répondre, et que son ami frissonnait de tous ses membres, il tira de ses poches deux pistolets, et les présentant à la gorge du diable, il ajouta: « Je veux voir si tu es à l'épreuve du feu... » Le diable recula, et chercha à gagner la porte. « Fais-» toi connaître bien vite, s'écria l'intrépide champion, » ou tu es mort.... » Le démon, reconnaissant qu'il n'y avait rien à faire avec ce terrible homme, se hâta de se démasquer et de mettre bas son costume infernal. On trouva, sous ce déguisement, un voisin du bon marchand, qui faisait quelquefois des dupes sous le nom du diable, et qu'on n'avait pas encore soupçonné. Il fut jugé comme escroc; et le négociant apprit par-là que le diable se montre moins souvent qu'on ne dit.

Dans tous nos pays, le vulgaire se représente le diable comme un monstre noir; les nègres lui attribuent la couleur blanche. Au Japon, les partisans de la secte de Sintos sont persuadés que le diable n'est que le renard. Ils exorcisent cet animal comme un esprit malin. En Afrique le diable est généralement respecté. Les nègres de la Côte-d'Or n'oublient jamais, avant de prendre leurs repas, de jeter à terre un morceau de pain qui est destiné pour le mauvais génie. Dans le canton d'Auté, ils se le représentent comme un géant d'une prodigieuse grosseur, dont la

moitié du corps est pourie, et qui cause infailliblement la mort par son attouchement; ils n'oublient rien de ce qui peut détourner la colère de ce monstre. Ils exposent de tous côtés des mets pour lui. Presque tous les habitans pratiquent une cérémonie bizarre et extravagante, par laquelle ils prétendent chasser le diable de leurs villages : huit jours avant cette cérémonie, on s'y prépare par des danses, des festins, etc.; il est permis d'insulter impunément les personnes même les plus distinguées. Le jour de la cérémonie arrivé, le peuple commence, dès le matin, à pousser des cris horribles; les habitans courent de tous côtés comme des furieux, jetant devant eux des pierres et tout ce qu'ils trouvent sous leurs mains; les femmes furètent dans tous les coins de la maison, et récurent toute la vaisselle, de peur que le diable ne se soit fourré dans une marmite ou autre ustensile. La cérémonie se termine quand on a bien cherché et qu'on s'est bien fatigué; alors on est persuadé que le diable est loin.

Les habitans des îles Philippines se vantent d'avoir des entretiens avec le diable; ils racontent que quelques-uns d'entre eux, ayant hasardé de parler seuls avec lui, avaient été tués par ce génie malfaisant; aussi se rassemblent-ils en grand nombre lorsqu'ils veulent conférer avec le diable. Les insulaires des Maldives mettent tout en usage lorsqu'ils sont malades pour se rendre le diable favorable. Ils lui sacrifient des coqs et des poules.

On a publié à Amsterdam une *Histoire du diable*, 2 vol. in-12, qui est une espèce de roman théologique où les aventures du diable sont accommodées à la fantaisie de l'auteur.

DIAMANT. — La superstition lui attribuait des

vertus merveilleuses contre le poison, la peste, les terreurs paniques, les insomnies, les prestiges et les enchantemens. Il calmait la colère et entretenait l'amour entre les époux, ce qui lui avait fait donner le nom de pierre de réconciliation. Il avait en outre cette propriété talismanique de rendre invincible celui qui le portait, pourvu que sous la planète de Mars, la figure de ce dieu, ou celle d'Hercule surmontant l'hydre, y fût gravée. On a été jusqu'à prétendre que les diamans en engendraient d'autres; et Ruéus parle d'une princesse de Luxembourg qui en avait d'héréditaires, qui en produisaient d'autres en certains temps.

DIAMBILICHE, — Nom du diable dans l'île de Madagascar. Il y est plus révéré que les dieux mêmes : les prêtres lui offrent les prémices de tous les sacrifices.

DIDIER,—Imposteur bordelais du sixième siècle, qui parut vers ce temps-là dans la ville de Tours. Il se vantait de communiquer avec saint Pierre et saint Paul; il assurait même qu'il était plus puissant que saint Martin, et se disait égal aux apôtres. Ayant su gagner le peuple, on lui amenait de tous côtés des malades à guérir; et voici, par exemple, comment il traitait les paralytiques. Il faisait étendre le malade à terre, puis lui faisait tirer les membres si fort, que quelquefois il en mourait; s'il guérissait, c'était un miracle. Didier n'était pourtant qu'un magicien et sorcier, comme dit Pierre Delancre [1]; car si quelqu'un disait du mal de lui en secret, il le lui reprochait lorsqu'il le voyait, ce qu'il ne pouvait savoir que par le moyen du démon qui lui allait révéler tout ce qui se passait. Pour mieux

[1] *Incrédulité et mécréance du sortilege*, etc., traité 7, p. 37.

tromper le public, il avait un capuchon et une robe de poil de chèvre. Il était sobre devant le monde, mais lorsqu'il était en particulier, il mangeait tellement, qu'un homme n'aurait pu supporter la viande qu'il avalait. Mais enfin ses fourberies ayant été découvertes, il fut arrêté et chassé de la ville de Tours; et on n'entendit plus parler de lui.

DIDYME, — L'une des trois possédées de Flandre, compagne de Marie de Sains et de Simone Dourlet. Elle répondait en vers ainsi qu'en prose, parlait hébreu et latin, et faisait des impromptus. Son histoire a été écrite par les pères Domptius et Michaëlis.

*Les confessions de Didyme, sorcière pénitente, avec les choses qu'elle a déposées touchant la synagogue de Satan. Plus, les instances que cette complice (qui depuis est rechutée) a faites pour rendre nulles ses premières confessions : véritable récit de tout ce qui s'est passé en cette affaire.* Paris, 1623.

Il y avait une certaine religieuse nommée Didyme, Flamande, qui n'était pas en réputation de sainteté, et qui au contraire était suspecte et déplaisante à cause de ses mœurs fâcheuses. On l'accusa d'être sorcière, et on lui découvrit une marque sur le dos faite par le diable, le 29 mars, 1617. On lui trouva encore une autre cicatrice au bras, dans un endroit creux; elle dit que c'était une ulcère, et comme il n'en découlait pas de sang lorsqu'on y enfonçait l'aiguille, il fut résolu que c'était une autre marque du diable. Elle confessa avoir été à la synagogue (ou sabbat) où elle reçut ses marques, ajoutant que, pour preuve qu'elle avait eu commerce avec le diable, elle avait une marque à la figure, de la griffe du malin, et lorsqu'on la sommait de montrer sa marque, elle disait en criant avec douleur : tu me contrains, tu

me contrains ! mais elle ne souffrait plus dès qu'on y enfonçait l'aiguille.

Enfin, interrogée si elle était sorcière, elle répondit que oui, s'accusa d'avoir fait des maléfices, d'avoir reçu des poudres du diable pour nuire, et de les avoir employées avec certaine forme de paroles terribles. Elle avait un démon familier de l'ordre de Belzébuth. Elle dit encore qu'elle avait entrepris d'ôter la dévotion aux habitans de la communauté pour les perdre; que pour elle, elle avait mieux aimé le diable que son Dieu, qu'elle avait eu grand désir d'habiter charnellement avec son démon familier plutôt qu'avec Balbérith auquel elles s'était donnée aussi. Voici la formule du pacte qu'elle fit avec le démon.

» Je, Didyme sorcière, te livre mon corps et mon âme en damnation éternelle, en intention que jamais je ne sois séparée de toi, et renonce à Dieu et à tous les anges, et à tous les saints qui sont dans les cieux, et aux saints apôtres, et à toute la cour céleste, et à toutes les inspirations qui pourraient en arriver, et je te promets fidèle obéissance tous les jours que je vivrai sur la terre. »

Ce qu'elle avait confirmé en donnant au diable quatre épingles; convention qu'elle avait signée de son sang, tiré de sa veine avec une petite lancette que le diable lui avait fournie. Elle se confessa encore de s'être prostituée vilainement au sabbat avec les hommes, les femmes, les démons et les bêtes, et d'y avoir chanté non le chant de l'église, mais des vilenies; et encore qu'elle avait foulé aux pieds le saint Sacrement, qu'elle avait mangé comme les autres de la chair de petits enfans, qu'elle en avait porté sept ou huit à la synagogue pour qu'on les y tuât; qu'elle avait eu copulation avec le diable, qu'elle dit avoir la semence froide et le membre viril raide et froid; qu'il l'avait

baisée au derrière, etc. Elle avoua de plus avoir vendu au diable sa part de paradis, sous paction signée de son sang, et avoir été baptisée au sabbat sous le nom des plus méchans démons. Elle rapporta que le lundi et le mardi on se livrait à la luxure dans les orgies du sabbat. Après avoir été interrogée à propos d'un froc de dominicain que Belzébuth portait au sabbat, et qui circulait dans l'assemblée, si on avait dit des injures de ces pères, elle répondit, en riant pendant trois quarts d'heure, qu'on les appelait *garnemens*, *vauriens*, *bouts d'homme*, *peu de cervelle*, *petits monts de bran*.

Elle disait aussi qu'elle avait entendu parler au sabbat d'un certain grand miracle par lequel Dieu exterminera la synagogue ; et alors ce sera fait de Belzébuth qui sera plus puni que les autres. Elle parla de grands combats que lui livraient le diable et la princesse des enfers pour empêcher sa confession ; et par la suite désavoua tout ce qu'elle avait dit, comme des mensonges qui ne pouvaient venir que du diable, qui l'incitait à les dire ; et assura que ses révocations étaient des choses véridiques qui ne pouvaient venir que de Dieu.... ce qui ne l'empêcha pas d'être brûlée.

DIÉMATS. — Petites images chargées de caractères que les guerriers de l'île de Java portent comme des talismans, et avec lesquelles ils se croient invulnérables : persuasion qui ajoute à leur intrépidité.

DIGBY, — Fou et imposteur, connu sous le nom du docteur Sympathique. Il avait le secret d'une poudre sympathique avec laquelle il guérissait les malades sans les voir, et donnait la fièvre aux arbres. Cette poudre composée de rognures d'ongles, d'uri-

ne ou de cheveux du malade, et placée dans un arbre, communiquait, disait-il, la maladie à l'arbre [1].

DINDARTE (Marie),—Jeune sorcière de dix-sept ans, qui confessa avoir été souvent au sabbat. Elle disait que, quand elle y allait seule, le diable lui servait de monture. Elle appelait ses voisines, sorcières comme elle, et elles s'en allaient ensemble. Quand elle se trouvait seule, et que les voisines étaient déjà parties ou absentes, le diable lui donnait un onguent dont elle se frottait à nu ou par-dessus ses vêtemens, et sur-le-champ elle se transportait par les airs. Elle voyageait ainsi la nuit du 27 septembre 1609; on l'aperçut et on la prit le lendemain. Elle confessa aussi avoir mené des enfans au sabbat, lesquels se trouvèrent marqués de la marque du diable [2].

DINDONS. — On a dit long-temps et on dit encore que les dindons nous ont été apportés des Indes par les jésuites; c'est pourtant une erreur. Les poules d'Inde furent apportées en Grèce, l'an du monde 3559, comme le prouvent les marbres d'Arundel, et elles se naturalisèrent en Béotie. Aristote a même décrit *l'Histoire physique et morale des dindons*; les Grecs les appelaient méléagrides, parce qu'ils avaient été introduits dans leur pays par le roi Méléagre. Ils étaient fréquens chez les Romains; mais leur race, par la suite, devint plus rare en Europe, et on les montrait comme des bêtes curieuses au commencement du seizième siècle. Les premiers qu'on vit en France y furent apportés par Jacques Cœur, en 1450. Améric Vespuce ne les fit connaître que cinquante-quatre ans

[1] *Charlatans célèbres*, de M. Gouriet, tom. 1er., pag. 263.

[2] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 4, page 117.

après. On en attribua ensuite l'importation aux jésuites, parce qu'ils les multiplièrent beaucoup [1].

DINSCOPS, — Sorcière et sibylle du pays de Clèves, dont parle Bodin en son quatrième livre. Elle ensorcelait et maléficiait tous ceux vers qui elle étendait la main. On la brûla; et quand sa main sorcière et endiablée fut bien cuite, tous ceux qu'elle avait frappés de quelque mal revinrent en santé.

DIOCLÉTIEN. — N'étant encore que dans les grades inférieurs de l'armée, il réglait un jour ses comptes avec une druidesse de Tongres, dans la Gaule belgique. Comme cette femme lui reprochait d'être avare : « Je serai plus généreux, lui dit-il en riant, quand je serai empereur. — Tu le seras, répliqua la druidesse, quand tu auras tué un sanglier. » Dioclétien, étonné, sentit l'ambition s'éveiller dans son âme, et chercha sérieusement à presser l'accomplissement de cette prédiction, qui nous a été conservée par Vopiscus. Il se livra particulièrement à la chasse du sanglier. Cependant il vit plusieurs princes arriver au trône sans qu'on songeât à l'y élever; et il disait sans cesse : « Je tue bien les sangliers; mais les autres en ont le profit. » Il avait été consul, et il occupait des places importantes. Quand Numérien eut été tué par son beau-père, Arrius Aper, toutes les espérances de Dioclétien se réveillèrent : l'armée le porta au trône. Le premier usage qu'il fit de son pouvoir fut de tuer lui-même, de son épée, le perfide Aper, dont le nom est celui du sanglier, en s'écriant qu'il venait enfin de tuer le sanglier fatal. — On sait que Dioclétien fut un des plus grands persécuteurs de l'église et qu'il eut une fille possédée. Voyez *Arthémia*.

[1] M. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, tom. 3, p. 37.

DIOCRES. — Voyez *Chapelle du damné.*

DIODORE DE CATANE, — Sorcier et magicien, dont le peuple de Catane garda long-temps le souvenir. C'était, dit-on, le plus grand magicien de son temps; il fascinait tellement les personnes, qu'elles se persuadaient être changées en bêtes; il faisait voir en un instant, aux curieux, ce qui se passait dans les pays les plus éloignés. Comme on l'eut arrêté en qualité de magicien, il voulut se faire passer pour faiseur de miracles. Il se fit donc transporter, par le diable, de Catane à Constantinople, et de Constantinople à Catane en un seul jour, ce qui lui acquit tout d'un coup, parmi le peuple, une grande réputation de sainteté; mais Dieu ne permit point qu'il continuât plus long-temps les maux qu'il causait; car Léon, évêque de Catane, le fit prendre et jeter en un four ardent où il fut brûlé [1].

DION DE SYRACUSE. — Étant une nuit couché sur son lit, éveillé et pensif, il entendit un grand bruit, et se leva pour voir ce qui pouvait le produire. Il aperçut au bout d'une galerie une femme de haute taille, hideuse comme les furies, qui balayait sa maison. Il fit appeler aussitôt ses amis et les pria de passer la nuit auprès de lui; mais le spectre ne reparut plus, et quelques jours après le fils de Dion se précipita d'une fenêtre et se tua. Sa famille fut détruite en peu de jours, et, *par manière de dire*, ajoute Leloyer, *balayée et exterminée de Syracuse comme la furie, qui n'était qu'un diable, avait semblé l'en avertir par le balai.*

DIOPITE, — Bateleur, né à Locres, qui, après

[1] Leloyer, *Histoire des spectres ou apparitions des esprits*, liv 3, chap. 8, p. 316.

avoir parcouru la Grèce, se présenta sur le théâtre de Thèbes, pour y faire des tours. Il avait sur le corps deux peaux de bouc, l'une remplie de vin, et l'autre de lait, par le moyen desquelles il faisait sortir de ces deux liqueurs par sa bouche, si bien qu'on l'a mis au rang des sorciers [1].

DISCOURS. — *Discours des esprits follets*, publié dans le *Mercure galant* de 1680. Voyez *Follets*.

*Discours épouvantable d'une étrange apparition de démons, en la maison d'un gentilhomme, en Silésie*, in-8°., Lyon, par Jean Gazeau, 1609, brochure de 7 pages. Voyez *Apparitions*.

*Discours sur la vanité des songes, et sur l'opinion de ceux qui croient que ce sont des pressentimens*. Voyez *Onéirocritique*, etc.

DISPUTES THÉOLOGIQUES.—Henri VIII avait une telle passion pour l'argumentation, qu'il ne dédaigna pas d'argumenter avec un pauvre argumentateur nommé Lambert. Une assemblée extraordinaire avait été assemblée à Westminster pour juger des coups. Le roi voyant qu'il avait affaire à forte partie, et ne voulant pas avoir le dernier, donna à Lambert le choix d'être de son avis ou d'être pendu. C'est ainsi qu'un dey d'Alger, faisant un cent de piquet avec son visir, lui disait : « Joue cœur ou je t'étrangle. » Lambert ne joua pas cœur ; il fut étranglé.

Comme défenseur de la foi, Henri VIII raisonnait ainsi : « Quiconque n'est pas de mon avis est hérétique, quiconque est hérétique doit être pendu ; or, tu n'es pas de mon avis, donc tu es hérétique, donc

[1] Leloyer, *Histoire des spectres et apparitions des esprits*, liv. 1, p. 63.

tu dois être pendu. Voilà ce que c'est que d'avoir affaire à un roi logicien [1]. »

DIVES. — Les Persans nomment ainsi les mauvais génies ; ils en admettent de mâles et de femelles et disent qu'avant la création d'Adam, Dieu créa les *Dives* ou génies mâles, et leur confia le gouvernement du monde pendant sept mille ans ; après quoi, les *Péris* ou génies femelles leur succédèrent, et prirent possession du monde pour deux autres mille ans, sous l'empire de Gian-ben-Gian, leur souverain ; mais ces créatures ayant encouru la disgrâce, par leur désobéissance, Dieu envoya contre eux Éblis qui, étant d'une plus noble nature, et formé de l'élément du feu, avait été élevé parmi les anges. Éblis, ayant reçu les ordres divins, descendit du ciel en terre, et fit la guerre contre les Dives et les Péris, qui se réunirent pour se défendre ; mais Éblis les défit et prit possession de ce globe, qui n'était encore habité que par des génies. Éblis ne fut pas plus sage que ses prédécesseurs, et Dieu, pour abattre son orgueil, fit l'homme, et ordonna à tous les anges de lui rendre hommage. Sur le refus d'Éblis, Dieu le dépouilla de sa souveraineté et le maudit.

DIVINATIONS.—Les divinations sont des jongleries, disent les gens éclairés ; elles sont, disent les sots, des moyens manifestes de connaître les choses futures, occultes et cachées aux hommes, en conséquence de quelque pacte fait avec le diable, ou de quelque don mystérieux. Il y en a de plus de cent sortes. Voyez : *Aéromancie*, *Alectryomancie*, *Alphitomancie*, *Anthropomancie*, *Astragalomancie*, *Astrologie*, *Botanomancie*, *Cartomancie*, *Catoptromancie*,

[1] M. Arnault, *Lettres normandes*, t. 7, lett. 5.

*Chiromancie*, *Cristallomancie*, *Cosquinomancie*, *Cránologie*, *Daphnomancie*, *Gastromancie*, *Hydromancie*, *Lampadomancie*, *Metoposcopie*, *Mimique*, *Nécromancie*, *Onomancie*, *Ornithomancie*, *Physiognomonie*, *Pyromancie*, *Rabdomancie*, *Théomancie*, etc.

DOIGT. — Dans le royaume de Macassar, si un malade est à l'agonie, le prêtre lui prend la main, et, en marmottant des prières, lui frotte doucement le doigt du milieu, afin de favoriser par cette friction un chemin à l'âme, qui sort toujours, selon eux, par le bout du doigt.

Les Turcs mangent quelquefois du riz avec les doigts, mais lorsque cela arrive, ils n'emploient que les trois premiers doigts, parce qu'ils sont persuadés que le diable mange avec les deux autres.

Dans certaines contrées de la Grèce moderne, on se croit ensorcelé, quand on voit quelqu'un étendre la main en présentant les cinq doigts.

DOIGT ANNULAIRE. — C'est une opinion reçue que le quatrième doigt de la main gauche a une vertu cordiale, que cette vertu vient d'un vaisseau, d'une artère ou d'une veine qui lui est communiquée par le cœur, et par cette raison, il mérite préférablement aux autres doigts de porter l'anneau. Les païens et les chrématiens ont également adopté cette pratique dans leurs Mariages; et malgré le témoignage d'Aulu-Gelle, de Macrobe et de Pierius, Levinus Lemnius assure que ce vaisseau singulier est une artère, et non pas une veine, ainsi que le prétendent les anciens. Il ajoute que les anneaux qui sont portés à ce doigt influent sur le cœur; que dans les évanouissemens il avait accoutumé de frotter ce doigt pour tout médicament; que la goutte l'attaque rarement, mais tou-

jours plus tard que les autres doigts, et que la fin est bien proche, quand il vient à se nouer.

DOJARTZABAL, — Jeune sorcière de quinze à seize ans qui confessa avoir été menée au sabbat par une autre sorcière qui était en prison [1]; ce que celle-ci niait, disant qu'étant attachée par le pied à de grosses chaînes de fer, et surveillée, elle ne pouvait être sortie de la prison; et que, si elle en était sortie, elle n'y serait pas rentrée. La jeune personne ajouta qu'étant couchée près de sa mère, cette sorcière l'était venue chercher sous la forme d'un chat, pour la transporter au sabbat, et que, malgré leurs fers, les sorcières peuvent aller à ces assemblées, quoique le diable ne puisse les délivrer des mains de la justice; qu'il vient aussi les consoler en prison, et s'accoupler avec elles. Elle assura encore que le diable qui la faisait enlever ainsi d'auprès de sa mère, mettait en sa place une figure qui lui ressemblait, qui répondait aux questions de sa mère; et que le maître du sabbat venait l'avertir de tout ce qui s'était passé en son absence pour qu'elle ne fût pas surprise, et qu'il parût qu'elle n'avait pas bougé. — Il paraît que s'etant convertie de bonne heure, cette sorcière n'alla pas sur le gril. — Vers 1609.

DOMFRONT (Guérin de), — Fils de Guillaume de Bellême, seigneur de Domfront; ayant traîtreusement fait couper la tête à son ennemi endormi chez lui, il fut étouffé par le diable [2].

DOMINGINA-MALETANA, — Sorcière qui, dans une joute qu'elle fit avec une autre sorcière, sauta, du haut de la montagne de la Rhune qui bor-

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des dém.*, etc., liv. 2, p. 101.
[2] *Mémoires de Thébaut de Champassais sur la ville de Domfront.*

ne les trois royaumes de France, d'Espagne et de Navarre, et gagna le prix [1].

DOMITIEN. — Un jour qu'il donnait un festin aux sénateurs de Rome, à l'occasion de son triomphe sur les Daces, Domitien les fit entrer dans une salle qu'il avait fait tendre en noir, et qui était éclairée par des lampes sépulcrales. Chaque convive se trouva placé vis-à-vis d'un cercueil, sur lequel il vit son nom écrit.... Dans le moment, une troupe de petits enfans barbouillés de noir représentaient une danse pour figurer les ombres infernales. La danse finie, ils se dispersèrent, chacun auprès du convive qu'il devait servir. Les mets furent les mêmes que ceux que l'on offrait aux morts dans les cérémonies funèbres. Un morne silence régnait dans cette assemblée. Domitien parlait seul; il ne racontait que des histoires sanglantes, et n'entretenait les senateurs que de mort. Les convives sortirent enfin de la salle du festin, et furent accompagnés, chacun à leur maison respective, par des hommes vêtus de noir, armés et silencieux.

A peine respiraient-ils, que l'empereur les fit redemander, mais c'était pour leur donner la vaisselle qu'on avait servie devant eux, et à chacun un de ces pages qui avaient joué le rôle de petits démons. — C'était bien là un plaisir de tyran.

DONAT. — Un jour que l'évêque Donat célébrait la messe, le diacre laissa tomber le calice qui se brisa; Donat rassembla les fragmens, puis, ayant fait sa prière, il eut la satisfaction de les voir réunis miraculeusement, et le calice reprendre sa première forme. Mais le diable, que le hasard avait amené là

[1] Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 3, p. 210.

tout exprès, s'était déjà jeté malicieusement entre le diacre et l'évêque, et il avait emporté un petit morceau du vase brisé; de façon que, malgré le miracle, le calice resta percé et imparfait [1].

DOPPET (François-Amédée), — Membre du conseil des Cinq cents, auteur d'un *traité théorique et pratique du magnétisme animal*. Turin, 1784, 1 vol. in-8°. *Oraison funèbre de Mesmer et son testament*, Genève, 1785, in-8°. *Médecine occulte*, ou *Traité de la magie naturelle et médicinale*. 1786, in-4°.

DORÉE (Catherine), — Sorcière qui fut brûlée vive, pour avoir tué son enfant par ordre du diable, qui lui était apparu sous la forme d'un grand homme noir; elle jetait des poudres, et guérissait les ensorcelés en leur mettant un pigeon sur l'estomac [2]. — Barbe Dorée, autre sorcière, était parente de Catherine.

DORMANS. — L'histoire des sept Dormans est encore plus fameuse chez les Arabes que chez les chrétiens. Mahomet l'a insérée dans son Alcoran, et les Turcs l'ont embellie. Sous l'empire de Décius, l'an de notre ère 250, il y eut une grande persécution contre les Chrétiens. Sept jeunes gens, attachés au service de l'empereur, ne voulant pas désavouer leur croyance, et craignant le martyre, se réfugièrent dans une caverne située à quelque distance de la ville d'Éphèse; et, par une grâce particulière du ciel, ils y dormirent d'un sommeil profond pendant deux cents ans. Les Mahométans assurent que, durant ce sommeil, ils eurent des révélations surprenantes, et apprirent en songe tout ce que pourraient savoir des hommes qui auraient employé un pareil espace de

[1] *Legenda aurea Jacobi de Voragine*, legenda 110.
[2] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, pag. 132.

temps à étudier assidûment. Leur chien, ou du moins celui d'un d'entre eux, les avait suivis dans leur retraite, et mit à profit, aussi bien qu'eux, le temps de son sommeil. Il devint le chien le plus instruit du monde.

Sous le règne de l'empereur Théodose le Jeune, l'an de Jésus-Christ 450, les sept Dormans se réveillèrent et entrèrent dans la ville d'Éphèse, croyant n'avoir fait qu'un bon somme; mais ils trouvèrent tout bien changé. Il y avait long-temps que les persécutions contre le christianisme étaient finies ; et des empereurs chrétiens occupaient les deux trônes impériaux d'Orient et d'Occident. Les questions des frères, et l'étonnement qu'ils témoignèrent aux réponses qu'on leur fit, surprirent tout le monde. Ils contèrent naïvement leur histoire. Le peuple, frappé d'admiration, les conduisit à l'évêque, celui-ci au patriarche et à l'empereur même. Les sept Dormans leur révélèrent les choses du monde les plus singulières, et en prédirent qui ne l'étaient pas moins. Ils annoncèrent, entre autres, l'avénement de Mahomet, l'établissement et les grands succès de sa religion comme devant avoir lieu deux cents ans après leur réveil. Quand ils eurent satisfait la curiosité de l'empereur, ils se retirèrent de nouveau dans leur caverne, et y moururent tout de bon : on montre encore cette grotte auprès d'Éphèse.

Quant à leur chien, il acheva sa carrière et vécut autant qu'un chien peut vivre, en ne comptant pour rien les deux cents ans qu'il avait dormi comme ses maîtres. C'était un animal dont les connaissances surpassaient celles de tous les philosophes, les savans et les beaux-esprits de son siècle ; aussi s'empressait-on de le fêter et de le régaler, et les Musulmans le placent dans le Paradis de Mahomet, entre l'âne de Ba-

laan et celui qui portait Jésus-Christ le jour des Rameaux.

La plupart des contes de la mythologie moderne sont puisés dans l'ancienne; et cette fable est sans doute une imitation de celle d'Épiménides de Crète, qui, s'étant endormi sur le midi dans une caverne, en cherchant une de ses brebis égarée, ne se réveilla que quatre-vingt-sept ans après, et se remit à chercher ses brebis comme s'il n'eût dormi que quelque temps.— Delrio dit qu'un paysan dormit un automne et un hiver sans se réveiller [1].

DOUAI.—Dans la guerre que le roi Henri II eut à soutenir contre Charles-Quint, et qui fut continuée sous Philippe II, son fils, l'amiral de Coligny, alors gouverneur de Picardie, pensa surprendre la ville de Douai, la nuit du 16 janvier 1556; il croyait que les fêtes qui avaient eu lieu à l'occasion de la fête des Rois auraient endormi les habitans; mais saint Mauronte, patron de la ville, alla, dit-on, réveiller le marguillier qui avait soin de sonner les matines de l'église de Saint-Amé, l'une des collégiales de Douai. Pressé par le saint, il se lève; mais au lieu de sonner les matines, il sonne le tocsin; toute la bourgeoisie se mit alors sous les armes, et vola aux remparts, ayant à sa tête saint Mauronte en habit monacal tout parsemé de fleurs de lys d'or. Cette vigilance força l'amiral de se retirer, et les bourgeois de la ville de Douai durent leur sûreté à la protection de saint Mauronte; à l'occasion de quoi tous les ans, les reliques de ce saint sont portées en procession dans toute la ville, à cette époque [2].

[1] Dans les disquisitions magiques.

[2] Lenglet Dufresnoy, *Recueil de dissertations sur les apparitions*, etc., tom. I, p. cxiv.

DOURLET (SIMONE), — L'une des possédées de Flandre, et prétendue sorcière, qui fut poursuivie par les juges et mise en prison. Un jeune homme qui la vit à Valenciennes, après qu'elle eut été mise en liberté, lui proposa de l'épouser; elle y consentit; mais une des tantes du jeune homme alla dire le tout à une confidente. Le comte d'Estaires, informé par le père Domptius, exorciste, fit arrêter de nouveau Simone Dourlet, qui, pour se débarrasser des questions, s'avoua sorcière et fut condamnée à une prison perpétuelle [1]. Voyez *Possédées de Flandre*.

DOUZE. — C'est un nombre heureux. On voit dans Césaire d'Hesterbach que les apôtres étaient douze, parce que le nombre douze est composé de quatre fois trois, ou de trois fois quatre. Ils ont été élus douze, ajoute-t-il, pour annoncer dans les quatre parties du monde la foi de la sainte Trinité. Les douze apôtres, dit-il encore, sont les douze signes du Zodiaque, les douze mois de l'année, les douze heures du jour, les douze étoiles de la couronne de l'épouse. Les douze apôtres sont encore les douze fils de Jacob, les douze fontaines du désert, les douze pierres du Jourdain, les douze bœufs de la mer d'Airain, les douze fondemens de la Jérusalem céleste.

DRACONITES ou DRACONTIA. — Pierre fabuleuse que Pline et quelques naturalistes anciens ont placée dans la tête du dragon; pour se la procurer, il fallait l'endormir avant de lui couper la tête.

DRAGON. — Les dragons ont fait beaucoup de bruit; mais nous n'en voyons plus. C'était, dit-on, des serpens ailés. Philostrate dit que pour devenir

[1] M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 198.

sorciers et devins, les Arabes mangeaient le cœur ou le foie d'un dragon volant.

On montre auprès de Béryte, en Phénicie, le lieu où saint Georges tua un monstrueux dragon, et délivra la fille du roi du pays, qui allait en être dévorée; on dit qu'il la rendit saine et vive à son père. On voit encore à peu de distance la caverne du Dragon et la vieille masure où l'on exposait les jeunes filles qui devaient être mangées. C'est près de là aussi qu'était le dragon de Persée; il y avait sur ces lieux consacrés par le courage de saint Georges une église qui ne subsiste plus [1].

Un dragon long de trente pieds, ayant la tête faite comme celle d'un coq, et le corps tout couvert de rudes écailles, désolait les environs de Landernau. Saint Dérien, ayant fait le signe de la croix, s'approcha du dragon, lui mit son étole au cou, et le donna à conduire à un enfant qui traîna la bête jusqu'à un château où elle fut enfermée [2].

Saint Méen, abbé de Saint-Florent, au bord de la Loire, avait noyé un autre dragon pareillement avec son étole. Saint Jouin, évêque de Léon, tua aussi, mais avec la seule arme du signe de la croix, un dragon qui ravageait son évêché.

Le diable porte souvent le nom d'*ancien dragon*, et quelquefois il a pris la forme de cet animal merveilleux. Olibrius, gouverneur d'Antioche, fit mettre sainte Marguerite en prison, parce qu'elle était chrétienne. Marguerite, s'y trouvant seule, pria le ciel de lui faire voir le diable. Tout à coup parut devant elle un énorme dragon qui ouvrit la gueule pour la dévorer. Cette gueule était si grande, que la jeune fille

[1] *Voyages de Monconis, de Thévenot et du P. Goujon.*

[2] Le père Albert, *Vies des Saints de Bretagne.*

ne sut d'abord à qui recourir ; de façon que le dragon allongeant sa mâchoire supérieure sur la tête de Marguerite, et sa langue sous ses pieds, l'avala d'un seul trait et probablement debout. Mais avant qu'il eût pu la digérer, Marguerite fit le signe de la croix ; aussitôt le dragon se creva par le milieu du ventre, la laissa bien portante dans sa prison, et disparut on ne sait comment. Mais bientôt il se remontra sous la figure d'un homme ; Marguerite le reconnut, le saisit au collet, et ne le lâcha qu'après lui avoir rendu malices pour malices [1] ; ainsi donc ce n'est pas sous la forme d'un dragon qu'elle le vainquit, et il ne faudrait pas représenter sainte Marguerite montée sur un dragon.

On conte, à Tarascon, que sainte Marthe délivra le pays d'un dragon monstrueux (*la Tarasque*), dont on promène encore tous les ans l'effigie en grande réjouissance. On montrait, dans le trésor de l'abbaye du mont Saint-Michel, une petite épée et un bouclier carré, trouvés, disait-on, en Irlande, auprès du corps d'un dragon que l'archange Michel avait tué avec ce bouclier et cette épée [2].

Saint Pol, évêque de Léon, avait tellement soumis un dragon, long de soixante pieds, qu'il s'en faisait suivre comme si c'eût été un petit chien [3]. On dit que le dragon dont parle Possidonius couvrait un arpent de terre, et qu'il avalait comme une pilule un cavalier tout armé ; mais ce n'était encore qu'un petit dragon en comparaison de celui qu'on découvrit dans l'Inde, et qui, suivant Maxime de Tyr, occupait cinq arpens de terrain.

[1] *Legenda aur. Jac. à Voragine*, leg. 88.

[2] Bruzen de la Martinière, *le grand Dictionnaire géographique*, article *Mont Saint-Michel.*

[3] *Vies des Saints de Bretagne.*

J'ai visité, dit Cambry [1], les ruines massives de l'antique château de Carnoët, sur la rive droite du Laïta (c'est le nom que l'Isole et l'Ellé prennent après leur réunion); les pans de murs, couverts de grands arbres, de ronces, d'épines, de plantes de toute nature, ne laissent apercevoir que leur grandeur; des fossés remplis d'une eau vive l'entouraient, des tours le protégeaient; c'était sans doute un objet de terreur pour le voisinage; il y paraît par les contes qu'on nous en rapporte.... Un de ses anciens propriétaires égorgeait ses femmes, dès qu'elles étaient grosses; la sœur d'un saint devint son épouse; convaincue, quand elle s'aperçut de son état, qu'il fallait cesser d'être, elle s'enfuit; son barbare époux la poursuit, l'atteint, lui tranche la tête, et retourne dans son château. Le saint, son frère, instruit de cette barbarie, la ressuscite, et s'approche de Carnoët; on lui refuse d'en baisser les ponts-levis; à la troisième supplication sans succès, il prend une poignée de poussière, la lance en l'air; le château tombe avec le prince, il s'abîme dans les enfers; le trou par lequel il passa subsiste encore; jamais on n'essaya d'y pénétrer, sans devenir la proie d'un énorme dragon.....

Les Chinois rendent une espèce de culte aux dragons. On en voit sur leurs vêtemens, leurs livres, dans leurs tableaux. Ils le regardent comme le principe de leur bonheur; ils s'imaginent qu'il dispose des saisons et fait à son gré tomber la pluie et gronder le tonnerre. Ils sont persuadés que tous les biens de la terre ont été confiés à sa garde, et qu'il fait son séjour ordinaire sur les montagnes élevées.

Le dragon était aussi très-important chez nos aïeux; et tous nos contes de dragons doivent remonter à une

[1] *Voyage dans le Finistère*, tom. 3, p. 112.

haute antiquité. Nous rapporterons ici ce que pense M. Éloi Johanneau du dragon de Niort.

Un soldat avait été condamné à mort pour crime de désertion ; il apprit qu'à Niort, sa patrie, un énorme dragon faisait depuis trois mois des ravages, et qu'on promettait une grande récompense à celui qui pourrait en délivrer la contrée. Ce guerrier se présente ; on l'admet à combattre le monstre, et on lui promet de lui accorder sa grâce s'il parvient à le détruire. Couvert d'un masque de verre et armé de toutes pièces, l'intrépide soldat va à l'antre obscur où se tient le monstre ailé qu'il trouve endormi. Réveillé par une première blessure, il se lève, prend son essor et vole contre l'agresseur. Tous les spectateur se retirent, lui seul reste et l'attend de pied ferme. Le dragon tombe sur lui et le terrasse de son poids ; mais au moment qu'il ouvre la gueule pour le dévorer, le soldat saisit l'instant de lui enfoncer son poignard dans la gorge. Le monstre tombe à ses pieds. Le brave guerrier allait recueillir les fruits de sa victoire, lorsque poussé par une fatale curiosité, il ôta son masque pour considérer à son aise le redoutable ennemi dont il venait de triompher. Déjà il en avait fait le tour, quand le monstre blessé mortellement, et nageant dans son sang, recueille des forces qui paraissaient épuisées, s'élance subitement au cou de son vainqueur, et lui communique un venin si malfaisant, qu'il périt au milieu de son triomphe.

On voyait eucore, il y a peu de temps, dans le cimetière de l'hôpital général de Niort un ancien tombeau d'un homme *tué par le venin du serpent.* Mais ce monument, ajoute M. Johanneau, ne prouve pas plus la réalité des dragons, que les tombeaux des dieux égyptiens, grecs et romains, ne prouvaient l'existence de ces dieux. Ces monumens ne prouvent

que la crédulité des peuples qui, après un long laps de siècles ont fini par regarder des allégories comme des histoires, et des personnages fabuleux comme des personnages historiques [1].

DRAGON ROUGE. — *Le dragon rouge*, ou l'art de commander les esprits célestes, aériens, terrestres, infernaux, avec le vrai secret de faire parler les morts, de gagner toutes les fois qu'on met aux loteries, de découvrir les trésors cachés, etc., etc., in-18, 1521. — Fatras dont on trouvera l'essence dans ce Dictionnaire. Voyez *Conjuration*, *Baguette*, *Evocations*, *Pactes*, *Loteries*, etc., etc.

DRAPÉ. — On donne à Aigues-Mortes le nom de *Lou Drapé*, à un cheval fabuleux qui est la terreur des enfans, qui les retient un peu sous l'aile de leurs parens, et réprime la négligence des mères. On assure que quand *Lou Drapé* vient à passer, il ramasse sur son dos, l'un après l'autre, tous les enfans égarés; et que sa croupe, d'abord de taille ordinaire, s'allonge au besoin jusqu'à contenir cinquante et cent enfans, qu'il emporte on ne sait où.

DRIFF, — Nom donné à la fameuse pierre de Buttler, à qui l'on attribuait la propriété d'attirer le venin; elle était, dit-on, composée de mousse formée sur des têtes de mort, de sel marin, de vitriol cuivreux empâté avec de la colle de poisson. On a poussé le merveilleux jusqu'à prétendre qu'il ne suffisait que de toucher cette pierre du bout de la langue, pour être guéri des maladies les plus redoutables. — Van-Helmont en fait les plus grands éloges.

[1] *Mémoires de l'Académie celtique*, an 8.

DROLLES. — Les drolles sont des démons ou lutins qui, dans certains pays du nord, prennent soin de panser les chevaux, font tout ce qu'on leur commande, et avertissent des dangers. Voyez *Farfadets* et *Bérith*.

DRUIDES, — Prêtres des Gaulois. Ils enseignaient la sagesse et la morale aux principaux personnages de la nation. Ils habitaient les forêts et faisaient profession de connaître la grandeur et la forme du monde, les divers mouvemens des astres et la volonté des dieux. Ils disaient que les âmes circulaient éternellement de ce monde-ci dans l'autre ; c'est-à-dire que ce qu'on appelle la mort est l'entrée dans l'autre monde, et que ce qu'on appelle la vie en est la sortie pour revenir dans ce monde-ci [1].

Les druides d'Autun attribuaient une grande vertu à l'œuf de serpent ; ils avaient pour armoiries dans leurs bannières, d'azur à la couchée de serpens d'argent, surmontée d'un gui de chêne garni de ses glands de sinople. Le chef des druides avait des clefs pour symbole [2].

Dans la petite île de Sena, aujourd'hui Sein, vis-à-vis la côte de Quimper, il y avait un collége de druidesses, que les Gaulois appellent *Senes* (prophétesses). Elles étaient au nombre de neuf, gardaient une perpétuelle virginité, rendaient des oracles et avaient le pouvoir de retenir les vents et d'exciter les tempêtes ; elles pouvaient aussi prendre la forme de toute espèce d'animaux, guérir les maladies les plus invétérées, et prédire l'avenir. Il y avait d'autres druidesses qui se mariaient, mais elles ne sortaient qu'une fois, dans l'année, de leur monastère et ne

[1] Diodore de Sicile.

[2] Saint-Foix, *Essais*, *etc.*, tom. 2.

passaient qu'un seul jour avec leurs maris ; elles en étaient adorées et faisaient tous les ans un enfant [1].

Le gouvernement théocratique des druides, les millions de génies dont ils peuplèrent les élémens, la puissance de ces sages sur la nature, les rêves de la féerie, ne furent pas détruits en Bretagne par les prêtres chrétiens. On ne changea que les noms des objets adorés. On ne voit dans leurs légendaires que solitaires chastes, sobres et vertueux, vivant dans les forêts, bravant l'inclémence des airs ; ils apaisent les tempêtes, fendent les flots de l'Océan, passent la mer à pied sec, voguent sur des urnes de pierre, métamorphosent en arbres leurs bâtons ; des fontaines naissent sous leurs pieds ; les malades se guérissent ; l'air s'embaume à leur passage ; les morts ressuscitent, et l'univers est soumis à leurs lois [2].

DRUSUS. — Drusus, chargé par l'empereur Auguste du commandement de l'armée romaine qui faisait la guerre en Allemagne, se préparait à passer l'Elbe, après avoir déjà remporté plusieurs victoires, lorsqu'une femme majestueuse lui apparut et lui dit : « Où cours-tu si vite, Drusus ? ne seras-tu jamais las de vaincre ? apprends que tes jours touchent à leur terme..... » Drusus, troublé par ces paroles, tourna bride, fit sonner la retraite, et mourut aux bords du Rhin. On vit en même temps deux chevaliers inconnus qui faisaient caracoler leurs chevaux autour des tranchées du camp romain, et on entendit aux environs des plaintes et des gémissemens de femmes [3], ce qui n'est pas merveille dans une déroute.

DRYDEN (Jean), — Célèbre poëte anglais, mort

[1] Saint-Foix, *Essais sur Paris*, tom. 3, p. 384.
[2] Cambry, *Voyage dans le Finistère*, tom. 1er.
[3] Dion Cassius.

en 1707. On rapporte qu'il tirait aux dés le jour de la naissance de ses enfans, pour deviner leur sexe; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que sa prédiction relative à son fils Charles se réalisa [1]. Voyez *Astragalomancie.*

DUALISME. — Il y a des tremblemens de terre, des tempêtes, des ouragans, des débordemens de rivières, des maladies pestilentielles, des bêtes venimeuses, des animaux féroces, des hommes naturellement méchans, perfides et cruels. Or un être bienfaisant, disaient les dualistes, ne peut être l'auteur du mal; donc il y a deux êtres, deux principes : l'un bon, l'autre mauvais, également puissans, coéternels et qui ne cessent point de se combattre.

Dieu a donné à l'homme le libre arbitre et un penchant égal vers le bien comme vers le mal : c'est à lui de choisir. L'homme sans passions, et obligé de faire le bien sans pouvoir faire le mal, serait vertueux sans mérite. Dans un monde sans dangers et sans besoins, l'homme vivrait sans plaisirs. La vertu ne brille que par le contraste du vice; et, s'il est vrai que Dieu ait placé les mortels dans ce monde, comme dans un lieu d'épreuves, on ne récompense point une machine qui ne va bien que parce qu'elle est bien montée.

L'homme fut donc créé avec des passions, et la sagesse divine l'entoura du bien et du mal; cependant les faiseurs de systèmes, qui nous crient que les décrets de Dieu sont impénétrables, et ne prétendent pas moins en sonder les profondeurs, nous ont appris que l'homme fut créé parfait; qu'il devint enclin au mal par le péché d'un seul; que les démons sont toujours là pour le tenter, et les anges pour le

[1] Bertin, *Curiosités de la littérature*, t. 1er., p. 248.

soutenir, etc.; en un mot, ils ont fondé le dualisme; car tout nous prouve, chez eux, que les démons sont au moins aussi puissans que les anges. Si l'on réfléchit bien sur le dualisme, dit Saint-Foix, je crois qu'on le trouvera encore plus absurde que l'idolâtrie. Les Lapons disent que Dieu, avant de produire la terre, se consulta avec l'esprit malin, afin de déterminer comment il arrangerait chaque chose. Dieu se proposa donc de remplir les arbres de moelle, les lacs de lait, et de charger les plantes et les arbres de tous les plus beaux fruits. Par malheur, un plan si convenable à l'homme déplut à l'esprit malin, et il en résulta que Dieu ne fit pas les choses aussi bien qu'il l'aurait voulu.

Un certain Ptolomée soutenait que Dieu avait deux femmes; que, par jalousie, elles se contrariaient sans cesse, et que le mal, tant dans le moral que dans le physique, venait uniquement de leur mésintelligence, l'une se plaisant à gâter, à changer ou à détruire tout ce que l'autre faisait.

DUFAY (Charles-Jérôme de Cisternay), — Chimiste, quoique homme de guerre. Il s'occupait du grand œuvre, et dépensa beaucoup d'argent à la recherche de la pierre philosophale. Il mourut en 1723.

DUFFUS, — Roi d'Écosse. Pendant une maladie de ce prince, on arrêta plusieurs sorciers de son royaume qui rôtissaient, auprès d'un petit feu, une image faite à la ressemblance du roi, sortilége qui, selon leurs confessions, causait le mal du monarque. En effet, après leur arrestation, la santé de Duffus se rétablit [1].

DUMONS (Antoine), — Sorcier, accusé de four-

[1] Leloyer, *Hist. et Disc. des spectres*, etc., liv. 4, chap. 15, p. 369.

nir des chandelles au sabbat pour l'adoration du diable [1].

DUPLEIX (Scipion), — Conseiller d'état et historiographe de France, mort en 1661. Parmi ses ouvrages on remarque *la Cause de la veille et du sommeil, des songes de la vie et de la mort*. Paris, 1615, in-12; Lyon, 1620, in-8°.

DSIGOFK, — Partie de l'enfer japonais, où les méchans sont tourmentés suivant le nombre ou la qualité de leurs crimes. Leurs tourmens ne durent qu'un certain temps, au bout duquel leurs âmes sont renvoyées dans le monde, pour animer les corps des animaux impurs dont les vices s'accordent avec ceux dont ces âmes s'étaient souillées; de là elles passent successivement dans les corps des animaux plus nobles, jusqu'à ce qu'elles rentrent dans les corps humains où elles peuvent mériter ou démériter sur nouveaux frais.

DYSERS, — Déesses des anciens Celtes, que l'on supposait employées à conduire les âmes des héros au palais d'Odin, où ces âmes buvaient de la bière dans des coupes faites des crânes de leurs ennemis.

## E

ÉATUAS, — Dieux subalternes des Otaïtiens, enfans de leur divinité suprême, *Taroataihétoomoo*, et du rocher *Lepapa*. Les Éatuas, dit-on, engendrèrent le premier homme. Ces dieux sont des deux sexes; les hommes adorent les dieux mâles, et les femmes les dieux femelles. Ils ont des temples où les person-

[1] M. Jules Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 46.

nes d'un sexe différent ne sont pas admises, quoiqu'ils en aient aussi d'autres où les hommes et les femmes peuvent entrer. Le nom d'*Éatua* est aussi donné à des oiseaux, tels que le héron et le martin-pêcheur. Les Otaïtiens et les insulaires, leurs voisins, font une attention particulière à ces oiseaux ; ils ne les tuent point et ne leur font aucun mal ; mais ils ne leur rendent aucune espèce de culte, et paraissent n'avoir à leur égard que des idées superstitieuses, relatives à la bonne ou mauvaise fortune, telles que le peuple parmi nous en a sur le rouge-gorge et sur l'hirondelle. Les Otaïtiens croient que le grand Éatua lui-même est soumis aux génies inférieurs à qui il a donné l'existence ; qu'ils le dévorent souvent, mais qu'il a le pouvoir de se recréer.

EAU. — Presque tous les anciens peuples ont fait une divinité de cet élément qui, suivant quelques philosophes, était le principe de toute chose : les Guèbres le respectent, et un de leurs livres sacrés leur défend d'employer l'eau la nuit, de jamais emplir tout-à-fait un vase d'eau pour la faire bouillir, de peur d'en renverser quelques gouttes. L'eau est l'unique objet de culte des habitans de Cibola, sur les côtes septentrionales de l'Amérique.

EAU AMÈRE (Épreuve de l'). — Elle avait lieu ainsi dans l'ancienne loi des Juifs : lorsqu'un homme soupçonnait sa femme en mal, et commençait d'entrer en jalousie contre elle, s'il voulait se plaindre publiquement, il était requis avant que passer outre, de lui faire défense, en présence de témoins, d'être seule avec celui dont il se défiait, plus long-temps qu'un œuf serait à cuire. Que si la femme y contrevenait, ayant fait voir sommairement, par témoins, qu'il ne se plaignait à tort, il requérait que sa femme déclarât

si elle avait gardé sa pudicité ou non. La femme entendue par serment, et soutenant qu'elle avait toujours vécu en femme de bien, si le mari n'était content, et en voulait avoir preuve, il demandait qu'elle s'en purgeât suivant la loi; alors le juge renvoyait les parties à Jérusalem, au grand consistoire qui était composé de soixante vieillards. La femme était présentée aux anciens, qui l'exhortaient à bien regarder sa conscience avant que de se mettre au hasard de boire les eaux amères. Si elle persistait à dire qu'elle était nette de péché, on la menait à la porte du Saint des Saints, et on la promenait assez longuement, afin de la fatiguer et de lui donner le loisir de songer en elle-même. Quand on la voyait ferme dans sa proposition, on la dépouillait de ses habits, on lui donnait un vêtement noir, en présence de femmes qui pouvaient assister à ce spectacle. Un prêtre était chargé d'écrire le nom de la femme soupçonnée, et toutes les paroles qu'elle avait dites; et puis se faisant apporter un pot de terre, il versait dedans avec une coquille environ un demi-setier d'eau; il prenait de la poudre du tabernacle, avec du jus de quelques herbes amères, raclait le nom de la femme écrit sur le parchemin, et le donnait à boire à la femme qui, si elle était innocente, concevait un fils dans l'an et l'enfantait sans douleur. Mais si elle était pollue et adultère, aussitôt son visage blêmissait, les yeux lui tournaient en la tête; elle mourait sur l'heure et son paillard avec elle [1].

EAU BÉNITE. — L'eau bénite est un très-bon spécifique contre les esprits malins. Elle remplace l'eau lustrale des anciens qui préservait des maléfices.

[1] Leloyer, *Hist. des spectres et des apparitions des esprits*, liv. 4, chap. 21, p. 408.

Ce spécifique fut inventé pour nous, par le pape Alexandre Ier., qui enjoignit à tous les prêtres de l'église chrétienne de faire de l'eau bénite avec du sel et d'en asperger les fidèles, pour les détourner, selon son expression, des embûches du diable, et les défendre des fantômes et illusions [1]. Pour prouver l'efficacité de cette eau lustrale, nous nous contenterons de citer, parmi une foule d'exemples de cette nature, une jeune femme mariée qu'on amena à Saint-Macaire, ermite d'Égypte; elle avait été changée en jument par un magicien. Saint Macaire la fit plonger toute nue dans l'eau bénite, et incontinent elle reprit sa première forme, au grand étonnement des spectateurs, qui la croyaient jument [2]. On rapporte aussi l'exemple du comte Joseph, dévot qui voulait faire rebâtir le temple de Jérusalem sur le Calvaire. Comme les ouvriers avaient besoin de chaux, on fit des fourneaux pour la faire cuire; mais le feu ne pouvait prendre à cause des charmes et prestiges des Juifs magiciens qui étaient présens : on conseilla à Joseph d'asperger les fourneaux d'eau bénite, ce qui ayant été fait, les enchantemens furent rompus.

On trouve encore dans les campagnes de bonnes gens qui croient se garantir de tout mal en prenant tous les matins à jeun un verre d'eau bénite. Cependant toute espèce d'eau produirait le même effet, dit M. Salgues [3]. Les Talapoins de Lao font une espèce d'eau bénite, qu'ils prétendent être un remède souverain pour toutes les maladies; ils en envoient aux malades, qui les récompensent. Ils ont une grande foi

[1] Leloyer, *Histoire des spectres*, ou *Appar. des esprits*, liv. 8, chap. 9, p. 922.

[2] *Idem*, *ibid.*, p. 924.

[3] *Des Erreurs et des préjugés*, etc., t. 1er., p. 351.

à sa vertu, et lui attribuent toutes les guérisons que la nature opère.

On se sert aussi d'eau bénite au sabbat; le diable urine dans un trou, et ensuite chacun de l'assemblée, à son tour; après quoi un sorcier (c'est ordinairement celui qui dit la messe), est chargé d'en asperger les assistans [1].

EAU BOUILLANTE (Épreuve de l'). — On l'employait autrefois dans les jugemens de Dieu pour découvrir la vérité. L'accusé plongeait la main dans un vase plein d'eau bouillante pour y prendre un anneau bénit qui y était suspendu plus ou moins profondément. Ensuite on enveloppait la main du patient avec un linge sur lequel le juge et la partie adverse apposaient leurs sceaux. Au bout de trois jours on les levait, et s'il ne paraissait point de marques de brûlure, l'accusé était renvoyé absous.

EAU D'ANGE. — Pour faire de bonne eau d'ange, ayez un grand alambic, dans lequel vous mettez les drogues suivantes: benjoin, quatre onces; storax, deux onces; sandal citrin, une once; clous de girofle, deux drachmes; deux ou trois morceaux d'iris de Florence; la moitié d'une écorce de citron; deux noix muscades; cannelle, demi-once; deux pintes de bonne eau de roche; chopine d'eau de fleurs d'orange; chopine d'eau de mélilot; vous mettrez le tout dans un alambic bien scellé et distillé au bain-marie; et cette distillation sera une eau d'ange exquise [2], ainsi nommée, parce que la recette en fut enseignée par un ange.

[1] Boguet, *Discours des sorciers*, ch. 22, p. 141, et Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons*, etc., liv. 6, disc. 3, p. 457.

[2] *Secrets du Petit Albert*, p. 162.

EAU FROIDE (Épreuve de l'). — Elle était fort en usage sous la seconde race de nos rois et s'étendait, non-seulement aux sorciers et aux hérétiques, mais encore à tout accusé dont le crime n'était pas évident. Le coupable, ou prétendu tel, était jeté, la main droite liée au pied gauche, dans un bassin ou dans une grande cuve pleine d'eau qu'on avait eue la précaution de bénir, et qui était trop pure pour recevoir un criminel : de façon que celui qui enfonçait était déclaré innocent.

EAU LUSTRALE, — Eau commune dans laquelle on éteignait un tison ardent tiré du foyer des sacrifices, et dont on lavait ceux qui entraient dans les temples. Quand il y avait un mort dans une maison, on mettait à la porte un grand vaisseau rempli d'eau lustrale, apporté de quelque autre maison où il n'y avait point de mort. Tous ceux qui venaient à la maison de deuil s'aspergeaient de cette eau en sortant; on s'en servait aussi pour laver le corps. Si l'on en croit le rapport de Linchoten, l'usage de l'eau lustrale est établi parmi les Indiens de Calicut. Leurs prêtres offrent, à ceux qui entrent dans les pagodes, une eau qu'ils ont consacrée avec certaines cérémonies. — Les Druides employaient l'eau lustrale à chasser les maléfices.

ÉBÉRARD, — Archevêque de Trêves, mort en 1067. Ayant menacé les Juifs de les chasser de sa ville, si dans un certain temps ils n'embrassaient le christianisme, ces misérables, qui se disaient réduits au désespoir, subornèrent un ecclésiastique qui, pour de l'argent, leur baptisa, du nom de l'évêque, une statue de cire, à laquelle ils attachèrent des mèches et des bougies, et les allumèrent le samedi saint, comme le prélat allait donner le baptême. Pendant

qu'il était occupé à cette sainte fonction, la statue étant à moitié consumée, Ébérard se sentit extrêmement mal; on le conduisit dans la sacristie, où il expira bientôt après [1].

ÉBLIS, — Nom que les Mahométans donnent au diable. Ils disent qu'au moment de la conception de leur prophète, le trône d'Éblis fut précipité au fond de l'enfer, et que les idoles des gentils furent renversées.

ÉCHO. — Presque tous les physiciens ont attribué la formation de l'écho à une répercussion du son, semblable à celle qu'éprouve la lumière quand elle tombe sur un corps poli; mais, comme l'a observé d'Alembert, cette explication n'est pas fondée, car il faudrait alors, pour la production de l'écho, une surface polie; ce qui n'est pas conforme à l'expérience, puisqu'on entend chaque jour des échos en face d'un vieux mur qui n'est rien moins que poli, d'une masse de rochers, d'une forêt, d'un nuage même. L'écho est produit par le moyen d'un ou de plusieurs obstacles qui interceptent le son et le font rebrousser en arrière.

Il y a des échos simples et des échos composés. Dans les premiers on entend une simple répétition du son; dans les autres, on l'entend une, deux, trois, quatre fois et davantage. Il en est qui répètent plusieurs mots de suite, les uns après les autres; cela arrive toutes les fois que l'on se trouve à une distance de l'écho, telle qu'on ait le temps de prononcer plusieurs mots, avant que la répétition du premier soit parvenue à l'oreille. Dans la grande avenue du château de Villebertain, à deux lieues de Troyes, on

[1] *Histoire des archevêques de Trèves*, chap. 57.

entend un écho qui répète deux fois un vers de douze syllabes.

Quelques échos ont acquis une sorte de célébrité. Misson, dans sa description de l'Italie [1], parle d'un écho de la vigne Simonetta, qui répétait quarante fois le même mot. A Woodstock, en Angleterre, il y en avait un qui répétait le même son jusqu'à cinquante fois. A quelques lieues de Glascow, en Écosse, il se trouve un écho encore plus singulier. Un homme joue un air de trompette de huit à dix notes ; l'écho les répète fidèlement, mais une tierce plus bas, et cela jusqu'à trois fois, interrompues par un petit silence.

Il y eut, dans certains temps, des gens assez simples pour chercher des oracles dans les échos. Les écrivains des derniers siècles nous ont conservé quelques dialogues de mauvais goût sur ce sujet.

*Un amant :* Dis-moi, cruel amour, mon bonheur est-il évanoui ?

*L'écho :* Oui.

*L'amant :* Tu ne parles pas ainsi quand tu séduis nos cœurs, et que tes promesses perfides les entraînent dans de funestes engagemens.

*L'écho :* Je mens.

*L'amant :* Par pitié, ne ris pas de ma peine. Réponds-moi, me reste-t-il encore quelque espoir ou non ?

*L'écho :* Non.

*L'amant :* Eh bien ! c'en est fait, tu veux ma mort, j'y cours.

*L'écho :* Cours.

*L'amant :* La contrée, instruite de tes rigueurs,

[1] Tom. 3, p. 30.

ne sera plus assez insensée pour dire de toi un mot d'éloges.

*L'écho* : Déloge!

Les anciens Écossais croyaient que l'écho était un esprit qui se plaisait à répéter les sons. Voyez *Lavisari*.

ÉCLAIRS. — On rendait autrefois une espèce de culte aux éclairs en faisant du bruit avec la bouche; et les Romains honoraient, sous le nom de *Papysma*, une divinité champêtre, pour qu'elle en préservât les biens de la terre. Les Grecs de l'Orient les redoutent beaucoup; et dans nos campagnes, les bonnes gens, à chaque éclair, ne manquent pas de faire un signe de croix, car ils sont persuadés que c'est Dieu qui les envoie de sa main.

ÉCLIPSES. — Les Athéniens brûlaient anciennement tout vifs ceux qui disaient qu'une éclipse se faisait par l'interposition du corps de la lune, ou de celui de la terre. C'était une opinion générale, chez les païens, que les éclipses de lune procédaient de la vertu magique de certaines paroles, par lesquelles on arrachait la lune du ciel, et on l'attirait vers la terre, pour la contraindre de jeter l'écume sur les herbes, qui devenaient, par-là, plus propres aux sortiléges des enchanteurs. Pour délivrer la lune de son tourment, et pour éluder la force du charme, on empêchait qu'elle n'en entendît les paroles, en faisant un bruit horrible. Une éclipse annonçait ordinairement de grands malheurs, et on voit souvent, dans l'antiquité, des armées refuser de se battre à cause d'une éclipse.

Au Pérou, quand le soleil s'éclipsait, ceux du pays disaient qu'il était fâché contre eux, et se croyaient menacés d'un grand malheur. Ils avaient encore plus de crainte dans l'éclipse de lune. Ils la croyaient

malade lorsqu'elle paraissait noire, et ils comptaient qu'elle mourrait infailliblement, si elle achevait de s'obscurcir; qu'alors elle tomberait du ciel, qu'ils périraient tous, et que la fin du monde arriverait; ils en avaient une telle frayeur, qu'aussitôt qu'elle commençait à s'éclipser, ils faisaient un bruit terrible avec des trompettes, des cornets et des tambours; ils fouettaient des chiens pour les faire aboyer, dans l'espoir que la lune, qui avait de l'affection pour ces animaux, aurait pitié de leurs cris et s'éveillerait de l'assoupissement que sa maladie lui causait. En même temps, les hommes, les femmes et les enfans la suppliaient, les larmes aux yeux, et avec de grands cris, de ne point se laisser mourir, de peur que sa mort ne fût cause de leur perte universelle. Et tout ce bruit ne cessait que quand la lune, reparaissant, ramenait le calme dans les esprits épouvantés.

Les Talapoins prétendent que quand la lune s'éclipse, c'est un dragon qui la dévore, et que quand elle reparaît, c'est que le dragon rend son dîner.

Les Français, aussi crédules que les autres peuples, regardaient les éclipses comme des signes fâcheux; ainsi la grande éclipse, qui arriva en 1033, parut un avertissement de la mort du roi Robert, et celle qui se montra en 704, comme un présage du mauvais succès de la conspiration des lords Catesby et Percy en Angleterre. Enfin, une éclipse de soleil, qui arriva le 13 août 1664, fut annoncée comme l'avant-coureur d'un déluge semblable à celui qui arriva du temps de Noé, ou plutôt d'un déluge de feu qui devait amener la fin du monde. Cette prédiction épouvanta tellement, qu'un curé de campagne, ne pouvant suffire à confesser tous ses paroissiens, qui craignaient de mourir dans cette circonstance, et sachant que tout ce qu'il pourrait

leur dire de raisonnable à cet égard ne prévaudrait pas contre les prédictions fâcheuses, fut contraint de leur annoncer au prône qu'ils ne se pressassent pas tant, et que l'éclipse avait été remise à quinzaine [1].

Des païens prétendaient que les magiciennes, surtout celles de Thessalie, où les herbes venimeuses étaient plus communes, avaient le pouvoir, par leurs enchantemens, d'attirer la lune sur la terre, et qu'il fallait faire un grand bruit de chaudrons et autres instrumens pour l'empêcher d'entendre leurs cris. Cet usage a été emprunté des Égyptiens, qui honoraient Isis, symbole de la lune, avec un bruit pareil de chaudrons et de tambours.

Dans les Indes on est persuadé, quand le soleil et la lune s'éclipsent, qu'un certain démon aux griffes noires les étend sur les astres dont il veut se saisir; pendant ce temps, on voit les rivières couvertes de têtes d'Indiens qui sont dans l'eau jusqu'au cou.

Les Lapons sont convaincus aussi que les éclipses de lune sont l'ouvrage des démons.

Les Chinois prétendaient, avant l'arrivée des missionnaires, que les éclipses étaient occasionées par un mauvais génie qui cachait le soleil de sa main droite et la lune de sa main gauche. Cependant cette opinion n'était pas générale, puisque quelques-uns d'entr'eux disaient qu'il y avait au milieu du soleil un grand trou, et que quand la lune se rencontrait vis-à-vis, elle devait naturellement être privée de lumière.

Dieu, disent les Persans, tient le soleil enfermé dans un tuyau qui s'ouvre et se ferme au bout par un volet. Ce bel œil du monde éclaire l'univers et

[1] Legall., *Calend. véritable*, p. 46.

l'échauffe par ce trou ; et quand Dieu veut punir les hommes par la privation de la lumière, il envoie l'ange Gabriel fermer le volet, ce qui produit les éclipses.

Les Mandingues, nègres mahométans qui habitent l'intérieur de l'Afrique, attribuent les éclipses de lune à un chat qui met sa pate entre la lune et la terre ; et, pendant tout le temps que dure l'éclipse, ils ne cessent de chanter et de danser en l'honneur de Mahomet.

Les Mexicains, effrayés, jeûnaient pendant les éclipses. Les femmes se maltraitaient, et les filles se tiraient du sang des bras. Ils s'imaginaient que la lune avait été blessée par le soleil, pour quelque querelle de ménage.

ÉCRITURE. — *Art de juger les hommes par leur écriture*, d'après Lavater. — Nous retrouvons le Créateur dans la moindre de ses créatures, la nature dans la plus petite de ses productions, et chaque production dans chacune des parties qui la composent.

Tous les mouvemens de notre corps reçoivent leurs modifications du tempérament et du caractère. Le mouvement du sage n'est pas celui de l'idiot ; le port et la marche diffèrent sensiblement du colérique au flegmatique, du sanguin au mélancolique.

De tous les mouvemens du corps, il n'en est point d'aussi variés que ceux de la main et des doigts ; et, de tous les mouvemens de la main et des doigts, les plus diversifiés sont ceux que nous faisons en écrivant. Le moindre mot jeté sur le papier, combien de points, combien de courbes ne renferme-t-il pas ?

Il est évident encore que chaque tableau, que chaque figure détachée, et, aux yeux de l'observateur et

du connaisseur, chaque trait conserve et rappelle l'idée du peintre.

Que cent peintres, que tous les écoliers d'un même maître dessinent la même figure, que toutes ces copies ressemblent à l'original de la manière la plus frappante, elles n'en auront pas moins, chacune, un caractère particulier, une teinte et une touche qui les feront distinguer.

Si l'on est obligé d'admettre une expression caractéristique pour les ouvrages de peinture, pourquoi voudrait-on qu'elle disparût entièrement dans les dessins et dans les figures que nous traçons sur le papier? La diversité des écritures n'est-elle pas généralement reconnue? et, dans les crimes de faux, ne sert-elle pas de guide à nos tribunaux pour constater la vérité? Il s'ensuit donc qu'on suppose comme très-probable que chacun de nous a son écriture propre, individuelle et inimitable, ou qui du moins ne saurait être contrefaite que très-difficilement et très-imparfaitement. Les exceptions sont en trop petit nombre pour détruire la règle.

Cette diversité incontestable des écritures ne seraitelle point fondée sur la différence réelle du caractère moral?

On objectera que le même homme, qui pourtant n'a qu'un seul et même caractère, peut diversifier son écriture à l'infini. Mais cet homme, malgré son égalité de caractère, agit ou du moins paraît agir souvent de mille manières différentes. De même qu'un esprit doux se livre quelquefois à des emportemens; de même aussi la plus belle main se permet, dans l'occasion, une écriture négligée; mais alors encore, celle-ci aura un caractère tout-à-fait différent du griffonnage d'un homme qui écrit toujours mal. On reconnaîtra la belle main du premier jusque dans sa plus mauvaise

écriture, tandis que l'écriture la plus soignée du second se ressentira toujours de son barbouillage.

Quoi qu'il en soit, cette diversité de l'écriture d'une seule et même personne ne fait que confirmer la thèse; car il résulte de là que la disposition d'esprit où nous nous trouvons influe sur notre écriture. Avec la même encre, avec la même plume, et sur le même papier, le même homme façonnera tout autrement son écriture, quand il traite une affaire désagréable, ou quand il s'entretient cordialement avec son ami.

Chaque nation, chaque pays, chaque ville a son écriture particulière, tout comme ils ont une physionomie et une forme qui leur sont propres. Tous ceux qui ont un commerce de lettres un peu étendu pourront vérifier la justesse de cette remarque. L'observateur intelligent ira plus loin, et il jugera déjà du caractère de son correspondant sur la seule adresse (*j'entends l'écriture de l'adresse*, car le style fournit des indices bien plus positifs encore), à peu près comme le titre d'un livre nous fait connaître souvent la tournure d'esprit de l'auteur.

Une belle écriture suppose nécessairement une certaine justesse d'esprit, et en particulier l'amour de l'ordre. Pour écrire avec une belle main, il faut avoir du moins une veine d'énergie, d'industrie, de précision et de goût, chaque effet supposant une cause qui lui est analogue. Mais ces gens, dont l'écriture est si belle et si élégante, la peindraient peut-être encore mieux si leur esprit était plus cultivé et plus orné.

On distingue, dans l'écriture, la substance et le corps des lettres, leur forme et leur arrondissement, leur hauteur et leur longueur, leur position, leur liaison, l'intervalle qui les sépare, l'intervalle qui est entre les lignes, la netteté de l'écriture, sa légè-

reté ou sa pesanteur. Si tout cela se trouve dans une parfaite harmonie, il n'est nullement difficile de découvrir quelque chose d'assez précis du caractère fondamental de l'écrivain.

Une écriture de travers annonce un caractère faux, dissimulé, inégal. Il y a la plupart du temps une analogie admirable entre le langage, la démarche et l'écriture.

Des lettres inégales, mal jointes, mal séparées, mal alignées, et jetées en quelque sorte séparément sur le papier, annoncent un naturel flegmatique, lent, peu ami de l'ordre et de la propreté, qui sera peut-être dévot et consciencieux jusqu'au scrupule.

Une écriture plus liée, plus suivie, plus énergique et plus ferme, annonce plus de vie, plus de chaleur, plus de goût. Il y a des écritures qui dénotent la lenteur d'un homme lourd et d'un esprit pesant.

Une écriture bien formée, bien arrondie, promet de l'ordre, de la précision et du goût. Une écriture *extraordinairement* soignée annonce plus de précision et plus de fermeté, mais peut-être moins d'esprit.

Une écriture lâche dans quelques-unes de ses parties, serrée dans quelques autres, puis longue, puis étroite, puis soignée, puis négligée, laisse entrevoir un caractère léger, incertain et flottant.

Une écriture lancée, des lettres jetées, pour ainsi dire, d'un seul trait, et qui annoncent la vivacité de l'écrivain, désignent un esprit ardent, du feu et des caprices.

Une écriture un peu penchée sur la droite, et bien coulante, annonce de l'activité et de la pénétration. Une écriture bien liée, coulante et presque perpendiculaire, promet de la finesse et du goût. Une écriture originale et hasardée d'une certaine façon, sans

méthode, mais belle et agréable, porte l'empreinte du génie, etc.

Il est inutile d'observer combien, avec quelques remarques judicieuses, ce système est plein d'extravagances. (Voyez *Physiognomonie.*)

ÉCROUELLES. — Delancre dit que ceux qui naissent légitimement septièmes mâles, sans mélanges de filles, guérissent les écrouelles en les touchant. Les anciens rois d'Angleterre avaient le même pouvoir, accordé par le ciel aux mérites de saint Édouard [1]. Quand le roi Jacques II fut reconduit de Rochester à White-Hall, on proposa de lui laisser faire quelque acte de royauté, comme de toucher les écrouelles. Il ne se présenta personne; il alla exercer sa prérogative en France, à Saint-Germain, où il toucha quelques Irlandais. Sa fille Marie, le roi Guillaume, la reine Anne, les rois de la maison de Brunswick, ne guérirent personne. Cette méthode sacrée passa quand le raisonnement arriva.

On attribua aussi aux rois de France le don prétendu d'enlever les écrouelles par l'imposition des mains, et Lascarille raconte que François I$^{er}$., prisonnier en Espagne, guérissait les Espagnols affligés de cette maladie. Saint Thomas-d'Aquin fait remonter cette prérogative jusqu'à Clovis, et l'attribue à l'huile sainte qu'une colombe apporta du ciel pour son sacre. Le premier qui fut guéri fut un chevalier nommé Lancinet. Voici comment le fait est conté :

Il était un chevalier nommé *Lancinet*, de l'avis duquel le roi se servait ordinairement lorsqu'il était question de faire la guerre à ses ennemis. Étant affligé de cette maladie des écrouelles, et s'étant voulu ser-

[1] Polydore Virgile.

vir de la recette dont parle Cornelius Celsus, qui dit que les écrouelles se guérissent si l'on mange un serpent, l'ayant essayé par deux fois, et ce remède ne lui ayant pas réussi ; un jour, comme le roi Clovis sommeillait, il lui fut avis qu'il touchait doucement le cou à *Lancinet*, et qu'au même instant ledit *Lancinet* se trouvait guéri, sans que même il parût aucune cicatrice. Le roi s'étant levé plus joyeux qu'à l'ordinaire, tout aussitôt qu'il fit jour, manda son *Lancinet*, et essaya de le guérir en le touchant; et étant arrivé, comme il le désirait, avec l'applaudissement de tout le monde, en ayant rendu grâce à Dieu, toujours depuis cette vertu et faculté a été comme héréditaire aux rois de France, et s'est infuse et transmise à leur postérité [1].

ÉDELINE (GUILLAUME),—Docteur en théologie du quinzième siècle, prieur de Saint-Germain-en-Laye; il fut exposé et admonesté publiquement à Évreux, pour s'être donné au diable, afin de satisfaire ses passions mondaines, et *par espécial pour faire son plaisir d'une dame chevaleresse* [2]. Il avoua qu'il s'était transporté au sabbat sur un balai [3]; et que, de sa bonne volonté, il avait fait hommage à l'ennemi, étant en espèce et semblable d'un mouton, qu'il lui semblait lors baiser brutalement sous la queue et par le fondement, en signe de révérence et d'hommage [4]. Le jour du jugement étant arrivé, il fut conduit sur la place publique, ayant une mitre sur la tête; l'inqui-

[1] Delancre, *Traité de l'attouchement*, p. 159, Forcatel, *De Imper. et philosop. gall.*

[2] Chanoinesse.

[3] *Edoctus scopam sumere, et inter femora equitis instar ponere, quo volebat brevi momento, etc.* Gaguin, liv. x.

[4] Monstrelet, Alain Chartier, à l'année 1453.

siteur l'engagea à se repentir, et lut la sentence qui le condamnait au cachot, au pain et à l'eau. *Lors, ledit maître Guillaume commença à gémir et à condouloir de son méfait, criant merci à Dieu, à l'évêque et à justice* [1].

ÉDRIS, — Nom que les Musulmans donnent à Hénoch sur lequel ils ont conservé diverses traditions. Dans les guerres continuelles que se faisaient les enfans de Seth et de Caïn, Hénoch fut le premier qui introduisit la coutume de faire des esclaves; il avait reçu du ciel, avec le don de science et de sagesse, trente volumes remplis de tous les secrets des connaissances les plus abstraites, et lui-même en composa beaucoup d'autres aussi peu connus que les premiers. Dieu l'envoya aux Caïnites pour les ramener dans la bonne voie; mais ceux-ci ayant refusé de l'écouter, il leur fit la guerre, et réduisit leurs femmes et leurs enfans en esclavage. Les Orientaux lui attribuent l'invention de la plume et de l'aiguille, ou de la couture et de l'écriture; de l'astronomie, de l'arithmétique; et encore plus particulièrement de la géomancie. On dit de plus qu'il fut la cause innocente de l'idolâtrie. Un de ses amis, affligé de son enlèvement, forma, par l'instigation du démon, une représentation si vivement exprimée, qu'il s'entretenait des jours entiers avec elle, et lui rendait des hommages particuliers, qui peu à peu dégénérèrent en superstition.

ÉGÉRIE,— Nymphe qui seconda Numa Pompilius dans son projet de civiliser les Romains; les démonomanes en ont fait un démon succube, et les caba-

[1] Monstrelet, cité par M. Garinet, *Histoire de la magie en France*, p. 107.

listes un esprit élémentaire, une ondine. Voyez *Numa*.

ÉGIPANS, — Dieux ou démons que les païens disaient habiter les bois et les montagnes, et qu'ils représentaient comme de petits hommes velus, avec des cornes et des pieds de chèvre. Les anciens parlent de certains monstres de Libye, auxquels on donnait le même nom; ils avaient un museau de chèvre avec une queue de poisson; c'est ainsi qu'on représente le *capricorne*. On trouve cette même figure dans plusieurs monumens égyptiens et romains.

ÉGITHE, — Sorte d'épervier boiteux, dont une idée bizarre avait répandu l'opinion chez les anciens, que sa rencontre était du plus heureux présage pour les mariages et les bêtes à cornes.

ÉCRÉGORES, — Pères des géans, suivant le livre apocryphe d'Énoch. Les anges qu'il nomme ainsi, épris d'amour pour nos femmes, s'assemblèrent sur le mont Hemon, du temps du patriarche Jared, et s'engagèrent par des anathèmes à ne se séparer jamais qu'ils n'eussent pris les filles des hommes pour femmes. Voyez *Anges*.

ÉLAIS, — Une des filles d'Anius, laquelle, en qualité de sorcière, changeait en huile tout ce qu'elle touchait.

ÉLÉAZAR, — Fameux magicien, juif de nation, qui attachait au nez des possédés un anneau où était enchâssée une racine dont Salomon se servait, et que l'on présume être la squille [1]. A peine le démon l'avait-il flairée, qu'il jetait le possédé par terre, et l'abandonnait. Le magicien récitait en-

[1] Bodin, *Démonomanie, etc.*, liv. 1er, chap. 3, p. 88.

suite des paroles que Salomon avait laissées par écrit; et, au nom de ce prince, il défendait au démon de revenir dans le même corps ; après quoi, il remplissait une cruche d'eau, et commandait au démon de la jeter par terre. L'esprit malin obéissait; ce signe était la preuve qu'il avait quitté son gîte.

ÉLÉAZAR DE GARNIZA, — Auteur hébreux, disciple de Judas, qui a laissé divers ouvrages dont plusieurs ont été imprimés, et d'autres sont restés manuscrits. On distingne de lui *un Traité de l'âme*, cité par Pic de la Mirandole dans son livre contre les astrologues, et *un Commentaire cabalistique sur le Pentateuque*.

ÉLÉMENS. — Les élémens sont peuplés de substances spirituelles, selon les cabalistes. Le feu est la demeure des salamandres ; l'air, celle des sylphes ; les eaux, celle des ondins ou nymphes, et la terre, celle des gnomes.

Selon les démonomanes, les élémens sont peuplés de démons et d'esprits. Voyez *démons*.

ÉLÉPHANT. — On a dit des choses merveilleuses de l'éléphant. On lit encore dans de vieux livres qu'il n'a pas de jointures, et que, par cette raison il est obligé de se tenir debout appuyé contre un arbre ou contre un mur ; que s'il tombe, il ne peut se relever. Cette erreur a été accréditée par Diodore de Sicile, par Strabon et par d'autres écrivains. Pline dit aussi que l'éléphant prend la fuite lorsqu'il entend un cochon, et, en effet, on a vu en 1769, qu'un cochon ayant été introduit dans la ménagerie de Versailles, son grognement causa une agitation si violente à un éléphant qui s'y trouvait, qu'il eût rompu ses barreaux si l'on n'eût retiré aussitôt l'animal immonde.

Ælien rapporte qu'on a vu un éléphant qui avait écrit des sentences entières, et même avait parlé ; Cristophe Acosta assure la même chose [1]. Nous avons cité des femmes qui accouchèrent d'éléphans [2]. Saint Clément d'Alexandrie et Dion Cassius prêtent à cet animal des sentimens religieux. Le matin, disent-ils, il salue le soleil de sa trompe ; le soir il s'agenouille respectueusement ; et quand la nouvelle lune paraît sur l'horizon, il rassemble des fleurs pour lui en composer un bouquet. On sait que les éléphans ont beaucoup de goût pour la musique, et Arrien dit qu'il y en a eu un qui faisait danser ses camarades au son des cymbales. On vit à Rome des éléphans danser la pyrrhique, et exécuter des sauts périlleux sur la corde... Enfin, avant les fêtes données par Germanicus, douze éléphans en costume dramatique, exécutèrent un ballet en action ; on leur servit ensuite une magnifique collation ; ils prirent place, avec beaucoup de décence, sur les lits qui leur avaient été préparés. Les éléphans mâles étaient revêtus de la toge ; les femelles, de la tunique. Ils se comportèrent avec toute l'urbanité de convives bien élevés, choisirent les mets avec beaucoup de discernement, et ne se firent pas moins remarquer par leur sobriété que par leur politesse [3].

Dans le Bengale, l'éléphant blanc a les honneurs de la divinité ; il ne mange jamais que dans de la vaisselle de vermeil. Lorsqu'on le conduit à la promenade, dix personnes de distinction portent un dais sur sa tête. Sa marche est une espèce de triomphe, et tous les instrumens du pays l'accompagnent. Les mêmes cé-

1 Thomas Brown, *Essai sur les erreurs populaires*, liv. 3, ch. 1er., p. 241.

2 Voyez *Accouchemens*.

3 M. Salgues, *Des Erreurs, etc.*, tom. 3, p. 196.

rémonies s'observent lorsqu'on le mène boire. Au sortir de la rivière, un seigneur de la cour lui lave les pieds dans un bassin d'argent.

ÉLIE, — Patriarche qui fut enlevé au ciel dans un char de feu attelé de chevaux enflammés ; ainsi il n'est pas mort, et il doit revenir nous prêcher avec Énoch, un peu avant l'arrivée de Jésus-Christ pour le jugement dernier.

ÉLIGOR ou ABIGOR, — Grand-duc aux enfers. Il apparaît sous la forme d'un beau soldat portant une lance et un sceptre ; il enseigne la manière de combattre, connaît l'avenir et concilie les chefs avec les soldats. Il commande à soixante légions [1].

ÉLISABETH D'HOVEN, religieuse du monastère d'Hoven, au douzième siècle. Elle vit un jour le diable dans son dortoir ; comme elle le reconnut à ses cornes, elle s'approcha de lui, et le renvoya avec un soufflet. — Pourquoi me frappes-tu si durement, dit le diable en tâtant sa joue ? — Parce que tu m'ennuies, répondit la sœur. — Si ceux que vous ennuyez vous souffletaient, répliqua le diable, vous n'auriez pas les joues si grasses... Après avoir dit ce mot, il disparut, et bien lui prit, car la sœur n'était pas endurante.

Un autre jour, de très-grand matin, la sœur Élisabeth, s'étant levée pour sonner les matines, entra dans l'Oratoire commun avec une lumière ; là elle aperçut le diable sous la figure d'un jeune cavalier bien vêtu. Elle crut d'abord qu'un homme avait pénétré dans le couvent, et sortant bien vite de l'Oratoire, elle glissa sur l'escalier. Ce ne fut qu'assez tard

[1] Wierus, *In Pseudomonarchiâ dæm.*

qu'elle s'avisa d'appeler à son secours ; et elle fut quelque temps malade, tant du trouble qu'elle avait éprouvé que de la chute qu'elle avait faite. L'abbesse elle-même prit tant de part à cet événement, qu'elle en fit une petite maladie. Mais quand on eut fait comprendre à la sœur Élisabeth qu'elle avait eu à faire au diable : — Ah ! si je l'avais su, s'écria-t-elle, quel soufflet je lui aurais donné [1] !... Il paraîtrait par là que la bonne sœur prenait cœur au jeu, se fiant sur la patience du diable, et sur la vigueur de son poignet.

ÉLISABETH DE SCHONAU. — Les visions de cette sainte ont été imprimées à Cologne, en 1628, in-folio. Cet ouvrage est recherché.

ÉLIXIR DE VIE. — L'élixir de vie n'est autre chose, selon Trévisan, que la réduction de la pierre philosophale en eau mercurielle ; on l'appelle aussi *or potable*. Il guérit toutes sortes de maladies et prolonge la vie bien au delà des bornes ordinaires. *L'élixir parfait ou rouge* change le cuivre, le plomb, le fer et tous les métaux en or plus pur que celui des mines. *L'élixir parfait au blanc*, qu'on appelle encore *huile de talc*, change tous les métaux en argent très-fin.

Voici la recette d'un autre *élixir de vie*. Pour faire cet élixir, prenez huit livres de suc mercuriel, deux livres de suc de bourrache, tiges et feuilles, douze livres de miel de Narbonne ou autre, le meilleur du pays ; mettez le tout à bouillir ensemble un bouillon pour l'écumer, passez-le par la chausse à Hyppocras, et clarifiez-le. Mettez à part infuser, pendant vingt-quatre heures, quatre onces de racines de gentiane

[1] *Cæsarii Heisterbach. miracul.*, lib. 5, cap. 45.

coupée par tranche, dans trois chopines de vin blanc, sur des cendres chaudes, agitant de temps en temps; vous passerez ce vin dans un linge sans l'exprimer; mettez cette collature dans lesdits sucs avec le miel, faisant bouillir doucement le tout, et cuire en consistance de sirop; vous le mettrez rafraîchir dans une terrine vernissée, ensuite le déposerez dans des bouteilles que vous conserverez en un lieu tempéré, pour vous en servir, en en prenant tous les matins une cuillerée. Ce sirop prolonge la vie, rétablit la santé contre toutes sortes de maladies, même la goutte, dissipe la chaleur des entrailles; et quand il ne resterait dans le corps qu'un petit morceau de poumon, et que le reste serait gâté, il maintiendrait le bon et rétablirait le mauvais; il guérit les douleurs d'estomac, la sciatique, les vertiges, la migraine, et généralement les douleurs internes. Ce secret a été donné par un pauvre paysan de Calabre à celui qui fut nommé par Charles V, pour général de cette belle armée navale qu'il envoya en Barbarie. Le bon homme était âgé de cent trente-deux ans, à ce qu'il assura à ce général, lequel était allé loger chez lui; et le voyant d'un si grand âge, il s'informa de sa manière de vivre, et de plusieurs de ses voisins, qui étaient presque tous âgés comme lui, et même aussi sains et gaillards que s'ils n'avaient eu que trente ans, quoique d'ailleurs ils avancèrent qu'ils avaient mené une vie assez libertine. Un comte d'Allemagne, malade depuis treize ans, en fut guéri; l'électeur de Bavière, condamné par les médecins de l'empire; la marquise de Brandebourg, paralytique depuis neuf ans; la duchesse de Fribourg, demeurée en langueur après une longue maladie, et plusieurs autres personnes de qualité dont le nombre est presque infini; enfin, tous ceux qui se sont servis de

l'élixir de vie, ont fait une heureuse expérience de sa bonté [1].

On conte aussi qu'un charlatan apporta un jour à l'empereur de la Chine Liconpan, un élixir merveilleux, et l'exhorta à le boire, en lui promettant que ce breuvage le rendrait immortel. Un ministre, qui était présent, ayant tenté inutilement de désabuser le souverain, prit la coupe et but la liqueur. Liconpan, irrité de cette hardiesse, condamna à mort le mandarin, qui lui dit d'un air tranquille : « Si ce » breuvage donne l'immortalité, vous ferez de vains » efforts pour me faire mourir ; et s'il ne la donne pas, » auriez-vous l'injustice de me faire mourir pour un si » frivole larcin ? » Ce discours calma l'empereur, qui loua la sagesse et la prudence de son ministre [2].

ÉLOGE DE L'ENFER, — Ouvrage critique, historique et moral, nouvelle édition, Lahaye, 1759, 2 vol. in-12, fig. assez rare. — C'est un livre pesamment écrit, mais curieux pour les personnes qui ont peu lu. L'auteur anonyme passe en revue tous les grands hommes qui sont aux enfers, et sème de la morale quand il peut ; son *Éloge* est plutôt une espèce de satire.

ÉLOSSITE, — Pierre qui a la vertu de guérir les maux de tête. On ne sait pas trop bien où elle se trouve.

ÉMAGUINQUILLIERS, — Race de géans, serviteurs d'Iamen, dieu de la mort chez les Indiens. Ils sont chargés de tourmenter les méchans dans les enfers.

EMBUNGALA, — prêtre du Congo. Il passe chez les noirs de ces contrées, pour un si grand sorcier,

[1] *Admirables secrets du petit Albert*, p. 165.

[2] *Bibliothéque de société*, tom. 3.

qu'il peut, d'un coup de sifflet faire venir devant lui qui bon lui semble, s'en servir comme d'un esclave, et le vendre même s'il le juge à propos.

ÉMERAUDE. — La superstition a long-temps attribué à cette pierre des vertus miraculeuses, telles entre autres que celles d'empêcher les symptômes du mal caduc, et de se briser lorsque la crise est trop violente pour qu'elle puisse la vaincre; de hâter l'enfantement lorsqu'on l'attache à la cuisse de la femme, etc. Enfin, de la poudre de franche émeraude arrêtait la dyssenterie et guérissait la morsure des animaux venimeux. Les peuples de la vallée de Manta, au Pérou, adoraient une émeraude grosse comme un œuf d'Autruche, et lui offraient d'autres émeraudes.

EMMA,—Fille de Richard II, duc de Normandie; cette princesse épousa Éthelred, roi d'Angleterre, et en eut deux fils, dont l'un régna après la mort de son père; il est connu sous le nom de saint Édouard. Il était naturel qu'Emma eût un grand crédit sous le règne de son fils, d'autant plus qu'elle avait de l'esprit et de l'ambition, et qu'Édouard était simple, doux, bénin, qualités essentielles à un saint, mais en général peu propres à conduire un royaume. Ce prince écoutait donc avec docilité sa mère; mais Godwin, comte de Kent, qui était son ministre, et qui voyait avec peine son autorité partagée avec Emma, chercha à perdre cette princesse : il eut la hardiesse de l'accuser de différens crimes, et l'adresse de faire appuyer son accusation par plusieurs grands de la cour, mécontens comme lui du pouvoir d'Emma. Le roi, sans prendre d'autres informations, dépouilla sa mère de toutes ses richesses, sous prétexte qu'elles étaient mal acquises.

La princesse, qui connaissait le caractère faible de son fils, ne s'abandonna pas dans sa disgrâce; elle eut recours à Alwin, évêque de Winchester, son parent, dont le caractère sacré devait faire un grand effet sur l'esprit pieux d'Édouard. Le comte de Kent, voulant écarter un protecteur aussi puissant, accusa la princesse d'un commerce d'impudicité avec ce prélat, sous prétexte qu'elle lui rendait de fréquentes visites; cette nouvelle accusation, appuyée par les ennemis du prélat, fit impression sur l'esprit du bon Édouard : il eut la faiblesse de mettre sa mère en jugement, et elle fut condamnée à se purger par l'épreuve du feu.

La coutume de ce temps-là voulait que l'accusé passât nu-pieds sur neuf coutres de charrue rougis au feu, et la condamnation portait qu'Emma ferait neuf pas sur ces coutres pour elle-même et cinq pour l'évèque de Winchester, dont elle avait fort à cœur la réputation; elle accepta la partie, passa en prières toute la nuit précédente auprès du tombeau de saint Fursi; le lendemain, elle marcha sur les neuf coutres au milieu de deux évêques, étant habillée comme une petite bourgeoise et nue jusqu'aux genoux. Le feu ne lui fit aucun mal; de sorte que son innocence étant parfaitement reconnue, le roi se jeta à ses pieds, lui demanda pardon, et pour réparer l'injure qu'il lui avait faite, ainsi qu'à l'évêque de Winchester, il se fit fouetter par les évêques, action qui seule suffit pour attester la pieuse simplicité du bon Édouard [1].

ÉMOLE, — Génie que les Basilidiens invoquaient dans leurs cérémonies magiques.

[1] *Dictionnaire des anecdotes de l'Amour.*

**EMPUSE**, — Sorte de démon de midi qu'Aristophane, dans sa comédie des *Grenouilles*, représente comme un spectre horrible, qui prend diverses formes, de chien, de femme, de bœuf, de vipère, etc.; qui a le regard atroce, un pied d'âne et un pied d'airain, une flamme autour de la tête, et qui ne cherche qu'à faire du mal.

Les paysans grecs et russes, qui ont conservé des idées populaires attachées à ce monstre, tremblent au temps des foins et des moissons à la seule pensée de l'Empuse, qui, dit-on, rompt bras et jambes aux faucheurs et aux moissonneurs, s'ils ne se jettent la face en terre lorsqu'ils l'aperçoivent.

On dit même en Russie que l'Empuse et les démons de midi, qui sont soumis à cet horrible fantôme, parcourent quelquefois les rues à midi en habits de veuves, et rompent les bras à ceux qui osent les regarder en face.

Le moyen de conjurer l'Empuse et de s'en faire obéir chez les anciens, c'était de lui dire des injures; chacun a ses goûts.

Vasco de Gama, cité par Leloyer [1], rapporte qu'il y a dans la ville de Calicut, un temple consacré à des démons qui sont des espèces d'Empuses. Personne n'ose entrer dans ces temples, surtout le mercredi, qu'après que le midi est passé; car si on y entrait à cette heure-là, on mourrait à l'instant même.

Epicharme dit que la fameuse Empuse prend toutes sortes de formes; qu'on l'a vue paraître tantôt comme un arbre, immédiatement après comme un bœuf, tantôt sous la figure d'une vipère, puis d'une mouche, et enfin déguisée en belle femme, mais toujours marchant sur le pied droit et ayant le gauche d'airain fait en pied d'âne.

[1] *Histoire des spectres*, etc., liv. 3, chap. 14.

ÉNARQUE. — Il revint de l'autre monde après avoir passé plusieurs jours en enfer, et raconta à Plutarque lui-même tout ce qui concernait Pluton, Minos, Éaque, les parques, etc. [1].

ENCENS. — « En la région Sachalite, qui n'est autre que le royaume de Tartas, l'encens qui s'y recueillait se mettait à grands monceaux en certaine place, non loin du port, où les marchands abordaient. Cet encens n'était gardé de personne, parce que le lieu était assez gardé des démons; et ceux qui abordaient près de la place n'eussent osé, en cachette ni ouvertement, prendre un seul grain d'encens, et le mettre en leur navire sans la licence et permission expresse du prince; autrement leurs navires étaient retenus par la puissance secrète des démons, gardiens de l'encens, et ne pouvaient se mouvoir ni partir du port [2]. »

ENCHANTEMENS. — On voyait, au rapport de Léon l'Africain, tout au haut des principales tours de la citadelle de Maroc, trois pommes d'or d'un prix inestimable, si bien gardées par enchantement, que les rois de Fez n'y ont jamais pu toucher, quelques efforts qu'ils aient faits. Ces pommes d'or ne sont plus.

Marc Paul conte que des Tartares ayant pris huit insulaires de Zipangu, avec qui ils étaient en guerre, se disposaient à les décapiter; mais ils n'en purent venir à bout, parce que ces insulaires portaient au bras droit, entre cuir et chair, une petite pierre enchantée qui les rendait insensibles au tranchant du cimeterre; de sorte qu'il fallut les assommer pour

[1] M. Salgues, *des Erreurs et des Préjugés*, t. 1er., pag. 313.
[2] Leloyer, *Disc. et hist. des spectres*, p. 415.

les faire mourir. Voilà encore de ces merveilles qui sont au-dessus de notre siècle.

Il serait très-long de citer tous les enchantemens rapportés dans nos chroniques. On lit dans Amadis de Gaule que, non loin de Vindisilor, était une île où deux amans avaient bâti un palais enchanté. On ne pouvait entrer dans ce palais sans passer sous une espèce d'arc de triomphe appelé l'*arc des loyaux amans*. L'approche en était défendue par des forces invisibles, aux téméraires et volages qui s'exposaient à cette épreuve. Une statue de bronze surmontait la voûte de cet arc; elle portait une trompe, avec laquelle elle honorait le passage d'un amant fidèle, en rendant un son mélodieux, et répandait des fleurs sur sa tête. La même trompe punissait l'amant coupable par des sons effrayans et par des flammes mêlées d'une fumée noire et empoisonnée. Au delà de cet arc, on trouvait un perron de bronze doré, sur lequel on voyait les figures d'Apollidon et de Grimanèse (les deux amans qui avaient bâti ce palais). Une grande table de jaspe était à leurs pieds, enclavée dans le perron, et le nom de ceux ou de celles qui passaient sous l'arc paraissait s'y graver de lui-même. Un peu plus loin, on voyait un autre perron de marbre blanc; mais ceux mêmes qui venaient de passer sous l'arc n'approchaient de ce perron qu'autant que le chevalier pouvait atteindre, par sa valeur et par ses exploits, à la haute renommée d'Apollidon, et que la dame pouvait égaler la beauté de Grimanèse.

Au-dessus du perron de marbre, on voyait une plate-forme, et la porte toujours fermée d'une espèce de temple en rond qui portait le nom de *la chambre défendue*. Des génies puissans veillaient sans cesse sur cette enceinte sacrée, qui ne pouvait s'ouvrir

que pour un héros supérieur au grand Apollidon, ou pour une beauté capable d'éclipser celle de la belle Grimanèse.

Cette épreuve était pour Amadis une nouvelle occasion de justifier le choix de sa chère Oriane. La conquête de l'île et la possession de ce palais magique devaient être des preuves parlantes de sa fidélité.

Tous les chevaliers qui accompagnaient Amadis, ne purent même traverser l'arc des loyaux amans; pour lui, il parvint jusqu'à la salle défendue, et dans la suite y conduisit Oriane. — C'est du roman; mais nos vieilles histoires sont aussi sérieuses. — Voyez *Agrippa*, *Faust*, *Charmes*, *Fascination*, *Magie*, *Simon le magicien*, *Chambres infestés*, *Maisons*, *Tour enchantée*, etc.

— Les arts ont aussi produit des enchantemens vraiment merveilleux, mais naturels, et regardés comme l'ouvrage du diable, par ceux-là seuls qui lui attribuent gratuitement tous les chefs-d'œuvre et toutes les monstruosités.

M. van Estin, dit Decremps, dans sa Magie blanche dévoilée, nous fit voir son cabinet de machines. Nous entrâmes dans une salle, bien éclairée par de grandes fenêtres pratiquées dans le dôme qui la couvrait. Vous voyez, nous dit-il, tout ce que j'ai pu rassembler de plus piquant et de plus curieux en mécaniques; cependant, nous n'apercevions de tout côté que des tapisseries sur lesquelles étaient représentées des machines utiles, telles que des horloges, des pompes, des pressoirs, des moulins à vent, des vis d'Archimède, etc.

Toutes ces pièces ont apparemment beaucoup de valeur, dit en riant le curieux M. Hill; elles peuvent récréer un instant la vue, mais il paraît qu'elles ne produiront jamais de grands effets par leurs mouve-

mens, et qu'elles prouvent plutôt ici l'art du peintre que du mécanicien.

M. van Estin répondit par un coup de sifflet : aussitôt les quatre tapisseries se lèvent et disparaissent, la salle s'agrandit, et nos yeux éblouis voient ce que l'industrie humaine a inventé de plus étonnant; d'un côté, des serpens qui rampent, des fleurs qui s'épanouissent, des oiseaux qui chantent; de l'autre, des cygnes qui nagent, des canards qui mangent et qui digèrent, des orgues jouant d'elles-mêmes, et des automates qui touchent du clavecin. M. van Estin donna un second coup de sifflet, et tous les mouvemens furent suspendus.

Un instant après, nous vîmes un canard nageant et barbotant dans un vase, au milieu duquel était un arbre. Plusieurs serpens rampaient autour du tronc, et allaient successivement se cacher dans les feuillages. Dans une cage voisine, étaient deux serins qui chantaient en s'accompagnant, un homme qui jouait de la flûte, un autre qui dansait, un petit chasseur et un sauteur chinois, tous artificiels, et obéissant au commandement. Voyez *Albert le Grand*.

ENCHIRIDION. — Voyez *Léon*, pape.

ENFANS DU DIABLE. — Voyez *Cambions*.

ENFERS. — Nier qu'il y ait des peines et des récompenses après le trépas, c'est nier l'existence de Dieu; puisque s'il existe, il doit être nécessairement juste. Mais comme personne n'a jamais pu connaître les châtimens que Dieu réserve aux coupables, ni le lieu qui les renferme, tous les tableaux qu'on nous en a faits ne sont que les fruits d'une imagination plus ou moins déréglée. Les théologiens devaient laisser aux poëtes le soin de peindre l'enfer et non s'occuper

avec acharnement d'effrayer les esprits par des peintures hideuses et des livres effroyables. On doit croire qu'après la mort le meurtrier ne poursuivra pas une seconde fois sa victime; mais qui vous a dit les secrets de ce Dieu que vous ne pouvez comprendre et que vous défigurez?

Les anciens, la plupart des modernes, et surtout les cabalistes, placent les enfers au centre de la terre. Le docteur Swinden, dans ses recherches sur le feu de l'enfer, prétend que l'enfer est dans le soleil, *parce que le soleil est le feu perpétuel.* Quelques-uns ont ajouté que les damnés entretiennent ce feu dans une activité continuelle, et que les taches qui paraissent dans le disque du soleil, après les grandes catastrophes, ne sont produites que par le trop grand nombre de gens qu'on y envoie....

Dans Milton, l'abîme où fut précipité Satan est éloigné du ciel trois fois autant que le centre du monde l'est de l'extrémité du pôle. On peut calculer cette distance : le soleil, qui est au centre du monde, est éloigné de Saturne, la planète la plus reculée de toutes celles connues au temps de Milton, d'environ 330,000,000 de lieues; ainsi l'enfer est à 990,000,000 de lieues du ciel [1].

L'enfer de Milton est un globe énorme, entouré d'une triple voûte de feux dévorans; il est placé dans le sein de l'antique chaos et de la nuit informe. On y voit cinq fleuves : le Styx, source exécrable consacrée à la Haine; l'Achéron, fleuve noir et profond qu'habite la Douleur; le Cocyte, ainsi nommé des sanglots perçans qui retentissent sur ses funèbres rivages; le fougueux Phlégéton, dont les flots précipités

[1] Le poëte dit que la chute de Satan dura neuf jours : d'où il suivrait que Satan aurait fait 1,200 lieues par seconde.

en torrens de feu portent la rage dans les cœurs; et le tranquille Léthé, qui roule dans un lit tortueux ses eaux silencieuses.

Au delà de ce fleuve s'étend une zone déserte, obscure et glacée, perpétuellement battue des tempêtes et d'un déluge de grêle énorme qui, loin de se fondre en tombant, s'élève en monceaux, semblable aux ruines d'une antique pyramide. Tout autour sont des gouffres horribles, des abîmes de neige et de glace. Le froid y produit les effets du feu, et l'air gelé brûle et déchire. C'est là qu'à certains temps fixés, tous les réprouvés sont traînés par les Furies, aux ailes de Harpies. Ils ressentent tour à tour les tourmens des deux extrémités dans la température, tourmens que leur succession rapide rend encore plus affreux. Arrachés de leur lit de feu dévorant, ils sont plongés dans des monceaux de glaces; immobiles, presque éteints, ils languissent, ils frissonnent et sont de nouveau rejetés au milieu du brasier infernal. Ils vont et reviennent ainsi de l'un à l'autre supplice, et, pour le combler, ils franchissent à chaque fois le Léthé : Ils s'efforcent, en le traversant, d'atteindre l'onde enchanteresse; ils n'en désireraient qu'une seule goutte; elle suffirait pour leur faire perdre, dans un doux oubli, le sentiment de tous leurs maux. Hélas! ils en sont si proches! mais le destin le défend. Méduse, aux regards terribles, à la tête hérissée de serpens, s'oppose à leurs efforts; et, semblable à celle que poursuivait si vainement Tantale, l'eau fugitive se dérobe aux lèvres qui l'aspirent.

A la porte de l'enfer sont deux figures effroyables : l'une qui représente une belle femme jusqu'à la ceinture, finit en une énorme queue de serpent, recourbée en longs replis écailleux, et armée, à l'extrémité,

d'un aiguillon mortel. Autour de ses reins est une meute de chiens féroces, qui, sans cesse ouvrant leur large gueule de Cerbères, frappent perpétuellement les airs des plus odieux hurlemens. Ce monstre est le Péché, fille sans mère, sortie du cerveau de Satan; il tient les clefs de l'enfer. L'autre figure (si l'on peut appeler ainsi un spectre informe, un fantôme dépourvu de substance et de membres distincts), noire comme la nuit, féroce comme les Furies, terrible comme l'enfer, agite un dard redoutable; et ce qui semble être sa tête porte l'apparence d'une couronne royale. Ce monstre est la Mort, fille de Satan et du Péché [1].

Après que le premier homme fut devenu coupable, la Mort et le Péché construisirent un solide et large chemin sur l'abîme. Le gouffre enflammé reçut patiemment un pont, dont l'étonnante longueur s'étendit, du bord des enfers, au point le plus reculé de ce monde fragile. C'est à l'aide de cette facile communication que les esprits pervers passent et repassent sur la terre pour corrompre ou punir les hommes [2].

Mais si le séjour des réprouvés est un séjour hideux, ses hôtes ne le sont pas moins. Quand d'un son rauque et lugubre, l'infernale trompette appelle les habitans des ombres éternelles, le Tartare s'ébranle dans ses gouffres noirs et profonds; l'air ténébreux répond par de longs gémissemens [3]. Soudain les puis-

[1] On peut voir, par tous ces tableaux, que Milton a profité des idées de la mythologie ancienne qu'il a eu soin de rembrunir.

[2] Ce pont doit avoir bien des millions de lieues. Comment les démons le traversent-ils? est-ce à pied? Si c'est en courant, le voyage sera bien long, ou on aura bien de la peine à se représenter la rapidité d'une telle course.

[3] Le Tasse.

sances de l'abîme accourent à pas précipités : ciel ! quels spectres étranges, horribles, épouvantables ! la terreur et la mort habitent dans leurs yeux ; quelques-uns, avec une figure humaine, ont des pieds de bêtes farouches ; leurs cheveux sont entrelacés de serpens ; leur croupe immense et fourchue se recourbe en replis tortueux.

On voit d'immondes Harpies, des Centaures, des Sphinx, des Gorgones, des Scylles qui aboient et dévorent ; des Hydres, des Pythons, des Chimères qui vomissent des torrens de flamme et de fumée ; des Polyphèmes, des Gérions, mille monstres plus bizarres que jamais n'en rêva l'imagination, mêlés et confondus ensemble. Ils se placent les uns à la gauche, les autres à la droite de leur sombre monarque. Assis au milieu d'eux, il tient d'une main un sceptre rude et pesant ; son front superbe armé de cornes surpasse en hauteur le roc le plus élevé, l'écueil le plus sourcilleux : Calpé, l'immense Atlas lui-même, ne seraient auprès de lui que de simples collines [1].

Une horrible majesté empreinte sur son farouche aspect accroît la terreur et redouble son orgueil. Son regard, tel qu'une funeste comète, brille du feu des poisons dont ses yeux sont abreuvés. Une barbe longue, épaisse, hideuse, enveloppe son menton et descend sur sa poitrine velue ; sa bouche dégouttante d'un sang impur s'ouvre comme un vaste abîme : de cette bouche empestée s'exhalent un souffle empoisonné et des tourbillons de flamme et de fumée. Ainsi l'Etna, de ses flancs embrasés, vomit avec un bruit affreux de noirs torrens de soufre et de bitume. Au son de sa voix terrible, l'abîme tremble, Cerbère

[1] Milton donne à Satan au moins quarante mille pieds de haut.

se tait épouvanté, l'Hydre est muette, le Cocyte s'arrête immobile [1].

Toutes ces peintures, enfantées par le cerveau des poëtes, les théologiens nous les donnent comme des articles de foi. Ils ont ajouté à ces horreurs mille horreurs nouvelles, et de pieux imbéciles ont passé leur vie à raconter ce qui se passe aux enfers, avec autant d'assurance que s'ils en eussent déjà fait le voyage. C'est un effroyable souterrain, semé de rocs escarpés, de déserts arides et d'épaisses ténèbres, que toutes les flammes de l'enfer ne peuvent dissiper. Là, en traversant un pont de glace, *fait en dos d'âne*, on aperçoit à ses pieds des précipices sans fond, où les fornicateurs grillent éternellement, en poussant des hurlemens affreux, accompagnés de contorsions épouvantables. Ici, dans des chaudières, *grandes comme l'Océan*, on voit bouillir, sans relâche, les impies et les incrédules (confondus dans une même classe). Plus loin sont empalés, par milliers, à des broches ardentes, les hérétiques et les schismatiques qui n'ont pas voulu aller à confesse. Ailleurs gémissent entassés, *comme les harengs dans la tonne*, tous les mécréans qui ont mangé de la viande les jours défendus par la sainte Église catholique. Les diables qui les tourmentent les font rôtir sur des charbons, retournant leurs corps avec des fourches de fer rouge, et, pour comble d'absurdités, ces diables ont la permission, quand ils sont assez cuits sans doute, de les avaler pour soutenir leurs forces; mais ils les rejettent de leur ventre aussitôt que l'heure des tourmens est revenue. Les lacs glacés, les étangs de feu, les monstres de toute espèce, fourmillent en ces

1 *Et phlegetonteæ requierunt murmura ripæ.*

Claudien.

lieux de douleur. *La nourriture des damnés est la chair des crapauds et des vipères; leur breuvage, le fiel et les excrémens des animaux les plus infects; leurs lits, des grils de fer ardent; et, quand Dieu veut les rafraîchir, il leur envoie une pluie de plomb fondu, de soufre et d'huile bouillante* [1]. Voyez *Patrice*, *Berthold*, *Charles le Chauve*, *Vetin*, etc.

Pusieurs écrivains accordent pourtant à l'enfer quelques agrémens, entr'autres celui d'avoir de bons voisinages, et c'est assurément quelque chose. On sait que les Juifs regardent les méchans voisins comme un mal très-fâcheux, et qu'ils le mettent au rang des malédictions qu'ils donnent à leurs ennemis. Or, il est impossible d'avoir un voisinage plus paisible et plus doux que celui des enfers. Ces pays pacifiques sont les *limbes*, habités par les enfans morts sans baptême, et le *purgatoire*, où les justes se purifient de leurs fautes vénielles. Les théologiens qui nous ont fait l'histoire de ces contrées, assurent que les limbes logeaient aussi, pendant les quarante premiers siècles du monde, de pieux et saints personnages, d'une innocence et d'une tranquillité parfaite; qu'au bout de ce temps ils quittèrent ce séjour pour en habiter un meilleur; mais que cependant ils ne laissèrent pas d'entretenir quelques correspondances avec les peuples de l'enfer, leurs anciens voisins; ce qui est bien prouvé par l'histoire du mauvais riche, à qui Abraham donne le doux nom *de fils* [2]; quant au purga-

[1] On peut voir, à ce sujet, *l'Enfer Saint-Patrice, le chemin du ciel par le père Henriquez*, etc., etc.

[2] Le pauvre Lazare ne demandait, pour se rassasier, que les miettes qui tombaient de la table du mauvais riche; mais personne ne lui en donnait. Or, Lazare mourut et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham : le riche mourut aussi, et tomba dans l'enfer. Lorsqu'il était dans les tourmens, il leva les

toire, plusieurs théologiens orthodoxes nous apprennent qu'il n'est séparé de l'enfer que par une grande toile d'araignée, d'autres disent par des murs de papier, qui en forment l'enceinte et la voûte. Au reste, l'un vaut l'autre, et puisqu'il est constant que cette frêle séparation n'a jamais été rompue, on peut en conclure que les deux peuples voisins vivent en bonne intelligence, et que chacun jouit d'une parfaite sécurité dans son pays [1].

Voici toutefois quelques voyages aux enfers, qui achèveront d'en donner une juste idée.

Le landgrave de Thuringe, venait de mourir. Il laissait après lui deux fils à peu près du même âge, Louis et Herman. Louis, qui était l'aîné et le plus religieux (puisqu'il est mort dans la première croisade), publia cet édit, après les funérailles de son père : « Si quelqu'un peut m'apporter des nouvelles certaines de l'état où se trouve maintenant l'âme de mon père, je lui donnerai une bonne ferme.... » Un pauvre soldat, ayant entendu parler de cette promesse, alla trouver son frère, qui passait pour un clerc distingué, et qui avait exercé pendant quelque temps la nécromancie ; il chercha à le séduire par l'espoir de la ferme qu'ils partageraient amicalement. — J'ai quelquefois évoqué le diable, répondit le clerc, et j'en ai tiré ce que j'ai voulu ; mais le métier de nécromancien devient trop dangereux, et il y a long-temps que j'y ai renoncé.

yeux, et vit de loin Lazare dans le sein d'Abraham. Il s'écria : Abraham, *mon père*, ayez pitié de moi; envoyez Lazare ici, afin qu'il me rafraîchisse d'une goutte d'eau; mais Abraham lui répondit : *Mon fils*, vous avez eu vos biens pendant votre vie; vous êtes maintenant dans la peine. D'ailleurs, nous ne pouvons franchir l'abîme qui nous sépare, etc. (Saint Luc, ch. 16, vers. 21 à 26.

1 *Éloge de l'enfer*, 1re. partie, paragraphes 22 et 24.

Cependant l'idée de devenir riche surmonta les scrupules du clerc : il appela le diable, qui parut aussitôt, et demanda ce qu'on lui voulait. » Je suis honteux de t'avoir abandonné depuis tant de temps, répondit le nécromancien ; mais il vaut mieux tard que jamais, je reviens à toi. Indique-moi, je te prie, où est l'âme du landgrave, mon ancien maître?—Si tu veux venir avec moi, dit le diable, je te la montrerai. — J'irais bien, répondit le clerc, mais je crains trop de n'en pas revenir.— Je te jure par le Très-Haut, et par ses décrets formidables, dit le démon, que si tu te fies à moi, je te conduirai sans méchef auprès du landgrave, et que je te ramènerai ici sans égratignure [1]....... »

Le nécromancien, rassuré par un serment aussi solennel, monta sur les épaules du démon, qui prit aussitôt son vol et le conduisit à l'entrée de l'enfer. Le clerc eut le courage de considérer à la porte ce qui s'y passait, mais il n'eut pas la force d'y entrer. Il n'aperçut qu'un pays horrible, et des damnés tourmentés de mille manières. Il remarqua surtout un grand diable, d'un aspect effroyable, assis sur l'ouverture d'un puits, qui était fermé d'un large couvercle, et ce spectacle le fit trembler. Cependant le grand diable cria au démon qui portait le clerc : « Que portes-tu là sur tes épaules? viens ici que je te décharge. — Non, répondit le démon ; celui que je porte est un de mes amis ; je lui ai juré, par votre vertu, que je ne lui causerais aucun mal ; et je lui ai promis que vous auriez la bonté de lui faire voir l'âme du landgrave, son ancien maître, afin qu'à son retour dans le monde il publie partout votre grande puissance. »

[1] *Juro tibi per Altissimum, et per tremendum ejus judicium, quià si fidei meæ te commiseris, etc.*

Le grand diable, plein de respect pour les sermens, ouvrit alors son puits, et sonna du cornet à bouquin [1] avec tant de vigueur et de force, que la foudre et les tremblemens de terre ne seraient qu'une musique fort douce en comparaison. En même temps le puits vomit des torrens de soufre enflammé, et, au bout d'une longue heure, l'âme du landgrave, qui remontait du gouffre au milieu des tourbillons étincelans, montra sa tête au-dessus du trou, et dit au clerc : « Tu vois devant toi ce malheureux prince qui fut ton maître, et qui voudrait maintenant n'être jamais né.... » Le clerc répondit : « Votre fils est curieux de savoir ce que vous faites ici, et s'il peut vous aider en quelque chose ? — Tu sais où j'en suis, reprit l'âme du landgrave, je n'ai plus guère d'espérance; cependant, si mes fils veulent rendre aux églises certaines possessions que je te vais nommer, et qui m'appartenaient injustement, ils me soulageront bien. » Le clerc répondit : « Seigneur, vos fils ne me croiront pas. — Je vais te dire un secret, répliqua le lendgrave, qui n'est connu que de moi et de mes fils. » En même temps il nomma les possessions qu'il fallait restituer, et il donna le secret qui devait prouver la véracité du clerc.

Après cela, l'âme du landgrave rentra dans le gouffre; le puits se referma, et le nécromancien revint dans la Thuringe, monté sur son démon. Mais, à son retour de l'enfer, il était si défait et si pâle, qu'on avait peine à le reconnaître. Il raconta aux princes de Thuringe ce qu'il avait vu et entendu; et cependant ils ne voulurent point consentir à restituer les possessions que leur père les priait de rendre aux églises. Seulement le landgrave Louis dit au clerc :

[1] *Buccinavit tam validè.*

— Je reconnais que tu as vu mon père, et que tu ne me trompes point; aussi te vais-je donner la récompense que j'ai promise. — Gardez votre ferme pour vous, répondit le clerc; moi je vais songer à mon salut. En effet, il se fit moine de Cîteaux [1].

Quoi qu'on lise dans la Bible que nul mortel n'est revenu des enfers [2], nous apprenons cependant, par le témoignage des pieux chroniqueurs, que plusieurs autres personnes dignes de foi ont fait ce voyage en chair et en os, pour nous en rapporter des nouvelles. De ce nombre est un bon religieux anglais, dont l'histoire a été écrite par Pierre le Vénérable, abbé de Cluni, et par Denys le Chartreux [3]. Ce voyageur privilégié parle, comme dans les romans, à la première personne : « J'avais saint Nicolas pour conducteur, dit-il; il me fit parcourir un chemin plat jusqu'à un espace immense, horrible, peuplé de défunts qu'on tourmentait de mille manières affreuses. On me dit que ces gens-là n'étaient pas damnés, que leur supplice finirait avec le temps, et que je voyais le purgatoire. Je ne m'attendais pas à le trouver si rude; tous ces malheureux pleuraient à chaudes larmes et poussaient de grands gémissemens.

» Les uns brûlaient dans un feu violent; les autres se baignaient dans des chaudières de soufre, de poix, de plomb et d'autres métaux qui bouillonnaient vigoureusement et ne puaient pas moins. Les démons faisaient frire ceux-ci dans une poêle, et des serpens venimeux mordaient ceux-là avec de longues dents. Depuis que j'ai vu toutes ces choses, je sais

[1] Césarius, moine d'Heisterbach, de l'ordre de Cîteaux, *Miracles illustres*, liv. 1[er]., chap. 34.

[2] *Sapientiæ*, cap. 2.

[3] *Petri Venerabilis, de miracul.*, et *Dyonisii carthusiani, de quatuor novissimis*, art. 47.

bien que si j'avais quelque parent dans le purgatoire, je vendrais ma chemise, et je souffrirais mille morts pour l'en tirer.

» Un peu plus loin, j'aperçus une grande vallée où coulait un épouvantable fleuve de feu qui s'élevait en tourbillons à une hauteur énorme. Au bord de ce fleuve il faisait un froid si glacial, qu'il est impossible de s'en faire une idée. Saint Nicolas m'y conduisit, et me fit remarquer les patiens qui s'y trouvaient, en me disant que c'était encore le purgatoire.

» En pénétrant plus avant, nous arrivâmes en enfer. C'était un champ aride couvert d'épaisses ténèbres, coupé de ruisseaux de soufre bouillant, comme on le présume bien; on ne pouvait y faire un pas sans marcher sur des insectes hideux, difformes, extrêmement gros, et jetant du feu par les narines. Ils étaient là pour le supplice des pécheurs qu'ils tourmentaient de concert avec les démons. Ceux-ci avec des crochets de fer ardent, happaient les âmes pénitentes et les jetaient dans des chaudières, où ces pauvres âmes se fondaient avec les matières liquides; après cela on leur rendait leur forme pour de nouvelles tortures.

» Ces tortures se faisaient en bon ordre, avec une variété infinie et une vitesse surprenante. Il est vrai que chacun était tourmenté selon ses crimes; les sodomites, par exemple, étaient obligés de se joindre charnellement, et d'une manière conforme à leurs anciens goûts, avec de grands monstres brûlans, à la mine épouvantable.

» Plus loin je remarquai, dans des bains chauds et dans des fournaises ardentes, des prieurs de moines qui expiaient leur intolérance, leur hypocrisie et le peu de soin qu'ils avaient pris de leur troupeau. J'aperçus des religieux à qui les démons faisaient avaler des charbons, parce qu'ils avaient mangé des

pommes et des prunes avec un sentiment de volupté damnables [1].

» Je vis aussi des évêques cruellement punis pour avoir mal gouverné leurs ouailles, et avoir abandonné leur diocèse à des vicaires. Je remarquai plusieurs prêtres impudiques ; il y en avait peu dans le purgatoire, mais beaucoup en enfer : je n'en fus point surpris, vu le grand nombre de fornications qu'ils commettent [2]. J'y vis encore des religieux; les uns expiaient de grands crimes, les autres souffraient des tourmens, temporels à la vérité, en punition de ce qu'ils avaient été trop soigneux de la propreté de leurs mains, et qu'ils avaient perdu un temps précieux à rogner leurs ongles. Les abbés et les abbesses, qui avaient eu des amours sensuelles, n'étaient pas non plus épargnés. Je remarquai même, dans ces lieux de souffrance, un roi puissant alors bien rapétissé ; et, à ma grande surprise, je reconnus entre les griffes des diables un saint évêque [3] dont les reliques faisaient des miracles..... Après plusieurs spectacles aussi terribles, je revins dans ma cellule, et je rentrai dans mon lit. »

On demandait à un sage ce que c'était que l'enfer. Je n'y suis point allé, répondit-il, et je ne crois pas

[1] On sait qu'un dévot doit tout manger en rechignant, et trouver mauvaises les meilleures choses du monde. Quant aux religieux en question, on pourrait dire ici la niaiserie si connue, qu'ils étaient en enfer pour *des prunes*.

[2] *Pauci sacerdotes in purgatorii pœnis, respectu eorum qui ubique terrarum castimoniam polluunt... Sed penè omnes æternaliter damnantur.* (*Dyonisii carth.*) Le clergé était alors bien plus corrompu qu'aujourd'hui.

[3] *Episcopum quemdam, qui fuerat religiosus et devotus... Per quem etiam Dominus post mortem ipsius fecit quædam miracula ; et tamen in pœnis adhuc fuit, etc.* (*Dyonisii carthus.*, art. 47, *de purgat. et inferno.*)

aux contes; mais puisque Dieu est juste, je pense que les méchans n'éprouveront pas le même sort que les bons. Quant à la durée de leurs peines, Dieu ne punira pas, dans ses enfans, une faute d'une heure par des châtimens éternels.

Il serait très-long de rapporter les sentimens des différens peuples sur l'enfer.

Les Druses disaient que tout ce qu'on mangera dans les enfers aura un goût de fiel et d'amertume, et que les damnés porteront sur la tête, en signe d'une éternelle réprobation, un bonnet de poil de cochon d'un pied et demi de long.

Les Grecs représentaient l'enfer comme un lieu vaste et obscur, partagé en plusieurs régions, l'une affreuse où l'on voyait des lacs dont l'eau infecte et bourbeuse exhalait des vapeurs mortelles, un fleuve de feu, des tours de fer et d'airain, des fournaises ardentes, des monstres et des furies acharnés à tourmenter les scélérats; l'autre riante, paisible, destinée aux sages et aux héros. Le lieu le plus voisin de la terre était l'Erèbe; on y voyait le palais de la Nuit, celui du Sommeil et des Songes; c'était le séjour de Cerbère, des Furies et de la Mort; c'est là qu'erraient pendant cent ans les ombres infortunées dont le corps n'avait pas reçu les honneurs de la sépulture, et lorsqu'Ulysse évoqua les morts, ceux qui aparurent ne sortirent que de l'Érèbe. Le deuxième lieu était l'enfer des méchans: c'est-là que chaque crime était puni, que les remords dévoraient leurs victimes, et que se faisaient entendre les cris aigus de la douleur. Le Tartare proprement dit venait après l'enfer: c'était la prison des dieux; environné d'un triple mur d'airain, il soutenait les vastes fondemens de la terre et des mers. Les Champs Élysées, séjour heureux des ombres vertueuses, formaient la quatrième division des

enfers; il fallait traverser l'Érèbe pour y parvenir.

Chez les Juifs, les justes seront heureux, les méchans seront tourmentés en enfer, et ceux qui sont dans un état mitoyen, tant juifs que gentils, descendront dans un abîme avec leurs corps, et ils pleureront pendant douze mois, en montant et en descendant d'un lieu moins pénible à un lieu plus rigoureux. Après ce terme, leurs corps seront consumés, leurs âmes brûlées, et le vent les dispersera sous les pieds des justes. Les rabbins ajoutent que le premier jour de l'an, Dieu fait un examen du nombre et de l'état des âmes qui sont en enfer.

L'enfer des Romains était divisé en sept provinces différentes : la première renfermait les enfans mort-nés, comme ne devant être ni récompensés ni punis; la seconde était destinée aux innocens condamnés à mort; la troisième logeait les suicides; dans la quatrième erraient les amans parjures et les amantes infortunées, c'était le *champ des larmes*; la cinquième province était habitée par les héros dont la gloire avait été souillée par la cruauté; la sixième était le Tartare ou lieu des tourmens, et la septième les Champs Élysées comme chez les Grecs.

L'enfer des Musulmans a sept portes, et chacune a son supplice particulier. Cet enfer est rempli de torrens de feu et de soufre, où les damnés chargés de chaînes de soixante-dix coudées seront plongés et replongés continuellement par de mauvais anges. A chacune des sept portes il y a une garde de dix-neuf anges, toujours prêts à exercer leur barbarie envers les damnés et surtout envers les infidèles, qui seront à jamais dans ces prisons souterraines, où les serpens, les grenouilles et les corneilles aggraveront encore les tourmens de ces malheureux. Les Mahométans n'y demeureront au plus que sept mille ans; au bout de ce

temps, le prophète obtiendra leur délivrance. On ne donnera aux damnés que des fruits amers, ressemblans à des têtes de diables; leur boisson se puisera dans des sources d'eaux soufrées et brûlantes, qui leur procureront des tranchées douloureuses.

Quelques Japonais prétendent que la seule peine des méchans est de passer dans le corps d'un renard.

Les Guèbres disent que les méchans sont les victimes d'un feu dévorant qui les brûle sans les consumer. Un des tourmens de leur enfer est l'odeur infecte qu'exhalent les âmes scélérates; les unes habitent d'affreux cachots où elles seront étouffées par une fumée épaisse et dévorées par les morsures d'un nombre prodigieux d'insectes et de reptiles venimeux; les autres seront plongées jusqu'au cou dans les flots noirs et glacés d'un fleuve; celles-ci seront environnées de diables furieux qui les déchireront à coups de dents; celles-là seront suspendues par les pieds, et dans cet état on les percera dans tous les endroits du corps avec un poignard. Dans un de leurs livres sacrés, ils présentent au milieu de ces supplices celui d'une femme qui, pour expier sa désobéissance et les querelles dont elle importunait son mari, est suspendue par les pieds, pendant que la langue lui sort de la nuque du cou.

Les Talapoins du pays de Lao enseignent que les méchans seront punis par la privation des femmes, et que l'enfer des femmes criminelles sera d'être mariées avec des diables ou bien avec quelques vieillards hideux et dégoûtans. — On croit, dans l'île Formose, que les hommes, après leur mort, passent sur un pont étroit de bambous, sous lequel il y a une fosse profonde pleine d'ordures. Le pont s'écroule sous les pas de ceux qui ont mal vécu, et ils sont précipités dans cette horrible fosse.

Les Cafres admettent treize enfers et vingt-sept paradis où chacun trouve la place qu'il a mérité d'occuper, suivant ses bonnes ou mauvaises actions. Les sauvages du Mississipi croient que les coupables iront dans un pays malheureux, où il n'y a point de chasse. Les Virginiens placent l'enfer à l'Occident, et précisément à l'un des bouts du monde.

Les Floridiens sont persuadés que les âmes criminelles sont transportées au milieu des montagnes du nord; qu'elles restent exposées à la voracité des ours et à la rigueur des neiges et des frimats.

Les Kalmouks ont un enfer pour les bêtes de somme; et celles qui ne s'acquittent pas bien de leurs devoirs ici-bas sont condamnées, selon eux, à porter sans relâche dans l'autre monde les fardeaux les plus pesans.

Le Dante place l'ouverture de l'enfer sous Jérusalem. La forme de son enfer ressemble à un entonnoir ou à un cône renversé. L'espace qui se trouve depuis la porte de l'enfer jusqu'au fleuve Achéron se divise en deux parties : dans la première sont les âmes de ceux qui vécurent sans réputation; ils sont tourmentés par des frelons qui leur piquent le visage. Ces damnés courent après une bannière qui tourne sans cesse autour d'un cercle; dans la seconde se trouvent les enfans morts sans baptême. Ces ombres poussent des gémissemens continuels. Il y a des cercles concentriques autour de l'enfer; le second cercle renferme les luxurieux; ils sont sans cesse agités, transportés çà et là sur des tourbillons de vent; le troisième est rempli par les gourmands étendus dans la fange et continuellement exposés à un déluge épouvantable de pluie, de neige et de grêle; le quatrième contient les prodigues et les avares; ils sont condamnés à rouler éternellement les uns contre les autres des poids énor-

mes. Les autres cercles sont partagés aussi bien. Nous pourrions transcrire ici toutes ces descriptions. Elles sont aussi fondées que celles des théologiens.

ENGASTRIMISME. — Art de deviner par le ventre. (Voyez *ventriloques.*)

ENGASTRIMITHES ou ENGASTRIMANDRES. — Devins qui faisaient entendre leurs réponses dans leur ventre. (Voyez *ventriloques.*)

ENGELBRECHT (Jean), — Fameux visionnaire allemand, mort en 1642; il était d'un naturel si mélancolique, qu'il tenta souvent de s'ôter la vie. Un soir, vers le minuit, il lui sembla que son corps était transporté au milieu des airs, avec la rapidité d'une flèche. Après un voyage très-court, il arriva à la porte de l'enfer, où régnait une obscurité profonde, et d'où s'exhalait une puanteur à laquelle il n'y a rien à comparer sur la terre. Il entendit les cris et les gémissemens des damnés. Une légion de diables voulut l'entraîner dans l'abîme; il se débarrassa de leurs griffes, pria, et tout cet horrible spectacle s'évanouit. Le Saint-Esprit lui apparut sous la forme d'un homme blanc et le conduisit en paradis. Quand Engelbrecht eut goûté tous les délices du séjour divin, un ange lui ordonna de la part de Dieu de retourner sur la terre pour lui annoncer ce qu'il avait vu, entendu et senti, avec la charge d'exhorter les hommes à la pénitence. Alors Engelbrecht revint à la vie, et raconta sa vision. Dans un de ses ouvrages, il dit que tous les assistans, pendant son récit, sentirent la puanteur horrible de l'enfer, et que lui-même, en sortant de son lit, en était encore infecté; mais personne, excepté lui, ne sentit les parfums suaves de la demeure des bienheureux. Il annonça dès lors qu'il

était mort et ressuscité, et fonda sur ces prodiges la vérité de sa mission.

Il eut encore d'autres visions; il entendit pendant quarante nuits une musique céleste si harmonieuse, qu'il ne put s'empêcher d'y joindre sa voix. Les ecclésiastiques crurent reconnaître en lui quelque chose de surnaturel en entendant ses sermons; mais ayant déclamé contre leur avarice et leur orgueil, ils déclarèrent que tout n'était que l'œuvre du démon. Devenu plus audacieux et parcourant la Basse-Saxe, il prêchait, disait-il, comme il en avait reçu l'ordre de Dieu. Un jour qu'il racontait ses extases, il dit qu'il avait vu les âmes des bienheureux voltiger autour de lui, sous la forme d'étincelles d'un grand feu, et que voulant se mêler à leur danse, il prit le soleil d'une main la lune de l'autre, et commença alors à cabrioler avec ces âmes. Toutes ces absurdités ne l'empêchèrent pas cependant de faire des prosélytes. Il a laissé divers ouvrages: 1°. *Véritable Vue et Histoire du Ciel*, Amsterdam, 1690, in-4°. C'est le récit de son excursion en enfer et en paradis. 2°. *Mandat et ordre divin et céleste délivrés par la chancellerie céleste*, Brême, 1625, in-4°. Cet écrit manque dans le recueil intitulé: *OEuvres*, *Visions et Révélations de Jean Engelbrecht*, Amsterdam, 1680, in-4°. traduit en anglais, (1781, 2 vol. in-8°.), par Fr. Okely, qui y a joint une notice sur la vie et les écrits de l'auteur. Ce recueil avait aussi été traduit en hollandais, Amsterdam, 1797, in-8°.; en français, ibid, in-8°.

ÉNIGME. — On lit dans de vieilles histoires de Naples, que, sous le règne de Robert Guiscard, on trouva une statue qui avait la tête dorée, sur laquelle était écrit: *aux Calendes de mai, quand le soleil se lèvera, j'aurai la tête toute d'or*. Le roi Robert cher-

cha long-temps à deviner le sens de cette énigme ; mais ni lui ni les savans de son royaume ne purent la résoudre. Cependant un prisonnier de guerre, Sarrazin de nation, promit au roi de l'interpréter, à condition qu'on lui accorderait la liberté sans rançon. Il avertit donc le prince d'observer aux premiers jours de mai, au lever du soleil, l'ombre de la tête de la statue, et de faire bêcher la terre à l'endroit où tomberait cette ombre. Robert suivit ce conseil et l'on trouva de grands trésors qui lui servirent dans les guerres d'Italie ; et il récompensa le Sarrazin, non-seulement en lui accordant la liberté, mais encore en lui donnant de grands trésors.

Il y a beaucoup d'énigmes dans les divinations. Voyez astrologie, oracles, prophéties, etc. On peut voir aussi un traité des énigmes assez curieux, par le père François Menestrier, de la compagnie de Jésus, intitulé : *La Philosophie des images énigmatiques*, où il est traité des énigmes, hiéroglyphiques, oracles, prophéties, sorts, divinations, loteries, talismans, songes, centuries de Nostradamus et de la baguette. Lyon, 1694, in-12.

ENLÈVEMENT. — Nous ne parlerons ici que de ceux qui ont été enlevés par le diable. Une Allemande avait contracté l'habitude de jurer et de dire des mots de corps-de-garde ; elle fut bientôt le modèle de quelques femmes de son pays, et il fallut un exemple pour arrêter le désordre. Un jour donc qu'elle prononçait avec énergie ces paroles qui font frémir : *Que le diable m'emporte !*.... le diable arriva aussitôt et l'emporta [1].

On lit en beaucoup de livres qu'un certain comte

[1] Wiérus, *de Præst. dæm.*, lib. 2 ; Bodin, *Démonomanie*, liv. 3, chap. 1er.

de Mâcon, homme violent et impie, au rapport de Pierre le Vénérable, exerçait une espèce de tyrannie contre les ecclésiastiques et contre ce qui leur appartenait, sans se mettre en peine de cacher ni de colorer ses violences. Un jour qu'il était assis dans son palais, accompagné de quantité de noblesse et de gens d'armes, on y vit entrer un inconnu à cheval, qui s'avança jusqu'auprès du comte, et lui dit : Suivez-moi, j'ai à vous parler. Le comte se lève et le suit, entraîné par un pouvoir surnaturel. Lorsqu'il arrive à la porte, il y trouve un cheval préparé; il monte dessus, et aussitôt il est transporté dans les airs, criant d'une voix terrible, à ceux qui étaient présens : A moi! au secours!..... Bientôt on le perdit de vue, et on ne put douter que le diable ne l'eût emporté.

Dans la même ville il y eut un bailli qui fut aussi enlevé par le diable à l'heure de son dîner, et porté trois fois autour de Mâcon, à la vue de tous les habitans, qui assurent ne l'avoir pas vu revenir, malgré une provision de pain béni dont il s'était pourvu [1]. Voyez *Agrippa*, *Simon*, *Gabriel d'Estrées*, etc.

ÉNOCH, — Patriarche qui ne vécut sur la terre que trois cent soixante-cinq ans. *Don Calmet*, et le commun des commentateurs, assurent qu'Énoch est encore en vie, que Dieu l'a transporté hors du monde aussi-bien qu'Élie; qu'ils viendront avant le jugement dernier s'opposer à l'antechrist; qu'Élie prêchera aux juifs et Énoch aux gentils [2].

ENVOUTEMENT. — Les sorciers font, dit-on, la figure en cire de leurs ennemis, la piquent, la tourmentent, la fondent devant le feu, afin que les ori-

[1] Jean de Chassanion, huguenot, *Des grands et redoutables jugemens de Dieu advenus au monde*, p. 116.

[2] Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie*, t. 4, p. 78.

ginaux vivans et animés ressentent les mêmes douleurs. C'est ce que l'on appelle *envoûter*. Dufus, roi d'Écosse, périssait peu à peu, et mourut tout desséché par le maléfice d'une sorcière qui brûlait tous les jours la statue en cire de ce prince. Charles IX et plusieurs autres moururent pareillement par le moyen d'images en cire qu'on faisait fondre tous les jours. Voyez *Glocester*.

ÉPHÉLÈS, — Nom que donnaient les Éoliens à une sorte de démons incubes [1], que d'autres démonomanes appellent aussi éphialtes ou hyphialtes.

ÉPICURE. — Qui pourrait ne pas déplorer le sort d'Épicure, qui a le malheur de passer pour avoir attaché le souverain bien aux plaisirs des sens, et dont à cette occasion on a flétri la mémoire? Si l'on fait réflexion qu'il a vécu soixante-dix ans, qu'il a composé plus d'ouvrages qu'aucun des autres philosophes, qu'il se contentait de pain et d'eau, et que quand il voulait dîner avec Jupiter il n'y faisait ajouter qu'un peu de fromage, on reviendra bientôt de cette fausse prévention. Que l'on consulte Diogène Laërce, on trouvera dans ses écrits la vie d'Épicure, ses lettres, son testament, et l'on se convaincra que les faits que l'on avance contre lui sont calomnieux. Ce qui a donné lieu à cette erreur, c'est que l'on a mal pris sa doctrine; en effet, il ne faisait pas consister la félicité dans les plaisirs du corps, mais dans ceux de l'âme, et dans la tranquillité que selon lui on ne peut obtenir que de la sagesse et de la vertu [2].

ÉPILEPSIE. — Les rois d'Angleterre ne guérissaient pas seulement les écrouelles, mais encore ils bé-

[1] Leloyer, *Hist. des spectres ou ap. des esprits*, liv. 2, ch. 5, p. 197.
[2] Brown, *Essais sur les erreurs*, etc., liv. 7, ch. 27, p. 329.

nissaient des anneaux qui préservaient de la crampe et du mal caduc. Cette cérémonie se faisait le vendredi-saint, un peu avant l'adoration de la croix ; les anneaux bénits se distribuaient le même jour. Dans l'oraison, on demande à Dieu que tous ceux qui les porteront ne soient attaqués ni de la crampe ni du mal caduc. Le roi, pour communiquer aux anneaux cette vertu salutaire, les frottait entre ses mains. Ces anneaux, qui étaient d'or ou d'argent, étaient envoyés dans toute l'Europe, comme des préservatifs infaillibles ; et il en est fait mention dans différens monumens anciens [1].

Il y a divers autres moyens de guérir l'épilepsie, qui n'obligent pas à passer la mer. On guérissait de l'épilepsie, chez nos bons aïeux, en attachant au bras du malade un clou tiré d'un crucifix. La même cure s'opérait en lui mettant sur la poitrine ou dans la poche les noms des trois rois mages, *Gaspar*, *Balthazar*, *Melchior*. Cette recette est indiquée dans plusieurs anciens rituels, et notamment dans celui de Chartres, de 1500 [2].

*Gaspar fert myrrham, thus Melchior, Balthazar aurum,*
*Hæc tria qui secum portabit nomina regum,*
*Solvitur à morbo, Christi pietate, caduco.*

EPREUVES. — L'épreuve gothique qui servait à reconnaître les sorciers a beaucoup de rapport avec la manière judicieuse que le peuple emploie pour s'assurer si un chien est enragé ou ne l'est pas. La foule se rassemble et tourmente, autant que possible, le chien qu'on accuse de rage. Si l'animal dévoué se défend et mord, il est condamné, d'une voix unanime, d'après ce principe, qu'un chien enragé mord tout ce qu'il rencontre. S'il tâche, au contraire, de s'é-

[1] Lebrun, *Histoire des pratiques superstitieuses*, t. 2, p. 128.
[2] M. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, tom. 2, p. 205.

chapper et de fuir à toutes jambes, l'espérance de salut est perdue sans ressource; on sait de reste qu'un chien enragé court avec force et tout droit devant lui sans se détourner.

De même, la sorcière soupçonnée, toujours laide et vieille, comme de raison, était plongée dans l'eau, les mains et les pieds fortement liés ensemble. Surnageait-elle? on l'enlevait aussitôt pour la précipiter dans un bûcher, comme convaincue d'être criminelle, puisque l'eau des épreuves la rejetait de son sein. Enfonçait-elle? son innocence était dès lors irréprochable; mais cette justification lui coûtait la vie [1].

Ceux-là qui commandaient aux démons, parce qu'ils étaient assez purs pour dominer sur l'esprit immonde, qui disaient à ce Dieu, sans l'ordre de qui rien ne se fait dans le monde : Tu as permis au diable d'entrer dans ce corps; hâte-toi de l'en faire sortir et de renvoyer l'ange de ténèbre à son gîte, où nous le consignons de notre plein-pouvoir : ceux-là ont bien pu forcer l'Éternel à paraître pour quelque chose dans leurs sentences, et répandre un discernement divin sur toute matière *bénite*.

Malgré que ces impertinences dussent révolter le simple bon sens, elles ont souvent été en vogue dans les jours de l'ignorance, qui sont aussi les jours du charlatanisme et de la barbarie.

Les deux Palices, chez les Siciliens, faisaient connaître, dans les affaires douteuses et embrouillées, celui qui disait la vérité, d'avec l'imposteur. Les parties juraient, sur le bord de deux fameux lacs d'eau bouillante et ensoufrée, que le peuple crédule honorait avec beaucoup de respect; et le parjure recevait toujours une punition du ciel : c'est-à-dire,

[1] Goldsmith, *Essai sur les hommes et sur les mœurs.*

que celui des plaideurs qui mourait le premier, ou à qui il arrivait quelque malheur, était de suite proclamé coupable et parjure.

On lit ce conte dans la suite de l'Argenis, par Mouchemberg : La fontaine des épreuves, en Mauritanie, avait des effets aussi admirables que certains. Elle était entourée d'un merveilleux circuit de marbre blanc. On y faisait descendre nues les filles qu'on soupçonnait de n'être plus vierges ; on les interrogeait là, en présence de tout le peuple, après quoi elles sortaient de l'eau, et tenant le coin d'un autel de Pallas, où brûlait le feu sacré, elles vidaient une coupe pleine de l'eau de cette fontaine.

Par un effet miraculeux, aussitôt qu'une fille ou femme corrompue avait bu les premières gouttes de cette eau, sa langue commençait à se gâter, et son visage à se défigurer, de telle sorte qu'il n'y avait furie d'enfer plus horrible : ce qui était bien désagréable assurément ; au lieu que celles qui étaient *impollues*, restaient au même état qu'auparavant. Les chastes, par une certaine gaillardise d'esprit, avalaient courageusement la dose, et suçaient même les dernières gouttes de l'eau, pour prouver leur intégrité. Mais ce dernier trait d'audace était bien rare, et il y avait grand nombre de laides en Mauritanie.

Il y avait aussi en Éthiopie, une fontaine dont les eaux avaient la propriété de faire dire la vérité à ceux qui en buvaient. Pourquoi cette fontaine ne se trouve-t-elle plus?

Les épreuves judiciaires se faisaient autrefois généralement par l'eau ou le feu. Voyez *Eau*, *Fer ardent*, *Feu*, *Croix*, *Cercueil*, *Jugement de Dieu*, *Ordalie*, *Question*, etc.

ÉRÈBE, — Fleuve des enfers : on le prend aussi

pour une partie de l'enfer et pour l'enfer même. Il y avait un sacerdoce particulier pour les âmes qui étaient dans l'Érèbe.

ERGENNA, — Célèbre devin d'Éturie.

ÉRIC AU CHAPEAU VENTEUX. — On lit dans Hector de Boëce, que le roi de Suède, Éric ou Henri, surnommé le *Chapeau venteux*, faisait changer les vents en tournant son bonnet sur sa tête, pour montrer au démon, avec qui il avait fait pacte, de quel côté il les voulait; et le démon était si exact à donner le vent que demandait le signal du bonnet, qu'on aurait pu, en toute sûreté, prendre le couvre-chef royal pour une girouette.

ÉRICHTHO, — Sorcière qui, dans la guerre entre César et Pompée, évoqua un mort qui prédit toutes les circonstances de la bataille de Pharsale [1].

ÉROCONOPES. — Peuple imaginaire que Lucien représente comme d'habiles archers, montés sur des moucherons.

ÉROCORDACÈS, — Autre peuple imaginaire que le même auteur suppose combattre avec des raves en guise de flèches.

ÉROMANTIE, — Une des six espèces de divinations pratiquées chez les Perses par le moyen de l'air. Ils s'enveloppaient la tête d'une serviette, exposaient à l'air un vase rempli d'eau, et proféraient à voix basse l'objet de leurs vœux. Si l'eau venait à bouillonner, c'était un pronostic heureux qui assurait l'accomplissement des désirs exprimés.

ÉROTYLOS, — Pierre fabuleuse dont Démocrite

[1] Wierus, *de præstig. dæm.*, lib. 2, cap. 11.

et Pline après lui, vantent la propriété pour la divination.

ÉRUS ou ER, — Fils de Zoroastre. Platon assure qu'il sortit de son tombeau douze jours après avoir été brûlé sur un bûcher, et qu'il conta beaucoup de choses sur le sort des bons et des méchans dans l'autre monde.

ERREURS POPULAIRES. — Lorsque le Dante publia son Enfer, la simplicité de son siècle les reçut comme une véritable narration de sa descente dans ces sombres manoirs. A l'époque où l'Eutopie de Thomas Morus parut pour la première fois, elle occasiona une méprise fort plaisante. Ce roman poétique donne le modèle d'une république imaginaire dans une île qui est supposée avoir été nouvellement découverte en Amérique; comme c'était le siècle des inventions, dit Granger, Buddœus et d'autres écrivains le prirent pour une histoire véritable, et regardèrent comme une chose fort importante qu'on envoyât des missionnaires dans cette île, pour convertir au christianisme ses sages habitans.

Ce ne fut que très-long-temps après la publication des voyages de Gulliver, par Swift, qu'un grand nombre de ses lecteurs demeura convaincu qu'ils étaient fabuleux [1].

Les erreurs populaires sont en si grand nombre, qu'elles ne tiendront pas toutes dans ce Dictionnaire. Nous ne parlerons pas des erreurs physiques ou des erreurs d'ignorance : nous ne nous élèverons ici que contre les erreurs enfantées par les savans. Ainsi, on a cru long-temps que le serpent engendrait avec la lamproie. Cardan eut des partisans lorsqu'il débita

[1] Bertin, *Curiosités de la littérature*, tom. 1er., p. 304.

que, dans le Nouveau-Monde, les gouttes d'eau se changent en petites grenouilles vertes. Cédrénus a écrit très-sérieusement que tous nos rois de la première race naissaient avec l'épine du dos toute couverte et hérissée d'un poil de sanglier. Le peuple croit fermement, dans certaines provinces, que la louve enfante, avec ses louvetaux, un petit chien qu'elle dévore aussitôt qu'il voit le jour. La nature ne fait rien d'inutile : pourquoi permettrait-elle une chose aussi étrange? — Voyez le reste de ce Dictionnaire.

ESCAMOTAGE. — On l'a pris quelquefois pour la sorcellerie, parce que le diable s'en est souvent mêlé. Delrio (liv. 2, quest. 2) rapporte qu'on punît du dernier supplice, à Trèves, une sorcière très-connue qui faisait venir le lait de toutes les vaches du voisinage dans un vase placé dans le mur. Et Sprenger assure pareillement que certaines sorcières se placent la nuit dans un coin de leur maison, tenant un vase entre leurs jambes; qu'elles plantent un couteau ou tout autre instrument dans le mur de leur chambre; qu'elles tendent la main pour traire, en invoquant le diable, qui travaille avec elles à traire telle ou telle vache qui paraît la plus grasse et la mieux fournie de lait; que le démon s'empresse de presser les mamelles de la vache, et de porter le lait dans l'endroit où se trouve la sorcière, qui l'escamote ainsi. Voyez *Fascination*. Dans les villages, les escamoteurs ont encore le nom de sorciers.

ESCHYLE, — Fameux tragique grec à qui on avait prédit qu'il mourrait de la chute d'une maison; ce qui fit qu'il s'alla loger en pleine campagne; mais un aigle, qui portait une tortue dans ses serres, la laissa tomber sur la tête chauve du poëte, pensant que ce fut un rocher; et la prédiction s'accomplit.

ESPAGNET (JEAN D'). — Philosophe hermétique qui a fait deux traités intitulés; l'un, *Enchiridion de la physique rétablie;* l'autre, *Secret de la philosophie hermétique* [1]; encore lui conteste-t-on ce dernier, que l'on attribue à un inconnu qui se faisait appeler le chevalier impérial [2]. Le *Secret de la philosophie* renferme la pratique du grand œuvre, et l'*Enchiridion* la théorie physique, sur laquelle repose la transmutabilité des métaux. D'Espagnet est encore auteur de la préface qui précède le *Traité de l'inconstance des démons* de Pierre Delancre. On lit dans cette préface que les sorcières ont coutume de voler les petits enfans pour les consacrer au démon, ce qui ne donne pas une haute idée de la critique du philosophe.

ESPAGNOL (JEAN L'), — Docteur en théologie, grand-prieur de saint Remi de Reims, auteur d'un livre intitulé : *Histoire notable de la conversion des Anglais, des Saints du pays, des Monastères, Églises et Abbayes*, in-8°. Douay, 1614. La vingtième annotation, qui commence à la page 206 et va jusqu'à la 306e., est un traité sur les apparitions des esprits, où, avec des choses passables et médiocres, on trouve quelques bonnes observations [3].

ESPRITS. — Les anciens ont cru que les esprits, qu'ils appellaient démons ou génies, étaient des demi-

[1] *Enchiridion physicæ restitutæ. Arcanum philosophiæ hermeticæ.*

[2] Ce chevalier, très-révéré des alchimistes, est mentionné souvent dans la *Trompette française*, petit volume contenant une *Prophétie de Bombart sur la naissance de Louis XIV.* On a, du chevalier impérial, *le Miroir* des alchimistes, avec instructions aux dames pour dorénavant être belles sans plus user de leurs fards venimeux, 1609, in-16.

[3] Lenglet-Dufresnoy, *Catalogue des auteurs qui ont écrit sur les Apparitions.*

dieux. Chaque nation, dit Apulée, même chaque famille et chaque homme a son esprit qui le guide et qui veille sur sa conduite. Tous les peuples avaient beaucoup de respect pour eux, et les Romains les révéraient. Ils n'assiégeaient les villes et n'entreprenaient leurs guerres qu'après que leurs prêtres avaient invoqué le génie du pays. Caligula même fit punir publiquement quelques-uns de ceux qui les avaient maudits [1].

Il y a eu des philosophes qui se sont imaginé que ces esprits n'étaient que les âmes des morts qui, étant une fois séparées de leurs corps, erraient incessamment sur la terre. Ce sentiment leur paraissait d'autant plus vraisemblable, qu'ils s'imaginaient voir des spectres auprès des tombeaux dans les cimetières, dans les lieux où l'on avait tué quelques personnes.

Les auteurs cabalistiques ont prétendu que les esprits étaient des créatures matérielles, composées de la substance la plus pure des élémens; que plus cette matière était subtile, plus ils avaient de pouvoir et d'action. Ces auteurs en distinguent de deux sortes, de supérieurs et d'inférieurs; les supérieurs sont, ou célestes ou aériens; les inférieurs sont, ou aquatiques ou terrestres. Ceux qui ont cru que ces esprits étaient des créatures matérielles, les ont assujettis à la mort comme les hommes. Cardan dit que les esprits qui apparurent à son père lui firent connaître qu'ils naissaient et qu'ils mouraient comme nous; mais que leur vie était plus longue et plus heureuse que la nôtre.

L'opinion la plus commune veut que les esprits soient des démons ou des diables, qui par la suite sont restés dans l'air, dans les eaux et sur la terre.

[1] *Discours sur les esprits follets*, *Mercure galant*, 1680.

Les esprits, dit Wecker, sont les seigneurs de l'air; ils peuvent exciter les tempêtes, rompre les nues et les transporter où ils veulent avec de grands tourbillons; enlever l'eau de la mer, en former la grêle et tout ce que bon leur semble. — Si les esprits sont si puissans, comment les hommes peuvent-ils les soumettre? Une femme célèbre, à qui on parlait des esprits, en ajoutant qu'il y avait moyen de leur commander, répondit en riant: « Les esprits sont comme » les phénix, tout le monde en parle sans en avoir » vu. S'il y a véritablement des esprits, j'aime à » croire qu'ils sont faits pour eux et non pour les » hommes. »

Guillaume de Paris écrit pourtant que l'an 1447 il y avait un esprit à Poitiers, dans la paroisse de Saint-Paul, lequel rompait vitres et verrières, et frappait à coups de pierres sans blesser personne[1]. Cæsarius écrit que la fille d'un prêtre de Cologne était si tourmentée d'un esprit malin, qu'elle en devint frénétique. Le père fut averti de faire aller sa fille au delà du Rhin et de la changer de lieu; ce qu'il fit. L'esprit fut obligé d'abandonner la fille; mais il battit tant le père, qu'il en mourut trois jours après[2].

La musique est un remède certain contre les malins esprits, et nous en avons la preuve par Saül, qui ne cessait d'être tourmenté que par le son d'une harpe.

Nous rapporterons quelques histoires d'esprits. « Au commencement du règne de Charles IV, dit le *Bel*, dernier roi de la branche des Capets, l'esprit d'un bourgeois, mort depuis quelques années, parut sur la

[1] Bodin, *Démonomanie des sorciers*, liv. 3, p. 393.
[2] *Idem*, *Ibid.*

place publique d'Arles en Provence ; il rapportait des choses merveilleuses de l'autre monde. Le prieur des Jacobins d'Arles, homme de bien et de sainte vie, pensa que cet esprit était un démon déguisé. Il se rendit donc sur la place, avec une hostie consacrée. Soudain l'esprit découvrit qui il était, et adora le précieux corps de notre Seigneur, priant qu'on le tirât du purgatoire, pour qu'il pût entrer dans les joies du paradis. Ayant ainsi parlé, il disparut; et, comme on pria pour son âme, *il ne fut oncques vu depuis*[1]. »

En 1750, un officier du prince de Conti, étant couché dans le château de l'Ile-Adam, sentit tout à coup enlever sa couverture; il la retire. On renouvelle le manége, tant qu'à la fin l'officier, ennuyé, jure d'exterminer le mauvais plaisant, met l'épée à la main, cherche dans tous les coins et ne trouve rien. Étonné, mais brave, il veut, avant de conter son aventure, éprouver encore le lendemain si l'importun reviendra. Il s'enferme avec soin, se couche, écoute long-temps, et finit par s'endormir : alors on lui joue le même tour que la veille. Il s'élance du lit, renouvelle ses menaces, et perd son temps en recherches. La crainte s'empare de lui; il appelle un frotteur, qu'il prie de coucher dans sa chambre, sans lui dire pour quel motif; mais l'esprit ne paraît plus. La nuit suivante, il se fait accompagner du frotteur, à qui il raconte ce qui lui est arrivé; et ils se couchent tous deux en tremblant. Le fantôme vient bientôt, éteint la chandelle qu'ils avaient laissée allumée, les découvre et s'enfuit. Comme ils avaient entrevu cependant un monstre difforme, hideux, et gambadant, le frotteur s'écria que c'était le diable, et courut chercher de l'eau bénite; mais au moment qu'il levait le goupillon pour asper-

[1] Leloyer, *Hist. des spectres et Apparitions des esprits.*

ger la chambre, le diable le lui enlève et disparaît..... Les deux champions poussent de grands cris; tout le monde accourt; on passe la nuit en alarmes, et le lendemain matin on aperçoit sur le toit de la maison un gros singe qui, armé du goupillon, le plongeait dans l'eau de la gouttière, et en arrosait les passans [1].

En 1210, un bourgeois d'Épinal, nommé Hugues, fut visité par un esprit qui faisait des choses tout-à-fait merveilleuses, et qui parlait à tout le monde sans se montrer. On lui demanda un jour son nom, et de quel lieu il venait? Il répondit qu'il était l'esprit d'un jeune homme de Clérentine, village à sept lieues d'Épinal; que sa femme vivait encore, et qu'il l'avait abandonnée, parce qu'elle avait eu trop de familiarité avec son curé. Un autre jour, Hugues ayant ordonné à son valet de seller son cheval et de lui donner à manger, le valet différa de faire ce qu'on lui commandait, parce qu'il s'occupait d'autre chose. Dans l'intervalle, l'esprit fit son ouvrage, au grand étonnement de tout le monde. Un autre jour, Hugues, voulant se faire saigner, dit à sa fille de préparer des bandelettes. L'esprit alla aussitôt prendre une chemise neuve dans une autre chambre, la déchira par bandes, et vint ensuite la présenter au maître, en lui disant de choisir les meilleures. Un autre jour, la servante du logis ayant étendu du linge dans le jardin pour le faire sécher, l'esprit le porta au grenier, et le plia plus proprement que n'aurait pu faire la plus habile blanchisseuse. Ce qui est fort remarquable, c'est que, pendant six mois qu'il fréquenta cette maison, il n'y fit aucun mal à personne, et ne rendit que de bons offices, contre l'ordinaire de ceux de son espèce [2].

[1] Madame Gabrielle de P***., *Hist. des Fantômes*, p. 106.
[2] *Idem*, *ibid.*, p. 88. Don Calmet, *Sur les revenans.*

Sur la fin de l'année 1746, on entendit comme des soupirs qui partaient d'un coin de l'imprimerie du sieur Lahard, l'un des conseillers de la ville de Constance. Les garçons de l'imprimerie n'en firent que rire d'abord. Mais l'année suivante, dans les premiers jours de janvier, on entendit plus de bruit qu'auparavant. On frappait rudement contre la muraille, vers le même coin où l'on avait d'abord entendu quelques soupirs; on en vint même jusqu'à donner des soufflets aux imprimeurs, et à jeter leurs chapeaux par terre. Ils eurent recours aux capucins, qui vinrent avec les livres propres à exorciser l'esprit. L'exorcisme achevé, ils s'en retournèrent, et le bruit cessa pendant trois jours. Au bout de ce terme, le bruit recommença plus fort qu'auparavant : l'esprit jeta les caractères de l'imprimerie contre les fenêtres. On fit venir de dehors un exorciste fameux, qui exorcisa l'esprit pendant huit jours.

L'esprit donna un soufflet à un jeune garçon ; et on vit de nouveau les caractères de l'imprimerie jetés contre les vitres. L'exorciste étranger, n'ayant pu rien faire, s'en retourna chez lui. L'esprit continua son manége, donnant des soufflets aux uns, jetant des pierres et d'autres choses aux autres ; en sorte que les compositeurs furent obligés d'abandonner ce coin de l'imprimerie. Ils se rangèrent au milieu de la chambre, et n'y furent pas plus en repos. On fit donc venir d'autres exorcistes, dont l'un avait une particule de la vraie croix, qu'il mit sur la table. L'esprit ne laissa pas d'inquiéter à l'ordinaire les pauvres ouvriers, et de souffletter si violemment le frère capucin qui accompagnait l'exorciste, qu'ils furent tous deux contraints de se retirer dans leur couvent. Il en vint d'autres, qui ayant mêlé beaucoup de sable et de cendre dans un sceau d'eau, bénirent l'eau,

et en jetèrent par aspersion dans toute l'imprimerie. Ils répandirent aussi le sable et la cendre sur le pavé, et s'étant munis d'épées, tous les assistans commencèrent à frapper en l'air, à droite et à gauche, par toute la chambre, pour voir s'ils pourraient atteindre le revenant, et pour remarquer s'il laisserait quelque vestige de ses pieds sur le sable ou sur la cendre qui couvrait le pavé. On s'aperçut enfin qu'il était guindé sur le haut d'un fourneau, et on remarqua sur les angles les vestiges de ses pieds et de ses mains; la grande poussière qui s'était élevée parmi tous ces mouvemens dans la boutique, fit que chacun se dispersa, et qu'on cessa de le poursuivre. Mais le principal exorciste, ayant arraché un ais de l'angle où le bruit s'était d'abord fait entendre, trouva dans un trou de la muraille des plumes enveloppées dans un linge sale, des pièces de verre et une aiguille de tête. Il bénit un feu qu'on alluma, et y fit jeter tout cela. Mais ce religieux était à peine rentré dans son couvent, qu'un garçon de l'imprimeur vint lui dire que l'aiguille de tête s'était d'elle-même tirée des flammes jusqu'à trois fois, et qu'un garçon, qui tenait une pincette et qui remettait cette aiguille au feu, avait été violemment frappé sur la joue. Les restes de ce qu'on avait trouvé, ayant été apportés au couvent des capucins, y furent brûlés sans aucune résistance; mais le garçon qui les avait apportés, vit une femme toute nue dans la place publique, et on ouït ce jour-là et les jours suivans, de grands gémissemens dans la ville de Constance.

Quelques jours après, les infestations recommencèrent dans la même maison; le revenant donnant des soufflets, jetant des pierres, et molestant les domestiques en diverses manières. Le sieur Lahard, maître de la maison, reçut une blessure considéra-

ble à la tête : deux garçons, qui étaient couchés dans le même lit, furent renversés par terre ; de manière que la maison fut entièrement abandonnée. Un jour de dimanche, une servante, emportant quelques linges de la maison, fut attaquée à coups de pierres.

Une autre fois, deux garçons furent renversés du haut d'une échelle [1]. Enfin, toute cette farce cessa naturellement, et il est probable que les expériences de la physique amusante y entraient pour beaucoup.

*L'esprit de Dourdans : histoire tirée d'un manuscrit de M. Barré.* M. Vidi, receveur des tailles de Dourdans, rapporte ainsi une histoire d'esprit arrivée au temps de Pâques en 1700. L'esprit commença à faire du bruit dans une chambre peu éloignée des autres, où M. Vidi mettait ses serviteurs malades ; et la servante entendit auprès d'elle pousser des soupirs semblables à ceux d'une personne qui souffre ; cependant elle ne vit rien. Le malheur voulut qu'elle tombât malade ; on la garda six mois en cet état. Lorsqu'elle fut convalescente, on l'envoya chez son père pour prendre l'air natal : elle y resta un mois. Étant revenue ensuite chez M. Vidi, on la mit coucher à part dans une autre chambre. Elle se plaignit d'avoir encore entendu du bruit dans cette chambre; et deux ou trois jours après, étant dans le bûcher, où elle allait quérir du bois, elle se sentit tirer par la juppe. L'après-dîner du même jour on l'envoya au salut ; lorsqu'elle sortit de l'église, elle sentit que l'esprit la tirait si fort par la juppe, qu'elle ne pouvait sortir. En rentrant au logis, elle fut si fort tirée, qu'on entendit le bruit, et on remarqua, lorsqu'elle fut entrée, que les basques de son corps par derrière

[1] *Livre des prodiges*, p. 82.

étaient hors de sa juppe, et qu'une agrafe avait été rompue. Madame Vidi, voyant ce prodige, en frémit de peur : c'était un vendredi au soir. La nuit du dimanche au lundi, sitôt qu'elle fut couchée, elle entendit marcher dans sa chambre, et quelque temps après l'esprit se coucha auprès d'elle, lui passant sur le visage une main froide comme pour lui faire des caresses. Elle prit son chapelet, qui était dans sa poche, et le mit en travers de sa gorge. On lui avait dit que si elle continuait à entendre quelque chose, elle conjurât l'esprit, de la part de Dieu, de s'expliquer : ce qu'elle fit mentalement, la grande peur qu'elle avait lui ôtant l'usage de la parole. Elle entendit alors marmoter à son oreille sans qu'il y eût rien d'articulé.

Vers les trois à quatre heures du matin, l'esprit fit un si grand bruit, qu'il semblait que la maison fut tombée. On alla voir ce que c'était : on trouva la servante toute en eau ; on la fit habiller, à la réserve de ses bas, qu'elle ne put trouver. Elle vint en cet état dans la chambre de ses maîtres, qui virent un brouillard ou grosse fumée qui la suivait et qui disparut un moment après. Elle fit le récit de ce qui s'était passé ; on lui dit qu'il fallait se mettre en bon état, aller à confesse et communier. Elle fut chercher ses chausses, qui étaient dans la ruelle du lit, tout au haut de la tapisserie : elle les fit tomber avec un long bâton. Elle trouva ses souliers sur la fenêtre, les deux bouts se regardant, et remarqua qu'une des croisées était ouverte.

A son retour de confesse, on lui demanda ce qu'elle avait fait. Elle dit que sitôt qu'elle s'était mise à la sainte table pour communier, elle avait vu sa mère à son côté, quoiqu'il y eût onze ans qu'elle était morte ; qu'après la communion sa mère s'était mise à

genoux devant elle, et lui avait pris les mains en lui disant : Ma fille, n'ayez point peur, je suis votre mère. Votre frère fut brûlé par accident près d'Étampes. J'allai trouver M. le curé de Garancières, pour lui demander une pénitence, croyant qu'il y avait de ma faute. Il ne voulut pas m'en donner, disant que je n'étais pas coupable, et me renvoya à Chartres, au pénitencier, qui refusa de m'en donner aussi; mais comme il vit que je m'obstinais à en vouloir une, il m'imposa celle de porter pendant deux ans une ceinture de crin ; ce que je n'ai pu exécuter à cause de mes grossesses et maladies. Ne voulez-vous pas bien, ma fille, accomplir pour moi cette pénitence? La fille le lui promit. La mère la chargea ensuite de jeûner au pain et à l'eau pendant quatre vendredis et samedis qui restaient jusqu'à la fète de l'Ascension prochaine, de faire dire une messe à Gomerville, de payer au nommé l'Anier, mercier, 26 sols qu'elle lui devait pour du fil qu'il lui avait vendu ; d'aller dans la cave de la maison où elle était morte, qu'elle y trouverait la somme de 27 livres qu'elle y avait mise sous la troisième marche. Elle lui fit beaucoup de remontrances, lui disant qu'il fallait bien prier la Sainte Vierge, que Dieu ne lui refusait rien, etc.

Le lendemain, la servante fit dire une messe, pendant laquelle l'esprit lui tirait son chapelet. Le même jour il lui passa la main sur le bras comme pour la flatter. Deux jours consécutifs, elle vit sa mère à côté d'elle, près le buffet; le fantôme se retira pour faire place à un laquais. Comme la pauvre fille avait le visage tout en eau, M. Vidi lui fit signe pour savoir ce qu'elle avait ; elle dit qu'elle voyait sa mère. Ses maîtres acquittèrent au plutôt ce dont sa mère l'avait chargée ; ensuite elle alla à Chartres, où elle fit dire

trois messes, se confessa, et communia dans la chapelle basse. En sortant, sa mère lui apparut encore, en lui disant : Ma fille, ne voulez-vous pas bien faire tout ce que je vous ai dit ? La fille répondit que oui ; en même temps elle lui dit : Je m'en décharge, et vous en charge à ma place. Je vous dis adieu, ne me le dites pas : je m'en vais à la gloire éternelle.

Depuis ce temps, la fille ne vit, n'entendit plus rien. Elle porta la ceinture de crin nuit et jour ; ce qu'elle continua pendant les deux ans que sa mère lui avait recommandé de le faire ; et voilà à quoi s'est terminée l'histoire de l'esprit de Dourdans [1].

Il y a dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale des peuplades sauvages qui s'imaginent que lorsqu'un homme est enterré sans qu'on place auprès de lui tout ce qui lui a appartenu, son esprit revient sous une forme humaine, et se montre sur les arbres les plus près de sa maison, armé d'un fusil ; on ajoute qu'il ne peut jouir du repos qu'après que les objets qu'il réclame ont été déposés dans sa tombe.

Les Siamois admettent une multitude d'esprits répandus dans l'air, dont la puissance est fort grande, et qui sont très-malfaisans. Ils tracent certaines paroles magiques sur des feuilles de papier, pour se prémunir contre leur malice. Lorsqu'ils préparent une médecine, ils garnissent le bord du vase d'un grand nombre de ces papiers, de peur que les esprits n'emportent la vertu des remèdes. Quand ils sont surpris par la tempête sur la mer, ils couvrent tous les agrès du vaisseau de semblables papiers : ils prétendent aussi que ce sont les esprits qui cueillent les prémices de toutes les filles, et qui leur font cette blessure qui se renouvelle tous les mois. Voyez *Apparitions*, *Farfadets*, *Revenans*, etc.

[1] *Recueil de Dissertations* de Lenglet-Dufresnoy, t. 3, p. 64.

ESPRITS ÉLÉMENTAIRES. — Les cabalistes peuplent comme on sait les élémens d'esprits divers. Les Salamandres habitent le feu ; les Sylphes l'air ; les Gnomes la terre ; l'eau est le séjour des Ondins ou Nymphes. Voyez ces mots.

ESPRITS FAMILIERS. — Scaliger, Cecco d'Ascoli, Cardan et plusieurs autres visionnaires, ont eu, comme Socrate, des Esprits familiers. Bodin dit avoir connu un homme qui était toujours accompagné d'un Esprit familier, lequel lui donnait un petit coup sur l'oreille gauche quand il faisait bien, et le tirait par l'oreille droite quand il faisait mal. Cet homme était averti de la même façon, si ce qu'il voulait manger était bon ou mauvais, s'il se trouvait avec un honnête homme ou avec un coquin, etc.

ESPRITS FOLLETS. — Voyez *Follets.*

ESTERELLE. — Voyez *Fées.*

ETANG DE LA VIE. — Au sortir du pont où se fait la séparation des élus et des réprouvés, les docteurs persans font descendre les bienheureux dans cet étang, dont les eaux sont blanches et douces comme le miel. Pour la commodité des âmes saintes, il y a tout le long de l'étang des cruches semblables aux étoiles, toujours pleines de cet eau : les fidèles en boiront avant d'entrer dans le paradis, parce que c'est l'eau de la vie éternelle, et que si l'on en boit seulement une goutte, on n'a plus rien à désirer.

ÉTERNUEMENT. — On vous salue quand vous éternuez, pour vous marquer, dit Aristote, qu'on honore votre cerveau, le siége du bon sens et de l'esprit. Cette politesse s'étend jusque chez les peuples

que nous traitons de barbares. Quand l'empereur du Monomotapa éternue ; ses sujets en sont aussitôt avertis par un signal convenu, et il se fait des acclamations générales dans tous ses états. Le jésuite Famien Strada prétend que pour trouver l'origine de ces salutations, il faut remonter jusqu'à Prométhée ; que cet illustre créateur du genre humain, ayant dérobé un rayon solaire dans une petite boîte pour animer sa statue, il le lui insinua dans les narines comme une prise de tabac, ce qui la fit éternuer aussitôt.

Les rabbins soutiennent que c'est à Adam qu'il faut faire honneur du premier éternuement. Dans l'origine des temps, c'était un fort mauvais pronostic et le présage de la mort. Cet état continua jusqu'à Jacob, qui, ne voulant pas mourir pour une cause aussi légère, pria Dieu de changer cet ordre de choses ; et c'est de là qu'est venu, selon ces docteurs, l'usage de faire des souhaits heureux quand on éternue.

On a trouvé une cause plus certaine de cette politesse ; c'est que sous le pontificat de Grégoire-le-Grand, il y eut en Italie une sorte de peste qui se manifestait par des éternuemens ; tous les pestiférés éternuaient ; on se recommanda à Dieu, et c'est de là qu'est venue l'opinion populaire, que la coutume de se saluer tire son origine d'une maladie épidémique qui emportait tous ceux dont la membrane pituitaire était stimulée trop vivement.

En général, l'éternuement était pris tantôt en bonne, tantôt en mauvaise part, suivant les temps, les lieux et les circonstances ; un bon éternuement était celui qui arrivait depuis midi jusqu'à minuit, et quand la lune était dans les signes du taureau, du lion, de la balance, du capricorne et des poissons ; mais s'il venait de minuit à midi, si la lune était dans le signe de la vierge, du verseau, de l'écrevisse, du scor-

pion, si vous sortiez du lit ou de la table, c'était alors le cas de se recommander à Dieu [1].

L'éternuement, quand on l'entendait à sa droite, était regardé chez les Grecs et les Romains comme un heureux présage. Les Grecs, en parlant d'une jolie personne, disaient que les amours avaient éternué à sa naissance.

Lorsque le roi de Sennar éternue, ses courtisans lui tournent le dos, en se donnant de la main une claque sur la fesse droite.

ÉTIENNE II. — Ce pape fut contraint, par la tyrannie d'Astolphe, roi des Lombards, de venir en France, en l'an 754, pour implorer le secours du roi Pepin; il tomba malade à l'abbaye de Saint-Denis, où il s'était retiré. Les médecins désespérèrent de sa santé; mais le vertueux pontife se mit en prières, et il eut une vision.

Il lui sembla qu'étant en oraison au pied du clocher, et sous les cloches de l'abbaye, il voyait devant l'autel les apôtres saint Pierre et saint Paul, dont la face et les cheveux étaient d'une blancheur éclatante; leurs habillemens brillaient de broderie d'or et de pourpre. Comme ils s'entretenaient familièrement ensemble, le chef des apôtres dit à saint Paul : « Voilà notre frère Étienne qui demande sa guérison; » à quoi l'apôtre des gentils répondit : « Bientôt il sera guéri. » Et ce dernier, s'approchant, mit la main avec amitié sur la poitrine de saint Denis qui était présent. A l'instant, le prince des apôtres dit au patron de l'église : « La guérison de notre frère est due à votre charité. »

Saint Denis, qui d'une main tenait un encensoir et de l'autre une palme, était accompagné d'un prêtre

[1] M. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, tom. 1er., p. 391.

et d'un diacre. Il s'approcha donc du souverain pontife, et lui dit : « Mon frère, que la paix soit avec vous ; n'ayez aucune crainte, vous ne mourrez pas que vous ne soyez entièrement rétabli sur votre siége : levez-vous, car vous êtes guéri ; et faites la consécration de cet autel en l'honneur de Dieu, sous la protection des apôtres Pierre et Paul, qui sont ici présens, et en célébrez la messe en action de grâce. » Une clarté admirable et une odeur extrêmement douce remplissait toute l'église. Au même instant, le vertueux pontife recouvra la santé, et fit ce qui lui avait été ordonné. Tous ceux, jusqu'au roi même et aux seigneurs de la cour à qui Étienne rapporta cette apparition, crurent que son esprit était égaré ; c'est ce qu'il avoue lui-même dans la relation qu'on lui attribue, qui est conservée en latin dans les manuscrits de la Bibliothéque Royale, n°. 2447, folio 131 [1].

ÉTIENNE.—Un bonhomme qui s'appelait, dit-on, Étienne, avait la mauvaise habitude de parler à ses gens comme s'il eût parlé au diable ; ce qui était malséant, selon la remarque du docte et sapient Massé, dans son *Traité des apparitions*. Un jour, qu'il revenait d'un long voyage, il appela son valet en ces termes : « *Viens çà, bon diable, tire-moi mes chausses.* » A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'une griffe invisible délia ses caleçons, fit tomber ses jarretières et tira les chausses jusqu'aux talons. Le bonhomme Étienne, effrayé, reconnut là-dedans un tour du diable, qui ne se fait pas prier long-temps pour accourir ; c'est pourquoi, tremblant pour lui et pour ses chausses, il s'écria : « *Retire-toi, gibier de potence ; ce n'est pas toi, mais bien mon domestique que j'appelle.* » Les injures étaient inutiles ; car l'esprit, qui

[1] Lenglet-Dufresnoy, *Recueil des Dissertat.*, t. 1er., p. xx et 180.

voulait seulement donner une petite leçon au bonhomme, était assez benin pour s'en aller au commandement; si bien donc qu'il se retira sans se montrer, et le bonhomme Étienne n'invoqua plus le diable [1].

Si tous ceux qui ont continuellement ce nom à la bouche sentaient tomber leurs braguettes, ou tirer leurs chausses, toutes les fois qu'ils le prononcent, on n'entendrait plus tant d'irrévérences [2].

ÉTIENNE. — Un soldat, nommé Étienne, était affligé d'une maladie qui lui courbait tout le corps, et lui mettait pour ainsi dire la tête entre les jambes. Il faisait cependant son service, au grand divertissement de ses chefs, à qui il présentait les armes avec une grâce toute particulière. On lui conseilla d'aller prier devant l'image de la Sainte Vierge, en le flattant d'une guérison certaine. Il y fut, et revint au camp droit comme un jonc. Ce miracle eut lieu dans la Thrace. Les compagnons d'Étienne en furent si surpris, qu'ils en parlèrent bien vite à leur capitaine. Celui-ci en donna nouvelle au gouverneur, lequel fit conduire Étienne à Constantin-Copronyme, alors empereur d'Orient. Le monarque, peu touché du prodige, demanda au soldat s'il adorait les images; et celui-ci, tremblant de déplaire à son souverain, fut assez ingrat pour oublier le bienfait qu'il venait de recevoir. Il répondit qu'il était chrétien pur, et non idolâtre. — En ce cas, ajouta l'empereur, je te fais centurion.... Mais Étienne ne jouit pas long-temps du prix de son apostasie; il remontait à cheval pour retourner à son poste, quand le diable parut, lui tordit le cou, et le rendit plus courbé, plus tortu, plus difforme qu'auparavant. On

[1] *Gregorii magni dialog.*, lib. 3, c. 20.
[2] *Angelini gazæi pia hilaria*, p. 74.

dit même qu'il l'étrangla [1]. Celui-là aussi méritait bien sa peine ; cependant Mathieu Tympius purge le diable de cette mort, en disant que c'était une vengeance divine [2].

ÉTOILES. — Mahomet dit que les étoiles qui filent sont les sentinelles du ciel, et empêchent les diables d'en approcher et de connaître les secrets de Dieu.

Les Romains voyaient des divinités dans les étoiles.

Les Étéens observaient, un certain jour dans l'année, le lever de l'étoile Sirius : si elle paraissait obscure, ils croyaient qu'elle annonçait la peste.

ÉTRAPHILL, — L'un des anges des Musulmans. Il se tient toujours debout : c'est lui qui embouchera la trompette pour annoncer le jour du jugement.

ÉTRENNES. — Dans les temps reculés, chez nos pères, loin de se rien donner mutuellement dans les familles, le premier jour de l'an, on n'osait même rien prêter à son voisin ; mais chacun mettait à sa porte des tables chargées de viandes pour les passans. On y plaçait aussi des présens superstitieux pour les esprits.... L'Église avait défendu aux chrétiens de se donner des étrennes, comme les Romains, parce que cet usage tenait au paganisme ; et le peuple avait imaginé de donner quelque chose aux démons, pour ne pas perdre l'habitude des étrennes. Peut-être aussi était-ce un reste de ce culte que les Romains rendaient, le premier jour de l'année, aux divinités qui présidaient aux petits cadeaux d'amis ?.... Quoi qu'il en soit, l'Église fut obligée, sous Charlemagne, d'in-

[1] *Niceph. rerum. Roman*, lib. 22 ; *Damasc. orat. de imagin.* — *Mathœi Tympii prœmia virtut. Christian. imagin.*, *Colent.* 13.

[2] *Ultio divina et ultrix divina justitia*, p. 222.

terdire les présens superstitieux, que nos ancêtres déposaient sur leurs tables. Les canons donnent à ces présens le nom d'*étrennes du diable* [1].

ETTEILA. — On a publié sous ce nom, dans le dernier siècle, plusieurs traités de *cartomancie*. Voyez ce mot. Voyez aussi *Tarots*.

EUBIUS, — Auteur d'un livre intitulé : *Apparitions d'Apollonius*, ou *Démonstration des Apparitions d'aujourd'hui*. In-4°, Amsterdam, 1735. (En latin.)

EUMÈCES, — Caillou fabuleux, ainsi nommé de sa forme oblongue, et que l'on disait se trouver dans la Bactriane; et on lui attribuait la vertu d'apprendre à une personne endormie ce qui s'était passé pendant son sommeil, si elle avait dormi avec cette pierre posée sur sa tête.

EURYNOME, — Démon supérieur, prince de la mort, selon quelques démonomanes. Il a de grandes et longues dents, un corps effroyable, tout rempli de plaies, et pour vêtement, une peau de renard. Pausanias dit qu'il se repaît de charognes et de corps morts. Il avait, dans le temple de Delphes, une statue qui le représentait avec un teint noir, montrant ses grandes dents comme un loup affamé, et assis sur une peau de vautour.

ÉVANGILE DE SAINT JEAN. — Quand les Russes vinrent en France, lorsqu'ils voulaient découvrir les cachettes des paysans et bourgeois, ils prenaient un livre où se trouvait l'évangile de saint Jean, y mettaient une clef, sur l'évangile *in principio erat verbum*, et laissant dehors l'anneau de la clef, ils liaient le livre,

[1] *Dictionnaire féodal*, tom. 1er., p. 196.

posaient les deux index sur les deux côtés de l'anneau, et demandaient s'il y avait là quelque chose de caché, si la maison était riche, si leur femme se comportait bien en leur absence, si leur père vivait encore, etc., etc. La clef se retournait pour répondre affirmativement, et restait immobile pour la négative.

On croit dans les campagnes que celui qui porte sur soi l'évangile de saint Jean, *in principio erat verbum*, écrit sur du parchemin vierge, et renfermé dans un tuyau de plume d'oie, le premier dimanche de l'année, une heure avant le lever du soleil, sera invulnérable, et se garantira de quantité de maux [1].

ÉVOCATIONS. — Celui qui veut évoquer le diable lui doit le sacrifice d'un chien, d'un chat et d'une poule, à condition que ces trois animaux soient de sa propriété ; il jure ensuite fidélité et obéissance éternelles, et reçoit aussitôt une marque imposée par le diable en personne. On acquiert par-là une puissance absolue sur trois Esprits infernaux, l'un de la terre, l'autre de la mer, le troisième de l'air [2].

On peut aussi faire venir le diable, en lisant une certaine oraison du grimoire, avec les cérémonies compétentes. Mais, dès qu'il paraît, il faut lui donner quelque chose, ne fût-ce qu'une savatte, un cheveu, une paille ; car il tord le cou à ceux qui s'avisent de l'appeler sans lui faire le présent d'usage. Voyez *Conjurations*.

Deux chevaliers de Malte avaient un esclave qui se vantait de posséder le secret d'évoquer les démons et de les obliger à lui découvrir les choses cachées. On le conduisit dans un vieux château, où l'on soupçon-

[1] Thiers, *Traité des superstitions*, t. 1er.

[2] *Danæüs Fort'anis.*

nait des trésors enfouis. L'esclave descendit dans un souterrain, fit ses évocations : un rocher s'ouvrit, et il en sortit un coffre. Il tenta plusieurs fois de s'en emparer, mais il n'en put venir à bout, parce que le coffre rentrait dans le rocher dès qu'il s'en approchait. Il vint dire aux chevaliers ce qui lui était arrivé, et demanda un peu de liqueurs pour reprendre des forces. On lui en donna; et quelque temps après, comme il ne revenait point, on alla voir ce qu'il faisait; et on le trouva étendu mort, ayant sur toute sa chair des coups de canif représentant une croix. Les chevaliers portèrent son corps au bord de la mer, et l'y précipitèrent avec une pierre au cou [1].

Mouchemberg conte, dans la suite de l'Argenis, que le magicien Lexilis menait fort durement les puissances des ténèbres, *et faisait dresser les cheveux aux assistans quand il hurlait ses exécrables évocations.* « Divinités formidables, s'écriait-il, hâtez-vous d'accourir, et craignez d'offenser ces cheveux gris et » cette verge qui vous ferait bientôt repentir de vos » délais. Je vous en avertis d'avance, obéissez promptement, autrement je fais pénétrer le jour dans vos » sombres demeures, je vous en tire toutes l'une » après l'autre, je vous destitue de tout pouvoir, je » vous poursuis par les bûchers, je vous chasse des » sépulcres, et je ne permettrai pas même aux déserts » de la Thébaïde de vous recéler dans leur solitude. » Et toi, arbitre des enfers, si tu me crains, commande à tes Esprits, commande à tes Furies, commande à quelques ombres d'accourir; pousse-les » hors de tes manoirs à coups de scorpions, et ne » permets pas que j'interrompe le silence des tiens » par des menaces plus horribles. » Or, comme il n'est

[1] D. Calmet et Guyot Delamarre.

rien tel que de parler honnêtement, *la requête était entérinée*; on entendait aussitôt un grand bruit, et les ombres évoquées ne tardaient pas à paraître, mais toutefois après que les spectateurs s'étaient éloignés; car les diables ont cette manie de ne se montrer qu'à ceux qui les appellent. Cependant les charlatans étant des gens tout-à-fait dignes de foi, nous ne pouvons raisonnablement douter qu'ils ne voient le diable, puisqu'ils nous l'assurent.

Saint Macaire, ne pouvant réfuter un hérétique, lui dit : Allons au tombeau d'un mort, et qu'il nous instruise de la vérité dont vous ne voulez pas convenir. Sur le refus de l'hérétique, saint Macaire s'y rendit, accompagné d'une multitude de personnes. Il évoqua le mort, qui lui répondit que si l'hérétique se fût présenté, il se serait levé pour le convaincre; après quoi saint Macaire lui ordonna de s'endormir jusqu'au temps où Jésus-Christ doit le ressusciter. Ce même saint Macaire évoqua un crâne, qui lui dit que les âmes des méchans et les infidèles mêmes recevaient quelque soulagement lorsque les gens de bien étaient touchés des tourmens qu'ils souffraient dans l'enfer; mais que ce soulagement ne consistait qu'en ce qu'ils pouvaient se voir l'un et l'autre, au lieu qu'ils demeuraient toujours dans les ténèbres sans pouvoir distinguer aucun objet [1].

Lactance, réfutant les philosophes Démocrite, Épicure et Dicéarque, qui niaient l'immortalité de l'âme, dit qu'ils n'oseraient soutenir leur sentiment devant un magicien, qui, par le secret de son art et de ses charmes, a le pouvoir de faire sortir les âmes de l'enfer, de les faire parler, et leur faire prédire l'avenir [2].

[1] Don Calmet, *Dissertation sur les apparitions*, etc, pag. 39.
[2] *Idem*, *ibid.*, p. 50.

*Manière d'évoquer les esprits.* — Lorsqu'on veut faire paraître un esprit, il faut d'abord savoir son nom et ses prérogatives, être pur de toute pollution, au moins depuis trois ou quatre jours, faire un cercle, et se pénétrer de ce qu'on va faire. On tiendra à la main un anneau; on se nommera solennellement, après quoi on prononcera la formule d'évocation qui suit :

« Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, Père, Fils et Saint-Esprit, Trinité sainte et inséparable Unité, je t'invoque esprit (on le nomme), afin que tu sois ma force et mon appui; que tu protéges mon corps, mon âme et mon bien. Par la vertu de la sainte croix et de la passion, je te somme, au nom de Jésus-Christ, par les mérites de la bienheureuse Vierge et de tous les saints. Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées, qui doit venir juger les vivans et les morts. Vous qui êtes *alpha et oméga*, le premier et le dernier, le roi des rois, et le seigneur des seigneurs, Ioth Aglanabrath El abiel, Anathi, Enathiel, Amazin sedomel gayes tolima Elias ischyros athanatos ymas heli Messias, par vos saints noms que j'ai dits et par tous les autres, je vous invoque et vous supplie, Seigneur Jésus-Christ, par votre nativité, par votre baptême, par votre passion et votre crucifixion, par votre ascension, par l'avénement du Saint-Esprit paraclet, par l'amertume de votre âme quand elle sortit de votre corps, par vos cinq plaies, par la sueur de sang et d'eau qui sortit de votre corps; je vous adore, vous obsècre, vous bénis, et vous prie que vous acceptiez mes conjurations. »

On dit enfin les conjurations propres. Voyez *Conjurations*.

EXAEL. — Le dixième des premiers anges qui ap-

prit aux hommes, selon le livre d'Énoch, l'art de fabriquer des armes et des machines de guerre, les ouvrages d'or et d'argent qui plaisent aux femmes, et l'usage des pierres précieuses ainsi que le fard.

EXALTATION. — On se rappelle que depuis quelques années l'ex-religieuse Anne-Catherine-Emmerich de Dullinen, excitait vivement la curiosité publique, et servait d'aliment à la superstition par les stigmates et les croix de sang qu'elle portait sur ses mains, ses pieds et ses côtes. Elle prétendait qu'elle avait la faculté d'exister sans prendre aucune espèce de nourriture, et qu'elle tombait malade dès qu'elle voulait faire usage d'alimens. Le gouvernement prussion, ayant cru devoir soumettre cette singulière femme à un examen particulier, a désigné une commission spéciale pour procéder à cette opération. Il en est résulté que cette religieuse a été elle-même dupe d'une exaltation d'esprit, qu'elle prenait pour une inspiration surnaturelle.

EXCOMMUNICATION. — Les foudres de l'Église étaient autrefois extrêmement redoutées. On pouvait tuer impunément un excommunié, piller ses biens, ravager ses domaines; on refusait de manger avec lui, de lui parler; on le regardait comme frappé d'un mal contagieux, jusqu'à ce qu'il eût fait une pénitence publique. Mais le pouvoir des excommunications est très-déchu, et on rit maintenant de cette arme terrible, employée plus souvent par la haine personnelle que pour la vengeance du ciel.

Le jour de Pâques, 1245, le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois étant monté en chaire, annonça à ses paroissiens que le pape Innocent IV voulait qu'on excommuniât l'empereur Frédéric II, dans toutes les

églises de la chrétienté : « Je ne sais pas, ajouta-t-il, quelle est la cause de cette excommunication; je sais seulement que le pape et l'empereur se font une rude guerre, et comme j'ignore lequel des deux a raison, j'excommunie, autant que j'en ai le pouvoir, celui qui a tort, et j'absous l'autre. » Frédéric II, à qui on raconta cette plaisanterie, envoya des présens au curé.

En 1120, l'évêque de Laon lança une excommunication contre les chenilles et les mulots qui faisaient beaucoup de tort à la récolte. Croirait-on, dit Saint-Foix, que sous le règne de François Ier. on donnait encore un avocat à ces insectes, et qu'on plaidait contradictoirement leur cause et celle des fermiers. Jean Milon, official de Troyes en Champagne, porta cette sentence le 9 juillet 1516 : « Parties ouïes, faisant droit sur la requête des habitans de Villenoxe, admonestons les chenilles de se retirer dans six jours, et, à faute de ce faire, les déclarons maudites et excommuniées. »

Qui a dit à l'insecte de naître, puisqu'on prie Dieu de le détruire? Si Dieu est l'auteur de tout, il sait le terme de toutes choses, et l'homme ne changera pas l'ordre immuable de ses décrets.

Guillaume le Conquérant, se disposant à passer en Angleterre en 1066, reçut du pape un étendard bénit, *un cheveu de saint Pierre*, et une bulle d'excommunication contre quiconque s'opposerait à son entreprise [1].

On lit dans *les Menées des Grecs*, au 15 octobre, qu'un religieux du désert de Schété ayant été excommunié par celui qui avait soin de sa conduite, pour quelque désobéissance, sortit du désert, et vint à

[1] Saint-Foix, tom. 4, p. 367.

Alexandrie, où il fut arrêté par le gouvernement de la ville, et dépouillé du saint habit, puis vivement sollicité de sacrifier aux faux dieux. Le solitaire résista généreusement, et fut tourmenté en diverses manières, jusqu'à ce qu'enfin on lui tranchât la tête; on jeta son corps hors de la ville pour être déchiré par les chiens. Les Chrétiens l'enlevèrent pendant la nuit, et l'ayant embaumé et enveloppé de lignes précieux, ils l'enterrèrent dans l'église, comme martyr, en un lieu honorable.

Mais pendant le sacrifice, le diacre ayant crié tout haut à l'ordinaire : Que les cathécumènes et ceux qui ne communient pas se retirent; on vit tout à coup son tombeau s'ouvrir de lui-même, et le corps du martyr se retirer dans le vestibule de l'église. Après la messe il rentra de lui-même dans son sépulcre. Une personne de piété ayant prié pendant trois jours, apprit par la voix d'un ange que ce religieux avait encouru l'excommunication, pour avoir désobéi à son supérieur, et qu'il demeurait lié jusqu'à ce que ce même supérieur lui eût donné l'absolution. On alla donc aussitôt au désert, et l'on en amena le saint vieillard, qui fit ouvrir le cercueil du martyr et lui donna l'absolution, après quoi il demeura en paix dans son tombeau [1].

Les Grecs modernes sont persuadés que les excommuniés ne peuvent pourir, même en terre bénite, jusqu'à ce qu'ils aient reçu l'absolution. Ils prétendent de plus que la terre rejette dehors de son sein ces corps profanes.

Sous le patriarche Manuel ou Maxime, qui vivait au 15[e] siècle, l'empereur turc de Constantinople voulut savoir s'il était vrai, comme les Grecs l'avan-

[1] D. Calmet, *Dissertation sur les revenans*, p. 329.

çaient, que les corps morts dans l'excommunication ne se corrompaient point. Le patriarche fit ouvrir le tombeau d'une femme qui avait eu un commerce criminel avec un archevêque, et qu'un autre prélat avait excommuniée. On trouva son corps noir et très-enflé. Les Turcs l'enfermèrent dans un coffre, sous le sceau du sultan; le patriarche fit sa prière, donna l'absolution à la morte, et au bout de trois jours, le coffre ayant été ouvert, le corps se trouva réduit en poussière. Il est vrai qu'en cela il n'y a point de miracle; car tout le monde sait que les corps que l'on tire bien entiers de leurs tombeaux tombent en poudre dès qu'ils sont exposés à l'air.

Dans le second concile de Limoges, tenu en 1031, l'évêque de Cahors raconte une aventure qui lui était particulière, et qu'il présenta comme toute fraîche :

« Un chevalier de notre diocèse, dit ce prélat, ayant été tué dans l'excommunication, je ne voulus pas céder aux prières de ses amis, qui me suppliaient vivement de lui donner l'absolution : je voulais en faire un exemple, afin que les autres fussent touchés de crainte; mais il fut enterré par quelques gentilshommes, sans cérémonies ecclésiastiques, sans la permission et sans l'assistance des prêtres, dans une église dédiée à saint Pierre.

» Le lendemain matin, on trouva son corps hors de terre, et jeté nu loin de son tombeau, qui était demeuré entier, et sans aucune marque qui prouvât qu'on y eût touché. Les gentilshommes qui l'avaient enterré n'y trouvèrent que les linges où il avait été enveloppé; ils l'enterrèrent donc une seconde fois, et couvrirent la fosse d'une énorme quantité de terre et de pierres.

» Le lendemain ils trouvèrent de nouveau le corps hors du tombeau, *sans qu'il parût* qu'on y eût travaillé.

La même chose arriva jusqu'à cinq fois ; enfin ils l'enterrèrent, comme ils purent, loin du cimetière, dans une terre profane ; ce qui remplit les seigneurs voisins d'une si grande terreur, qu'ils vinrent tous me demander la paix [1]. »

N'est-ce pas là, comme dit Dom Calmet, un fait incontestable ? Celui-ci n'est pas moins digne de foi. Jean Bromton raconte dans sa chronique, et les Bollandistes au 26 mai, que saint Augustin, apôtre de l'Angleterre, ayant fait un sermon sur la nécessité de payer la dîme, s'écria ensuite devant tout le peuple, avant de commencer la messe : « Que nul excommunié n'assiste au saint sacrifice ! » On vit aussitôt sortir de l'église un mort qui y était enterré depuis cent cinquante ans.

Après la messe, saint Augustin, précédé de la croix, alla demander à ce mort pourquoi il était sorti. Le défunt lui répondit qu'il était mort autrefois dans l'excommunication. Le saint pria aussitôt le pauvre excommunié de lui dire où était enterré le prêtre qui avait porté contre lui la sentence d'excommunication. On s'y transporta. Saint Augustin ordonna au prêtre de se lever : il revint en vie, et déclara qu'il avait principalement excommunié cet homme pour son obstination à refuser de payer la dîme. Après cela, à la prière de saint Augustin, il lui donna l'absolution, et les deux morts retournèrent dans leurs tombeaux.

On pourrait cependant faire quelques modestes observations sur cette miraculeuse histoire. Du temps de saint Augustin, *apôtre de l'Angleterre*, les Anglais ne payaient pas la dîme, et n'étaient pas excommuniés. Cent cinquante ans auparavant, loin qu'on

[1] *Concil.*, t. 9. p. 902. Pour qu'un coupable puisse être absous, il faut qu'il ait la contrition. Comment donc un prêtre pouvait-il absoudre de sa propre puissance un mort, *incapable de repentir* ?

songeât à la dîme et aux excommunications, il n'y avait en ce pays ni chrétiens, ni prêtres, ni églises, ni aucune idée de tout ce qui fait le fond du conte de Jean Bromton. Mais passons à d'autres.

Platon et Démocrite disent (et les Hébreux avaient la même opinion) que les âmes demeurent un certain temps auprès de leurs corps morts, qu'elles préservent quelquefois de la corruption, et auxquels elles font croître les cheveux, la barbe et les ongles dans leurs tombeaux, avantages qu'on a accordé aux vampires du dernier siècle.

Les premiers chrétiens pensaient aussi que les morts sortaient respectueusement de leurs sépulcres pour faire place à de plus dignes défunts qu'on venait enterrer auprès d'eux. Saint Jean l'aumônier étant mort à Amathonte, dans l'île de Chypre, son corps fut mis entre ceux de deux évêques, morts depuis quelques années, qui se retirèrent de part et d'autre avec révérence, pour lui céder la place honorable.

L'église romaine a pensé très-anciennement que les corps des saints ne se corrompaient point dans leurs tombeaux. C'est même pour cela qu'on attend cent ans pour canoniser un homme mort, parce que si un corps n'est pas pouri au bout d'un siècle, on est persuadé qu'il appartient à un bienheureux. Les Grecs ont les mêmes idées; mais ils prétendent que les corps saints ont une bonne odeur, tandis que ceux des excommuniés sont noirs, puans, enflés, et tendus comme des tambours. Saint Libentius, archevêque de Brême au onzième siècle, ayant excommunié des pirates, *l'un d'eux* mourut, et fut enterré en Norwège. Au bout de soixante-dix ans, on trouva son corps sans pouriture, mais noir et puant. Un évêque lui donna l'absolution, et dès lors il put pourir paisiblement.

EXCRÉMENS. — On sait que le Dalaï-lama, chef de la religion des Tartares indépendans, est regardé comme un Dieu. Ses excrémens sont conservés comme des choses sacrées. Après qu'on les a faits sécher et réduire en poudre, on les renferme dans des boîtes d'or enrichies de pierreries, et on les envoie aux plus grands princes comme de saintes reliques. Son urine est un élixir divin propre à guérir toute espèce de maladie.

Dans le royaume de Boutam, on fait sécher également les plus grossières déjections du roi, et après les avoir renfermées dans de petites boîtes, on les vend dans les marchés pour saupoudrer les viandes. Voyez *Déjections*, *Fientes*.

EXORCISMES, — Formules dont se servent les saints, les magiciens et les prêtres exorcistes, pour évoquer ou chasser les esprits,

On voit dans Césaire d'Hesterbach, que messire Guillaume, abbé de Sainte-Agathe, au diocèse de Liége, étant allé à Cologne avec deux de ses moines, fut obligé de tenir tête à une possédée, qui portait dans son sein un démon assez égrillard. L'abbé Guillaume fit à l'esprit malin une foule de questions incohérentes, auxquelles celui-ci répondit comme il lui plut, par la bouche de la possédée ainsi que cela se pratique. Cependant, comme le diable faisait presque autant de mensonges que de réponses, l'abbé s'en apperçut et le conjura de lui dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité, dans toutes les demandes qu'il allait lui faire. Le diable le promit et tint parole. Il apprit au bon abbé comment se portaient plusieurs défunts, dont il voulait savoir quelques nouvelles, lui nomma ceux qui étaient déjà au ciel, et ceux qui patientaient dans le purgatoire. L'abbé se mit aussitôt

à prier pour eux ; et en même temps un des moines qui l'accompagnaient, voulut lier conversation avec le diable. » Tais-toi, lui dit l'esprit malin, tu as volé hier douze sous à ton abbé ; et ces douze sous sont maintenant à ta ceinture, enveloppés dans un chiffon... Je te pourrais nommer plusieurs autres petits vols comme celui-là, sur lesquels tu n'a rien bredouillé à confesse. »

L'abbé ayant entendu ces choses, voulut bien en donner l'absolution à son moine ; après quoi il ordonna au diable de débarrasser la possédée de sa présence. » Et où veux-tu que j'aille, demanda le démon ? — Tiens, je vais ouvrir ma bouche, répondit l'abbé, tu entreras dedans, si tu peux. — Il y fait trop chaud, répliqua le Diable ; tu as communié ces jours-ci. — Eh bien ! mets-toi à califourchon sur mon pouce. — Tes doigts sont sanctifiés ; si je m'y frottais, je m'en mordrais plus d'une fois les ongles. — En ce cas, va-t'en où tu voudras ; mais déloge. — Pas si vite, repliqua le diable ; j'ai permission de rester ici deux ans encore ; alors, qui vivra verra..... »

L'abbé, voyant qu'il n'y avait rien à faire, dit au diable : » Au moins, montre-toi à nos yeux dans ta forme naturelle. — Vous le voulez? — Oui. — Voyez. » En même temps la possédée commença de grandir et de grossir d'une manière effroyable, en deux minutes, elle était déjà haute comme une tour de trois cents pieds, ses yeux devinrent ardens comme des fournaises, et ses traits épouvantables. Les deux moines tombèrent l'un en pâmoîson, et l'autre en démence ; l'abbé, qui seul avait conservé un peu de bon sens, conjura le diable de rendre à la possédée la taille et la forme qu'elle avait d'abord. Le diable obéit et dit à Guillaume : » Tu fais bien de te raviser, car nul

homme ne peut, sans mourir, me voir tel que je suis [1]...... »

*Manière d'exorciser un esprit.* — Premièrement, il faut jeûner trois jours, faire chanter quelques messes, et dire plusieurs oraisons, ensuite appeler quatre ou cinq prêtres bien dévots. Cela se ferait encore plus proprement par des moines bien mortifiés et déchargés de tous les embarras du monde, afin de repousser plus aisément l'horreur et la frayeur. Qu'on prenne et qu'on allume une chandelle bénite le jour de la Chandeleur; qu'on apporte la croix, l'eau bénite et l'encensoir; en approchant du lieu où l'esprit paraît, qu'on récite les sept psaumes de la pénitence et l'évangile de saint Jean; qu'on s'agenouille alors, et qu'une bouche pieuse dise humblement l'oraison suivante :

« Seigneur Jésus-Christ, qui connaissez tous les » secrets, qui révélez toujours à vos fidèles servi- » teurs les choses utiles et salutaires, et qui avez per- » mis qu'un esprit apparût en ce lieu, nous supplions » humblement votre bénigne miséricorde, pour l'a- » mour de votre passion et de votre précieux sang, » que vous avez répandu pour nos péchés, qu'il vous » plaise de commander à cet esprit que, sans effrayer » ni blesser aucun de nous, il fasse connaître à vos » serviteurs qui il est, pourquoi il est venu, ce qu'il » demande, afin que vous puissiez en être honoré, » et vos fidèles soulagés. Au nom du Père, et du Fils, » et du Saint-Esprit : Ainsi soit-il. »

Ensuite les interrogations « : Nous te prions, au » nom de Jésus-Christ, de dire qui tu es? d'où tu » viens? ce que tu veux? à qui tu désires parler? com-

[1] *Cæsarii Heisterbach miracul.* liv. 5, chap. 29 et Shellen, *De Diabol.*, liv. 7.

» bien tu exiges de messes, de jeûnes, d'aumô-
» nes, etc. » L'esprit ne manque guère de répondre, hormis aux questions inutiles [1].

Cette sorte d'exorcisme n'est guère que pour les revenans et les esprits de bon aloi : les démons sont bien plus difficiles à traiter ; et ceux qui faisaient leur sabbat dans l'imprimerie de Lahart [2], souffletaient fort malhonnêtement les capucins exorcistes, avec moins de ménagement encore que la canaille et les maîtres de la maison.

On attribue à saint Cyprien, évêque de Carthage, la manière d'exorciser les quatre principaux diables. Elle exige beaucoup de cérémonies et de très-longues prières ; on y emploie surtout des fumigations de soufre, que les démons ne peuvent sentir. Les prières sont dans le rituel.

On exorcisait un pauvre homme qui avait le malheur d'être possédé du diable ; l'ange rebelle se montrait fort récalcitrant, et les *oremus*, l'eau bénite et les conjurations ne pouvaient le décider à déloger. Enfin, poussé à bout par les constans efforts d'un moine, qui le tourmentait habilement, il se vit obligé de demander quartier, et supplia que, pour toute grâce, il lui fût permis, puisqu'on le chassait de son domicile, de faire au moins un tour dans le corps du suisse, pour le châtier de certaines indévotions toutes récentes. C'était une demande assez raisonnable, et le moine qui aimait les bonnes manières, qui ne savait rien refuser quand on le priait honnêtement, qui approuvait d'ailleurs les pieuses intentions de l'esprit, et se réjouissait charitablement de donner une petite leçon au suisse, accorda au postulant la satisfaction

[1] Jacques de Chuse, théologien chartreux.
[2] Voyez *Esprits*.

qu'il demandait, à condition qu'il entrerait par la porte de derrière. Mais le suisse, tremblant pour ses entrailles, s'assit au plus vite dans le bénitier; et, tenant d'une main le goupillon, et de l'autre sa pique en arrêt, il attendit le diable de pied ferme, et lui cria : « *Entre à présent si tu l'oses, cousin de Judas; je t'ai préparé la sauce...* » de sorte que, ne pouvant faire son chemin avec cet homme-là, le diable se retira en gémissant.

Un exorciste, ayant la bouche fort puante,
Voulait d'un corps humain faire un démon sortir;
Il le chassa, non tant de sa voix conjurante,
Que de la puanteur qu'il lui faisait sentir.

EXPIATION. — Les anciens Arabes coupaient l'oreille à quelque animal et le lâchaient au travers des champs en expiation de leurs péchés.

Un Juif, dit Saint-Foix, s'arme d'un couteau, prend un coq, le tourne trois fois autour de sa tête, et lui coupe la gorge en lui disant : « Je te charge de » mes péchés; ils sont à présent à toi : tu vas à la » mort, et moi, je suis rentré dans le chemin de la » vie éternelle. »

EXTASES. — L'extase est un ravissement d'esprit, une suspension des sens causée par une forte contemplation de quelque objet extraordinaire et surnaturel. Les mélancoliques et les femmes hystériques peuvent avoir des extases. Saint Augustin fait mention d'un prêtre qui faisait le mort à volonté, et qui resta mort, très-involontairement sans doute, dans une de ses expériences. S'il fit le mort, il le fit bien. Ce prêtre se nommait Prétextat; il ne sentait rien de ce qu'on lui faisait souffrir pendant son extase. Montaigne parle d'un prêtre qui, étant ravi en extase, demeu-

rait long-temps sans respiration et sans sentiment. Les démonomanes appellent l'extase *un transport en esprit seulement*, parce qu'ils reconnaissent le transport en chair et en os, par l'aide et assistance du diable. Une sorcière toute nue se frotta de graisse, puis tomba pâmée sans aucun sentiment; et trois heures après elle retourna en son corps, disant nouvelles de plusieurs pays *qu'elle ne connaissait point*, lesquelles nouvelles furent par la suite avérées [1].

Cardan dit avoir connu un prêtre qui tombait sans vie et sans haleine toutes les fois qu'il le voulait; cet état durait ordinairement quelques heures; on le tourmentait, on le frappait, on lui brûlait les chairs sans qu'il éprouvât aucune douleur; mais il entendait confusément, et comme à une distance fort éloignée, le bruit qu'on faisait autour de lui. Cardan assure encore qu'il tombait lui-même en extase à sa volonté; qu'il entendait alors les voix sans y rien comprendre et qu'il ne sentait aucunement les douleurs.

Le père de Prestantius, après avoir mangé un fromage maléficié, crut qu'étant devenu cheval il avait porté de très-pesantes charges, quoique son corps n'eût pas quitté le lit; et l'on regarda comme une extase, produite par sortilége, ce qui n'était qu'un songe causé par une indigestion.

Le charlatanisme n'a pas dédaigné les extases. De prétendus saints ont persuadé aux idiots que, dans leurs pieux ravissemens, ils voyaient toutes les merveilles du ciel; et, telle est la force d'un fanatisme imbécile, que quelques-uns débitaient sincèrement ces impertinences, et croyaient voir réellement ce que leur montrait une imagination égarée : l'habitude de mentir produit souvent cet effet, que le menteur finit par croire lui-même à ses propres mensonges.

[1] Bodin, dans la *Démonomanie*.

EZÉCHIEL, — Célèbre prophète des Israélites. Il eut plusieurs visions singulières, dans l'une desquelles Dieu lui révéla les maux dont Israël devait être affligé à cause de son idolâtrie et de ses profanations. On ignore le temps de sa mort. Les Musulmans disent que les ossemens qu'il ressuscita étaient les restes de la ville de Davardan, que la peste avait détruite, et que le prophète ranima par une simple prière.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

